


600034160K





HISTOIRE

DE LA VIE,

DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN.

Cet ouvrage se trouve aussi :

A LYON, chez Chambet, Guyot, Mothon et Pincanon, Pélagaud, Périsse.

ET A

AGEN, chez Chairoux et Cie.
AVIGNON, chez Seguin, Aubanel.
BESANÇON, chez Bintot.
BOURG, chez Bottier.
METZ, chez Pallets et Mersh-Maréchal.
MONTPELLIER, chez Séguin.
MULHOUSE, chez François Perrin.
NANCY, chez Grimblot.
NANTES, chez Legros et Mlle Meuret.
POITIER, chez Fradet.
LA ROCHELLE, chez Boutet.
St-ETIENNE, chez Delarue.
TOURS, chez Mlle Leroy, Bonamy.
TOULOUSE, chez Pradel, Douladoure, Bon et Priva.
VERDUN, chez Laurent.

ET A L'ÉTRANGER A

GENEVE, chez Chateauvieux et Berthier Guers.
FRIBOURG, chez Lanther
MILAN, chez Dumolard et Molinari.
ROME, chez Merle.
TURIN, chez Toscanelli frères, Bocca et Reycend.





CALVIN.

HISTOIRE

DE LA VIE,

DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN

PAR M. AUDIN,

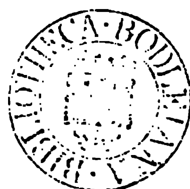
AUTEUR DE « L'HISTOIRE DE LUTHER.

Post tenebras spero lucem.
(DEVISE DE GENÈVE CATHOLIQUE)

I

PARIS,
MAISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
Quai des Augustins, 29.

1841



INTRODUCTION.

A Wittemberg la réforme fut d'abord une révolte de cloître ; à Genève un mouvement politique. Sous cette double forme, elle trompa les ames qu'elle avait séduites. En Saxe, sa destinée était d'aboutir à l'anarchie ; en Suisse au despotisme. Carlstadt porta le premier la peine de sa foi au principe protestant. Le moine d'Eissleben avait proclamé, en termes magnifiques, la supériorité de la raison sur l'autorité. Carlstadt fut exilé et obligé de mendier son pain de village en village, parce qu'il avait interprété, autrement que le docteur Martin, un pronom démonstratif. Schwenkfeld, Œcolampade et d'autres nobles esprits éprouvèrent la colère du réformateur pour ne point avoir cru à son infaillibilité. Il y eut des hérésies dans une église qui avait fait un dogme du libre examen. Mais Dieu réservait à l'Allemagne d'autres châtiments que le désordre intellectuel ; elle devait être punie dans le sang. Les prédications de Luther soulevèrent les paysans de la Thuringe et de la Souabe, qui voulurent pêcher dans les étangs, chasser

dans les forêts de leurs maîtres, en vertu du droit que Luther avait donné aux électeurs de faire paître leurs chevaux dans les prairies des moines, de boire dans la coupe des abbés, et de coudre à leurs vêtements les pierreries des évêques.

« Père, nous avons lu la Bible, disaient-ils. Il est écrit dans le saint livre que Dieu fait luire son soleil pour tous les hommes. Nos princes s'élèvent donc contre le Seigneur? car nous ne le voyons presque jamais ce bel astre, nous mineurs enfermés dans les entrailles de la terre et obligés de travailler tous les jours à forger des lances pour nos maîtres, des fers pour leurs chevaux et des colliers pour leurs chiens. Ils nous font payer l'air que nous respirons et la lumière même dont nous sommes privés : la dîme de nos troupeaux et de nos champs leur appartient. Père, à ces électeurs déjà si riches, tu as donné des crosses, des mitres, des ostensoirs d'or, le vin du cellier des couvents, les tapis des cathédrales, des vases sacrés tout garnis de pierreries, des abbayes, des monastères, des prébendes 1) : nous, nous demandons à couper dans les forêts, en hiver seulement, un peu de bois pour nous chauffer ; à prendre, en été, quelques grains de blé aux champs de nos seigneurs ; en automne, quelques grappes de raisin à leurs vignes pour nos nouveaux nés, et une fois par semaine un peu d'herbe dans leurs prairies pour nos brebis. Si nous sommes comme eux enfants de Dieu,

1) Luther gab den Fürsten die Stifter, Klöster und Abteien; den Priestern gab er die Weiber; dem gemeinen Manne die Freiheit, und das that viel zur Sache. Pred. Casp. Brochmand, in Examine politico. Conf. Aug., p. 162.

fils d'Adam, créés du même limon ; pourquoi nos conditions sont-elles si différentes ? Cela n'est pas dans l'ordre de la Providence. Le livre que tu nous a recommandé de lire nous l'a dit. Nous t'envoyons nos doléances, mets-les sous les yeux de nos princes. S'ils ne veulent pas nous rendre justice ; Dieu nous a donné des bras, une enclume, un marteau, des piques : nous nous en servirons, et, comme il est écrit dans la Bible, nous combattrons le combat du Seigneur. Dieu nous enverra son ange, qui renversera les forts et élèvera les faibles. Nous frapperons pink, pank, sur l'enclume de Nemrod, et les tours tomberont sous nos coups : dran, dran, dran. 1)

C'est la substance de cette longue prière des paysans que vous pourrez lire dans *Sartorius* 2), ou dans notre père Catrou 3), historien un peu trop oublié.

Les princes, épouvantés, demandèrent à Luther si, dans l'Écriture il n'y avait pas quelques textes à opposer à tous ceux dont les mineurs avaient grossi leur Mémoire. Le moine ne chercha pas longtemps ; il en trouva presque à toutes les pages, qu'il recueillit et adressa, sous la forme d'*Avertissement* 4), aux ouvriers révoltés. Münzer, leur chef, répondit par de nouvelles citations bibliques, et, au nom du Seigneur, appela tous ses frères aux armes. Luther, de son côté, jeta le même cri auquel répondirent les prin-

---

1) Menzel (Ad.), Neuere Geschichte der Deutschen.

2) Sartorius — Versuch einer Geschichte des deutschen Bauernkriegs, Berlin, 1795.

3) Histoire du fa atisme dans la religion protestante, depuis son origine. 2 vol. in-12. Paris, 1733.

4) Vermahnung an die Fürsten und an die Bauern.

ces. Il soutint, ainsi que vous le verrez dans ses œuvres, qu'au paysan il suffit d'un peu de paille et de foin, comme à l'âne : que s'il secoue la tête il faut employer le bâton; s'il rue ou donne du pied, faire siffler la balle 1). Les princes employèrent ces arguments dans l'ordre indiqué par le réformateur, et les paysans succombèrent. On porte le nombre des morts à 120,000. Du sang des mineurs surgit une semence nouvelle de sectaires. Les Anabaptistes vinrent apprendre ce qu'Eckius, Miltitz, Prierias, et d'autres catholiques avaient enseigné : Que Luther marchait dans les ténèbres; et ils ajoutaient qu'eux seuls avaient reçu la lumière et l'intelligence de la parole sainte. Heureusement pour le catholicisme, la parole de Luther avait fait naître une foule de sectes, telles que celles des sacramentaires, des œcolampadiens, des majoristes, des antinomistes, qui, au nom du Saint Esprit, protestèrent à leur tour contre les prétentions d'infaillibilité que s'arrogeait l'anabaptisme. En sorte que, comme au temps du paganisme, tout fut Dieu excepté Dieu, et toute chaire infaillible excepté la chaire de vérité.

A peine si l'on connaissait, à Genève, une seule ligne de la symbolique luthérienne, quand Froment et Farel vinrent y prêcher leurs nouveautés. La haine de la maison de Savoie jeta dans la révolte une foule de patriotes qui s'imaginaient follement que le catholicisme, au jour du danger, leur refuserait aide et assistance. Comme s'il ne s'était pas déjà noblement associé, dans la personne de ses évêques, aux luttes de la commune, contre les prétentions des empereurs !

---

1) An Joh. Rühel. — de Wette, p. 669, t. II.

comme si la Cité ne devait pas ses franchises à Adhémar Fabri, un des ornements de l'épiscopat genevois! Nous évoquerons dans cet ouvrage quelques unes de ces saintes ombres, et vous verrez tout ce qu'elles valurent, et si elles manquèrent de courage, de dévouement, de charité et de science! Genève a pu les oublier, mais notre devoir était de rappeler leur souvenir. C'est que le catholicisme n'a jamais laissé sur son chemin une gloire même humaine qu'il n'ait voulu rattacher à sa couronne. Ce pont d'Arve, où Froment venait appeler un peuple à la révolte contre le souverain spirituel, c'était un évêque qui l'avait construit de ses deniers. N'est-ce pas le catholicisme qui, au moyen-âge, réveilla les arts, ranima le culte des Muses, ressuscita l'industrie, féconda l'esprit d'association! Il ne pouvait pas plus laisser un peuple dans les ténèbres que dans l'esclavage! Voyez-le au moment de son plus grand développement! Ne soutient-il pas les cités et les républiques italiennes dans leurs luttes avec l'empire germanique? Au XIII[e] siècle, ne se mêle-t-il pas à ce mouvement de liberté politique qui travaille toutes les nations? Au Grutli, n'apparait-il pas pour sanctifier le serment des trois libérateurs contre l'oppression de la maison d'Autriche? N'est-ce pas une main catholique qui a planté, à Fribourg, le tilleul de Morat? Et Byron n'a-t-il pas vu errer dans la petite tourelle de Stanzad l'ombre de Nicolas de Flue, aussi bon patriote que Guillaume Tell? Il suffirait de jeter un coup d'œil sur la nation allemande pour se convaincre que de toutes les formes religieuses le protestantisme est celle qui est la plus ennemie de la liberté des peuples. Et il faudrait bien se garder de nous opposer l'Angleterre où le catholicisme avait fondé des libertés telle-

ment vivaces que le protestantisme dut les accepter comme lois de l'État 1).

A l'arrivée de Calvin à Genève, la réformation était accomplie. On pouvait la suivre, comme les soldats de Vitellius, aux traces de désordre qu'elle laissait sur son passage. Son triomphe se lisait sur les débris de nos églises, sur les palais de nos évêques, sur les tombeaux des chanoines, sur nos cimetières, et jusque sur les murailles de quelques habitations encore toutes tachées de sang. Une pauvre fille, religieuse à Sainte-Claire, a décrit ces scènes de deuil, de sac et de meurtre! On nous saura gré, sans doute, d'avoir conservé quelques pages de son récit si naïf et si dramatique.

Quelques historiens modernes, inquiets des destinées de la réforme, se sont demandé quel sort elle aurait eu si Calvin ne fût pas venu s'en emparer comme d'un instrument de domination. Les uns croient qu'elle aurait revêtu la forme zwinglienne; d'autres qu'elle se serait absorbée dans le luthéranisme. Peut-être que, fatigué de doutes, Genève eût suivi sa pente naturelle, et serait retourné au catholicisme. Il faut bien reconnaître que Calvin a été le plus puissant obstacle à l'abjuration de la Cité. Toutefois, une réconciliation était difficile à opérer. Le vainqueur n'aurait pas, sans peine, restitué au vaincu les dépouilles qu'il lui avait dérobées; car nous dirons comment la réforme en Suisse s'y prit pour empêcher tout retour à l'ordre : elle affichait sur les murs de la commune la vente des biens des monastères et des églises; les acheteurs étaient

---

1) Revue du Nord, 251.

nombreux, car le magistrat avait ordre d'adjuger à tout prix. C'est ainsi que le prieuré de Divosne, dans le pays de Lausanne, fut vendu au seigneur du lieu pour 1,000 écus; celui de Perroy, à M. de Senarchans, pour 1,125 fr., et les terres de Villars-le-moine et Clavelayre, près de Morat, à M. l'avoyer Jean-Jacques de Watteville, pour 7,300 fr. 1).

« Trésors d'églises et des couvents, disait Mélanchthon, les électeurs gardent tout et ne veulent même rien donner pour l'entretien des écoles 2). » Ils consentaient à casser le mariage des prêtres, mais ils ne pouvaient entendre parler de restituer les dépouilles du clergé, qu'ils avaient dérobées, ou que Luther leur avait abandonnées.

Le bien d'autrui était devenu pour eux un patrimoine de famille 3).

Luther, à son avènement, ne trouva que des germes imparfaits de révolte. Sa mission fut de les féconder, et, pour le malheur de l'humanité, Dieu voulut qu'il réussît. A la venue de Calvin, la scission de Genève avec l'autorité était un fait accompli. Luther réveille une idée toute spirituelle : c'est l'apôtre de la raison, mais de la raison déchue, contre la foi ou l'autorité. Sa vie est celle d'un théologien qui a jeté sur sa route assez de bruit, de style, de poésie, de colères, de ruines et de sang pour donner de l'intérêt au drame où il a joué. Au dernier acte, la

---

1) Haller, Histoire de la réforme protestante dans la Suisse occidentale, in-12, p. 329.

2) Die Fürsten reißen die Einkünfte der Klöster und die Kirchengüter an sich, und geben kaum was Weniges zu den Bedürfnissen der Kirchen und Schulen.

3) Die Großen ließen sich guten Theils durch die Kirchengüter bewegen. Arnold.

toile tombe, et l'acteur, resté théologien, parait sur une autre scène, dans un misérable cabaret où il épuise les derniers restes d'une imagination désordonnée. Qu'il meure, et l'Allemagne protestante continuera de perdre chaque jour quelque lambeau nouveau de sa nationalité, quelque trait de son imagination primitive, quelque lien qui la rattachait à son passé historique et intellectuel, enchaînée qu'elle est par la main du pouvoir à l'œuvre du réformateur,

Les protestants avancés refusent à Calvin le titre de démagogue qu'ils donnent au Christ et à Luther. Tzschirner appelle Jésus Luther Ier, et ne regarde Jean de Noyon que comme un usurpateur qui s'est servi du peuple pour se couronner 1).

La vie psychologique de Calvin commence quand finit celle de Luther, c'est à dire quand la réforme vit et se meut; parce que Jean de Noyon, ainsi que Henri VIII, adopta l'idée protestante pour se faire chef de l'église et de la société. En lui donc une double individualité.

Comme sectaire, sa puissance est de beaucoup inférieure à celle de Luther qui ressuscita le principe du libre examen, l'illumination par la Bible, la justification par la foi et le serf arbitre, vieilles formules enfouies dans les théologiens hétérodoxes qui l'avaient précédé, mais qu'il raviva par sa parole créatrice. Calvin fut obligé de recevoir,

---

1) Und den (Christus) wir, nach Hrn. Dr. Tzschirner's Ansicht eigentlich Luther den Ersten nennen müßten. Bemerkungen eines Protestanten in Preußen über die Tzschirner'schen Anfeindungen etc. 1824. p. 52.

Voyez : Höninghaus, Das Resultat meiner Wanderungen, Aschaffenburg, 1835, 8, p. 349.

en partie, la symbolique saxonne : ce qui lui appartient dans la confession qui porte son nom, c'est son système hermaphrodite sur la cène, moitié zwinglien, moitié luthérien, trope et réalisme, figure et sensualisme tout ensemble ; car son Dieu ou plutôt son destin, qui damne et sauve suivant son bon plaisir, se retrouve dans Œcolampade.

Dans l'existence des réformateurs quels providentiels enseignements ! tous deux suscités de Dieu, si vous croyez à leur témoignage, pour fonder le règne du Christ; apôtres du libre examen, qu'ils ont mission d'introduire dans le monde; chevaliers, aux gantelets de fer, de la raison humaine qu'ils viennent couronner. Et pour être sauvé, il faut qu'on croie aveuglément à leur parole ! L'impanation de Luther et le prédestinatianisme de Calvin sont deux vérités de salut : l'un voue aux flammes éternelles quiconque refuse d'accepter sa symbolique eucharistique ; et l'incrédule, c'est Œcolampade, Zwingli, Bucer, Brenz, Bullinger, Calvin lui-même, glorieux représentants de l'émancipation religieuse; l'autre n'a pas assez du feu de la vie future pour punir ceux qui lui résistent. Il chasse Bolsec, il exile Gentilis, il brûle Servet, il décapite Gruet qui ne veulent pas adorer son Dieu ! Si la vie dogmatique de Luther est plus dramatique, parce qu'elle s'agite devant des papes et des empereurs, des rois et des électeurs, dans la pathmos de la Wartburg et dans l'antichambre des légats de Léon X, sur les bancs des auberges d'Orlamünd et dans les cités impériales de Worms et d'Augsbourg; celle de Calvin a un autre intérêt bien puissant aussi. Jean de Noyon en lutte avec tous les déserteurs de l'école catholique, Gentilis, Ochin, Castalion, Westphal, qui s'étudient à montrer combien il y a dans sa parole magistrale

de faiblesse, de déception, d'inanité, c'est un spectacle que nous avons le droit de reproduire dans notre duel avec la réforme. Rejeté par Pighius, maudit par Bellius, méprisé de Leo Judac, anathématisé par Luther, quelle parole de vie personnifie-t-il donc? la sienne seule. Ses maîtres, ses disciples, ceux qui l'ont précédé, ceux qui le suivront dans la voie de la révolte, Zwingli dans ses montagnes de l'Albis, Mélanchthon à l'université de Wittemberg, Œcolampade au pied du Hauenstein, Bucer à Strasbourg, le frère Martin à Marbourg, enseignent une autre doctrine que celle que nous entendrons dans l'église de Saint-Pierre à Genève. Tout en nous renfermant dans notre mission d'historien, nous ne pouvions pas, dans notre biographie de Calvin, nous empêcher de faire ressortir les misères de la raison humaine qui reste seule toutes les fois qu'elle se sépare du grand principe de l'autorité : l'unité ou la vérité. Et si notre tâche est plus facile ici que dans la vie de Luther, combien notre parole aussi sera plus saisissante quand nous mettrons aux prises, non plus comme dans notre premier ouvrage, la réforme et le catholicisme, mais deux principes ayant une mère et une genèse communes. Aux Verrières, près de Pontarlier, est une habitation dont le double toit verse les eaux du ciel dans un double ruisseau qui les mène doucement l'un à l'Océan, l'autre à la Méditerranée : c'est l'image de cette parole réformée qui va se perdre dans deux fleuves divers, tandis que la nôtre n'a qu'une source et qu'un réservoir.

Calvin a essayé de ressembler à Luther en bâtissant sur des ruines. C'est à cette œuvre de réédification que nous l'attendions, et que nous le montrerons dans ses stériles essais de liturgie où l'ame souffre autant que le corps.

Nous appellerons à notre aide les calvinistes même pour juger ces formes plastiques dont la stérilité les frappe douloureusement : vous entendrez leurs plaintes et les nôtres aussi, et vous jugerez si cette ame déchue a mieux compris la vérité de notre évangile que la poésie de notre culte.

M. Paul Henry disait récemment que les lois de Calvin sont écrites non seulement avec du sang, mais avec du feu, et l'écrivain, il ne faut pas l'oublier, est un admirateur fanatique du Genevois. Nous ferons connaître le législateur: nous apprécierons ces institutions qu'on dirait dérobées à Dèce ou à Valens, moitié bouffonnes, moitié barbares, où médire de « M. Calvin » est un blasphême; où défense est faite, sous peine d'emprisonnement, de porter des souliers à la mode bernoise; où regarder de travers un réfugié français mérite le fouet. Il y a dans le code calviniste tout ce qu'on trouve dans la législation païenne, des anathèmes, des verges, du plomb fondu, des tenailles, des *cordes* pour suspendre par les aisselles, des potences, un glaive, un bûcher, une couronne de soufre. Celui qui met à la torture est un juriste apostat nommé Colladon qui continue de déchirer les chairs du patient même après l'aveu du crime réel ou supposé. Ceux qui connaissent de l'hérésie, sont des laïques qui savent à peine lire 1); les délateurs, des juges sous le nom d'anciens, et la caution du dénonciateur, un secrétaire ou un disciple de Calvin.

Après avoir lu les procès de Servet et de Gruet, on croit sortir de l'un de ces songes poétiques décrits par Shakespeare, où l'on dit à la vision :

---

1) Quippe illitterati homines. Cast. contra Calvinum.

[illegible]ssible vision ! n'es-tu pas sensible au toucher, ainsi qu'à la vue, ou n'es-tu que le produit d'une imagination en délire ?

Vous ne rêvez pas. Ce sont de funèbres réalités qui passeront devant vos yeux, mais un autre que nous écrira le récit : ce sera tantôt le secrétaire des archives du conseil d'état de la république, tantôt Calvin lui-même. On nous taxerait de calomnie si nous racontions nous-même.

Toutefois, notre grand débat avec Calvin se videra sur le terrain politique. Il y a trop longtemps que la réforme se vante d'avoir émancipé l'intelligence. C'est assez qu'elle ait joui pendant trente ans de ce triomphe qu'elle obtint un jour quand l'institut de France vint la couronner dans l'œuvre de Ch. Villers, pour avoir sauvé le monde des ténèbres de la papauté. Alors pas un des juges n'avait étudié l'état de la société saxonne au moment où elle fut envahie par le protestantisme. En Allemagne, on vient de traduire un écrit de M. Spazier, inséré par fragments dans la Revue du Nord, où l'auteur prouve que la réforme de Luther fut également funeste aux développements des lumières, au progrès social, aux libertés populaires et à l'unité germanique. Et M. Spazier a soin, dans une note, d'avertir « qu'il doit être d'autant plus à l'abri de toute suspicion qu'il est protestant, qu'il a été élevé dans le préjugé et presque dans l'intolérance du protestantisme ; qu'il a été dans le nord de l'Allemagne, et qu'ainsi l'opinion émise par lui est le fruit de méditations consciencieuses et n'est aucunement provoquée par des influences extérieures 1). »

Donc, nous allons demander compte à Calvin des fran-

---

1) Revue du Nord, N° 2, première année, Avril 1835.

chises dont l'épiscopat avait doté Genève. Vous les verrez, ces saintes libertés, violées, étouffées, détruites dans le sang; les têtes des patriotes qui avaient cru échapper à la tyrannie d'une maison royale trop catholique pour être despote, tomberont une à une. Pierre Vandel, Berthelier, Ami Perrin, François Favre, seront obligés de se courber devant un Abel Poupin, qui les traitera, en chaire, de chiens et de « galaufres »; de paraître devant un consistoire de papes marchands, pour rendre compte de leur foi, de demander l'absolution à quelque moine apostat, chassé de son pays pour vol ou paillardise, de faire amende honorable en face de réfugiés, bourgeois de Genève par la grace de Calvin, au même prix que le bourreau, c'est à dire gratuitement. Les femmes de ces patriotes seront insultées au temple, repoussées de la table de la communion, mises en prison pour avoir dansé ou pour avoir vu danser: cela est écrit dans le procès: échafauds, glaives et bûchers, voilà le spectacle que, pendant sa théocratie de 24 ans, Calvin donnera à la ville qui l'avait accueilli, lui, dit M. Galiffe, banni de tous les pays « qu'il cherchait à s'assujettir ». 1)

En quittant le conseil, le temple, la rue, nous suivrons Calvin dans son logis à Strasbourg et à Genève; nous étudierons l'homme privé, et nous verrons s'il mérite les louanges de Bèze. Farel et Bèze, voilà les seuls amis qui lui resteront fidèles; tous les autres s'éloigneront, exilés volontaires ou martyrs de leur opinion, pour se soustraire à ce despote bilieux qui veut imposer son joug à tout

1) Lettre à un protestant.

ce qui l'approche, briser tout ce qui lui résiste, flétrir tout ce qui le contrarie, hommes et croyances. A l'apôtre absolu du moi, nous demanderons ce qu'il a fait d'Ochino et de Gentilis ?

Beau rôle que celui du biographe de Calvin ! Qu'importe que le lecteur le lise avec des préventions, des préjugés ou des instincts malveillants ? L'historien n'a pas besoin de dire : ceci est un récit de bonne foi ; le greffier de la justice ne ment pas, nous écrirons sous sa dictée.

Ainsi Calvin dans toutes les phases de sa vie, Calvin adolescent aux écoles de Paris ; Calvin à Genève, avec Farel et Froment, quand le germe de la réforme se développe et mûrit ; Calvin banni, se mêlant, à Strasbourg, aux discussions religieuses des diètes de Worms, de Francfort et de Ratisbonne ; Calvin, au retour de l'exil, théocrate, théologien, législateur, dans toutes ses luttes avec les représentants du libre arbitre : Bolsec, Castalion, Gentilis, Servet et Gruet, et les apôtres exaltés des franchises nationales : Ameaux, Pierre Ami, François Favre, Berthelier ; Calvin, enfin, aux prises avec l'autorité représentée par Paul III, la Sorbonne et le clergé lyonnais. — C'est là toute notre œuvre.

Notre idée a été, dans l'*Histoire de Luther*, de réhabiliter la mémoire des intelligences qui se vouèrent à la défense de l'autorité. Nous avons voulu, dans la biographie de Calvin, prouver que le réfugié de Noyon fut funeste à la civilisation, à l'art, aux libertés.

Et cependant il faut bien avouer que nous n'avons pas dit la vérité tout entière : ce n'était pas faute de courage. Des hommes de vive foi et de haute intelligence, M. de Bonald entre autres, nous avaient blamé d'avoir reproduit dans notre *Histoire de Luther*, des pages transparentes

jusqu'à la nudité. Nous nous croyions encore dans cette Allemagne catholique, le pays du franc parler : nous avions tort. On ne nous adressera point ici le même reproche ; il a fallu nous montrer plus chaste que le Réformateur. Quand son langage sera trop libre, nous le ferons parler latin. Nous ne trahirons pas le texte : Calvin s'est traduit lui-même.

La critique, en rendant compte de notre premier ouvrage, a montré envers nous une bienveillance dont nous ne saurions assez la remercier. Ce travail est la suite de celui que nous avons fait paraître ; puisse-t-il être acueilli avec la même indulgence ! En composant la Biographie du moine saxon, nous rassemblions les matériaux de l'Histoire de Calvin. Il n'est pas de dépôt littéraire, en Allemagne ou en France, que nous n'ayons visité. Gotha, Berne, Genève, nous ont fourni un grand nombre de lettres du Réformateur, en partie insérées dans l'ouvrage allemand de M. Paul Henry. 1) Pour la première fois nous imprimons en entier l'Epître de Calvin à Farel (1546), touchant Servet, dont l'existence a si longtemps été contestée, et que nous avons trouvée aux manuscrits de la bibliothèque royale à Paris. Lyon et Dijon nous ont donné quelques libelles en vers et en prose, publiés au XVIe siècle ; Mayence et Cologne, des pamphlets allemands sur les disputes dogmatiques de la réforme et du protestantisme ; Bâle, Berlin, Darmstadt, dans des journaux ou revues littéraires et scientifiques, beaucoup de faits curieux ; Schroeckh, Plank et Müller, d'intimes appréciations d'hommes et d'évènements.

Admiration et amour pour le principe catholique, c'est le double sentiment qui a inspiré cette Histoire.

1) L'Alphabet manuscrit de Calvin, placé à la fin du deuxième volume, appartient à cet historien.

Nous dononns ici un aperçu des sources où nous avons puisé :

a) SOURCES PROTESTANTES ET RÉFORMÉES.

ANCILLON, Vie de Guill. Farel.

BAYLE, Dict. historique.

BÈZE (Théodore), Histoire de la vie et mort de feu M. Jean Calvin, fidèle serviteur de J.-C., Genève, Pierre Choult, 1657. — De Cœna contra Westphalum.

Bretschneider (Carl Gott.), Ueber die Bildung und den Geist Calvins und der Genfer Kirche.

BUCER, De Regno Christi et opera varia.

CALVINI, Opera et Epistolae. Var. edit.

CARLSTADT (And.), Opera varia.

CASTALION, contra libellum Calvini quo ostendere conatur Hæreticos jure gladii coercendos esse.— Attribué aussi à Bellius.

CLÉMENT (David), Bibliothèque curieuse, historique et critique. Leipzig, in-4, 9 vol.

DRELINCOURT, La Défense de Calvin contre l'outrage fait à sa mémoire, dans un livre qui a pour titre : Méthode la plus facile pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise, par le cardinal de Richelieu.

FAZY (James), Essai d'un Précis de l'Histoire de la République de Genève, 2 vol., Genève, 1838.

Feßler, Ansichten über Religion und Kirchthum. 1807.

FREHERUS (Paul), Theatrum virorum eruditione singulari clarorum, 2 vol. in-folio.

GABEREL, Calvin à Genève, in-8., 1836.

GALIFFE (J.-A.), Notices généalogiques sur les familles genevoises, 3 vol. in-8. Genève, 1831-1836.

GROTIUS (HUGO), Votum pro pace.

GRENUS, Fragments biographiques et historiques, extraits des registres du conseil d'état de la république de Genève, de 1535 à 1792, 2 vol. in-8.

HAAG, Vie de Calvin, à l'usage des écoles, in-18, 1840.

Henke (Prof. Dr. Heinrich), Allgemeine Geschichte der christl. Kirche nach der Zeitfolge, 1799, in-8.

HESS, Vie de Zwingle, in-8.

Paul Henry, Das Leben Johann Calvins des großen Reformators. 2 vol. in 8. Hamburg. 1835.

HOSPINIANUS, Historiae sacramentariae, in-fol.

Kirchhofer, Farels Leben.

LETI (Greg.), Notitia della vita di Giov. Calvino.

LIEBE, Diatribe de Pseudonymia Calvini, Amst.

LUTHERI, Opera varia.

MELANCHTHONIS, Epistolae.

Menzel (Karl, Ad.), Neuere Geschichte der Deutschen.

MORI (Alexander), Oratio Genevae habita.

Mosheim, Geschichte des Spanischen Arztes Servede, und neue Nachrichten, in-4. 2 vol.

MACCRIE (Thomas), Histoire du progrès et de l'extinction de la reforme en Italie au 16ᵉ siècle, in-8, Paris, 1831.

Müller (Johannes von), Minerva, 1809 et suiv.

Plank, Geschichte unseres protestantischen Lehrbegriffs, 1781.

— — Worte des Friedens.

RUCHAT, Histoire de la reformation Suisse, in-12. 6 vol.

SCHELHORN (J. Georg.), Amœnitates Hist. Eccles. Francf. 1732, in-8.

Schlosser, Leben des Th. Beza und des P. Martyr.

Schröckh (Prof. Joh. Matth.), Christliche Kirchengeschichte seit der Reformation.

SCOTT (John), Calvin and the Swiss Reformation. London, 1833.

SENEBIER, Histoire littéraire de Genève, t. 1. art. J. Calvin, et catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de Genève.

SERVET (Michel), Christianismi Restitutio, in-8. 1)

Tischer, Calvins Leben, Meinungen und Thaten, Leipzig, 1794.

WESTPHAL, Opera varia, Hamburg.

b) SOURCES CATHOLIQUES. 2)

BAUDRY, l'abbé de, La Religion du cœur, in-12, 1839.

BRIEGER (Julius), Flores calvinistici descripti ex vita Roberti Dudlei, Joh. Calvini, Thomae Cranmeri, Joh. Knoxii, Neapoli, 1585.

BOLSEC (Hierosme), médecin à Lyon, ¡Histoire de la vie,

---

1) L'exemplaire dont nous nous sommes servi et que possède la bibliothèque royale, appartint à Colladon, un des juges de l'Espagnol.

2) Nous n'avons admis les témoignages catholiques qu'autant qu'ils étaient appuyés par des écrivains protestants ou réformés.

mœurs, actes et mort de J. Calvin, recueillis par ... Paris; chez Guill. Chaudiere, rue St. Jacques à l'enseigne du Tems et du Sauvage, in-12, 1578.

— Histoire de la vie et mœurs de Th. Bèze, Paris, chez le même, 15

CORNAEUS (Melchior), Manes Lutheri et Calvini judicati. Herbipoli, 1651.

DAMIANUS (G.-F.), Synopsis vitae, missionis, Miraculorum et Evangeliorum Mart. Lutheri et J. Calvini, quinque tantum constans capitibus, Posonii, 1"54.

DESMAY (prêtre, Dr. en théologie), Remarques sur la vie de J. Calvin, hérésiarque, tirées des Registres de Noyon, Rouen, 1657.

ECKIUS, Apologia pro reverendiss. illustr. Principibus Catholicis ac aliis ordinibus Imperii, adversus Mucrones et Calumnias Buceri super actis Ratisponae. Parisiis, 1543, in-12.

GAILLARD, Histoire de François premier, t. 7 et 8, Paris, in-12, 1769.

Höninghaus, Das Resultat meiner Wanderungen durch das Gebiet der protestantischen Litteratur, in-8. Aschaffenburg, 1835.

JUSSIE (Jeanne de), Relation de l'apostasie de Genève, in-12 Chambery, 1611.

LESS (Leonard), Posthumum Calvini stigma in tria lilia sive tres libros dispertitum, a Rhetoribus coll. Societatis Jesu. Bruxellis, 1611.

MAUDUIT, Response au livre intitulé : Défense de Calvin composée par le sieur Drelincourt, ministre de Charenton, Lyon, petit in-8, 1669.

RAEMOND (Florimond de), Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle. Rouen, 1622, in-4.

RICHELIEU (le cardinal de), Méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise, Paris, in-fol. 1651.

ROMAEUS (Nicolaus), J. Calvini Noviod. nova effigies, centum coloribus ad vivum expressa, auctore Nicolao Romaeo Brugensi, e societate Jesu, qua Sancti Thomae theologia strictim attingitur, Calvini tota fuse refutatur. Accedit digressio de praedestinatione et justificatione, idem Calvini confessio ex equuleo. Antwerpiae, 1621.

SADOLETI, Opera.
SOULIER, Histoire du Calvinisme, Paris, 1686, in-4.
VASSEUR (Jacques Le), Annales de la Cathédrale de Noyon, Paris, 1633, 2 vol. in-4.

c) JOURNAUX ET FEUILLES LITTÉRAIRES ALLEMANDS.

Allg. K. Zeitung.
Baseler wissenschaftl. Zeitschrift.
Darmst. Allg. K. Z.
Homiletisch-liturgisches Correspondenzblatt.
Literarisches Conversationsblatt.
Theol. Literaturbl. zur Allg. K. Z. 1)

1) Nos textes ont été reproduits avec l'orthographe et la syntaxe de l'époque. Nous avons écrit : Budée au lieu de Budé, Beaudoin pour Baudouin, d'après l'orthographe de Calvin ; Kaufmann pour Kauffmann, d'après les manuscrits du temps.

CHAPITRE I.

PREMIÈRES ANNÉES DE CALVIN. 1509 — 1529.

Naissance de Calvin. — Ses parents. — Gérard son père le destine à l'étude de la théologie. — La famille Mommor. — Calvin à Paris, chez son oncle Richard. — Mathurin Cordier. — Farel. — Retour à Noyon.

« En 1509, le 10 de juillet, naquit à Noyon Jean Calvin 1), dans la maison où pend à présent l'enseigne du cerf, et que son père s'était acquise au marché au bled. Il fut baptisé à Ste-Godeberte, et eut pour parrain le chanoine Jean de Vatines.— Je retiens mon baptême, disait souvent Calvin à Bèze, et renonce le crême 2).

« Gérard, son père, natif de Pont-l'Evêque, esprit ardent et des mieux entendus en la plus fine pratique et algèbre des procès, qui se fourra partout et

1) Voyez aux *Pièces justificatives*, n° 1, la PSEUDONYMIE de Calvin.

2) Bèze, Vie de Calvin, p. 8.

brigua grandement les affaires, ne manquait ni de diligence ni d'invention : notaire apostolique, procureur fiscal du comté, scribe en cour d'Eglise, secrétaire de l'évêque, et promoteur du chapitre.

« Gérard eut deux femmes, la première nommée Jeanne-le-Franc, native de Cambray, fille d'un tavernier qui s'était retiré à Noyon, belle personne, mais d'assez mauvais bruit. D'icelle il eut six enfants, quatre fils et deux filles; l'aîné eut nom Charles, le second Jean, le troisième Anthoine, le nom du quatrième n'est su, d'autant qu'il décéda fort jeune. Les deux filles furent mariées en l'Eglise catholique, dont l'une fit sa demeure à Noyon, et eut une fille mariée à Luc de Molle, fourbisseur, demeurant à Compiègne; de ce mariage, naquirent deux enfants, à savoir : Anthoine et Marie. Anthoine, fourbisseur, décéda à Noyon, bon catholique, le troisième dimanche de l'avent, en 1614. Marie épousa un nommé Bruyant, de Compiègne, et eut un fils, Adrien, ci-devant hôte du Lion-d'Argent, à Chartres, près du mont Héry. Anthoine de Molle eut deux enfants, Luc et Marie. Luc fut maître chirurgien au Faubourg de Saint-Germain-des-Prés; Marie fut femme de Jean Fauquet, maître boulanger de la ville de Noyon 1). »

C'est l'abbé Jacques le Vasseur, chanoine et doyen de l'Eglise de Noyon, qui nous donne ces détails

1) Annales de l'Eglise de Noyon, par Jacques le Vasseur, in-4°, p. 1156. — « Jacques Desmay et Jacques le Vasseur, docteurs de Sorbonne, ont donné un journal fort exact de la vie de Calvin, jusqu'à sa sortie du royaume, et cela tiré des registres de Noyon » Drelincourt.

qu'il avait extraits des registres de la cathédrale. Il ajoute tout bas :

« Damoiselle Jeanne de Bure, femme d'honorable homme feu maistre Claude Geuffrin, Françoise Maresse, mère de M. Vincent Wiard, président au grenier à sel, et Hélène Hanet, femme de feu M. Wallerand de Neufville, orfèvre à Noyon, la plus ancienne de la ville, naguère vivante, ont plusieurs fois déclaré avoir entendu rapporter à leurs mères, qu'elles étaient présentes à l'accouchement de la mère de Jean Calvin lorsqu'elle l'enfanta, et qu'avant la sortie de l'enfant, sortit du ventre de la mère une quantité de grosses mouches : présage du bruit que Jean devait faire dans la chrétienté 1). »

Vers ce temps à peu près, un enfant qui devait troubler le monde, allait mendiant son pain de porte en porte, sur la route de Magdebourg, et chantant à l'ame qui lui jetait un grœscheb, la chanson du bon Dieu 2); c'était Martin Luther, le fils de Hans Luther, paysan du village de Mœhra, dans la province de Saxe. Jean Calvin ne devait pas être soumis à d'aussi rudes épreuves.

Son père le destinait à l'étude de la théologie 3) : il lisait dans l'avenir, car il était homme de conseil et de jugement 4). L'œil limpide et proémi-

---

1) Voyez *Pièces justificatives*, n° 2.

2) Mathesius: In seinem vierzehnten Jahre kam er nach Magdeburg in die Schule. Alda ist dieser Knabe nach Brod gangen, und hat sein panem propter Deum geschrien.

3) Theologiæ me pater tenellum adhuc puerum destinaverat.

4) Erat is Gerardus non parvi judicii et consilii homo. Beza.

nent de l'enfant, son front large, son nez à inflexions douces comme les anciens l'aimaient à leurs statues, ses lèvres plissées par le dédain et la moquerie, son teint plombé et bilieux, étaient des indices de ruse, de finesse et de sagacité. Quand à la bibliothèque de Genève, vous rencontrez l'image de Luther à côté de celle de Calvin, tout aussitôt vous devinez les facultés psychologiques des deux réformateurs. L'un, avec sa figure fleurie, où le sang court et bouillonne; son regard d'aigle et ses chairs brillantes d'un coloris tout vénitien, doit représenter l'éloquence populaire, la force brutale, l'enthousiasme lyrique. A lui la tribune, la place publique, le cabaret. L'autre, avec sa face d'anachorète, usée par les veilles ou les maladies; ses chairs fannées, ses yeux vifs, son teint de cadavre, ses os saillants et qui percent la peau 1), figurera l'analyse, la dialectique, le syllogisme, l'argumentation : c'est l'homme de l'école, du temple, du cabinet, le théologien diplomate, le renard qui a mis pour se déguiser la calotte du moine.

Gérard Calvin était pauvre. Sa place de procureur fiscal lui rapportait à peine 700 livres de rente, et il avait une femme et six enfants à nourrir; mais la noble maison des Mommor venait à son secours dans les moments de détresse, quand l'hiver était trop rigoureux, que le pain était trop cher, que la famine désolait Noyon. Alors, tous les Calvin, père, mère, enfants, se réfugiaient sous l'aile de cette autre

---

1) Colore subpallido et nigricante, oculis ad mortem usque limpidis, quique ingenii sagacitatem testarentur. Beza, His. Calv.

providence, qui leur donnait du pain et des vêtements. On voudrait que Jean, quand il s'essaie aux lettres humaines, se rappelât avec plus d'attendrissement le bon pasteur de Noyon. Calvin, il est vrai, au sortir de l'enfance, a dédié son commentaire sur Sénèque, « au saint, au pieux Hangest, abbé de Saint-Eloy », un membre de la famille Mommor; mais c'est là tout : et, pourtant, il avait trouvé dans cette maison outre le pain matériel, le pain de vie dont il était alors si avide. La famille des Mommor avait pris soin de l'ame et du corps de leur protégé. Elle lui avait donné pour précepteur le maître de ses enfants. C'est chez elle que Calvin ouvrit sa première grammaire latine, et comme il le dit, qu'il reçut la première discipline de la vie et des lettres 1).

Ainsi, c'est un toit catholique qui abrite l'enfance de Calvin; c'est au foyer des Mommor qu'il se réchauffe, à leur table qu'il s'assied, avec leurs enfants qu'il joue et s'instruit; c'est à leurs livres qu'il va boire les premières gouttes « du lait » des bonnes lettres, ainsi qu'il le nomme lui-même. Et un jour, quand ces images d'enfance se seront effacées, qu'il sera puissant, élevé, que toute une nation l'écoutera, il oubliera la manne de Noyon, et la main qui la distribuait; et dans son humeur puritaine, il damnera quiconque aura adoré Baal — Baal, c'est à dire le Dieu qu'invoquait son protecteur, l'abbé de Hangest, que les enfants Mom-

1) Verum etiam magis, quod domi vestræ puer educatus, iisdem tecum studiis initiatus, primam vitæ et literarum disciplinam, familiæ vestræ nobilissimæ acceptam refero. Calv., Præfat. in Senecam, ad sanctiss. et sapientissimum Præsulem Claudium Hangestium, abbatem divi Eligii.

mor ses condisciples priaient chaque matin dans cette maison de charité, qui ne sera plus à ses yeux qu'un nid affreux de papistes.

Le professeur de la maison Mommor était un homme habile, qui donna à son élève tout ce qu'il possédait : une phraséologie abondante, mais sans relief; un idiome cousu d'archaïsmes provinciaux, et aux couleurs de toutes les gloires littéraires de ce temps-là : grecque, latine, française : instrument sans taille ni contours, dont l'écolier pourrait se servir contre un pédant de collége, mais jamais contre un homme du peuple. Ajoutez quelques lambeaux de prosodie et de poésie latine, et vous aurez tous les trésors littéraires que Calvin tira de cette maison : c'était beaucoup pour un enfant. On le destinait à l'état ecclésiastique, comme vous savez. Avec quelques centaines de livres tournois, que lui donnèrent ses bienfaiteurs, il acheta, le 15 mai 1521, la prébende de la Chapelle de Notre-Dame de la Gésine.

Il avait alors douze ans. « Sous un corps sec et atténué, il faisait montre déjà d'un esprit vert et vigoureux, prompt aux reparts, hardi aux attaques; grand jeûneur, soit qu'il le fît pour sa santé et pour arrêter les fumées de la migraine qui l'assiégait continuellement; soit pour avoir l'esprit plus à délivre, afin d'écrire, étudier et améliorer sa mémoire. Il parlait peu : ce n'étaient que propos sérieux et qui portaient coup; jamais parmi les compagnies, et toujours retiré 1). »

1) Florimond de Ræmond, Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle. Liv. 7, ch. 10.

L'œuvre du régent de Noyon était achevée, Calvin partit pour Paris qui était alors le rendez-vous des ames d'élite de la province. Ses chaires étaient occupées par des humanistes dont le nom était Européen. Aleandro avait brigué l'honneur de s'y faire entendre, en venant de Venise, la tête pleine de grec, de latin, de syriaque et de chaldéen : trésors qu'il avait amassés dans l'imprimerie d'André d'Asola. C'est là qu'aidé de quelques écoliers, il avait rassemblé les matériaux de son lexique grec.

La Sorbonne venait de soutenir une lutte avec l'apôtre de la réforme allemande, et elle en était sortie glorieuse, après avoir condamné la plupart des propositions du moine saxon: mais ce triomphe devait être cruellement expié! Mélanchthon, dont le nom était connu de toute la France littéraire, avait livré les sorbonistes parisiens aux moqueries des Allemands. Sa satyre, qui avait traversé le Rhin, et qu'on se montrait en cachette, remuait les écoliers: Alciati, qui enseignait alors à Bourges, pleura de joie en la lisant, et la compara aux plus fines comédies d'Aristophane. Le nom de Luther avait tout à coup retenti dans les colléges de la capitale. Louis Berquin, un ami de Farel, avait traduit en français le traité de la « Captivité de Babylone »; et un matin tous les élèves en droit, en théologie, avaient appris que le pape était l'antechrist annoncé par les prophètes, les moines des acolytes de Satan, les cardinaux des portiers d'enfer, les prêtres des paillards, les docteurs des ânes! Or, jugez de quel émoi dut être prise une ville comme Paris, toute pleine de

prêtres, d'évêques, de cardinaux, de moines et de sorbonistes ! La Sorbonne alla déterrer, dans le quartier St-Jacques, un docteur, Jose Clitowe, élève de Jacques le Fèvre, qui se mit à composer un traité contre le moine saxon, lequel eut un grand succès. C'est Bèze qui nous donne ces détails 1).

La théologie était alors la reine du monde ! Pour faire du bruit, elle avait pris tous les costumes : la robe rouge du cardinal, le camail de l'évêque, la soutane du prêtre, le froc du moine, l'hermine du magistrat, le bonnet carré du professeur, la cotte de mailles du guerrier, et jusqu'à des jupons de femme. Marguerite, la sœur de François Ier, faisait dans son hôtel, des modes, de la poésie, du dogme et des contes libertins. Elle chantait :

La mort est chose heureuse
A l'âme qui de luy est amoureuse (Dieu).
O mort ! par vous j'espère tant d'honneur,
Qu'à deux genoux, en cry, soupir et pleur,
Je vous requiers, venez hâtivement
Et mettez fin à mon gémissement.
O heureuses ames, filles très saintes,
En la cité de Jérusalem jointes,
Baissez vos yeux par misération,
Et regardez ma désolation.
Je vous supply que vous veuillez pour moi
Dire à mon Dieu, mon amy et mon roy

1) Luther ayant commencé d'écrire contre les indulgences de la croisade 1517, poursuivit plus outre, mettant en lumière son traité intitulé : De la captivité Babylonique. Ce qui amena la Sorbonne à le condamner comme hérétique l'an 1521, et à écrire finalement contre lui un livre intitulé : Anti-Luther, duquel fut auteur un nommé Jose Clitowe, disciple de Jacques Fabri, mais non pas de l'opinion de son maître. Bèze, Hist. eccl., t. I, p. 5.

Luy annonçant à chasque heure du jour
Que je languis pour lui de son amour.
O douce mort, par cet amour venez,
Et par amour à mon Dieu me menez 1).

---

1) Marguerite écrivit à diverses époques : 1° Nouvelles de la reine de Navarre; 2° Les marguerites de la Marguerite des princesses, avec quatre mystères ou comédies pieuses, et deux farces; 3° Le triomphe de l'agneau; 4° des Chansons spirituelles; 5° Le miroir de l'ame pécheresse. Elle avait choisi d'abord pour devise une fleur de souci, avec ces mots : Non inferiora secutus; plus tard, un lis avec une marguerite : Mirandum naturæ opus.

Voici quelques vers de l'ouvrage incriminé par la Sorbonne.

Marie dit à Jésus :

O quel repos de mère et filz ensemble !
Mon doux enfant, mon Dieu, honneur et gloire
Soit à vous seul et à chacun notoire
De ce qu'il plait à votre humilité,
Moy, moins que rien, toute nihilité,
Mère nommer : plus est le cas estrange,
Et plus en ha votre bonté louange 1).

A JÉSUS SAUVEUR ET JUSTIFICATEUR.

O mon Sauveur par Foi je suis plantée,
Et par amour en vous jointe et entée.
Quelle union, quelle bienheureuseté,
Puisque par Foi j'ai de vous seureté.

Donc Monseigneur, qui me condamnera :
Et quel juge jamais me damnera,
Quand celuy-là, qui m'est donné pour juge
Est mon espoux, mon père, mon refuge ?

Jésus Christ qui est mon Redempteur
Qui par sa mort nous a restitué
Notre heritage, et s'est constitué
Notre advocat, devant Dieu présentant
Ses merites : qui sont et valent tant,
Que ma grand depte en est si surmontée
Que pour rien n'est en jugement comptée.

1) Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre 1547, p. 34, 51, 59, 68.

Et le cantique achevé, elle lisait à la duchesse d'Etampes les amours adultères ou incestueux de quelque bourgeois de Paris ou de quelque nonne de province, ou à son directeur Guillaume Roussel une satyre contre la Sorbonne qui avait eu l'audace de défendre le miroir de l'ame pécheresse, au grand scandale de ses filles et de ses caméristes : « princesse d'excellent entendement, dit Bèze, et pour lors suscitée de Dieu pour rompre autant que faire se pouvait les cruels desseins d'A. Duprat, chancelier de France et des autres incitant le roi contre ceux qu'ils appeloient hérétiques 1) ». Ce chancelier Duprat était un magistrat inflexible, doué d'une vue profonde, d'une raison exquise, et qui avait eu le grand tort de deviner les projets des deux femmes, la reine de Navarre et la duchesse d'Etampes, qui voulaient convertir François I[er] 2), parce que « la rigueur des règles de l'Eglise, et surtout cette gêne de la confession contrariaient leur conscience 3). »

La cour du roi de France était l'asile et comme le

Quand vos vertus, mon Sauveur, présentez
Certes assez justice contentez,
Et sur la croix par vôtre passion
En avez fait la satisfaction.

Moy doncques ver de terre, moins que rien
Et chienne morte, ordure de fiens,
Cesser dois bien parler de l'altitude
De ceste amour.

1) Bèze, Hist. eccl., t. I, 5.

2) Und sie sowohl als die Maitresse des Königs, die Herzogin von Etampes, führten den König fast bis zum evangelischen Glauben. Das Leben Johann Calvins, von Paul Henry. Hamburg, 1835, t. I, p. 18.

3) Florimond de Ræmond, liv. VIII, ch. III, p. 347.

rendez-vous de toutes les gloires du temps, des gloires littéraires surtout que ce prince aimait et protégeait. On y voyait Guillaume Budée « qui fut si heureux en son érudition de trouver un roi d'excellemment bon esprit et grandement amateur des bonnes lettres, auquel l'écrivain dédia cet excellent livre : Commentaires de la langue grecque, et qui persuada au prince que les trois langues se devaient lire ès écoles et universités de son royaume, et de bâtir un magnifique collége de trois langues 1) » ; Iehan du Bellay, qui aimait d'un amour si vif Horace, qu'il le plaçait sous son chevet ; Ramus, qui devait mourir si misérablement à la St-Barthélemy ; Scaliger, qu'on nomme sans autre éloge ; Melchior Wolmar, un de ces jurisconsultes que Luther poursuivait au cabaret de Wittenberg de ses mordantes ironies, « épilogueurs de mots, disait-il, qui referaient au besoin le Pater ». Vous y trouviez encore Guillaume Cop, Pierre de l'Etoile, « qui tous se mêloient de grec et tant soit peu d'hébrieu, au grand déboire de la Sorbonne, ajoute malignement Bèze, laquelle s'opposa à tout avec une si grande furie, que si l'on eût voulu croire nos maistres, estudier en grec estoit une des plus grandes hérésies du monde. » Calomnie gratuite, car la plupart des sorbonistes savaient à la fois l'hébreu et le grec 2). N'admirez-vous pas les voies de Dieu

1) Théodore de Bèze, Histoire ecclésiastique, citée par Paul Henri.

2) Voyez l'écrit de la Sorbonne au sujet de la dispute de Luther et Eck à Leipzig. Luther, avant sa condamnation, appelait la Sorbonne : la mère et la nourrice des bonnes lettres. T. I de sa correspondance, publiée par de Wette.

qui, suivant Bèze, suscite une femme galante pour réformer l'œuvre religieuse, et retire l'entendement à des hommes comme les sorbonistes qui ont blanchi à méditer l'Ecriture!

Aux humanistes, aux poètes, aux lettrés, venaient se mêler les théologiens. On remarquait surtout Jacques le Fèvre d'Etaples, qui avait tout récemment publié son Exégèse sur les Epîtres de saint Paul, et qui préparait alors dans le silence de la solitude sa traduction française de la sainte Bible. En ce moment même Luther annonçait que jusqu'à sa venue, la Bible était un livre proscrit parmi les catholiques, et maître Jean Mathésius, le disciple du moine saxon, se lamentait sur les chaînes auxquelles la papauté tenait liée la chrétienté, en lui déniant la parole de Dieu 1). Abominable mensonge que réfutent assez les commentaires de Cajetano sur les psaumes, les fragments de nos livres sacrés, traduits à Venise, à Rome, à Florence, et la translation de la Bible, par maître le Fèvre 2). Parmi les courtisans de la science on distinguait encore Guillaume Farel, Arnaud Roussel et Gérard Roussel, qu'un évêque de Meaux, monseigneur Briçonnet, avait appelés pour travailler à répandre, dans son diocèse, le goût des lettres humaines. Ce prélat, animé de bonnes intentions, s'était trompé sur le choix des ses instruments;

---

1) In den Predigten des Magister Mathesius. Historien von des Ehrwürdigen in Gott seligen M. Luther Anfang, Lehre rc., durch Magister Mathesius, 1627, p. 28, cité dans l'édit. d'Arnim, 1827.

2) Voyez dans le deuxième volume le chapitre qui a pour titre : LA BIBLE.

la plupart de ces théologiens s'étaient infatués à Strasbourg d'idées hétérodoxes sur la liberté , la grace , la justification, et les œuvres , et en étaient sortis, les uns conquis à l'idée luthérienne , d'autres au zuinglianisme, quelques uns aux opinions de Bucer. Pas un n'avait de symbolique uniforme, et tous rêvaient la réforme du catholicisme, par l'immolation de l'autorité au sens individuel, de la parole traditionnelle à l'interprétation privée, de la figure à la réalité, de la conscience éclairée par l'enseignement du pasteur, à l'illumination capricieuse de l'Esprit-Saint.

Donc c'est parmi ces théologiens, trempés de doutes et d'incrédulité, d'amour de nouveautés, et d'orgueil, que Calvin adolescent allait bientôt se trouver ! C'est au milieu de factions religieuses de toutes couleurs qu'il devait un jour chercher la vérité.

Il descendit chez son oncle Richard, serrurier, près de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois 1). C'était un honnête ouvrier que Richard Calvin , qui nourrit et hébergea le fils de son frère plusieurs années de suite, à ses frais. L'enfant avait une petite chambre qui donnait sur l'église, dont les chants le réveillaient le matin. Les deux fils Mommor qui accompagnaient leur condisciple, l'avaient quitté sur le seuil de la boutique du serrurier, et étaient allés se loger dans la rue Saint-Jacques. Cette séparation ne brisa pas leur amitié d'enfance. Ils se retrouvaient

1) Hæc causa fuit cur pater eum quam doctissimum fieri cuperet, mitteretque Lutetiam, et Ricardo fratri commendaret, in vico divi Germani.

Pap. Masso.

chaque jour au collége de la Marche, à la leçon du professeur, et le dimanche ou les jours de fête, à la table de quelque grand seigneur, allié de la famille Mommor, ou dans les jardins du collége, se promenant ensemble, et repassant dans leur mémoire toutes les belles leçons de la semaine. Richard Calvin le serrurier, fier des succès de son neveu, car l'enfant en avait et de bien beaux, continuait d'aller tous les matins à la messe de sa paroisse, de faire maigre le vendredi et le samedi, de dire son chapelet, de jeûner aux quatre temps : pratiques dont l'écolier se moquait. Car Jean à quatorze ans avait lu déjà quelques uns des livres de Luther, et le doute était entré dans son ame, puis l'inquiétude et le tourment. Il enviait le repos dont jouissait le pauvre ouvrier, et ce repos le fuyait. Ce n'était pas, cependant, un grand secret que cette paix intérieure; son oncle le lui eût dit volontiers : croire et aimer était toute la science du forgeron.

Le professeur du collége de la Marche était Mathurin Cordier 1), qui avait fait des écrivains latins de l'ancienne Rome, ses amis, ses hôtes et ses dieux : « fort bon personnage, de grande simplicité, et fort songneux en son estat; lequel depuis a usé sa vie en enseignant les enfants tant à Paris qu'à Nevers, Bordeaux, Genève, Neuchastel, Lausanne, et finalement

1) Maturinus Corderius sp ctatæ tum probitatis, tum eruditionis vir. Beza. Ses dialogues ont été long temps dans les mains des écoliers. Il s'essaya à la poésie française dans des hymnes spirituelles, de la force, à peu près, des cantiques de Marot. (Lyon, 1552.)

de rechef à Genève, où il est mort cette année 1564, en l'aage de 85 ans, instruisant la ieunesse en la sixième classe » 1). Véritable esprit révolutionnaire, qui, après avoir jeté un salutaire désordre dans l'enseignement, aurait voulu traiter le catéchisme comme un rudiment. Il était en chaire élégant et fleuri ; sa phrase, quelque peu familière, sentait l'antiquité; poète après sa leçon, il laissait au sortir de classe tout l'olympe païen pour chanter quelque hymne au Seigneur. Ces chants, que Sadolet n'aurait peut-être pas désavoués, n'avaient pas toujours le parfum d'orthodoxie que le savant italien a su mêler à l'ambroisie païenne. Cordier penchait pour les nouveautés allemandes, parce que c'étaient des doctrines nées d'hier, et que ceux qui les propageaient entendaient à merveille la langue d'Homère ou de Virgile. Il ne connaissait pas encore les œuvres poétiques de Bembo, de Bibiena, de Sadolet; son regard s'arrêtait à Bâle, où OEcolampade, Capito, Erasme, ressuscitaient l'antiquité, et jamais ne traversait les Alpes, pour contempler les statues antiques sortant de terre, et chantées à leur réveil en grec, en latin, en hébreu. Quand l'Allemagne essayait quelque glose nouvelle sur un texte de l'Ecriture ; qu'elle poursuivait l'obscurantisme monacal dans les petites lettres de Hutten; qu'à Wittenberg, elle écoutait, ravie, les commentaires de Mélanchthon sur Aristophane, ou qu'elle se prenait dans le couvent des Augustins d'Erfurth à la parole colorée de Luther : Mélanchthon, Erasme, Hutten, brillants météores

1) Bèze, Vie de Calvin.

de la renaissance ; l'Italie suscitait Machiavelli, annaliste à la manière de Tacite, Arioste, poète comme Homère, Guicciardini, historien, souvent aussi chaud que Salluste ; le Tasse, que Platon n'aurait pas eu la force de bannir de sa république, Michel-Ange, Raphaël, Benvenuto Cellini. Beau ciel de poètes, de peintres, de sculpteurs, d'historiens, de ciseleurs, d'orateurs, qui s'ouvrait à chaque heure du jour, et d'où s'envolait quelque divinité qui allait s'abattre à Bourges, sous le nom d'Alciati, pour y porter la science du droit; à l'université de Paris, sous celui d'Aleandro, pour y répandre la langue hellénique.

Ce spectacle était fermé pour Cordier, qui ne voulait pas voir, et qui s'obstinait à prophétiser le réveil prochain de l'esprit, quand l'Italie, grace à la papauté, avait déjà des poètes épiques 1).

Le professeur du collége Montaigu, sous lequel Calvin étudia la dialectique ne ressemblait en rien au régent de la Marche: c'était un espagnol attaché à sa foi, et cloué à Aristote, son idole, malgré tous les sarcasmes que l'Allemagne lettrée répandait sur le philosophe de Stagyre 2). C'était alors la mode parmi les humanistes à foi douteuse, de ridiculiser

---

1) Qu'il nous soit permis de renvoyer nos lecteurs au chapitre de l'histoire de Luther, LÉON X, où nous avons décrit l'influence de ce pape sur les lettres.

2) Hispanum habuit doctorem non indoctum. A quo exculto ipsius ingenio, quod ei jam tum acerrimum erat, ita profecit, ut cæteris sodalibus in grammatices curriculo relictis, ad dialecticos et aliarum quas vocant artium studium promoveretur. Beza, vit. Calv.

Aristote, qui représentait l'autorité dans les écoles, comme la papauté la figurait dans le monde catholique. Du reste, Aristote devait plaire à Calvin, esprit pointilleux, retors, amoureux du syllogisme que Luther laissait en arrière, « comme Abraham faisait de son âne. » L'écolier de Noyon ne pouvait aimer Platon : son imagination était trop froide pour se prendre aux songes poétiques de ce moraliste.

C'est à cette époque que Calvin vit et connut Farel, ce puritain de la réforme, qui eût voulu établir le règne de son Dieu, par la flamme et l'épée, et dont Œcolampade avait essayé, mais en vain, de frotter les lèvres de miel, « ame menteuse, virulente, séditieuse 1), » ainsi que l'a peinte Erasme, qui devait la connaître. Farel, natif de Gap et fils d'un notaire appelé Fareau, venait de Bâle. « Zuingle, la chandelle ardente et luisante de Zurich, Haller, le vaisseau d'élection de Berne, et Œcolampade, la lampe de la maison de Dieu, l'avaient embrassé et reconnu pour frère 2)». Il promenait en Suisse son vagabond prosélytisme lorsqu'il arrive à Bâle et demande à disputer. Louis Berus, un théologien renommé de l'université s'y oppose, sous prétexte que les positions de l'étranger sentent l'hérésie. Farel les affiche à la porte du collége : le grand vicaire, le recteur de l'université défendent, sous peine d'excommunication, d'assister à cette dispute. Le sénat croit son autorité compromise et ordonne à tous les théologiens,

1) Habetis in propinquo novum Evangelistam Pharellum quo nihil vidi unquam mendacius, virulentius, aut seditiosius. Er., ep. XXX, lib. XVIII, p. 798.

2) Ancillon, vie de Farel, p. 197-198.

aux curés, aux écoliers, de se trouver au tournoi religieux, en déclarant que ceux qui n'y assisteront pas perdront le droit de se servir de moulins, et de fours, et d'acheter au marché leurs viandes et légumes 1). Donc le 15 février tout le monde théologique, qui a peur de mourir de faim, est à son poste. Farel soutient sa thèse, injurie, calomnie, s'emporte, et est obligé de quitter la ville qu'il maudit dans sa colère.

Calvin entrait alors dans sa 19e année. Le 27 septembre 1527 2), il fut pourvu de la cure de Marteville; il n'était que tonsuré 3). Quelques années plus tard, son père, qui était aimé de l'évêque, obtint pour son fils l'échange de cette cure contre celle de Pont-l'Evêque, « paroisse où son grand père faisait sa demeurance, où son fils Gérard fut baptisé. Ainsi baillait-on les brebis à garder au loup 4). » C'est encore ce bon abbé Claude de Hangest, qui le présente à la cure; cette fois, l'écolier a grandi, il est homme et il ne songe pas à bénir la main qui assure ainsi son pain pour l'avenir. Il n'a de joie que celle d'un enfant orgueilleux, qu'une seule thèse a fait curé de paroisse 5). Cherchez dans ses livres ou dans ses lettres, et vous ne trouverez aucune parole d'amour ou de reconnaissance pour ce nouveau

1) Melch. Adam in vitis Theol. exter. 113-114.

2) Moreri, article Calvin. Voy. Pièces justificatives N° 2.

3) Calvin ne fut jamais prêtre et n'entra dans l'état ecclésiastique que par la tonsure. Bayle. — Quo loco (Pont l'Evêque) constat J. ipsum Calvinum antequam Gallia excederet, nullis alioqui pontificiis ordinibus unquam initiatum, aliquot ad populum conciones habuisse. Beza.

4) Desmay, Actes du chapitre de Noyon, cité par Drelincourt, p. 168.

5) Paul Henry, t. 1., p. 34.

bienfait de la famille Mommor ! cœur froid, qui ne garde la mémoire que d'une injure. Oh ! comme nous préférons Luther à Calvin ! Chez le moine saxon, tout est passion, jusqu'à la reconnaissance. Au milieu de ses triomphes bien propres à enivrer une jeune tête, il a de douces souvenances pour Cotta, qui lui jeta la première aumône. Cette image de sainte femme qui vient se placer si souvent entre le pape et le docteur, a je ne sais quel charme qui semble adoucir les emportements du réformateur. Florimond de Ræmond a raison : « Calvin, après avoir vécu aux dépens du crucifix, oublia qui l'avait nourri et élevé 1). »

Il retourna à Noyon et prêcha quelquefois à Pont-l'Evêque 2). Calvin ne nous a rien dit dans ses lettres de ses adieux à ses compagnons de collége, à son régent Mathurin Cordier, et à son oncle le serrurier. Il y aurait eu là, pour Luther, une scène attendrissante à décrire, et le moine de Wittenberg ne l'aurait pas oubliée !

C'est vers ce temps qu'il se lia, dit-on, avec Robert Olivetan, son parent, qui travaillait alors à sa traduction française de la Bible : une de ces ames toutes pleines de doutes et que le Dante place dans les enfers....

> Ne fur fedeli a Dio, ma per se foro
> ....
> Misericordia e giustizia gli sdegna.
> Non ragioniam di cor, ma guarda e passa.
>
> Inferno, cant. 3.

---

1) Florim. de Ræmond, Histoire de l'hérésie de ce siècle.
2) Bèze.

CHAPITRE II.

LES UNIVERSITÉS.

L'Ecolier à l'université. — Location des chambres. — Quand doit-il payer son bail? — Droit qu'il a d'évincer tous locataires qui font du bruit. — N'est pas tenu aux prestations de service envers l'état. — Vêtements. — Livres de l'Ecolier insaisissables. — Droits civils de l'Etudiant. — Ne peut être excommunié. — Prière de l'Elève. — Conseils de Rebuffy.

Voici un monde nouveau que Calvin va bientôt venir habiter, et où nous allons l'accompagner. Les écoliers des universités formaient au 16[e] siècle, une société régie à la fois par le droit-canon, par la jurisprudence civile, et par les coutumes locales. Rassemblés des divers points de la France, ils apportaient à la ville où ils venaient étudier, des mœurs, un langage, des vêtements dont la forme était lente à s'effacer. L'étudiant, à cette époque, a quelque ressemblance avec celui du 19[e] siècle : tous deux insouciants, amoureux du bruit, querelleurs ; bons cœurs et mauvaises têtes. Au moyen-âge, l'opposition religieuse et politique qui ne pouvait avoir pour organes, ni des journaux, ni des livres, s'était réfugiée dans l'école.

L'étudiant, en 1500, c'est le vaudeville vivant, frondant le trône et l'autel, le monarque et le pape. En Saxe, quand la voix de Luther se fit entendre à Wittenberg, les écoliers coururent au collége, emportèrent les livres et les brûlèrent devant l'église de Tous les Saints, se croyant à jamais délivrés du joug de leurs régents. En France, ils accueillirent avec une joie enfantine les premiers missionnaires luthériens qui prêchaient l'abolition de l'abstinence des vendredis et samedis. Placés sous la protection des papes et des rois, nos étudiants jouissaient dans la vie civile et religieuse de priviléges dont ils étaient jaloux, et qu'on n'eût pu leur ravir impunément. Le tableau de ces franchises scholaires a été tracé par un professeur qui lisait à Montpellier, Pierre Rebuffy 1), au moment où Calvin vint étudier à Paris. Il nous a semblé que ce serait une curieuse étude de mœurs que celle de ces immunités octroyées pendant plusieurs siècles aux élèves des universités. Ce sont de précieuses images que celles qui nous reportent vers une époque où l'esprit humain marchait à une rénovation complète.

Donc nous sommes à Paris où l'écolier cherche une chambre, presque toujours dans le quartier latin et à proximité du collége qu'il fréquente. Dès qu'il a décliné son titre, le propriétaire est obligé de lui louer. Au besoin, l'écolier peut forcer le propriétaire d'expulser un locataire ancien 2).

---

1) Petri Rebuffi Monspessulani jusrisconsulti, in privilegia et immunitates universatum, doctorum, magistrorum et studiosorum, commentationes enucleatissimæ. Antuerpiæ, 1583, in-4°.

2) Qui si non inveniant domos, possunt compellere habentes ad illis locandum. Guill. de Cugno.

L'écolier, en donnant caution, peut contraindre également son maquignon habituel à lui louer un cheval, suivant cette maxime : que l'hôte qui a arboré les signes de l'hospitalité est tenu d'en remplir tous les devoirs 1). Si le cheval, frappé de verges, et non de l'étrier, est mort sous les coups, il en doit payer le prix. Mais si, faute d'avoine, l'animal s'est amaigri, il n'est tenu à aucun dommage, suivant le texte in Animalia; C. de cursu publico; lib. 12, et l'opinion de Platea, ainsi formulée — l'étudiant n'est pas obligé de bourrer d'avoine un cheval de location, attendu la modicité de ses revenus 2).

S'il ne trouve pas de répondant, il doit payer un guide ou coureur. Que si le maître de la maison demande trop cher de ses chambres, l'élève en appelle au recteur qui taxe le loyer 3). A Montpellier, c'était le juge parvi sigilli qui fixait le prix de la location, en vertu d'un privilége concédé à cette ville en 1322, au mois de janvier, par le roi Charles IV. A Paris, la taxe était arrêtée par deux magistrats choisis par l'université, assistés au besoin de deux citoyens, en vertu de la bulle de Grégoire IX, donnée à St-Jean de Latran, le 6 des Kal. de mai, et déposée dans les archives de ce corps savant.

Mais, quand l'écolier doit-il payer son bail ? S'il

---

1) Nam hospes postquam signa hospitii erexit, cogitur hospites recipere. Joc. Ruffus in l. cursum c. de cursu publico, lib. 12, arg. 4.

2) Nam studentes non solent equos locatos avena impinguare, cum modicum sit eis.

3) Panormit, in lib. de locat.

y a convention, l'acte oblige; au défaut de convention, la coutume fait règle.

Le maître qui, pour des motifs puissants, a besoin de sa maison entière, ne peut évincer l'écolier auquel il a loué, par la raison toute simple — que dans les villes d'université, il est souvent bien difficile à un étudiant de trouver à se loger ; qu'il ne faut pas lui faire perdre à chercher une chambre, un temps qu'il emploierait à l'étude, et que tout bon citoyen doit penser au bien de son pays avant de songer à ses commodités privées.

Innocent IV par une bulle donnée à Lyon, le second des nones de mars, et la deuxième année de son pontificat, avait défendu, sous peine d'excommunication, à tout maître de maison de louer une chambre déjà occupée par un étudiant ou un docteur.

Si le bruit du marteau d'un forgeron, de la roue d'un tourneur ou du chant d'un ouvrier, habitant sous un toit commun, empêchait l'élève de travailler, il pouvait faire donner congé à son voisin incommode, comme écrivent Barthole et Platea 1), et comme fit Pierre Rebuffy à l'égard d'un tisserand, textor, qui logeait à Montpellier près du collége du Vergier, et qui, levé avec le coq, chantait si haut qu'il étourdissait tous les professeurs 2). Ce privilége d'éviction s'étendait jusque sur le manipulateur d'odeurs capables de nuire à la santé de l'étu-

---

1) In lib. 1, in fine. Et solut. matr., in lib. 2; C. qui aetate, lib. 10, et lib. 1 de Excusat. artif.

2) Petri Rebuffi in privilegia et immunitates universitatum, etc., p. 12.

diant, suivant ce précepte : non licet alicui immittere in alienum quicquam, quamvis in suo possit facere quod libet (1), et parce que, fût-ce le diable même, on aurait le droit d'empêcher qu'il ne nous troublât ou ne nous empoisonnât au logis, comme le confirme Barba in C. 1. de prolat; si toutefois on pouvait trouver un valet assez osé pour faire au malin esprit pareille inhibition (2). Et ni le forgeron, ni le tourneur, ni l'homme à odeurs immondes, ne peuvent suspendre la sentence, exécutoire nonobstant opposition ou appellation.

Le père est obligé de payer au commencement de l'année scholaire au moins un mois de la pension de son fils qui, à la mort de l'auteur de ses jours, n'est pas tenu de rendre les livres qu'il en a reçus ni d'en imputer le prix sur la légitime, parce que le père est censé les avoir donnés spontanément. Si l'étudiant a contracté pendant ses études des dettes dans l'intérêt de la science, il n'est pas obligé, à la mort du chef de la famille, de les payer sur sa part de légitime, mais de satisfaire son créancier aux dépens de la communauté.

L'écolier doit écouter son maître en silence, ne jamais troubler la leçon par le bruit des pieds, des mains, de la voix, comme cela, dit le professeur Rebuffy, a malheureusement trop souvent lieu à l'un-

---

1 [illegible]

2 [illegible]

louse et à Orléans où les étudiants sont si turbulents que quand deux d'entre eux ont résolu d'interrompre une leçon, ils forcent le professeur à descendre de chaire 1).

Si un père peut battre son fils, le mettre aux arrêts, le tenir en prison pendant plus de vingt heures, jusqu'à ce qu'il demande pardon ; les docteurs, pères des étudiants, ne peuvent cependant les fustiger, parce que les écoliers, pour un coup en donneraient quatre 2), et que de doux traitements valent beaucoup mieux pour mener la jeunesse à résipiscence.

L'écolier ne pouvait être sous aucun prétexte distrait de ses études par des prestations de service pour l'état. En 1345, le 23 février, Philippe VI rendit l'ordonnance suivante :

« Que des biens desdictz maistres et escoliers ne prenes auculns biens quelz qu'ilz soient pour les garnisons de noz guerres ne pour nostre hostel, pour l'hostel de nostre chere compaigne la royne, ne pour nos enfants, ne pour aultres quelz qu'ilz soient de notre lignage, noz lieuxtenans, capitaines, connestables ou aultres veuillans ou soi disans avoir prinses a nostre royaulme, par quelque autorité que ce soit, mais tous les biens desdictz maistres et escoliers leur laisses paisiblement. »

L'étudiant avait droit de récuser pour examinateur tout docteur qui lui était suspect : le chancelier et les doyens veillaient à ce qu'aucun régent sous le poids de suspicion légitime n'entrât dans la salle d'exa-

1) Rebuffus, p. 124.

2) Quia forte ipsi, cum sint jam magni, redderent suis doctoribus quadruplum.

men. L'examen devait être consciencieux, doux plutôt que sévère « qui nimis emungit, elicit sanguinem. »

Il était défendu aux professeurs, aux bedeaux ou appariteurs d'accepter à diner des élèves qui commençaient à lire (faire des leçons), même dans les universités où l'habitude contraire avait prévalu, comme à Montpellier.

C'était une coutume dans les universités et surtout à Toulouse, à Poitiers, à Cahors, que les maitres ne reçussent aucun salaire des écoliers sans fortune, auxquels on devait même faire remise de toute somme qu'ils étaient tenus de payer. A Bourges, quand un pauvre plaidait contre la couronne, le roi était obligé de payer deux avocats, le sien et celui du pauvre (1), afin que le procès ne fût point une fiction.

On comparait alors l'étudiant au pauvre, parum habens, qui retourne au logis paternel la bourse vide.

Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat.

En 1295, le mardi après le dimanche de la Trinité, Philippe-le-Bel exempta les maîtres et les écoliers de l'université de Paris, de tout impôt envers l'état, même pour frais de guerre (2).

Les écoliers avaient le droit de porter des vestes courtes, vestes breves, et de la couleur qu'ils ai-

(1) Quod si pauper habet litem cum rege et non habeat unde faciat expensas, rex administrat advocatum ut veritas causæ servetur.

(2) [illegible], [illegible]

maient. En voyage, ils pouvaient avoir des armes au côté. A Avignon et à Montpellier, les clercs eux-mêmes avaient des souliers rouges, caligas rubras.

« Nous autres professeurs, disait Rebuffy, nous jugeons de l'esprit de nos élèves à leur accoutrement.

Plume au chapeau, signe de légèreté ;
Habit sévère, signe de demi-sagesse ;
Vêtements brillants, signe d'étourderie ;
Robe malpropre, signe de gourmandise.

« Veux-tu maintenant savoir quelle doit être la mise d'un écolier ? interroge Simache, le philosophe, il te répondra — que sa robe ne balaye pas la poussière, et que si elle traîne à terre, la boue n'y paraisse pas : c'est donc la couleur grise que tu dois affecter ; le gris dénote l'espérance. »

En cas d'offense grave envers un écolier, le juge pouvait poursuivre d'office. Pour protéger les étudiants, St-Louis rendit en 1229, au mois d'août, une ordonnance ainsi conçue :

« Que notre propositus ou celui de la justice ne mette la main sur un écolier ou ne l'envoie en prison, à moins que le délit ne soit de nature à exiger une prompte répression : alors notre justice l'arrêtera sans le frapper, à moins que le coupable ne se défende : on le remettra dans les mains de la justice ecclésiastique qui le gardera pour que satisfaction nous soit rendue » 1).

Les livres de l'écolier étaient insaisissables comme

---

1) Et tunc justitia nostra arrestabit eum in eodem loco sine omni percussione, nisi se defenderit, et reddet eum ecclesiasticæ justitiæ quæ eum custodire debet pro satisfaciendo nobis.

l'arme du soldat. Le créancier ne pouvait pas s'en emparer comme gage, il devait attendre que l'écolier eût achevé ses cours. « Car, disait le privilége, il importe que l'étudiant ait des livres qui l'aideront à accroître ou à améliorer ses facultés intellectuelles. La société est intéressée aux études de l'écolier, et le créancier par conséquent, comme membre de la communauté. Donc il doit prendre patience dans l'intérêt de la chose publique et attendre que son débiteur ait terminé ses études : ce qui est différé n'est pas perdu » 1).

Les Juifs qui, dans beaucoup de villes du royaume, pouvaient garder les objets volés qu'on leur avait vendus ou engagés, jusqu'à réclamation du légitime propriétaire qui devait restituer les avances faites, n'avaient pas le même privilége quand il s'agissait d'écoliers dépouillés de leurs livres par quelque domestique. Le livre reconnu, l'étudiant l'emportait sans désintéresser l'acheteur ou le gagiste. Défenses sévères étaient faites à tout individu tenant pension bourgeoise de garder des livres pour prix des dîners et repas.

Comme la femme, à raison de sa dot, avait privilége sur les biens du mari, de préférence à tout autre créancier ; ainsi dans toute distribution des biens d'un débiteur, l'écolier avait le même avantage, et cela dans l'intérêt des professeurs et régents de collége, dont on voulait assurer le traitement.

L'étudiant jouissait de tous les droits civils de la ville où il étudiait, bien qu'il n'y eût pas de domicile:

---

1) Quod differetur non auferetur.

on avait voulu l'arracher par ce privilége à la loi commune qui permettait à un citoyen de faire emprisonner pour réclamation d'un sou tout étranger, et de le détenir jusqu'à ce qu'il eût donné caution 1).

L'étudiant était dispensé de garder les portes de la ville même en temps de guerre ou de peste, de monter la garde ou de remplir d'autres charges imposées aux citoyens, en vertu d'une immunité concédée aux écoliers par Charles VI, le 12 juin 1419, à Pontoise, nonobstant toute charte de Normand 2).

Pendant tout le temps de leurs études, les écoliers ne payaient aucun de ces impôts connus sous le nom de gabelles. Philippe de Valois, en 1340, au mois de juin, avait rendu l'ordonnance suivante : En vertu de notre pleine puissance, voulons qu'aucun laïque de quelque condition ou dignité qu'il soit, bailli ou préposé, n'inquiète et ne moleste pour aucun prétexte les écoliers qui se rendent au collége ou en reviennent, ou ne leur fassent payer aucun impôt, sous titre de péage, tailles, coutumes, etc. Ce privilége fût confirmé par Charles V qui, le 26 septembre 1369, voulut que l'écolier fût dispensé de toute taxe, tam in aqua quam in terra... Les publicains qui exigeaient d'un étudiant un impôt qu'il ne devait pas étaient condamnés à des dommages-intérêts envers la partie, d'après un privilége con-

---

1) Quo cavetur quod cives, cum literis clamoris unius solidi, possint debitorem forensem etiam ad corpus non obligatum capi facere et in carceres detrudere, donec dederit fideijussores. Rebuffus. p. 305.

2) Bar. per. Mom. tex. in l. 1. C. qui aetate. lib. 10.

cédé par Charles VII à l'université de Paris, l'an 1460, le 25 novembre.

On conserve à Montpellier une charte de Charles VIII où le monarque prenant en considération les services rendus à la France par l'université de cette ville, et les peines des lettrés qui travaillent s péniblement à chercher dans l'étude la perle de la sagesse 1), affranchit les écoliers et les maîtres des droits de gabelle.

Le recteur de l'université de Paris et les procureurs s'assemblaient trois fois la semaine, les lundi, mercredi et vendredi à deux heures de l'après-midi, pour exercer ce qu'on appelait Jurisdictionem in suos; c'est à dire pour examiner ce qui regardait les charges des régents et bedeaux, les droits respectifs des écoliers, des propriétaires ou tenant pension, et régler ce qui avait trait aux lettres, aux manuscrits, aux reliures, aux enluminures 2).

Ni les maîtres, ni les élèves de l'université de Paris ne pouvaient être excommuniés. Innocent l'avait ainsi décrété : — Que nul n'ose donner ou promulguer sentence d'excommunication, même pour cause de meurtre contre tout recteur, maître, procureur ou écolier de l'université parisienne, sans une permission expresse du siège apostolique 3).

Le droit canon permettait à l'écolier d'étudier ou de lire les jours de fête, parce que si le jour consacré au Seigneur il est permis de réparer ou de construire

1) Margarita sapientiæ.
2) Robert Goulet in compendio. — Rebuffus. p. 233.
3) Rebuffus. p. 240-241.

des ponts dans l'intérêt public, à plus forte raison peut-on se livrer à une étude qui doit avancer le règne de Dieu. Le droit civil venait s'associer au droit canonique, et décidait que s'il est loisible en ce jour de s'adonner à des occupations sans lesquelles le monde cesserait de subsister, ergo peut-on s'abandonner à l'étude de sciences sans lesquelles le monde cesserait d'exister.

Voici une belle prière tirée de St-Thomas que l'étudiant pieux avait coutume de dire en se levant.

— O créateur ineffable, qui des trésors de votre sagesse avez formé neuf chœurs d'anges, que vous avez, dans un ordre merveilleux, établis au dessus du firmament; vous qui avez distribué avec tant d'ordre les sphères du monde! source de lumière, principe souverain des choses, daignez illuminer les ténèbres de mon entendement des clartés de vos rayons, et corriger cette double misère que j'apportai en naissant : l'ignorance et le péché. O vous qui rendez diserte la langue de l'enfant, instruisez ma langue et répandez sur mes lèvres les trésors de votre grace; donnez à mon intelligence de la perspicacité, à ma mémoire de la facilité, à mon esprit de la subtilité, à mon élocution de la grace et de l'abondance; soutenez mes essais, dirigez mes progrès et achevez mon enseignement.

Rebuffy, le professeur de Montpellier, qui ne manquait jamais de dire le matin l'oraison de l'ange de l'école, assure que ceux qui la réciteront dévotement, réussiront dans leurs études 1).

---

1) Et qui hoc fecerint, venient ad studiorum suorum frugem,

CHAPITRE III.

CALVIN A L'UNIVERSITÉ DE BOURGES. 1529 — 1532.

Mort de Gérard Calvin. — Lettre de Jean Calvin à Daniel. — Bourges, André Alciati. — Melchior Wolmar. — Retour de Calvin à l'étude de la théologie. — Théodore de Bèze. — Melanchthon et Bèze. — Système de la prédestination.— Retour de Calvin à Paris. — Prédications. — Le pouvoir sévit contre les réformés.

Les idées de Gérard Calvin étaient changées. Soit qu'il eût deviné les tendances religieuses de son fils; soit qu'il entrevît les luttes que le catholicisme allait subir et où la foi du néophyte pourrait succomber; soit que la théologie n'offrît à ses yeux qu'une rude carrière pleine de périls, sans gloire ni profit, il voulut donner une autre direction aux études de son enfant. C'étaient des pensées mondaines qui agitaient le cœur paternel 1), comme le remarque Calvin.

1) Cum videret pater, legum scientiam passim augere suos cultores opibus, spes illa repente eum impulit ad mutandum consilium. Ita factum est ut revocatus a philosophiæ studio ad leges discendas traherer, quibus tametsi ut patris voluntati obsequerer, fidelem operam impendere conatus sum. Cal. Praef. ad Psal.

Alors le droit menait aux honneurs, aux dignités, aux conseils du prince et à la fortune. André Alciati, venait d'être appelé d'Italie par François 1er, pour enseigner à Bourges, au prix de 1200 écus d'or par an 1). « Le roi a bien placé les 1200 écus d'or qu'il octroye à messire Alciat, disaient les échevins de Bourges, car jamais la ville n'a été si brillante ni si heureuse; jamais ses magistrats n'ont eu tant de besongne 2). » C'est à l'étude des lois que Gérard destinait son fils. L'écolier obéit sans murmurer et partit d'abord pour Orléans où lisait un habile homme, Pierre de l'Estoile, qui depuis fut président au parlement de Paris, et le plus aigu jurisconsulte de France, comme on disait alors. Pierre de l'Estoile, apprit à son élève à serrer plus fortement son argumentation, à émonder sa phrase trop exubérante, à être plus sobre d'ornements et de figures, à donner à son style une allure plus franche. Jean Calvin faisait la joie du maître, il était assidu, docile et plein d'ardeur pour le travail : « on ne le tenait déjà plus pour escolier, mais pour enseigneur, dit un de ses biographes. 3)» Maître François Baudoin, Balduinus, rapporte que Calvin ne faisait d'autre métier au collége, que de calomnier ses camarades : aussi l'avaient-ils surnommé accusativus. Ils disaient de de lui — Jehan sait décliner jusqu'à l'accusatif 4).

---

1) Paulus Freherus, Theatrum virorum erüditione singulari clarorum, p. 826.
2) Lettre au chancelier Duprat.
3) Theod. de Bèze.
4) Franc. Balduinus, Apol. secunda contra Calv.

D'Orléans il passa à l'université de Bourges où ses études furent tout à coup interrompues. Il partit pour aller soigner son père malade que Dieu appela bientôt à lui. Gérard Calvin s'endormit dans la foi de ses ancêtres, réconcilié avec l'Eglise qu'il avait contristée, et priant entre ses lèvres pour le salut d'un fils qui allait être exposé aux tentations du monde. Calvin n'a pas voulu décrire les derniers moments de son père; vraisemblablement parce qu'il eût été obligé de peindre l'espoir d'une ame qui rompt ses liens terrestres et s'envole aux paroles du prêtre : sors de ce corps d'argile, ame chrétienne et va vers ton Dieu. Voici les premières lignes tracées par l'écolier de Paris et d'Orléans. La lettre est adressée à Nicolas du Chemin.

« Je t'avais bien promis en partant d'être bientôt auprès de toi, j'attendais; mais la maladie de mon père a retardé mon départ. Les médecins me faisaient espérer un retour à la santé, alors je ne pensais qu'à toi. Les jours s'écoulent; enfin il n'y a plus d'espoir, la mort va venir. Quoi qu'il arrive, je te reverrai. Embrasse François Daniel, Philippe et toute la maison. T'es-tu fait agréger parmi les professeurs de littérature... ? 1) »

1) Manssc. ex Bibl. Gen. Quod tibi promiseram discedens me brevi adfuturum, ea me expectatio diutius suspensum habuit, nam dum reditum ad vos meditor, patris morbus attulit causam remoræ. Sed cum medici spem facerent posse redire in prosperam valetudinem, nihil aliud visum est quam tui desiderium, quod me antea graviter affecerat, aliquot dierum intervallo acui. Interim dies de die trahitur, donec eo ventum est ut nulla spes vitæ sit reliqua, certum mortis periculum. Utcumque res ceciderit

Cette lettre est écrite à côté du chevet d'un père mourant, quand le médecin vient de déclarer que tout est fini, et que le prêtre catholique, au son des cloches de la paroisse, apporte les derniers secours spirituels au moribond... Et Calvin n'a pas une larme pour annoncer cette nouvelle à son ami! Voyez s'il prie ou demande une seule prière à du Chemin ! Il écrit cette scène comme nous ferions d'un drame ordinaire. « Il n'y a plus d'espoir de salut, la mort est certaine. » Le médecin qui sort de la chambre de l'agonisant ne dirait pas autrement! Et cependant le baiser que Jean a dû imprimer sur les lèvres de son père, est le dernier : il ne le reverra plus. Le père et l'enfant ne se retrouveront jamais. « Gérard, papiste impénitent, n'a plus qu'une demeure de feu; Jean, évangéliste, choisi de Dieu, verra le Seigneur face à face ». Ainsi, la réforme étouffait déjà dans ce jeune cœur toute sensibilité filiale. Luther n'eut pas la triste consolation de voir mourir le vieil Hans. C'est bien loin de son père qu'il apprend que la dernière heure du mineur de Mœhra est arrivée, et alors il écrit aussi à un ami, mais avec quelle tristesse amère et quelle poignante douleur!

Calvin quitta Noyon pour continuer l'étude du droit. A Bourges florissait un professeur qu'on venait entendre de loin, jurisconsulte, théologien, historien et poète: c'était cet Alciati de Milan, l'homme

---

ad vos revisam. Saluta Franciscum Danielem, Philippum, et totum domus tuæ contubernium. Jam dedisti nomen inter rei literariæ Professores ?

de tout un cycle de doctrines 1), dont nous avons déjà parlé, et que sur sa grande renommée François Ier avait appelé en France. Les villes universitaires qu'il avait traversées lui avaient rendu des honneurs presque divins. Calvin l'entendit et en fut émerveillé. Alciati connaissait la Rome du temps de Justinien comme s'il l'eût habitée : on eût dit un plaideur de la Via Sacra, venant expliquer les coutumes, les lois, les usages du pays latin. Quand une pensée l'avait saisi vivement, il la mettait en vers afin que l'auditoire en gardât éternellement le souvenir. Un jour qu'il parlait d'Horace, il se mit à chanter les armes du poète :

Gentiles clypeos sunt qui Jovis alite gestant ;
  Sunt quibus aut serpens aut leo signa ferunt.
Dira sed hæc vatum fugiant animalia ceras
  Doctaque sustineat stemmata pulcher olor.
Hic Phœbo sacer et nostræ regionis alumnus
  Rex olim veteros servat adhuc titulos.

Beaux vers qu'un écolier d'Alciati traduisit sur le champ, mais moins poétiquement :

ARMOIRIES DES POÈTES.

D'aucuns ont en leurs armes aigles ;
D'autres lions, serpents ou foines (fouines).
Mais nous ne tenons point ces règles :
Ains (mais) avons trop plus nobles signes.
Nous, poètes, portons le signe
De Phébus, oiseau bien chantant.
Sa naissance nous est voisine :
Roy fut dont est le nom portant.

---

1) Qui omnium doctrinarum orbem absolvit. Epitaphe d'Alciati, gravée sur le tombeau de ce jurisconsulte dans l'église de S.-Epiphane, à Paris.

Calvin, un des premiers à la leçon du docteur, s'attachait à la chaire, et, la bouche béante, l'œil immobile, écoutait Alciati dans une sorte d'extase angélique. De retour au logis, dans sa petite chambre d'écolier, il se hâtait de remplir ses cahiers de toutes les belles choses qu'il venait d'entendre. « Il écrivait, étudiait jusqu'à la nuit, et pour ce faire, mangeait bien peu au souper; puis le matin estant réveillé, il se tenoit encore quelque temps dans sa couchette, remémorant et ruminant tout ce qu'il avoit appris le soir 1). » Sa mémoire se fécondait ainsi, et sans qu'il s'en doutât, sur les bancs de ces écoliers venus de tous les pays, il apprenait ce qu'on enseignait alors dans les couvents : le procédé mécanique de l'argumentation. Seulement à Bourges, le syllogisme d'Alciati se trempait dans la poésie profane pour faire une plus vive impression. Du couvent, Calvin ne fût sorti qu'avec un seul dieu, Aristote; des bancs de l'université de Bourges, il en emportait mille qu'Alciati lui donnait à adorer. C'étaient tous ces fondateurs du droit romain que, dans son enthousiasme lyrique, le milanais comparait à Romulus.

Bientôt l'écolier échangea les empereurs, les consuls, les édiles et la magistrature de Rome contre la Grèce, ses dieux et ses poètes dont un allemand du nom de Wolmar, avait mission, par ordre du roi, de répandre le culte en France. Melchior Wolmar aimait les élèves qu'il engendrait à Sophocle ou à Démosthènes, comme les fils de sa propre chair; il les choyait, les caressait et payait au besoin leurs dettes.

---

1) Bèze.

Il paraît qu'il chérissait de prédilection Jean Calvin, double nature, teutone par sa tenacité au travail, gauloise par sa « grande promptitude à recueillir les leçons du maître, et les saillies des disputes orales 1). »

Melchior, luthérien, comptait beaucoup sur son élève pour faire réussir l'œuvre de la réforme. On voit qu'il fondait surtout ses espérances d'avenir sur l'humeur quinteuse de Calvin ; car il écrivait à Farel : « Quant à Jean, je ne crains pas tant son esprit de travers que j'en espère bien : car ce vice est propre à l'avancement de nos affaires pour le rendre un grand défenseur de nos opinions, parce qu'il ne pourra si aisément être pris qu'il ne puisse envelopper ses adversaires en des empêchements plus grands 2). » Du moins Calvin n'oublia pas cette amitié de collége, et qu'il en soit loué ! Bien longtemps après sa sortie de l'université, il se rappelait son bon Wolmar, et il lui disait :

— Je me souviendrai toute ma vie de ton zèle pour mon avancement, de ton amour pour ton disciple, de ta complaisance à orner mon esprit de tous les dons de la science. C'est sous toi que je me formai aux lettres grecques; et tu ne te bornais pas à veiller sur mes progrès littéraires, tu aurais bien voulu encore m'ouvrir ta bourse 3).

---

1) Bèze.

2) De Calvino non tam metuo ingenii sui τὴν στρεβλότητα, quam bene spero, id enim vitii aptum est rebus nostris, ut in magnum assertorum nostrorum dogmatum evadat; non enim facile capi poterit quin majoribus tricis adversarios involvat.

3) Préface du Commentaire sur les Ep. aux Corinth.

Souvent Wolmar, en descendant de chaire, prenait Calvin sous le bras et devisait avec lui dans la cour du collége sur la mythologie grecque, dont il était véritablement amoureux. Mais sa passion ne l'aveuglait pas. Il avait deviné que Calvin n'était pas né pour commenter Aristophane, en pédant de collège, ni pour s'attacher, comme Aleandro, à un imprimeur en renom, afin d'illustrer de scholies et de variantes quelque Hellène récemment déterré.

Donc un jour que tous deux faisaient leur promenade du soir : — Sais-tu bien, dit Wolmar à son élève, que ton père s'est trompé sur ta vocation ! tu n'es pas appelé, comme Alciati, à prêcher sur le droit, ni, comme moi, à débiter du grec ! livre-toi à la théologie, car la théologie est la maîtresse science de toutes les sciences 1).

Ces paroles décidèrent de l'avenir de Jean Calvin qui ferma son Homère, et se mit dès ce jour même à étudier la parole de Dieu. Or, cette parole qu'il trouva dans la Bible n'était pas ce latin de la Vulgate que l'école et l'église lisent encore aujourd'hui ; c'était le gaulois de Le Fèvre d'Etaples ou peut-être de Jean Olivetan que, dans son ardeur de néophyte, il chercha à expliquer, ainsi qu'il eût pu le faire de l'une de ces comédies antiques que commentait Melchior Wolmar. Un maître catholique n'aurait point oublié de lui dire qu'il existait une belle exégèse des livres saints, transmise d'âge en âge, depuis Jésus jusqu'à Léon X, et contre laquelle ne pourrait jamais prévaloir aucune voix humaine, fût-elle

1) Florimond de Raemond, page 882.

de Bérenger, d'Arius ou de Luther — l'autorité. Le maître lui aurait montré en ce moment la Bible livrée aux disputes d'hommes de nouveauté, à Zwingli, Luther, Mélanchton, Œcolampade, Capito, Hedio, Bucer, qui ne pouvaient s'entendre entre eux, et édifiaient une Babel dont la construction dure encore.

Parmi les écoliers qui se pressaient autour de la chaire de Melchior Wolmar pour respirer goutte à goutte la rosée de la parole magistrale, on remarquait Bèze que le catholicisme a jugé moins sévèrement que le protestantisme qui l'appelle « l'opprobre de sa France, un simoniaque et un libertin infâme » 1). Beau jeune homme tout parfumé d'ambre et de poésie, qui faisait à la fois la cour aux femmes, aux muses et à son professeur Wolmar. Le professeur le gâtait; les muses lui inspiraient des chants que Catulle n'eût pas désavoués; les femmes le trompaient. Il paraît que l'écolier de Vezelay eut à s'en plaindre, et qu'il fut obligé d'aller chercher dans un faubourg de Paris une santé qu'il avait compromise à leur service 2). C'est le seul homme artiste de la réforme genévoise. Alors il ne pensait guère à la parole de Dieu: tout son souci était d'étudier Anacréon et Horace, de mettre ses conquêtes en trochées ou en iambes, qu'il lisait ensuite à ses camarades avec une voix plus douce encore que ses mélodies. Parfois, il était trop antique, et il voulait imiter le

1) Galliæ probrum, simoniacus, sodomita, omnibus vitiis coopertus.

2) Il mena une vie dissolue à Paris où il fut traité en un faubourg. Bolsec, p. 20.

poète de Téos jusque dans ses amours honteuses. Il chantait un adolescent du nom d'Audebert, dont il vante la beauté dans des vers, qu'à Rome on eût applaudis, qu'on devait brûler en France. Ce fut un cuisant chagrin pour ses vieux jours que ces pages libertines que Bèze, le ministre, aurait bien voulu déchirer de son livre d'épigrammes! mais l'œuvre de Robert Etienne qui lui avait prêté ses presses était impérissable, et le scandale sans remède. Il fallut citer Catulle en témoignage de la vertu de Bèze, au défaut de poètes chrétiens anciens ou modernes qu'on eût vainement exhumés pour cautionner l'innocence des vers qu'on va lire :

THEODORUS BEZA, DE SUA IN CANDIDAM ET AUDEBERTUM BENEVOLENTIA.

Abest Candida : Beza, quid moraris ?
Audebertus abest : Quid hic moraris ?
Tenent Parisii tuos amores,
Habent Aurelii tuos lepores;
Et tu Vezeliis manere pergis,
Procul Candidulaque, amoribusque,
Et leporibus, Audebertuloque ?

Immò Vezelii procul valete;
Et vale, pater, et valete, fratres!
Namque Vezeliis carere possum,
Et carere parente, et his, et illis :
At non Candidulà, Audebertuloque.

Sed utrum rogo præferam duorum ?
Utrum invisere me decet priorem ?
An quemquam tibi, Candida, anteponam ?
An quemquam anteferam tibi, Audeberte ?
Quid si me in geminas ipse partes,
Harum ut altera Candidam revisat,
Currat altera versùs Audebertum ?

At est Candida sic avara, novi,
Ut totum cupiat tenere Bezam.
Sic Bezæ est cupidus sui Audebertus,
Beza ut gestiat integro potiri.
Amplector quoque sic et hunc, et illam,
Ut totus cupiam videre utrumque;
Integrisque frui integer duobus.
Præferre attamen alterum necesse est;
O duram nimiùm necessitatem!

Sed postquam tamen alterum necesse est,
Priores tibi defero, Audeberte.
Quod si Candida fortè conqueratur
Quid tùm? basiolo tacebit uno.

Nous avons, dans notre histoire de Luther, montré le moine saxon s'ébaudissant à l'auberge de l'Aigle Noire de Wittenberg, et les lèvres trempées de bierre de Thorgau, traitant de la femme en anatomiste plutôt qu'en apôtre de l'Evangile; mais dans les Tisch-Reden il n'y a pas de Corydon qui chante Alexis. Au moins nous eussions voulu que Bèze eût un peu plus de pudeur, et qu'il ne vint pas nous parler, comme il le fait, du triste état des mœurs à Orléans et à Bourges avant la venue de Calvin. A ce poète aux douteuses amours, il ne convenait pas d'affirmer que l'étincelle de la foi ne brûlait plus alors que dans deux ou trois cœurs 1), ceux de Daniel, l'avocat, et de Nicolas du Chemin; qu'en ce temps-là l'espérance dans le Christ, notre rédempteur, était éteinte; que son sang n'était plus invoqué par les pécheurs: calomnies que répandaient sur leur chemin Luther, quand il parut à Wittenberg, Œcolampade, à son entrée dans Bâle, Zwingli sur ses mon-

1) Hist. eccles. l. 1, p. 9 et suiv.

tagnes de Schwitz, et Bucer à Strasbourg 1). Cette accusation a lieu d'étonner quand elle sort de la bouche d'un jeune écolier qui a dû entrer quelquefois dans la cathédrale de Bourges, ne fût-ce que pour y entendre ces magnifiques hymnes de notre vieille église où l'on chante qu'une « guttule du sang divin peut sauver le monde ». Où Bèze passait-il donc son temps? Quoi! cette ame poétique qui a visité Strasbourg n'a-t-elle pas levé son regard sur le portail du Münster, où l'architecte Ervin Von Steinbach a sculpté cette belle allégorie? — A droite, une femme (l'église) tenant d'une main un calice plein d'hosties; de l'autre une croix; au dessus de sa tête en forme d'auréole cette légende :

Mit Christi Blut überwind ich Dich
Le sang de Jésus-Christ me fait triompher de toi.

A gauche, une femme encore qui a les yeux fermés (la synagogue), une main attachée à une flèche brisée, l'autre aux tables de Moyse rompues, et dont la tête est surmontée de ces mots :

Dasselbig Blut verblindet mich,
Ce sang m'aveugle.

Il n'est donc point entré dans le temple? car il aurait vu sur une porte du tabernacle des prêtres en surplis agenouillés devant le saint sacrement et murmurant : O Jesu qui passus es pro nobis miseris, misero peccatori miserere 2).

---

1) Christum à nobis primo vulgatum audemus gloriari. Joh. Pappus in der Widerlegung des Zweybrückisch-Berichts, p. 427, 428.

2) Osias Schabäus. Beschreibung des Münsters, p. 56, 57.

On a voulu comparer Bèze et Melanchton, deux natures toutes différentes : chez Bèze c'était la matière qui était organisée poétiquement; son oreille musicale eût souffert d'un vers boîteux, d'une épithète douteuse, d'un vocable qui ne sentait pas l'antique; son cerveau, à la moindre excitation, s'ouvrait pour répandre des mètres de toutes sortes; mais son ame ne prenait guère part à ce travail mécanique. Ainsi, vous le voyez, quand les réformés promènent leurs ravages dans l'abbaye de Cluny, s'émouvoir, et faiblement encore, à la vue des statues mutilées, des arabesques que la lance d'un soldat fait voler en éclats, de toutes les merveilles de l'art que le fanatisme efface sur son passage. Mais il restera froid comme le marbre à l'aspect de ces prêtres qui élevèrent toutes ces pierres, les bénirent et les consacrèrent au Seigneur, qu'on chasse de la sainte demeure, qu'on laisse sans toit et sans pain. Mélanchthon n'est pas ainsi fait : chez lui c'est l'ame qui vit et sent. Ainsi, quand Luther, à Cobourg, voudra briser la hiérarchie cléricale, alors étudiez bien la figure de Mélanchton, vous surprendrez des larmes qui tombent de ses paupières. Il pleure la ruine de l'épiscopat, mais il cache ses larmes par un respect tout humain, par une amitié trop charnelle pour son père. S'il passe jamais à Strasbourg, comme Bèze, soyez sûr qu'il entendra le concert que lui chanteront les pierres de l'édifice, et qu'il n'insultera pas à la foi des évêques qui dorment dans les caveaux de l'église. Il ne les damnera pas ainsi que Bèze, l'écolier de Vezelay. C'est que sa mère est catholique comme la mère de Bèze et de Calvin, et qu'il ne peut

comprendre que Dieu n'ait pas eu pitié de la femme qui le nourrit de son lait. Calvin, dans son puritanisme, envoyait aux flammes tout ce qui ne marchait pas à la lumière de la réforme. Vous vous trompez, si vous croyez que Dieu a placé Bèze près de Calvin pour en tempérer le zèle farouche. Bèze a bien une lyre comme David, mais il ne s'en servira pas; et, d'ailleurs, Calvin, qui se compare au prophète 1), l'écouterait-il ? Ce n'est pas sur une ame froide comme la sienne que la musique ou la poésie aura jamais d'empire 2).

Ainsi l'amitié qui les réunit sur les bancs de l'école de Bourges, sera toute mondaine, et n'aura jamais rien de sacré : tous deux ouvriers du mal, travailleront à la ruine de la papauté ou pour parler leur langue, de la papolatrie, sans pitié pour les cheveux blancs du prêtre catholique, pour le pain matériel qu'ils lui raviront, pour la vieille charge des ames dont ils le dépouilleront. S'ils entrent dans le temple de Saint-Pierre de Genève, et qu'ils heurtent quelque image de saint renversé par la fureur populaire..., ni l'un ni l'autre ne se baisseront pour en ramasser les débris, parce qu'à leurs yeux cette image rappellera le souvenir d'un culte qu'ils ont mission d'abolir. Qu'un bûcher s'élève sur le Champel, et qu'un homme y monte en chantant au Seigneur; soyez sûr que Calvin ne sourcillera même pas, et que si une larme vient mouiller l'œil de Bèze, du pan de sa

---

1) Préface des Psaumes.

2) Voyez au tome deuxième le chapitre qui a pour titre : **Théodore de Bèze.**

robe de ministre, il saura bien l'effacer, de façon que le maître n'en voie pas même les traces. Peut-être expliquerez-vous, chez Bèze du moins, ce dépouillement de tout sentiment humain par la croyance où l'a jeté Calvin : car tous deux croient à la prédestination. C'est le dogme du réformateur adolescent. Luther a connu ce système dégradant, qui livrant l'homme au désespoir ferait douter de Dieu, il s'en est expliqué avec Mélanchthon, et il a maudit celui qui l'introduisit dans le monde. Singulière destinée que celle de la réforme, qui dessèche les plus nobles sentiments de l'ame, les ravale par le serf arbitre de Luther jusqu'à la bête, lui ravit dans l'œuvre de l'illuminé Carlostadt ces lieux d'expiation au delà de cette vie, où elle peut encore pleurer et mériter; et dans l'Institution de Calvin, la cloue au fatalisme comme le condamné au gibet! Ainsi voilà les trois grandes vérités qu'elle vient d'apporter aux hommes : l'esclavage du moi intérieur, l'inutilité de la prière, et la marque de la damnation sur le front du nouveau né.

Il paraît que Calvin avait élevé jusqu'au système ses idées sur la prédestination, et qu'il s'effrayait de ses doctrines : car, à cette époque on le voit travaillé de remords qui troublent son repos intérieur. La peur est dans ses lettres 1). Il écrit à l'un de ses amis, François Daniel : « Je ne vois autour de moi aucun asyle assuré, bien que mes amis m'en offrent de tous côtés. Le père de Coiffart a sa maison toute prête pour me recevoir. » C'est en vertu même de la

1) Quoties enim vel in me descendebam, vel animum ad te attol-

mission de son évêque qu'il prêche aux ouailles catholiques ses dogmes désolants. Il fait l'office de papiste, bien qu'il ait renoncé au papisme. «Si estoy-je alors, raconte-t-il, toutes fois bien esloigné de la certaine tranquillité de ma conscience. Car toutes fois et quantes que je descendoy en moy ou que j'eslevoy le cœur à toy (Dieu), une si extrême horreur me surprenoit qu'il n'y avoit purifications ni satisfactions qui m'en peussent aucunement guérir. Eh, tant plus je me consideroy de près, tant plus rudes aiguillons pressoient ma conscience, tellement qu'il ne me demeuroit autres soulas ni comfort, sinon de me tromper moy-mesme en m'oubliant 1). »

Puis tout à coup cette lutte intérieure cesse; le soulas et le comfort s'établissent dans son ame : c'est qu'il n'appartient plus au catholicisme. « Dieu, s'il faut l'en croire, par une conversion subite, a dompté et rangé son cœur à docilité, lequel eu égard à l'aage estoit par trop endurci en telles choses 2). » Calvin ne nous a pas dit quel est ce coup de la providence qui l'arracha subitement aux ténèbres du papisme. On ne s'explique pas comment ce Dieu qui l'illumine ne le pousse point à renvoyer à son évêque ses lettres cléricales, à renoncer aux bénéfices de sa cure, à cesser

---

lebam, extremus horror me incessebat, cui nulla piacula, nullæ satisfactiones mederi possent. Præfat. ad psalm.

1) Opus fr., p. 191. Genève 1611.

2) Præf. ad Psalm. Deus tamen arcano Providentiæ suæ freno cursum meum alio tandem reflexit : ac primo, cum superstitionibus Papatus magis pertinaciter addictus essem quam ut facile esset e tam profundo luto me extrahi, animum meum subita conversione ad docilitatem subegit.

de vivre d'un pain préparé par des mains hérétiques? car il le mange encore ce pain de Pont-l'Evêque, et s'en nourrit chaque jour. Sans ce pain de la charité épiscopale, il ne serait pas à cette heure à Paris, il ne prêcherait pas ses doctrines dans les villages voisins; sans ce pain, il travaillerait peut-être au métier de serrurier, comme son frère; ou à Noyon, il continuerait l'œuvre de scribe de son père. Car sa mère est morte; et pour se soutenir dans ce monde, il n'a plus que les libéralités de la famille Mommor, qui les retirerait peut-être si elle savait l'usage qu'en fait Calvin; ou les profits de sa modeste cure dont son évêque lui ferait l'aumône, même quand il saurait dans quelle voie nouvelle Jean marche en ce moment, pour ne pas le laisser mourir de faim et de désespoir. Ses panégyristes sont tous fiers quand ils peuvent nous dire : mais voyez donc! Calvin n'a jamais reçu les ordres, il n'appartenait pas au sacerdoce catholique, il n'a pas imité Luther. Nous leur répondrons : Luther en affichant ses thèses à l'Eglise de Wittenberg, faisait preuve d'un courage qui a manqué à l'écolier de Noyon. Calvin se cache, il renie sa foi, mais dans le silence et en s'enveloppant de ténèbres; il fait comme ces électeurs de la Saxe, qui s'enivraient dans les verres qu'ils avaient volés aux couvents, tout en prêchant contre l'intempérance monacale. Si c'est un coup du ciel qui l'a frappé sur la route de Damas, qu'il cesse donc de penser au lendemain : Dieu saura bien y pourvoir. Quand à cette époque, Ignace de Loyola vient frapper à la porte d'un couvent pour aller prêcher aux infidèles : il ne dit pas : — Donnez-moi du pain, mais un bâton de pé-

lerin, et il se met en route, nourri dans son chemin par le Dieu qui donne leur pâture aux oiseaux du ciel. On ne comprend pas cette défiance envers la providence quand on se fait, comme Calvin, un autre David « que l'on contemple ainsi que dans un miroir 1)» et qu'on appose sur ses lettres un beau cachet, où la main de l'adolescent présente à Dieu son cœur entouré des lettres J.-C. 2). C'était manquer de confiance en Dieu. Nature timide, esprit mou et pusillanime 3), c'est Calvin qui se rend ce témoignage, que le temps a mené et qui n'aurait jamais su commander au temps! La main de Dieu le poussait, le faisait tournoyer et s'en servait comme d'un instrument docile pour les grandes leçons qu'il voulait donner au monde.

Calvin avait abandonné l'université de Bourges (1532) et était retourné à Paris, pour travailler à l'œuvre de la réforme, cherchant des ames qui lui ressemblassent, faciles aux séductions, amoureuses de changement et qu'il enivrait bien vite de ce vin des nouveautés, si doux aux lèvres, si funeste au cerveau. Elles venaient se prendre une à une à ses filets, à sa parole de syrène, qui avait le don d'endormir ceux dont elle ne troublait pas la raison. Il prêchait aux jeunes gens le mépris de la confession, l'inutilité des œuvres, le danger des pélerinages. Il livrait à ses moqueries, les moines, les couvents, les prêtres ca-

---

1) Préface des Psaumes.

2) Voyez p. 24 de l'Avertissement des lettres à Bourgogne sur le cachet de Calvin.

3) Ego qui natura timido, molli et pusillo animo me esse fateor. Præf. ad Psal.

tholiques. Il déclamait contre le luxe des évêques, les richesses des églises, l'ignorance du sacerdoce. Il prêchait contre le faste des successeurs de Léon X, les profusions des indulgences, les redevances de la cour de France envers la papauté. Il annonçait une parole qui devait changer le monde, moraliser la société, détruire la superstition et faire luire la lumière. Il montrait une nouvelle étoile qui avait paru d'abord à Wittenberg et qui venait de briller à l'horizon de la France. On l'écoutait et ses succès étaient plus grands qu'il ne l'avait espéré. Il écrivait : « J'estois tout esbahi que devant que l'an passât tous ceulx qui avoient quelque désir de la pure doctrine se rangeoyent à moy pour apprendre, combien que je ne fisse quasi que commencer moy-mesme. De mon côté d'autant qu'estant d'un naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé requoi et tranquillité, je commençoi à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens ; mais tant s'en faut que j'en veinsse à bout de mon desir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'estoient comme escholes publiques. Brief, cependant que j'avoye tousjours à but de vivre en privé, sans être cognu, Dieu m'a tellement proumené et fait tournoyer par divers changements que toutes fois il ne m'a jamais laissé de repos en lieu quelconque, jusques à ce que maugré mon naturel il m'a produit en lumière et fait venir en jeu, comme on dit 1). »

1) Préf. des Ps. Ego qui natura subrusticus umbram et otium amavi, tunc latebras captare, quæ adeo concessæ non sunt, ut mihi secessus omnes instar publicæ scholæ essent.

A Paris, Calvin avait fait connaissance d'un marchand nommé Etienne de la Forge 1), luthérien ardent, dont la boutique servait le soir de rendez-vous aux religionnaires, et où Jean prêchait ordinairement. Ses discours pleins d'emportement contre le catholicisme se terminaient toujours par la même formule : Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? Luther disait : Si notre œuvre vient des hommes elle mourra, si c'est de Dieu, elle ne saurait périr. C'est la même pensée exprimée entre d'autres termes et dont Adolphe Menzel a contesté la vérité : comme si, dit-il dans la préface de son histoire de la réforme en Allemagne, un fait à sa plus haute puissance pouvait jamais constituer un droit !

Alors advenait ce qui était déjà arrivé en Allemagne : de ces prédications clandestines sortaient des néophytes tout brûlants d'un feu qu'ils nommaient divin. Prophètes impromptus qui se croyaient appelés à régénérer l'œuvre de quinze siècles, docteurs sans étude qui prétendaient convaincre de mensonge nos interprètes sacrés, lévites qu'un souffle de Calvin transformait en apôtres, sorbonistes sans soutane qui demandaient à disputer avec le maître et la servante, ouvriers le matin, disciples au milieu du jour et le soir prédicants, et ressemblant à ce bouffon que Walter Scott nous peint : archer par la tête, majordome par la ceinture, et courreur par les pieds. On nommait alors ces hommes nouveaux des luthériens,

---

1) Feu Etienne de la Forge dont la mémoire doit être bénite entre les fidèles comme d'un saint martyr de Christ. —Contre les Libertins. Ch. 4.

car le vocable de huguenot n'était pas encore trouvé. Il y avait de ces luthériens dans un grand nombre de villes de France; à Meaux surtout où ils avaient excité du trouble : l'autorité avait été obligée plus d'une fois de réprimer leur zèle fanatique et leur parole insolente. Devant le magistrat, ils étaient pleins de fierté, en prison remplis d'une sérénité radieuse ; ils se croyaient appelés de Dieu et inspirés de son verbe. Calvin, à Paris, avait fondé une petite église où il prêchait la nuit et à huis clos, attaquait la tradition dans ses organes catholiques, la foi dans ses mystérieux refuges, la magistrature dans ses représentants, l'église dans la papauté, la société dans sa forme religieuse; s'élevant ainsi contre la constitution du pays, contre son culte et contre ses lois. Pasquier nous le montre «au milieu de ses livres et de son étude, d'une nature remuante le plus possible pour l'advancement de sa secte. Nous vismes quelquefois, dit-il, nos prisons regorger de pauvres gens abusés lesquels sans entre cesse, il exhortoit, consoloit, confirmoit par lettres, et ne manquoit de messagers auxquels les portes étoient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geoliers apportassent au contraire. Voilà les procédures qu'il vint au commencement par lesquelles il gaigna pied à pied une partie de notre France. Tellement qu'après longue traicte de temps, voyant les cœurs disposés à sa suite, il voulut franchir le pas, et nous envoya des ministres, qui furent par nous appelés prédicants, pour exercer sa religion en cachette, voire dans nostre ville de Paris où les feuz estoient allumez contre eux. »

1) Pasquier. Recherches sur la France, lib. 8, p. 769.

Le pouvoir avait eu recours d'abord aux menaces; les menaces avaient été inutiles. Il employa la prison, la prison ne convertit personne. Les luthériens vouaient dans des pamphlets répandus nuitamment, les magistrats à l'indignation des hommes, leurs juges à l'exécration de la postérité, le prince à l'ire du Seigneur, les papistes aux flammes éternelles. Les bannissait-on ? ils rentraient bientôt en France avec une ardeur de prosélytisme accru de toutes les souffrances qu'ils avaient endurées dans l'exil. Leur lisait-on la bible où l'apôtre recommande l'obéissance aux puissances de la terre? ils montraient leur père en Christ, à la diète de Worms, jetant son défi à l'empereur et aux ordres, et préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Luther était à leurs yeux un nouveau Paul, dont la parole devait délivrer le monde des ténèbres de la superstition. Si on leur disait que Luther avait été condamné par le saint siége; ils répondaient en citant des vers latins qui avaient traversé le Rhin: —Si Luther est coupable d'hérésie, le Christ doit être mis en jugement 1). Le magistrat, la plupart du temps, ignorait ce qui se passait sur la terre qu'avait travaillée l'hérésie, car, autrement il aurait pu montrer à cette heure même le pauvre Carlostadt fuyant la colère de Luther et obligé de quitter la Saxe et d'aller mendier ailleurs son pain, parce qu'il avait cru à la parole du moine et essayé d'introduire un verbe nouveau dans le monde réformé.

---

1) Hæresibus si dignus erit Lutherus in ullis,
Et Christus dignus criminis hujus erit.
Sagt man, daß Lutherus sey schuldig einiger Ketzereyen ;
Ey so muß dann Christus selbst dieses Lasters schuldig seyn.

On eut recours à la violence : on dressa des bûchers où montèrent quelques fanatiques dont le trépas fut transformé en martyre! ames crédules, et plus dignes de pitié que de colère, qui croyaient gagner le ciel par l'apostasie, et qui mouraient joyeuses pour la glorification d'une lettre qu'elles ne comprenaient pas, et au service de laquelle pas un des successeurs de Calvin ne voudrait verser aujourd'hui une goutte d'encre seulement! car le Christ, fait à l'image de Calvin, ne ressemble plus aujourd'hui au Christ de quelques ministres de Genève. Le Christ de Jean de Noyon avait une double hypostase; il était Dieu et homme; et le Christ des successeurs du réformateur, monade qui a dépouillé son auréole divine, n'est plus qu'un fils d'Adam formé du limon de la terre, seulement un peu plus grand que Mahomet ou Alexandre.

CHAPITRE IV.

LE TRAITE DE LA CLEMENCE.

Examen de l'ouvrage. — Peines et tourments de l'auteur. — Lettres diverses. — Calvin vend sa cure et la part de son héritage.

La voix de Luther, quand on tuait l'un des siens, était magnifique : elle criait aux rois, aux empereurs, aux ducs : c'est le sang du juste que vous avez versé. Alors, le saxon improvisait un hymne en l'honneur du martyr, qu'on chantait à la face des puissances :

« A Bruxelles dans les Pays-Bas
Le Seigneur vient de faire éclater sa grandeur
Par la mort de deux enfants
Qu'il avait ornés de dons si magnifiques 1) ».

Calvin n'eût osé imiter Luther. Il nous a déjà dit

1) Zu Brüssel in dem Niederland
Wohl durch zween junge Knaben
Hat Gott sein Wunder macht bekannt,
Die er mit seinen Gaben
So reichlich hat gezieret.

qu'il manquait de courage. Il répéte encore : — que plébéien, petit de toute manière comme homme, comme savant, il n'a rien en lui qui puisse atteindre à la célébrité 1). Il essaya pourtant une timide protestation en faveur de quelques huguenots qu'on avait brûlés en place publique : œuvre d'une ame double, dit Papyre Masson, catholique dans ses écrits et luthérien au logis 2).

C'est son premier livre. Il a pour titre : De Clementia, paraphrase d'un écrivain latin de la décadence. Du reste, c'est la première fois qu'un commentateur ignore la vie de celui dont il met l'œuvre en lumière. Calvin a confondu les deux Sénèques, le père et le fils, le rhéteur et le philosophe dont il ne fait qu'un être littéraire, vivant toute une vie de patriarche, plus de 115 ans.

Il faut pardonner à Varillas 3) d'avoir relevé assez aigrement cette erreur du biographe de Sénèque le philosophe, et ne pas s'irriter, comme font les historiens de la réforme, contre la parole superbe de l'historien français. Quel est le protestant qui n'eût fait comme Varillas, si la faute avait été commise par un catholique ?

L'œuvre littéraire cousue par Calvin, en guise de commentaire au traité de Sénèque, n'est point in-

---

1) Unus de plebe homuncio, mediocri, seu potius modica eruditione præditus, nihil in me habeam, quod spem aliquam celebritatis excitare possit.

2) Ediderat Calvinus Commentarios illos de Clementia, aliud agens, aliud simulans.

3) Varillas, Histoire de l'Hérésie, etc., liv. x. Bayle. Art. Calvin.

digne d'un lettré de la renaissance : c'est une amplification monacale qu'on dirait écrite dans la cellulle d'un bénédictin, tant les citations s'y pressent, tant l'érudition y marche entourée de noms grecs et latins, de poètes, d'historiens, de moralistes, de rhéteurs, de philosophes, de philologues. Calvin est un écolier coquet qui aime à faire parade de ses lectures et de sa mémoire. Son livre 1) est une galerie ouverte à toutes les gloires littéraires des temps anciens et modernes que le commentateur appelle à son aide, souvent pour élucider un texte douteux. Le jeune rhéteur aime son pays; et quand, sur son chemin, il rencontre un nom historique qui pourra faire comprendre sa pensée, il se hâte de le proclamer avec tous ses titres à l'admiration. Il y salue Budée en termes magnifiques : « Budée la colonne et la gloire des lettres humaines, grace à qui la France peut revendiquer aujourd'hui la palme de l'érudition 2) ». Le portrait qu'il trace de Sénèque est d'une plume exercée. « Sénèque, dont la parole pure et polie, sent en quelque sorte son siècle ; à la diction élégante et fleurie, au style sans gêne ni travail et qui coule sans souci ni tourment » 3). On voit que l'écolier a eu l'honneur d'étudier sous Ma-

1) Joannis Calvini in L. Annæi Senecæ, Romani senatoris ac philosophi clarissimi, libros duos de Clementia ad Neronem cæsarem, Commentarii, Genevæ.

2) Rei literariæ decus ac columen, cujus beneficio palmam eruditionis hodie sibi vendicat nostra Gallia.

3) Sermo purus ac nitidus, suum scilicet sæculum redolens; genus dicendi elegans ac floridum, stylus illaboratus ac sine anxietate fluens.

thurin Cordier et de recevoir des leçons d'Alciati. Mais, à tout prendre, son livre est une allégorie manquée ; car quel lecteur aurait pu deviner que l'écrivain avait voulu représenter François I[er] sous le nom de Néron auquel le Cordouan s'adresse? Le traité ne pouvait faire aucune sensation, et comme l'œuvre de Sénèque, il devait s'abîmer dans cette mer de passions soulevées aux deux époques autour des deux écrivains 1).

Calvin avait eu beaucoup de peine à faire imprimer ce commentaire latin : les fonds lui manquaient, les revenus de sa cure de Pont-l'Evêque n'étaient pas suffisants pour payer le typographe. Comment s'adresser à la famille Mommor? Il craignait aussi que ce livre ne tombât dans l'oubli, et ne fit tort à sa réputation naissante. Toutes ces alarmes d'un écolier se révèlent dans diverses lettres qu'il écrit à ce sujet à ses amis de cœur.

« Voilà mes livres de Sénèque sur la Clémence, imprimés à mes dépens et par mes soins ! 2) il faut les vendre maintenant et rattraper l'argent qu'ils m'ont coûté. Tâchons aussi que ma réputation n'en souffre pas. Vous me direz donc tout d'abord comment le monde les a accueillis ; s'il les a reçus avec faveur ou

1) .... Und wurden in diesem tobenden Meere von Leidenschaften überhört und nicht beachtet. Paul Henry, p. 55.

2) Libri Senecæ de Clementia tandem excussi sunt meis sumtibus et mea opera; nunc curandum ut undique colligatur pecunia quæ in sumtus impensa est; dein ut salva sit mea existimatio: primum velim mihi ut rescribas quo favore vel frigore excepti fuerint. MSS. Arch., Eccl. Bernensis.—Le 1[er] livre de la Clémence contient 26 ch., le 2[e] 7.

indifférence ?» Tout le souci du pauvre auteur est de ne rien perdre dans cette entreprise : sa bourse est vide, besoin est de la remplir ; et il s'adresse aux professeurs pour répandre ce traité, à un de ses amis de Bourges, membre de l'université pour qu'il en fasse lecture en pleine chaire ; à Daniel auquel il voudrait bien en expédier cent exemplaires 1). Papyre Masson s'est trompé : le commentaire sur la clémence ne parut pas, comme il le pense, sous le titre de Lucius Calvinus, civis romanus 2), mais sous celui de Calvinus que porta désormais le réformateur 3).

Ce traité fit connaître Calvin du monde savant. Bucer, Capito, Œcolampade, félicitèrent l'écrivain. Calvin en avait adressé de Noyon, en septembre 1532, un exemplaire à Bucer, alors à Strasbourg. Celui qui était chargé de l'offrir au savant était un pauvre jeune homme soupçonné d'anabaptisme et qui fuyait la France. La lettre de recommandation de Calvin est pleine d'une douce compassion pour les misères du pécheur. « Mon cher Bucer, lui dit-il, tu ne seras pas sourd à mes prières, tu regarderas à mes lettres; je t'en prie, viens au secours du proscrit, sers de père à l'orphelin 4) ».

C'était adresser le malade à un triste médecin ! Bucer tour à tour catholique, luthérien, anabaptiste,

---

1) Tandem jacta est alea. Exierunt commentarii mei in libros Senecæ de Clementia, sed meis sumptibus, quæ plus pecuniæ exhauserunt quam tibi persuaderi possit, etc. MSS. Arch. Eccl. Bernensis.

2) Papyrius Masso, vita Calvini.

3) Maimbourg, Histoire du Calvinisme, p. 57.

4) Paul Henry, p. 55.

zwinglien ! D'ailleurs, pourquoi ce prosélytisme de guérison morale? l'exilé était anabaptiste au même titre que Calvin était prédestinatien : en vertu de ce texte sacré : « Allez, quiconque croira et sera baptisé, sera sauvé ». L'anabaptiste croyait à l'inefficacité du baptême, sans la foi manifestée par un acte extérieur. Mais Calvin, à cette heure, n'était-il pas aussi à plaindre que l'anabaptiste ? lui aussi doutait, interrogeait la Bible, et croyait avoir surpris le sens d'une lettre que nulle intelligence, avant lui, n'avait pu saisir. Quelle était donc cette vérité, dont la conquête lui faisait tellement peur, qu'avant de la répandre, il vendait sa cure de Pont-l'Evêque, et jusqu'à l'héritage paternel ?

En 1531, Jean Calvin se présentait devant Simon Legendre et Pierre le Roy, notaires royaux au Châtelet de Paris, pour donner procuration à ses frères, afin de vendre ce qui lui revenait de son père et de sa mère.

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront : Jean de la Barre, chevalier comte d'Estampes et gouverneur de Paris, et garde de la prévosté dudit lieu, salut: savoir faisons que pardevant Simon Legendre et Pierre Leroy, notaires du roy, nostre sire au Chastelet de Paris, furent présents en leur personne maistre Jean Cauvin, licencié ès-loix, et Antoine Cauvin son frère, clerc, demeurant à Paris, fils de feu Gérard Cauvin, en son vivant scribe de monsieur l'évêque de Noyon et de Jeanne Le Franc sa femme ; lesquels conjointement et divisément firent, nommèrent, ordonnèrent, constatèrent et establirent leur procureur général et certain messager spécial,

maistre Charles Cauvin leur frère, auquel portant ces présentes ils donnèrent et par ces présentes donnent pouvoir et puissance de vendre, céder, transporter à telle personne ou personnes, les deux tierces parties par indivis aux susdits constituants appartenants, de leur propre à eux venu et escheu par la succession et trépas de ladite feue Jeanne Le Franc leur mère, en la quarte partie aussi par indivis d'une pièce de pré contenant quatre stiers et demy ou environ assis au terroir de Noyon, tenant d'une part au bois Chastelain; d'autre part aux religieuses, abbesse et convent de la France, Abbaye-au-Bois; d'autre part aux maistres frères et sœurs de l'Hostel-Dieu Saint-Jean de Noyon et au chapitre de l'église Notre-Dame dudit lieu; aboutissans au chemin par lequel on va de Noyon à Genury; de faire lesdites vente, cession et transport à telles charges, pour tel prix, et ainsi que ledit maistre Charles Cauvin leur frère et procureur verra bon être; de recevoir les deniers, promettre garantie, sous obligation de tous leurs biens à venir. Fait et passé l'an 1531, le mercredy 14 jour de febvrier ».

Et quelque temps après Calvin résignait sa chapelle de la Gésine à Antoine de la Marlière, *mediante pretio conventionis*, dit l'acte de cession, et sa cure de Pont-l'Evêque à Caïm 1).

1) Tout ce que dessus avéré par l'information de feu M. Antoine de Mesle, docteur ès droicts, trésorier et chanoine de l'église de Noyon, juge ordinaire en l'audience épiscopale du lieu, et par le témoignage de Papire Masson : Duo illa beneficia vendidit Antonio Marliero unum, alterum Gulielmo Bosio presbyteri noviomensis ecclesiæ. Papirius a pris Bosius (du Bois) pour Caïm. — Le Vasseur.

CHAPITRE V.

CALVIN A LA COUR DE MARGUERITE. LA PSYCHOPANNYCHIE. 1534 — 1535.

Cop et Calvin s'enfuient de Paris. — La cour de Nérac. — Calvin à Claix. — Du Tillet. — A Orléans. — La réforme en France. — Servet. — Exil de Calvin. — Strasbourg. — Basle. — La Psychopannychie. — Examen de l'ouvrage. — Jugement de Calvin.

L'orage s'apprêtait, Calvin voulait exposer une autre tête que la sienne et il avait choisi celle de Nicolas Cop, recteur de la Sorbonne, à Paris. Cop était un allemand de Bâle, qui s'était épris du jeune étudiant, de sa parole facile, de ses airs de vertu, de sa science des écritures, puis de ses railleries contre les moines, et de ses moqueries contre l'université. Du reste esprit lourd et épais, qui n'entendait rien aux matières théologiques, et aurait été beaucoup mieux placé dans un réfectoire que dans un corps savant, et à table qu'en chaire. Cop devait prononcer le jour de la Toussaint son discours ordinaire, en présence de la Sorbonne et de l'université. Il se recommanda à

Calvin qui se mit à l'œuvre, et lui « bastit, dit Bèze, une oraison tout autre que la coustume n'estoit 1). » La Sorbonne et l'université n'assistèrent pas au discours, mais seulement quelques cordeliers dont l'oreille s'émut à l'ouïe de propositions mal sonnantes sur la justification par la seule foi au Christ : vieille erreur qui traînait depuis plusieurs siècles dans tous les cahiers des hérétiques ; vingt fois morte et ressuscitée, et que Calvin, dans le discours de Cop, para d'oripeaux pour en faire quelque chose de neuf et de frais. Mais nos cordeliers avaient la vue aussi bonne que l'ouïe ; ils reconnurent aisément l'hérésie et dénoncèrent au parlement quelques propositions qu'ils avaient eu soin de mettre par écrit. Cop se trouva fort embarrassé de sa gloire nouvelle : il ne s'attendait pas à tant de bruit. Il tint bon pourtant et convoqua l'université aux Mathurins. L'université vint en corps pour juger la cause. Alors le recteur commence un discours que Calvin avait rédigé, et où il nie formellement avoir prêché les propositions déférées, à l'exception d'une seule, juste la plus mauvaise, celle sur la justification. Qu'on juge du tumulte qu'excita l'orateur ! A peine s'il pouvait se faire entendre et demander merci. Les vieux sorbonistes bouillaient sur leur banc. On eût appréhendé le malheureux Cop s'il ne se fût évadé pour ne plus reparaître 2).

---

1) Bèze, Hist. Eccles. t. 1, p. 14.

2) Revera Copus suspectæ cœpit esse fidei, et quia pater ejus Guillelmus, regis medicus, parum sane sapere credebatur, et quia cum haeriticis familiariter conversari compertus est. Unde postquam rescitum est eum fugisse, Johannes Morinus Ballivus Calvinum qui tunc in collegio Fortetico morabatur, aliosque ejus fa-

L'écolier se tenait enfermé au collège du Fortet qu'entouraient déjà les archers conduits par Jean Morin. Calvin avait été averti de leur approche. « Il s'échappa par la fenêtre, se sauva dans le faubourg Saint-Victor au logis d'un vigneron et changea là dedans ses habits ; puis se revêtant de la jupe du vigneron, et mettant une besace de toile blanche et une herse sur les épaules, il prit le chemin de Noyon 1). » Un chanoine de cette ville qui se rendait à Paris reconnut le curé de Pont-l'Evêque. — Où allez-vous donc maître Jean, lui demanda-t-il, avec ce bel accoutrement ? où Dieu voudra, répondit Calvin, qui se mit à expliquer les motifs de son déguisement ; — Et ne feriez-vous pas mieux de retourner à Noyon, dit le chanoine, et à Dieu, ajouta-t-il en le regardant tristement. Calvin se tut un moment, puis prenant la main du prêtre : — merci, dit-il, mais il est trop tard.

Pendant ce colloque, le lieutenant fouillait les papiers de Calvin et emportaient ceux qui pouvaient compromettre ses amis.

Calvin trouva un réfuge chez la reine de Navarre, qui fut assez heureuse pour réconcilier son protégé avec la cour et l'université. Le négociateur dont elle avait fait choix, était un homme habile qui parvint à tromper le pouvoir. Calvin représentait une opinion que le roi avait intérêt à ménager. François 1er

---

miliares inquisivit ad prehendendum, sed illi similiter fuga sibi consuluerunt. Hist. universitatis Parisiensis auctore Bulæo, t. VI, p. 239, in-fol. Paris, 1673.

1) Desmay. — Drelincourt, p. 175. Papyrius Masso. Beza... quo demi non reperto.

fondait sa gloire à venir sur la protection qu'il accordait aux arts. Il avait besoin de se faire pardonner de graves fautes politiques, et il croyait avec raison, que les humanistes le réhabiliteraient aux yeux de son peuple. Il était à la fois le protecteur et l'esclave des savants et des hommes de lettres.

La petite cour de Nérac était alors l'asile d'écrivains qui, comme Desperriers, y préparaient leur cymbalum mundi; de femmes galantes qui faisaient des contes érotiques dont souvent elles étaient les héroïnes; de poètes qui improvisaient des odes à la façon de Bèze; de théologiens qui médisaient de la vierge et des saints; d'évêques qui entretenaient des meutes de chiens de chasse et de courtisanes; d'histrions venus d'Italie, et qui jouaient sur le théâtre de la reine des comédies tirées du Nouveau-Testament, où Jésus disait un mal horrible des moines et des religieuses; ou de princes imbéciles, comme le mari de la reine, qui savaient à peine lire et parlaient de dogmes et de discipline 1). C'est contre Roussel, le confesseur de Marguerite, que Calvin écrivit plus tard son « Adversus Nicodemitas. » Calvin trouva à Nérac le Fèvre d'Etaples, qui fuyait la colère de la Sorbonne, et vit « de bon œil le jeune homme comme présageant que ce devoit estre l'autheur de la restauration de l'église en France 2); » ainsi que ce prêtre, dont parle Mathésius, et qui avait dit à Luther malade: — mon enfant, tu ne mourras pas, Dieu a de

1) Florimond de Raemond, p. 889.
2) Bèze, Vie de Calvin.

grands desseins sur toi 1). Pauvre et honnête homme du reste, que ce le Fèvre d'Etaples, qui répétait souvent ces deux vers qu'on plaça sur sa tombe à Nérac :

> Corpus humo, mentemque Deo, bona cuncta relinquo,
> Pauperibus : Faber hæc dùm moreretur ait.

Il mourut catholique et vraisemblablement sans avoir jamais prophétisé dans les termes de Bèze.

Il ne paraît pas que Marguerite ait fait une loi du silence à son hôte de Noyon, car nous le trouvons qui répand ses erreurs en Saintonge, où beaucoup d'ames viennent à lui et quittent le catholicisme pour embrasser la réforme. C'est dans une de ses courses que le missionnaire fit la rencontre de Louis du Tillet, chanoine ou curé de Claix, frère de Jean du Tillet 2), greffier au parlement de Paris, et de du Tillet évêque de Meaux. Louis avait à Claix une jolie habitation, retirée du monde, espèce de Thébaïde où Calvin commença son livre le plus sérieux : l'*Institution chrétienne*. Il employait le temps qu'il ne consacrait pas à cette œuvre à prêcher dans les villes voisines, à Angoulême surtout. On montre encore une vigne où il aimait à rêver et qu'on appela longtemps la vigne de Calvin 3). Calvin vivait des derniers bienfaits d'une église qu'il avait reniée et qu'il nommait « une marâtre et une prostituée » et des secours d'une reine galante dont il vantait les mœurs et la

---

1) Als er krank lag, weissagte ihm ein alter Priester, er werde nicht sterben, sondern noch ein großer Mann werden. Mathesius, p. 2.
2) Dictionnaire de Bayle.
3) Das Leben Johann Calvin's von P. Henry, t. I., p. 50.

piété, continuant d'assister aux offices catholiques, et rédigeant les oraisons latines qu'on prononçait lors de l'assemblée du synode au temple de saint Pierre 1).

Il quitta Marguerite et reparut à Orléans.

La réforme en France comme en Allemagne, jetait partout où elle se montrait le désordre et le trouble. Au lieu d'une symbolique uniforme, elle apportait des confessions contradictoires qui donnaient lieu à d'interminables disputes. En Allemagne, la parole luthérienne avait fait naître des milliers de sectes qui voulaient chacune se constituer en république chrétienne sur les ruines du catholicisme. Carlstadt, Schwenkfeld, Œcolampade, Zwingli, Münzer, Bockold, engendrés de Luther, avaient renié leur père et enseigné des dogmes hétérogènes dont chacun passait pour procéder du Saint-Esprit. Luther, qui ne se cachait plus dans la robe du moine, mais qui empruntait l'épée ducale, chassait devant lui tous ces anges rebelles et mettait à la porte de son Wittenberg un bourreau pour en défendre l'entrée. Refoulés dans les autres provinces, les dissidents en appelaient à la force ouverte. L'Allemagne, en ce moment, était inondée du sang de nobles intelligences nées pour sa gloire : Münzer mourait sur l'échafaud; les anabaptistes marchaient au supplice en reniant et en maudissant Luther qui violentait leur foi; tout périssait, peinture, sculpture, poésie, lettres humaines : la réforme imitait Néron et chantait son triomphe sur des ruines et du sang.

---

1) Florimond de Raemond.

En France elle devait bientôt exciter de semblables tempêtes. Déjà elle avait troublé l'église. Elle ne se cachait plus, comme autrefois, dans le silence des nuits, pour répandre ses doctrines : elle élevait à côté de la chaire catholique une autre chaire où ses disciples venaient défendre ses dogmes. Elle avait des partisans à la cour, dans le clergé, dans les universités et dans les parlements. On lui faisait fête, parce que ordinairement sa parole était fleurie, que ses maîtres en général aimaient et cultivaient les lettres. Le livre sur la Clémence avait valu à Calvin un grand nombre de prosélytes. Ses disciples avaient l'air austère, l'œil baissé, la figure pâle, les joues creuses, tous les signes de la souffrance et du travail. Ils allaient peu dans le monde, évitaient la conversation des femmes, la cour, les spectacles. La Bible était leur livre de prédilection. Ils parlaient, à l'instar du Christ, en apologues. On les nommait les chrétiens de la primitive église. Il ne leur manquait pour leur ressembler que l'unité de foi : il suffisait de les écouter parler pour se convaincre que leur symbolique était diverse, comme leur figure. Les uns enseignaient le sommeil des ames après cette vie jusqu'au jour du jugement dernier; les autres, la nécessité d'un second baptême. Il y avait dans ce troupeau, des Luthériens qui croyaient à la présence réelle, et des Zwingliens qui la rejetaient; des apôtres du libre arbitre et des défenseurs du fatalisme; des Mélanchtoniens qui admettaient une hiérarchie ecclésiastique; des Carlostadiens qui soutenaient que tout chrétien est prêtre, des réalistes enchaînés au mot; des idéalistes qui ployaient la vocable à la pensée;

des rationalistes qui rejetaient tout mystère ; des mystiques qui se perdaient dans les nuages et des antitrinitaires, qui comme Servet, n'admettaient que deux personnes en Dieu. Ces docteurs portaient tous avec eux le même livre : la Bible.

Servet ou Servede, médecin espagnol, avait quitté son pays, et s'était établi, en 1531, à Haguenau, où il avait publié divers traités contre la Trinité. Il avait disputé avec OEcolampade à Basle quelque temps avant que ce rénégat de la foi luthérienne eût été, si l'on s'en rapporte au récit du docteur Martin, étranglé par le diable : Servet se vantait d'avoir triomphé du théologien. Après avoir quitté Basle, en 1532, et traversé le Rhin, il venait de défier solennellement Calvin. Le gant avait été relevé par le curé de Pont-l'Evêque, le lieu du rendez-vous indiqué, et le jour pris pour le tournoi. Mais l'heure venue, le cœur avait défailli « à ce malheureux monstre, dit Bèze, lequel ayant accordé de disputer, n'y osa toutes fois comparoir. » Calvin, de son côté, se vante dans sa réfutation des erreurs de Servet, publiée en 1554, d'avoir vainement offert au médecin espagnol, des remèdes propres à le guérir de sa maladie 1). Servet prétend que son adversaire lui tendait un piège où il eut le bonheur de ne pas se laisser prendre. Il oublia plus tard son rôle, et vint se jeter dans les embûches de son

---

1) Admonui Servetum me jam ante annos sexdecim non sine præsenti vitæ discrimine, obtulisse meam operam ad eum sanandum, nec per me stetisse quo minus recipiscenti manum pii omnes porrigerent. — Joh. Calvini refutatio errorum Serveti. Amst. t. 8, p, 511. Cette réfutation porte la date de 1554. C'est en 1538 que Calvin aurait défié Servet. La scène se passe ici en 1533 : la date indiquée par Calvin est donc fausse.

ennemi 1). Les parlements redoublaient de sévérité, Calvin était surveillé, sa liberté pouvait être compromise et sa vie en danger. Il résolut de quitter la France par crainte ou par dépit, s'il faut en croire un historien ecclésiastique, ne pouvant pardonner à François 1er, le choix que ce prince avait fait d'un parent du connétable, d'une « médiocre suffisance » pour lui conférer un bénéfice que sollicitait l'auteur des Commentaires sur Sénèque. Le témoignage de l'historien est grave. Soulier n'a ni haine, ni passion, ni colère; il cherche la vérité et il croit l'avoir trouvée dans le récit qu'on va lire 2) :

« Nous soussignés Louïs Charreton, conseiller du Roy en ses conseils, doyen des présidens au parlement de Paris, fils de feu messire André Charreton, vivant premier baron de Champagne et conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris : dame Anthoinette Charreton, veuve de Noel Renouard, vivant maistre en la chambre des comptes de Paris, fille de feu Hugues Charreton, vivant seigneur de Montauzon, et Jean Charreton sieur de la Terrière; tous trois cousins germains et petit-fils de Hugues Charreton : certifions avoir entendu dire plusieurs fois à nos pères, que ledit sieur Hugues Charreton, seigneur de la Terrière et de la Douze, leur avait dit plusieurs fois, que sous le règne de François Ier, la cour estant à Fontaine-Bleau, Calvin, bénéficier à Noyon, y arriva et logea dans la même maison où logeait ledit sieur

1) Voyez dans le deuxième volume le chapitre qui a pour titre Michel Servet.

2) Soulier, Histoire du Calvinisme. Paris, 1686, in-4°, p. 6-8.

de Charreton, lequel ayant appris que Calvin étoit homme de lettres et de grande érudition : comme il aimoit les sçavants, lui fit témoigner qu'il seroit bien aise d'avoir quelques entretiens avec luy : à quoy Calvin consentit d'autant plus volontiers qu'il crut bien que ledit sieur de Charreton pouvoit le servir au dessein qui l'avoit appelé à Fontaine-Bleau ; qu'après quelques entretiens, ledit sieur de Charreton lui demanda le sujet de son voyage : à quoy Calvin répondit que c'estoit pour demander un prieuré au Roy, auquel il n'avoit qu'un concurrent, qui étoit parent du connétable, que ledit sieur de Charreton lui répondit : s'il croyoit que ce ne fust rien ? Il dit qu'il sçavoit la considération à laquelle était M. le connétable ; mais qu'il sçavoit aussi que le roy faisoit choix des personnes les plus habiles pour disposer des bénéfices, et que le parent de M. le connétable était d'une très petite suffisance : que ledit sieur de Charreton luy répondit qu'il ne s'arrestât pas là et qu'il ne falloit pas grande capacité pour tenir un bénéfice simple. Que la dessus Calvin s'écria et dit que si on lui faisoit ce tort, il trouveroit moyen de faire parler de luy pendant plus de 500 ans ; sur quoy ledit Charreton l'ayant fort pressé de lui dire ce qu'il feroit pour cela, il le mena dans sa chambre où il luy fit voir le commencement de son Institution ; et après en avoir lu une partie, Calvin luy en ayant demandé son sentiment : il luy dit que c'estoit un poison envelloppé d'un beau sucre et qu'il feroit bien de ne pas continuer un travail qui ne contenoit qu'une fausse interprétation de la Sainte-Ecriture, et de tout ce qu'avoient écrit les Saints Pères ; et comme il vit qu'il demeuroit ferme

dans son mauvais dessein, il en avertit le connétable qui luy dit que Calvin estoit un fou et qu'on le mettroit bien à la raison. Mais deux jours après, le bénéfice ayant été donné à un parent du connétable, Calvin se retira et commença à établir sa secte, laquelle estant fort commode, la plus part des gens, les uns par libertinage, les autres par foiblesse d'esprit, l'embrassèrent. Que quelques temps après, le connétable s'en allant en son gouvernement de Languedoc et passant à Lion, ledit sieur de Charreton l'estant allé visiter, il lui demanda s'il n'estoit point de la secte de Calvin avec lequel il avoit demeuré : il lui fit réponse qu'il seroit bien malheureux s'il se mettoit d'une religion de laquelle il avoit vu naître le père. En foi de quoy nous avons signé, à Paris, ce 20 septembre 1682. Signé Charreton, président, A. Charreton, veuve Renouard et Charreton de la Terrière. —»

Calvin partit après avoir fait paraître à Orléans sa « Psychopannychie (1534). » Il avait envie de visiter Bâle, alors l'Athènes de la Suisse, ville de bruit qu'avait si longtemps habitée Erasme; séjour des lettrés, des imprimeurs célèbres, des théologiens; où Froben achevait sa belle édition des œuvres de St.-Jérôme, où Holbein peignait son Christ au linceul, où Capito enseignait l'hebreu, et où OEcolampade commençait ses psaumes.

Il partit d'Orléans emmenant avec lui son ami du Tillet. Près de Metz, leur domestique les dévalisa et s'enfuit avec leur sacoche et leurs montures, et ils furent obligés de gagner à pied Strasbourg, presque sans vêtement, n'ayant plus que dix écus pour tout bien. Calvin y passa quelque temps à étudier les diver-

ses transformations qu'y subissait depuis quinze ans la parole réformée. Il se lia étroitement avec quelques uns des plus célèbres représentants du protestantisme. Tout autre qui serait venu sans préventions contre le catholicisme, aurait trouvé un salutaire enseignement dans le mouvement incessant de cette ville qui ne sait où s'appuyer pour vivre dans le repos, et qui depuis 1521 s'est faite luthérienne, anabaptiste, zwinglienne et rêve à cette heure une transfiguration nouvelle qu'elle doit accomplir à l'aide de Bucer, un de ses hôtes les plus nouveaux.

A Bâle, Calvin trouva Simon Grynæus et Erasme. Calvin ne pouvait oublier le philologue Batave, dont le nom était européen; après quelque moment d'entretien on se sépara. Bucer qui assistait à ce colloque, voulut connaître l'opinion du malin vieillard. — Maître, dit-il, que vous semble du nouveau venu ?—Erasme sourit sans répondre;— Bucer insista : — Je vois une grande peste, dit l'auteur « de libero arbitrio » qui va naître dans l'église contre l'église 1).

Le lendemain, du Tillet, le greffier du parlement de Paris, arrivait à Bâle, et à force de larmes, de prières, emmenait son frère Louis, qui se repentit, abjura et bientôt fut élu archidiacre; dignité que lui disputait la Renaudie, dont la réforme devait se servir pour l'exécution du complot d'Amboise 2).

---

1) Video magnam pestem oriri in ecclesia contra ecclesiam.

Barckhusen, dans sa notice historique sur Calvin, Historische Nachricht über Calvin, p. 24, élève des doutes sur le propos d'Erasme et sur quelques circonstances du colloque rapporté par Florimond de Raemond.

2) Florimond de Raemond, pag. 889.

La Psychopannychie 1) le premier ouvrage de polémique de Calvin, est un pamphlet dirigé contre la secte des anabaptistes, que la sanglante journée de Franckhausen avait vaincue, mais n'avait pu dompter. L'esprit de Münzer revivait dans ses disciples, qui promenaient en Hollande, en Flandre et en France, leurs mystiques rêveries. Luther avait bien essayé de se prendre à Münzer, s'imaginant qu'à l'aide de sa parole colorée, de sa colère pindarique, de ses flammes et de ses tonnerres, il viendrait à bout du chef des mineurs, comme il l'avait fait de tous ces nains en théologie, qui n'avaient pu soutenir sa face. Du haut de la montagne il était apparu à Münzer au milieu des éclairs, mais ces éclairs n'avaient point effrayé son adversaire qui avait osé le regarder fixément. Münzer aussi avait une parole ardente dont il s'était servi admirablement pour soulever les paysans : cette fois, la victoire était demeurée à l'homme du marteau. Et Luther qui en voulait finir à tout prix, avait été réduit, comme on sait, à se servir de l'épée de l'un de ses princes. Les débris échappés aux funérailles de la Thuringe s'étaient réfugiés sur une terre nouvelle. La France avait reçu et écouté les prophètes de l'anabaptisme.

Ces anabaptistes avaient des doctrines séduisantes. Ils rêvaient une espèce de Jérusalem bien différente

1) Son ouvrage a pour titre : « Traité par lequel est prouvé que les ames veillent et vivent après qu'elles sont sorties du corps : contre l'erreur de quelques ignorants qui pensent qu'elles dorment jusqu'au jugement dernier. — Préface de Jean Calvin adressée à un de ses amis d'Orléans, 1534. En latin. — Psychopannychia quo refellitur eorum error qui animas post mortem usque ad ultimum judicium dormire putant. Paris, 1534.

de la Jérusalem judaïque : Jérusalem toute spirituelle, sans glaive, sans soldats, sans magistrature civile : cité véritable d'élus. Leur parole était empestée de pélagianisme et d'arianisme : sur divers points dogmatiques ils s'accordaient avec les catholiques : sur la prédestination, par l'exemple et sur le mérite des œuvres. Quelques-uns d'eux enseignaient le sommeil de l'ame jusqu'au jour du jugement. C'est contre ces « dormeurs » que Calvin allait se mesurer.

Le commentaire sur Sénèque est une œuvre philologique, un livre de la renaissance, une déclamation de rhéteur où Calvin a cherché évidemment à prendre place parmi les humanistes et à faire sa cour en beau latin à tous les cicéroniens du siècle; c'était se produire adroitement. La langue latine était l'idiome de l'église, des couvents, des colléges, des universités et du parlement. La Psychopannychie est un pamphlet religieux où Calvin devait avoir pour rival le premier libelliste de l'Allemagne : Luther lui-même. Il est certain que Calvin connaissait les écrits du moine saxon contre Eck, Tetzel, Priérias, Latomus et les sorbonistes. Il faut le louer de ne point avoir songé à entrer en lice avec un esprit de la trempe de son rival. S'il eût voulu faire à la mode de Luther de la caricature, il serait nécessairement tombé dans la charge. Les saillies, les jeux de mots, les concetti ne convenaient pas à un esprit comme le sien dont le fonds était la finesse. Sobre de sa nature, il ne pouvait, à la façon du moine saxon, féconder son cerveau dans d'énormes pots de bière : la bière, du reste, n'était pas encore en usage en France. Il n'avait pas non plus à son

service, ces tabagies allemandes, où le soir, parmi des compagnons de gai savoir, sa verve fatiguée aurait pu se raviver. Les moines, en France, n'allaient pas non plus au cabaret. Calvin fut donc tout ce qu'il devait être : polémiste adroit, retors, méchant, mais sans chaleur ni enthousiasme. Il aime à se rendre le témoignage qu'il « n'a jeté sa colère contre eux sinon modestement, qu'il s'est de faict toujours desporté de paroles outrageuses et picquantes ; qu'il a presque toujours attrempé son style, qu'il a été plus propre à enseigner qu'à tirer par force, tel toutes fois qu'il peut attirer ceux qui ne voudraient être menés. » Vous voyez qu'avec ces qualités d'humeur et de style, Calvin fut mort oublié, dans une petite cure de la Souabe, et qu'il n'était pas formé pour exciter des orages, mais bien pour s'en servir.

Le grand agitateur de la France à cette époque, c'était d'abord la société elle-même, puis Luther, ce pamphlétaire « dont les livres sont tous pleins de démons 1) », qui poussait l'humanité dans les voies de la révolte dont tous les éléments étaient préparés depuis de longues années. Luther avait semé le vent, Calvin venait recueillir les tempêtes. Ce n'est pas qu'il ne se hausse jusqu'à la colère, mais c'est une colère qui sent le travail et qu'il poursuit comme un rimeur ferait d'une épithète rebelle. Encore a-t-il la bonhomie de se repentir, comme si cette colère brûlait la face sur laquelle elle se répand : « J'ai aperçu, murmure-t-il, aucunes choses un peu aigrement,

1) Lutheri scripta plena sunt daemoniis. — Theol. Tigurini in confess. germ. Tigurini. 1544.

mesme asprement dites, lesquelles, par adventure, pourroyent fascher les oreilles délicates d'aucuns. Or, pour ce que je say qu'il y a aucuns bons personages qui ont laissé couler quelque chose de ce dormir des ames dedans leurs cœurs, je ne voudroy qu'ils fussent offensez contre moi. » Avec Calvin, il ne fait pas bon se laisser aller trop vite à l'admiration; notons bien qu'il s'agit d'un anabaptiste, c'est à dire d'un ame qui a secoué le papisme. Mais vienne un catholique, ne fut-ce qu'un prêtre sans nom, qui, benoit éditeur, aura réimprimé une nouvelle édition des assertions de Henri VIII, « assertio septem sacramentorum », Gabriel de Sacconay par exemple, précenteur de Lyon — vous verrez Calvin jeter à la face du catholique, sous la forme de dithyrambe, d'épître congratulatoire et sans souci des oreilles délicates, des ordures qu'on dirait amassées dans quelque lupanar génevois 1).

Calvin a du reste fort bien jugé la valeur de sa Psychopannychie et de son traité contre les anabaptistes, qu'un de ses historiens voudrait réimprimer aujourd'hui, en l'expurgeant de toutes ses souillures 2). Il a raison de dire : « J'ai repris la curiosité folle de ceux qui débattoyent ces questions lesquelles de faict ne sont autres que torments d'esprit. »

Un jour cette question du dormir des ames, déjà

---

1) Congratulation à venerable prestre etc. Op. de Calvin. 1566.— Voy. dans le tome II le chapitre qui a pourtitre LE CLERGÉ LYONNAIS.

2) Es könnte dies kleine Werk im Auszuge in einer Uebersetzung heut wohl seinen Nutzen haben, wenn man einige Härten, manch polemisches Wort wegließe.... Paul Henry.

examinée du reste dans l'ancienne église, par Melito, se présenta à Luther : il passa outre en quelques mots et il eut raison : ce sont « noisettes creuses », comme parlait Calvin.

Dans une épître aux lecteurs, qui sert de préface à une édition nouvelle de la Psychopannychie, publiée à Bâle, en 1536, Calvin a pris courage. Il n'a plus peur du lieutenant Morin, et insulte grossièrement à la papauté. A l'entendre, la France marche dans de doubles ténèbres : il calomnie l'intelligence et la foi de son pays. Voyons donc s'il est vrai que Dieu ait retiré son esprit et son Christ aux compatriotes de Calvin.



CHAPITRE VI.

FRANÇOIS Ier.

La réforme était commencée en France quand parut Calvin. — Influence de François Ier sur les lettres. — Les évêques, — Porcher, — Pelissier, — Du Bellay. — Les Lettrés, — Budée, — Vatable, — Danès, — Postel. — Le collége Trilingue, — Marot, — La Sorbonne. — Le poète est protégé par le prince. — Mouvement littéraire.

En 1802, l'Institut de France mit au concours cette question : Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différents Etats de l'Europe, et sur le progrès des lumières? Un écrivain, dont nous ne contestons pas le talent, Charles Villers, obtint le prix 1). Il chanta beaucoup mieux qu'il ne jugea la réforme, dont il fit une autre

---

1) Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther, par Charles Villers, 1 vol. in-8°. — M. de Laverne a contesté les conclusions de l'ouvrage couronné, dans sa « Lettre à M. Charles Villers » ; in-8°, Paris, 1804. — Il existe une admirable réfutation du livre de Villers, par M. Robelot, ancien chanoine de l'église cathédrale de Dijon, sous ce titre : — De l'influence de la réformation de Luther sur la croyance religieuse et politique, et sur le progrès des lumières; in-8o, Lyon, 1822. La question allemande est traitée dans le livre de M. Jacob Marx : Die Ursachen der schnellen Verbreitung der Reformation zunächst in Deutschland, in-12, Mayence, 1834.

muse répandant sur tout ce qu'elle touchait la vie et la couleur. Son ouvrage fut imprimé. Le monde philosophique admira l'œuvre de Villers en haine de la vieille foi que le pouvoir cherchait à ressusciter. Il fut décidé à cette époque que la réforme avait été une idée de progrès dont il fallait bénir la providence, et que sans Luther, l'Europe aurait continué de marcher dans les ténèbres : quelques voix courageuses protestèrent contre le livre du lauréat, on ne les écouta pas. Le moment n'était pas encore venu où la raison éclairée devait faire justice de ce manifeste insolent contre notre culte national.

Toutefois, des hommes graves qui n'ont point adopté les préjugés de l'école protestante, continuent de faire honneur à la réforme du mouvement intellectuel qui se manifesta en Saxe à l'apparition de Luther. Ils ne veulent pas comprendre que ce mouvement parti de l'Italie, et surtout de la Rome de Léon X, traversa les Alpes, pour se partager au pied des montagnes, en deux courants, dont l'un gagna l'Allemagne, et l'autre la France. Sans Luther, la réforme sociale, religieuse, intellectuelle, se serait accomplie : elle était commencée en Allemagne quand il prêcha contre les indulgences ; en France, quand se fit entendre la voix de Calvin. Nous pensons qu'à moins de fermer les yeux à la vérité, on ne saurait nier que Léon X n'ait été l'instrument dont Dieu se servit pour la résurrection des lettres. C'est de l'Italie que sortit l'étincelle qui devait illuminer le monde. Luther, Mélanchthon, Erasme, Reuchlin, ont marché à cette lumière, l'ont dirigée, agrandie quelquefois, mais ne l'ont pas créée.

Calvin a dit de lui, tout comme Luther : — Qu'il avait été envoyé de Dieu pour délivrer l'humanité des langes du papisme, pour faire rayonner la raison, pour moraliser la société. Aujourd'hui, ce que l'œil de l'étranger qui entre à Genève aperçoit tout d'abord, c'est cette magnifique devise : Post tenebras lux, enfermée dans les serres d'un aigle : apothéose païenne, boutade de vanité lapidaire qui fait sourire le voyageur catholique.

On dit que Cagliostro possédait le don d'évoquer les morts : l'historien doit l'avoir aussi. Nous allons convoquer quelques unes de ces ombres qui illustrèrent le siècle de François Ier ; on verra où en était l'esprit humain quand parut Calvin. C'est un homme couché dans la tombe qui appellera toutes ces gloires devant le tribunal du lecteur, comme il l'avait déjà fait, dans son oraison funèbre de François Ier : Galland, un des professeurs du collége royal, qui « n'ouvre pas la bouche sans laisser tomber du miel sur les lèvres de ses auditeurs, »

Qui quoties avidas reficit sermonibus aures,
Motis blanda putes spargere mella labris.

François Ier était un élève du collége de Navarre, aimé de ses condisciples, estimé de ses rivaux, et qui à quatorze ans reçut de l'un d'eux, comme gage de fraternité scholaire, la dédicace d'une grammaire hébraïque ; le premier rudiment en cette langue que la France connût encore. L'auteur, François Tissot, était un professeur de l'université. Ainsi, quand il n'a pas atteint l'âge de la majorité, qu'il n'a de couronne sur la tête que celle que ses maîtres ont aimé à y déposer, les muses lui font la cour. Castiglione, l'au-

teur du livre d'or : « Il Corteggiano », veut que le duc de Valois en entende la lecture, et quitte la capitale emportant des corrections que lui a indiquées le prince; admirables scholies qu'il montre à tous ses amis et dont il se fait un titre de gloire.

Le duc de Valois est roi : ne craignez pas qu'il oublie les leçons de ses maîtres. Vous allez voir sur qui vont tomber les faveurs du monarque.

Porcher, l'évêque de Paris a résisté à toutes les colères de Louis XII, et seul a eu le courage de s'opposer à la ligue de Cambray : ame poétique qu'Erasme regarde comme un ange descendu du ciel pour ranimer le culte des lettres.

— A Porcher, un archevêché et la mission d'attirer en France les humanistes. Le roi n'attend pas longtemps. Voici l'évêque de Nébio, Justiniani, qui vient enseigner à Paris le grec, l'hébreu et l'arabe.

Petit, confesseur de Louis XII, est un prêtre qui ne connait même pas ses parents et qui a pour enfants tous les pauvres de Paris (1). — A Petit les évêchés de Troyes et de Senlis.

Guillaume Pelissier, évêque de Maguelonne, dont l'érudition est passée en proverbe, a voué à l'antiquité un de ces cultes qui ne laissent à l'ame possédée ni paix ni sommeil.

— A Pelissier l'ambassade de Venise, cette cité où abordent les Grecs fugitifs, et d'où il va rapporter toutes sortes de manuscrits grecs, hébreux, syriaques : beaux ornements de la bibliothèque royale.

Les noms des prélats ne sont point épuisés :

---

(1) Eustathe de Knobelsdorf.

—A Jacques Colin, la place d'aumônier et de lecteur du roi : Colin qui improvise en latin et en français et que Marot a chanté :

> Aussi l'abbé de St.-Ambroys, Colin
> Qui a tant beu au ruisseau cristallin
> Que l'on ne sait s'il est poète né
> Plus qu'orateur à bien dire ordonné.

Colin a deviné Amyot dont il veut faire la fortune : c'est le plus beau diamant de sa couronne.

—A Jean du Bellay Langeai, des ambassades brillantes ; à Rome, du Bellay a pour confidents Bembo, Bibbiena, Sadolet, Ascolti, toute l'ancienne cour de Léon X, qui l'écoute parler dans le ravissement.

— A René du Bellay, l'évêché de Meaux et une pension sur la cassette particulière du prince, car l'évêque cons cre ses revenus au soulagement des pauvres et à l'érection d'un cabinet de physique, le premier dont la province ait été dotée.

Maintenant, que Calvin médise à son aise de l'ignorance du haut clergé en France ! Nous connaissons quelques uns des prélats qui occupaient les grands sièges de l'épiscopat : croyez-vous que ces prêtres étaient des obscurants comme il les appelle ? Ne pouvaient-ils, aussi bien que Jean de Noyon, se glorifier de dons célestes ?

Il ne faudrait pas croire, à la vue de toutes ces robes violettes et rouges, que François I[er] n'a cherché des lumières que dans le sanctuaire : on se tromperait. A cette époque, l'épiscopat français a senti le besoin de se mettre à la tête du mouvement qui pousse les esprits dans des voies nouvelles. C'est la cour de Léon X qui lui a donné l'exemple de la pas-

sion des lettres; le pape est poète, peintre, musicien, linguiste : nos évêques, par une louable ambition, s'ils ne peuvent ni chanter, ni peindre, ni sculpter, étudieront les sciences humaines, apprendront les vieux idiomes grec, hébreu, syriaque, qu'on a cessé de parler; élèveront des collèges comme le cardinal de Tournon; instruiront la jeunesse comme René du Bellay; appelleront à eux les lettrés comme Briçonnet de Meaux; relèveront le culte de la pensée comme Sadolet, l'évêque de Carpentras; ressusciteront de la tombe les vieilles pierres romaines, comme l'archevêque de Vienne, et sauront guider, éclairer le prince qui les aura revêtus de la pourpre.

Mais voici un savant modeste « l'athénien de la France, au dire de Lascaris » 1), qui se cache loin de la cour, dans une retraite obscure où il cultive les muses. Erasme en connaît le nom, et il ne le dit à personne, non point par jalousie : mais c'est un trésor d'érudition, de philologie, de linguistique, d'arcanes antiques, dont il veut seul profiter. Malheureusement pour le philosophe batave, un jour à l'un de ces repas où François I[er] aime à s'entourer de toutes les gloires de son siècle et à disputer au besoin avec elles 2), le nom de ce pauvre provincial perdu dans ses livres, et qui du monde extérieur ne connait que le chemin de sa chapelle où il prie si dévotement, est tout à coup prononcé :

C'est Guillaume Budée.

L'adolescent, mandé à Paris, est obligé de quitter

---

1) Atticorum facundiam adaequavit.

2) Nulla illi unquam cœna, nullum prandium, nulla statio aut

sa retraite, mais non pas ses livres qu'il emporte avec lui, sur un grand char où il couche la nuit et fait ses repas pendant le jour pour ne pas s'en séparer. Le voilà donc à la cour, après un long voyage où il a eu pour compagnons et commensaux : Horace, Homère, Virgile et Démosthène. Le même jour il est nommé maître des requêtes, prévot des marchands et intendant de la librairie royale 1).

Or, en s'acheminant vers la capitale, Budée faisait de beaux rêves. S'il savait sa Rome souterraine par cœur, il connaissait, par les récits des voyageurs, la Rome moderne de Léon X, habitée, à défaut de dieux, par Michel-Ange, Raphaël, Bembo et Sannazar. On lui avait dit que Médicis avait élevé une magnifique habitation ou plutôt un palais pour y loger le collége des jeunes grecs et il se disait : — Si je vois le roi, je lui dirai ; Sire c'est par l'étude des langues antiques que nous ressusciterons les lettres ; bâtissez un collége, comme a fait Léon X, comme a fait à Louvain Jérôme Busleiden, simple chanoine, où on enseignera l'hébreu, le grec et le latin. Puis, quand il sera achevé, appellez-y Erasme que toutes les nations se disputent, auquel Ingolstadt offre la direction générale des études, Louvain sa chaire principale, l'Espagne un évêché, Rome la pourpre, l'électeur de Saxe son université. Il vous faut à toute force Erasme ; je vous le demande au nom des trois

---

ambulatio sine colloquiis et disputationibus litterariis peracta est, ut quicunque mensam ejus frequentarent... doctissimi et diligentissimi philosophi, scholam frequentare arbitrarentur. Pet. Gal. orat. funeb.

1) Gaillard, Hist. de François Ier, t. 7, p. 250.

Guillaumes; de Guillaume Petit votre évêque, de Guillaume Cop votre grand médecin, de Guillaume Budée votre écolier. — Erasme fut tenté un moment de céder aux prières du roi, non pas pour jouir des grandes dignités qui lui étaient promises, mais pour boire à Paris du vin de Bourgogne qui aurait eu le pouvoir de rétablir sa santé délabrée 1).

Malheureusement François I[er] avait un rival, Charles V, qui le vainquit dans le champ clos des lettres, comme il avait fait à Pavie. — Erasme nous fut enlevé.

Mais le collége Trilingue n'en est pas moins voté. Ce sera une royale habitation qui s'élèvera sur le terrain de l'hôtel de Nesle. Il y aura de beaux logis pour les professeurs, de vastes salles pour les élèves. Cinquante mille écus sont assignés pour l'entretien de cette institution 2). On y fondera une chapelle, sur les dessins d'un architecte romain qu'on demandera à Léon X, et qui sera desservie par quatre chanoines et quatre chapelains. Audebert Catin tiendra les comptes et fera les paiements; Nicolas de Neuville-Villeroy, secrétaire des finances, et Jean Grollier, trésorier de France, arrêteront le devis; Pierre des Hôtels contrôlera les dépenses 3).

La mort vint surprendre François I[er] au moment où le collége allait s'élever.

Mais les professeurs étaient nommés et dotés : deux

---

1) De Burigny, Vie d'Erasme, p. 406 et suiv.

2) Belleforêt, Hist., liv. 6, ch. 65.— Louis Vrevin, Code des privilégiés, p. 630.

3) Hist. de la ville de Paris, t. 2, p. 940. Preuves, t. 2, p. 578. — Galland.

pour l'hébreu, deux pour le grec, dont les leçons devaient être gratuites. Ce collége s'appelle le collége Royal : chaque professeur reçoit annuellement 450 livres et une bonne abbaye qui fut retirée plus tard à leurs successeurs « par je ne sais quel écornifleur », dit Ramus dans un livre dédié à Catherine de Médicis 1).

Or, savez-vous maintenant qui va nommer aux chaires nouvelles ? Ce n'est pas le roi, bon juge pourtant, mais la voix publique qui a fait ses choix d'avance, dit avec raison l'historien de ce monarque.

Pour professeur d'hébreu, il a fallu jeter les yeux sur un italien; c'est un vénitien, Paul Paradis 2), qui s'est converti au catholicisme; israélite, qui sait par cœur le Talmud. Paul Paradis mourut en 1555, pleuré de Paris et reçu dans l'autre vie au milieu des hymnes de l'olympe :

Splendor
Musarum charitumque, qui peristi
Tota flente Lutetia, ast olympo
Applaudente 3).

C'est l'évêque d'Apt, Jean Nicolaï, qui nous amène l'autre professeur d'hébreu, ce Guidacerio que Léon X combla de ses bienfaits, et qui trouva, comme il le raconte, à Paris, un destin plus heureux que celui que les Médicis et tous les papes auraient pu lui faire à Rome.

Mais inclinons-nous ! voici un nom qui efface tous

---

1) Gaillard, Hist. de François Ier.
2) Id. id.
3) Leger du Chesne.

les autres: pauvre curé de village de Brametz, en Valois, qui lors de l'émigration des Grecs arrêta sur la route un Hellène fugitif, partagea avec lui le pain de ses paroissiens et reçut en échange l'initiation aux langues grecque et hébraïque : c'est Vatable, si connu des savants, et qui attirait à ses leçons jusqu'aux israélites qui sortaient tout émerveillés de tant de science, et regrettaient que Dieu n'eût pas accordé la grace au professeur de le faire naître dans le mosaïsme.

Vatable, dont on a voulu suspecter les opinions religieuses, était un bon catholique qui s'était attaché de prédilection à Ignace de Loyola. L'écolier empêchait quelquefois ses camarades d'assister aux répétitions, pour aller prier à l'église. Govea voulait un exemple. Il s'agissait d'appliquer l'aula au trop pieux élève : l'aula, c'est à dire quelques coups de corde sur le dos nu du coupable, administrés par le principal et le maître. Vatable plaida la cause d'Ignace, et Govea se laissa fléchir 1).

Vatable a trouvé un rival dans Pierre Danès, professeur de grec 2), et un rival heureux, car le poète

---

1) Mos est Parisiis in scholasticos improbos ac seditiosos ad sanciendam academiae disciplinam ad hunc fere modum animadvertere: Dissimulato consilio ad condictam diem in aulam collegii primarius, magistrique nodo consessu nudatum certo plagarum numero singuli afficiunt : id supplicium de ipsius nomine aula vulgo appellatur. Bulaeus, Hist. Univer. Paris, t. 6, p. 945.

Ignace fut une autre fois reprimandé comme hérétique, parce qu'on avait saisi dans son logis le manuscrit des exercices spirituels; cette ferveur dans un élève étonnait les maîtres, qui croyaient y voir une tendance au luthéranisme. Bulaeus, ib.

2) Ravisius Textor.

dit : — Budée fut grand, Danès plus grand encore ; si Budée connaissait les Grecs, Danès connaissait tous les autres :

Magnus Budæus, major Danesius ; ille
Argivos norat, iste etiam reliquos.

« Grand orateur, suivant Génébrard, son disciple, grand philosophe, grand mathématicien, bien versé en médecine et en théologie », et si dédaigneux de la gloire humaine, qu'il publia sous le nom de son domestique une édition de Pline, que les savants ont en haute estime. Jamais existence littéraire ne fut plus occupée. Son biographe dit : « il travailla quatre heures seulement, le jour de son mariage. 1). Vous le trouvez au collége royal, commentant un historien ou un poète grec ; à Venise, à la piste des manuscrits ; dans l'atelier de Trincavel, revisant les épreuves des Questions d'Aphrodisie que cet imprimeur lui a dédiées ; à Paris, lisant à François Ier les premières pages de son docte traité de l'ambassadeur ; se jetant entre Govea et Ramus comme arbitre de leur dispute sur Aristote ; au concile de Trente ; à la cour de France où Henri II le nomme précepteur du dauphin ; puis à Lavaur, où il oublie à la fois les lettres, ses manuscrits, ses scholies chéries, les écrivains antiques, pour ne penser désormais qu'aux pauvres de son diocèse qu'il se met à aimer à la folie. Les guerres civiles ne l'effrayent pas. Il visitait les montagnes pour porter des secours aux pauvres catholiques dont les reli-

---

1) Die nuptiarum quatuor tantum horas studiis impendit...

gionnaires avaient brûlé l'habitation quand il tomba dans une embuscade : — Comment te nommes-tu, dit le soldat huguenot au prêtre catholique? — Je me nomme Danès, répond le prélat. — Que Dieu te protége, dit le soldat, va-t'en, je te connais, ce n'est pas moi qui tuerai le père des pauvres!

— Salut, s'écrie ici Galland, salut Postel, dont je ne pourrais célébrer les vertus et les mérites quand j'aurais cent langues et cent bouches, comme disait de toi un de tes collègues, Maurice Bressieu :

Postelli virtutes et litteras
Non mihi si centum linguae sint, oraque centum
Ferrea vox....
Enumerare queam...

« Homme de toutes les langues, homme de tous les arts, promptuaire de toutes les sciences 1) ».

La vie de Postel est tout un roman :

A huit ans Dieu le fait orphelin, son père et sa mère sont morts de la peste. Il mendie sur le grand chemin. A quatorze il enseigne à lire à Say, près de Pontoise. L'ambition le prend : il part pour Paris afin de faire fortune, se lie en route avec des Bohémiens qui le volent, le frappent et le dépouillent, et entre dans le premier hôpital qu'il rencontre, où il passe deux ans de sa vie. Il en sort guéri, sans une obole dans sa poche et pressé par la faim : alors il se rappelle son ancien métier et se remet à mendier. Les voyageurs étaient rares : il allait mourrir de faim, quand il aperçoit un champ de blé qu'on venait de couper: il glane et va vendre pour quelques liards son tra-

1) Bressieu : de senat. Reg. profess. et math. ergà se Benef.

vail de toute une journée. Le maître du champ a pitié de l'enfant qu'il garde à son service. Par une fraiche matinée, Postel prend la clef des champs et vole à Paris, et se loue à un régent de l'université. Il balaie la classe, met de l'encre dans l'écritoire, serre les livres du maître, allume le poêle en hiver et va quérir au marché les vivres du collége. Un jour le frère servant est devenu maître : il en apprendrait à cette heure à tous les régents de Paris ! Il ne craint plus désormais la pauvreté, ni la faim, ni la soif : il a dans son cerveau un trésor de prince. Ce trésor, à son gré, n'est point encore assez grand : il est de nouvelles richesses littéraires que les voyages lui procureront. Mais voyez le malheur ! la science a troublé sa raison. Postel s'est fait rabbin, il a des visions, un ange, l'ange Raziel lui révèle les secrets du ciel. Il rêve une religion universelle dont il sera le grand pontife et il fait imprimer sa Concorde du monde, où il salue François Ier du titre de monarque universel. Au prophète nouveau il fallait une terre nouvelle. Postel est à Rome où il prend l'habit de jésuite, « à cause, a-t-il dit, que la manière de procéder des disciples de Loyola est la plus parfaite après les apôtres qui oncq fust au monde ».

Il quitte Rome pour Venise : c'est là qu'une petite femme de cinquante ans vient le trouver 1), l'illumine et l'inspire. Postel écrit sous sa dictée son livre de Vinculo mundi, son Traité de la mère Jeanne ou des très merveilleuses victoires des femmes, « le

1) Rétractation de Guillaume Postel, manuscrits de la bibliothèque du roi. — Mém. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, t. 15.

Prime nove del altro mondo », où l'écrivain, dépouillé de son enveloppe terrestre et revêtu d'un corps d'ange, ne vit plus que d'air 1), et annonce au monde l'apparition d'une vierge vénitienne, semblable à cette femme que trois siècles plus tard les Saint-Simoniens iront chercher en Orient. La jeune fille inspirée de Dieu, prophétise des temps où le souverain pontife prendra pour ministre de son royaume nouveau le roi très chrétien, et où les Turcs croiront et seront baptisés. Postel, « père spirituel de la Vierge », dans ce livre prodigieux, semble avoir deviné Mesmer : il enseigne positivement que l'œil humain peut voir localement à travers les corps 2).

Postel avait des moments lucides. C'est dans un de ces intervalles remplis par toutes sortes de merveilles intellectuelles, que François Ier lui confia les chaires de mathématiques et de langues orientales, et le monde savant n'eut qu'à s'applaudir de la perspicacité du prince.

---

1) Io son in tal disposizione che ne satieta, ne bisogno del mangiare o bere, non fan nulla in me, imperoche quasi tutta la natura del cibo se ne va in aria et si disfa tal che a pena la centesima parte se ne va per la via naturale.

2) Come sia possibile che siano talmente aperti li occhi di una personna che lei possi vedere localmente a traverso i corpi scuri, over quello che nissuno altro vede.

La bibliothèque royale possède un exemplaire de ce livre apocalyptique. En voici le titre :

Le prime nove del altro mondo, cioe l'admirabile historia e non meno necessaria et utile da esser letta et intesa da ogni che stupenda intitulata la vergine venetiana.

Parte vista, parte provata e fidelissimamente scritta per Gulielmo Postello, primogenito della restitutione et spirituale Padre di essa Vergine. 1555.

Ce mouvement d'érudition classique ne fut pas le seul que favorisa l'instinct du monarque.

Les couvents avaient fait désormais leur temps : la science tendait à se séculariser et à sortir des cloîtres où si longtemps elle avait été nourrie et fêtée. Le droit était destiné à améliorer la société. Le monde avait besoin de se réfugier vers des études juridiques, comme pour protester contre le despotisme féodal qui si longtemps avait pesé sur ses destinées, il lui fallait d'autres foyers de lumière et d'activité. François Ier eut l'honneur de fonder en France ces chaires de droit romain dont Bologne avait donné le modèle. Il appela le jurisconsulte Alciati qui, le 29 avril 1529, ouvrit à Bourges cette école qui devait exercer sur la civilisation une influence si puissante. Grace à ce prince, la France allait prendre l'initiative d'autres idées qui devaient à leur tour dominer l'avenir. C'est un beau spectacle que la couronne nous offre quand elle vient s'asseoir sur les bancs de l'université de Bourges pour assister aux leçons d'Alciati et qu'elle protége son poète Marot contre la colère de la Sorbonne.

Cette colère était juste. Marot avait quitté la France, chantant toutes les cours qui s'empressaient de lui donner asyle. Frondeur, épigrammatique, « plaisant en ses rondeaux, balades, virelais, et coqs-à-l'âne », il singeait le luthérien pour ne pas ressembler à ses confrères en Apollon qui allaient à la messe et faisaient maigre les vendredis et samedis, et au fond se roidissait contre le soupçon d'hérésie dont on voulait flétrir sa muse :

> De Lutheriste ils m'ont donné le nom
> Que droit ce soit : je respond que non.

La Duchesse d'Etampes qui s'en amusait comme d'un joyau, voulut revoir son poète qui s'ennuyait dans l'exil et brûlait du désir de revenir à Paris.—La duchesse avait montré à son royal amant une pièce de vers où Marot disait, en parlant de François Ier : il me rappellerait

S'il savoit bien comment
Depuis un peu je parle sobrement :
Car ces Lombards avec qui je chemine
M'ont fort appris à faire bonne mine.

Marot fut rappelé, et par malheur tomba dans les serres d'un savant tout enfariné d'hébreu et qui ne voulut plus le lâcher jusqu'à ce que le poète eût promis de renoncer aux muses païennes pour chanter comme le roi David. Marot promit, tint paroles, et sans savoir un mot de la langue des prophètes, se mit à rimer leurs hymnes magnifiques. Figurez-vous le soleil dardant ses rayons à travers un buisson. La Sorbonne, qui ne se piquait pas de poésie, mais de théologie, trouva que les vers de Marot outrageaient la foi et condamna les trente psaumes du valet de chambre. Le poète avait heureusement un manteau royal pour le mettre à l'abri de l'indignation du corps savant : il s'y réfugia et se prit à chanter tout aussitôt :

Puisque vous voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre royal du Psautier commencé
Et que tout cœur aimant Dieu le désire ;
D'y besongner ne tiens pour dispensé.
S'en sente donc qui voudra offensé,
Car ceux à qui un tel bien ne peut plaire
Doivent penser si ja ne l'ont pensé
Qu'en vous plaisant me plait de leur déplaire.

Le parlement prit le parti de la Sorbonne, insista, et force fut bien au roi d'écouter ses conseillers : mais le poète était bien dédommagé ! ses psaumes faisaient les délices de la cour ; Henri II chantait « ainsi qu'on voit un cerf braire » sur un air de chasse.—Madame de Valentinois avait mis en volte « du fond de ma pensée » la reine, le roi de Navarre, dansaient une branle de Poitou en fredonnant « revange moi, prends ta querelle 1).

Maintenant qu'on cesse de nous dire que les réformés ont été les précepteurs de la France. Est-ce que l'arbre de la science n'y fleurissait pas déjà quand Calvin étudiait sous Mathurin Cordier ? Calvin, a dit M. Nisard, s'était formé par la méthode de Mélanchthon 2), mais cette méthode n'avait pas encore paru en France, au moment où Cordier publiait ses Dialogues ; Ravisius Textor, ses Officina cornu copiae et son Specimen Epithetorum; Aleandro son Lexicon ; Sadolet son de Litteris recte instituendis; Budée son traité de Studio litterarum recte instituendo ; Tissot sa Grammaire hébraïque, Fichet sa rhétorique, Martin Delphe son traité de l'art oratoire. Que peut donc citer la réforme à cette époque de rénovation ? tout au plus la Psychopannychie de Calvin et l'ode de Bèze in Audebertum. Et en vérité, il n'y a pas là beaucoup à se glorifier ; nous ne parlons pas ici de l'Italie qui avait des historiens quand la France s'essayait à la grammaire latine. Quelle œuvre d'art la réforme a-t-elle produite ? au-

1) Florimond de Raemond.

2) Revue des deux Mondes, octobre 1839.

cune. Ce n'est pas elle qui inspire maître Roux, architecte, poète, musicien, chanoine de la sainte chapelle de Paris, quand il construit la grande galerie de Fontainebleau, ni Léonard de Vinci qui meurt entre les bras de François, son noble ami, ni Jules Romain que ce prince attire en France à force de bienfaits, ni le peintre de la Madonna del Sacco, André del Sarto, ni Benvenuto Cellini, le ciseleur si poétique, ni le Primatice qui fait de Fontainebleau un Vatican, ni Vecelli, le grand coloriste de Venise: peintres, statuaires, humanistes, savants, vous appartenez aux catholicisme! nous vous revendiquons comme sa gloire. Le doute, a dit un grand critique, M. Planche, est une méthode d'investigation et non d'enseignement ou d'étude 1), il faut que celui qui apprend croie déjà : or, Calvin ne croyait pas, il n'en était qu'au doute. Laissons-le donc s'épanouir dans son orgueil, se comparer au soleil, s'applaudir d'avoir apporté la lumière et la vérité à son pays 2). Nous croyons que Budée, Danès, Jean du Bellay, Vatable et tous ces flots de Grecs et d'Italiens qui viennent se mêler à la population parisienne, à la voix du grand roi, sont de glorieux représentants des lettres humaines; que Sadolet, Nicolaï, Jérôme Porcher, Petit, Guillaume Pelissier, Briçonnet, l'honneur de l'épiscopat français, ont enseigné et pratiqué l'évangile; que la réforme, dans la personne de Calvin, n'a pas plus trouvé la lumière que la vérité, l'une et l'autre patrimoines de

1) L'Artiste, novembre 1839.

2) Superbiam illam detegunt loci mille in quibus soli se comparans pro tenebris lucem, pro falso verum attulisse in patriam gloriatur. Papyrius Masso, vita Calvini, p. 25.

la France, quand il rêva de refaire Luther et de convertir François Ier, en lui dédiant son livre de l'Institution.

Il nous faut maintenant étudier les efforts du protestantisme pour changer la face religieuse du pays, et substituer à la symbolique catholique qui était hier ce qu'elle sera demain, les mille confessions de ses docteurs. Nous verrons si, comme le dit Bèze : « les péchés de la France et de son roi attirèrent sur nos ancêtres la colère du ciel, et s'il est vrai que les novateurs aient plus de science que les Pères des temps primitifs 1). »

1) Dicere nec immerito quidem ut opinor consuevi dum illa tempora apostolis etiam proxima cum nostris comparo scientiae minus illos habuisse. Beza, ep. 1, Th.

CHAPITRE VII.

LES FEMMES.

Intrigues des dames de la cour pour introduire la réforme en France. — La duchesse d'Etampes. — Mesdames de Pisseleu et Cani. — La Messe à sept points. — Colporteurs réformés. — Le Coq, curé de Saint-Eustache, prêche devant François Ier. — On veut attirer Mélanchthon en France. — Lettre de ce savant au roi. — Le cardinal de Tournon fait échouer la conjuration des Dames. — Les Placards.

Qui croirait aujourd'hui qu'une intrigue de femmes faillit ravir à la France son vieux credo d'Athanase? Cette conspiration avait pour chef l'auteur prétendu ou réel de l'Heptaméron, et pour auxiliaires la duchesse d'Etampes, qui vendait à François Ier ses faveurs au prix d'un tableau de Raphaël; sa sœur madame de Pisseleu, et madame de Cani qui les donnaient aux muguets de la cour. Marguerite avait à Pau un beau château où naquit depuis Henri IV, vraie demeure féodale toute hérissée de ponts levis et imprenable à l'œil humain, eût-il été aussi perçant que celui du lieutenant Morin. C'est dans ce vieux manoir que la cour de la reine s'assemblait le soir pour imiter les chrétiens de la primitive église et où on

lisait en français quelque prière arrangée à la luthérienne. En l'absence de Roussel, un carme fugitif, nommé Solon, y tenait la parole. Ce moine ne se faisait pas faute d'injures contre la gent papiste. On les accueillait ordinairement par de gros rires, comme on l'eût fait à la veillée en écoutant un récit amoureux de Desperriers. On s'y moquait beaucoup de la messe catholique qu'on voulait remplacer par la messe à sept points 1).

Or, voici ce qu'était cette messe à sept points :

La messe avec communion publique, premier point;

La messe sans élévation de l'hostie, deuxième point;

La messe sans adoration des espèces, troisième point;

La messe avec oblation du pain et du vin, quatrième point;

La messe sans commémoration de la Vierge et des Saints, cinquième point;

La messe avec rupture du pain à l'autel, d'abord pour le prêtre, ensuite pour les fidèles, sixième point;

La messe célébrée par un prêtre marié, septième point.

Messe catholique, luthérienne et calviniste.

Les dames d'Étampes, de Cani, de Pisseleu, raffolaient de la messe à sept points : si on la leur avait accordée, peut être en ajoutant l'abolition de la confession, elles n'auraient pas tenu rigueur aux autres dogmes de l'église catholique: elles acceptaient la

---

1) Florimond de Raemond, p. [illegible].

primauté du pape, le purgatoire, le culte de la Vierge et des saints, la plupart des sacrements et jusqu'à l'enfer. Seulement il leur fallait un livre de prières en français, on le trouva. Marguerite venait de faire traduire le livre d'heures, par l'évêque de Senlis, confesseur du roi, dont l'orthodoxie n'était pas douteuse.

Or, ce fut une grande nouveauté que ce livre de messe tout français tombant au milieu de la petite cour de Nérac, qui se mit à le lire dévotement, puis à le commenter, à l'expliquer, c'est à dire à le torturer, si bien qu'elle finit par ne plus l'entendre. Tout le monde en voulut quand il fut devenu incompréhensible. On l'imprima secrètement, avec des notules, des gloses et des scholies, et on appela des colporteurs chargés de le distribuer dans les provinces voisines. Ces ames simples, qui n'entendaient rien au royaume de Dieu, croyaient leur métier béni du ciel parce qu'il était heureux. Un historien de la renaissance a peint avec une verve toute joyeuse ce prosélytisme mercantile :

«Plusieurs compagnons des imprimeurs de France et d'Allemagne, au bruit du profit qu'on leur présentoit, accouroient, lesquels après s'escartoient partout pour débiter bibles, catéchismes, boucliers, marmites, anatomies et aultres tels livres, surtout les petits psalmes quandils furent rimez, dorez, lavez et reglez. Leur seule joliveté convioit les dames à la lecture, et comme les avares marchands au seul flairer du gain ne craignent de seillonner les mers et prendre le hasard de mille et mille fortunes et tempestes : en cette mesme sorte ces compagnons d'imprimerie à l'appetit du gain qui leur avoit donné le

premier goust et pour avoir plus facile accez ès villes et sur les champs, dans les maisons de la noblesse, aucuns d'entr'eux se faisoient contreporteurs de petits affiquets pour les dames, cachant au fond de leurs balles les petits livrets dont ils faisoient présent aux filles; mais c'estoit à la dérobée comme d'une chose qu'ils tenoient bien rare pour en donner le goust meilleur. Ces postillons et courratiers de si mauvaise marchandise devinrent bien souvent la proye et la part des flammes ausquelles on les jettoit surprins sur le fait et débit de ce que par les loix leur estoit deffendu. Ceux qui ont ramassé leur histoire sont plaisants quand ils représentent ces contreporteurs dans le parlement haraguant comme les docteurs instruits. Jean Chapot, disent-ils, vendeur de livres qu'il avoit portez de Genève cuida esbranler tout le parlement de Paris, par une très docte remonstrance et très saincte qu'il fit aux conseillers, luy estant permis de disputer teste-à-teste avec trois docteurs de la Sorbonne qui ne voulurent jamais entrer en matière. »

Cependant tout ce bruit de femmes, de prédicants, de colporteurs, arrivait jusqu'à Paris. La Sorbonne se fâchait et menaçait d'y mettre fin par un décret. Le roi, qui voulait ménager l'honneur de Marguerite, sa mignonne, la mande à Paris. La reine arrive, accompagnée du seigneur de Buri, gouverneur de la Guyenne, et de Roussel, son aumônier. L'entrevue a lieu : elle est orageuse, Marguerite se lamente, pleure, prie, elle veut qu'on entende Roussel, Coraud et Berthaud qui enseignent la véritable doctrine. Le roi s'attendrit et consent à ouïr les prédicants.

Roussel, Berthaud, Coraud, prêchent tour à tour devant le roi et la Sorbonne : Berthaud et Coraud à la sortie de l'église sont arrêtés et mis en prison. Berthaud s'échappe, et dans sa fuite trouve une église où il entre, pleure, et se repent. Coraud va d'un trait jusqu'en Suisse où il rencontre Farel, débauche une jeune fille et devient ministre. Roussel se sauve à Nérac, parce que le lieutenant Morin a reçu l'ordre de le laisser échapper. Roussel remmenait avec lui son vicaire général, un religieux de l'ordre de saint Benoît, Aimerici, qui, après la mort de son évêque jeta le froc et eut le malheur d'épouser une vieille femme qui le fit mourir d'ennui.

On avait affaire à des femmes et à de grandes dames qui tenaient à convertir François Ier. L'intrigue fut renouée.

Parmi les orateurs du siècle, on aimait surtout Le Coq, curé de Saint-Eustache, espèce de missionnaire de village qui ne craignait pas de dire la vérité aux courtisans, et qui au lieu d'encens leur jetait à la figure sa parole toute trempée de colère biblique: prédicateur populaire, dont les lettrés s'amusaient, parce qu'il ne traitait pas mieux la langue française que les grands seigneurs. On ne sait au juste pourquoi il s'était épris des nouveautés luthériennes. Ceux qui les annonçaient avaient en général la figure pâle, les traits défaits, une peau couleur de sépulcre, tandis que les moines portaient un visage rubicond; or, Le Coq, très pâle lui même, en voulait aux teints vermillonnés.

La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite persuadèrent au roi d'entendre l'orateur de St.-Eustache. Le discours avait été fait d'avance. Le Coq s'emporta

selon sa coutume, frappa la chaire à coups de poing et cria à tue-tête, qu'il ne fallait pas s'arrêter aux espèces et contempler ce qui était sur l'autel, mais se laisser aller sur les ailes de la foi jusqu'au ciel : sursum corda, répétait-il, sursum corda 1).Les grandes dames qui assistaient au sermon murmuraient sursum corda ; mais le cardinal du Bellay sortit scandalisé; il manda le prêtre à la cour. Le Coq voulait disputer : la duchesse d'Etampes était de son avis : la dispute eut lieu. Le cardinal vint aisément à bout de la faconde du missionnaire. Le Coq perdit ce jour toute sa gloire : la duchesse d'Etampes cessa de le voir et lui ferma la porte de son hôtel.

Elle avait un commensal qui passait pour un grand théologien : c'était Landri, un autre curé qui ne demandait pas mieux que de criailler. Landri eut d'abord une audience du roi que la duchesse avait ménagée : mais le pauvre homme dit de si pitoyables choses sur le purgatoire et le culte des saints, qu'on l'éconduisit poliment, en le renvoyant à ses paroissiens. Landri se convertit de dépit au catholicisme.

Cette manie exotique de dispute fanatisait les ames, divisait les familles, allumait des haines et remplissait la France de troubles et d'émotions. Il arrivait toujours que chaque argumentateur s'octroyait la victoire et s'enorgueillissait de sa gloire. Qui cherchait la vérité était sûr de la trouver dans deux sanctuaires ennemis. On eut dû cependant se demander, comment, si elle est une, la vérité pouvait

---

1) Histoire de François Ier, par Gaillard, in-8°, t. 4, 268.—Maimbourg, histoire du Calvinisme, liv. 1.

être l'héritage de Zwingli et de Luther, de Bucer et de Farel, d'Œcolampade et de Carlostadt, qui ne s'entendaient pas, et se damnaient sans miséricorde les uns les autres ?

On voulait troubler la conscience du roi, l'amener doucement au doute; alors on l'aurait laissé en repos et en paix jusqu'à ce que le doute l'eût jeté dans l'hérésie : cette manœuvre était habile.

Mélanchthon était alors en grand honneur en Allemagne comme en France. On savait qu'il avait rompu avec les puritains de son parti, et qu'il cherchait à réconcilier Luther et le pape. La duchesse d'Etampes et la reine Marguerite conçurent le projet d'appeler en France l'humaniste saxon. François Ier consentit donc après de grandes difficulés à faire venir Mélancthon qui devait disputer avec le théologien le plus renommé de la capitale. Le billet du roi au professeur de Wittemberg est un modèle de courtoisie :

« J'avois entendu il y a quelque temps, par Guillaume du Bellay, sieur de Langey, gentil homme de notre chambre et conseiller de nostre conseil privé, le singulier desir que tu as d'apporter la paix et appaiser les troubles et divisions survenues en l'église. Depuis par les lettres que tu lui as escrit, et par le rapport que m'a fait à son retour Barnabas Voceus, j'ay sceu que tu veux prendre volontiers la peine de venir vers moy, afin de conférer avec nos docteurs et théologiens, sur la réunion de l'église et restablissement de l'ancienne police ecclésiastique : chose que je desire embrasser avec tout le soin et sollicitude qu'il me sera possible : soit que tu viennes comme privé ou comme ayant charge des tiens, tu seras le

bien venu et me trouveras par effet très desireux du repos de la paix et de l'honneur et dignité de la Germanie ».

Mélanchthon se hâta de répondre aux nobles avances du prince, par de nobles paroles :

« Combien que ce très beau royaume de France, roy très chrétien et très puissant, excelle par tous les autres royaumes de la terre en plusieurs autres choses qui luy servent d'honneur et d'embellissement : si est-ce qu'entre les principales loüanges, celle-cy doit tenir le premier rang qu'il a tousiours surmonté les autres nations en la doctrine et a tousiours esté comme en sentinelle pour la deffense de la religion chrestienne. A raison de quoy, à bon droit, il porte ce tiltre de Très Chrestien, qui est une loüange des plus grandes et des plus augustes qu'il se puisse dire en toute la terre, et partant c'est une chose loüable à vostre majesté de ce que mesme en ce temps elle prend le soin de conserver son église non par des remèdes violents, mais avec la raison vraye et digne d'un roy très bon et très chrestien et de ce que parmi ces dissensions elle s'estudie et s'affectionne de composer et modérer tellement les efforts et véhémence de l'un et l'autre party que la doctrine chrestienne estant expliquée et repurgée, il soit diligemment pourveu et advisé à la gloire du Christ, à la dignité de l'ordre ecclésiastique et repos public. Certainement il n'y a rien qui mérite tant de gloire et de loüange que ce desir. Rien ne se peut penser plus digne d'un roy. Parquoy je supplie vostre majesté royale qu'elle ne delaisse et ne cesse de s'employer de tout son pouvoir à ce soin et à cette pensée : car encore que la dissention pu-

blique aye baillé place en certains lieux, à quelques dereglez et mauvais docteurs, toutes fois il y a plusieurs choses ouvertes et revelées par des gens de bien lesquelles il importe et sert de beaucoup qu'elles soient montrées et demeurent en l'église. Et encore que la petulance des mauvais soit reprimée : toutes fois je supplie vostre royale majesté qu'elle ne se laisse tellement mener par les plus sévères opinions des escrits de quelques uns, qu'elle souffre les choses qui sont bonnes et utiles à l'église, estre deslaissez. Quant à moy aucunes opinions dereglées comme sont celles qui ont gasté et corrompu ce très beau et très sainct ordre de l'église, ne m'ont pleu, comme aussi, il n'y a rien qui doive être plus cher et plus recommandable à tout cela. Et parce que je sçay que vous affectionnez tous les gens de bien qui sont versez en ce même genre de doctrine que moy, sitost que i'ai veu les lettres de vostre royale majesté, i'en prends Dieu à tesmoin, ie me suis efforcé de tout mon pouvoir de faire, qu'incontinent ie m'en peusse aller vers vostre majesté : car il n'y a chose en ce monde que ie souhaitte tant que de pouvoir apporter à l'église quelques secours, et tant que ma petite capacité se peut estendre. Et suis entré en quelque bonne espérance, après avoir cognu que la piété et prudence de vostre royale Majesté ne désiroit rien tant que d'aviser et pourvoir au commun bien de la gloire de Christ. Mais vostre Majesté entendra par Voceus, combien de difficultez me retiennent encore pour un petit, lesquelles, quoyqu'elles aient apporté du retardement à ce mien voyage, toutes fois n'ont iamais destourné mon esprit ny de sa profession,

ny des conseils ou de l'affection et desir que i'ay d'appaiser les différents de la chrestienté. Voceus vous déclarera plus amplement toutes ces choses ; pour la fin ie me recommande a vostre majesté et vous promets que ie assembleray et rapporteray tousiours mon iugement à l'opinion des bons et doctes hommes qui sont en l'église. Christ vueille garder vostre royale majesté florissante et entière et la vueille gouverner pour le salut commun de tout le monde et pour l'illustration de la gloire de Dieu. Donné en Saxe, le 5 devant les calendes de septembre 1535. »

A cette longue épitre, Mélanchthon avait joint un traité latin, sous le titre de : de moderandis controversiis religionis ad Gallos, où il reconnaissait franchement la suprématie du pape et la nécessité d'une autorité spirituelle toujours vivante pour le gouvernement et la discipline de l'église.

Il semblait, après un tel aveu, que la paix allait être rendue au monde catholique. Les grandes dames se réjouissaient dans l'attente de Mélanchthon, qui devait confondre la science de tous nos évêques. Leur poète favori avait deviné pourtant que Mélanchthon n'arriverait pas : il avait dit :

Je ne dis pas que Melanchthon
Ne déclare au Roy son advis :
Mais de disputer vis à vis
Nos maistres n'y veulent entendre.

On avait pris cette prévision pour une boutade poétique et renvoyé Marot à ses muses. Il avait raison. Une robe rouge vint rompre tout à coup des négociations si avancées.

Un jour le cardinal de Tournon, archevêque de

Lyon, entre chez le roi, un livre sous le bras : — Vous avez un beau livre monseigneur, dit le prince, en jetant les yeux sur les plats de l'ouvrage qui étaient tout dorés : — Sire, vous l'avez bien nommé, répondit l'archevêque, c'est un de vos premiers évêques en l'église de Lyon : par fortune, je me suis rencontré sur ce passage qui est au troisième livre. Irénée raconte qu'il avait ouï dire à St-Polycarpe, que l'apostre saint Jean son maistre, entrant dans les bains et y voyant l'hérétique Cérinthus, soudain retira le pied ; — Fuyons, dit-il, de peur que l'eau où se baigne cet ennemi de la vérité, ne nous souille et salisse » 1).

L'archevêque n'eut pas de peine à faire comprendre au prince qu'un colloque entre les catholiques et les protestants serait tout aussi malheureux que ceux dont l'Allemagne donnait depuis vingt ans le spectacle ; que Miltitz, Caietano, Veh, Aleandro, missionnaires du saint siège avaient conféré avec Luther, et avaient échoué. François Ier fit retirer le passeport que le chancelier allait expédier à Mélanchthon.

Les esprits s'irritaient. La réforme enhardie par la protection déclarée de la reine Marguerite, les louanges de quelques lettrés, les menées de la duchesse d'Etampes, la ligue menaçante de Smalcade, et tous les embarras intérieurs et extérieurs où le royaume était jeté, ne se cachait plus comme autrefois. Elle était devenue disputeuse, railleuse, insolente : au lieu de lever les mains pour prier elle les levait pour frapper ou pour maudire. Elle affi-

1) Florimond de Raemond.



chait ses croyances, et allait dans les ateliers pour convertir les ouvriers. Elle dénigrait nos gloires, calomniait nos évêques, insultait nos prêtres. Elle créait des mots pour nous désigner au mépris et nous appelait Papolatres et Théophages. Le soir, quand la nuit était venue, elle courait les rues et affichait aux portes du Louvre, des couvents et des églises, des placards insultants, que ses disciples le lendemain décollaient et s'amusaient à lire à haute voix. Alors, supposez un pauvre moine qui vient à passer seul ; il est honni et couvert de boue et poursuivi de huées. Le lieutenant Morin luttait en vain, la réforme avait gagné jusqu'au valet de chambre du roi, qui avait soin de placer sur la table de travail de son maître quelques uns de ces pamphlets clandestins que Farel expédiait de Suisse à Paris 1). En 1535, le nombre en fut si grand que l'année reçut le nom d'année des placards.

La réforme vint poser sur le palais de la Sorbonne ce manifeste insolent, œuvre d'un énergumène dont on nous vante le courage.

ARTICLES VÉRITABLES SUR HORRIBLES, GRANDS ET IMPORTABLES ABUS DE LA MESSE PAPALE.

« Invoque le ciel et la terre en témoignage de vérité contre cette pompeuse et orgueilleuse messe, par laquelle, le monde, si Dieu n'y remédie, sera bientôt désolé et ruiné, et abysmé, quand en icelle N. S. est si outrageusement blasphêmé et le peuple séduit

1) Man kann nach dem Berichte Crespin's annehmen, daß Farel diese Manifeste drucken ließ, die zu Paris Placards genannt wurden. Paul Henry, p. 74, note.

et aveuglé, ce que plus on ne doit souffrir ni endurer.

« Premièrement à tout fidèle chrétien est et doit estre très certain que nostre Seigneur et seul sauveur J.-C. comme grand évesque et pasteur éternellement ordonné de Dieu a baillé son corps, sa vie et son sang, pour nostre sanctification, en sacrifice très parfait, lequel sacrifice ne peut et ne doist jamais estre réitéré par aucun sacrifice visible, qui ne veut renoncer à icelui, comme s'il estoit sans efficace, insuffisant, imparfait, et que J.-C. n'eût pas satisfait à la justice de Dieu, son père, pour nous, et qu'il ne fust le vrai Christ, sauveur, prestre, évesque, médiateur, laquelle chose non-seulement dire, mais penser est un horrible et exécrable blasphème. Et, toutefois la terre a esté et est encore de présentement en plusieurs lieux chargée de misérables sacrificateurs; lesquels comme s'ils estoient nos rédempteurs se mettent au lieu de J.-C. ou se font compagnons d'icelui : disant qu'ils offrent à Dieu sacrifice plaisant et agréable, comme celui d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, pour le salut tant des vivants que pour les trépassez, ce qu'ils font apertement contre toute la vérité de la Sainte Ecriture, faisans menteurs tous les apostres et évangélistes

« Or, ne peuvent-ils faire entendre à nul de sain entendement que J.-C., les apostres et les prophètes soient menteurs, mais faut maugé leurs dents que le pape et toute sa vermine de cardinaux, d'évesques, de prestres, de moines et autres caphars, diseurs de messe, et de tous ceux qui y consentent soyent tels : assavoir faux prophètes, damnables, trompeurs, apostats, loups, faux pasteurs, idolâtres, séducteurs,

menteurs, blasphémateurs exécrables, meurtriers des ames, renonceurs de J.-C., larrons et ravisseurs de l'honneur de Dieu et plus détestables que les diables. Car par le grand et admirable sacrifice deJ.-C., tout sacrifice extérieur et visible est aboli et évacué...

Où ont-ils inventéle gros mot de transsubstantiation ? Les apostres et les pères n'en ont point ainsi parlé : ils ont ouvertement nommé le pain le pain, et le vin le vin. Saint Paul ne dit point : mange le corps de Jésus-Christ qui est enclos ou qui est sous la semblance de pain, mais ils ont dit apertement : mange de ce pain. Or, il est certain que l'Ecriture n'a point de déception, et qu'en icelle il n'y a point de feintise, dont il s'en suit bien que c'est pain ; qui pourra donc plus soutenir tels antechrists? car n'ayant eu nulle honte de vouloir enclorre le corps de Jésus en leur oublie, ils n'ont eu aucune vergogne de dire qu'il se laisse manger aux rats, araignes et vermine, comme il est escrit de lettres rouges en leur messel, en la vingt-deux cautèle qui se commence ainsi : Si le corps du Seigneur estant consumé par les souris et araignes est devenu à rien ou soit fort rongé ; si le ver est trouvé tout entier dedans, qu'il soit bruslé et mis au reliquaire. O terre ! comment ne t'ouvres-tu pour engloutir ces horribles blasphémateurs ? ô vilains et détestables ! ce corps est-il du Seigneur Jésus vrai fils de Dieu, se laisse-t-il manger aux souris et araignes, lui qui est le pain des anges et de tous les enfants de Dieu, nous est-il donné pour en faire la viande aux bestes? lui qui est incorruptible à la dextre de Dieu, le ferez-vous jeter aux vers et à pourriture contre ce que David a escrit, prophétisant de

la résurrection d'icelui. Allumez donc vos fagots pour vous brusler et rostir vous-mesmes et non pas nous, pour ce que nous ne voulons pas croire à vos idoles, à vos dieux nouveaux, à vos nouveaux Christs qui se laissent manger aux bestes, et à vous pareillement qui estes pires que bestes, en vos badinages lesquels vous faites à l'entour de votre Dieu de paste duquel vous vous jouez, comme un chat d'une souris, faisant des marmiteux et frappant contre votre poitrine, après l'avoir mis en trois quartiers, comme étant bien marris, l'appelant agneau de Dieu 1) ».

Bèze confesse lui-même la violence de ses coréligionnaires. « Il y a grande apparence, écrit-il, que peu à peu le Roy mesme eût commencé de gouster quelque chose de la vérité, ayant été gaigné jusqu'à ce point tant par la royne de Navarre, sa sœur, que par deux frères de la maison du Bellay, qu'il delibera de faire venir en France et d'ouir en présence de ce grand et renommé personnage, Philippe Mélanchthon ; mais l'an 1534, environ le mois de novembre, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques uns, lesquels avoient fait imprimer certains articles d'un style fort aigre 2). »

Ce n'était pas seulement contre la parole dogmatique de notre église que s'exerçaient ces violences. La réforme enhardie s'était prise à nos temples mêmes qu'elle dépouillait de ses ornements, à nos

---

1) Si qua unquam fuit putrida et insulsa farrago vanitatis atque falsitatis, si qua impura sentina fabularum atque [illegible] illam perfecto est altissima voce profitemur. Resp. pro Balduino ad Calvinum et Bezam, fol. 98.

2) Bèze, Hist. Eccl., p. 19.

reliquaires qu'elle brisait, à nos statues qu'elle mutilait, à nos tableaux qu'elle déchirait, à nos vieux livres de couvents qu'elle jetait au feu, enveloppant dans sa haine tous les trésors de l'art, les richesses du culte et les dépouilles des morts. Si on l'eût laissé faire paisiblement en France, il ne fût pas resté pierre sur pierre de nos sacrés édifices. Et quand on pense que ces profanations sacriléges n'ont arraché ni larmes ni soupirs aux réformateurs, on se demande si dans l'intérêt de l'art matériel, il ne fallait pas arrêter cette horde d'iconoclastes qui auraient imité le connétable de Bourbon et changé nos églises en écuries.

Le pouvoir, averti par les murmures du peuple, s'émut enfin. Le peuple voulait vivre et mourir catholique. On crut qu'une procession solennelle devait d'abord expier de nombreuses profanations. Le roi assistait à cette procession, la tête nue, une torche à la main, et suivi de toute sa cour, des ambassadeurs étrangers et de flots de peuples. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, marchait le saint sacrement en main, sous un dais porté par monseigneur le Dauphin, les ducs d'Orléans et d'Angoulême, et par le duc de Vendôme, premier prince du sang. Le Roi entra dans la grande salle de l'évêché et harangua le parlement en robes rouges, le clergé et la noblesse :

« Si le propos que j'ai à vous tenir, Messieurs les assistants, n'est conduit et entretenu de tel ordre qu'il convient garder en harangue, ne vous esmerveillez : Pour autant que le zèle de celuy de qui je veux parler, Dieu tout puissant, m'a causé telle et si grande affection que ne sçaurois en mes paroles garder ny tenir ordre

requis et nécessaire, voyant l'offence faite au roy des roys, pour lequel regnons et auquel ie suis lieutenant en mon royaume, pour faire accomplir sa sainte volonté; et considerant la meschanceté et acerbe peste de ceux qui veulent molester et destruire la monarchie françoise, laquelle par l'espace de tant d'années a esté par iceluy souverain roy maintenue, ne puis m'en taire, posé ores, qu'ainsi soit que par aucun temps elle en soit esté ci-devant affligée : toutefois les roys, mes predecesseurs, sont tousiours demeurés permanents en la religion chrestienne et catholique, dont encore nous en portons et porterons, aidant Dieu, le nom de très chrestien. Et bien que cette nostre bonne ville de Paris ait esté de tout temps chef et exemplaire de tous bons chrestiens, si est-ce que depuis peu de temps aucuns innovateurs, gens delaissés de la bonne doctrine, offusqués en ténèbres, se sont efforcés d'entre-prendre tout contre les saincts, nos intercesseurs, qu'aussi contre Dieu Jésus-Christ sans lequel ne pouvons agir et ni prosperer en aucun bien fait, qui seroit à nous chose très absurde, si ne confondions en tant qu'en nous est et extirpions ces meschants, foibles d'esprit. A cette cause i'ai voulu vous convoquer et vous prier mettre hors vos cœurs et pensées toutes ces opinions, qui pourront vous séduire et vous affoler les uns les autres, et que vous veuillez comme vous en prie, instruire vos enfants, familiers et domestiques à la chrestienne obéissance de la foy catholique et icelle tellement suivre et garder, que si cognoissez aucun contagieux et perclus de cette perverse secte, veillez iceluy tant soit-il vostre parent, votre frère, cousin, ou afin reveler. Car en tai-

sant son malefice seriez adhérents à la faction tant infecte. Et quant à moy, qui suis vostre roy, si ie sçavois l'un de mes membres maculé ou infecté de ce détestable erreur, non seulement vous le baillerois à couper, mais davantage si i'appercevois aucun de mes enfants entachés, je le voudrois moy mesme sacrifier. »

Ce jour même, où peut être le lendemain, on dressa dans Paris des bûchers où montaient en chantant Barthélemy Milo, cordonnier, Nicolas Valeton, Jehan du Bourg, revendeur, Henri Poille, maçon, Etienne de la Forge, marchand. Si l'on eût arrêté ces pauvres ames sur le chemin de l'éternité pour leur demander de réciter leur crédo, pas une ne l'aurait dit de même. Ce n'étaient ni des zuingliens, ni des calvinistes, ni des luthériens, mais des fanatiques exaltés par la lecture des libelles de Farel ou les prédications occultes de quelque renégat, et qui ne savaient pas même ce qu'était une confession de foi. Crespin leur ouvre à tous la porte du ciel et les inscrit dans son livre des martyrs 1); tandis que VVestphal, un autre réformé, arrache cette couronne tressée par la main du calviniste, pour n'en décorer que le front de l'ame qui mourut dans la foi de Luther 2).

Plaignons les malheureuses victimes qu'on poussait au supplice, comme à un martyre qu'elles acceptaient sur la foi de quelque apostat qui la veille

1) Crespin. Histoire des Martyrs.

2) Westphal, contra Lascium.

avait renoncé à ses vœux de continence, et chantait le bûcher, mais n'aurait pas voulu y monter, comme disait alors le poëte :

O ame peu hardie
Qui ressembles à celuy qui fait la tragédie
Lequel sans la ioüer demeure tout craintif
Et en donne la charge au nouveau apprentif
Pour n'estre point moqué, ni sifflé, si l'issue
Ne réussit à gré du peuple bien receue.

Voici de belles paroles échappées à un catholique à la vue de ces sacrifices humains auxquels le pouvoir avait recours, moins peut être pour le salut de la foi nationale, que pour les intérêts d'une couronne mondaine menacée par la réforme :

« Les feux cependant estoient allumés partout, et comme d'un costé la justice et severité des lois contenoit le peuple en son devoir, aussi de l'autre l'opiniastre resolution de ceux qu'on trainoit au gibet auxquels on voyoit plustot emporter la vie que le courage, en estonnoit plusieurs. Car comme ils voyoient les simples femmelettes chercher les tourments pour faire preuve de leur foy et allant à la mort ne crier que le Christ, le Sauveur, et chanter quelque psaume ; les jeunes vierges marcher plus gayement au supplice qu'elles n'eussent fait au lit nuptial ; les hommes s'éiouir voyant les terribles et effroyables apprets et outils de la mort qu'on leur avoit préparez, et my brûlés et rotis, contempler du haut des bûchers d'un courage invaincu, les coups des tenailles receus, porter un visage et maintien ioyeux, entre les crochets des bourreaux, estre comme des rochers contre les ondes de la douleur : bref, mourir en riant comme ceux qui ont mangé l'herbe sardinienne : ces

tristes et constants spectacles excitoient quelque trouble non seulement en l'ame des simples, mais des plus grands qui les couvroient de leur manteau, ne se pouvant la plupart persuader que ces gens n'eussent la raison de leur costé, puisqu'aux prix de leur vie ils la maintenoient avec tant de fermeté et resolution. Autres en avoient compassion : marris de les voir ainsi persécutés, et contemplant dans les places publiques ces noires carcasses suspendues en l'air avec des chaines vilaines, reste des supplices, ils ne pouvoient contenir leurs larmes : les cœurs mesmes pleuroient avec les yeux ».

Cette belle page est de Florimond de Raemond, qui l'écrivait peu de temps après le supplice de Servet.

CHAPITRE VIII.

L'INSTITUTION CHRETIENNE 1).

Accueil que la Réforme fait à ce livre. — C'est un manifeste contre le protestantisme. — Antagonisme de Calvin et des réformateurs allemands. — Quelques doctrines de l'Institution. — Variations de la Symbolique de Calvin. — Servet. — Idée de la polémique de l'Institution. — Appel de Calvin à l'autorité catholique. — La Préface de l'Institution. — Style de l'œuvre.

En 1536, au mois de mars, Thomas Platter et Balthasar Lasius terminaient à Bâle l'impression de

1) Christianae religionis institutio, totam fere pietatis summam et quicquid est in doctrina salutis cognitu necessarium, complectens : omnibus pietatis studiosis lectu dignissimum opus, ac latine recens editum. — Præfatio ad christianissimum regem Franciae qua hic ei liber confessione fidei offertur.
IOANNE CALVINO
Nouiodunensi autore,
BASILEAE.
MD XXXVI.
On lit à la fin de l'ouvrage : —Basileae, per Thomam Platterum et Balthasarem Lasium, mense Martio anno 1536. Petit in-8° de 514 pages et de 6 pages d'index: après l'index on voit la figure de Minerve avec l'inscription : — tu nihil invita facies dicesve Minerva. L'épée enflammée n'est pas sur le titre du livre.

« l'Institution chrétienne », le plus beau livre assurément qui soit sorti de la main de Calvin. Un poète

---

Page 2. Capita argumentorum quae in hoc libro tractantur.

1. De lege quod Decalogi explicationem continet (p. 42).

2. De fide ubi et symbolum (quod apostolicum vocant), explicatur (p. 102).

3. De oratione ubi et oratio dominica enarratur (p. 157).

4. De sacramentis ubi de baptismo et cœna Domini (p. 200).

5. Quo sacramenta non esse quinque reliqua, quæ pro sacramentis hactenus vulgo habita sunt, declaratur: tum qualia sint ostenditur (p. 205).

De libertate christiana, potestate ecclesiastica et politica administratione (p. 400 à la fin).

Suivant Bèze, la première édition de l'Institution Chrétienne doit avoir paru en 1535, à Bâle, où résidait Calvin. Gerdes, scrinium antiquarium sive miscellanea Grœningana, t. 2, p. 453, parle aussi d'une édition de 1535, dont on n'a pu trouver un exemplaire. Il remarque que les imprimeurs avaient la coutume d'antidater le titre de leurs livres. On prétend que l'édition de 1536 n'est pas la première, car Calvin s'y nomme sur le titre, au commencement de la préface et en tête du premier chapitre. Or, nous savons que l'ouvrage ne parut pas sous le nom de Calvin, d'après le témoignage même du réformateur. — L'édition de 1536 se trouve à la bibliothèque de Brunswich, et à Genève. M. Turretin dit dans une lettre de 1700 : « la plus vieille édition que l'on ait à Genève est un in-8o de 514 pages, imprimé à Bâle, per Thomam Platterum et Balthasarem Latium, m. martio, ann. 1536. A la fin du livre est la figure de Minerve avec ces mots : tu nihil invita faciesve dicesve Minerva. Le commencement y manque jusqu'à la page 42. » Sponde admet une édition française de Bâle, août 1535 : Bayle, art. Calvin.

M. Paul Henry pense qu'il doit y avoir une édition française de 1535, celle qui parut sous le pseudonyme d'Alcuin et une édition latine de 1536, qui porte le nom de Calvin. Dans l'édition française des Institutions en 1566, la préface est datée de Bâle, le 1er août 1535. Reste à expliquer comment aucun exemplaire de l'édition originale n'est parvenu jusqu'à nous.

A la bibliothèque royale de Paris, il existe une édition fort rare de ce livre, (1565) dont voici le titre :
Institution de la religion chrestienne nouvellement mise en quatre

de cette époque le place immédiatement après les écrits apostoliques.

Præter apostolicas post Christi tempora chartas
Huic pepere libro sæcula nulla parem 1).

C'est l'œuvre dont l'écolier de Noyon commençait à rassembler les matériaux à Bourges et à Orléans, et qu'il poursuivait dans ses courses à travers la France. La réforme en attendait l'apparition avec impatience. Quelques fragments que l'auteur avait lus à ses amis,

---

livres; augmentée aussi de tel accroissement qu'on la peut presque estimer un livre nouveau; par Jean Calvin.

A LION
Par Jean Martin.

Sur le verso du frontispice est le pourtrait de la vraye religion avec ces vers :

Mais qui es tu (di moy) qui vas si mal vêtue,
N'ayant pour tout habit qu'une robbe rompue?
Je suis religion (et n'en sois plus en peine),
Du père souverain la fille souveraine.
Pourquoy t'habilles-tu de si poure vesture?
Je méprise les biens et la riche parure.
Quel est ce livre là que tu tiens en la main?
La souveraine loy du père souverain.
Pourquoy aucunement n'es couverte au dehors
La poitrine aussi bien que le reste du corps?
Cela me sied fort bien à moy qui ay le cœur
Ennemi de finesse et amy de rondeur.
Sur le bout d'une croix pourquoy t'appuyes-tu?
C'est la croix qui me donne et repos et vertu.
Pour quelle cause as-tu deux ailes au costé?
Je fay voler les gens jusques au ciel vouté.
Pourquoy tant de rayons environnent ta face?
Hors de l'esprit humain les ténèbres je chasse.
Que veut dire ce frain? que j'enseigne à domter
Les passions du cœur, et à se surmonter.
Pourquoy dessous tes pieds foulles-tu la mort blesme?
Pour autant que je suis la mort de la mort mesme.

1) Paulus Thurius.

avaient été retenus, transcrits et répandus à la cour de Marguerite. Desperriers, Marot, Roussel, tous les commensaux de la reine annonçaient que l'Institution devait changer la face du monde catholique. On savait que Calvin avait entrepris ce travail pour prouver que la réforme avait trouvé un théologien et un écrivain. Le livre parut d'abord en latin. En tête de l'ouvrage Calvin avait placé une dédicace à François Ier, qu'il traduisit, ainsi que le livre même, en français quelques années plus tard. La dédicace est un des premiers monuments de la langue française: elle est hardie et éloquente, pleine de beaux mouvements oratoires. Quand elle parut les lettrés déclarèrent que « c'estait un discours digne d'un grand roi, un portail digne d'un superbe édifice et une pièce digne de plus d'une lecture et qu'on pouvait placer à côté de l'introduction de de Thou sur son Histoire universelle et de Casaubon sur Polybe 1) ».

Nous ne connaissons pas dans les écrivains protestants un manifeste plus éloquent contre le principe de la réformation, que l'Institution chrétienne. Bossuet, avec tout son génie, n'eût pas fait aussi bien que Calvin. Voici un livre d'étude patiente destiné à tuer le catholicisme, à changer en France la religion

1) Man hat in der gelehrten Welt gesagt, daß es nur drei treffliche Vorreden gäbe: die des Präsidenten Thuanus vor seiner Geschichte, die des Casaubonus ad Polybium, die dritte Calvin's. Marus panégyrique, p. 101, Inst. Ed. Jcard, et Mélange critique de feu M. Ancillon, Basle 1698, p. 65. — Tanequil Lefèvre in Scaligerana, p. 40. — Bayle ajoute aux trois belles préfaces, celle de M. Pelisson sur les œuvres de M. Sarazin, p. 715.

de l'état, à convertir François I[er]. On espère qu'il ruinera cette vieille foi de nos pères, qui résista à tant de sophismes, qui lassa le fer de tant de bourreaux, qui surmonta les mauvais instincts de tant de novateurs; et il se trouve que cet ouvrage, dans les desseins de la providence, est l'arme la plus terrible que la réforme ait pu forger contre elle-même. Si Calvin en cette exomologèse a dit la vérité, il faut brûler les livres des autres réformateurs; s'il est ici l'apôtre envoyé de Dieu, les protestants allemands ne sont plus que des docteurs de mensonge; si l'Institution a été écrite sous l'inspiration de la sagesse éternelle, la Captivité de Babylone de Luther, la Confession de foi d'Augsbourg de Mélanchthon, le De vera et falsa religione de Zwingli, le De Cœna d'Œcolampade, sont des livres à jeter au feu. Car les doctrines que Calvin apporte dans son Institution ne sont pas celles des novateurs allemands : le verbe de l'un ne ressemble pas plus à la parole des autres que l'ombre au soleil: si Dieu couvrait de sa nuée l'Israélite de Noyon, il a dû laisser dans les ténèbres les docteurs de la Germanie : que la réforme prononce donc elle-même.

Nous disons, c'est Calvin qui parle, que l'Eglise romaine n'est pas la fille du Christ, que ses papes l'ont profanée par leurs impiétés, l'ont empoisonnée et mise à mort 1).

— Et moi, dit Luther, je réponds que l'Église est chez les papistes, parce qu'ils ont le baptême, l'absolution et l'Evangile 2).

---

1) Instit. chrét. p. 774.

2) Etsi fatemur apud eos esse ecclesiam quia habent baptismum, absolutionem, textum evangelii. Luth. in cap. 28, Genes, fol. 696.

L'université d'Helmstadt, consultée au 18e siècle sur le mariage d'Elisabeth de Brunswich-Wolfenbuttel avec l'archiduc d'Autriche, ajoute — que les catholiques ont le fond et le principe de la foi, que l'église romaine est véritable église, qui écoute la parole de Dieu et reçoit les sacrements institués par Jésus-Christ 1).

Calvin poursuit : — Je soutiens que le pape de Rome est le chef et le prince du royaume maudit de l'antechrist.

Et les Pères d'Augsbourg se lèvent pour défendre l'antechrist, et disent :

— Tel est le sommaire de notre doctrine, dans laquelle on peut voir qu'il n'y a rien de contraire à l'église catholique et à l'église romaine.

Ainsi donc, lorsque Calvin insulte si grossièrement au siége de Rome, voici que l'église allemande, sa glorieuse communion de lettrés, son cénacle de docteurs, viennent le défendre hautement contre l'écolier de Noyon.

— Je soutiens, dit Calvin, que toutes les fois qu'on représente Dieu dans des images, sa gloire est flétrie et ravalée par l'impiété du mensonge 2) ; que toutes les statues qu'on lui taille, que toutes les images qu'on lui peint lui déplaisent infiniment, comme autant d'outrages et d'opprobres 3).

Wir bekennen, dit ailleurs Luther, daß im Papstthum die rechte heilige Schrift seye.

1) Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le 18e siècle, t. 1.

2) Inst. Chrét., p. 51.

3) Ib.

« ceste estoile première du jour, » comme Calvin appelle son évangile 1).

— Moi, dit Osiander, mais accepte ma justice essentielle;

Moi, dit Calvin, mais repousse la justice d'Osiander l'hérétique et crois à ma justice gratuite.

— Moi, dit Mélanchthon, reste dans la papauté, car il faut à l'église un chef visible;

Moi, dit Calvin, mais rejette le pape, le prince des ténèbres, l'antechrist en chair et os.

— Moi, dit Luther, mais crois que tes lèvres reçoivent le corps et le sang du Christ;

Moi, dit Calvin, mais crois que ta bouche ne touche qu'à des symboles de chair et de sang, que la foi seule a le don de transformer en réalité.

Où donc s'est arrêtée cette étoile première du jour que nous annonce Jean de Noyon?

A Zurich, dit Zwingli.

— A Basle, dit Œcolampade.

A Strasbourg, dit Bucer.

— A Wittenberg, dit Luther.

A Neuchâtel, dit Farel.

— Mais dans quelle bible lirai-je la parole de Dieu?

— Dans la bible de Luther, dit Hans Lufft, son imprimeur;

Dans la bible de Lefèvre d'Etaples, disent Calvin et Théodore de Bèze;

— Dans la bible de Zurich, dit Léo Juda;

Dans la bible de Basle, dit Œcolampade.

1) Aux fidèles de Genève durant la dissipation de l'église.

— En vérité, dit Bèze, la traduction de Basle est pitoyable, et dans beaucoup d'endroits offensante envers l'esprit saint 1).

Maudite soit la traduction de Genève, dit le colloque de Hamptoncourt, c'est la plus mauvaise qui existe 2).

—Garde-toi, dit Calvin, de la bible de Zwingli, c'est du poison : car Zwingli a écrit « que saint Paul n'a pas reconnu ses épîtres pour écritures saintes et infaillibles, et qu'incontinent après qu'il les eut escrites, elles n'avoient point d'authorité parmi les apôtres 3).

Que fera François Ier? S'il accepte l'Institution chrétienne comme un livre de vérité, voici ce qu'il doit croire désormais, lui, sa cour, ses fils et son royaume très chrétien, pour obtenir la vie éternelle :

« Qu'ainsi que la volonté de Dieu est la seule raison

---

1) ...Daß sie in vielen Sachen gottlos, und der Meinung des heiligen Geistes gänzlich zuwider seye. R. P. Dez. S. J. in reunione protest. p. 480.

2) Daß unter allen Dollmetschungen, die bis zu der Zeit heraus gekommen, die Genfsische die allerschlimmste und untreueste wäre. R. P. Dez loc. cit.

3) Ignorantia vestra est quod putatis cùm Paulus hæc scriberet, evangelistarum commentarios, et epistolas apostolorum jam in manibus apostolorum atque authoritate fuisse, quasi vero Paulus epistolis suis et jam tunc tribuerit ut quidquid in eis contineretur sancto sanctum esse. Zwingl., t. 2, op. contrà Catabapt., fol. 10.

Quelques réformés doutent du salut de Zwingli : ipsum in peccatis mortuum et prohinde gehennæ filium esse pronunciare non verentur. Gualt. in Apol. pro Zwinglio et operibus ejus, initio primi tomi, op. Zwingl., fol. 18.

au soleil de cette parole nouvelle. Bossuet, s'il fût né, n'aurait jamais osé entreprendre son admirable histoire des Variations.

Servet avait lu, dans l'Institution, l'explication par Calvin du dogme trinitaire, et il en avait été fort peu satisfait, puisqu'il avait continué d'écrire sur ce mystère. Ses yeux étaient tombés sur les lignes où Calvin enseigne que l'ame chrétienne, s'il lui est défendu par l'église de vivre dans l'intimité des pécheurs, doit essayer, pour les ramener de l'erreur, l'exhortation, la douceur, les prières, les larmes, même quand ce seraient des Turcs ou des Sarrasins, et Servet avait été doucement ému, et il avait béni l'écrivain 1). Plus tard, enfermé dans les prisons de Genève, couché sur la paille, rongé par la vermine, il s'était rappelé ces belles paroles de l'Institution, et il avait espéré que les lèvres qui les avaient laissé tomber ne prononceraient pas, contre un chrétien, une sentence de mort.... Malheureux qui ne connaissait pas le cœur de son juge! L'Espagnol mourut, et l'édition, qui suivit le supplice de l'hérétique, parut revue, corrigée et expurgée de tous ces passages qui se seraient dressés comme une sentence contre le rapporteur, le juge et le bourreau 2).

---

1) ....Familiarius versari aut interiorem consuetudinem habere non liceat; debemus tamen contendere sive exhortatione, sive doctrina, sive clementia ac mansuetudine, sive nostris ad Deum precibus, ut ad meliorem frugem conversi in societatem ac unitatem ecclesiae se recipiant. Neque ii modo sic tractandi sunt, sed Turcae quoque, ac Sarraceni, caeterique religionis hostes, p. 147.

2) Caeterum editio haec... notatu digna est quod loca plurima, quae de ferendis haereticis agant, in quibusque Calvinus mitius senserat complectitur : quae quidem loca in posterioribus iisque

L'Institution chrétienne eut le sort de la Confession d'Augsbourg. Toutes deux, on sait, furent regardées à leur apparition comme une inspiration du Saint-Esprit. A chaque édition l'esprit saint corrigeait, revoyait, remaniait son thême avec la docilité d'un écolier; écoutait les critiques sottes ou sages du monde savant, et de son aile effaçait tantôt un passage qui avait déplu à quelque coréligionaire, tantôt une phrase ou un chapitre qui manquait de lumières; substituait un texte mal compris à un autre qu'il avait eu le temps d'étudier; enlevait adroitement un chapitre; rayait quelques sillons de colère, et pour ne laisser aucun doute sur son passage, laissant en paix toutes les injures qu'il avait soufflées au copiste sur le pape et la papauté. Les catholiques se sont égayés aux dépens de ces évolutions de doctrine, par exemple sur le sacrement de l'Eucharistie, sur la grace et le libre arbitre. Mais les disciples ont ri des critiques et ont continué d'affirmer, avec une candeur virginale, que leur père n'a rien changé à la doctrine qu'il avait apportée 1). Calvin est plus croyable, il a reconnu lui-même le travail de lime et de style. — Pour ce qu'en la première édition de ce livre je n'attendoye pas qu'il deust estre si bien reçu comme Dieu l'a voulu par sa bonté inestimable: je m'en estoye acquitté plus légèrement, m'estudiant à brieveté. Mais ayant cognu avec le temps qu'il a esté

imprimis, quae post supplicium Serveti exierant, editionibus, quod supprimenda ea Calvinus putavit, frustra investigaris. Liebe, Pseudonymia Calvini, p. 27.

1) In doctrina quam initio tradidit ad extremum constans nihil prorsus immutavit, quod paucis nostra memoria tneologis contigit. Beza.

receuilli de telle faveur que je n'eusse pas osé désirer (tant s'en faut que j'espérasse), je me suis senti d'autant plus obligé de m'acquitter mieux et plus pleinement envers ceux qui recevoyent ma doctrine de si bonne affection, pour ce que c'eust été ingratitude de moy, de ne point satisfaire à leur désir selon que ma petitesse le portoit. Parquoy j'ai tasché d'en faire mon devoir non seulement quand ledit livre a été imprimé pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes qu'on l'a réimprimé, il a été aucunement augmenté et enrichi. Or, combien que je n'eusse point occasion de me desplaire au travail que j'y avoye pris, toutesfois je confesse que jamais je ne me suis contenté moy-mesmes jusqu'à ce que je l'ay eu digéré en l'ordre que vous y verrez maintenant, lequel vous approuverez comme j'espère. Et de fait je puis alléguer pour bonne approbation que je ne me suis point espargné de servir l'église de Dieu en cet endroit le plus affectueusement qu'il m'a esté possible : en ce que l'hyver prochain estant menacé par la fièvre quarte de partir de ce monde, d'autant plus que la maladie me pressoit, je me suis d'autant moins espargné jusqu'à que j'eusse parfait le livre, lequel survivant après ma mort monstrast combien je desyroye satisfaire à ceux qui desia y avoyent profité. Je l'eusse bien voulu faire plustôt : mais ce sera assez tôt si assez bien ; or, le diable et toute sa bande se trompe fort s'il cuide m'abattre ou descourager en me chargeant de mensonges si frivoles. »

Le diable et sa bande n'étaient autres que les écrivains catholiques qui avaient relevé un peu trop a

grement les variations de Calvin, et osé mettre en doute la valeur théologique du livre de l'Institution. La polémique réformée, en traversant le Rhin pour venir de Wittenberg à Paris, n'a pas changé ses formes de langage. A Noyon comme à Erfurth il est bien décidé que le démon a revêtu la thiare dans la personne de Léon X ou d'Adrien VI, et que leurs suppots ont pris la robe violette ou rouge en s'incarnant dans Sadolet, l'évêque de Carpentras, dans Petit, l'évêque de Paris, et dans Briçonnet, l'évêque de Meaux.

Il n'y a pas longtems, qu'en disputant contre les anabaptistes, Calvin disait : « Et de fait je me suis tousjours desporté de paroles outrageuses et picquantes. » Les catholiques sont moins heureux : il les compare à des singes, et leur messe à l'Hélène des Grecs.

« Les cérémonies papistes sont correspondantes à la chose. Notre seigneur, envoyant ses apôtres à la prédication de l'Evangile, souffla sur eux. Par lequel signe il représenta la vertu du Saint-Esprit, laquelle il mettoit en eux. Ces bons prudhommes ont retenu le soufflement, et comme s'ils vomissoyent le Saint-Esprit de leur gosier, ils murmurent sur leurs prestres qu'ils ordonnent disant, recevez le Saint-Esprit. Tellement ils sont adonnez à ne rien laisser qu'ils ne contrefassent perversement : je ne dis pas comme des basteleurs et farceurs qui ont quelque art et manière en leurs maintiens, mais comme singes, qui sont frétillans à contrefaire toute chose sans propos et discrétion. Aussi gardons, disent-ils, l'exemple de nostre Seigneur ; mais nostre Seigneur a fait plusieurs choses qu'il n'a pas voulu estre ensuivies. Il a dit à ses disciples : Recevez le Saint-Esprit. Il a dit aussi d'autre

part à Lazare : Lazare sort de dehors. Il a dit au paralytique : Leve-toi et chemine; que ne disent-ils de mesme à tous les morts et paralytiques » 1) ?

« Certes, Satan ne dressa jamais une plus forte machine pour combattre et abattre le règne de Jésus-Chr. Ceste messe est comme une Heleine pour laquelle les ennemis de la vérité aujourd'hui bataillent en si grande crudelité, en si grande fureur, en si grande rage. Et vrayement c'est une Heleine avec laquelle ils paillardent ainsi par spirituelle fornication qui est sur toutes la plus exécrable. Je ne touche point icy seulement du petit doigt les lours et gros abus par lesquels ils pourroyent alléguer la pureté de leur sacrée messe avoir esté profanée et corrompue : c'est assavoir combien ils exercent de vilaines foires et marchez, quels et combien illicites et déshonnêtes sont les gains que font tels sacrificateurs par leurs missations; par combien grande pillerie ils remplissent leur avarice » 2).

L'Institution chrétienne est aujourd'hui définitivement jugée au tribunal de la critique. C'est un factum de quelques milliers de pages, où l'auteur a voulu donner un corps et une ame à ce qu'on appelait alors la réforme. Pour montrer que le verbe protestant n'est pas né d'hier, l'écrivain a recours d'abord à la bible qu'il ploie à ses caprices, puis à

1) P. 1221, édit. de Lyon, 1565. — « En ce qu'ils nous demandent miracles ils sont desraisonnables. Car nous ne forgeons point nouvel évangile, mais nous retenons celuy pour la vertu duquel confirmer servent tous les miracles que jamais et J.-C. et ses apôtres ont faits. » Dédicace à François Ier.

2) Inst., p. 1196.

l'autorité des Pères catholiques : en sorte, que si vous l'écoutez, sa parole ne serait autre que l'écho de celle des Irénée, des Pothin, des Augustin, des Cyprien, et même de Jérôme, dont l'ame était si peu prisée par Luther, comme vous le savez, qu'il n'en aurait pas voulu donner dix mille gouldes. N'est-il pas étrange de voir Calvin soutenir sérieusement que nos pères de la primitive église professaient les mêmes opinions que lui sur la présence symbolique; tandis que Luther se sert des mêmes docteurs pour prouver contre les sacramentaires que le dogme de la présence réelle a toujours été enseigné dans l'Eglise? Qu'est-ce que donc qu'une lettre humaine qu'on invoque ainsi en faveur de deux témoignages contradictoires? Calvin prétend aussi que ses idées sur la prédestination, sur les œuvres, sur la grace, sur la justification sont celles de nos grands écrivains catholiques. Mais alors pourquoi ne venge-t-il pas leur mémoire outragée par Luther? Pourquoi ne leur ouvre-t-il pas les portes du ciel, et les laisse-t-il dans ces demeures de feu où les coucha l'apôtre de la Germanie, son père en Jésus-Christ, comme il l'appelle? La face de cette église catholique n'était donc pas aussi misérable qu'il le dit, puisqu'on y enseignait des dogmes qu'il ressuscite pour les reproduire au bruit de sa parole? Merci donc Calvin! grace à ton livre, nous pouvons avouer toutes les gloires de notre culte, livrées aux rires des buveurs de bierre de Thorgau. Cyprien, Augustin, Lactance, et vous surtout Jérôme, jouissez de la vue de Dieu! C'est Calvin même qui vous honore du nom de saints.

Il n'y a rien de neuf dans ce livre si vanté de l'Ins-

titution. Toutes les disputes agitées par Eck, Prierias, Miltitz, Cajetano, sont ici réagitées, mais sans vie, sans mouvement, sans éclat. Calvin reprend la discussion sur la primauté du pape, au point où l'a laissée Luther dans son duel avec Eck, et sans la rajeunir par l'éclat de sa parole. On voit qu'il ne l'a étudiée que sous une de ses faces, dans les termes mêmes posés par Luther, sans s'inquiéter de la logique de son adversaire. Ce n'est point ainsi qu'il devait procéder : le monde savant attendait autre chose de l'élève d'Alciati. Quelquefois il excite la curiosité du lecteur en posant en termes magnifiques une objection qu'il va résoudre et pulvériser. Par exemple, quand il s'agit du phénomène de la double volonté en Dieu, « l'une en vertu de laquelle il ordonne, par un conseil secret, ce que par la loy publique il a ouvertement défendu » 1). Le lecteur s'éveille et s'émeut ; puis tout à coup ce maître des doctrines chrétiennes laisse tomber des paroles d'impuissance, et confesse ingénûment qu'on ne saurait concevoir cette dualité phénoménale 2).

Toutefois, l'Institution chrétienne, comme œuvre littéraire, mérite de grandes louanges. Si le théologien s'y perd dans l'obscurité de son argumentation, l'écrivain y jette de belles lueurs. Il faut remonter jusqu'à Calvin pour connaître l'origine et les transformations de notre idiome. La république des lettres ne ressemble pas à l'Eglise catholique ; on peut y faire son salut, à quelque secte qu'on appartienne,

1). Inst., lib. 1, cap. 18, § 3.
2) Le card. de Richelieu. Méthode, p. 311.

et l'hétérodoxie de Calvin ne doit pas nous empêcher de louer en lui le maître habile de la parole. On est véritablement émerveillé en lisant la dédicace à François I[er] et quelques uns des chapitres de ce traité, de voir avec quelle docilité le signe matériel obéit aux caprices de l'écrivain. Jamais le mot propre ne lui fait défaut. Il l'appelle et il vient. C'est le cheval de Job, qui court et s'arrête au moindre mouvement du cavalier; seulement la monture de l'écolier ne bondit ni ne jette des flammes. L'antiquité se réflète dans l'Institution. A Sénèque Calvin a dérobé une période nombreuse et fluente; à Tacite des brusqueries de style; à Virgile un miel tout poétique. L'étude du droit romain lui a livré des formes de langage sévères et rigides, une expression claire et précise, mais malheureusement trop souvent sèche et aride. C'est un défaut qu'il avoue avec candeur, en parlant de saint Augustin, dont la prolixité lui déplaisait et obscurcissait les jets de lumière que le docteur répand sur ses écrits 1).

Plus tard, nous aurons occasion d'apprécier l'auteur de l'Institution comme écrivain.

---

1) Scis quam reverenter de Augustino sentiam. Quin tamen ejus prolixitas mihi displiceat, non dissimulo. Interea forte brevitas mea nimis concisa est; sed ego in praesentia non disputo quid sit optimum. Nam ideo fidem ipse mihi non habeo, quod dum naturam meam sequor mihi veniam dari malo quam alios improbare. Tantum vereor ne et stylus aliquantum perplexus et longior tractatio obscurent ea lumina quae ego illic conspicio. Ep., MSS. Gen., Calv. sept., 1540. Farello.

CHAPITRE IX.

CALVIN A FERRARE. — 1536.

L'Italie fidèle au culte de la forme. — Calvin à Ferrare. — L'Arioste. — Calcagnini. — Marot. — La duchesse de Ferrare. — Calvin est obligé de quitter Ferrare. — Commerce épistolaire avec la duchesse.

La réforme a toujours méconnu le génie des peuples. Quand Luther entra pour la première fois dans Rome, son ame tout allemande ne vit dans le spectacle merveilleux de ses fêtes, de ses églises, de ses musées, qu'une résurrection des folies du paganisme. Il se crut transporté dans la Rome des Césars. Enfant du Nord, il opposa, dans sa pensée, aux splendeurs du culte italien les cérémonies de son église de Tous les Saints, et il crut que la vérité devait avoir pour vêtement une robe de bure et non point une robe éblouissante de rubis. Il n'était pas assez avancé dans les voies de l'esthétique, et ne comprenait pas les mystérieuses harmonies de la liturgie latine,

avec le ciel même qui servait de pavillon à Rome. A une terre qui a des soleils si chauds, des aurores si brillantes, des perspectives d'azur, des atmosphères si lumineuses, il faut des temples de marbre, des autels de porphyre, des calices d'or, des ornements sacerdotaux où ruissèlent les pierreries. Jamais un peuple, qui marche sur la voie Adrienne, au milieu de mausolées, de temples, de naumachies, de bains, d'aqueducs, ouvrages du ciseau grec ou romain, ne consentira à loger son Dieu sous un toit de chaume. Pour le contraindre à renoncer au culte de la forme, il faudrait deux choses, lui faire une autre nature et un autre ciel. La toute-puissance de la parole saxonne eût échoué devant ce double miracle. Plus tard, Luther put enfin comprendre que la vérité ne pouvait exiger le sacrifice des penchants matériels d'une nation, et il plaida fort éloquemment la cause des images devant Carlstadt, ce soldat indiscipliné de la réforme, qui voulait les bannir du temple chrétien. Il est vrai que la voix d'Erasme, tout émue de colère, avait dénoncé à l'Allemagne cet attentat contre la matière idéalisée par la main des hommes 1).

Calvin ne l'avait point entendue lorsqu'il composa son Institution, où il dénonce l'image à l'indignation de l'ame chrétienne. Il était sous l'empire des idées carlstadiennes, quand il partit de Bâle pour Ferrare, vers la fin de mars 1536 2).

Ferrare était une ville de moines et de lettrés, au

1) Erasmi epistolae, passim.
2) Paul Henry, t. 1, p. 153.

milieu de laquelle s'élevait un palais de marbre qu'on avait surnommé le palais de diamants. Elle était enveloppée d'une ceinture de jardins embellis ou créés par Hercule d'Est. C'était le séjour des muses, l'asile des savants, le rendez-vous des artistes que la renommée de l'Arioste y appelait de toutes parts. Terre heureuse que le chantre de Roland ne pouvait se résoudre à quitter.

« Courre le monde qui voudra, disait-il; allez en France, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne: moi j'ai vu la Toscane, la Lombardie et la Romagne; j'ai vu les Apennins et les Alpes, et les deux mers : n'est-ce pas assez? Je reste à Ferrare 1). »

Chi vuol andare a torno, a torno vada,
Vegga Inghilterra, Ungheria, Francia e Spagna.
A me piacer habitar la mia contrada....

La demeure de l'Arioste était petite, proprette, reluisante. Le poète l'avait achetée des libéralités de ses protecteurs. On l'apercevait de loin, juchée sur un côteau, d'où l'œil planait sur la ville enroulée dans les vastes plis de ses monastères et de ses églises. On lisait sur la porte ces deux vers latins improvisés par l'Arioste :

Parva sed apta mihi, sed nulli obnoxia, sed non
Sordida, parta meo, parta sed aere domus.

Presqu'à côté s'élevait l'habitation de Calcagnini, dont le prince payait le loyer, et où le locataire, poète, théologien, numismate et archéologue, passait son temps à déchiffrer des hiéroglyphes, à faire des vers latins et des dissertations sur la Bible.

1) Arioste, satire 4.

Près de l'église des bénédictins était là demeure de ce peintre si amoureux de la forme, qu'il avait figuré le diable avec un visage d'Antinoüs, des yeux d'archange et des cheveux de jeune fille :

..... Gia un pittor, non mi ricordo il nome,
Che dipingere il diavolo solea
Con bel viso, begli occhi e belle chiome.
Ar. Sat. 5.

Mais le plus bel ornement de Ferrare à cette époque, c'était la duchesse, fille de Louis XII, encore jeune, et qui savait l'histoire, les langues, les mathématiques, l'astrologie, et assez de théologie pour disputer avec un licencié. Comme Marguerite de Navarre, elle penchait pour les doctrines nouvelles, moins par entraînement de cœur que par haine pour la tiare, « se ressentant, dit Brantosme, des torts que les papes Jules II et Léon X avaient faits au roi son père, en tant de sortes, et dont elle renia la puissance, et oublia l'obéissance, ne pouvant faire pis, étant femme. 1)

Or, c'était pour voir la duchesse, et non pour réchauffer son génie au soleil d'Italie, que Calvin entreprenait seul, et une partie de la route à pied, ce long pélerinage. Il ne nous a rien laissé de son voyage ; nous ne savons pas s'il demeura froid, comme Luther, à la vue de cette ville embellie par les arts. Il y venait pour répandre sa doctrine, sous le nom de Charles d'Espeville, oubliant que le moine saxon n'avait pas changé de nom quand il partait de Wittenberg pour Worms. A la cour de

1) Moréri, article Renée de France.

Ferrare, Calvin trouva madame de Soubise, sa fille Anne de Parthenay, et son fils Jean, qui, plus tard, devint un des chefs du parti protestant 1).

Là vivait Marot, secrétaire de la duchesse, qui voulait à toute force se mêler de théologie. Il s'occupait alors de la traduction des Psaumes en vers français, n'entendant rien à la langue des écrivains sacrés, que, dans sa vanité gasconne, il croyait faire oublier.

En dépit de son humeur contre la papauté, la duchesse venait au commencement de cette année de faire sa paix avec la cour de Rome. Il y avait eu promesse de bonne amitié entre le pape, l'empereur et la duchesse de Ferrare. Un des articles du traité portait que les Français, dont on redoutait l'humeur turbulente, seraient bannis des états de Ferrare. Marot se retira donc à Venise, dans une petite habitation près du Lido, où il oubliait les querelles de ce monde, à la vue du soleil d'Orient, qui chaque matin venait illuminer sa hutte poétique. Calvin fut obligé de s'éloigner. Il emportait avec lui le souvenir de l'accueil que lui avait fait la duchesse et l'espoir d'un meilleur avenir pour l'Italie, qui n'avait pas voulu embrasser ses doctrines. Ferrare était resté fidèle à son ciel, à ses muses, à son culte. Rome venait tout récemment de lui faire don de quelques beaux tableaux peints par Raphaël, André del Sarto et Vecelli. Pendant que Calvin déclarait la guerre aux images, partout le sol de l'Italie s'ouvrait pour

1) Thomas Maccrie : Histoire des progrès de la réforme en Italie, au 16e siècle, p. 77.

rendre à la lumière les statues des dieux qui y dormaient depuis tant de siècles. La muse catholique assistait à ce réveil de la matière et le chantait dans tous les idiômes : heureuse que la réforme triomphante n'eût pas été là pour refermer la tombe et la sceller à jamais !

Nous avons sous les yeux une vie de Calvin par un ministre de l'église évangélique de Berlin. Nous sommes justement à la page où l'auteur de l'Institution quitte l'Italie pour retourner à Noyon, dont le cimetière renferme les tombes de tout ce qu'il dut aimer dans ce monde. Car, son père n'est plus, sa mère est morte aussi, et la cendre de ce bon abbé de Hangest est froide depuis longtemps. Nous attendions Calvin à cette heure où il va toucher la terre chérie qui fait battre tout cœur d'exilé. Nous nous rappelions cet humble cimetière où Luther, la veille de son entrée à Worms, va s'agenouiller sur la pierre qui recouvre le corps d'un pauvre frère qu'il avait tendrement aimé. Le moine oublie alors pape et empereurs, et ne pense plus qu'à pleurer son ami. A Noyon reposaient des restes autrement précieux pour Calvin. Deux croix de bois s'élevaient, l'une où se lisait le nom de son père, l'autre le nom de sa mère : il n'a pas visité ce saint lieu. Il n'en dit rien du moins dans la lettre adressée à l'un de ses amis. Il n'a donc pas pleuré ? ou s'il a pleuré, il a caché ses larmes comme on ferait d'une mauvaise action. Il avait raison peut-être aux yeux de la réforme ; car, dans son Institution chrétienne il condamne le culte des morts, la fête où l'église chante leurs glorieux combats sur cette terre, le signe matériel de la croix, le purgatoire et jusqu'à

la prière que l'ame adresse aux trépassés. Il a plus fait encore, n'a-t-il pas damné irrémissiblement tous ceux qui se sont endormis dans ce catholicisme? Vous savez qu'il représente le pape sous les traits de l'antechrist; et qu'il fait de notre église, une prostituée et une fille impure de Babylone. Or, la mère qui l'allaita, le père qui le nourrit, l'abbé de Hangest qui l'éleva, ont persévéré dans la foi, et un prêtre catholique leur a fermé les yeux. Calvin ne devait donc ni prier ni pleurer.

Pendant son séjour à Noyon où il ne pouvait rester inconnu, malgré toutes les précautions, nous ne voyons pas que le pouvoir ait songé à le tourmenter. On le laisse tranquillement mettre ordre à ses affaires, vendre tout ce qui lui restait et arranger, avec son frère Antoine et sa sœur Marie, des préparatifs de départ pour la Suisse. Les historiens avouent que sa parole ne fut pas stérile à Noyon, qu'il parvint à séduire un sieur de Normandie, juge en cette ville, et sa famille et quelques autres encore qui consentirent à s'exiler avec lui, et à fuir à l'étranger (1). L'apathie de ce pouvoir que la réforme nous a représenté si cruel, a lieu de nous étonner. Que faisait donc à Paris le lieutenant Morin?

L'itinéraire de la petite colonie avait été tracé par Calvin, elle devait passer par Strasbourg et par Bâle, pour gagner Genève; mais, pendant que François Ier se jetait à travers les Alpes pour aller conquérir le Milanais, Charles V envahissait nos provinces, la Lorraine était pleine de soldats. Calvin crut devoir

(1) Drelincourt, p. 47.

changer de direction 1). Il prit le chemin de la Savoie 2).

Muratori s'est trompé, comme le remarque Senebier 3), en faisant traverser Aoste à Calvin, après le départ de Noyon. Il avait visité cette ville en sortant de Ferrare et séjourné dans les environs, pour y répandre la semence de la parole nouvelle. Il paraît même que quelques ames se laissèrent séduire. On montre dans Aoste une colonne de pierre sur laquelle on lit cette inscription latine : « Hanc Calvini fuga erexit anno 1541, religionis constantia reparavit anno 1741 ». Calvin était surveillé «et le loup fut obligé de quitter la vallée et de s'enfuir à Genève 4).» On aurait pu lui appliquer la peine du fouet ou des galères, d'après les lois du pays.

Désormais, l'exil, au lieu de rompre, resserra les liens qui unissaient Calvin à la duchesse de Ferrare. Dès ce moment, il y eut un commerce de lettres entre le princesse et le réformateur. La fille de Louis XII avait été obligée de chercher un réfuge en France. Elle était venue habiter le château de Montargis, dont les ruines, de nos jours encore, émeuvent si puissamment l'ame de l'artiste, et qui par sa masse puissante, rap-

1) Paul Henry, t. 1., p. 156.

2) Ex Italia in Galliam regressus, rebus suis omnibus ibi compositis, abductoque quem unicum superstitem habebat Ant. Calvino fratre, Basileam, vel Argentinam reverti cogitantem, interclusis aliis itineribus per Allobrogum fines, iter institutum prosequi bella coegerunt. Ita factum est ut Genevam veniret. — Beza vita Calvini, p. 368.

3) Hist., litt. de Genève, t. 1, p. 82.

4) Ma nel presente anno veggendo si scoperto questo lupo, se ne fuggi a Ginevra.

pelait là la duchesse le palais de diamants de Ferrare. Par intervalles, les portes de ce donjon s'ouvraient pour laisser entrer un courrier qui apportait à l'exilée des nouvelles de Calvin. Toute l'étude du théologien tendait à conserver à la réforme cette royale conquête. Il cherchait à affermir la princesse contre les assauts de son mari et de l'inquisiteur Oritz. Un moment Genève put croire que le cœur de la noble dame avait failli, et qu'elle était retournée au catholicisme. Calvin, dans un petit billet, laissait tomber des paroles de tristesse et de crainte. « On m'apprend une bien triste nouvelle : on dit que la duchesse de Ferrare a cédé aux menaces et aux reproches ; que la constance est chose rare parmi les grands 1) ! » Calvin se trompait; la duchesse, dans cette autre Pathmos, continuait l'œuvre de Calvin, lisait sa bible en français, maudissait l'antechrist et favorisait ouvertement le parti de la réforme.

Un jour, le duc de Guise, qui avait épousé Anne d'Est, la fille de Renée, fit signifier à la belle mère que si elle continuait ses menées contre le repos de l'état, il viendrait en personne l'assiéger dans le château de Montargis. La duchesse se ressouvint alors qu'elle était fille de Louis XII et elle répondit à l'envoyé du duc :

« Avisez bien à ce que vous ferez et que si vous venez là, je me mettrai la première à la brèche, où j'essayerai si vous avez l'audace de tuer la fille d'un

1) De Ducissa Ferrariensi tristis nuncius ac certior quam vellem, minis ac probris victam cecidisse. Quid dicam, nisi rarum in proceribus esse constantiae exemplum. — Mss. Goth. Farello, nov., 1554.

roi, dont le ciel et la terre seroient obligés de venger la mort sur vous et toute votre lignée jusques aux enfans au berceau 1).

Renée eût fait ce qu'elle disait : « car encore qu'elle apparut n'avoir pas l'apparence extérieure tant grande à cause de la gâture de son corps, si est-ce qu'elle en avait beaucoup en sa majesté. » 2) Le duc de Guise la laissa tranquille dans son château où la mort vint bientôt la délivrer d'un ennemi plus intraitable : son mari.

Renée ne voulut pas mourir dans la foi du paladin Roger qu'avait chanté l'Arioste, et dont la maison d'Est se prétendait issue ; elle vécut, elle finit demi-luthérienne, demi-calviniste, mais toujours attachée au culte des saints.

Calvin lui écrivait de Genève :

« Je sçay, madame, comment Dieu vous a fortifiée durant les plus rudes assaults ; combien par sa grace, vous avez vertueusement résisté à toutes tentations, n'ayant point honte de porter l'opprobre de Jésus-Christ ; cependant que l'orgueil de ses ennemis s'eslevoit par dessus les mers : davantage que vous avez été une mère nourricière des povres fidelles dechasses qui ne sçavoient où se retirer. Je sçai bien qu'une princesse ne regardant que le monde auroit honte et prendroit quasi injure qu'on appelât son château un Hostel-Dieu ; mais je ne vous sçaurois faire plus grand honneur que de parler ainsy pour eslever et recongnoistre l'humanité de laquelle vous avez usé envers les enfans de Dieu qui ont eu leur

---

1) Bayle, article Ferrare.

2) Brantôme.

refuge à vous. Jay pensé souventes fois, madame, que Dieu vous avoit réservé telles espreuves sur votre viellesse pour se paier des arréraiges que vous lui debviez à caulse de votre timidité du temps passé. Je parle à la façon commune des hommes; car quant vous en eussiez faict cent fois plus et mille fois, ce ne seroit pas pour vous acquicter envers luy de ce que vous luy devez de jour en jour pour les biens infinis qu'il continue à vous faire. Mais j'entens qu'il vous a faict un honneur singulier, vous employant à un tel debvoir et vous faisant porter son enseigne pour estre glorifié en vous, pour loger sa parole qui est le trésor inestimable de salut, et estre le refuge des membres de son fils. Tant plus grand soing debvez-vous avoir, madame, de conserver pour l'advenir votre maison pure et entière afin qu'elle luy soit dédiée 1). »

Avant d'assister aux développemens de la vie nouvelle de Calvin, il nous faut considérer : — l'état de la Suisse au 16e siècle, — la domination de l'épiscopat à Genève, — la physionomie religieuse et politique de cette cité au moment de l'apparition de l'exilé de Noyon.

---

1) Manuscrits fr. de Genève. 10 mai 1563.

CHAPITRE X.

LA RÉFORME EN SUISSE.

Commencement de la réforme en Suisse. — Ulrich Zwingli. — Causes des succès de la Réforme. — Les nobles. — Le peuple. — Les conseils. — Le sénat. — Violences contre le catholicisme. — Portrait de Farel. — Ses thèses. — Genève avant la réforme. — État politique. — La maison de Savoie. — Les Eidgenoss. — Monuments religieux de Genève.

En 1516, un franciscain nommé Bernardin Samson, vint prêcher à Zurich les indulgences 1). Parmi les auditeurs était un jeune prêtre du Toggenburg, nommé Zwingli, qui trouva la parole du missionnaire inconvenante. Né dans un canton qui n'avait pour richesses que des montagnes de neige, des glaciers, des précipices, Zwingli ne pouvait pardonner à Samson 2) d'enlever aux Suisses les faibles revenus

---

1) D. Franz Volkmar Reinhard's sämmtliche Reformationspredigten. t. I, p. 144.

2) Schröckh's Refor.-Gesch. t. II. J. L. Hess, vie de Zwingli. — Tout en blamant le zèle peut être inconsidéré de Bernadin Samson, il faut bien se garder de croire à toutes les fables débitées sur le

qu'ils tiraient de la culture des champs. Quand, pour justifier le zèle du frère quêteur, on disait à Zwingli que ces aumônes volontaires étaient destinées à l'achèvement de la basilique à laquelle travaillait le Bramante, Zwingli hochait la tête, et montrait les cîmes de l'Albis, radieuses de soleil, et formant mille caprices d'artiste plus beaux que tout ce que l'imagination humaine aurait pu concevoir ou créer. Le nom de Bramante n'éveillait en lui aucune émotion ; il ressemblait par ses instincts aux vulgaires réformateurs de la Saxe, à Carlstadt surtout. Seulement son ame froide n'aurait jamais consenti à l'emploi de la force brutale pour ruiner le culte des images. Homme de réflexion, il avait fait une étude attentive des livres bibliques, cherchant dans ce commerce avec la parole inspirée une nourriture toute spirituelle. Du monde créé il ne connaissait que les horizons de son canton, et il croyait que le catholicisme, avec ses images, ne convenait point à l'ame contemplative qui, pour méditer l'œuvre de Dieu, a bien assez des merveilles naturelles du monde physique. Il avait blâmé les pélerinages aux saints lieux, où la Suisse, à cette époque, avait coutume d'aller prier ; il trouvait que l'homme, qui voulait voyager en esprit, devait descendre dans son cœur, pour s'y étudier d'abord, et s'élever de cette contemplation à l'adoration de la divinité : c'é-

compte du Franciscain. Un écrivain moderne, l'auteur de : Calvin and the swiss reformation, John Scott (London, 1838), nous représente (p. 25), Samson à Baden, après l'office des morts, criant aux assistants : Ecce volant ! vieille légende huguenote qu'il a trouvée dans Myconius et qu'il faut reléguer parmi ces contes absurdes débités si gravement sur Tetzel.

-tait le plus beau sanctuaire, les autres n'étaient que l'œuvre de la main des hommes. Une fois entré dans cette voie mystique, il se fit bien vite un monde où Dieu devait être adoré en esprit et en vérité, dont il fallait bannir tout emblème, où la voix du prêtre n'aurait d'autorité qu'autant qu'elle s'appuierait sur la parole divine, c'est à dire sur le texte nu de la lettre.

La pente était dangereuse, elle menait droit à des abîmes. Qu'aurait-il dit au voyageur, qui, pour visiter les montagnes de l'Albis, se serait contenté de lire la description latine de quelque vieil écrivain, et aurait refusé l'assistance d'un guide ?

A la première lecture des livres saints, Zwingli avait banni de sa symbolique les pélerinages, les indulgences, les images, le purgatoire et le célibat. De ruines en ruines, il en vint à nier l'efficacité de la plupart des sacremens et la présence réelle. Cet homme de raison, éclairé par un songe et par je ne sais quelle apparition d'un être sans couleur, avait abandonné l'enseignement millénaire de son église, pour une fantasque interpétation qui tuait cette lettre même dont il était venu pour rétablir la toute-puissance. L'autorité universelle était méconnue par lui et sacrifiée à un individualisme étroit et grossier. En place de ce beau ciel catholique tout peuplé de nos martyrs, de nos acètes, de nos docteurs, de nos pères, de nos vierges, il rêvait un Olympe où il fait reposer dans la même gloire Samuel, Elie, Moïse, Paul, Socrate, Aristide, Hercule et Thésée 1), et jusqu'à

---

1) Exposition de la foi chrétienne, dédiée à François 1er.

Caton qui se déchira les entrailles. Vous voyez si Luther a eu raison de damner Zwingli 1).

La réforme a des fiertés bien étranges. A l'entendre, l'Exposition de la foi de Zwingli est le chant d'un cygne mélodieux : c'est Bullinger qui l'affirme. Parce qu'une population montagnarde se laisse emporter presque sans résistance à la voix de son prêtre, elle triomphe et crie au miracle; elle croit voir le rayon lumineux du désert envelopper la chaire où prêchait Zwingli, et les langues de feu de Jérusalem descendre sur les lèvres de l'orateur.

Celui qui connaît la société helvétique au moyen-âge, n'a pas grande peine à répondre à Bullinger. A cette époque, la Suisse féodale a pour maîtres à la fois les évêques et les barons. Aux uns, elle paie des dîmes, aux autres des redevances annuelles; son blé, ses fruits, ne lui appartiennent pas : elle ne peut en disposer que sous le bon plaisir des seigneurs et du clergé. Quand elle quitte ses champs, elle doit sa lance et son épée à ses suzerains. Elle a conquis au prix de son sang ses libertés, mais pour retomber sous le joug de souverains plus intraitables que l'Autrichien. Ces gantelets de fer se vengent en pressurant la population montagnarde des prétendues exactions de la chancellerie romaine. Délivrés par le bras de

1) Ich will diß Gezeugnuß und diesen Ruhm mit mir für meines lieben Herrn und Heylands Jesu Christi Richterstuhl bringen, daß ich die Schwärmer und Sacraments-Feinde Carlstadt und Zwingli, rc. von ganzem Herzen verdamnt und gemiden habe... Op, Luth. t. 8. Jen. fol. 192. b. 198.a.voir : Johann Eisenius : de Fugiendo Zwinglio—Calvinismo, t. I, p. 123, 124 et alias.—Philippus Nicolai in seinem kurzen Bericht von der Calvinisten Gott. p. 99.

leurs vassaux du despotisme étranger, ils voudraient bien qu'on les arrachât au joug de la cour de Rome. Qui les affranchira? Ce ne sera pas le peuple qui a tant à se plaindre de ses maîtres nouveaux? L'épée ne leur saurait être d'aucune utilité, quand même on consentirait à la tirer de nouveau. La parole doit donc être le nouvel Arminius qu'attend le seigneur dans son château.

Que cette parole retentisse donc, et vous le verrez accourir pour défendre celui qui l'annoncera, mais dans des intérêts tout mondains. Luther nous dit que les soleils d'or du tabernacle avaient opéré plus d'une conversion 1). Or, les églises de Suisse avaient des soleils, des calices, des soutanes, des reliquaires, des chappes, des dalmatiques toutes d'or et d'argent. Nulle part, dans la chrétienté, ne s'élevaient de plus belles abbayes. Autour de ces couvents s'étendaient des pâturages où les seigneurs auraient bien voulu laisser paître leurs chevaux. Donc, l'effet immédiat d'une réforme devait être de séculariser les monastères et de livrer aux convoitises des grands les richesses des églises. Le protestantisme n'avait pas autrement procédé dans la Saxe : bien différent des princes de ce monde qui brisent l'instrument après s'en être servi, il s'était montré généreux, et n'avait pas même oublié les celliers de ses protecteurs qu'il avait emplis de vins dérobés aux moines. En Suisse, l'exemple ne pouvait être perdu. Que le peuple ait consenti, après tous ses mécomptes dans la guerre

1) Viele sind noch gut evangelisch, weil es noch katholische Monstranzen und Klostergüter gibt. XII. Pred., p. 137.

d'indépendance contre la maison d'Autriche, à prêter la lance plébéienne qui reposait dans l'arsenal, à son seigneur, il ne faut pas s'en étonner; le peuple était encore une fois la dupe des promesses de ses maîtres; il comptait, l'heure venue, prendre sa part au butin des monastères assez riches pour assouvir les appétits des nobles et des vilains; mais cette fois il était bien décidé, après la victoire, à stipuler pour lui une place plus large dans l'administration du pays.

Les conseils étaient en général remplis de nobles ou de leurs créatures, et en quelques cantons les pouvoirs du sénat étaient vraiment exorbitants. Il dominait la magistrature et le clergé. Au besoin, il pouvait refuser aux théologiens récalcitrants de moudre au moulin de la ville leurs blés, de s'approvisionner aux marchés; il avait la famine à son service : le prêtre ne pouvait user que de l'excommunication qui tue l'ame mais laisse vivre le corps. Les armes n'étaient pas égales.

A cet ordre du sénat de Basle. — Faisons savoir aux curés, aux théologiens, aux écoliers, qu'ils aient à se trouver à la dispute instituée par maître Farel, faute de quoi ils n'auront pas la permission de moudre leurs grains au moulin, de cuire leur pain au four, et d'acheter leur viande et leur herbage au marché de la ville 1); qu'avait à répondre le clergé? Il fallait obéir, car le palais de l'Evêque n'était pas approvisionné. Au jour donc fixé par le sénat, toutes

1) Secus facturis, usu Molendinorum, Furnorum et Mercatus interdicit... Melch. Adam in vitis theol. extern., p. 114.

les rues de Basle étaient encombrées de prêtres de toutes les dignités, évêques, grands vicaires, curés, chapelains, desservants; de moines de tous ordres, franciscains, bénédictins, dominicains; de clercs, de tonsurés, de nobles et de grands: comtes, barons qui savaient à peine lire; de professeurs d'universités, de maîtres de colléges, d'écoliers, de marchands, de peuple, qui venaient assister à ce tournoi. Les juges naturels du camp étaient sans doute les théologiens des deux cultes; mais le sénat le plus souvent était maître souverain. Si cédant à des influences de parti, dominé par des idées de localité, par des haines domestiques, poursuivi par le bruit des gantelets ferrés, des criailleries des écoliers, il décidait que la parole nouvelle avait triomphé du verbe séculaire—alors la question était jugée, et aussitôt la main de quelque maçon attachait une corde au cou d'une statue, et la faisait tomber de son piédestal, aux acclamations d'une foule rieuse. Et le soir on annonçait publiquement que l'image avait été vaincue, que Moïse avait eu raison de défendre le culte des idoles que la papauté avait introduit contre le texte du Décalogue. Que si tout frais échappé des bancs de l'école, un séminariste s'avisait de distinguer l'image de l'idole, on lui montrait la gloire qui couvrait de son auréole d'or massif la tête du saint, et l'argument était sans réplique. A Liestal, le peuple excité par ses magistrats criait aux moines: des discours et non des messes. Les moines résistaient: « on leur coupa les vivres. » 1)

1) Hottinger, p. 191.— Ruchat, Histoire de la réformation de la Suisse, t. 1, p. 230.

L'historien n'a pas même un souvenir de pitié pour ces pauvres religieux qui cependant avaient défriché tout le pays du Hauenstein.

Plus d'une fois l'épiscopat voulut essayer de défendre ces luttes passionnées de paroles humaines où la foi catholique n'avait pour récompenses que des bénédictions; tandis que l'erreur, si elle triomphait, s'en allait les mains pleines d'or. On ne l'écoutait même pas. Si les prélats insistaient, s'ils en appelaient à leurs armes ordinaires, l'anathème, on les chassait de leur siège. Alors Capito (Kœpflein) et Œcolampade (Hauschein) les remplaçaient et faisaient l'office de juge, de théologien, de prêtre et d'évêque. Zwingli, qui devinait les hostilités du pouvoir spirituel, avait organisé un culte où le sacerdoce s'infusait dans l'intelligence de tout chrétien selon l'évangile 1); en sorte que ces sénateurs qui hier faisaient métiers de théologien, le lendemain se réveillaient prêtres selon l'ordre de Melchisédech.

La forme religieuse du pays fut en Suisse bientôt changée. Basle, Neuchâtel, Zürich, Coire, embrassèrent la réforme. Mais l'œuvre de Luther avait été gâtée; il ne la reconnaissait plus, tant la transformation était profonde! A chaque théorême d'un nouvel évangéliste, le moine saxon se réveillait pour damner l'ame indocile. Quand OEcolampade mourut, il fit intervenir le diable pour expliquer le trépas subit du théologien. Lorsque Zwingli succombait à Cappel dans sa

1) Zwingli war entschieden republikanisch, wie Calvin; darum wollten beide die apostolische Gleichheit unter allen Geistlichen ohne Aufseher. Paul Henry, t. I, p. 138.

lutte avec les petits cantons, le docteur rendait grâces à Dieu d'avoir ôté de cette terre l'ennemi du saint nom de Jésus; tandis que Bèze chantait :

Zuingle, homme de bien, sentant son ame esprise
De l'amour du grand Dieu, de l'amour du pays,
A Dieu premièrement voua sa vie, et puis
De mourir pour Zurich en son cœur fit emprise,
Qu'il s'en acquitta bien, tué, réduit en cendre,
Il voulut le pays et vérité défendre.

C'est qu'OEcolampade et Zwingli, ayant abandonné les doctrines du réformateur saxon, avaient voulu se constituer un apostolat distinct. En effet, Œcolampade ne croyait pas au serf arbitre de Luther, et Zwingli repoussait l'impanation wittembergeoise. Tous deux devaient donc s'attendre, s'ils mouraient impénitents, à tomber dans la main du Dieu de Luther, et à souffrir dans ces lacs de feu où il avait déjà jeté Prierias, Eck, Miltitz, Léon X. S'il eût connu les thèses que Farel venait d'afficher aux portes de la cathédrale de Basle, il l'aurait banni de son paradis.

Elles étaient au nombre de treize; la dixième, toute révolutionnaire, était ainsi conçue :

« Les gens qui se portent bien et qui ne sont pas entièrement occupés à prêcher la parole de Dieu, sont obligés de travailler de leurs mains 2). »

---

1) On peut consulter Pistorius, im zweyten bösen Geist Luther's Azoara VI, pag. 163 et seq. où se trouvent un grand nombre de passages extraits des œuvres de Luther contre Zwingli et les Suisses.—Lavather, in hist. Sacram, p. 32.—Surius in comm. ad annum 1543, fol. 380. — Ulenberg, in vitâ Lutheri, cap. XXXII, n. 1.

2) Hist. de la réformation de la Suisse, par Ruchat, t. 1, p. 234. Un historien moderne trouve extraordinaire que le clergé catholique ait usé de son influence pour faire chasser Farel de Bâle, et

Or, à Bâle, les gens qui n'étaient pas occupés a prêcher la parole de Dieu, c'étaient les moines en partie, l'évêque, les prébendiers, les grands, les riches, les magistrats. Jugez si une semblable Position n'était pas faite pour mettre en feu la ville entière, et si Schnaw, le vicaire épiscopal, avait raison de s'opposer à ce que cette thèse fût soutenue en plein collége?

La réforme ne cite pas d'ame plus ardente que celle de Farel. Sous les rois de Juda, Farel aurait joué le rôle de prophète; en Franconie, celui de Münzer ou de Bochold; en Angleterre, au besoin, il aurait remplacé Cromwell ou Knox.

Il était né pour le drame populaire, avec son œil de feu, son teint brûlé par le soleil, sa barbe rousse et mal peignée. Si vous hissez sur une borne ce demi-nain, caché dans une touffe épaisse de cheveux, il entraînera le peuple qui passera dans la rue. Descendez-le dans les mines de Mansfeld, et les ouvriers quitteront leurs enclumes pour l'écouter et le suivre. Si vous le transportez dans une chaire entourée d'images, il ne parlera pas deux heures sans que l'auditoire se lève et brise de ses mains toutes ces représentations matérielles. Homme de parole et d'action, il prendra un marteau pour renverser l'idole. Un jour, une procession passait dans les rues de la petite ville d'Aigle : le prêtre portait le Saint-Sacrement : Farel

---

il dit naïvement : Leaving Strasburg, he visited Basle : but, as the hostility of the Roman catholic Clergy did not permit him to continue in that city, he removed, by the recommandation of Œcolampadius and other friends to the neighbouring principality of Montbelliard. John Scott's Calvin and the swiss Reformation p. 184.

perce la foule, marche au dais, prend le soleil d'or, le jette à terre et s'enfuit. Mensonge, violence, séditions, tout lui paraît bon pour renverser le papisme 1). Il croyait entendre une voix du ciel qui lui criait : marche! et il marchait comme la mort de Saurin, sans s'inquiéter des robes rouges ou bleues, des manteaux d'hermine ou de soie, des couronnes de ducs ou de rois, des vases sacrés, des tableaux, des statues, qu'il regardait comme de la poussière. D'esthétique, d'histoire, d'art chrétien, de traditions, de formes, il se moquait insolemment. Si Froment, Saunier, ou toute autre ame n'eût tempéré les ardeurs de cette tête méridionale, de nos saints édifices il ne resterait pas pierre sur pierre. Dieu, pour châtier le monde, n'aurait besoin, dans sa colère, que de deux ou trois anges déchus, pétris du limon de Farel, et la société retomberait dans les ténèbres.

Il était en Suisse, lorsque Calvin essayait en vain d'appeler l'Italie à la réforme. Montbéliard, l'Aigle et Bienne, remués par sa parole, avaient chassé leurs moines et institué un culte nouveau. Il ne passait pas dans une ville sans que les habitants en vinssent aux mains. Le ciel souffre violence, disait-il ordinairement; et il accomplissait sans remords sa mission de bruit et de ruines. Les magistrats eux-mêmes, effrayés des tentatives de l'étranger, n'osaient le garder qu'un moment : la révolte faite, ils lui ouvraient les portes de la ville, et Farel, content, prenait son bâton de pèlerin et s'en allait à pied

1) Erasmi epistolae, Ep. XXX, lib. 18, p. 798.

à travers les montagnes, chercher une autre cité où sa voix pût éveiller quelque nouvelle tempête. Le cheval d'Attila coupait l'herbe sous ses pieds : le bâton de Farel abattait, sur le grand chemin, les croix du Christ et les images de la Vierge.

En 1536, il était à Genève, où il avait profité, en ouvrier habile, des divisions intestines qui agitaient cette ville pour répandre son évangile, qui ne ressemblait pas, du reste, à celui de Luther.

Pour comprendre le succès de la parole du missionnaire, il ne faut pas, à la manière des historiens réformés, faire intervenir la divinité ; il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état social de la cité et sur la lutte incessante des partis qui la tourmente depuis si longtemps ; on reste alors convaincu que des chances de succès attendaient l'homme d'une trempe d'ame assez forte pour dominer de sa voix les bruits, les haines, les colères, auxquels la ville était en proie.

Sur les bords du lac Léman, que Voltaire préférait à tous les autres lacs de la Suisse, assis au milieu d'une corbeille de verdure, illuminé des rayons de lumière qui se projettent des montagnes voisines, et de ce Mont-Blanc couvert de glaces qui le domine dans le lointain, s'élève Genève, ville celtique, ainsi que l'indique le nom qu'elle porte 1), et qu'elle échangea au 9e siècle contre celui de Gebennum. C'est la capitale des Allobroges, que César salue du nom de ville forte 2). Elle conserve son organisation répu-

1) Genève, Sortie de la rivière. Quelques noms de montagnes, de rivières et de villages semblent avoir une origine celtique.

2) Extremum oppidum Allobrogum est, proximumque Hel-

bliçaine sous les Romains qui la traversent incessamment en descendant les Alpes et y laissent des traces de leur passage. Sous Marc-Aurèle, elle périt dans les flammes. Aurélien la rebâtit et y fonde les foires qui, plus tard, deviennent pour la nation une source abondante de richesses; et, par reconnaissance, elle prend le nom de cet empereur. Au 4e siècle, c'est une cité chrétienne qui a des saints, des docteurs et des évêques. Le républicanisme y favorisa l'établissement du christianisme. Denis, chassé de Vienne, vint y prècher l'Evangile. Quand les Burgs Hunds, cette peuplade germaine, s'organisent en monarchie, Genève devient la capitale du nouvel état. Gontram, en 585, y jette les premiers fondements d'un temple catholique, dont Othon presse les travaux, et que Chlodwig achève et dédie au prince des apôtres 1). C'est l'église de Saint-Pierre que la réforme devait profaner et dépouiller.

C'est Gondebaud qui fit rédiger la loi Gombette, vieux code où l'on voit se refléter les mœurs et les usages du peuple germain et du peuple allobroge romain. Gondebaud fait de vains efforts pour introduire l'arianisme à Genève; le catholicisme d'Occident devait l'emporter : Clovis, le roi des Francs, venait de l'embrasser. Le royaume bourguignon, morcelé, déchiré, dissous, ne tarda pas à passer sous la domination des Francs, mais en conservant ses lois et ses franchises. Charlemagne concéda à la cité bour-

vetiorum finibus Geneva: Caesar de Bello Gallico, lib. 1, cap. 6 et 7.

1) Spon, t. 1, p. 28.

tion, s'organisait, et « conquestoit » chaque jour de nouvelles libertés : la bourgeoisie se formait.

Bientôt Genève eut un pouvoir tricéphale : tête d'évêque, tête de duc, tête de bourgeois : être bizarre, dont les actes sont aussi difficiles à suivre que les droits à constater ; élémens multiples formés d'une même pensée, le besoin d'indépendance.

Un vieil historien, dont l'œuvre n'a jamais été publiée, a jeté de vives lumières sur la constitution politique du pays ; c'est un travail dont s'est servi Ruchat, et que nous reproduirons en l'abrégeant.

L'évêque de Genève était à la fois prince spirituel et temporel, en droit de régale. Il était postulé par le peuple et élu par les chanoines. Le prince temporel avait des assesseurs laïques, premièrement un comte « qui n'estoit pas comme l'on cuide sus l'évêque, mais dessoubs, comme son officier », pour exécuter ce qui avait été résolu par les conseillers séculiers touchant les affaires temporelles. — Le peuple, assavoir les chefs de famille, s'assemblaient deux fois l'an, le dimanche après la saint Martin, pour régler la vente et le prix du vin ; le dimanche après la Purification, pour élire les syndics et le conseil. — Les membres du conseil étaient quatre syndics, dont les pouvoirs duraient une année ; un trésorier et vingt conseillers, qui avaient l'administration de la police municipale. — L'évêque, le comte, son lieutenant, qu'on appelait Vidomne (vice domini), juraient, en entrant en charge, de maintenir les libertés et franchises de la commune. Le conseil faisait faire le guet de nuit et de jour, avait les clefs des

portes de la ville qu'il ouvrait et fermait à son gré, et comme bon lui semblait : si l'on trouvait de nuit un malfaiteur, on l'appréhendait au corps, et le lendemain matin on le déposait dans les prisons de l'évêque 1).

Les conseillers instruisaient le procès, et jugeaient de tout crime : la sentence rendue, le comte ou le vidomne était chargé de l'exécuter. L'évêque avait le droit de grace. On ne recevait dans le conseil que des gentilshommes ou des gradués en quelque science, » ou des marchands grossiers, qui ne vendoient rien par le menu. »

Il y avait un autre conseil de cinquante membres, élus par le peuple, qu'on appelait, quand survenait quelque affaire importante, et des maîtres jurés de métiers pour toute la durée des foires; — enfin le grand conseil ou conseil général où les chanoines représentaient le clergé, et dont l'évêque était obligé de confirmer les statuts et règlements. — Toute ordonnance nouvelle se faisait au son de la trompe, par les rues et carrefours, en ces termes :

— On vous fait à savoir de la part de très reverend et notre très redouté seigneur, monseigneur l'évêque et prince de Genève, de son vidomne et des syndiques, conseil et prudhommes de la ville....

Voici quelles étaient les prééminences du duc de Savoie, à Genève : — Il avait un office, appelé le vidomnat, qu'exerçait un lieutenant nommé le Vidomne : ce vidomne qui avait un lieutenant nommé Chatelain, jurait fidélité à l'évêque et aux syndics

1) François Bonnivard, prieur de Saint-Victor de Genève; chronique manuscrite.

et promettait de garder les libertés et franchises de la ville. Les causes d'appel n'allaient pas du vidomne au duc, mais au conseil épiscopal, et de l'évêque à ses supérieurs spirituels en matières ecclésiastiques, à savoir à l'archevêque de Vienne et au pape.

A un quart de lieue de Genève, au midi, les ducs de Savoie possédaient une petite place forte, nommé Gaillard, où la justice ducale exécutait les malfaiteurs condamnés par les syndics à une peine corporelle. — Les syndics envoyaient la sentence au vidomne, en ces termes : A vous, monsieur le vidomne, mandons et commandons de faire mettre notre sentence à exécution. — Le vidomne faisait conduire le patient jusqu'à la porte de l'Isle où s'élevait un château qui en avait retenu le nom, et là, un archer criait par trois fois : « y a-t-il ici personne pour Monsieur de Savoye, seigneur du chastel Gaillard ?— A la troisième fois, le chatelain de Gaillard s'avançait, et alors le vidomne lisait la sentence rendue contre le malfaiteur et commandait au chatelain de l'exécuter. —Le chatelain appelait le bourreau, et la sentence était exécutée, non pas sur les terres du duc, mais au lieu du Champel, qui était de la juridiction de l'évêque.

Le duc de Savoie tenait à Genève le château de l'Isle, dont le vidomne avait le gouvernement, c'était là qu'étaient les prisons.

« Or, les ducs, ajoute Bonnivard, ne tenoient ni ce château ni les autres prééminences sinon de gage de certaine somme de deniers, qu'ils avoient obtenu de l'évêque et de la ville pour payer les secours qu'ils avoient apportés en guerre auxdits évêques. — On

voulut bien souventes fois leur rendre leur argent; mais les ducs refusèrent pour ne pas se dessaisir du gage. Si bien que l'argent fut un beau jour expédié à Rome entre les mains de la justice, et une excommunication fut fulminée contre ceux qui tiendroient le château de l'Isle. Pour le duc de Savoie, quand cela a été fait, dit Bonnivard, et par quels comtes ou quels évêques, je n'ay trouvé, à cause que plusieurs droits des églises et de la ville sont perdus. Mais je l'ay ouï dire à gens dignes de foy qui avoient vu le procès à Rome. »

Le récit du prieur est assez vraisemblable : aussi quand la procession passait devant le château, le clergé cessait de chanter, et l'on tournait la croix à rebours pour marquer que ce château était sous l'interdit.— On n'y aurait jamais administré le sacrement à un homme qui y serait tombé malade 1).

« Les prééminences dessus nommées tenoit encore Charles III de ce nom, duc de Savoie, qui vit aujourd'hui et cela sans aucune contredicte; se fut voulu contenter de raison et d'avoir de Genève plus qu'on y devoit; car il se servoit mieux luy, et s'étoient servis ses prédécesseurs, de Genève à luy non sujette, que de ville qui fut en deçà les monts à la subjection, fut en cas d'honneur et de magnificence, fut en cas de profit. Car quand un duc ou une duchesse faisoit son entrée en la ville, Dieu sait quel festin, quel triomphe, quand venoit à loger sa cour; il n'y avoit bourgeois ni habitant à Genève qui ne s'employât mieux par courtoisie, que ses sujets par astreinte. S'il étoit

---

1) Bonnivard, Chronique MSS. — Fazy.

question de guerre, les compagnons étoient prompts à le servir de leurs personnes; le magistrat à fournir argent, voire à fortifier leur ville, pour lui aider contre ceux desquels leur a fallu avoir aide contre lui. Bref, il ny avoit différence entre luy et ceux du faire, mais du dire tant seulement, car il vouloit qu'ils fussent ses sujets, à quoi ils ne s'opposoient pas de fait mais dedit tant seulement, car ils luy faisoient autant de services, de bon vouloir que ses sujets par astriction; mais il le leur vouloit faire dire et eux ne le vouloient pas : voulant prendre à Genève plus que ses prédécesseurs ny tenoient, combien qu'ils le tinsent à tort, il perdit ce qu'il y tenoit et encore du sien propre. »

Pendant un espace de vingt-cinq ans, de 1510 à 1535, on assiste à une lutte ardente entre la maison de Savoie et les patriotes de Genève. Le duc n'osant employer la force ouverte, eut recours à la ruse et fit offrir à la bourgeoisie un tribut annuel, sous condition qu'on laisserait aux savoyards la garde des portes de la ville au moins pendant le temps des foires. La bourgeoisie refusa. Vers ce temps, Jean élu évêque par Léon X, crut que l'exil, la confiscation et quelquefois le sang ébranleraient le courage des Genevois. Il se trompait. Genève avait envoyé à Fribourg 1) de nobles enfants, pauvres en général, mais d'un patriotisme éprouvé, et qui, à la vue des bannières conquises au champ de Morat, s'agenouillèrent dévotement et en baisèrent les franges tachées du sang bourguignon. On les fêta, on leur donna le droit de bourgeoisie. De retour dans leur patrie, les

1) Chronique Roset, 97, 98, 99. Spon.

envoyés furent salués d'acclamations. Ils apportaient un traité que les partisans du duc ne voulurent pas accepter. Alors Genève se trouva partagé en deux factions qui avaient leurs couleurs et leurs noms. On appelait Eidgenoss, ceux qui avait reçu et sollicité l'alliance de Fribourg, c'est à dire confédérés : beau nom qui rappelait tout de suite le drame du Grütli.

Les Eidgenoss, pour se venger, désignèrent leurs adversaires sous le nom de Mammelus ou esclaves. C'était une injure et un mensonge; car les Mammelus aimaient aussi Genève comme de bons fils. Seulement catholiques zélés, ils prévoyaient que l'alliance de Berne que sollicitaient les Eidgenoss serait funeste au culte national, et que pour sauver l'indépendance de la commune, leurs adversaires sacrifieraient la foi d'Ardutius : les Mammelus lisaient dans l'avenir.

Ils furent chassés de la ville comme partisans du duc. Les Eidgenoss craignirent de n'être pas assez forts pour résister aux attaques de la maison de Savoie et s'allièrent avec Berne, depuis longtemps réformé. La noblesse ducale se constitua alors en confrérie, sous le titre de Confrérie de la cuiller. Berne crut le moment propice : il vint au secours de son allié avec une armée puissante, traînant vingt canons pour réduire les ducaux, et Guillaume Farel pour convertir les catholiques. Berne, pour montrer qu'il avait embrassé l'évangile, brisait sur son passage nos saintes images et faisait boire ses chevaux dans le bénitier de nos églises.

Sans doute, Genève ne saurait oublier les noms de Besançon Hugues, de Jean Baud, d'Ami Girard, de Jean Philippe, des Lullin, des Vandel, qui con-

tribuèrent à l'affranchissement de leur patrie, et qui, presque tous faisaient partie de la société des Eidgenoss.

Mais l'historien, tout en s'associant aux hommages rendus à ces ames patriotes, ne doit pas dissimuler qu'elles adoptèrent la réformation non point par conviction, mais par politique et pour sauver la seule chose qu'elles préférassent à leur foi, la liberté. Les champs de Morat n'étaient pas loin de Fribourg : les Eidgenoss, en les traversant, auraient pu y voir épars quelques ossements de ces nobles confédérés qui étaient morts pour leur Dieu et pour leur pays. A Fribourg, le tilleul planté, moins d'un siècle auparavant, en commémoration de la victoire des Suisses catholiques, protégeait peut être encore de son ombre quelque fils de soldat blessé à cette autre Marathon : c'était une grande leçon, mais qui fut perdue pour les confédérés.

Au moment où Berne venait avec des flots de missionnaires et de soldats au secours des Eidgenoss, Genève était tout catholique par ses monuments et ses mœurs : ville d'art et de charité, ouverte aux pauvres et aux lettrés. Trois peuples y passaient incessamment, qui y laissaient quelques germes de leur caractère, le Savoyard sa probité, l'Italien son amour pour la forme, le Français son insouciante gaité.

Ses évêques avaient souvent recueilli dans leur palais les peintres d'Allemagne, qui, au moyen-âge, allaient en pélerinage à Rome, ou les artistes italiens qui traversaient la Suisse pour venir visiter la France. Les uns et les autres payaient l'hospitalité épiscopale, en laissant à leur hôte quelque Christ d'ivoire, quel-

que statuette en bois de chêne, quelque madone peinte sur toile, que le prélat se hâtait de donner à une église ou à un couvent, sous la seule condition de prier pour le voyageur. Ces prières étaient encore récitées quand la réforme vint chasser les évêques et brûler les statues et les tableaux, se montrant ainsi cruelle, sacrilège et ignorante. Genève avait alors un beau musée, non point emprisonné entre quatre murailles de gypse, mais en plein air, et au soleil des Alpes, ou dans la vaste nef d'une basilique. Il citait avec orgueil à l'étranger les six statues de saints qui ornaient le portail des cordeliers ; les deux anges dont les ailes déployées abritaient le cimetière de la Magdeleine ; la verrière de saint Antoine aux couleurs si fraiches, et belle comme celle de Cologne ; les arabesques de pierre du couvent des Jacobins, le crucifix de la cathédrale, œuvre d'un maître inconnu, et bien d'autres merveilles que la fureur des réformés brisa et mit en pièces, pour prouver sans doute cette prophétie d'Erasme : Partout où règnera le luthérisme, s'éteindra le culte des arts 1).

La ville avait sept paroisses ainsi dénommées : la première, la cathédrale de Saint-Pierre 2), sous

---

1) Ubicunque regnat Lutheranismus, ibi literarum interitus. Ep. Erasm., p. 636, 637.

2) L'église de Saint-Pierre fut réservée à Genève. On voit encore des marques de l'ancienne église en dedans, leurs verrières historiées et configurées de saincts : et ceux qui n'ont pas voulu pardonner à l'image de J.-C., ont fait grace à celui d'un de leurs évesques qui s'y voit au derrière de la chaire de Calvin attaché à un pillier. Il y a des sièges au haut desquels sont encore restez six images des apostres relevez en bosse, avec leurs noms gravez sur des rolleaux. On voit les sépulchres des catholiques avec la

le titre de Sainte-Croix; la deuxième, Notre-Dame-la-Neuve, tout près de Saint-Pierre; la troisième, la Magdeleine; la quatrième, Saint-Germain; la cinquième, Saint-Gervais; la sixième, Saint-Légier; la septième, Saint-Victor.

Dans l'intérieur de la ville, on comptait trois monastères : les cordeliers au couvent de la Rive; les religieuses à Sainte-Claire et les jacobins rue de la Corraterie, au palais où était l'horloge du Pont-du-Rhône, incendié en 1670.

Au dehors de la ville, le monastère de Saint-Victor, de l'ordre de Clugny, avec un prieur et neuf moines; le couvent des Augustins, près du pont de l'Arve, et nommé Notre-Dame-de-Grace, et un autre à Saint-Jean-des-Grottes, vis-à-vis de la Batie.

Genève avait sept hôpitaux qui s'entretenaient à l'aide de leurs revenus ou de la charité des fidèles. Il y en avait un spécialement destiné au pauvre voyageur qui tombait malade en route. On le soignait jusqu'à ce qu'il pût se remettre en chemin ; et dès qu'il se levait et marchait, un frère venait l'avertir de céder son lit à un autre pèlerin. Et, le voyageur partait après avoir reçu un pain et une gourde de vin, et obligé de réciter pendant trois jours un Ave Maria pour la maison hospitalière.

Après la réforme, toutes ces maisons de prière et de charité tombèrent : il n'en resta plus que deux 1).

---

prière des morts sur les tombeaux et le requiescant in pace. Fl. de Raemond.

1) Spon., t. 2, p. 212.

CHAPITRE XI.

LES ÉVÊQUES ET LES PATRIOTES.

Tableau des services rendus par l'épiscopat aux intérêts matériels et religieux de Genève. — Ardutius. — Adhémar Fabri. — Jean de Compois. — Lutte des patriotes et de l'épiscopat. — Berthelier. — Besançon Hugues. — Pecolat. — Bonnivard. — Supplice de Berthelier, de Levrier. — L'Evêque de la Baume est obligé de quitter Genève. — Son caractère. — Berne profite des divisions intestines de Genève pour répandre la réforme.

Il est une figure, dans l'histoire de la commune genevoise, qui domine toutes les autres : c'est celle de l'évêque, l'apôtre des intérêts matériels, des franchises et de l'indépendance nationales. Dans cette suite de prélats qui ont occupé le siège de Genève depuis la fin du 4e siècle jusqu'à l'époque de la réforme, vous n'en trouverez aucun qui n'ait des droits à la reconnaissance du monde chrétien. Lorsque Guy fit la faute de céder à son frère Aimon plusieurs terres seigneuriales qui appartenaient à l'Eglise, Humbert de Grammont refusa hautement de reconnaître l'aliénation, et, soutenu du conseil, en appela pour juger le différend, à l'archevêque de Vienne. Le traité signé à Seyssel en 1124, établit l'indépendance de l'évêque, qui ne relève que du pape et de l'em-

pereur 1). Pour comprendre l'importance d'un acte semblable, il faut se rappeler que les droits de l'Eglise étaient confondus dans les droits de l'état. Aimon le comte meurt; son fils refuse de reconnaître le traité de Seyssel. Le successeur de Humbert de Grammont, Ardutius, dénonce cette infraction à l'empereur Frédéric Barberousse, qui maintient les priviléges de l'épiscopat, par un rescrit daté de Spire, le 15 janvier 1153. Le comte voulut employer la force; l'évêque s'adressa au pape, et Adrien IV lui promit sa protection. Ce triomphe ne dura qu'un moment. Amédée eut recours au frère de Bercthold, le fondateur de Berne; c'était un des membres de cette famille du Zaehringen, héritière contestée des rois de la petite Bourgogne, dont Genève faisait partie. Le duc était de bonne foi. Il réclama comme sa propriété la souveraineté de la ville. Barberousse la lui accorde, et Bercthold l'aliène aussitôt. Les libertés genevoises étaient en danger. Ardutius court à Saint-Jean-de-Losne plaider la cause du peuple en face de l'empereur, qui dépouille le duc de Zaehringen du droit que lui avait reconnu et confirmé la bulle de Spire.

La lutte continua. Bernard Chabert comprit que, pour brider l'insolence des comtes, il fallait d'autres armes que la bulle d'un pape ou le décret d'un empereur : il fortifia le château de l'Isle. Sous son administration, on vit s'accroître les revenus de l'état

1) James Fazy. Essai d'un précis de l'histoire de la République de Genève, t. 1. Genève, 1838, p. 17 — Picot. Histoire de Genève, t. 1.

et la fortune des citoyens. Le pont du Rhône fut restauré, des routes tracées, le marchand étranger qui venait aux foires de la cité, protégé plus efficacement, des fabriques fondées, de nouvelles industries appelées d'Italie. Ce fut un règne de paix et de prospérité. Ami de Grandson, Henri de Bottis, le chartreux; Aimé de Menthonay, pendant le cours de leur épiscopat, travaillèrent heureusement à maintenir les priviléges de Genève.

Voici un pauvre moine qui appartient à l'ordre des jacobins dont Luther s'est si grossièrement moqué, Adhémar Fabri, et qui le premier eut l'idée de rassembler les coutumes, les priviléges, les lois, ordonnances et usages de la cité dans un code qu'il publia en 1387 1), monument législatif dont M. James

1) Le livre de Fabri est un monument curieux de la législation pénale à cette époque. Tout citoyen qui en bat un autre, mais sans effusion de sang, est condamné à trois sous d'amende; si le sang a coulé, à soixante sous.

Les franchises sont écrites en latin, et méritent d'être étudiées comme travail linguistique : M. Picot a donné quelques échantillons de cette langue romaine que parlait alors le législateur, et que nous reproduisons ici :

Art. 15. Fiat unus quarteronus de cupro ad cujus mensuram mensuretur bladum (le blé).

— 17. Venda bladorum et vini.

— Chemicia les chemises, — denariatæ les denrées, — quarreriæ publicæ les rues publiques, — mugnerii les meuniers, — fundere suppum, fondre du suif.

On lit dans les registres des Archives de la ville, 1473-1488.

Tam in torchiis et socro quam in uno barrali malvasiae. Tant en torches et sucre qu'en un baril de Malvoisie.

Unum bonum personagium.

Duae ulnae veluti, deux aulnes de velours.

Barras ferri portis cum loqueto, des barres de fer aux portes avec un loquet.

Fasy a relevé toute l'importance dans son ouvrage sur l'histoire de la république genévoise.

Toutes les figures épiscopales que M. Fazy a dessinées dans son livre, sont magnifiques; mais la plus belle sans contredit est celle d'Amé VIII, qui, après avoir ceint le casque, la mître et la tiare, va s'ensevelir dans le couvent de Ripaille, sans avoir jamais permis à son fils Louis d'entrer à Genève comme duc de Savoie, par obéissance pour une charte qu'il eût pu facilement abroger, lui pape et évêque.

Arrivé au milieu du 16e siècle, il est impossible de ne pas admirer les vertus dont les évêques genévois ont brillé pendant leur long apostolat. Tous se sont montrés sages, tolérants, éclairés, dévoués au pays et à ses institutions. Quand une franchise est menacée, c'est un évêque qui accourt pour la défendre: l'évêque est citoyen avant tout. Il n'a peur ni des rois, ni des empereurs: il défend son peuple, et s'il meurt en faisant son devoir, comme Allamand, il bénit Dieu et expire content. Tous les pouvoirs viennent se personnifier dans l'évêque, qui est édile, juge, prince séculier et prêtre. Edile, il a soin de la cité dont les étrangers admirent la propreté; juge, il rend la justice sans acception de personnes; prince

---

Neque deguisatus, nec gerat visagerias, nec falsos nasos: qu'on n'aille pas déguisé et qu'on ne porte pas de faux nez.

Trottani validi des vagabonds valides, — michas panis des miches, — bastardus Burgundiae le bâtard de Bourgogne, — balae salpetri des balles de salpêtres, — misterium un métier.

A l'aide de ces documents latins, il serait aisé de remonter à l'origine d'une foule d'expressions que le peuple de Lyon et de Genève a conservés dans son langage.

séculier, il dote la ville d'établissements publics, d'hôpitaux, de maisons de charité, de ponts, de voies de communications; prêtre, il visite les malades, ouvre son palais aux indigents, sa bourse aux pauvres voyageurs, prend soin de l'orphelin et de la veuve; magistrat, il fait exécuter les lois et punit ceux qui les transgressent. C'est l'homme de tous; la crosse qu'il porte à l'église lui a été remise par le peuple; et peut-être fut-ce un tort à Martin V d'avoir changé ce mode d'élection : l'alliance de l'Eglise et de l'Etat avait été si heureuse jusqu'alors ! Cette atteinte à la constitution du pays fut un des griefs dont les patriotes se servirent pour briser l'unité catholique. Mais le mal n'était pas irréparable, et les patriotes furent eux-mêmes obligés de regretter plus tard ce joug sacerdotal si doux, quand on le compare au despotisme de Calvin.

Le chapitre qui voulait faire revivre l'ancienne discipline, élut, le siége vacant, Urbain de Chivron pour évêque; mais Sixte IV, refusa la bulle d'institution et nomma au siége de Genève le cardinal de la Rovère. Le choix était heureux. De la Rovère est un de ces humanistes qui au 16e siècle ont travaillé à ressusciter les lettres, c'était l'ami d'Erasme. La Rovère refusa et Jean de Compois fut nommé par le pape.

Jean de Compois, qui avait effrayé l'opinion, sut bientôt se gagner les cœurs 1), en maintenant les franchises de la commune. La maison de Savoie qui comptait sur une ame docile s'était trompée. Elle réussit à éloigner le prélat. François de Savoie lui

1) James Fazy, p. 63.

succéda, et Genève n'eut qu'à se louer de l'administration de cet évêque. A sa mort la ville fut en proie à de nouvelles intrigues. Le chapitre, soutenu de la population, élut Charles de Seyssel que Rome refusa de reconnaître. Le pape nomma Champion, chancelier de Savoie, pour gouverner l'église de Genève. Champion sut triompher des préventions populaires. Les libertés genévoises trouvèrent dans ce prélat un défenseur courageux. Mais l'opinion devenait chaque jour plus hostile à la papauté dont elle calomniait la pensée. Le prêtre choisi par la cour de Rome était obligé de lutter contre d'ardents préjugés. La protection dont le couvrait la maison ducale, était aux yeux du peuple un titre de réprobation. Genève s'accoutumait à ne voir dans ses évêques que des créatures vendues à la Savoie. Les ducs, courroucés, ne cachaient plus leurs desseins et marchaient ouvertement à la conquête du canton. Leur faste irritait la populace. « Quand ils alloient l'esté à la maison, dit Bonnivard dans sa chronique, ils faisoient ouvrir toutes les fenêtres pour gaudir du frais, puis se faisoient apporter leurs rentes, qu'estoit à chacun un sold et un voire de Malvoisie, puis se retiroient. » 1) Singuliers tyrans auxquels un patriote comme Bonnivard reproche sérieusement d'ouvrir les fenêtres en été pour respirer la fraicheur des montagnes! Lorsque Calvin fera couler le sang dans Genève, Bonnivard, lui aussi, ira chercher la fraicheur à la campagne, mais il ne dira pas un mot dans sa chronique en faveur des victimes du théocrate.

---

1) Ruchat. Histoire de la Réformation en Suisse.

L'opinion républicaine était représentée par des hommes de cœur qui depuis long-temps méditaient une scission avec Rome. C'étaient Berthelier, Besançon Hugues, Bonnivard, les deux Levrier. Berthelier était un véritable chevalier teuton, prêt à mourir pour toute idée folle ou généreuse qui lui passait par le cerveau; froid dans le danger, et le péril passé, donnant tête baissée, comme un jeune écervelé, dans les plaisirs, où il ne ménageait pas plus sa vie que sur un champ de bataille.

Bonnivard le peint admirablement : « Berthelier aimoit la liberté, avoit le sens pour la cognoistre et la hardiesse reglée pour l'entretenir et la maintenir, s'il eut eu la suite de mesme, ce qu'il taschoit toutes fois à avoir; et pour ce qu'il voyoit les sages moins ardents à ce faire, estoit contrainct souventes fois se accompaigner des fols, et pour les entretenir de s'accommoder à eux à plusieurs affaires. De quoy il estoit un peu blasmé de gens qui ne cognoissoient ou sçavoient son intention, comme de se trouver en banquets, mommeries, jeux, danses et semblables, et mesmement en certaines irrisions qui se faisoient contre les gros ennemis de la chose publique. Et aussi souvent soutenoit les faultes des jeunes gens contre la justice qui les vouloit punir. »

Berthelier s'était tracé d'avance son rôle. Ce rôle devait se jouer sur la place publique, dans les tavernes, au besoin à l'avant-garde des combattants et finir sur l'échafaud : il disait à Bonnivard : — Mon compère, touchez là : pour amour de la liberté de Genève, vous perdrez vostre bénéfice et moi la teste.

Ce compère était prieur de saint Victor, ame tenant de Rabelais, tempérament caustique, écrivain mordant, causeur enjoué.

Besançon Hugues avait fait fortune dans le commerce : sa parole était colorée, son langage entraînant, le collége en eût fait un orateur. Les deux Levrier passaient pour d'habiles jurisconsultes. Ces noms et quelques autres encore, Pécolat, Ami Perrin, Jean de Soex, Jean Louis Versonnex, étaient connus du peuple. On leur prêtait de nobles idées. Le duc les redoutait, l'évêque en avait peur. Pour résister au danger qui les menaçait, ils avaient formé une association dont la devise était : qui touche l'un touche l'autre 1). Cette association grandit, se recruta de tous les mécontents et se changea en faction, qui, pour quelques beaux caractères qu'elle cite avec orgueil, comptait une foule de membres hardis à tout oser, jusqu'au crime, afin de triompher.

Un jour Jean Pécolat dinait chez l'évêque de Maurienne, Louis de Genrenod, qui avait à se plaindre de monseigneur de Genève.—Ne vous en inquiétez, se prit à dire Pécolat, non videbit dies Petri ; on rit beaucoup de la prophétie. Quelques jours après, plusieurs domestiques du prélat mouraient dans d'horribles convulsions pour avoir goûté aux pâtés servis sur la table de leur maître, qui n'avait pas voulu en manger. Le poison avait été préparé par quelque main italienne : il tuait comme celui de Locuste.

Le propos de Pécolat courut bientôt les tavernes

---

1) James Fazy, p. 100.

et parvint aux oreilles de l'évêque. Pécolat fut arrêté, mis à la torture, et confessa le crime. La procédure avait l'air d'une vengeance occulte. L'évêque fit une faute : il fallait poursuivre les coupables, le front levé, sur les terres mêmes de Genève, et non dans un château hors de la ville. Berthelier, accusé de complicité dans l'empoisonnement de l'évêque, avait quitté Genève pour implorer la protection de Fribourg. Fribourg intervint, et Pécolat fut transporté au château de l'Ile. Amené devant ses juges, il rétracta ses premiers aveux. Transporté à la prison de l'évêque, il allait être mis à la torture, lorsqu'il saisit un couteau et se coupa la langue. Juges et bourreaux n'avaient plus rien à faire.

Bonnivard conçut alors un hardi projet, c'était d'arracher Pécolat à la justice genévoise, en évoquant l'affaire devant le tribunal métropolitain de Vienne. L'archevêque ému de pitié à la vue des deux frères de Pécolat, qui baisaient sa robe, leur permet de citer en la cour de Vienne l'évêque de Genève. Mais qui remettra l'assignation? Bonnivard trouve un clerc, qui moyennant deux écus se charge de cette mission, le lendemain à saint Pierre, où le duc et l'évêque doivent entendre la messe; mais le moment venu, le clerc tremble et cherche à se sauver, lorsque Bonnivard tire de sa robe un poignard qu'il lui passe devant les yeux pendant que de la main gauche il le pousse devant l'évêque, lui criant: clerc, fais ton office. Et le clerc, baisant la copie, la présente au prélat, en murmurant : inhibitur vobis prout in copia. Nous nous attendions à un autre dénouement. L'évêque avait le droit de faire arrêter Bonni-

vard qui regagna tranquillement son abbaye de Saint-Victor. Jules II l'aurait fait pendre.

Jean de Savoie, sommé à diverses reprises de se rendre à Vienne, avait refusé d'obéir : il fut excommunié. Ce fut pour le catholicisme un grave sujet de douleur que la condamnation d'un évêque auquel les patriotes ne reprochaient qu'un attachement aveugle aux intérêts de la maison de Savoie.

Les événements se pressent. Un matin, des citoyens en se levant virent attachés sur des poteaux, en face du pont de l'Arve, deux corps d'homme coupés en quartier et suspendus sur des tonneaux qui devaient les remporter quand l'exposition aurait duré le temps accoutumé. C'étaient les restes de deux jeunes gens, Navis et Blanchet, appartenant l'un et l'autre au parti de Pécolat. Surpris en route pour le Piémont, ils avaient confessé avoir formé le projet de se défaire du duc, de poignarder l'évêque et de le remplacer par le prieur de Saint-Victor. Berthelier était accusé de complicité. La sentence de mort fut rendue par un tribunal ducal. Les coupables n'étaient justiciables que de l'évêque. L'exécution eut lieu sur une terre étrangère : autant d'attentats qui soulevèrent les ames. Le chemin du sang était ouvert. A l'aide de la terreur, les princes de Savoie parvinrent à lever une armée puissante et à s'emparer de Genève. La ville s'était défendue mollement. Sans les Fribourgeois, Genève perdait sa nationalité : ainsi, encore une fois, le catholicisme devait sauver les libertés helvétiques : M. Spazier n'a pas craint de proclamer cette vérité. « C'est des cantons catholiques qu'est sortie l'indépendance du pays, tandis que l'oligar-

chie la plus despotique est établie dans les cantons calvinistes 1). »

C'était Berthelier qui avait appelé les Fribourgeois au secours de sa patrie. Le duc l'épiait pour s'en défaire. Il tomba dans les mains savoyardes, et fut conduit en prison. Berthelier savait le jeu qu'il jouait. Il avait écrit sur les murs de son cachot cette sentence biblique : Non omnis moriar, sed vivam et narrabo opera Domini. La mort l'attendait en effet. On lui avait offert sa grace s'il voulait la demander au duc : il la refusa. Il fut condamné, et Desbois, son juge, lui lut la sentence de mort :

« Puisque Philibert Berthelier, en cette occasion, comme en plusieurs autres, tu as été rebelle à mon très redouté prince et seigneur et le tien, t'étant rendu coupable du crime de lèze-majesté et de plusieurs autres qui méritent la mort, comme il est contenu en ton procès ; nous te condamnons à avoir la tête tranchée, ton corps à être pendu au gibet de Champel, ta tête à être clouée à un poteau près de la rivière d'Arve, et tes biens confisqués. »

Il fut décapité devant le château de l'Isle, en présence de quelques soldats, sans que le peuple essayât de le sauver. Ses restes furent promenés dans une charrette à travers la ville ; le bourreau tenait la tête à la main et criait en la montrant : « Ceci est la tête de Berthelier le traître ! »

Ce sang fécondé fit éclore d'autres Bertheliers, tout prêts à venger la mort de celui qu'ils regardaient

---

1) Tableau de l'Allemagne actuelle. Revue du Nord, p. 436.

comme un martyr. En révolution, le couteau ennoblit. L'évêque ne pouvait plus vivre désormais dans un foyer semblable de haines. Il pouvait craindre le poison de quelque fanatique que son parti aurait désavoué. Il résigna son évêché à Pierre de la Baume, commendataire des abbayes de Suse et de Saint-Claude. Pierre de la Baume fit son entrée à Genève le 11 avril 1523, monté sur une mule magnifiquement harnachée. Les syndics, les conseils, l'attendaient au pont de l'Arve, où les clefs de la ville lui furent remises. Il entra marchant sous un dais orné de pierreries. Après avoir juré les franchises à l'église de Saint-Pierre, il reçut en présent six assiettes et six écuelles d'argent 1). Mais le duc Charles III avait trop de courage pour s'arrêter en chemin. Les patriotes terrassés, il voulut se prendre aux franchises genévoises. Alors la cendre éteinte des Eidgenossse ralluma, et Amé Levrier, fils de l'ancien syndic, se présenta pour dénier au duc le titre de juge en dernier ressort des causes civiles, qu'il voulait s'arroger. Levrier, le lendemain, fut saisi au moment où il sortait de l'église Saint-Pierre, garotté, conduit à Bonne sur une terre de Savoie et décapité. Il chantait en marchant au supplice :

Quid mihi mors nocuit! virtus post fata virescit!
Nec cruci, nec saevi gladio perit illa tyranni.

Le parti des Eidgenoss reverdissait dans le sang. Deux cantons venaient de lui offrir leur alliance : Fribourg, en bon catholique et sans arrière-pensée;

1) Histoire de Genève par Picot, t. 1, p. 234.

Berne qui s'était laissé gagner à la réforme, avec des intentions de propagande religieuse.

Le 12 mars 1526, l'alliance des trois cantons fut jurée solennellement aux pieds des autels, dans l'église de Saint-Pierre, et en ces termes : « Nous promettons de maintenir l'alliance que nous avons contractée ; que Dieu nous soit en aide et la vierge Marie et tous les saints du paradis. »

La cause des ducs était perdue.

De la Baume s'associa noblement au mouvement populaire ; et pour donner des gages de patriotisme, il conféra aux syndics et aux conseils le droit de connaître des causes civiles, lequel avait jusque-là appartenu à l'évêque : noble désintéressement dont l'historien protestant n'a pas tenu compte à ce prélat. Il avait demandé et il reçut en échange des lettres de bourgeoisie, comme un simple particulier.

« C'estoit, dit Bonnivard, un grand dissipateur de biens en toutes choses superflues, estimant que c'estoit une souveraine vertu en un prélat de tenir gros plat et viandes à table avec toutes sortes de vins excellents ; et quand il y estoit il s'en donnoit jusqu'à passer trente-et-un. »

Le trait serait plus spirituel si Bonnivard n'avait pas souvent pris place à cette table et bu en véritable prieur de Saint-Victor. L'évêque, en rendant au moine le prieuré dont on l'avait dépouillé en 1519, pensait probablement que la charité était une vertu du cloître : Bonnivard le détrompa. Vous le voyez, le prieur n'a pu reprocher à Pierre de la Baume, qu'une table trop splendide : mais il a bien soin de cacher que les miettes qui tombaient de cette table,

appartenaient aux pauvres, comme le pain ou le feu de la cuisine à tous ceux qui avaient froid ou faim. Il ne nous a pas dit que le prélat visitait plusieurs fois par mois les prisons, les hôpitaux, les infirmeries; qu'il aimait les lettres humaines, et ceux qui les cultivaient; qu'il était doux de cœur et prompt à oublier les offenses. Quand il revint à Genève, toute foi n'était pas éteinte dans son troupeau : il aurait su défendre ses droits de prince, mais le sang aurait coulé, et Pierre de la Baume aima mieux céder; avant tout il était l'apôtre et le père de Genève. Il aurait pu combattre cependant; la constitution lui en donnait le droit, et ce droit, l'église réformée, qui l'aurait dénié alors, l'a reconnu depuis.

« Toute église qui veut se perpétuer, a dit Fetzler, a besoin d'unité : cette unité ne peut exister qu'à condition du concours du pouvoir civil. Les deux églises luthérienne et calviniste ont été obligées de confesser que le prince a le droit de souveraineté, même sur le régime épiscopal 1). » Or, Pierre de la Baume, il ne faut pas l'oublier, était à la fois évêque et prince de Genève.

L'évêque se consola dans l'exil en chantant avec Boèce, son poète favori :

« Si le monde dans ses métamorphoses incessantes change si souvent, bien fou qui croit à la stabilité de la fortune, à la perpétuité du bonheur! ».

Rara si constat sua forma mundo,
Si tantas variat vices,

---

1) Fetzler cité par Hœninghaus. Voyez encore à ce sujet Hengstenberg (Dr. W.) in der Berlin. evang. Kirchen-Zeit. Nro. 18, 19.

Crede fortunis hominum caducis,
Bonis crede fugacibus 1).

Berne profitait de ces divisions intestines pour introduire la réforme. Le canon, en Suisse, brûlait les villes que les missionnaires ne pouvaient convertir. Berne avait à son arrière-garde des apôtres qui avaient trouvé le Saint-Esprit dans un cabaret, leurs titres de vocation au fond d'un verre, et qu'il lâchait dans la ville conquise, pour gagner les ames. Guillaume Farel et Antoine Saunier passèrent à Berne. Le sénat les manda, et sans s'enquérir de leur mission, leur donna des lettres de créance pour Genève. Farel et Saunier auraient pu s'en passer, car ils se disaient envoyés deDieu même. Ils prirent les lettres et commencèrent à prêcher à Genève. C'était le désordre qu'ils apportaient à cette cité, déjà travaillée par l'esprit de trouble. Farel et Saunier furent obligés de s'enfuir : le peuple voulait les jeter au Rhône. A peine s'étaient-ils éloignés qu'on vit affiché au coin des rues et sur les murs des églises une pancarte ainsi conçu :

« Il est venu un homme en cette ville qui veut enseigner à lire et à écrire en françois dans un mois à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, hommes et femmes, mesme à ceux qui ne furent jamais ès-escholes. Et si dans ledit mois ne savent lire et écrire, ne demande rien pour sa peine. Lequel trouveront en la grande salle de Boitet, près du Molard, à l'enseigne de la Croix-d'Or, et s'y guérit beaucoup de mal pour néant. » FROMENT.

---

1) Boetii de Consolatione Philosophiæ.

Cette annonce qu'on dirait copiée dans un journal de Paris, né de notre temps, était véritablement séduisante. Les malades et les ignorants accouraient en foule : mais au lieu de remèdes et d'instruction, Froment distribuait à ses visiteurs de longues tirades contre la cour de Rome, qui figurait la prostituée de Babylone; contre le pape qui représentait l'antechrist; contre les cardinaux qui servaient de porte-queue à Satan; contre les prêtres et les moines en qui s'incarnaient les sept péchés capitaux. C'était tout ce qu'il savait de théologie, encore l'avait-il dérobé à un mauvais pamphlet venu d'Allemagne et traduit en français. La ville, grace à ces prédicants fut bientôt transformée en une véritable école où qui savait lire se croyait en droit de disputer comme s'il eût reçu ses grades. Froment avait imaginé un expédient pour donner du cœur aux ignorants : il enseignait que quiconque lisait l'écriture pour y chercher la vérité était sûr d'être illuminé du Saint-Esprit; c'était une autre annonce qui devait lui amener beaucoup de chalands. Il disait à ses auditeurs. — Prouvez-moi par l'écriture que je me trompe et je confesserai humblement mon erreur! Chose étonnante, trois siècles après, un protestant, Pape, répondait en vers au maître d'école : « A ton tour prouve-moi par l'Ecriture que ce que j'enseigne est faux, parce que je ne pense pas comme toi » 1).

---

1) Stellt aus der Schrift mir dar die Falschheit meiner Behauptung,
Und ich nehme zurück, was nicht die Prüfung besteht! "
Also sprachst du und siegtest dadurch, hochherziger Luther!
Dir nur folgen wir nach, hoffend den nämlichen Sieg.

On chassa ce missionnaire qu'on menaça de trois traits de corde s'il reparaissait; mais la ville était perdue : les théologastres de Luther venaient de s'y abattre.

L'évêque crut que sa présence à Genève apaiserait des disputes qui menaçaient de troubler le repos de l'Eglise; mais la réforme avait déjà fait de grands progrès. Les Eidgenoss les plus influents, Ami Perrin, Malbuisson, les deux Vandel, Claude Roger, Domaine d'Arlod, s'étaient réunis à la doctrine nouvelle, dont ils attendaient leur émancipation politique. La réforme semblait aux patriotes une voie ouverte par la Providence pour briser le joug de la domination ducale. Ils se pressaient aux prêches de Farel, cherchant dans la parole du missionnaire, au lieu d'arguments contre la vieille foi de Genève, des textes contre la maison de Savoie. La révolte grandissait, et cette fois elle cherchait dans l'évêque un nouvel ennemi qu'elle voulait chasser, comme elle avait fait des ducs de Savoie.

Monseigneur de la Baume quitta la ville. L'Evangile ne lui faisait pas un devoir d'attendre le martyre. A trois siècles de distance il est aisé d'accuser un évêque de lâcheté. Mais qui ne sait qu'en révolution l'ame n'est pas souvent plus maîtresse de ses volontés, que le corps de ses mouvements qui appartiennent les

---

Stellt aus der Schrift uns dar die Falschheit deß, was wir anders
Lehren, als Luther, weil wir anders es sehen, als er!

Pape, Distichen, in der a. K.-Z. Nro. 171.

unes comme les autres au parti dont elle est l'esclave? Jean de Savoie, son prédécesseur, avait appris que pour quelques esprits exaltés le poison est une ressource providentielle. Pierre de la Baume, sans manquer de courage, pouvait fuir le danger. Avec lui s'éteignit le dernier espoir du catholicisme genévois.

Genève aurait dû se montrer plus reconnaissant envers l'épiscopat catholique.

Encore un mot sur l'une de ses gloires.

Un jour un pauvre clerc entre dans la boutique d'un cordonnier et demande une paire de souliers; mais quand il faut la payer , le clerc se fouille vainement, il venait de donner sa bourse à un mendiant qu'il avait rencontré sur le pont de l'Arve. —Frère, ne vous inquiétez pas, dit le marchand, vous me la payerez quand vous serez cardinal. Le clerc devint cardinal et évêque de Genève. C'était de Brogny qui n'oublia pas le cordonnier dont il fit son maître d'hôtel, et auquel il donna une chapelle qui porta le nom de « Chapelle des Cordonniers ». La réforme abattit la statue du prélat. Elle aurait dû se rappeler que le saint évêque avait été l'ami des pauvres qu'il allait chercher jusque dans les greniers; qu'à quatre-vingts ans il n'avait encore bu que de l'eau; qu'il voulut jeûner la veille de sa mort; qu'il avait rassemblé dans son logis, car ce n'était point un palais, une bibliothèque de sept cents volumes écrits dans toutes les langues; et que le premier il avait conçu l'idée de fonder une académie où les étudiants seraient élevés aux frais de l'état.

A l'époque de la réforme, l'église de Genève était

l'orgueil de la chrétienté. La papauté l'aimait comme sa fille chérie. Quand la ville fut désolée par l'incendie de 1430, le peuple et l'évêque tournèrent leurs regards vers Rome, et le pape Félix V lui accorda, dit Mr Picot, le revenu de la première année de tous les bénéfices qui viendraient à vaquer pendant vingt ans dans le diocèse 1).

Et maintenant suivez-nous : vous allez voir ces patriotes que nous nous étions surpris à admirer dans leur lutte contre la maison ducale, oublieux de la foi de leurs ancêtres, démolir pierre à pierre l'édifice catholique où si souvent ils allaient chercher un réfuge contre l'oppression, déchirer les bannières où les mains de leurs filles avaient gravé le nom du Christ, et qu'ils portaient dans leurs combats contre les ennemis de Genève ; chasser ces prêtres, ces moines, ces religieuses, dont l'or avait servi à bâtir ou à défendre les murailles de la cité. Mais Dieu aura son tour, et il leur enverra un homme qui les opprimera, qui foulera aux pieds leur liberté, qui fera verser leur sang, et qui se rira de leurs cris comme de leurs larmes.

Despotisme, désordres et malheurs, dit un protestant, que la réforme devait nécessairement produire 2) !

---

1) Histoire de Genève, t. 1, p. 126.

2) Die Periode der Reformation war gewiß nicht eine Zeit des Friedens und des Glücks. Lord Fitz-William, Briefe des Atticus, ins Deutsche übersetzt von Philipp Müller. 1834, p. 33.

CHAPITRE XII.

LA SOEUR JEANNE DE JUSSIE. 153 — 1536.

Le livre de la sœur. — Répit. — Pillage de Morges par les réformés. — Les Bernois à Genève. — Dévastation de l'église de Saint-Pierre; — De l'Oratoire; — De Saint-Victor; — De Saint-Laurent. — Combat dans les rues de Genève. — Assassinat de Pierre Werli. — Supplice de Malbosson. — Farel. — Les syndics veulent contraindre les sœurs de Ste-Claire à assiter à une dispute théologique. — Les sœurs refusent et sont chassées.

Or, dans un des couvents de Genève vivait une sainte fille, dont la mission ne devait pas se borner à prier Dieu, à consoler les malheureux, à vêtir les prisonniers, le Seigneur lui réservait un autre rôle. La sœur Jeanne de Jussie allait être l'historien de la réforme à Genève; historien naïf, fidèle, et poétique surtout. Car sous cette robe de bure, la providence avait placé un cœur d'artiste, que le spectacle des profanations bernoises contre les représentations matérielles de l'art émut jusqu'aux larmes, et qui,

douée d'une imagination de femme, sut faire passer dans l'ame du lecteur toutes les souffrances qu'elle eut à endurer. Que Genève fouille dans sa bibliothèque, il ne pourra jamais y rencontrer des pages plus attendrissantes que celles qu'écrivait la plume de la religieuse de Sainte-Claire : il n'a pas un livre de poésie intime qu'il pourrait opposer au récit de la sœur 1). Pour nous, quand notre œil tomba pour la première fois sur ces feuilles si pleines de grace et de fraicheur, nous fûmes ravi, comme à l'un de ces doux concerts où l'Arioste tient sous le charme l'ame du batelier de l'Arno, et nous pensâmes que nous devions les reproduire dans toute leur pureté, sans en changer une syllabe, sans mêler

---

1) Le Levain du Calvinisme ou commencement de l'hérésie de Genève; faict par Reuerende sœur Jeanne de Jussie, alors religieuse à Saincte-Claire de Geneue, et, après sa sortie, abbesse du conuent d'Anyssi. A Chambéry, par les frères Du Four. 1611.

En tête est une dédicace au prince Victor Amé, prince de Savoye et de Piedmont, signée V. E. I. H. D. F. et où on lit :

« C'est une histoire tragique non encore tant abysmée dans le ventre de l'ancienneté, que les picqueures de ces vicéraux ennemis de la Croix Blanche ne soient encore ouvertes à jour, et que le ciel n'en demande le poil du dogue et l'escrasement du scorpion pour nostre guarison. »

Quand la critique historique n'existait point encore, on regardait la sœur de Jussie comme une visionnaire : mais depuis que Planck, dans son bel ouvrage, Geschichte des protestantischen Lehrbegriffs, Adolf Menzel, dans sa neuere Geschichte der Deutschen, Galiffe, dans ses Notices généalogiques, ont dépouillé l'esprit de parti pour chercher la vérité; le récit de la sœur a nécessairement acquis une grande valeur.

Le livre de la sœur de Jussie a été réimprimé plusieurs fois, mais horriblement défiguré ou enjolivé selon les éditeurs.

rien de profane à cette parole du vieux temps, et faire comme l'oiseau, nous taire et écouter :

La novita dal loco e stanta tanta
Che ho fatto come augel che mutta gabbia,
Che molti giorni resta che non canta.

ARIOSTO.

.... Et le jour de Monsieur saint François, 1530, un mardy, à dix heures du matin, arrivèrent à Morges les fourriers des Suisses pour prendre logis pour l'armée, et quand ils furent descendus subitement, se retirèrent devers le lac et tirèrent à eux une grande nef qui estoit chargée à bien mille escus d'or vaillant des biens de la ville qu'ils vouloient retirer de l'autre costé du lac par devers Thonon, mais par lesdicts Suisses fut prinse et emmenée à Lausanne à leur sauuegarde.

Le mercredy, jeudy et vendredy, arriuèrent les deux cantons de Berne et de Fribourg audict Morges, et firent de grands maux, car au partir de leur païs, entrèrent sur le païs de monseigneur et commencèrent à piller, desrober, à fourager les pauures gens, et ne laissoient bleds, vin, chair ni meubles, par les maisons et châteaux des nobles et puis bruslèrent tout, qui ne fut pas petite perte. Quand ceux de Berne furent arrivez audict Morges, une partie se logèrent au convent des frères mineurs et y firent plusieurs graves et indicibles maux et tourments....

Cette nuit, les Bernois, comme mauuais hérétiques trouuèrent moyen d'ouurir le choeur de l'église et entrèrent dedans, et au milieu de la nef firent un grand feu, puis, comme des loyaux chiens enragez et hors du sens, vont prendre le ciboire auquel reposoit le très digne sacrement du précieux corps de

Jésus-Christ notre rédempteur, et vont tout mettre en ce grand feu, et ainsi conculquerent vilainement le prix de notre rédemption. En outre, rompirent le tableau du grand autel moult riche, et bruslèrent toutes les images de bois et rompirent la grande verrière derrière le grand autel qui estoit belle et riche, et par toutes les chapelles où il y avoit des images en taille des glorieux saints et saintes, rompirent et gâtèrent tout.

Non contents encore, ces hérétiques rompirent la sacristie et toutes les armoires freschement faites qui estoient moult bien composées pour l'ornement de telle maison dediée à Dieu, leuèrent toutes les serrures et ferrement, et prindrent tous les ornements qu'ils trouuèrent et emportèrent tout avec l'horloge du convent, toutes les couuertes et linge des frères, tellement qu'il n'y demeura chose aucune sinon l'édifice tout vuide.

Et tous les prestres qu'il trouuoit portant longue robe, la leur ostoit, les dépouilloient et battoient : à toutes les images qu'ils trouuoient tant en platte peinture qu'esleuées en bosse et tableaux qu'ils ne pouuoient avoir pour les brusler, ils leur creuoient les yeux avec la pointe de leurs piques et espées, et crachoient contre pour les effacer et défigurer, et estoit chose estrange de voir; ils bruslèrent tous les livres de parchemin tant de la chanterie qu'autres.....

Le lundy, environ midy, l'armée entra dedans Genève; ils menoient dix neuf grosses pièces d'artillerie qu'ils arrestèrent une partie à Sainct-Gervais, l'autre partie en plant Palais, près d'une petite église appelée l'Oratoire. Le canton de Berne fust logé en

la Riviere et en la Corraterie jusques près du pont d'Arue; au convent de Sainct-Dominique furent logés six enseignes, tous luthériens, et furent contraints les religieux abandonner le convent; au convent de Saincte-Claire furent logés trente six cheuaux et firent grosse despence.

Les sœurs estant adverties qu'elles estoient en grand danger, trouuèrent moyen de faire monter leurs hôtes à la Treille, puis toutes assistantes avec abondance de larmes, et en profonde humilité leur demandèrent miséricorde, se recommandant à eux... Adonc se mirent tous à pleurer, disant : belles dames Dieu vous veille réconforter et consoler comme ses ancelles, car nous ne pourrons vous garder s'ils vous veulent nuire. Lors les pauvres sœurs estoient demy mortes d'angoisse et de peur.

Quand les hérétiques furent dans la cité, tous les prestres tant séculiers que réguliers posèrent leurs robes et s'accoustrèrent comme les gens laiz, tellement qu'on ne les connaissoit point entre les mariez, et portoient tous la devise de guerre qui estoit une croix blanche qu'ils portoient deuant l'estomach et une derrière les épaules.

Le mardy suivant, environ les huict heures du matin, les luthériens se firent ouvrir l'église cathédrale Saint-Pierre; et eux estant dedans, commencèrent à sonner la cloche épiscopale à branle pour le sermon, car ils menoient leur maudit prédicant, nommé maistre Guillaume Faret (Farel), lequel se mit en chaire et preschoit en langue allemande. Ses auditeurs saultoient par dessus les autels comme cheures et bestes

brutes, en grande dérision de l'image de nostre Rédemption, de la vierge Marie et de tous les saints.

Ces chiens qui, de nuit, faisoient le guet, abattirent l'autel de l'Oratoire, et mirent en pièces la verrière où estoit en peinture l'image de monsieur saint Anthoine, abbé, et de monsieur saint Sébastien. Ils rompirent aussi une belle croix de pierre et des billons d'icelles faisoient selle pour se seoir autour du feu. Et au convent des Augustins rompirent plusieurs belles images, et au convent des Jacobins en rompirent de belles de pierre.

Ils venoient souuent espier à l'entour du convent de Saincte-Claire ; mais Nostre-Seigneur leur donnoit frayeur. Les povres religieuses estoient toutes les nuicts en vigile, priant Dieu pour la sainte foy et pour le monde, et toutes prenoient la discipline après matines, demandant à Dieu miséricorde ; et puis, avec cierges allumés, disoient une partie des beaux Benedicatur, droictes, en s'inclinant jusqu'à terre au nom de Jésus-Christ, les autres le Ave benigne Jesu, à genoux, et les autres saluoient les playes de Nostre-Seigneur et les larmes de la vierge Marie, et autres belles oraisons exaudiables. Et tous les jours faisoient la procession par le jardin, et souuent deux fois le jour, avec la saincte litanie, et pieds nuds, par dessus la blanche gelée, pour impétrer miséricorde au pauure monde.

Au mois d'avril 1532, après en l'octave de l'Assomption Nostre-Dame, les hérétiques firent descendre les cloches du prieuré de Saint-Victor, et puis desrocher et abattre jusques au fondement tout le monastère. — En ce mesme mois, le jour de la dé-

collation de sainct Jean-Baptiste, abattirent une petite et fort jolie église de Sainct-Laurent, et fut aussi abattue l'église de madame saincte Marguerite.

Au mois d'octobre, M. le vicaire-général, nommé Amédée de Gingin, abbé de Bonmont, adverti que le prédicant maistre Guillaume preschoit en son logis, manda à lui tous messieurs les chanoines pour conférer contre les hérétiques, lesquels advisèrent de mander quérir ledit prédicant. — Et estant devant l'official, nommé maistre de Vegi, fut interrogé qui l'avoit envoyé et pour quelle cause et de quelle autorité. Le pauure chétif répondit qu'il estoit envoyé de Dieu, et qu'il venoit annoncer sa parole. Monsieur l'official luy dit : Et comment ? tu ne monstres aucun signe évident que tu sois envoyé de Dieu, comme fit Moyse au roi Pharaon ; et quant à nous prescher, tu n'apportes aucune licence de nostre révérendissime prélat l'euesque de Genève ; et aussi tu ne portes point habit tel que font ceux qui ont accoutumé de nous annoncer la parole de Dieu, et toy tu portes l'habillement de gendarme et de brigant ?..

L'année 1533, le 20 jour de mars, qui estoit vendredi de la Passion, fut un merveilleux tumulte à Genève, à cause des hérétiques, et en ce jour, toute la matinée, se faisoit amas et assemblée des gens de cette secte. Sur ce, les bons chrétiens s'assemblèrent d'autre costé en grande compagnie à l'église de Sainct-Pierre, avec messieurs les chanoines, et tindrent conseil pour sçavoir ce qu'il seroit bon de faire. Le peuple, tout d'un accord, respondit : Nous voulons aller sur ces luthériens qui se sont assemblez en la rue des Allemands, et ne sçauons pourquoy ils

nous tiennent toujours en crainte; mais nous voulons voir la fin, et ne voulons plus souffrir telle infection en la cité, car ils sont pis que les Turcs.

Et en disant ces paroles, deux mauvais garnimentś vindrent là pour espier les chrétiens, et se tenoient sur les degrés du portail, et un d'eux ne se peut tenir qu'il ne dît quelque parole vilaine, dont tantost plusieurs tirèrent leur espée pour le frapper; mais il fut défendu par les syndiques; néantmoins fut jeté à terre et foulé aux pieds et reçut un coup de glaive dont il fut nauré griefvement iusque à grosse effusion de sang. Le compagnon de celuy, le voyant gesir à terre, print la fuite et raconta le tout. Mais les bons chrétiens furent plus animés que deuant. Aucuns catholiques, pour mieux animer les autres, vont sonner à grand effroy la grosse cloche, dont à ce son toute la cité fut en armes. Les uns alloient à Sainct-Pierre, les autres à la grande place du Molard. Les syndiques voyant qu'ils ne pouuoient garder le peuple de sortir, firent fermer toutes les portes de l'église, et puis se firent porter un gros fagot de bois de laurier et en firent donner une branchette à chacun des catholiques, afin qu'ils se puissent cognoistre entre les méchans : les uns les attachoient sur leurs têtes, les autres le tenoient en leur main. Quand tous eurent cette devise de laurier, messieurs de l'église se vont tous ieter deuant le grand autel à genoux, en grande deuotion, et toute la compagnie aussi en soy recommandant à Dieu en grande abondance de larmes vont chanter : Vexilla regis prodeunt. — Le peuple, mis en ordre pour batailler, messieurs de l'église firent leur bende et capitaine; les portes furent ouver-

tes par les syndics, et la compagnie descendit par la rüe du Perrou et vindrent en la grande place du Molard. Là estoit deia grosse compagnie d'hommes et de femmes bien embastonnez et délibérez comme les autres; en somme, s'y trouvèrent bien deux mille et cinq cents hommes sans les femmes.

Messieurs les prestres se vouloient mettre des premiers pour défendre leur épouse la saincte église. Ils estoient bien sept ou huict vingts; mais messieurs les syndics, voyant telle esmotion, estoient bien esbahis; et craignant respandre le sang humain, aduisèrent de tenter quelque bon appointement; et pour ce faire, deux d'entre eux allèrent deuers les hérétiques qui auoient de grosses pièces d'artillerie, lesquels leur dirent qu'ils ne vouloient laisser espancher le sang humain, ny se meurtrir l'un l'autre, frères, enfans de la ville et uoisins; car ce serait infamie trop vitupérable.

Les hérétiques, sentant bien qu'ils n'estoient pas puissans pour résister contre les bons chrestiens, se resioulrent et prindrent trefues pour un autre coup.

Le jeudy sainct, même année, ces juifs s'assemblèrent bien quatre-vingts avec plusieurs femmes en un jardin pour faire leur cène et pour manger l'agneau pascal. Un méchant homicide et meurtrier pour représenter Jésus-Christ laue les pieds des autres, et puis, en signe de paix et union, mordoient tous l'un après l'autre en un morceau de pain et de fromage; les chrestiens en rioient.

Le quatrième du mois de mai, qui estoit le dimanche de jubilate, les hérétiques s'assemblèrent en la

grande place du Molard.. — Par quoy les chrestiens s'assemblèrent de l'autre costé vers les halles, et déployèrent leurs enseignes, criant : Vrais bons chrestiens assemblez-vous ici et ayez bon courage à maintenir la saincte foy. Messieurs les chanoines et autres gens d'églises furent des premiers à l'enseigne.

Un des chanoines, bon champion de la foy, messire Pierre Verli (Werli), moult expert, s'arma, et n'ayant patience, ne put attendre les autres sieurs d'église, mais sortit le premier d'un courage ardent, et s'en courut en la place du Molard, criant en sa ferveur : Courage, bons chrestiens; n'espargnons point ces canailles. Mais, hélas ! il fut déçu et se trouva entre ses ennemis... qui, pour le mieux trahir, le tirèrent à part dans une petite rue, puis le chargèrent... Un méchant traître luy mist son espée par le fondement outre le corps ; de sorte qu'il tomba mort : benoist martyr sacrifié à Dieu.

Les femmes s'assemblèrent de leur costé, disant s'il advient que nos maris se combattent contre ces infidelles, allons aussi faire la guerre et tuer leurs femmes hérétiques. En cette assemblée, l'y avait bien sept cents enfans de douze à quinze ans. Les femmes portoient des pierres à leur giron, et la pluspart de ces enfans de petites rapières, les autres d'achons, autres des pierres en leur sein, chapeau et bonnet.

Et fut le corps de messire Pierre, porté en sépulture à l'église cathédrale, à cinq heures du soir, accoustré de son habit de chanoine. Quand on le sortit d'icelle maison, le peuple ieta un grand cry, soupirant et pleurant la mort de l'innocent. Il fut porté par les prestres, accompagné fort honorablement de

M. le vicaire-général, de tous messieurs les chanoines, de tous les colléges, de tous les gens d'église, avec les croix des sept paroisses; et après l'office faict, fut mis en terre devant l'image du crucifix, pour l'honneur duquel il avoit reçu la mort.

Et l'an 1534, le premier jour de mars, les luthériens s'assemblent au conuent de Rive, et vont se pendre à la cloche et sonnent environ une heure; et puis, veulent ou non les chrestiens, prindrent la possession de prescher; et depuis n'y faillirent nuls jours et toutes les festes et dimanches deux fois, dont les chrestiens estoient bien marris; mais ils commençoient desia à estre lâches de courage, et de iour en iour s'en peruertissoit de nouveaux, et nul chrestien n'osoit plus dire mot qu'il ne fût mis à mort.

Le dixième de mars, fut exécuté un grand ieune larron et brigant de la secte luthérienne, lequel estoit admonesté des cordeliers pour le réduire, afin qu'il mourust repentant vers la foy; mais il leur fust osté sur le chemin d'entre leurs mains et fust donné à Faret et à son compagnon pour le prescher et mourut en cette hérésie.

Le vendredy, ce maudit Faret commença à baptiser un enfant à leur maudite manière, et y assista un grand nombre de gens, et mesme des bons chrétiens pour voir leur façon.

Le dimanche de Quasimodo, ce chétif Faret commença à espouser hommes et femmes ensemble, selon leur forme et tradition, et n'y font aucune solennité ni dévotion, mais seulement leur commandent de soy conjoindre et de multiplier le monde, et dit



quelques dissoluües paroles que je ne sçais point : car un cœur chaste a horreur de les penser.

Le jour de la Sainte-Croix, qui estoit un dimanche, un religieux de saint François, ayant demeuré six ans en la religion, posa l'habit deuant tout le monde après le sermon, et despiteusement le foula aux pieds, chose qui resiouit grandement les hérétiques.

La veille de Pentecoste, à dix heures de nuict, les hérétiques coupèrent les testes à six images deuant la porte des Cordeliers, puis les ietèrent devant le puits de Saincte-Claire.

Cette nuit arrachèrent deux beaux anges du cymetiere de la Magdeleine et les iettèrent dans le puits de Saincte-Claire.

Le jour de la Fête-Dieu, les chrestiens prindrent courage de faire la procession ordinaire par la ville. Plusieurs femmes luthériennes portant le chaperon de velours se mirent aux fenestres, afin que chacun leur vist filer leur quenouille et travailler de l'esguille.... On dit que le lendemain de Pasques, plusieurs lauerent et firent leur buée, et quelques bons personnages y allèrent et mirent leur beau linge par le Rosne courant.

Ainsi que la procession passoit, quelqu'un alla tirer la quenouille du costé d'une grosse lutherienne, et lui en donna un grand coup de la teste, puis la jetta dans la fange.

Après le iour de Sainte-Anne qui estoit le dimanche, il fut deffendu de ne sonner la messe, afin de n'empescher le predicant misérable. Et après ce maudit presche ils brisèrent plusieurs belles images et abattirent entièrement l'autel de la chapelle de la

Royne de Cypre et brisèrent l'image de Notre-Dame qui estoit grande et excellement belle et riche et entaillée en pierre d'albâtre.

La première semaine du mois d'aoust suyvant, le monastère de Saint-Victor fut tout pillé, et furent donnés cinquante florins aux pauvres gaigne deniers qui s'aidèrent à découvrir l'église pour l'abattre entièrement avec tout le prioré. — « Je ne scay bonnement où il fut dict que quand on passoit par là on entendoit les pauures trespassez se plaindre et lamenter manifestement jour et nuict, car maintes personnes y estoient ensevelies.

Le 17 juillet 1535, fut décapité au Molard dedans la ville sire Jacques Malbosson, grand homme de bien et vray bon catholique... Quant il fut au lieu de son martyre, il demanda licence de parler et va dire : Messieurs, voici donc que je m'en vais mourir purement pour l'amour de mon Dieu ; car je n'offençay onques pour mort desservir, et si j'eusse voulu estre évangéliste, je ne mourusse point encore, mais je proteste que je meurs en la foy de mes bons prédécesseurs... Je confesse que j'ai faict mon pouuoir de mettre dedans la ville monsieur de Genève mon prince, afin que par son moyen les hérésies fussent chassées de la ville... Je prie mes frères chrétiens d'auoir pour recommandée ma femme et luy dire que je lui recommande mes enfants, et qu'elle donne un teston à mon confesseur, qu'elle contente mes serviteurs et tous ceux à qui je dois. Alors un grand hérétique se va aduancer et dit : Tu me dois une telle somme. Il respondit je ne me recorde point que je vous doive un sol ; mais, afin que mon ame ne

soit chargée de rien, je recommande que ladite somme vous soit donnée; et puis, recommandant son ame à Dieu, il fut décapité.

Après un petit laps de temps fut veu sur le chef qui estoit élevé au Molard une fort belle colombe blanche comme neige descendue subitement du ciel à la belle aube, et faisoit procession, volant à l'entour de la teste, puis se posant dessus, battant des ailes en manière de joye, et puis retournoit au ciel subitement...

Le jour de Saint-Denys fut descouverte l'église parochiale de Saint-Légier hors la ville et puis entièrement rasée et abattue, et tous les autels rompus et mis en pièces; aucuns en achetèrent pour faire des lauoirs dans leurs maisons.

Le jour de Noël, les luthériens ne firent aucune solennité et s'habillèrent de leurs plus pauvres habillements comme les jours ouvriers, et ne firent point cuire de pain blanc, pour ce que les chrétiens le faisoient et disoient par mocquerie : les papistes font leur fête : ils mangeront tant de pain blanc qu'ils en cresueront.

Le mois d'avril 1535, le chétif prédicant Guillaume Faret et Pierre Veret d'Orbe prindrent possession et résidence au conuent de Saint-François; et pour ce qu'ils estoient près du conuent des pauvres sœurs de Sainte-Claire, ils leur faisoient faire de grands ennuis par ses adhérens, les recommandant en chaire à ses auditeurs, disant qu'elles estoient pauvres aveugles errantes en la foy, et que pour leur sauuemnt l'on deuoit mettre dehors de prison, et que chacun les devoit lapider; car ce n'estoit que toute paillar-

dise et hypocrisie, car elles font accroire qu'elles gardent virginité, que Dieu n'a point commandée, pour ce qu'il n'estoit pas possible de la garder, et elles nourrissent ces caffards Cordeliers à bonnes perdrix et gros chapons pour coucher de nuict avec elles.

Le vendredi, à l'octave de la Feste-Dieu, à cinq heures de nuict, les sœurs estant congrégées au réfectoire pour faire collation vindrent au tournoir les syndiques disant à la mère-portière qu'ils venoient pour annoncer aux dames que le dimanche prochain eussent à se trouver toutes à la dispute sur divers articles, que le gardien des Cordeliers Pierre-Jacques Bernard vouloit maintenir sur sa vie. La mère abbesse et vicaire vindrent aussitôt, lesquelles répondirent aux syndiques : messieurs, vous nous auez à pardonner, car à ceci nous ne pouuons obeyr, ayant voué saincte clausure perpétuelle et la voulons obseruer.

Respondirent les syndiques : Nous n'auons que faire de vos ceremonies, il faut obeyr aux commandemens de Messieurs; toutes fois gens de bien sont convoquez à cette dispute, pour cognoitre et prouuer la vérité de l'Euangile, car il faut venir à union de foi.

— Et comment dirent la mère abbesse et vicaire, ce n'est pas la matière des femmes de disputer, car cela n'est pas ordonné pour les femmes, et jamais femme ne fut appelée en dispute ny en tesmoignage; pour ce nous ne voulons commencer.

Alors les syndiques leur répondirent — toutes ces

raisons ne nous seruent de rien, vous y viendrez auec vos pères, veuillez ou non.

La mère vicaire leur dit : Messieurs, nous vous prions, au nom de Dieu, deportez vous de nous vouloir contraindre à telle chose... Nous ne croyons point que vous soyez messieurs les syndiques.

Le syndique dit à la dame vicaire : Ne vous cuidez pas iouer de nous, ouurez vos portes, nous entrerons ceans, et puis vous verrez qui nous sommes...

A la bonne heure, dit la mère vicaire, mais pour cette heure ne pouvez pas entrer ceans parce que nos sœurs sont à complies au divin service, et aussi y voulons aller, vous donnant le bonsoir.

Les syndiques respondirent à la dame vicaire : Ces sœurs ne sont pas toutes de votre cœur, car il y en a que vous entretenez ceans par force, et qui se rendront tantost à la vérité de l'Evangile.

Messieurs, dirent les sœurs, nous sommes venues ici non par contraincte, ains pour faire penitence et prier pour le monde, et ne sommes point hypocrites, comme vous dites, mais pures vierges.

Alors un des syndiques dit : Vous estes bien descheues de vérité, car Dieu n'a point commandé tant de reigles que les hommes ont controué pour decevoir le monde, et souls tiltre de religion sont ministres du grand diable.

Comment, dit la mère vicaire, vous qui vous dites évangélistes, trouvez-vous en l'Evangile que vous deuiez maldire d'autruy ?

Le syndique dit, je suis esté un larron, brigand et grand luxurieux, ignorant la vérité de l'Evangile,

jusques à présent. Respondit la mère vicaire : toutes ces œuvres sont mauvaises et contre le divin commandement ; c'est très bien fait de vous amender. — Dame vicaire, dit le syndique, vous estes bien arrogante; mais si nous faites mettre en nostre cholère; vous en ferons repentir. — Messieurs, dict la mère vicaire, vous ne pouvez que mettre mon corps en peine : c'est ce que je plus désire pour l'amour de mon Dieu.....

Le dimanche dans les octaves de la visitation vindrent les syndiques avec le chétif prédicant qui a nom Farel et Pierre Viret et un frère cordelier, qui ressembloit mieux un diable qu'un homme, à dix heures du matin, que les pauvres sœurs vouloient disner, disant qu'ils estoient nos pères et bons amis.

Le syndique dit, nous sommes les seigneurs de justice, nous voulons entrer. — La mère vicaire respondit : messieurs, le cœur me dit que vous menez vos prédicans diaboliques que nous ne voulons ouyr aucunement.

Le syndique dict : nous sommes gens de bien et n'allons point par tricherie et venons pour votre consolation et pour ce ouvrez les portes.

Messieurs, dit la mère vicaire : or, dites s'il vous plait la cause qui vous meut d'entrer céans.

Le syndique respondit : par le Seigneur nous entrerons et si vous n'ouurez, nous romprons vos portes.

Ce voyant, la mère abesse et autres sœurs dirent : il est mieux que leur ouvrons les portes de peur qu'ils ne nous fassent autres niches.

Puis entrèrent tout droit au chapitre et le syndique dit : mère abbesse, faites venir icy toutes vos sœurs

ensemble. — Toutes les sœurs estant assemblées, les jeunes furent mises devant ce maudit Farel. Silence fut ordonné et Farel prit son désir : — Maria abiit in montana, disant que la vierge Marie n'auoit point tenu vie solitaire, mais estoit diligente à secourir et faire service à sa cousine, et sur ce passage dégradoit la sainte clausure et religion, l'estat de sainteté, chasteté et virginité vituperablement qui transperçoit le cœur des pauvres sœurs. Adonc la mère vicaire voyant que les séducteurs parlementoient et flattoient les jeunes sœurs, se lève droicte d'entre les anciens, disant : Monsieur le syndique, puisque vos gens ne gardent le silence, je ne le garderay non plus, mais je scauray ce qu'ils disent là à mes sœurs, et s'alla mettre entre les jeunes devant ces gallands; sur tout cela furent indignés, disant, quel diable de femme est cecy ; dame vicaire avez-vous le diable, ou estes-vous enragée ? Retournez à votre place.—Non feray, dit-elle, que ces gens ne soyent ostez d'auprès de mes sœurs.

Les syndiques estant troublez commandèrent furieusement que la dame vicaire fust mise dehors.—Alors un prédicant reprint sa parole dissimulative du lien de mariage et liberté, et quand il parloit de corruption éternelle, les sœurs commençoient à crier: c'est menterie, crachant par despit contre luy.—La mère abbesse qui estoit dehors ne put se contenir, vint devant le prédicant, frappant de ses deux poings contre la paroy de grande force, criant : chétif et maudit homme, tu pers bien tes feintes paroles, tu n'y gaigneras rien.

Or, voyant ces hérétiques qu'ils ne profitoient n'y

gaignoient que de grandes injures, se retirèrent, et en descendant les degrés, le maudit cordelier, tout chargé de rongne estoit hydeux à voir, ne pouvoit desvaler et demeura derrière; et une sœur allant après le frappoit de ses deux poings sur les espaules, disant: chétif apostat, hâte-toi et t'oste de devant moy...

Le jour de monsieur Sainct-Bartholomy, apostre, vindrent grandes compaignyes tous en armes et bien embastonnez de toutes sortes d'armes, et tout paisiblement ils vindrent heurter à la grande porte du conuent de Sainte-Claire.—Le pauvre frère Conuers, en bonne intention, ouvrit la porte... Alors le lieutenant va dire: Or ça, belles dames, vous estes bien aveugles qui ne cognoissez la vérité de l'Euangile et estes obstinez en votre erreur, mais je vous enjoin de par messieurs de la ville que plus ne dites aucun office, haut ny bas, et ne vous attendez jamais de ouïr la messe.

Mère vicaire, inspirée de notre Seigneur, va respondre : Messieurs, je suis d'advis que nous demandions congé et sauf-conduyt à messieurs le syndiques et que sortions de la ville.

Or donc, belles dames, dit le syndique, aduisez le iour que vous voulez partir et dites comment vous pensez de faire. — Certes, dit mère vicaire, que ce soit demain à la pointe du iour, et vous plaise seulement nous octroyer nos cottes et manteaux pour nous garder du froid, et à chascune un couure pour nous reblanchir.—Nous le voulons, dit le syndique.

Après minuit s'assemblèrent toutes les sœurs à l'infirmerie vers la mère abbesse qui estoit bien foible,

malade et ancienne, qui les bénit toutes en dévotion avec larmes, disant : mes enfans soyez de ferme courage et obéissez à ma mère vicaire, laquelle j'ai priée et suppliée de prendre la conduite. — La mère vicaire les confortoit, disant: mes chères mères et sœurs, ayons bon espoir en Dieu, et ne pensons que de sauver nos ames. Mettez vous toutes en belle ordonnance et dévotion, prêtes à partir quand ces gens viendront, et vous mettez deux à deux par la main fermement, tout près l'une de l'autre, que nul ne vous puisse séparer.

Voici les autres qui arrivent : ce voyant mère vicaire se ua mettre à genoux devant le syndique, disant : Messieurs, nous avons délibéré de sortir en silence, sans mot dire à personne, plaise vous faire estroit commandement à toutes personnes que nul ne soit si osé de nous parler, toucher, ni approcher, de quelque qualité ou condition qu'ils soient.

Certes, dame vicaire, dit le syndique, nous donnez très bon conseil et se fera ainsi, car nous vous conduirons avec la garde de la ville qui estoient environ 300 hommes bien armez et moy mesme vay faire la défense. Il alla commander sur peine d'avoir la teste tranchée tout à l'heure et sans mercy, que nul ne dict mot à l'issue des pauures religieuses de Ste-Claire pour bien ny pour mal, de quoy les bonnes créatures cuydoient defaillir de pitié et douleur.

Quand la porte du conuent fut ouverte, plusieurs sœurs cuydèrent pasmer de peur; mais mère vicaire prit courage et dit : sus mes sœurs, faictes le signe de la croix et ayez nostre Seigneur en vos cœurs, et vous, syndique, tenez bonne foi et loyauté...

Voyant le syndique plusieurs ne pouvaient aller, les fit mener par hommes puissans pour les ayder et soustenir. Et puis au deuant et à coté estoient bien trois cents archiers bien embastonnez pour la garde de syndiques, que bien en print; car, quand les mauvais enfans de la ville qui desia avoient ordonné de piller et violler les sœurs, la nuict ensuyvant, entendirent leur sortie, ils s'allèrent assembler hastivement bien cinq cents en nombre et se vont mettre en la rue Sainct-Antoine par où les sœurs passoient, et l'un d'eux se tire près d'une pauvre simple (que la mère vicaire avoit remis à sa partie pour garder qu'elle ne s'esquartat d'une part ny d'autre), lui disant à l'oreille : Sœur Jacquemine, venez ça avecque moy, je vous ferai comment à ma sœur. Mère vicaire respondit : Ha, mauvais garçon, vous avez menti, criant à monsieur le syndique : advisez comment vous estes mal obey; faictes retirer ce garçon arrière de la voye. A cette parole s'arresta ferme, et le syndique voyant cette bande de marmaille, par le divin vouloir fut ému grandement, et d'une voix furieuse et horrible jura le sang des siens, disant : s'il y a homme qui bouge il aura tout à l'heure la teste tranchée sur la mesme place, disant aux archers : gentils compagnons soyez hardis et bien faites votre office, s'il est de besoing; dont par le divin vouloir, furent épouvantez et rechignant les dents reculèrent.

Et ils arrivèrent au pont, et toute la compagnye prit congé des sœurs, disant : or, adieu belles dames. Et quand toutes furent sur le pont, le syndique frappa des mains, disant : il est tout conclu : or, il n'y a plus de remède, il n'en faut plus parler.

CHAPITRE XIII.

CALVIN A GENÈVE. FAREL — VIRET. 1536.

Arrivée de Calvin à Genève. — Il est découvert par Viret. — Adjuration de Farel. — Calvin consent à rester. — L'Ours de Berne. — Caractère des trois reformateurs, Farel, Viret et Calvin. — Préparatifs du colloque de Lausanne. — Ruses de la réforme. — Le pape antechrist.

C'est au milieu de ces discordes civiles, qu'une voiture de mince apparence, s'arrêta au mois d'août 1536, devant une auberge de Genève, et qu'on en vit descendre un jeune homme de vingt-sept ans environ, vêtu simplement, la figure pâle, la barbe coupée à la François Ier, l'œil noir et brillant 1) ; c'était Calvin qui ne comptait passer qu'une nuit dans la ville. L'étranger devait le lendemain se lever de bonne heure et prendre la route de Bâle 2) ; mais il

1) Vie de Calvin, à l'usage des écoles protestantes, par E. Haag. in-18, 1840, p. 80.

2) Hac celeriter transire statueram, ut non longior quam unius noctis mora in urbe mihi foret. Praefat ad Psal.

était découvert, Viret l'avait vu et Farel était venu le trouver à l'hôtel.

Farel avait par ses emportements indisposé la population. Au moindre bruit, on le voyait apparaître et se jeter au milieu de la dispute, saisir le moine qui passait comme si c'était sa proie, et commencer, en plein soleil, une polémique toute de colère et d'injures. La foule s'amassait, se mettait à frapper le religieux, à déchirer ses vêtements, le poursuivant jusque dans une taverne voisine où le malheureux croyait trouver un réfuge contre la fureur populaire. Mais Farel accourait, le relançant comme une bête fauve, jusqu'à ce que les syndics intervinssent pour apaiser la multitude et protéger le prisonnier.

L'autorité que Farel exerçait sur le peuple à l'aide de la parole, inquiétait le pouvoir. On commençait à s'apercevoir que Genève s'était donné un maître plus intolérant même que les comtes et les vidomnes, et qui n'avait arraché à l'évêque sa crosse, et aux chanoines leur épée, que pour ceindre le baudrier, et frapper à son tour d'estoc et de taille sur toute espèce de dos, catholique ou réformé.

Farel avait, sous prétexte de publier un formulaire religieux, dressé une confession de foi, où il avait élevé jusqu'à la puissance du dogme, l'excommunication dont Luther avait ri de si bon cœur.

« Nous tenons, disait-il, la discipline d'excommunication estre une chose sainte et salutaire entre les fidèles, comme de notre Seigneur elle a esté instituée pour bonne raison. C'est afin que les meschants, par leur conversation damnable, ne corrompent les bons et ne déshonorent nostre Seigneur, et aussy que ayant

honte, ils se retournent à pénitence : et pourtant nous entendons qu'il est expédient que selon ordonnance de Dieu, que tous manifestes idolâtres, blasphémateurs, meurtriers, larrons, paillars, faulx témoins, séditieux, noiseuls, détraicteurs, bateurs, yvrognes, dissipateurs de biens, après avoir esté deuement admonestés, s'ils ne viennent à amendement, soyent séparés de la communion des fidèles jusqu'à ce qu'on y aura cogneu repentance. »

L'église romaine n'était pas si sévère. Dans sa sainte justice elle ne confondait pas « l'yvrogne et le meurtrier, le noiseul et le larron. »

En ce moment, Luther avait quitté Wittemberg. Qu'il vienne à Genève en chantant son quatrain allemand que fredonnent les écoliers de Heidelberg :

« L'aurore aux doigts de rose ne paraît pas; la grasse servante n'est pas enceinte : à défaut de pluie, voilà du vent; si la servante n'est pas grasse, elle a un enfant 1); »

Et le guet qui fait faction à la porte du château de l'Isle l'arrêtera et demain Farel le fera chasser, comme ivrogne ou paillard du territoire de Genève. C'est Farel qui murmurait entre ses lèvres : il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, quand la lance d'un soldat catholique le menaçait de le punir de son

---

1) Morgenröth leugt nicht
Dicke Magd treugt nicht,
Ists nicht Regen, so ists Wind,
Ist die Magd nicht fett, so ists ein Kind.

Luther, sur le XVIe Ch., v. 2 de Saint-Matthieu. A Heidelberg, les écoliers changent quelquefois Kind en Rind, le beefsteak allemand.

tout puissant ; que Dieu fasse retomber sa malédiction sur ta tête 1). M. Paul Henry compare ici la voix de Farel à celle qui sort des nuages sur la route de Damas et terrasse Saul le pécheur 2).

Calvin crut entendre la voix de Dieu , ainsi qu'il le remarque dans sa préface sur les Psaumes. « Maistre Guillaume Farel me reteint à Genève , non pas tant par conseil et exhortation que par une adjuration espouvantable , comme si Dieu eust d'en haut estendu sa main sur moy pour m'arrester. Quand il voit qu'il ne gaignoit rien par prières, il vinct jusqu'à une imprécation : qu'il pleust à Dieu de maudire mon repos et la tranquillité d'estudes que je cherchoy, si en une si grande nécessité je me retiroye et refusoye de donner secours et aide. Lequel mot m'espouvanta et esbranla tellement que je me desistoi du voyage que j'avois entrepris , en sorte toutes fois que sentant ma honte et ma timidité , je ne voulus point m'obliger à exercer quelque certaine charge 3). »

Calvin n'avait peut être pas deviné Farel.

Le lundi après la saint George, en l'an 1527, Zwingli écrivait à Fr. Kolb de Berne :

« Mon cher , va doucettement en besogne et sans trop de précipitation. D'abord jette à l'ours une seule poire âpre parmi les poires douces , puis deux , puis trois ; s'il les mange , jette-lui-en à pleines mains ;

---

1) Studia tua praetexenti denuntio omnipotentis Dei nomine futurum, ut nisi in opus istud Dei incumbas nobiscum , tibi non tam Christum quam te ipsum quaerenti Dominus maledicat. Beza.

2) Wie die Stimmen vor Damascus die Seele Pauli durchdonnerte, so trafen diese Worte Calvins Gewissen. — Paul Henry, p. 162, t. 1.

3) Préf. des Psaumes.

âpres et douces. Cela fait, vide ton sac et répand poires dures, poires molles, poires saines, poires gâtées. Tu le verras les manger et les avaler 1).

Or, Farel avait jeté à l'ours de Genève trop de poires âpres; l'ours s'en était aperçu et il grognait, quand heureusement Calvin parut pour en jeter d'âpres et de douces.

La poire et l'ours jouent un grand rôle dans l'histoire de la réforme. L'œil de l'historien passionné a mieux aimé regarder le ciel que de descendre dans la fosse, pour expliquer des événements mondains, des évolutions de doctrines, des transformations de symbolique où Satan joue un rôle plus important que Jésus.

Si Farel fût resté seul à Genève, bientôt les citoyens se seraient lassés du despotisme fantasque de leur apôtre, de sa fiévreuse intolérance, de ses caprices furibonds. Calvin lui vint en aide. Peut être l'écolier de Noyon sut-il habilement dissimuler le désir qu'il avait de rester à Genève, dit un historien réformé 2); alors l'adjuration ne serait plus qu'une comédie.

Il faut bien comprendre ces deux organisations nées au soleil de France, et pourtant si diverses: Farel le méridional, ardent, irascible, exalté, mais dont un seul sommeil calme les colères; qui ne garde rien sur le cœur, mais oublieux comme les tempéraments violents: —Calvin, enfant du nord, qui s'émeut rarement, étudie ses haines, calcule ses em-

---

1) Tschudi MSS., cité par M. Roisselet de Sauclières: Histoire du Protestantisme en France.

2) Gregorio Leti: Historia Ginevrina, t. 3, p. 40.

portements; impénétrable à tout autre œil qu'à celui de Dieu, et qui, après avoir dit au Seigneur dans sa prière du soir : Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons, se met à écrire tanquillement quelques pages de son pamphlet de puniendis hæreticis : — Farel qui, dans les rues ou sur la place publique, est sûr de régner sans rival avec sa voix ressemblant au tonnerre, avec ses gestes épileptiques, et sa mimique de trépied : — Calvin, jamais si puissant que lorsqu'il s'enferme dans son cabinet pour y formuler des sentences qui « par leur brièveté se gravent tout aussitôt dans l'esprit du lecteur » ; — Farel, capable, d'un mot ou d'un geste, d'opérer une révolte ; mais les esprits une fois emportés, inhabile à les mener : — Calvin qui n'a pas reçu du ciel le don de remuer les masses, mais de les façonner à l'obéissance et de les mener en laisse : — Farel bon à pétrir l'argile : — Calvin à l'animer et à lui donner le souffle de vie 1).

---

1) Gallica mirata est Calvinum Ecclesia nuper
Quo nemo docuit doctius.
Et quoque te nuper mirata Farelle tonantem
Quo nemo tonuit fortius.
Et miratur adhuc fundentem mellea Viretum
Quo nemo fatur dulcius.
Scilicet aut tribus his servabere testibus olim
Aut interibis Gallia.
BEZA, ICON.

Excellebat quadam animi magnitudine Farellus, cujus vel audire absque tremore tonitrua vel ardentissimas preces percipere nemo posset quin in ipsum paene coelum subveheretur. Viretus facundiae suavitate sic excellebat ut auditores ab ipsius ore necessario penderent. Beza, vita Calvini. An. 1541. — Ancillon, mélanges crit., t. 1, p. 404.

Viret ne ressemblait ni à l'un ni à l'autre. Orateur aux paroles de miel, il charme sans jamais remuer, et laisse tomber de ses lèvres une rosée de doux mots qui enivrent l'auditoire. Quand Farel, l'œil enflammé, regarde le ciel en répandant des imprécations contre Rome et ses prêtres, le peuple, transporté de colère, est prêt, au sortir du temple, à s'armer et à marcher contre la moderne Babylone. Mais dès que Viret monte en chaire, tous ces grands orages soulevés à la voix de celui qu'on appelle le St.-Bernard de la réforme s'apaisent, et les ames qu'il tient sous le charme de ses regards ne pensent plus à ce monde, mais appartiennent à une autre terre. Les triomphes de ces deux orateurs auraient été passagers, sans Calvin. Sur la route de Rome où Farel aurait marché, les modernes Croisés se seraient bientôt arrêtés; car leur guide n'aurait pas dépassé la première église, sans y entrer pour en briser le tabernacle. Viret, du peuple qu'il endoctrine aurait fait un peuple de mystiques qui eût fini par s'abymer dans des extases. Pour seconder et faire germer leurs paroles, il fallait Calvin qui prenait à Farel ses tonnerres, à Viret tous ses parfums; afin d'en former une nourriture forte et substantielle, et qui semblait faite de la moelle même des Ecritures.

Comme toute révolution ne peut vivre et se perpétuer qu'à la condition d'une grande idée, Farel pouvait bien représenter, à Genève, Münzer, et, comme le mineur, susciter à sa voix des ouvriers armés de marteaux et de torches; mais jamais fonder par la discussion une doctrine; encore moins élever

cette doctrine jusqu'à l'état de dogme. Farel sentait toujours la fièvre, et la fièvre est un état anormal. Viret, avec sa tempérance de pensée, ne pouvait recueillir ce que le souffle ardent de Farel semait sur le chemin de l'évangile. Il fallait à tous deux un logicien : Calvin était le serpent raisonneur qui enveloppe son ennemi, de ses plis, et l'inonde de son venin quand il ne peut l'étouffer.

Farel et Viret avaient donc senti toute l'importance d'un semblable auxiliaire, et il n'avait fallu à l'écolier de Noyon qu'un coup d'œil sur Genève pour comprendre que l'œuvre de la réforme y courait de grands dangers, si elle n'avait pour vivre que de semblables ouvriers.

Calvin consentit donc à renoncer à ses courses vagabondes et à demeurer à Genève. Dès ce jour, il appartint à l'église allobroge en qualité de prédicateur, et à la commune en qualité de lecteur en théologie. Il recevait six écus au soleil d'or pour remplir cette place 1). Son nom se trouve pour la première fois dans les Archives de la République, le 5 septembre 1536, ainsi désigné — Calvin ou Cauvin le Français, iste Gallus 2).

Dès ce moment, une inaltérable amitié lia Farel, Calvin et Viret. Calvin ne pouvait oublier que Farel, qui aurait su quelque temps encore jouer le premier rôle à Genève, lui avait cédé la place ; c'était un noble dévouement. Aussi, pour l'en récompenser, Calvin dédia-t-il au Dauphinois son Commentaire sur l'épi-

1) Régistres, du 13 février 1537.
2) Sénebier. — Vie de Calvin, par Haag.

tre à Tite, qu'il fit précéder de quelques paroles louangeuses. — Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu un couple d'amis qui ait vescu ensemble en si grande amitié, en la conversation commune de ce monde 1) que nous avons fait en notre ministère. J'ai fait ici office de pasteur avec vous deux, tant s'en faut qu'il y eut aucune apparence d'envie, qu'il me sembloit que vous et moi n'étions qu'un. Nous avons été puis après séparés de lieux. Et quant à vous, M. Guillaume Farel, l'église de Neufchâtel, laquelle vous avez délivrée de la tyrannie de la papauté et conquestée à Christ, vous a appelé; et quant à vous, M. Pierre Viret, l'église de Lausanne vous tient à de semblables conditions. Mais cependant chacun de vous garde si bien la place qui lui est commise, que, par nostre union, les enfants de Dieu s'assemblent au troupeau de Jésus-Christ, voire mesme sont unis en son corps.»

Farel avait deviné que Genève ne pouvait avoir deux maîtres; qu'à la moindre dispute de chair ou d'esprit, Calvin l'aurait brisé, comme Luther avait fait de Carlstadt, et qu'il ne fallait pas jouer avec un théologien qui n'avait ni larme dans l'œil, ni pitié dans le cœur, et qui passerait devant son ennemi blessé mortellement, sans verser un peu d'huile sur les plaies du mourant. Calvin, en revanche, pardonna à Maître Guillaume les écrits où la résurrection des corps est mise en doute 1).

---

1) On a de Farel : 1° Thèses publiées à Bâle; 2° Sommaire de la religion chrétienne; 3° De oratione dominica; 4° Conférence avec Guy Furbity; 5° Epitre au duc de Lorraine; 6° Réponse à Caroli; 7° Traité du Purgatoire; 8° Le glaive; 9° Traité de la Cène; 10° Le vrai usage de la croix.

Une dispute théologique se préparait à Lausanne, et Farel, comme autrefois Carlstadt à Leipzig, voulait qu'un juge de camp d'une haute valeur assistât à la conférence. Le clergé de Lausanne s'était opposé à ce tournoi religieux qui, semblable à tous ceux qu'on avait célébrés en Allemagne, n'avancerait guère le règne de la vérité, suivant l'opinion de Mélanchthon. Philippe croyait qu'on ne devait chercher Dieu que dans de doux et pacifiques silences. Ce n'est pas que le catholicisme craignît le champ-clos et le soleil : sa parole avait été assez haute à Leipzig ; mais il avait appris à connaître ses adversaires. Que vouliez-vous qu'il fît avec un ennemi qui n'avait étudié sur les bancs de l'école que pour prendre aux étudiants leurs vocables colériques ? A chaque dispute, la réforme ouvrait les écritures, et se servait du livre inspiré comme d'un trépied pour débiter ses injures contre la grande prostituée de Babylone. Elle refaisait pierre à pierre la ville impudique pour montrer assis au milieu de flammes d'or, l'antechrist prédit par les prophètes. Si vous la convainquiez de mensonge, et lui prouviez qu'elle n'avait pas la compréhension des saintes lettres ; elle s'irritait et appelait à son aide tous les saints du paradis catholique ; en sorte que ce jour-là le monde apprenait, à son grand étonnement, que Cyprien, Lactance, Bernard, Jérome, Augustin, étaient luthériens, zwingliens,

---

Viret est connu par son commentaire sur l'Evangile de N. S., selon saint Jehan, fol. Gen., 1553, publié sous le nom de Firm. Chlorus. —Seneb. Gen. lit., t. 1, p. 156.

On disait au 16e siècle : — savoir de Calvin, véhémence de Farel, éloquence de Viret.

bucériens, œcolampandiens, ou carlostadiens. Alors vous repreniez un à un les textes de nos écrivains, et vous démontriez que leur parole était tronquée, mutilée, faussée. Vous croyez que la réforme va fermer ses livres : point. Elle se met à proclamer le magnifique néant de l'autorité humaine, et rentre dans l'Ecriture. A quoi besoin alors d'ouvrir notre ciel et d'en faire descendre une à une nos gloires catholiques sous la tiare de pape, sous la robe de docteur, sous le pallium d'évêque ou la bure de moine? La pressez-vous dans son cercle de Popilius, elle sait en sortir et vous échapper. Au lieu du ciel, c'est l'enfer qu'elle ouvre pour y jeter pêle mêle, comme Luther, toutes ces grandes ombres qu'elle invoquait naguère, et faire brûler dans d'éternels supplices nos pères qui avaient eu le malheur de ne pas croire à ce qu'elle enseignait depuis hier. Notre évêque de Lausanne avait donc raison : le colloque annoncé ne devait servir tout au plus qu'à exposer la parole catholique et ses représentans, aux grossièretés de Farel.

La Réforme du 19e siècle n'a pas changé. En ce moment, quand on la mène trop vivement, elle répond comme M. Cuningham, esqu. de Lainslaw, par un volume où l'auteur démontre :

Que l'église de Rome est l'apostasie et le pape l'homme de péché et l'enfant de perdition dont parle saint Paul, dans ses prophéties, seconde épître, aux Thessaloniciens 1).

---

1) un vol in-12 de 141 pages, à Londres, chez Cadell, Hatchard et Nisbett, 1840.

— Quoi donc, a-t-on demandé à sir W. Cuningham, Grégoire XVI, l'antechrist prédit par saint Paul?

Et l'honorable esq. de Lainslaw a répondu :

— Oui, Grégoire XVI, l'antechrist de Daniel.

CHAPITRE XIV.

COLLOQUE DE LAUSANNE. 1536.

Moyens employés par la réforme pour convertir la Suisse catholique. — Pillage des églises. — Exil des prêtres. — Vente des biens des proscrits. — Conduite de Berne. — Dispute de Lausanne. — Thèses de Farel. — Les docteurs catholiques. — Invectives de Viret et de Farel contre la papauté. — Misère de nos prêtres. — Calvin prend la parole. — Idée de son argumentation.

A des populations qui, depuis des siècles, dormaient dans leur foi, la Réforme venait apporter une parole nouvelle, la seule vraie, la seule qu'on devait suivre, si on voulait être sauvé.

Cette parole était écrite dans une langue inintelligible pour le plus grand nombre des intelligences, et dont elle disait avoir seule l'entendement.

Elle ne voulait pas qu'on crût à un verbe expliqué par les mêmes signes visibles depuis des siècles.

Il fallait la croire, sous peine de mort, quoiqu'elle fût née d'hier.

En Allemagne, voici comment elle procédait pour convaincre l'ame incrédule.

Elle chassait des églises les ministres catholiques,

montait en chaire et enseignait le peuple au nom du père, du fils et saint-esprit; puis elle s'installait dans le presbytère pour manger le pain du prêtre; et, ivre de vins et de viandes, elle violait les portes du sanctuaire, et prenait les vases sacrés qu'elle vendait au plus offrant et dernier enchérisseur.

Cela fait, elle disait : Tel jour la justice divine a passé par tel village, et les cœurs se sont convertis au Seigneur : béni soit Dieu dans les siècles des siècles.

Les prédicants joignaient les mains et disaient : amen.

Les princes, qui avaient reçu en holocauste les dépouilles opimes du clergé, les vendaient pour en distribuer l'argent à leurs courtisanes, comme faisait le landgrave de Hesse.

Puis les jours, les siècles, s'écoulaient, et des historiens réformés venaient qui répétaient : Gloire à Dieu ! l'antechrist a été vaincu, et les nations ont vu la lumière.

Si l'évêque dépouillé, si le prêtre exilé, si le moine chassé, faisait retentir quelques plaintes, alors toutes les voix de ministres, de princes, de nobles, de courtisanes, s'élevaient à la fois pour crier : Maudit !

Nous adjurons ici tous les hommes de bonne foi ! qu'ils nous disent si la conversion de la Suisse s'est différemment opérée ?

Yverdun, sur le point d'être pris d'assaut, demande à capituler. Voici à quelles conditions la capitulation fut accordée :

« Que les soldats se rendraient à discrétion et que » les étrangers seraient pillés et fouillés, de sorte

» qu'on leur ôterait même leurs culottes et leurs ca-
» misoles ; que la ville serait dépouillée de ses droits
» et de ses titres, de son artillerie, de ses cuirasses et
» d'autres armes ; que les habitants paieraient une
» forte rançon et remettraient aux Bernois leurs ar-
» mes et tous les effets qu'on y avait sauvés, de telle
» sorte que chacun ne garderait qu'un couteau à
» couper le pain 1). »

La ville prise, les seigneurs de Berne convoquent les curés, et les somment de renoncer à dire la messe, sous peine d'exil. Les curés refusent : toutes les images catholiques sont jetées au feu ; et Jean le Comte, assisté de deux professeurs, Grossmann et Megander, va chercher dans les cabarets des moines paillards, leur impose les mains, et leur dit : Vous avez l'esprit saint, allez et enseignez les nations. Et ce jour-là, l'église nouvelle compte trois prêtres nouveaux 2).

Puis le saint synode s'assemble le 7 juin 1536, 3) et défend d'aller à la messe et à confesse, sous peine de dix florins d'argent pour l'homme et de cinq pour la femme : distinction que nous ne comprenons pas, à moins que l'ame de l'un n'ait pas été rachetée comme l'ame de l'autre au prix du sang de Jésus-Christ.

« Les confédérés, dit un écrivain contemporain 4), s'avançaient, pillant, saccageant et faisant la guerre

1) Chronique de Settler, p. 87.
2) Mémoires de Le Comte.
3) Ruchat, t. 6.
4) Le Chroniqueur, Journal de l'Helvétie romande, n° 2.

comme on la faisait alors. Les Bernois, qui depuis peu avaient changé la messe contre le sermon, insultèrent aux croix et aux images et portèrent le ravage dans les couvents. A Morges, ils se logèrent en grand nombre dans la maison des frères mineurs, et s'étant fait ouvrir l'église, ils y allumèrent un grand feu et y jetèrent le ciboire, les tableaux et les statues. Vint ensuite le tour des castels. Celui de M. de Vufflens, celui d'Allamand, celui de Perroy, celui de Begnins, une maison du châtelain de Nyon, tout fut brûlé; à Rolle, ils mirent aussi le feu au château, qui était d'une beauté remarquable. Arrivés à Genève, le 7 octobre, les Bernois allèrent partout brisant les croix, maltraitant les religieux et les prêtres, qui n'osaient plus aller à l'office qu'avec leur robe sous le bras.»

Quand la parole, l'épée ou le canon avaient été inutiles pour réduire aux abois la foi d'un canton, Zurich et Berne essayaient de l'affamer, en s'emparant des passages, en faisant rouler sur la grande route des blocs de pierre, en brûlant jusqu'à l'herbe qui nourrissait les bestiaux.

Les petits cantons ne prenant plus conseil que du désespoir, s'arment pour aller combattre leur ennemi après lui avoir jeté un magnifique défi 1):

« Pource que long temps y a que tous et chacun de nous, sommes plus que suffisamment offerts à la la raison et equité : Et vous contre les alliances et pacts confermez par vostre foy et serment, contre la paix publique, contre la discipline et concorde chrestienne, contre la foy, charité et amitié des confede-

1) Simon Fontaine, Histoire catholique.

rez, mesmes contre le droit naturel, et contre toute equité, nous rendez nos propres sujets rebelles : Tellement que desia ils nous faussent la foy, et nous sont parjures refusant nostre iurisdiction en la capitainerie de saint Gal, et en la preuosté de la vallée du Rhin, et autres plusieurs lieux, lesquels vous deffendez, et les faites discordants d'auec nous, par vos dols, et cautelles, afin que par ce danger vous nous deboutiez et chassiez de nostre ancienne et certaine foy Catholique, parce que vous dictes que nous ne voulons ouyr la parole de Dieu, ne permettre qu'en nos terres on lise le viel et nouueau Testament, et partant nous accusez comme gens sans religion, malins, traistres et perturbateurs. Pour ce que nous, ne voulans adherer, et joindre à vostre foy desguisee, et contrefaite, vous deniez viures, et les marchez publics, à ce que par ce moyen vous nous faciez mourir de faim, pour perdre et abolir non seulement nous, mais aussi les pauures enfants innocents, qui encores sont aux ventres de leurs meres. Pource finablement que tout est desnié, et ne sommes aidez de personne pour nous faire auoir de vous iustice, et raison, et qu'il y a ja si long temps que nous souffrons ceste angoisse violente, orgueil, et iniquité de vous, sans qu'il se monstre apparence de fin, nous sommes contraints de nous plaindre de vous à Dieu, à sa saincte mere, à toute la cour celeste, et à tous ceux qui ont droit et iustice en recommandation, ensemble déliberons, et voulons, s'il plaist à Dieu nous donner la grace, puissance et force, venger ce tort que vous nous faites par main forte et d'effet : Ce que nous faisons entendre par ces presentes à vous, vos aydes et adhe-

rants, voulans par ce moyen nostre honneur et celuy de nos adjoints estre garenty enuers vous, en foy et tesmoignage de quoy, nous avons fait attacher à ces présentes le scel de nos confederez, les Tiguriens, au nom de nous tous. Donné le mercredy quatriesme d'octobre 1531. »

En lisant l'histoire de l'établissement de la réforme en Suisse, on se croit transporté en Sicile, sous le proconsulat de Verrès. Soyez félon ou apostat, et vous obtiendrez, comme M. de Senarchans, pour 2,500 florins (1,100 fr.), le prieuré de Perroy — le prix des plombs seulement;

Pour 6,500 livres de Berne, comme l'avoyer Jean de Watteville, les terres de Villars-le-Moine et Clavelayre — le prix des arbres;

Pour 3,000 livres de Suisse (environ 4,500) comme Jean Tribolet de Berne, bailli de Grandson, le couvent de la Lance avec toutes ses dépendances — le prix des toitures 1).

Deux pauvres villages de la principauté de Neuchâtel, le Landeron et Cressier, montrent aux missionnaires qui sont venus pour tenter leur foi, le cimetière où dorment leurs pères, et protestent qu'au jour du jugement ils veulent ressusciter avec leurs ancêtres, en confessant le même Dieu : alors Jensch gouverneur du Haut Crêt, abat tous les signes visibles du culte catholique 2), et pour établir le règne de l'évangile dans ces montagnes rebelles, les sei-

1) Char. L. de Haller, Histoire de la réforme protestante dans la Suisse occidentale, 1839, in-12.

2) Ruchat, t. 6.

gneurs de Berne mandent au conseil qu'il ait à chasser le curé, ou au moins à le priver de son bénéfice, en d'autres termes à le faire mourir de faim.

Un jour, pendant le siège d'Yverdun, Viret vient à Lausanne et demande à prêcher la parole de Dieu. — On lui répond : — Voici le couvent des cordeliers et le couvent de Saint-François, choisissez. — Viret monte dans la chaire des cordeliers, et pendant deux heures déclame contre le clergé romain et les ordres monastiques. Les Pères s'adressent au conseil et se plaignent en ces termes : « Cette église est la nôtre, elle a été fondée du fruit des aumônes recueillies par nos frères dont les ossements reposent dans le cloître voisin; c'est de la libéralité des ames pieuses que nous avons édifié cette chaire; pourquoi donc avez-vous ouvert l'église et cette chaire au missionnaire réformé ? »

Ce conseil avait, cette année, proclamé la liberté de conscience 1), que pouvait-il répondre aux pères cordeliers? Les seigneurs de Berne protégeaient Viret: si on l'eût repoussé, ils se seraient vengés contre les franchises de Lausanne. En sorte que la bourgeoisie catholique de cette ville sacrifia ses croyances, croyant sauver ses libertés.

---

1) Conseil général de Lutry, du 9 avril, dimanche des Rameaux:

1° Que nul ne devait procurer de faire venir un ministre dans le lieu pour y prêcher, sous l'amende de dix livres.

2° Que s'il en venait quelqu'un par hasard, on ne l'irait point écouter et qu'on le laisserait passer sans lui faire aucun outrage.

3° Que nul ne devait procurer de gâter ni images, ni mutiler les images, ni dans l'Eglise, ni ailleurs, ni faire aucune violence à l'Eglise, sous la même amende.

MSS. de Lutry, fol. 37. B.

La réforme régnait à Genève, mais régnait sur des ruines; maîtresse une fois de nos églises, dont elle avait chassé les prêtres, elle dit aux habitants, embrassez-vous, la paix de Dieu est venue vous visiter. Il restait encore des vestiges de catholicisme, mais dans les villages environnants. L'étranger les reconnaissait aisément à la croix qui s'élevait sur le clocher, où à la statuette en bois de la vierge Marie, placée au coin de quelque hallier. Les prêtres continuaient de servir la parole de Dieu à leurs ouailles et à quelques pauvres ames de Genève que Farel n'avait pu séduire. Le dimanche de bon matin ils quittaient leur demeure, regardant autour d'eux, comme le voleur de grand chemin, fermant à double tour la porte du logis, cachés dans de gros pourpoints, et murmurant quelques prières à leur ange gardien. L'autel du village était préparé; il s'élevait orné de fleurs cueillies par des mains pieuses. Le prêtre commençait la messe. La messe dite, chacun regagnait son habitation.

Un jour une troupe d'archers, armés de lances, envahit les hameaux papistes, fait lever les curés et les desservants, et chasse devant lui tout ce troupeau d'enfants du Christ. Le conseil était assemblé, les ministres présents: Bonnivard, le moine défroqué, Farel le rénégat, et Coraud, le protégé de Marguerite de Navarre. On demande aux catholiques s'ils veulent renoncer au papisme, à leur messe idolatrique, à leur Dieu qu'on mange dans de la farine, et consentir à servir le Seigneur en esprit et en vérité, c'est à dire à la genevoise. Alors un vieux prêtre prend la parole.—Très honorés seigneurs, com-

ment voulez-vous que nous abandonnions notre foi de quinze siècles? vous êtes maîtres, mais vous ne devez pas oublier que nous avons été rachetés au prix du sang de Jésus-Christ: vous étiez catholiques il n'y a pas dix ans encore, et vous n'avez pas passé à la réforme en un seul jour : laissez nous donc le temps de refléchir.

Le premier syndic les fit entrer dans une chambre voisine et le conseil se mit à délibérer. Bonnivard opina pour qu'on accordât quelques jours aux papistes, mais Farel criait : voulez-vous vous opposer à l'ouvrage de Dieu? On donna aux prêtres un mois de répit « et au bout de ce temps, dit l'historien, ces bons ecclésiastiques n'ayant rien à opposer aux arguments des docteurs réformés, se soumirent et cessèrent de dire la messe » 1).

Il se trompe. Des femmes pieuses vinrent apporter du pain à ces prêtres qui désespéraient de la Providence, et avaient peur de mourir de faim; et presque tous recommencèrent à célébrer le Saint-Sacrifice.

Alors les archers reparaissent, le conseil se rassemble et les délinquants sont condamnés ou à la déportation ou à la prison. Le récit finit là. Peut-être que Dieu envoya son ange pour consoler ces ames fidèles dans les fers ou sur la terre d'exil.

Farel n'était pas satisfait.

Leurs prêtres bannis, leurs églises fermées, les paysans avaient élevé dans l'intérieur de leur ménage de petites chapelles où brillait l'image de Dieu,

---

1) Ruchat, t. 5, p. 605.—MMS. Chouet, p. 39.-40.—Spon, t. 2, p. 9.-10.

de la vierge ou du saint patron. Farel, l'iconoclaste, envoie des hommes d'armes qui se saisissent des coupables, les traînent au prétoire, où ils sont condamnés à la prison ou « seulement au bannissement, dit Ruchat, dans son style de réformé ».

Car, ajoute-t-il, « on faisait la guerre aux images; si les menaces, les exhortations étaient inutiles, on employait la prison ou l'exil, et jamais de châtiment plus rigoureux » 1). Nous vous disions bien que nous étions en Sicile, Verrès régnant. Farel n'osait plus se montrer dans les campagnes sans être accompagné de nombreux archers 2).

Berne aurait voulu que le catholicisme s'éteignît comme une lampe, sans bruit. Il comptait sur la parole de ses ministres qui s'étaient exercés à la dispute, et à chaque plainte que formulait une voix de prêtre, il répondait : disputons. Les prêtres disaient: Nous ne fuyons pas le combat : voyez si le catholicisme a craint de se mesurer à Leipzig, à Augsbourg, à Worms, avec vos plus rudes athlètes. Vos juges de camp eux-mêmes, témoin Mélanchthon, ont rendu un éclatant hommage aux lumières de nos docteurs. Le disciple de votre grand Luther a fait plus encore; il a modifié, après toutes ces luttes, son opinion sur divers points agités dans nos discussions. Aujourd'hui il penche à reconnaître l'autorité de nos évêques, que Viret traite de falsificateurs des écritures, et la primauté du pape, que vous continuez de nommer l'antechrist. Vous en avez appelé par la

---

1) Ruchat, t. 5, p. 603.
2) Id., p. 709.

voix de vos maîtres à un concile général, où vous seriez librement entendus; la papauté est toute prête, le concile va se rassembler, vos docteurs y parleront en pleine liberté. En attendant le vœu des populations est peu douteux. Lausanne s'est expliqué par deux fois dans sa résolution du 6 juin 1536, laquelle porte en termes formels : qu'on ne changera rien à la forme du culte; et la voix même de l'empereur s'est fait entendre dans sa lettre du 5 juillet 1536, adressée aux habitans du canton 1).

Mais ni la protestation des chanoines de Lausanne, ni le vœu formel des populations, ni l'ordre de l'empereur ne furent écoutés. Berne était pressé; il ne voulait pas que les emblèmes de la catholicité, élevés dans les villes de sa dépendance, lui reprochassent sa félonie. Il fallait que les pierres elles-mêmes cessassent de crier contre son apostasie.

Le 1[er] octobre 1536, la grosse cloche de la cathédrale annonça l'ouverture de la dispute 2). On avait dressé dans l'église des échafauds. La députation bernoise n'arrivait pas. Farel, impatient, voulut haranguer le peuple, et fit un discours pour préparer les assistants « à l'ouie du verbe divin ». Il était sous le regard de Calvin. Sa parole fut calme. Il demanda des prières pour les pauvres affligés. « Et vous mes frères, dit-il, visitez-les et les consolez, car il fault que vous fassiez vos pélérinaiges; ce sont des imaiges de Dieu qu'il fault visiter, portant pain et chandelle;

1) Caroli V, imperatoris, epistola ad Lausannenses ne disputationem de religione in sua urbe institutam, fieri sinant. — Voyez Pièces Justificatives, n° 3.

2) Charles de Haller. — Ruchat.

leur donnant pour les nourrir, allumer, et entretenir » 1).

Ces pauvres affligés, c'étaient les prêtres du genévois qu'il pourchassait, qu'il jetait dans les cachots, qu'il bannissait et faisait mourir de faim.

Le lendemain on vit arriver les députés de Berne. J.-J. de Watteville, ancien avoyer, Jost de Diesbach, Hans Schlufft, Georges Hubelmann, Sébastien Nægeli; puis les présidents de la dispute, Pierre Giron, secrétaire du conseil deBerne, Nicolas de Watteville, messire Pierre Fabri, docteur en droits, chanoine de la cathédrale de Lausanne, messire Girard Grand, docteur en droits et conseiller de la ville.

Berne avait eu soin de faire afficher à la porte de toutes les églises catholiques du canton l'ordre aux ecclésiastiques d'assister à la dispute, sous peine d'amende et d'interdiction 2).

Partout les églises du ressort de Berne se hâtaient de cacher leurs statues, de mettre en lieu de sûreté les calices, les vases sacrés et les ornemens du culte 3), tant on redoutait les offenses des réformés qui accouraient pour assister à cette conférence.

Farel avait composé dix thèses en latin et en français, qu'il se proposait de soutenir avec l'assistance de Viret, de Calvin et de Caroli, docteur en théologie et autrefois prieur de Sorbonne.

Les docteurs catholiques qui s'étaient volontairement chargés de répondre aux ministres, étaient des

---

1) Ruchat, t. 5.
2) Ruchat, t. 5.
3) MSS. de Lausanne, p. 515.

hommes de peu de valeur théologique; Michod, doyen de Vevey, Ferdinand Loys, capitaine de la jeunesse de Lausanne, Drogy, vicaire de Morges, Mimard, un scholastique exercé, et le médecin Blancherose qui supporta presque tout le poids de la dispute 1).

Les chanoines interpellés, ou se renfermaient dans le silence, ou en appelaientau concile.

—Nous croyons bien, s'écria Viret, que si on vous baillait dilation de recevoir argent et repaître votre ventre jusqu'à ce que le concile viendra, que vous ne vous en tiendriez guères contents.

On ne peut se figurer la vulgarité des arguments employés par la réforme : un écolier ne se fût pas baissé pour les ramasser.

Le docteur catholique défendait la primauté du pape : il avait prononcé le mot de Saint-Siège : c'est une bonne fortune pour Viret que cette expression consacrée même dans le monde.

« Le pape, s'écrie-t-il, ne peut avoir l'autorité ni la puissance de saint Pierre, qu'il ne fasse l'office qu'il a fait. Pour faire comme saint Pierre, il seroit nécessaire de courir deçà, delà, pour le salut des ames, pour prescher l'évangile, comme Jésus et ses apôtres l'ont fait. En ce sens, ils ne détruisoient point le siège apostolique, car ils ne furent jamais assis, et n'avoient point de siège quand ils vaguoient et courroient sans cesse d'un costé et d'aultre. »

Le cénacle réformé accueillit de murmures flatteurs cette pitoyable facétie.

---

1) Actes, p. 25.

Une autre fois Mimart opposait la réforme à elle-même, et mettait aux prises Luther et Farel, Viret et Erasme : Farel interrompt l'orateur :

« Quand nous avez-vous vu batailler pour Erasme? ces boucliers ne portons contre tels adversaires: il nous en faut un plus certain et qui parle plus franchement sans varier. Avons-nous amené Luther pour notre défense? Jésus-Christ est celui qui est notre maistre. Mais avez-vous lu le de Missa abroganda de Luther, et comment il traite le canon, et ce qu'il a dit depuis, montrant comment tous les prêtres font idolâtrer le peuple, faisant adorer le pain pour Dieu et pour le corps de Jésus-Christ? »

Singulier ouvrage que Farel amène ici dans la discussion que ce livre de Abroganda missa, dont, au dire de Luther, toute l'argumentation appartient au diable! Pas un de ces pauvres paysans groupés autour des orateurs dont ils ne pouvaient assurément comprendre la parole, ne se doutait qu'on voulait faire jouer au démon, en chair et en os, le rôle qu'il avait déjà joué en Saxe. Voilà que Farel à son tour, à la façon de Luther, affuble du bonnet de docteur en théologie le prince des ténèbres qu'il a si souvent logé depuis dans le corps des papes. Il n'y a pas à le nier non plus, c'est bien le prince du mensonge qui parle ici par la bouche de Farel : car jamais Luther n'a reproché aux papistes de faire adorer le pain pour Dieu, puisqu'il croyait à la présence réelle.

Ce jour là même les chanoines protestèrent de nouveau contre la violence qu'on exerçait contre eux en les forçant d'assister à la dispute, et Blancherose dé-

clara « que les prêtres estoient bien six vingts, qu'il faudra, si la disputation continue, qu'ils vendent robes et chaperons pour payer leurs hôtes 1). »

Jusqu'alors Farel s'était servi de sa parole comme d'un bouclier, pour parer les coups de ses adversaires, soit qu'il craignit l'œil de Calvin qui se tenait constamment levé sur l'orateur, soit que la modération des théologiens catholiques réprimât en lui les tentations de la chair; mais la chair l'emporta.

On disputait sur l'eucharistie, et le tenant catholique montrait à l'auditoire cette chaîne d'or, de patriarches, de docteurs, de pères, d'évêques, de papes, dont le premier anneau était rivé à la chaire même de saint Pierre, et le dernier au siège de Paul III.

Farel s'emporte.—Qui êtes-vous donc, demande-t-il à l'orateur, et à ses splendides images, qui êtes vous? Ung adorant aultre que Dieu; pauvres idolâtres, vous inclinant devant des imaiges mortes, qui n'ont ne vie ne sentiment, et contenez la loy et ordonnance de la ribaude de Rome, du pape qui a séduit la terre et enyvré tous les princes du vin de sa paillardise!

« Vostre oublie pour laquelle tant criez, si elle n'est consacrée d'un prêtre en un lieu dédié, en un autel sacré, avec beguin et chemise sur la robe et une robe à deux bras, trouée et accoutrée, avec gobelet sacré, corporaux et autres choses requises, tout est perdu et gasté 2)!

Or, avant de monter en chaire, la veille même de

1) Ruchat, t. 6.
2) Ruchat, p. 70.

la dispute, Farel avait levé les yeux au ciel, et s'était écrié: Saint-Esprit, descends sur nos lèvres, et y mets des paroles de modération et sagesse.

Trouvez-vous que le Saint-Esprit ait quitté la demeure céleste ?

Nous ne le pensons pas; car il aurait dit à Farel de ne pas répéter ce sot argument contre l'adoration des images, dont Andreas Carlstadt qui vendait des petits pâtés en Allemagne, avait cessé de faire usage, depuis qu'on lui avait cité ces vers écrits avant la réforme, et où la doctrine du culte de la matière est si poétiquement enseigné :

Effigiem Christi cum transis prorsus honora;
Non tamen effigiem sed quem designat adora;
Nec Deus est, nec homo, praesens quam cerno, figura
Sed Deus est et homo quem sacra figurat imago 1).

Les paroles insolentes et qui sentaient une odeur singulière de rue, le dédain de Farel pour les docteurs de notre église qu'il paraissait n'avoir point étudiés, émurent Calvin qui demanda à parler :

— Non, s'écria-t-il, je ne méprise pas les anciens; ceux qui font semblant de les respecter ne les ont pas en si grand honneur que nous, et ne daignent employer le temps à lire leurs escripts que nous y employons volontiers.

Et reprenant la question de la cène, il se mit à citer: — Tertullien qui ne donne qu'un corps imaginaire à Jésus-Christ;

---

1) Iod. Coccii Thesaur. Catholic., t. 1, lib. 5, art. xv, fol. 564. — Gretserus, de Cruce.

— Saint Chrysostôme, dans son commentaire sur saint Mathieu, qui rejette la transsubstantiation;

— Saint Augustin en son épitre XXIII, et ses homélies sur saint Jean, et dans sa lettre à Dardanus, qui enseigne le dogme de l'apparence.

Etrange argument dans la bouche d'un homme qui ne procédait que du Saint-Esprit, et dont la doctrine eucharistique ne ressemblait ni à celle de Zwingli, ni à celle de Luther 1)!

Il parle d'une substance qui nous nourrit et nous vivifie; d'un mystère qui surmonte la hautesse de notre sens et tout ordre de nature. Personne ne le comprit. Un siècle plus tard un protestant avouait que Calvin dans la définition de la cène est inintelligible 2).

La parole décolorée de Calvin ne faisait aucune impression sur la multitude. Nul assistant ne se sentait ému. Viret reparut de nouveau et cette fois quitta le bonnet de docteur et se fit orateur de taverne. Le peuple qui l'écoutait rassemblé autour des piliers de l'église, portait encore sur sa face la trace du double fléau qui venait de désoler la Suisse : la peste et la famine. Les prêtres qui avaient aussi souffert de la faim, avaient été obligés de vendre leurs robes et chaperons pour payer leurs aubergistes. A Viret il fallait des images saisissantes, fussent-elles menteuses comme la doctrine qu'il annonçait. Il en était de ces images desordonnées, ardentes, qui traînaient dans tous les

---

1) Pélisson, traité de l'Eucharistie, in-12. Paris, chez Jean Anisson, 1694.

2) Confession de foi, art. 36. Journal des Savants, août 1694, p. 520; Rotterdam, 1698.

livres contre la papauté, livres de poètes et d'historiens. Il en prit à pleines mains qu'il jeta devant l'auditoire. Viret avait changé de nature. Ecoutez-le :

« Les prestres, au lieu d'enseigner à leurs peuples la parole de Dieu, mettent des prêcheurs de boys et de pierre, c'est assavoir des imaiges ; cependant ils dorment, font grande chère et sont sans soucy, et les imaiges sont leurs vicaires et ouvriers qui font bien la besongne de leurs maîtres, et si ne coustent rien à nourrir, et le pauvre peuple est abesti et baise les boys et les pierres,... et les biens qui dussent être distribués aux povres, qui sont les vrais imaiges de Dieu, sont perdus et mauvaisement despendus à vestir les pierres et boys » 1).

Mais comment Calvin ne se leva-t-il pas pour imposer silence à Viret? Viret mentait en face de cet écolier de Noyon que les prêtres avaient nourri, élevé, entretenu et instruit dans les lettres. Peut-être même qu'en cherchant bien dans sa valise, Calvin aurait trouvé quelque beau pourpoint, dont le bon abbé de Hangest lui avait fait présent.

Farel ne pouvait laisser à Viret la palme du mensonge et de l'insulte. Viret avait attaqué le clergé ; Farel n'attendait qu'une occasion propice pour blasphèmer contre la papauté. Images pour images, les siennes tombant sur une tête plus élevée, devaient faire encore plus d'effet. La question était sur le jeûne. « Et vous tous en pourrez estre tesmoins, si plus estes pressez d'incontinence après avoir mangé un peu de lard en la vigne, ou en la taverne des poissons bien

---

1) Ruchat, t. 6, p. 67.

épicez? Afin que je ne parle point de gros et gras ventres, et mentons à deux rebras, comment sont-ils continents quand ils sont bien farcis de poissons? A quoi il fault ajouter que cette loi a esté faite par les papes pour couvrir leur gourmandise; car la ville de Rome pleine de gourmandise, singulièrement cherche ses délices es poissons.

« Il ne suffit pas qu'un povre laboureur aye porté ses gelines à Saint-Loup, baillé les œufs à ses enfants, pour s'aller confesser, le fromage aux questans, linge et laine au Saint-Esprit, le jambon à Saint-Anthoine, comme les questeurs et porteurs de rogatons donnent à entendre: donne davantage, blé, vin et toutes choses à tous les mangeurs du pape qui t'ont rongé. Quand un peu de lait te sera demouré, la cruauté du pape et des siens qui tout t'a osté et prins, et rien ne t'a donné, ne permet pas que tu en mettes au pot avec des pois, que tu en cuises sans huile, mais faut que tu manges tes pois avec du sel et de l'eau sans autre chose 1). »

Alors le monde extérieur était chose tout à fait inconnue au pauvre laboureur, au vigneron du pays de Vaud auquel s'adressait Farel; si l'un d'eux eût connu les écrits récents de Luther, il serait monté en chaire, et s'adressant à l'orateur:

— Maître Guillaume, aurait-il dit, ne t'appitoyes donc pas tant sur le sort de malingres qui ne t'ont demandé pain ou geline; mais pleures plustôt sur ces rustres de la Thuringe touchant lesquels ton maître a écrit: au paysan de la paille, s'il murmure une

1) Ruchat, t. 6, p. 226. Actes de la dispute.

bonne houssine, s'il crie par trop fort fais siffler la balle : entends-tu, maître Guillaume 1)?

N'est-il pas étonnant qu'après un appel semblable à la révolte, les paysans de Lausanne n'aient pas couru sur leurs prêtres et leurs seigneurs? Nous nous attendions à quelque scène sanglante. Voici la réponse des paysans aux provocations de la réforme :

Lutry, Villette, St-Saphorin, se liguent 2) pour conserver leur culte, leurs prêtres, leurs temples et leurs images. Alors le conseil de Berne avise au moyen d'en finir avec le papisme 3). Le bailli de Lausanne, suivi d'estaffiers et d'archers, parcourt les campagnes, rasant les chapelles, renversant les autels et abattant les croix. Le 2 novembre 1536 il entre à Lutry aux cris de : A bas les papistes! Ses soldats avaient passé une corde au cou d'un Christ en bois, image vénérée depuis des siècles, quand le conseil de la commune pria le bailli d'épargner le signe de notre rédemption, que les habitants promirent d'enlever..., et le bailli, dit Ruchat, eut la bonté de leur accorder ce qu'ils demandaient » 4).

Nous nous trompions : nous croyions être en Sicile

---

1) An. Joh. Rühel : de Wette, pag. 669. Menzel, t. 1, p. 216 à 217.

2) MSS. de Lutry, p. 67.

3) Ruchat, t. 6, p. 334.

4) L'intolérance bernoise est avouée par tous les réformés de bonne foi. Si l'on ouvre, dit M. Druey, membre du canton de Vaud, les ordonnances ecclésiastiques de 1758, qui sont un recueil de tous les écrits rendus par le gouvernement de Berne, depuis 1536, sur les points relatifs à la religion; on voit que tout ce qui tient à la réligion a été statué, réglé, ordonné, par le gouvernement. — Compte rendu des débats du grand conseil en 1839, p. 7.

sous le proconsul Verrès, dans un pays païen, nous étions en France, en l'an de grace 1793, sous le règne de Chaumette ou d'Hébert.

Quand il ne resta plus dans tout le Lausannois un autel, un bénitier, une statue, une image de bois, de pierre ou d'airain, la réforme proclama que le pays s'était converti; il y avait bien encore quelque prêtre, quelque moine, quelque nonne, mais on avait pour les réduire : la faim, le fouet, la prison et la corde, et Farel pour espion.

Il écrivait à Nægeli, bailli de Thonon :

—Grace, et paix, et miséricorde de Dieu notre bon père. Si vous voulez éviter grosses fâcheries, il faut que vous regardiez sur les prêtres, car tout le mal vient d'eux. Il est nécessaire que les prêtres ne se meslent plus du peuple, ni d'enseigner, ni d'administrer les sacrements. Il faut les surveiller, et singulièrement les gros loups qui ont plus séduit le pauvre peuple [1].

Or, ces gros loups, dans le style du réformateur, c'étaient Ardutius, Adhémar Fabri, La Baume, qui donnaient du pain à ceux qui avaient faim, de l'eau à ceux qui avaient soif, un vêtement à ceux qui étaient nus; c'était l'abbé de Hangest qui réchauffait dans son foyer le serpent qui devait lui piquer le sein.

C'était une coutume de crier au moyen-âge haro contre tout malfaiteur mort ou vivant. Un jour un pauvre ouvrier vient sur la tombe de Guillaume-le-Conquérant; le prince, couché sur la terre, n'entendit pas la voix de l'ouvrier, mais son

---

1) Epist. Farelli ined., n° XXXIII.

fils l'ouït, qui fit rendre à Asselin quelques pieds d'arbres que lui avait dérobés le monarque. Voici ce qui arriva au descendant de ce médecin Blancherose qui avait soutenu, au colloque de Lausanne, la cause de son Dieu. Il était à Caen, vers la fin du 16e siècle, quand un livre de réformé lui tomba dans la main; il l'ouvrit et il lut : « Il n'y a pas un caractère de divinité dans l'Ecriture qui ne puisse être éludé par les prophanes; il n'y en a pas un qui puisse faire une preuve; et considérés tous ensemble, ils ne sauraient faire une démonstration » 1).

Il referma la page et il demanda — de qui est ce livre?

— De Jurieu, ministre protestant, lui répondit une voix.

— Mon aieul avait donc raison, dit Blancherose, quand en 1536 il soutenait — qu'il est impossible aux simples de se convaincre de la divinité de l'Ecriture par l'Ecriture même, et que le principe de la foi repose sur l'évidence du témoignage.

---

1) Saurin, Examen de la Théologie de M. Jurieu. On consultera sur la dispute de Lausanne. —1° Ruchat, Histoire de la Réformation, in-12, t. 6 ; — 2° de Haller, Histoire de la Révolution religieuse dans la Suisse occidentale, in-12, 1839.

CHAPITRE XV.

LES ANABAPTISTES. 1537 — 1538.

Hermann et Benoit, anabaptistes, viennent à Genève pour disputer avec les ministres. — Colloques avec le syndic. — Dispute avec Calvin. — Les anabaptistes ne peuvent défendre leurs doctrines. — Ils sont chassés. — Persécutions contre les catholiques. — Catéchisme de Calvin. — Le peuple jure le nouveau Formulaire — Caroli attaque les ministres genevois. — Il est cité au synode de Berne. — Et condamné. — Violences de Calvin contre Caroli. — Luther outragé.

Pendant que Farel et Calvin, soutenus par le conseil de Berne, forçaient le clergé de Lausanne à prendre part à une dispute religieuse, deux hommes, chassés de l'Allemagne, cheminaient à pied, la bible sous le bras. C'étaient Hermann de Liège et André Benoit du pays de Flandre, qui avaient pris la route de Genève, afin de conférer avec les docteurs de la nouvelle église. Ils n'avaient jamais étudié la théologie, pas plus que Farel; mais ils avaient lu l'ancien et le nouveau Testament, dont au besoin ils auraient pu dire le nombre de lettres. Et un jour leur œil était tombé sur ce verset :

« Allez, quiconque croira et sera baptisé, sera

sauvé », et leurs yeux s'étaient ouverts, et l'esprit saint les avait illuminés, et ils avaient compris le sens de ce mandement divin, et ils s'étaient fait rebaptiser.

Nos deux anabaptistes saluèrent la cité genevoise, et sa devise sacrée post tenebras lux : c'était la lumière qu'ils apportaient à leurs hôtes nouveaux. Ils se rendirent, vêtus de noir, et la bible sous le bras, au conseil de la cité, demandant à parler au syndic. Le syndic vint, qui leur fit cette question :—Que voulez-vous ? — Frère , dit l'un d'eux, disputer avec vos ministres et les convertir, car ils enseignent l'erreur.

Le syndic leur repondit : — quelle doctrine nous apportez-vous, nous sommes les enfants de Dieu ; Dieu nous a éclairés, vous avez bien dû voir, en entrant dans Genève, que la ville avait brisé tous les signes du papisme ?

— C'est vrai, dit le frère Hermann , et nous avons remercié Dieu, mais le vieil homme subsiste encore en vous; la tache originelle reste imprimée sur votre front; il faut la laver dans un second baptême : le premier que vous avez reçu était inefficace , car vous ne croyiez pas au Christ mort et ressuscité pour nos péchés. Nous voulons argumenter avec vos maitres.

— Mais, dit le syndic, maître Guillaume Farel et maître Jean Calvin sont à cette heure à Lausanne, où leur parole répand des fruits de vie ; à leur retour vous disputerez avec eux.

— Nous attendrons, dirent les anabaptistes, qui se préparèrent par la prière à combattre avec les docteurs genevois.

« Or, dit Michel Roset, la ville commençait à être

infectée d'anabaptisme ; » quelques membres même du conseil penchaient pour la doctrine de Münzer, et pour l'erreur d'Arius 1).

Le colloque de Lausanne terminé, Farel et Calvin revinrent à Genève, et ils trouvèrent la ville tout émue de l'arrivée des nouveaux apôtres. Le conseil s'était assemblé et avait appelé les deux ministres pour leur faire part des propositions de Hermann et Benoît. Le conseil demanda l'avis des docteurs. Farel répondit, — nous disputerons.

On prit jour. Le couvent de Rive fut désigné pour le lieu du tournoi. Le duel dura presque une semaine tout entière. Que s'y passa-t-il? C'est ce que nous ignorons, car le protestantisme n'a pas, comme à Lausanne, dressé les actes de la dispute ; seulement nous savons que le conseil manda Farel et Calvin, auxquels il enjoignit de renoncer désormais à toutes ces « contestations, plus propres à ébranler la foi qu'à l'affermir » 2). Ce n'était pas ce que Farel avait enseigné à Lausanne. Les ministres durent se soumettre.

A leur tour Hermann et Benoît furent appelés devant les magistrats qui leur ordonnèrent de se rétracter s'ils voulaient continuer de résider à Genève.

— Montrez-nous en quoi nous avons péché, dit Hermann au syndic? Nous sommes venus de pays

1) Il ne faut pas s'esbahir, dit Jacques André, ministre et chancelier de l'université de Thuringe, si beaucoup de Calvinistes, en Pologne, Transylvanie et Hongrie sont devenus ariens et autres mahométistes, en suivant le chemin que leur ouvre la doctrine de leur maître Calvin. Hist. de Coena Aug., fol. 455. Fl. de R.

2) Spon, t. 1, p. 275.

lointains pour apporter la lumière à cette cité. On nous avait dit que vous nous entendriez, que vous nous traiteriez comme vous ont traités les papistes qui vous ont laissé parler à Lausanne, à Moudon, à Gruyère, à Berne.

— Mais, reprit le syndic, n'avez-vous pas disputé avec Farel et Calvin?

— Oui, frère, et nous les avons convaincus d'enseigner des doctrines de mensonge. — Quand nous leur citions l'évangile, Messire Guillaume et maître Jehan en appelaient à l'église. Ils faisaient comme Œcolampade, qui en plein sénat nous alléguait saint Cyprien en l'épître ad Fidum; Origène dans l'épître aux Romains; saint Augustin contra Donat. de baptismo 1). Nous ne reconnaissons point d'autre autorité que celle de l'Ecriture : c'est notre roc, notre fort, d'où nous défions satan et tous ses fils. Or, vous savez que Luther a déclaré que l'Ecriture n'a point de texte pour nous convaincre d'erreur 2). Ecoutez, quand il est temps encore, la voix de Dieu qui parle par notre bouche.

Ils allaient essayer une nouvelle discussion, quand le syndic tira d'un petit tiroir un papier scellé du sceau de la ville, et rédigé vraisemblablement par Farel et Calvin, et qui renfermait contre les anabaptistes un ordre de bannissement perpétuel, avec menace du dernier du supplice s'ils essayaient de rentrer dans les états de la république.

Les anabaptistes se soumirent à la force et quittè-

---

1) Gastius, lib. 1, f. 134.
2) Luth., Sermo contra anabapt.

rent Genève où leur doctrine avait déjà gagné beaucoup d'habitants. En passant devant l'hôtel-de-ville, l'un d'eux leva les yeux et lut sur la façade, cette inscription latine :

« En l'an 1535, la sainte et sacrée religion chrestienne ou assemblée des fidèles fut rétablie dans la ville de Genève en meilleur ordre qu'elle n'estoit auparavant ; ladite ville fut mise en la liberté de conscience dont elle jouit à présent et les ennemis en furent chassés par un insigne miracle de Dieu ; pour reconnaissance à la postérité d'un si grand bénéfice, le sénat et peuple de Genève ont fait graver la susdite inscription sur cette Maison de ville. »

Ainsi Farel et Calvin qui étaient venus pour faire triompher le libre examen, l'étouffaient à la première manifestation de dissidence.—Le peuple n'imitait pas l'intolérance de ses prêtres;il n'insulta point en les voyant partir les anabaptistes. Quelques Eidgenoss rassemblés, selon la coutume, dans une taverne, au tour de canettes de bière strasbourgeoise, riaient tout haut du conseil qu'ils transformaient en concile et de la couardise de leurs deux papes, Farel et Calvin, qui étaient apparus pour ressusciter la lettre, et qui l'emprisonnaient après la lutte de Lausanne. Ces propos étaient rapportés à Calvin par quelques marchands de la cité dont le commerce avait souffert dans la guerre d'indépendance de Genève, et qui voulaient rétablir leurs affaires à tout prix, même aux dépens du principe que la réforme avait proclamé: ces marchands donnaient le nom de libertins aux Eidgenoss.

Calvin adopta dans sa correspondance avec ses amis, cette qualification injurieuse. Donc, à partir de ce jour, quiconque assis à la taverne, essaya de discuter quelque point de la dogmatique de Farel et de Calvin, ou de rire de ces docteurs, de leurs vêtements, de leur éloquence, de leur pantomime en chaire, fut traité de libertin; injure qui devait bientôt grandir et dont on allait flétrir quiconque jouerait au dé, n'aurait point éteint sa lumière après le signal du couvre feu, boirait du temps des offices, danserait le dimanche, critiquerait les actes du saint synode, ou garderait une image sainte au logis.

La réforme de Genève voulait ressembler à celle de Wittemberg : n'étaient-elles pas nées du même souffle ?

Le conseil aurait été bien en peine de réciter son acte de foi. Il y avait dans son sein des catholiques, des anabaptistes, des Luthériens et des indifférents surtout qui ne tenaient à aucune confession, et tout prêts à adopter celle d'Augsbourg, l'œuvre de Mélanchthon, celle de Zurich, l'inspiration de Zwingli, celle de l'église helvétique, l'émanation de l'Esprit Saint; symboles qui différaient entr'eux sur plusieurs points capitaux 1). — Calvin avait compris

1) La première confession suisse est de 1530, la seconde de 1532, la troisième de 1536, la quatrième fut arrêtée d'un commun accord entre les Suisses et les Genevois, la cinquième rédigée par Bullinger, en 1566, fut approuvée par les églises protestantes de Suisse, de France, d'Angleterre, d'Ecosse, de Hongrie et de Pologne. — On donne pour motif de cette exomologèse : « la nécessité d'enfermer en quelques pages la doctrine et l'éco-

l'importance de l'unité dans la foi et la nécessité d'une symbolique commune à tous ceux qui repoussaient le catholicisme. De concert avec Farel, il venait d'achever un Formulaire qu'il devait proposer à l'église de Genève et qui parut, en 1536, sous le titre de :

« La confession de foy, laquelle tous bourgeois et habitants de Genève et subjects doilvent jurer de garder et tenir. »

Cette exomologèse avait un grand mérite, la brièveté : elle ne contenait que vingt un articles qu'on pouvait apprendre par cœur en quelques heures.

Le dix-huitième article indiquait les signes auxquels on devait reconnaître l'église du Christ :

« Nous entendons que la droicte marque pour bien discerner l'église de Jésus-Christ, est quand son évangile y est purement et fidèlement présenté et gardé. »

Si M. Chenevière est chrétien, il faut déchirer le formulaire et rétablir sur la porte de la ville l'ancienne devise : post tenebras spero lucem; car Calvin n'a pas trouvé la lumière, il a laissé Genève dans ses anciennes ténèbres, avec son Christ, fils de Dieu vivant, « vocables orientaux comme on en trouve dans Homère » 1).

---

nomie de nos églises » : Brevi hac expositione conamur complecti.... doctrinam oeconomiamque ecclesiarum nostrarum. — Cependant les deux premières confessions, 1532, 1536, ont cinq pages d'impression, celle de 1554, cinq à six, celle de Bullinger, 1566 soixante au moins. — Dans la traduction que Berne en a publié, on a supprimé adroitement la préface de Bullinger.— De la religion du cœur, par M. l'abbé de Baudry, in-12, p. 30 et suiv.

1) M. Chenevière, un des hommes les plus doctes de Genève,

Le Formulaire de Calvin était un attentat à la liberté de conscience, aussi excita-t-il d'abord des plaintes amères. Genève était partagée alors en diverses fractions religieuses. Une partie du peuple, celle dont la sœur de Jussie a dit si admirablement la lutte passionnée, était encore catholique de cœur et d'ame. On lui avait ôté ses symboles, ses temples, ses autels, mais elle gardait au fond du cœur ses vieilles croyances devenues plus chères encore depuis les larmes et le sang qu'elles lui avaient coûtés. Dans le conseil, et parmi les nobles, l'anabaptisme comptait quelques disciples, que l'exil brutal de Hermann et de Benoit avait indisposés contre l'intolérance de Calvin. Les Eidgenoss, qui avaient si chèrement acheté l'affranchissement de leur pays, ne pouvaient comprendre qu'une ville qui avait chassé ses évêques et ses ducs, eût appelé des étrangers pour régler son culte et sa foi. Les catholiques, comme au temps des persécutions de la primitive église, se tenaient cachés dans leur logis, lisant dévotement leurs livres de prières qu'on n'avait pu leur arracher et priant Dieu d'éclairer le cœur de leurs magistrats. Les anabaptistes n'osaient confesser leur croyance, et pour se montrer réformés, déclamaient contre le papisme. Les Eidgenoss avaient seuls du courage : jeunes en partie, ils n'épargnaient dans leurs soupers à la taverne, ni la couardise des membres du conseil, ni l'intolé-

---

a publié, il y a quelques années, un libelle contre la divinité de Jésus-Christ, que l'un des chefs du méthodisme a glorieusement réfuté. M. Chenevière est auteur de divers opuscules : Essais théologiques. — Causes qui retardent la théologie, etc., où le dogme de la trinité est hautement nié.

rance dogmatique de leurs ministres, ni les prédicants étrangers. Calvin avait besoin d'étouffer ces semences de troubles. Pour montrer son zèle il persécutait les catholiques et faisait chercher jusque dans le foyer domestique, quelques images innocentes, seul reste d'un culte de quinze siècles.

— Voilà, écrivait-il à Daniel son ami, les images renversées, les autels tombés, le reste s'en ira bientôt, et Dieu aidant, l'idole sera chassée de tous les cœurs. Si toutes ces ames engourdies et esclaves de leur ventre, qui, s'ébaudissent chez vous dans leurs ténèbres, avaient autant de cœur que de science, les ouvriers ne nous manqueraient pas. Nous avons besoin de ministres beaucoup plus que de temples 1).

Calvin, après avoir vaincu l'image, poursuivait les livres. On enlevait aux catholiques ces Heures à l'aide desquelles ils trompaient leurs persécuteurs et pouvaient assister au sacrifice de la messe, suivre le prêtre à l'autel et unir leurs adorations aux siennes; les cantiques rimés qu'ils chantaient le soir en se couchant; les oraisons gravées sur quelques feuillets où paraissait découpée, au milieu d'emblèmes pieux, la Vierge Marie. Il leur restait pour toute consolation et pour toute nourriture spirituelle, ce petit livre d'enfant, connu sous le nom de Catéchisme, résumé naïf, écrit en langue vulgaire, des croyances de l'Eglise depuis saint Pierre jusqu'à Paul III: on le leur arracha des mains, et Calvin essaya de le traduire en latin et de le corrompre pour y faire entrer sa doctrine. C'est une gloire que les admirateurs de

1) Oct. MSS. de Zürich.

Farel réclament pour le pasteur de Neufchâtel, et que les disciples de Calvin veulent que leur maître partage avec maître Guillaume, mais que Calvin ne veut donner à personne 1); qu'elle lui reste tout entière. Ce catéchisme parut à Bâle, en 1538 2).

On le trouve ordinairement imprimé à la suite de la confession de Farel, exscripta e catechismo; la forme littéraire en est toute changée : ce n'est plus ce petit livre que l'Eglise catholique met dans les mains de l'enfance, où le dogme est défini avec une admirable brièveté, une candeur de termes qui supposent dans celui qui le reçoit ou le récite la foi du centenier; mais une œuvre fastueuse de théologien, destinée à l'intelligence orgueilleuse, et extraite en partie de l'Institution chrétienne. Le ministre réformé ne pouvait plus dire, comme notre prêtre de village : Laissez venir à moi les petits enfans; car ils n'auraient rien compris au langage de Calvin.

Les catholiques obéissaient, livraient leurs livres, quittaient la ville, ou se rattachaient à la réforme, quand l'intérêt parlait en eux plus haut que la conscience. Calvin avait de plus redoutables ennemis dans les Eidgenoss : il les attaquait en chaire, les in-

---

1) On trouve dans les lettres de Calvin aux églises de Frise, en 1545. — Cum ante annos septem edita a me esset brevis religionis summa sub catechismi nomine.

2) Catechismus, sive christianae religionis institutio, communibus renatae nuper in evangelio Genevensis ecclesiae suffragiis recepta, et vulgari quidem prius idiomate nunc vero latine etiam, quo de fidei illius synceritate passim aliis etiam ecclesiis constet, in lucem edita. Joanne Calvino autore. — Basileae in officina Roberti Winter. an. 1538, mense martio.

sultait dans leur foi, dans leurs mœurs, dans leurs habitudes; les représentait comme des paillards, des ivrognes, des blasphémateurs du saint nom de Dieu, et des larrons qui voulaient la ruine de l'Evangile. Farel était encore plus violent : il les dénonçait à l'ire du Seigneur, jouait le rôle d'inspiré, et écrivait sur les murs du temple la sentence des libertins. Les Eidgenoss riaient de tout ce bruit; ils comptaient pour être défendus auprès du peuple sur les services qu'ils avaient rendus à la république, sur leur haine pour la maison de Savoie, sur le patriotisme dont ils avaient donné tant de preuves. — Quand on venait leur rapporter les injures que Calvin leur adressait en chaire, ils ôtaient leurs pourpoints ou retroussaient leurs vestes pour montrer les blessures qu'ils avaient reçues en défendant les libertés populaires, et ils disaient : —Va donc demander à messire Guillaume et à Maître Jean, ces beaux messieurs, qu'ils nous en donnent autant, et nous croirons en eux. Bien que l'heure indiquée par les règlements fût passée, ils ne quittaient pas le cabaret, mais continuaient de boire, et de rire, et de se moquer des ministres. Calvin avait des amis dévoués qui lui rapportaient ces propos. — Il fallait en finir, en faisant accepter au conseil comme une loi de l'état, la Confession de foi.

Le conseil hésita longtemps; mais il céda, après une lutte assez vive, à la voix du ministre : Calvin dut faire intervenir la divinité offensée par l'insolence des libertins, et par le spectacle de divisions intestines dans une république qui avait eu le bonheur de recevoir la lumière de l'Evangile. Le conseil accepta le Formulaire que le peuple jura l'année suivante, le

20 juillet 1), de tenir et de garder fidèlement. La théocratie était donc constituée à Genève; non pas cette théocratie catholique, à robes rouges de cardinal, à tiare de pape; mais une théocratie de collége, à bonnet de juriste, mesquine et intolérante 2). Les vaincus savaient désormais ce qu'ils devaient croire.

Alors Genève eut son inquisition comme Venise; inquisition de bas étage formée de moines apostats, de religieux mariés, d'étrangers félons, qui, sous la triple inspiration de la faim, de l'envie ou de la méchanceté, faisaient métier de délation, s'en allaient dans les tavernes, l'asile des mécontens, et recueillaient, quand ils ne les inventaient pas, les propos séditieux. On appelait séditieux, les railleries contre la figure des deux ministres, les concetti sur leurs vêtements ou leur allure, les sarcasmes contre les grands gestes de Farel en la chaire, ou l'attitude de mômie habituelle à Calvin. Les Eidgenoss, enfants pour la plupart de famille, s'attaquaient surtout à la forme, et se moquaient impitoyablement de la barbe mal peignée de messire Guillaume, et du pourpoint râpé de maître Jean de Noyon.

---

1) Sénebier, le 29.

2) Senatui nostro fuimus autores sacramenti istius exigendi. — Tanta igitur necessitate adacti ad senatum ea de re nostrum appellavimus, et oblata confessionis formula impense rogavimus, ut ne dare Domino gloriam in profitenda ejus veritate gravaretur. Aequum esse ut in actione tam sancta populo suo praeirent, cui se omnis virtutis exemplar esse oportere noverat. Quae erat postulati nostri aequitas, facile impetravimus, ut plebs decuriatim convocata in confessionem istam juraret. Cujus in praestando juramento non minor fuit alacritas quam in dicendo senatus diligentia. Praef. ad catech.

Les deux ministres intervinrent auprès du Deux Cents pour faire exécuter les règlements de police municipale, introduits dans la législation du pays depuis la réforme. Ils exigèrent qu'on fermât à la nuit tombante les cabarets, que les tavernes restassent closes pendant toute la durée du service divin; que les jeux de dés et de cartes fussent défendus; que la danse villageoise fût prohibée; qu'on réprimât par l'amende ou la prison toute espèce de blasphème, de jurement, ou de propos grossiers. Certes, nous applaudirions à cette rigidité de mœurs, dont la réforme voudrait faire honneur à ses apôtres, si Calvin, dans ses disputes avec les catholiques, en ce moment même, n'eût montré l'exemple d'une intempérance de style, dont notre langue ne saurait donner qu'une image affaiblie.

Caroli, ce ministre que nous avons trouvé à la dispute de Lausanne, — émerveillé, comme il le raconte lui-même, du danger dont l'Evangile était menacé, avait dénoncé aux églises de la Suisse le venin d'arianisme caché dans les doctrines de l'I n s t i t u t i o n. Calvin s'était ému, et en avait appelé au synode de Berne, où tous deux avaient comparu et disputé. Caroli refusait de reconnaître Calvin pour chrétien, parce que son adversaire ne portait pas sur le front le signe visible de la Trinité. Calvin fut obligé de confesser sa foi en un Dieu père, fils et St-Esprit, mais non pas tel qu'il est défini dans le symbole d'Athanase, « que l'Eglise de Dieu, disait-il, n'avait jamais reçu. » 1) Caroli pressait son adversaire

1) Nos, in unius fidem jurasse non Athanasii, cujus symbolum, nulla unquam legitima ecclesia approbasset.

et lui demandait quelle était l'église de Dieu, qui n'avait pas reçu le symbole athanasien, et l'arche où pendant tant de siècles la formule de Calvin avait été conservée. L'argument était pressant, et on ne nous dit pas que le doigt de Calvin ait montré à Caroli une communion légitime qui eut repoussé le Credo d'Athanase. Mais la dispute finie, Calvin, qui en rapporte infidèlement les textes, se contente de dire que « l'insolente brute faisait de grands gestes, enflait la voix, et criait comme un bœuf. » 1)

Calvin, dans la crainte que ses juges, dont la symbolique ne ressemblait pas entièrement à celle du Formulaire génevois, n'inclinassent pour Caroli, avait été obligé de reconnaître comme chrétienne la confession helvétique de 1536, « car, dit-il, ce n'est pas nous qui jamais enseignerons de tenir pour hérétique quiconque ne pensera pas comme nous 2). » Berne, attaché à quelques unes des cérémonies de l'ancien culte qu'il avait conservées, fut ravi de la concession de l'église de Genève. Le synode était nombreux. On y comptait cent ministres de Berne, vingt de Neuchâtel et trois de Genève, presque tous prêtres apostats, moines défroqués ou religieux conjoints à quelque nonne incestueuse : sacerdoce recruté dans des cabarets, sur la place publique ou dans des dortoirs de couvent. A l'exception des ministres genévois, on eut à peine cité dans ce concile

1) Hier erkenne die Wuth dieses Thiers. cité par Paul Henry, et extrait des Mss. de Genève. — Lettre de Calvin à Bullinger.

2) Tantum nolebamus hoc tyrannidis exemplum in ecclesiam induci, ut is haereticus haberetur, qui non ad alterius praescriptum loqueretur. —MSS. Gen., 30 aug. 1537.

deux ou trois pères qui comprissent la langue latine. Une telle assemblée était facile à séduire. Elle se sentit émue de joie, quand, au moment d'aller aux voix, Calvin récita sa confession, et qu'il s'écria que Caroli n'avait pas plus de foi qu'un chien ou un cochon 1). Caroli sourit, haussa les épaules et dit tout bas, en allemand, à son voisin. — Heureusement Luther donne le royaume des cieux aux cochons et aux chiens. 2).

Caroli fut condamné et obligé de quitter la Suisse; mais la vue de ce cénacle de prêtres improvisés, prêtant l'oreille à la discussion de matières que sans une illumination particulière de l'esprit de Dieu, aucun ne pouvait comprendre; leur sourire à l'ouie des injures qui tombaient des lèvres de Calvin; leurs magnifiques dédains contre les grandes lumières du christianisme; leur parole versatile, qui n'était plus aujourd'hui ce qu'elle était à Lausanne, l'avaient contristé jusqu'au cœur. Il était arrivé à Berne réformé, il en sortit catholique. Alors, la réforme oublia que Caroli avait supporté une partie du poids de la discussion de Lausanne, qu'elle avait applaudi à la science du docteur, à sa parole lumineuse, à sa science des saintes lettres; et le monde apprit, par la bouche de ses anciens collègues, que Caroli était un homme de ténèbres, d'une ignorance crasse, un

---

1) Und beschuldigte Caroli, daß er nicht mehr Glauben habe, als ein Hund, oder ein Ferkel. — Kirchhofer. t. 1, p. 226.

2) Da D. Martin Luther gefragt wird, ob auch in jenem Leben und Himmelreich würden Hunde und andere Thiere seyn? — antwortet er und sprach: ja freilich. Joh. Aurifaber in Luther's Tisch-Reden fol. 503 b. 504. A. B.

prêtre félon; et Calvin chanta, car c'était un hymne véritable que lui inspirait la chute de Caroli :

« Le sycophante a été chassé par ordre du conseil, et nous nous avons été absous non seulement du crime qu'on nous reprochait, mais de tout soupçon même d'erreur. Que Caroli se pavane donc du nom d'Athanase! il n'y a pas grand mal à ce que le monde prenne pour un Athanase un sacrilége, un scortator, un homicide tout couvert du sang des bienheureux, et nous pourrions, au besoin, prouver que nous ne disons que la vérité 1). »

Ne diriez-vous pas ces lignes dérobées aux lettres de Luther à l'archevêque de Mayence? Calvin n'a oublié qu'un seul vocable qui résumait alors tout ce que la haine pouvait inspirer de plus offensant, — papiste. Quand la langue latine ou allemande, pressée, tourmentée, torturée, tombait d'impuissance, elle exhalait le cri de papiste que l'écrivain ramassait tout joyeux pour le jeter à la face d'un catholique, et le combat était fini.

Mais que l'ombre de Caroli se console. Calvin, près du lit de Farel malade 2), souffre de cuisantes douleurs « à la vue de tout le sang qu'on allait ré-

1) Sycophanta ille senatus consulto in exilium actus est, nos plane absoluti, non a crimine modo sed ab omni quoque suspicione. Quanquam vero se Athanasii nunc venditet qui pœnas luat defensae fidei : nullum tamen fore periculum videtur ut orbis pro Athanasio, sacrilegum scortatorem, homicidam sanctorum multorum sanguine madentem agnoscat. Qualem dum istum praedicamus, nihil dicimus quam quod solidis testimoniis revincere sumus parati. Epist. Grynaeo.

2) Qui majori taedio conficitur quam in pectus illud ferreum cadere posse arbitrabar. — Cal. Vireto. MSS. Gen. Ap. 1537.

pandre pour fonder le règne de l'Evangile qu'il avait apporté en Suisse : sang, non pas de paysans comme en Franconie, mais d'ames pieuses, de saintes intelligences. » Il voulait la glorification de son dogme eucharistique, et il avait en face de lui, quand il écrivait ces tristes prophéties à son ami Bucer, les églises dissidentes de l'Allemagne et la grande figure de Luther, leur apôtre. Il s'apercevait bien que pour faire triompher son symbolisme, il n'aurait pas affaire seulement aux populations allemandes qui suivaient la voix du moine de Wittemberg, mais au prêtre saxon lui-même, qui, à la première apparence de révolte, le broierait comme il l'avait fait de tous les écrivains que lui avait opposés la révolte. Aussi, dès le début de son apostolat, cherche-t-il à ruiner son adversaire, dans l'esprit de ses amis, en attaquant le caractère du grand Martin. La réforme aux prises avec la réforme, c'est un curieux spectacle offert aux regards du catholicisme. Nos moines, Tezel et Hochstraet, par exemple, parlaient en termes moins violents de Luther : il est vrai qu'ils l'attaquaient en face et qu'ils ne se cachaient pas, comme fait Calvin, dans une lettre confidentielle à son ami Bucer.

« Si Luther peut nous étreindre dans le même embrassement nous et notre confession, mon cœur sera comblé de joie : mais il n'est pas que lui dans l'église de Dieu... Que penser de Luther? je ne sais en vérité : je crois que c'est un homme pieux. Je voudrais seulement qu'on se trompât en le représentant comme on le fait (et ce sont des témoignages amis), follement entêté, et sa conduite est bien propre à accré-

diter ces soupçons. On me rapporte qu'il se vante d'avoir forcé toutes les églises de Wittemberg à reconnaître sa menteuse doctrine, étrange vanité ! S'il est tourmenté d'un si grand désir de gloire, il faut renoncer à tout espoir sérieux de paix dans la vérité du Seigneur ; il y a chez lui non seulement de l'orgueil, de la méchanceté, mais de l'ignorance, de l'hallucination et de la plus crasse 1). Etait-il absurde d'abord avec son pain qui est le vrai corps ! S'il croit aujourd'hui que le corps du Christ est enveloppé dans la substance matérielle, c'est une erreur monstrueuse. Ah si l'on veut l'inculquer à nos Suisses de si absurdes doctrines, le beau chemin qu'on prépare à la concorde ! Si donc tu as sur Martin quelque ascendant, travaille à enchainer au Christ, plutôt qu'au docteur, toutes ces ames avec lesquelles il a lutté si malheureusement : que Martin donne enfin la main à la vérité qu'il a trahie manifestement. Pour moi, je puis bien me rendre témoignage que du jour où j'ai commencé à goûter la parole de vérité, je n'ai point été abandonné de Dieu au point de ne pas comprendre la nature des sacrements et le sens de l'institution eucharistique. »

Triste role que jouait ici Bucer en entreprenant de réconcilier Luther avec Calvin ! Il croyait gagner Calvin en le flattant de douces paroles. Le Genévois, lui rendait musique pour musique, et lui écrivait : admoneste, corrige, fais tout ce que ta bonté

---

1) Neque enim fastu modo et maledicentia deliquit, sed ignorantia quoque et crassissima hallucinatione. — Calvinus, Bucero, MSS. Arch. Bern. Eccles., 12 jan. 1538.

paternelle t'inspirera pour ton fils 1) : mais notez qu'il revenait alors de l'exil, et avait besoin de toutes ses amitiés. Plus tard, le langage change bien : il écrit de Bucer à Pierre Martyr : — Ame servile qui, pour adoucir la férocité de Luther et de ses semblables, ne savait quel terme oser 2).

Vous rappelez-vous Luther à la diète de Worms? Il y a là des couronnes de toutes sortes. Luther cependant ne baisse ni l'œil ni la voix : il regarde fixément ses juges, leur parle comme à des pairs et leur dit : Si ma doctrine vient de Dieu, elle vivra, si elle ne vient pas de Dieu, elle mourra. Or, à cette époque, les catholiques appelaient ce faste de paroles de la morgue, les réformés de la grandeur d'ame. Voici un juge qui doit nous mettre d'accord : c'est un écrivain qui a médité et étudié Luther et qui ne trouve en lui qu'ignorance et hallucination. Si Weh, à Augsbourg, eût dit à Luther : Qu'enseignes-tu toi et tes semblables? tu te trompes sur le sens des écritures; ton faste ne saurait nous en imposer; tu es la dupe de ton cerveau; la réforme aurait élevé la voix et avec raison et nous aurait accusé de calomnie : mais Calvin, qu'en dira-t-elle? Ce n'est pas dans l'emportement d'une dispute qu'il s'est laissé aller à de semblables insolences, c'est à froid, dans son cabinet d'étude, dans le silence de la solitude et des passions. Comprenez-vous maintenant cette sentence de Za-

---

1) Admoneas, castiges, omnia facias, quae patri liceat in filium. Genève, 15 octobre 1541. Ep. MSS. Scrinii. Eccl. Argent.

2) Ille Lutheri et similium ferociam demulcens adeo serviliter se dimisit, ut in singulis verbis perplexus haereret.—MSS. G.

morphisme, fût-il Luhérien, Bucérien ou Zwinglien. Si vous eussiez interrogé sur sa foi, à cette heure même, au moment où Calvin entrait à Genève, quelque citoyen allant entendre le sermon de maître Guillaume, il aurait été bien embarrassé de vous répondre. C'était peut-être un cordelier qui s'était converti dans les bras d'une fille de joie; un membre du conseil des deux cents, gangrené d'anabaptisme; un marchand des halles qui avait volé les ciboires des églises; un réfugié chassé de Lyon pour banqueroute frauduleuse; peut-être un prêtre apostat qui, pour se faire pardonner sa félonie, avait dénoncé le chanoine Hugonin, comme coupable d'avoir empoisonné Farel et Viret 1); un ancien secrétaire d'état, Claude Roset, qui achetait à vil prix la dépouille des catholiques 2), ou quelque papiste qui se croyait homme de courage parce qu'il avait trempé autrefois sa robe dans le sang de Werli et qu'il gardait quelque image sainte dans son tiroir de commode. Tous allaient, poussés par leur mauvais ange, entendre le ministre, sans savoir à qui des trois grands réformateurs leur ame appartiendrait un jour, et prêts à la donner à qui l'on voudrait, pour un peu de repos, d'or ou de soleil : êtres sans foi, dont on était sûr de faire la conquête, pour peu qu'on sût se servir de l'épée ou de la parole. Si l'épée du duc de Savoie eut été plus forte, ils seraient décédés catholiques. Calvin leur avait formulé un évangile

---

1) Galiffe, Notices généalogiques, t. 1, p. 180.
2) Id., t. 1, p. 347.

qu'elles avaient juré de garder, mais non pas jusqu'à la mort.

Ce formulaire, conçu dans les idées du siècle, établissait une autorité dogmatique en dehors de la révélation : c'était un double scandale ; — Scandale contre la logique en ce qu'il substituait à la place de la parole scripturaire une parole humaine, douée d'infaillibilité en vertu de son incarnation en Calvin ; — Scandale contre la société qu'il bouleversait en lui ravissant le bien le plus précieux, la liberté de conscience qu'elle avait acquise au prix de sa part de sang. Ce formulaire était la pierre où Calvin bâtissait son église. Et cette église devenait une école et un tribunal de foi ; — Ecole, où sous peine de damnation, tout disciple était obligé d'écouter la voix du maître, malgré le cri de la conscience ; — Tribunal où les coupables avaient en face un procureur qui les condamnait à l'aide d'un texte dont on défendait de discuter la légitimité, et dont il se servait pour prouver sa mission, consacrer son ministère et établir son office de juge et sa charge de pasteur.

Que Luther chasse, en le maudissant, Carlstadt, le marque au front comme Caïn et l'envoie mendier son pain, sous prétexte d'hérésie ; — Qu'il jette au démon toutes ces pauvres ames de paysans qu'il a soulevées, et qui se sont révoltées au bruit de ses blasphèmes ; — Qu'il maudisse la mémoire de Zwingli mourant à Cappel pour un Dieu sans couleur, cela se conçoit. Nous sommes prêts à absoudre l'homme qui se dit illuminé du Saint-Esprit et qui se pose comme l'apôtre de la vérité. Tout au plus pourrions-nous lui reprocher, comme Calvin vient

de le faire, sa crasse hallucination. A cette époque, le moine saxon n'a pas écrit une confession, il marche et se débat dans sa logique personnelle, le livre saint dans la main; mais à Augsbourg Luther n'a plus le droit d'écrire : nous croyons hérétiques et séparés de l'église de Dieu, les Zwingliens et tous les sacramentaires qui nient que le corps et le sang de Jésus-Christ soient reçus de la bouche du corps dans la vénérable eucharistie 1). Car, depuis son exomologèse, c'est une parole humaine qui se transfigure en lui en verbe dogmatique; c'est une révélation privée mise à la place de la révélation du fils de Dieu, une confession substituée à l'évangile; en un mot, Tezel protestant, transformé en père de l'église : c'est la violence, la persécution, l'intolérance proclamées du haut du Thabor 2). En Saxe, la confession de foi d'Augsbourg suscita l'hérésie. Il en devait être de même en Suisse.

Alors, Genève offre un triste spectacle aux yeux de l'historien : l'église tend à s'absorber dans l'état. L'état n'est plus une dualité, mais une unité, où le pouvoir fait l'office d'apôtre et traite la plus belle œuvre de Dieu, comme Catherine Bora le ménage de Luther, en descendant aux plus petits détails de cuisine. C'est l'état qui régle la doctrine, la discipline, la prédication du troupeau évangélique. Il écrit sur

1) De cette promulgation de confessions de foi, naissent des questions religieuses, dont quelques unes ont été traitées avec une grande supériorité de raison, par M. Naville (Ernest), dans une thèse publiée à Genève, en 1839, chap. 4. — Voyez la Religion du cœur, par M. l'abbé de Baudry, Lausanne, 1839, in-12.

2) La confession de foi, dit M. Druey, compte rendu, p. 112, au canton de Vaud, 1838, remplaça le pape. — Le canton l'a abolie.

les murs de son temple : — Tel jour il y aura deux sermons, le premier après l'office, le second à quatre heures : on est obligé d'y assister sous peine de tant de florins d'amende : qu'on se le dise.

Il dit aux pasteurs, fonctionnaires civils : — Vous veillerez soigneusement à la conservation de la saine doctrine. — Vos livres dogmatiques seront soumis à la censure du conseil, c'est à dire de quelques uns des nobles apothicaires, des nobles pelletiers, des nobles horlogers de Genève 1).

Il affiche à la porte des tavernes : — Quiconque blasphémera le nom du Seigneur, prendra Dieu à témoin, et insultera sa sainte parole, sera appréhendé, amené devant le magistrat, admonesté et condamné.

— Ordre à tout citoyen de ne garder en son logis aucune image papistique, sous peine d'une amende, et en cas de récidive, de prison et même d'exil.

Or, parmi ces membres du conseil, saint Siège boiteux, était un homme d'une haute probité, élu en 1529, pour être un des six premiers auditeurs ou magistrats chargés de remplacer le tribunal du Vidomne. En 1530, il avait été fait syndic. Quand Genève avait placé sur son Hôtel-de-Ville cette table de cuivre où était écrite en belles lettres d'or la liberté de conscience, il s'était réjoui, et sur la foi de cette promesse il avait continué de vivre dans le catholicisme, priant dévotement dans un livre d'Heures qu'on lui avait laissé, et passant devant Saint-Pierre

1) Les citoyens les plus distingués sous le rapport de la naissance y ajoutaient celle de Marchand. — M. Galiffe, Notices généalogique, t. 1. Introduction, p. xxxj.

sans jamais y entrer quand Farel ou Calvin était en chaire.

Calvin théologien dominait le conseil; il dénonça Balard à qui l'ordre fut intimé d'assister au prêche. Balard refuse et répond « qu'il est absurde de gêner la conscience, et que les hommes n'ont aucun droit sur icelle; qu'elle vient de Dieu, que Dieu seul peut la diriger et que la sienne lui défend d'entendre les ministres. » Ces paroles étaient nobles : les deux cents se regardaient les uns les autres et ne savaient que résoudre. — On répondit qu'on aviserait.

Calvin insista et montra facilement que le pouvoir s'était lié par le serment au formulaire et qu'il devait y prêter main forte.

Balard est rappelé.

Le concile était au complet : un Athanase, marchand de la place du Molard, somma le catholique de confesser sa foi.—Balard répondit :

— Si je sçavois que votre enseignement fût bon ou mauvais, onc ne me ferais presser pour vous le dire. Je puis bien seulement pour vour agréer faire effort afin de croire les articles de foi, tels que la ville les tient et garde, et ne souhaite comme bon genevois ne faire qu'un avec mes concitoyens.—Or, si vous voulez connoître ma confession, je puis la raconter à vos seigneuries.—Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Eglise catholique, et de la messe j'ai l'idée que tout bon chrétien doit avoir.

— Ordre du conseil à Balard de quitter Genève dans dix jours. Or, Balard était infirme, malade, usé par les soucis et la douleur : il succomba et écrivit au petit et au grand conseil : Puisqu'on veut que je

déclare la messe mauvaise, je le dis, en demandant pardon à Dieu et aux hommes d'un jugement sur un fait que je ne connais pas suffisamment.

L'arrêt de bannissement fut révoqué 1).

Le peuple subissait en silence ces essais de despotisme et se contentait de rire de la tyrannie bâtarde que lui avait apportée le fils d'un scribe de Noyon. Les prisons étaient pleines de délinquans. Le sénat genevois obéissait à tous les caprices de ses ministres, jusqu'à remplir le rôle de bedeau d'église. On lit dans les registres de la république en date du 20 mai 1537 :

« Une épouse étant sortie dimanche dernier avec les cheveux plus abattus qu'il ne se doit faire, ce qui est d'un mauvais exemple et contraire à ce qu'on evangélise, on fait mettre en prison la maîtresse, les dames qui l'ont menée et celle qui l'a coiffée 2). »

---

1) Sénebier, t. 1. Les registres du conseil placent ce fait en 1536, Spon, en 1540, Gauthier, en 1539. — Balard est auteur d'une histoire manuscrite ou journal de ce qui s'est passé du mois d'octobre 1525 au mois de décembre 1531. — L'ouvrage finit ainsi : « J'ai redigé en mémoire les dictes hystoyres lesquelles j'ay veu ; moy indigne estois syndique en la cité, en l'an 1525, controleur en 1527, syndique en l'an 1530. A Dieu soit la gloire et l'honneur. Amen. »

2) La femme qui avait puissamment contribué, en France, à l'introduction de la réforme, causa souvent de graves troubles dans l'église nouvelle.

— Le ministre de Castelgeloux raconte qu'ayant été arrêté au synode, que les femmes qui portent les cornes élevées et du fer à la teste pour rehausser le port ne seroient pas receues à la cène, les maris et les femmes s'y opposèrent et les ministres se roidirent pour faire garder leurs loix. Mais tournant ce commandement en risée, au lieu de fer elle mirent des bourrelets et des jongs. Le ministre s'opiniastrant à les ranger à l'obéissance, les força de se présenter voilées. — Durant la grande assemblée qui se fit à Montauban, l'an 1584, une dame se coiffa de six façons, et à toutes les six se présenta à diverses fois à l'action de la cène.

Singulière magistrature qui a dans ses attributions, l'examen intellectuel des aspirants au saint ministère et la coupe des cheveux de ses paroissiennes; qui poursuit une tresse natée avec trop de coquetterie, comme un blasphème, et met en prison celle qui l'a peignée et les deux pauvres servantes qui ont accompagné leur maîtresse à l'église, comme il ferait des complices d'un voleur! Nous avons cherché dans Burigny où était à cette époque Erasme: il était mort, heureusement pour Genève.

Une autre fois on saisit à un pauvre diable un jeu de cartes. Que croyez-vous qu'on va faire au coupable? le mettre en prison? la peine eut été trop douce aux yeux de Calvin : on le condamne à être exposé au poteau, son jeu de cartes sur les épaules.

La cité avait perdu sa physionomie habituelle, et n'osait plus se livrer ni à la joie ni au plaisir. La taverne seule protestait encore par sa gaité bruyante contre le puritanisme de Calvin. Ses hôtes, que vous connaissez, s'y rendaient toujours le soir, et là, se vengeaient par leurs sarcasmes, de l'insolence de leurs

---

La dernière, coiffée à la moresque, les cheveux frisés san fer, fut approuuée par Beraut : la Rochechandieu, au contraire, lors mesme les reçeut avec fer mais voilées; sur quoy ces deux ministres s'entrepiquèrent. — Au Plessis-les-Tours, l'an 1599, aux fêtes de Noël, le ministre Desaignes, autrement dit Pineau, ayant exhorté son troupeau à se présenter à la cène, modestement, mesme les dames, sans porter, disoit-il, ces hausses...., cache-batard ; il advint que donnant son pain à une dame bourgeoise, il jette les yeux sur elle et voit un peu ses flancs rehaussez ; il met son pain à la main gauche, et quittant sa place, passe de l'autre costé de la table et de la droite luy touche un petit diminutif de vertugadin qu'elle avoit pris au lieu du grand, et l'ayant poussée de la main, cette pauvre dame se retire baissant les yeux de honte. Flor. de Raemond, p. 998.

prêtres nouvaux. On y jouait sans pitié Farel et son compagnon de travaux apostoliques. Au milieu du cabaret brillait un mauvais lumignon, qui aidait à faire frire je ne sais quel poisson appelé Faret; quand le poisson était cuit, on le servait aux convives qui mangeaient ainsi messire Farel tout bouillant, au milieu de rires inextinguibles sur la chair coriace du pauvre ministre. Celui des buveurs qui avait la face amaigrie représentait maître Jean Calvin, lequel en sa qualité de fils prétendu de tonnelier, parlait vin et buvait à grandes rasades, l'œil baissé et la tête roide comme il la portait ordinairement. Certains Eidgenoss avaient pris le nom de chevaliers de l'artichaud; leurs armes étaient deux larges feuilles de cette plante en forme d'éventail. Richardet, le premier syndic de la ville, et Jean Philippe, capitaine général, s'étaient enrôlés dans cette académie de rieurs, que les ministres avaient eu l'art de transfigurer en faction. Donc, le soir la troupe joyeuse vidait force verres de vin de Lavaux, accompagnés de quolibets contre ses maîtres. — L'un demandait où le Saint-Esprit avait marqué dans l'Ecriture, la forme des coiffures de femme, et prétendait qu'Absalon aurait été mis au ban de Genève s'il n'eut eu soin de se faire couper les cheveux; — Un autre voulait savoir si la barbe rousse coupée à un bouc et que portait maître Farel ressemblait à celle d'Aaron; — Un autre, si Lazare en sortant du tombeau était plus blême que maître Jean de Noyon. Quelques uns étaient plus sérieux et se demandaient ce que la cité avait gagné à se donner pour maître un cul-de-jatte comme Farel, et un poitrinaire comme

Calvin ! à quoi avait servi tant de sang versé pour conquérir une liberté que l'évêque ne déniait pas 1), et que deux étrangers étaient venus confisquer effrontément. Ils discutaient la mission des ministres qui s'étaient imposé les mains sans l'assistance du peuple, seul grand prêtre légitime une fois le sacerdoce catholique détruit. Dans ces conversations bruyantes, pittoresques, toutes pleines de vin et de poésie, vous êtes étonnés de retrouver quelques unes des idées qui, suivant M. Naville, conduisent droit au catholicisme 2). — Le souper fini, un ménétrier venait avec un tambourin, et l'on dansait en rond, au milieu de cris de joie et de bachiques exclamations; si c'était un dimanche, en été, on jouait aux quillles, à la paume ou au palet à qui payerait le souper 3).

Il ne faudrait pas se représenter ces tavernes comme des repaires où l'on perdait la raison dans le vin. Quand l'hôte venait à compter la dépense, chacun en était pour six quarts ou deux sols. C'était la somme que portait toujours avec lui ce Pierre Werli, cadet de famille fribourgeoise, bon prêtre, mais qui eut été encore un meilleur soldat, et qui mourut d'un coup de verdon 4).

---

1) M. Senebier a reconnu la part que les évêques prirent dans la lutte de Genève contre la maison de Savoie, t. 1.

2) Ernest Naville, chap. 4, § 3, de la Dissertation mise en tête de ses thèses. 1839.

3) Galiffe, t. 3, article Werli, p. 514.

4) Il a été question du meurtre de Werli dans le chapitre qui a pour titre : LA SOEUR JEANNE DE JUSSIE. Quelques historiens ont blamé ce chanoine d'avoir pris les armes pour défendre son église. M. Galiffe leur répond ainsi : — Que des juifs ou des mahomé-

Ces patriotes se croyaient en sûreté derrière leurs verres et leurs bouteilles : mais ils se trompaient.

La réforme avait ouvert les portes de la cité à une foule d'aventuriers, de chevaliers d'industrie, d'escrocs, de banqueroutiers, de faux monnoyeurs qui avaient été obligés de fuir leur patrie pour éviter la corde, et qui affluaient à Genève sous prétexte de religion. Afin de tromper les regards, ils affichaient un zèle pharisaïque pour la nouvelle loi évangélique, assistaient à tous les prêches, et déclamaient contre le papisme. Ils payaient l'hospitalité de Genève en dénonçant au conseil et aux ministres les propos qu'ils entendaient ou qu'ils forgeaient le plus souvent. Ils vivaient ainsi du crédit de leurs délations, ou du Saint-Esprit, comme dit un vieil historien.

Un jour, on vint prendre à son logis (c'était en 1535) le chanoine Hugonin d'Orsières, qu'on accusait d'avoir voulu empoisonner Viret et Farel. Le dénonciateur du prêtre catholique était une empoisonneuse, qui trafiquait de ses charmes avec les réfugiés, et que Claude Bernard, châtelain du chapitre, avait pris à son service 1). Hugonin fut acquitté solennellement, le 15 août 1535, et l'on continue de lire dans les biographies de Farel et de Viret « comme quoi les deux serviteurs de Dieu ont été empoisonnés par le chanoine Hugonin d'Orsières. »

---

tants vinsent essayer de renverser notre religion, se moquer de notre culte, s'emparer de nos églises ; celui de nous qui les verrait sans émotion, serait un lâche..., et je suis convaincu que plus d'un de nos ministres essayerait la vigueur de son bras sur ces brouillons, t. 3. p. 511.

1) Galiffe, t. 3, XXIV, XXV, t. 1, p. 180.

C'est par la bouche de ces étrangers que Calvin apprenait les railleries des chevaliers de l'artichaut, et les projets des libertins. Ces projets n'étaient pas douteux, on voulait le chasser, lui et ses compagnons.

Calvin faillit cette fois à son esprit familier : la ruse. Au lieu de se cacher dans la peau de serpent, de se blottir dans le mur ou sous les broussailles, il s'arma des griffes du lion, et se mit à déchirer jusqu'au sang les habitués de taverne. Le lion attaquait le magistrat lui-même.

Ses ennemis eurent l'adresse et le bonheur de ramasser la peau de serpent dont Calvin avait eu tort de se débarrasser : et voici comment ils s'y prirent pour perdre le théologien.

Berne avait conservé du culte catholique diverses cérémonies qu'on appelait indifférentes. On y baptisait l'enfant sur les fonts baptismaux; on s'y servait pour communier du pain azyme ou sans levain ; on y célébrait les quatre grandes fêtes de Noël, de l'Ascension, de la Pentecôte, et de l'Assomption. Ces pratiques et ces solennités avaient été reconnues et adoptées dans un synode récent, tenu à Lausanne.

Le synode, avant de se séparer, avait envoyé sa décision aux autres églises de Suisse, en les priant d'en consacrer l'adoption pour éviter toute contestation.

Les patriotes triomphèrent de cette délibération. Ils savaient que Calvin ne s'y soumettrait pas, et qu'il repousserait toute forme extérieure qui pourrait rappeler un symbole catholique, à moins qu'il ne fut infidèle à sa promesse. On sait qu'ils avaient

des partisans nombreux dans les deux conseils, dans la magistrature, et surtout parmi le peuple qui regrettait les pompes de son culte ancien, et ne pouvait se familiariser avec cette religion pâle et blême comme la figure de celui qui l'avait apportée dans Genève.

Calvin était décidé à résister. Il connaissait les menées de ses ennemis. Il obtint du conseil un ordre de bannissement contre tous ceux qui n'auraient pas juré la Confession. La plupart des patriotes avaient refusé le serment ; mais quand il fallut faire exécuter la sentence, le nombre des réfractaires était si nombreux, qu'on craignit d'employer la force ouverte 1). La chaire restait aux ministres.

Parmi les apôtres de la nouvelle parole, il en était un qu'on nommait Coraud ou Corault, vieil augustin apostat, sans science, sans mœurs, mais doué de poumons énergiques ; énergumène à cheveux blancs, qui faisait de l'éloquence en tournant vers le ciel des yeux presque privés de lumière, pour appeler une illumination rebelle ; moine incestueux qui criait comme si on lui eût enlevé sa femelle. Son plaisir était d'insulter aux grands, pour ressembler à Chrysostôme. Malheureusement il manquait à Corault non-seulement une bouche d'or, mais une figure d'orateur. Corault était maigre, éthique. Son plaisir était de tonner contre les Artichauts, contre les magistrats, contre les catholiques ; la chaire avait le don de le jeter dans une véritable ivresse qui s'exhalait pendant une heure en invectives et en lazzi. Il

1) Haag, Vie de Calvin, p. 88, 89.

était tout joyeux quand il avait pu faire rire son auditoire, en comparant Genève à une grenouillère, les Genevois à des rats, les magistrats à des chats.

Le conseil, scandalisé, donna l'ordre au moine fanatique de cesser de prêcher, et à Farel et à Calvin de faire de la politique en chaire (1). Aucun d'eux ne tint compte de l'injonction. Corault monte en chaire à Saint-Gervais et se met à souffleter ses juges. Un archer l'attendait au sortir du temple pour le conduire en prison : le peuple se prit à rire à la vue du ministre malencontreux.

Le lendemain, Farel et Calvin se présentent à la chambre du conseil, et se plaignent de la violence exercée contre Corault. Le conseil parle haut, et montre aux ministres la décision du synode de Lausanne, et leur enjoint de s'y conformer. Farel et Calvin en appellent à un nouveau synode à Zurich, où ils veulent être entendus. Le conseil insiste, leur répond qu'il faut obéir, et leur reproche, en termes amers, d'avoir repoussé de la sainte table divers citoyens, et de s'arroger ainsi le droit de juger l'état d'une conscience dont Dieu seul avait sondé les replis.

Le conseil avait raison. Plus d'une fois Calvin avait refusé le pain eucharistique à des bourgeois qui fréquentaient les tavernes de la rue des Chanoines, et faisaient partie de la faction des artichauts. Etrange renversement de logique! Calvin, qui, d'accord

---

1) On défend aux prédicateurs et en particulier à Farel et à Calvin de se mêler de politique. — Registres, 1538, 11 et 12 mars.

avec Luther rejette l'œuvre et qui refuse la communion à celui qu'il a vu la veille s'ébaudir au cabaret ; comme si la nuit qui avait suivi le repas du soir, le passage du banc de l'église à la table de la Cène n'ont pas suffi pour rappeler le coupable au repentir, et laver sa faute dans la foi au sang tout-puissant de Jésus-Christ ! Mais, dans cette vie des réformateurs, nous sommes destinés à nous heurter sans cesse contre le fanatisme, l'intolérance ou la déraison. Calvin conte « que sa main se glaçait, quand il présentait le pain : pain de colère, que le communiant allait dévorer 1). » N'avait-il pas enseigné que la grace ne se peut jamais perdre 2) ? Et Luther n'avait-il pas dit en chaire, dans son intraduisible langage : « Quand mon petit Jean et ma petite Magdeleine font dans leurs bas, on rit : la foi est de même, elle rend le péché inodore 3).

De retour au logis, Calvin rédigea une protestation au conseil. Elle portait que les ministres refuseraient désormais de donner la communion aux fidèles. Alors « le grand saultier va trouver les ministres pour leur enjoindre de distribuer la cène avec pain jaune au prochain jour de pâques, suivant les ordonnances de Berne 4). » Ils répondent qu'ils n'en feront

1) Illi quidem iram Dei potius vorabant quam vitæ sacramentum.

2) Harm. in Math. Inst., liv. 3.

3) L'expression allemande est autrement énergique : als wann mein Hänsichen und Lenicken in den Winkel scheißt, des lachet man als sey wohl gethan, also macht auch der Glaub, daß unser Dreckt nicht stinckt für Gott. — Luthers Hauß. Postill. Jen. Pred. am Pfingst-Montag.

4) Bolsec, Vie de Calvin, p. 24 et suiv.

rien. Le conseil a recours à l'intervention d'un gentilhomme bernois, Louis de Diesbach, qui se trouvait à Genève. Louis de Diesbach essaie en vain de vaincre l'obstination des ministres. Que fallait-il faire? La chambre du conseil s'assemble, suspend les ministres, et ordonne à Henri La Mare de prêcher et de distribuer la cène le jour de pâques. La Mare promet d'obéir; mais Farel vient le trouver, s'emporte, « le traite d'ennemi, de présomptueux. » La Mare a peur, hésite, et finit par céder.

Le jour de Pâques, le peuple était rassemblé en foule dans Saint-Gervais, où devait prêcher Farel, et à Saint-Pierre, où Calvin était annoncé. A l'heure accoutumée, Farel monte en chaire et bénit le peuple. Son discours ne fut point un sermon sur la solennité, mais un factum violent contre ses ennemis, qu'il termina ainsi : « Aujourd'hui je ne distribuerai pas la cène. » — A ces mots, tous les assistants se levèrent à la fois et apostrophèrent le ministre. La cène! la cène! disaient-ils. Farel fit signe qu'il voulait parler; le tumulte cessa. Alors l'orateur, l'œil fixé sur la multitude, cria d'une voix de tonnerre : « Point de cène à des ivrognes, à des paillards tels que vous. » En ce moment, les épées brillèrent; Farel allait être égorgé, si quelques-uns de ses amis ne lui avaient fait un rempart de leurs corps.

Les mêmes scènes de désordre, mais moins violentes, eurent lieu à Saint-Pierre, où Calvin prêchait.

Le soir, le peuple parcourut les rues de Genève, en criant : « Mort aux ministres! » 1)

1) Haag, Vie de Calvin, p. 92-93.

La ville était dans la consternation ; il n'y avait qu'une voix pour demander vengeance de l'insolence séditieuse des orateurs. Dans l'Eglise catholique, nous voyons quelquefois le prêtre repousser de la table sainte un grand coupable, tout couvert du sang innocent, mais jamais un peuple tout entier qui demande à participer au corps et au sang de son Sauveur. Encore notre évêque a-t-il un droit que ne saurait réclamer Calvin : l'évêque peut dire à l'ame indigne : Retire-toi et va faire pénitence. Mais Calvin ne saurait repousser ainsi de la table du Seigneur l'homme qui a péché, parce qu'il n'a pas fallu à ce pécheur des pleurs extérieurs, un amendement visible pour montrer son repentir. Calvin n'a cessé d'enseigner que l'œuvre naissait de la foi, et que la foi ne procédait pas de l'œuvre : il mentait donc ici à sa doctrine.

Les syndics assemblèrent le peuple, et l'exil des ministres factieux fut voté presque à l'unanimité.

La sentence portait que Farel et Calvin se retireraient dans trois jours 1), puisqu'ils n'avaient pas voulu obéir aux magistrats.

« A la bonne heure, dit Calvin : vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Le mot est vieux : prononcé par Luther à la diète de Worms, en face de l'empereur, des archevêques,

---

1) 23 avril. On ordonne à Farel et à Calvin de se retirer dans trois jours. — En mai, on fait relever les pierres baptismales pour y baptiser les petits enfants, selon le synode de Lausanne. Registres de la ville.

des ordres de l'empire, il nous émeut; mais ici, en présence de ce sénat de marchands, qui a dans ses attributions le gouvernement de l'église et des tavernes, nous restons froids : drame, acteur et tribunal, tout est à hauteur d'homme.

Calvin avait écrit en tête de son Institution : « Je suis venu pour donner le glaive et non la paix, » et il a tenu sa promesse. C'était bien un glaive que Genève venait de briser dans les mains du prédicateur; et un glaive qui frappait jusqu'à la chevelure d'une pauvre femme, jusqu'au dos d'un joueur de cartes. Calvin nous a dit que c'était la voix de Dieu qui, par la bouche de Farel, l'avait forcé de rester à Genève. Deux ans se sont écoulés, et voici le spectacle qu'offre cette ville. Les familles sont divisées; on ne peut faire un pas sans rencontrer un meurtrier, un escroc, un filou, un banqueroutier; les tavernes sont remplies d'espions; le caractère national, si expansif, est devenu morose, inquiet et soupçonneux; pour désigner à la vengeance populaire des ames qui ne croient pas au formulaire, on a inventé de nouveaux mots; une secte qu'on nomme la secte des libertins, ramassis, selon Calvin, d'hommes dissolus, noiseulx et paillards, insulte hautement l'Evangile; il est défendu de rire de la barbe rousse de Farel et des joues pentelantes de Calvin, sous peine de châtiments spirituels et corporels; la magistrature a été outragée en chaire par des ministres de l'Evangile, qui ont continué de prêcher malgré l'ordre d'un sénat dont ils avaient reconnu la souveraineté; un scandale affreux a été donné dans le temple, par le refus d'admettre les fidèles à la communion. — C'est de l'his-

toire que nous écrivons, et non point un roman à la manière de Bonnivard, dans ses mémoires, ou du syndic Roset 1).

La révolution religieuse était accomplie à la venue de Calvin. La sœur de Jussie nous a fait assister à toutes les phases de ce drame joué aux dépens de tout ce que l'homme a de sacré : son moi intérieur, sa liberté morale et physique, et ses instincts politiques. La réforme dormait sur des ruines. Calvin la réveilla et lui inocula sa ruse à lui, sa vanité, ses colères, son intolérance et son hypocrisie. Si elle ne renversa plus les images, comme elle faisait quand Farel la guidait, elle chanta leur chute en forme d'hymne au Seigneur; si elle ne versa plus le sang catholique, c'est que le catholicisme n'en avait plus à lui livrer; alors elle se prit à la conscience pour la violenter, et chercha à éteindre la sympathie du peuple pour la liberté.

Tandis que l'idée catholique restait toujours la même, l'idée protestante subissait, à chaque docteur nouveau, des transformations nouvelles, parce que l'une représentait la vie immuable, et que l'autre n'était que la figure de l'homme. Ainsi, la réforme, en traversant la Thuringe pour aller s'incarner en Zwingli, laissait à Bâle, où elle avait eu à peine le temps de s'arrêter, deux témoins de son instabilité, Œcolampade et Capito; puis, en tournant les deux Mythen qui lui barraient le chemin de Schwitz, elle venait à Berne enseigner des doctrines qui ne ressemblaient pas plus à celles de Luther, que le pays de

1) Lettre sur l'Histoire de Genève par M. Galiffe Pictet.

Saxe au sol de l'Oberland. Plus tard, traînée à la suite des armées bernoises, elle se servait de la pioche du pionnier pour forcer la porte de Lausanne, où Caroli lui reprochait d'avoir pris la robe de Luther et le large chapeau de l'anabaptiste Münzer. Semblable à ces eaux du lac Léman, qui changent cinq fois de nuance, elle n'était plus à Genève ce que Farel et Viret l'avaient faite à Orbe et à Lutry, lorsque Calvin, à son tour, à toutes ces transfigurations, vint ajouter une forme nouvelle.

CHAPITRE XVII.

PAMPHLETS DE CALVIN. SADOLET. 1537 — 1539.

Examen de deux pamphlets publiés par Calvin à Genève contre le catholicisme. — Le Réformateur jugé par M. Galiffe. — Le prêtre catholique. — Sadolet à Rome, — A Carpentras. — Conduite de l'Évêque, — Sa lettre aux Genevois, monument de charité et d'éloquence. — Réponse de Calvin. — Double appréciation de cette lettre.

En quittant Genève, Calvin laissait deux ouvrages qu'il venait de livrer à l'impression, et destinés à jeter le trouble en France. Quand il était revenu d'Italie pour régler ses affaires, il se cachait soigneusement aux regards, et vous n'auriez pas deviné qu'il appartînt à la réforme, s'il n'avait oublié d'aller prier sur la tombe de son père. Mais, à Genève, il n'a plus peur, et il pousse au martyre qu'il n'oserait affronter. Dans son traité de I d o l a t r i a f u g i e n d a, dédié à Nicolas du Chemin, il veut que tout chrétien lavé dans le sang de Jésus-Christ, confesse sa foi, sans crainte du supplice; qu'il parle haut et ferme, qu'il ne se cache pas dans les catacombes, mais qu'il

chante la vérité sur les toits ; car, dit-il, « vraie piété engendre vraie confession, et ne faut point tenir pour chose légère et vaine, ce que dit saint Paul : Comme on croit de cœur à justice, ainsi on fait confession à salut. »

Et comme si sa parole n'était point assez puissante, il ouvre le ciel et nous montre dans la gloire éternelle nos saints docteurs conviant la France à recevoir la réforme.

« Il sera grandement utile de nous souvenir ici de ce que saint Augustin récite en quelque lieu de saint Cyprien. Après qu'il fut condamné d'avoir la tête tranchée, on lui donna choix et moyen de racheter sa vie, si seulement de parole il vouloit renoncer la religion pour laquelle il devoit mourir ; et non-seulement lui fut donné licence de le faire, mais après qu'il fut venu au lieu du supplice, il fut affectueusement sollicité par le gouvernement d'aviser s'il n'aimoit pas mieux pourvoir à sauver sa vie que souffrir la peine d'opiniâtreté folle et inepte. A quoi en un mot il répondit « qu'en chose tant sainte, il n'y avoit lieu de délibération. » Quand les torments étoient appareillés devant ses yeux, et que le bourreau, avec un regard de travers, félon et cruel, le serroit de près ; que le coup de l'épée jà étoit sur le col, et qu'on oyoit qu'horrible maudissons du peuple forcené, si quelqu'un s'émerveille comment ce saint personnage n'a perdu courage, et n'a laissé de se présenter alaigrement au torment, qu'il pense qu'il a soutenu jusqu'au bout cette constante grandeur de courage par une seule pensée : qu'il avoit son cœur fiché au

commandement de Dieu qui l'appeloit à faire confession de sa religion 1). »

Vous le voyez, c'est la révolte ouverte que prêche Calvin dans cet appel à la France, la révolte contre le prince, contre le culte national. Et pour que les chrétiens sachent à quel signe on peut les reconnaître, Calvin veut qu'ils renoncent à l'image, au culte des saints, à l'abstinence, au célibat, aux pratiques extérieures du culte, à l'extrême-onction, à l'eau baptismale, à la messe surtout, cette invention diabolique, comme il la nomme. Pour la flétrir, il se met à décrier le sacrement, le prêtre qui le célèbre, le fidèle qui y participe. On dirait qu'il veut nous peindre un des soupers nocturnes de la rue des Chanoines à Genève.

« Le peuple assiste 2), persuadé que tout ce qui s'y dit et fait est saint, avec lequel meslé tu simules et fais semblant d'estre de mesme religion. Après que cet enchanteur et joueur de passe-passe s'est approché plus près de l'autel, il commence à jouer son rôle et sa farce, tantost se remuant d'un costé, tantost d'autre; tantost il est sans se bouger; puis il marmotte des murmurements magiques, par lesquels il lui semble bien qu'il doit tirer Christ du ciel, et veut que les autres l'entendent ainsi. — Après estre descendu du ciel, s'admet de faire la réconciliation de Dieu envers les hommes, comme s'il estoit substitué au lieu de Christ, mort et trespassé. »

---

1) De fugiendis impiorum illicitis sacris. Epistola Nicolao Chemino. Calvin a traduit ce pamphlet en Français.
2) Opuscules. Genève, 1611, p. 710.

prend plus qu'il n'en faut pour mener une vie honneste et sobre, celui-là derobe autant aux povres.

» Ceux que le Seigneur ordonne pasteurs à son église il dénonce qu'il les établit gardes et guettes pour la défense de son peuple. — Ils sont nommés sels de la terre, lumière du monde, anges de Dieu, ouvriers avec Dieu, la prédication est appelée vertu et puissance de Dieu. —Respons-moi : en conscience toy, super-intendant et chef de la religion en quelle fidelité est-ce que tu travailles à redresser ce qui est deschu? »

Mais l'ombre de l'évêque s'est réveillée : elle a parlé en empruntant les expressions mêmes d'un protestant.— « Que veux-tu, Calvin ? convertir la France au calvinisme, c'est à dire à l'hypocrisie, mère de tous les vices? tu n'y réussiras pas. — Que Bèze t'appelle à son aise le prophète du Seigneur!—C'est un mensonge.—Chassé de France, tu seras recueilli à Genève, où on te comblera de tous les honneurs imaginables, toi qui parle de pauvreté! tu t'y acquerras une autorité illimitée par toutes sortes de moyens, et dès que tu seras sûr d'un parti puissant, tu confisqueras la réformation à ton profit, tu feras bannir les fondateurs de l'indépendance gènevoise, qui avaient donné leur sang et leurs biens pour la liberté; tu leur crieras en chaire, à ces ames patriotes : balaufres, bélîtres, chiens; tu feras brûler, décapiter, noyer et pendre ceux qui voudront résister à ta tyrannie. — Ton régne sera long et tes institutions barbares te survivront pendant un siècle et demi (1). »

1) Galiffe, lettre à un protestant, 2 pages in-4°.

Mais je veux au ministre réformé opposer un prêtre catholique, et je le prendrai justement à cette cour de Léon X, que Calvin nommait l'antre de Satan.

Or, Léon X, à son exaltation à la papauté, avait choisi, pour secrétaire, un pauvre jeune homme du nom de Jacques Sadolet 1). C'était une charge toute poétique, qui mettait l'élu en relation avec les gloires du monde connu, avec Erasme, Luther, Mélanchthon, Henri VIII, Thomas Morus, Reuchlin 2). Il fallait que le secrétaire écrivît en latin, en grec, en italien et quelquefois en allemand. Et Sadolet savait toutes ces langues, qu'il parlait avec une facilité extrême. Trois cents écus romains étaient l'appointement ordinaire de cette dignité si enviée : mais, par compensation, l'employé voyait Léon X dans toute sa pompe et se tenait debout à côté du pape, quand le prince donnait dans sa salle du vatican une de ces audiences où l'Arioste représentait la poésie épique, Ascolti l'éloquence, Raphaël la peinture, Michel-Ange la sculpture, Caietano l'herméneutique et Ruccelaï la tragédie. Or, il n'y avait peut-être pas dans Rome d'ame plus ardente que celle de Sadolet : jugez donc de ses joies ! Avec ses trois cents scudi, il trouvait moyen de se nourrir, de s'entretenir, et d'acheter à des juifs quelque manuscrit grec que l'israélite flairait admirablement, avait pour rien et vendait au poids de l'or ; ou bien encore une statuette

1) Excerpta ex tomo III. Florum historiae S. R. E. cardinalium a Ludovico domino d'Attichy epis. Aeduensi. Lut., Paris, 1660.
2) Hier. Niger. Ep. ad Paul. Rhamn.

qu'on trouvait en fouillant le Campo Vaccino. Si bien que l'année finie, le musée et la bibliothèque du jeune lettré étaient riches de chefs-d'œuvres nombreux devant lesquels il était en perpétuelle adoration. Léon, qui savait les goûts de son secrétaire, lui faisait parfois présent, aux grandes solennités de Pâques ou de Noël, d'un camée, d'une bague, d'un bronze, et ce jour était une fête que Jacobo célébrait en beaux vers. Chacune de ces reliques coûtait au poète une ode latine, qu'il récitait ensuite à Bembo ou au pape lui-même.

Donc, un jour, des ouvriers viennent annoncer à Sadolet qu'ils ont trouvé un groupe en marbre d'un ciseau grec admirable. Sadolet se transporte aux jardins de Titus, et, peignez-vous son ravissement, il a reconnu le Laocoon, tel que Pline l'a décrit. Le soir, toutes les cloches des églises sonnaient pour annoncer l'heureuse découverte. Bembo avait rédigé le programme de la fête du lendemain. Ce jour, la statue, ornée de fleurs et de verdure, devait traverser la ville au son de la musique, et faire son entrée triomphale au Vatican. Les poètes ne dormirent pas de toute la nuit : ils préparaient, pour saluer le retour du Laocoon à la lumière, des sonnets, des hymnes, des canzoni; les rues étaient pavoisées en signe d'allégresse. Sadolet rêvait, s'exaltait, et, dans l'espace de quelques heures, improvisait une ode latine que lui avait demandée Bibbiena.

La cérémonie finie, et le dieu nouveau posé sur son piédestal, le pape (c'était Jules II) se retira dans ses appartements; et alors commence une fête nouvelle, fête toute païenne, où Sadolet représente le vates

antique, Horace ou Virgile, et chante la tête couronnée de lierre. Le poète a voulu faire un drame ; on voit venir les reptiles, l'œil ardent, qui s'enroulent et étreignent les trois corps dans leurs replis sinueux,

Prolixum bini spiris glomerantur in orbem
Ardentes colubri et sinuosis orbibus oram
Ternaque multiplici constringunt corpora nexu.

C'est le père d'abord qu'ils mordent et déchirent.

Laocoonta petit totumque infraque supraque
Implicat, et rabido ferit ilia morsu.

On entend les cris du vieillard ; à chaque coup de dent des couleuvres, son œil se lève avec son bras comme pour implorer le ciel ; le serpent se courbe, se redresse, s'alonge, et dans ses lubriques évolutions, mordille l'estomac, la poitrine, les cuisses du malheureux ; les veines se gonflent, les chairs halètent, la bave qui ruisselle se mêle à un sang noirâtre..... Des cris d'admiration s'élèvent de toutes parts : on entend vive Sadolet ! vive Virgile ! On avait oublié le Laocoon. Le soir, Jacobo trouva dans sa chambre un beau manuscrit de Platon : c'était un présent du pape.

Léon X avait fini par ne voir dans son secrétaire qu'un poète qui, pour vivre, devait se contenter de gloire et d'encens. Il oubliait que Sadolet avait un corps à nourrir. Quand venait la fin de l'année, Jacobo était endetté, et il lui fallait recourir à la bourse, toujours ouverte, de l'un de ses amis. A la fin, Bembo vint demander au pape une robe neuve pour Sadolet. Médicis se repentit noblement. Quelques jours après Sadolet était nommé à l'évêché de Carpentras. J'ai oublié de vous dire que le secrétaire était un

grand théologien, un habile exégète, un chrétien de la primitive église, simple de mœurs, doux de cœur, d'une confiance en Dieu véritablement enfantine, ne songeant pas plus au lendemain que l'oiseau. C'est que, comme l'oiseau, il aimait à faire son nid au grand air, dans quelque métope grecque, ou dans les plis de la robe d'une statue romaine à demi déterrée.

Sadolet résista longtemps ; et tout autre en eût fait autant que lui, s'il avait vécu dans cette Rome de la renaissance, en compagnie de tous les dieux de l'antique mythologie et des artistes qui en ressuscitaient chaque jour quelque image oubliée. Il céda pourtant et obéit en chrétien et en poète.

Car il allait emporter avec lui, pour en décorer l'évêché de Carpentras, des papyrus égyptiens, des statues d'Athènes, des bronzes de Corinthe, des éditions vénitiennes de Cicéron, Démosthènes, saint Thomas, Aristote, Virgile, Horace, et des cadres de Ghirlandajo, de Pérugin, de Cimabue. Le bâtiment qui renfermait toutes ces merveilles avait fait voile d'Ostie, accompagné, comme jadis le vaisseau qui portait Virgile, des vœux de toutes les ames poétiques de Rome. Mais, voyez le malheur! A peine le navire touche-t-il les eaux de la Méditerranée, que la peste vient fondre sur l'équipage ; les matelots meurent presque tous ; le capitaine seul et le second survivent et font voile pour les côtes de France, d'où on les repousse impitoyablement. Adieu manuscrits réunis avec tant d'amour par Sadolet! adieu divin Platon, présent de Jules II! adieu trésors d'archéologie et de numismatique! adieu missels tout

russelants d'or et de cinabre, œuvres de patience monacale! adieu beaux dessins que Raphaël avait faits exprès pour son ami! Vous vous attendez sans doute à quelque ode où Sadolet va pleurer son cruel désastre. J'étais comme vous : nous nous trompions. Le poète a laissé ses ailes à Rome; nous ne trouvons plus à Carpentras que le prêtre soumis aux décrets du ciel, « résigné à la perte de tous ces beaux codex grecs qui lui avaient coûté tant de peine à rassembler, tant de soin à garder. 1) » Pour notre part, nous aurions pardonné facilement aux douleurs poétiques du propriétaire.

Nous oublions une circonstance du voyage. A Carpentras, Sadolet se met à compter son argent, et il trouve que le secrétaire de la chancellerie romaine l'a payé jusqu'à la fin de l'année. Or on était au mois d'octobre. L'évêque aussitôt renvoie 150 beaux écus qu'il avait reçus de trop, en grondant le trésorier sur cette erreur de chiffres.

Maintenant il nous faudrait un volume tout entier, comme à son biographe, pour vous représenter l'hôte de la cour la plus brillante de l'Europe au milieu de son troupeau de montagnards qu'il aimait comme autrefois il aimait ses livres. Il avait étudié le droit : il voulut être le premier magistrat de ses administrés ou de ses enfants, ainsi qu'il les nommait. Carpentras avait alors des foires très fréquentées; quand donc s'élevait entre marchands une querelle, les deux par-

---

1) Mei reliqui illi tot labores quos impederamus graecis praesertim codicibus conquirendis undique et colligendis, mei tanti sumptus, meæ curæ, omnes iterum jam ad nihilum reciderunt. Ep. Sadoleti.

ties allaient frapper à la porte de l'évêché. — Que demandez-vous ? — Monseigneur, votre sentence. — Sadolet conduisait les plaideurs dans son jardin, sous un beau maronnier touffu, les faisait asseoir à côté de lui, et jugeait sommairement la cause. L'arrêt était en dernier ressort et sans appel.

Dans le château épiscopal était un bucher tout plein de bois qu'il distribuait en hiver aux pauvres de son diocèse. Quand la brebis souffrait du froid et de la faim, il ajoutait au bois du pain et des vêtements. Dans une année de disette, il nourrit ainsi plusieurs milliers de malheureux. 1) Sadolet disait quelquefois : « Je ne sais pas comment cela se fait ; je regarde dans mon bûcher, pas le plus petit sarment ; dans ma bourse, pas un petit sol : survient un pauvre, et voilà que je trouve une bûche dans un petit coin et une pièce d'or dans la couture ; il y a là quelque bon ange qui me joue un tour. » Il disait vrai. Son diocèse, et Carpentras surtout, étaient pleins de bons anges, habillés en magistrats, en hommes de guerre, en marchands, en belles dames, véritables magiciens qui emplissaient la bourse et le bûcher, et jusqu'à la bibliothèque, qui finit par se garnir de livres de poètes, de jurisconsultes, de docteurs, à l'aide desquels il trouva moyen de recommencer sa vie d'artiste. C'est là que l'évêque écrivit quelques uns de ses ouvrages, et entre autres son traité latin sur l'instruction primaire de l'enfance ; *de liberis recte instituendis* ; et son beau Commentaire

---

1) Duriore anno magnum hominum egentium numerum alebat.

sur les Épîtres de saint Paul aux Romains; exégèse contre laquelle se souleva toute l'école luthérienne, et que Sturm attaqua si grossièrement. Sturm était un humaniste de Strasbourg. Savez-vous bien ce qu'il reprochait au pieux évêque? D'avoir menti en parlant de la réforme. Sadolet ne s'émeut pas le moins du monde. Il répond à Sturm, qui lui a envoyé son dernier manuscrit : — « Tu m'accuses, mon cher, d'avoir, dans mes Commentaires, rendu de vos doctrines un faux témoignage, car c'est bien l'expression dont tu te sers, falsum testimonium. Tu aurais dû laisser tous ces vilains mots à Luther; ils ne sauraient convenir à une intelligence comme la tienne. Mais tu t'es trompé; tu reviendras, j'en suis sûr, à ta politesse et à ton style d'habitude. Si jamais toi, ou Bucer, ou Mélanchthon, avez besoin de moi, je suis disposé à vous servir, et non point en paroles seulement 1). »

Il ne se passait pas de semaine, qu'il ne reçût une lettre de l'un de ses amis. C'était tantôt l'évêque d'Apt, son voisin, qui avait institué dans son palais une école de théologie 2); tantôt Cochlée, auquel il répondait : « J'approuve ta manière d'écrire douce et modérée : n'exaspérons pas les hérétiques » 3). Érasme, qu'il avait connu à Rome, le consultait sur

1) Ep. Sadoleti Joh. Sturmio, 1536. Equidem quod ad me attinet si quid forte acciderit quod tibi et Melanchthoni, et Bucero commodum aut gratum facere possim, reperietis me profectò paratiorem quam verbis ut nullum a me officium benevoli erga vos hominis desiderari sim passurus.

2) Flagrans studio sacrarum lectionum. — Sadol. ep., lib. 6, ep. 9.

3) Sadol., ep., lib. 2, ep. 6.

un texte obscur de l'Ecriture, sur un vocable douteux; Mélanchthon lui adressait tous les livres qu'il publiait. Sadolet disait : « Si je n'avais affaire qu'à Schwartzerde, demain la paix serait dans l'église; mais Luther, c'est autre chose! » Il ajoutait :

« Je ne sais pas comment la nature m'a créé; mais je ne puis haïr parce qu'on ne partage pas mon opinion (1). »

Voici le sujet d'un beau tableau.

François Ier était en guerre avec la maison de Savoie; le comte de Furstemberg, sous les ordres de l'amiral de Brion, était aux environs de Carpentras, où ses lansquenets avaient commis de graves désordres. Les habitants s'étaient armés et avaient chassé les Allemands. Furstemberg, à cette nouvelle, se met en route avec du canon pour châtier la ville rebelle, lorsque Sadolet, en habit d'évêque, se présente aux avant-postes. — Qui êtes-vous? demande le comte au prélat. — L'évêque de Carpentras qui vient implorer pitié pour son troupeau. — Laissez-moi, dit Furstemberg, je tondrai tellement vos brebis, qu'elles n'auront pas la force de crier. — Monsieur le comte, dit Sadolet, au moins me permettrez-vous de parler à l'amiral? — Allez, dit Furstemberg, je vous attendrai. — Sadolet demande à voir l'amiral, qui adresse au prélat la même question. — Qui êtes-vous? — Sadolet, répond l'évêque de Carpentras. — A ce nom, l'amiral descend de cheval, s'agenouille, baise la main du prêtre et signe l'ordre à Furstemberg de

(1) Non ego enim sum qui ut quisque a nobis opinione dissentit, statim eum odio habeam.

s'arrêter. — Il était temps, dit Furstemberg, car le canon allait jouer. — Vous m'auriez bien attendu, dit Sadolet. — Et pourquoi, monseigneur? — Le premier boulet appartenait au pasteur, répondit le prélat; les brebis ne seraient venues qu'après 1).

Mais, ce qui vaut mieux que la réponse à l'amiral de Brion, c'est la lettre de Sadolet aux habitants de Genève 2).

Calvin venait de quitter cette ville, en proie à une grande exaltation contre l'intolérance de ses ministres, pleine de mécontents qui témoignaient tout haut leur joie d'être affranchis de leur despotisme. Elle avait repris sa physionomie habituelle : on riait, on dansait le dimanche, on oubliait le passé, on rouvrait les tavernes. La guerre contre les images avait cessé; les anciens livres de prières, cachés soigneusement aux regards, reparaissaient dans les ménages; et, le titre de catholique n'était plus poursuivi comme un signe de félonie. Sadolet crut le moment favorable pour essayer de ramener au catholicisme une cité, où la mémoire des prélats qui en avaient occupé le siége, n'était pas encore éteinte; où le souvenir de leurs efforts pour assurer l'indépendance nationale vivait dans de nobles cœurs. Sadolet n'était pas inconnu à Genève, qui avait autrefois accueilli avec une bienveillance éclairée, le prêtre romain, l'ami du cardinal Contarini, le cour-

1) Hist. de François Ier par Gaillard.

2) Jacobus Sadoletus....Episcopus Carpentoracti, S. R. E. tituli sancti Calixti, presbyter cardinalis, suis desideratis fratribus, magistratui, concilio et civibus genevensibus. XV, Cal. Aprilis, 1539. T. 1. p. 171, 186 des œuvres latines de Sadolet, Edit de Vérone.

tisan de Léon X, dont le goût pour les arts était admiré de l'Europe entière.

En prenant la plume, l'image de cette hospitalité généreuse que Genève accordait à l'étranger, est ce qui le frappe tout d'abord. Il est pressé de remercier la ville où il dormit en paix quelques douces heures.

« J'ai appris, dit-il, à vous connaître, loyaux genevois, à aimer votre république, dont l'organisation politique fait mon admiration, et la sainte charité avec laquelle vous accueillez l'étranger. Je sais que Genève est en proie à des troubles semés par les ennemis de votre repos et de l'unité catholique : mon cœur saigne aux gémissements de cette église notre sainte mère, qui pleure la perte de tant d'enfants qu'elle a nourris de son lait, et à la vue des périls qui vous sont reversés. Car, mes bien aimés, les novateurs ne pourront fonder leur triomphe que sur la révolte, le renversement de l'ordre, et la ruine de vos libertés civiles et religieuses. »

Sadolet n'a pas recours ici à une lutte dogmatique où la cité ne pouvait descendre sans désavantage. Il se contente de l'éblouir des splendeurs de l'unité catholique, argument toujours si neuf et si puissant. Il lui montre la croix du Christ sur le Golgotha, gagnant le monde payen, asservissant les peuples et les rois, et il lui demande : — S'il y a deux signes et deux symboles ? — Quand le Christ a manqué à la promesse qu'il avait faite d'être avec ses apôtres jusqu'à la fin des siècles ? Il veut qu'on lui cite un moment dans l'histoire de l'esprit où le catholicisme ait quitté la voie que le fils de Dieu lui avait marquée, une heure dans la suite des siècles où la foi

ait failli aux successeurs de saint Pierre, une halte dans l'enseignement unitaire de l'Eglise, une défaillance dans le dogme. Il adjure les Genevois de lui dire si le prêtre catholique n'enseigne pas aujourd'hui ce qu'enseignait le prêtre d'hier; quelles vérités ont trouvées les novateurs; si la foi de saint Jérôme n'est pas celle de Paul III. Unité magnifique! où doit se réfugier quiconque s'appelle Chrétien sous peine de révolte, même quand les pasteurs n'auraient point été comme le Christ, doux, humbles de cœur, pourvu seulement qu'ils aient conservé intact le dépôt transmis par le Sauveur. Qu'importe que la lumière du soleil se voile par intervalles, si le soleil reste le même !

Et, quand il a déroulé cet argument dans tous ses replis, il feint que le monde vient d'accomplir sa dernière heure; que la trompette a rassemblé les morts; que le juge suprême apparaît du haut des cieux pour juger la terre. Alors, il nous représente deux âmes qui attendent leur sentence : l'une qui a vécu dans l'unité, l'autre qui s'en est séparée violemment.

L'ame fidèle s'adresse à son Sauveur, et lui dit :

—Seigneur, mon Dieu, née, nourrie et élevée dans le sein de votre église, j'ai observé ses préceptes comme si je les avais reçues de votre bouche même. J'ai vu venir à moi des hommes de nouveautés, l'Ecriture à la main, qui cherchaient à troubler mon cœur, à flétrir le passé, à insulter à ma mère, à prêcher la désobeissance et la rébellion : je suis demeurée ferme, fidèle à la foi de mes pères, à la croyance de nos docteurs, de nos saints, aux enseignements de nos pasteurs. Bien que l'éclat des vêtements de quelques-uns de nos pontifes, le scandale

de leurs mœurs, le faste de leurs dignités, offusquassent mes yeux, je leur ai obéi sans les juger, moi, pauvre ame, dont le front porte l'empreinte du péché. Me voilà, Seigneur, devant votre tribunal redoutable, implorant, non pas votre justice, mais votre miséricorde.

Et alors le juge appellera l'ame novatrice. — Ecoute, dira l'ame, écoute, Seigneur, et juge moi : A la vue de nos prêtres si superbes, si riches, souvent couverts d'or et de péchés, je me suis émue de colère : moi, qui ai vécu dans la méditation de ta sainte parole, restée indigente dans une église où mes travaux et ma science auraient dû m'ouvrir la porte des dignités, j'ai été blessée jusqu'au cœur. J'ai pris la plume, j'ai attaqué nos pasteurs pour détruire leur autorité, je me suis prise à leur doctrine, j'ai frondé tout ce qu'ils enseignaient : la liturgie, le jeûne, l'abstinence, la confession : j'ai exalté la foi et rabaissé l'œuvre, j'ai demandé ton sang et l'ai offert en holocauste pour laver nos fautes.

« Et maintenant, que dira le juge éternel ? S'il est une église, l'ame fidèle n'a pu pécher ; car elle en a les signes, et les symboles, et la parole : cette église même, chose horrible à penser ! eut-elle erré ; comment le Seigneur pourrait-il condamner un être qui n'a failli que par amour et obéissance ?

« Mais l'ame qui lève le front, qui s'exalte dans son orgueil, qui n'a pas pour avocats des docteurs, des prêtres, des pontifes, qui crient à Dieu : cette ame a cru ce que nous croyons ; malheureuse qui n'a pour patron que son moi intérieur auquel

elle a follement obéi.... quel sera son sort, où ira-t-elle ?.... »

Encore un mot, et ce sera le dernier adieu de Sadolet à l'église de Genève : car il est vieux, affaibli par la souffrance, ruiné par l'étude et les veilles. Il ne tient plus à cette terre que par son amour pour son troupeau ; mais cette page qu'il va tracer restera comme un impérissable monument de la foi et de la charité de l'évêque de Carpentras.

— « Mes bien aimés, je vous en supplie, écartez les voiles qui vous couvrent les yeux et vous cachent la lumière. Levez vos regards vers le ciel, revenez à votre vieille foi, rentrez dans le sein de l'église, votre tendre mère : que désormais nous adorions Dieu dans le même esprit d'amour ! Si nos mœurs vous ont contristés, si quelques uns d'entre nous ont obscurci par leur faute, le front immaculé de cette église; que cette image ne vous jette pas dans la révolte. Vous pouvez bien nous haïr si l'évangile vous le permet : mais notre parole et notre foi, jamais, car il est écrit : faites ce qu'ils vous diront. Bien aimés, je vous en conjure, ne repoussez pas mes avertissements : si vous écoutez cette voix si jalouse de votre bonheur, vous ne vous en repentirez pas. Je serai auprès de Dieu votre intercesseur, moi, indigne pécheur, mais dont l'ardente charité trouvera pitié auprès du Seigneur. Je mets à votre service tout ce que je vaux et je vaux bien peu ! tout ce que je puis posséder d'influence, d'autorité et de crédit. Heureux si, grace à mon amour, vous portez des fruits abondants dans cette vie et dans l'autre. »

L'historien n'a-t-il pas le droit ici de demander

que le lecteur compare cette lettre d'un évêque français, d'un prélat romain, d'un cardinal de Paul III, à celles que Luther adressait aux églises qui ne voulaient pas embrasser la réforme 1)? Il est à regretter que Sadolet ne l'ait point écrite en français. Un biographe protestant de Calvin, prétend qu'elle aurait pu faire beaucoup de mal à Genève 2), c'est à dire le ramener à l'unité.

Elle fit, du reste, beaucoup de sensation parmi les humanistes genevois, et causa un vif chagrin au conseil qui ne savait où trouver une plume qui put répondre à l'évêque. Calvin, qui n'avait pas perdu l'espoir de rentrer dans une cité où le sacerdoce réformé n'avait pas une intelligence de quelque valeur, se chargea du soin de réfuter Sadolet. C'est un service dont le conseil lui tint compte plus tard.

Comme symbole dogmatique, l'épître de Calvin est sans puissance. Les arguments qu'il emploie sont mesquins. Celui qui a pratiqué la réforme n'a pas de peine à en reconnaître l'origine.

Dans plusieurs passages de son apologie, Calvin en appelle à la tradition, pour glorifier la doctrine qu'il est venue enseigner à Genève. — Si nous condamnons, dit-il, cette crasse transubstantiation qui

1) Voyez Op. Luth., t. 7, Edit Germ., f. 352, et dans de Wette encore, les lettres du réformateur à Charles V, à Henri VIII, à Albrecht, archev. de Magdebourg. Comparez encore celles de Knox à divers prélats d'Ecosse.

2) Ein Mann von vielem Geist, und reinen Sitten schrieb dem genfer Volke einen so beweglichen und geschickten Brief, daß er ohne Zweifel viel Unheil hätte in der hin- und herschwankenden Stadt anrichten müssen, wenn er nicht in fremder Sprache geschrieben gewesen wäre. Paul Henry, t. 1, p. 229.

voudrait enchaîner le peuple dans la matière, ce n'est pas un dogme nouveau que nous enseignons, mais le dogme même de la primitive église. » Sadolet serait ici un juge suspect, mais quel réformé oserait repousser le témoignage de Luther?

— C'est le diable, dit-il 1), qui nous attaque à l'aide de quelques fanatiques qui blasphèment la cène de notre Seigneur Jésus-Christ, et rêvent qu'on n'y reçoit que le symbole ou le signe du pain et du vin, et qui refusent, dans leur aveuglement, d'avouer que le corps et le sang de Jésus-Christ y sont contenus en réalité, comme l'enseignent ces paroles si claires et si expresses : Mangez, ceci est mon corps.

« Cette hérésie aura son temps ; elle finira bientôt, car elle est trop crasse, trop effrénée ; ce n'est pas une vaine opinion, des textes douteux qu'elle attaque ; mais des sentences scripturaires, claires et explicites... Ils ressemblent à ceux qui regardent à travers un verre coloré ; quelle que soit la couleur de l'objet, l'œil ne voit d'autre nuance que celle qui a été répandue sur la lentille. En vain vous leur montrez la vérité, il faudrait que Dieu ôtât le verre coloré...

» Les princes devraient employer les supplices pour réprimer ces sacriléges qui blasphèment ce qu'ils ne comprennent pas. Un jour ils rendront compte de leurs doctrines ; entends-tu bien, porc, chien, sacramentaire, qui que tu sois, âne, bête brute!

---

1) Contra fanaticos Sacramentariorum errores. Lutheri opera, t. 7, f. 379, 380, 381, 382, 383.

» Héros admirables qui mériteraient qu'on leur crachât sur la bouche et sur la figure, qu'on oignît leurs cheveux de crottins de cheval, en guise de parfums, et qu'on les chassât ignominieusement du pays 1). »

Comment Calvin échappera-t-il à son juge? Son juge est «un apôtre par la bouche duquel Dieu a parlé aux hommes 2)»; Jean de Noyon a rendu au docteur Martin ce beau témoignage. «C'est ce bienheureux réformateur qui a annoncé, disent les ministres du canton de Vaud, la pure parole de Dieu au milieu d'une population à qui tous les prêtres prêchaient une parole falsifiée, en sorte que la preuve incontestable de sa vocation se trouve dans la conformité de sa doctrine avec la Bible 3). »

Sadolet avait déroulé aux regards de Calvin, avec un amour de poète et de chrétien, toute la beauté de l'argument de l'unité. Calvin l'a rejeté; et aujourd'hui, après trois siècles, un des disciples du réformateur s'attache à en relever la magnificence.

« L'étude de ce système, dit M. Ernest Naville, fait connaître toujours plus qu'il est logique, qu'il est beau, et enfin que les bases sur lesquelles il repose sont profondément enracinées dans la nature humaine.

» Du moment où l'on admet un clergé ayant une mission divine, sans que chacun de ses membres soit

---

1) Heros sane fortis et egregius, dignus qui foedatus ora, vultumque sputo, et pilis ex stercore equino confectis, ignominiosissime e pago ejiciatur. 384.

2) Calvin contra Pighium.

3) Religion du cœur, par l'abbé de Baudry, p. 72.

directement appelé de Dieu, il est évident, d'une part, que le clergé devant être un, doit avoir un chef qui garantisse son unité; et, d'un autre, que ce clergé doit être revêtu d'une autorité absolue en matière de doctrines; car c'est là tout le système. Je suis persuadé qu'on peut soutenir victorieusement ce dilemme : ou Jésus-Christ n'a point organisé l'Eglise, ou l'Eglise catholique est celle qu'il a organisée 1). »

Calvin définit ainsi l'Eglise : la communion des élus répandue sur toute la terre, dispersée dans tous les âges, unie au Christ en doctrines et en esprit 2); et il porte le défi à son adversaire de prouver que le sacerdoce genevois ait jamais répudié cette sainte société.

« Au regard de ce qu'ils m'ont objecté, dit-il, que je me suis séparé de l'Eglise, en cela ne m'en sens rien coupable, si d'aventure peut-être, celuy ne doist être réputé pour traître, lequel voyant les souldars espars et escartez, vagans çà et là et délaissant leurs rangs, eslève l'enseigne du capitaine, et les rappelle et remet en leur ordre. Car tous les tiens, seigneurs, estoient tellement esgarez, que non seulement ils ne pouvoyent entendre ce qu'on leur commandoit; mais aussi il sembloit qu'ils eussent mis en oubli et leur capitaine, et la bataille et le serment qu'ils y avoient fait. Et moy, pour les retirer d'un

---

1) Ernest Naville, Thèse soutenue à Genève, en 1839.

2) Nunc si definitionem ecclesiae tua veriorem recipere sustines, dic posthac : societatem esse sanctorum omnium, quae per totum orbem diffusa, per omnes aetates dispersa, una tamen Christi doctrina et uno spiritu colligata unitatem fidei et fraternam concordiam colit.

tel erreur, n'ay point mis au vent une estrangère enseigne, mais celuy tien noble estendart, qu'il nous est necessaire de suivre si nous voulons estre enroulez au nombre de ton peuple. En cest endroit, ceux qui devoient soutenir les dit souldars en tout ordre, et qui les avoyent tirez en erreur, ont mis les mains sur moy, et pourceque constamment je persistoye, ils m'ont résisté avec grande violence. De là ont commencé griesvement à se mutiner, tant tellement que le combat s'est enflambé jusques à rompre l'union. Mais de quel costé soit la faute et coulpe, c'est maintenant à toi, Seigneur, de le dire et prononcer... »

Le théologien, du reste, se fait gloire d'appartenir à l'église de saint Basile et de saint Chrysostôme sous les Grecs, de saint Ambroise et de saint Augustin sous les latins; « au delà il n'y a plus que des ruines, une papauté flétrie, un clergé déshonoré. »

Heureusement l'évêque a pour avocat la plus belle intelligence réformée de notre époque, M. Vinet, qui s'écrie ici : « Nous avons droit, comme chrétiens, de réclamer saint Chrysostôme, saint Basile, saint Augustin, saint Bernard. Ce que nous nions, ce n'est pas eux, ni cette Eglise où ils ont brillé comme des flambeaux; ce serait nous nier nous-mêmes 1).

Honneur au ministre vaudois pour avoir élargi le chœur des docteurs de notre école, et y avoir fait entrer ces pères de l'Eglise, « aveugles et ignorants des saintes lettres, qui, en écrivant, avaient la plume

1) De Baudry, Religion du cœur, p. 273.

en main et l'esprit ailleurs; qui ne sauraient mériter le nom de saints, s'ils ne se sont ravisés avant de mourir, et qui ne sont pas même dignes de lier la courroie des souliers de Luther. » 1) — Vienne donc Bèze pour nous dire « qu'il proteste et assure devant Dieu et devant les anges que l'audace de saint Jérôme à tordre le nez aux écritures lui fait mal ; » 2) nous lui répondrons qu'un homme de cœur et de talent a mis saint Jérôme au nombre de ces gloires dont toute l'Eglise doit être fière. Et si un ministre évangélique nous dit « qu'on ne peut imaginer banquet d'yvrongnes plus frénétiques que le concile de Nicée, quand mesme on prendroit Bacchus couronné de raisins, assis sur un muid de vin, le gobelet en main, environné de Lapithes et de Ménades avec ses tintamares dignes d'un tel président et de tels conseillers que fut cette troupe de gens insensez, abusant du nom de Dieu et de son église 3);... — nous en appellerons au témoignage du ministre vaudois, dont personne ne serait assez hardi pour nier les lumières.

Ainsi donc, Calvin a calomnié notre Eglise en la couchant à jamais dans un sépulcre, qui n'a pour gardiens que saint Chrysostôme et saint Augustin : la voilà qui soulève la pierre du tombeau, et ressuscite, huit siècles après, pour briller de l'auréole de saint Bernard. Sadolet n'avait-il pas raison de se ré-

---

1) Lutheri opera : De missa privata, t. 7, p. 231.
2) Bèze, in 3 cap. ad Rom. in act. Ap. in respons. ad Brent.
3) De Serres, anti jésuite.

crier contre l'inconsistance menteuse de la parole calviniste !

Vous avez vu avec quelle sainte liberté l'évêque de Carpentras avoue que cette couronne, que des papes mêmes ont portée, n'a pas été toujours une couronne d'épines, mais une couronne de prince mondain, trop chargée d'or, de pierreries; sans que le chrétien soit en droit cependant d'accuser l'Eglise qui la leur a posée sur la tête, et qui a été la première à gémir des fautes de ses fils élevés à la royauté. C'est un argument que reprend Calvin, et qu'il étend avec complaisance, mais que vient briser un organe du protestantisme de ce siècle. « Vouloir, dit M. Naville, expliquer le système catholique d'une manière exclusive, par la fraude et les calculs ambitieux du clergé, c'est faire injure à la chrétienté tout entière, et rejeter les notions les plus simples de l'histoire 1).

Maintenant donc que le débat est vidé, que Calvin nous fasse entendre la trompette qui réveillera les morts, et qu'au son de cette fanfare divine, il approche du trône de l'agneau pour demander justice ! Ce n'est ni Sadolet, ni saint Jérôme, ni saint Augustin qui le jugeront; c'est Luther, c'est M. Naville, c'est M. Vinet, c'est tout le sacerdoce de Wittemberg, de Genève, de Lausanne.

Alexandre Morus a dit : « quiconque voudra connoistre la beauté et la force du style de Calvin, qu'il lise la réponse qu'il a faite à Sadolet : il ne pourra le faire sans avoir le cœur touché, sans en devenir meilleur et plus saint. » Alexandre Morus aurait dû cé-

1) Thèse soutenue à Genève, en 1839.

lébrer aussi la politesse du réformateur et citer cette phrase par exemple :

« Nourri comme entre les bras du pape Clément, et de renfort fait cardinal à Rome, en cette boutique de toute finesse et astuce 1).

Si nous ne nous attachons qu'à la forme, nous avouerons sans peine que l'épître de Calvin mérite l'estime et souvent même d'admiration de l'humaniste. Il a fait de notables progrès depuis l'Institution. Sa phrase a moins de sécheresse et d'aridité ; l'image lui vient parfois et il ne la repousse pas ; mais en général, il lui manque ce qui surabonde dans les écrivains italiens de l'époque, la couleur et le mouvement.

En lisant Sadolet, vous vous croyez à Rome, vous respirez les parfums qui traversent le Janicule, vous voyez le soleil qui colore d'une teinte d'or les monuments de la ville éternelle, vous êtes énivré de poésie : en lisant Calvin, vous avez devant vous cette haute montagne, qu'on aperçoit de toutes parts de Genève, le Salève abrupte et nu, mais fièrement assis sur sa base de granit.

---

1) Is homo prope a pueritia imbutus romanis artibus, in illa versutiarum ac calliditatis officina. — Calvin publia sa lettre latine en 1539, et la traduction française en 1541.

CHAPITRE XVIII.

CALVIN A BERNE. — 1538.

Voyage de Calvin à Berne. — Dispositions des populations. — Arrivée à Berne. — Conz. — Portrait de ce ministre. — Dispute entre Conz, Calvin et Farel. — Berne travaille au retour des Bannis. — Le peuple genevois en assemblée générale confirme l'arrêt d'exil de Calvin. — L'Eglise de Genève et ses ministres jugés par le réformateur. — Paillardise, hypocrisie, ignorance du clergé réformé. — Calvin à Basle. — A Strasbourg.

Berne avait vu de mauvais œil les tentatives de Calvin pour repousser les règlements du synode de Lausanne. Berne avait prêché la révolte contre l'église romaine, mais une fois le triomphe de la parole réformée accomplie, il voulait que l'église nouvelle vécut dans la paix et l'union. Il avait conservé de l'ancien culte quelques cérémonies pour frapper la multitude, et il tenait à ces formes extérieures, comme à des symboles écrits. Tous ces troubles qui remuaient en Suisse la population déplaisaient à Charles V, dont la république voulait conserver l'amitié. On disait que l'empereur se proposait d'en-

voyer en Suisse un légat chargé d'étudier l'état des esprit. Berne se hâta donc de relever les églises encore debout, de badigeonner les temples salis par ses soldats, de convertir les monastères intacts, en écoles de charité, de vêtir et d'entretenir ses nouveaux prêtres, de rassembler les objets d'art dispersés, et surtout de prêcher la concorde aux citoyens, afin de pouvoir dire au légat impérial :— Vous voyez qu'il n'y a pas eu lutte ici comme en Allemagne : les presbytères sont presque entiers, les écoles à leur place; les ministres du Seigneur n'ont fait que changer de vêtements... Voici seulement quelques ruines qui disparaîtront bientôt, mais les cœurs sont unis dans la même foi : Gloire à Dieu !

A mesure que dans son voyage de quelques jours avec Farel, Calvin s'approchait de Berne, il pouvait deviner que les populations étaient sous l'influence de mauvaises passions; les paysans murmuraient en voyant passer les ministres genevois. Ils étaient à Berne depuis huit jours, demandant inutilement à être entendus, sans qu'aucune réponse leur eut été faite « comme si, dit Calvin, on eut voulu lasser leur patience 1). » Conz (Kuntzen), desservant de l'église de Berne, leur donna rendez-vous dans sa maison. Conz était un logicien colère, bouffon, acariâtre. Calvin, dans une lettre à Bucer, où il se défend de tout esprit de dénigrement 2), fait de Conz « une bête

1) Ita ex composito putavimus patientiam nostram tentari, ut si taedio fracti caussam istam abjecissemus tota culpa speciose in nos conferri posset. — Pientissimo et eruditissimo viro D. Bullingero, Tig. Eccl. pastori, fratri carissimo. — Mense junio, 1538.

2) Rixari non est certe mei moris. Cal. Bucero. Gen., 12 jan. 1538.

féroce, aux gestes, aux paroles, à la figure d'une furie 1). »

Conz ne laissa pas le temps à Calvin d'exposer ses griefs contre l'église et le gouvernement de Genève; il commença par blâmer la conduite des deux ministres, qu'il accusait d'avoir jeté le trouble dans le canton. Farel et Calvin essayaient vainement quelques mots de justification à chaque instant interrompus par l'orateur qui voulait parler tout seul. Farel, étonné de se trouver en face d'une organisation si colère, se cachait derrière Calvin et tremblait encore longtemps après au souvenir de cette scène 1). Sébastien Meyer et Erasme Ritter, qui assistaient au colloque, parvinrent enfin à adoucir Conz. Il y eut un moment de silence et de répit pour les accusés, car Farel et Calvin étaient devant un juge. Alors, Conz reprit la parole et proposa aux ministres genevois un débat en forme, devant le sénat bernois. Le lendemain, Farel et Calvin attendaient à la porte du conseil l'heure indiqué par Conz; mais on vint leur dire, après deux heures d'attente, que le conseil, surchargé d'affaires, n'avait pas le temps de les entendre, qu'on les recevrait après le diner. Conz prit d'abord la parole, et s'adressant à Calvin : — Vous n'êtes que des brouillons, dit-il, l'église helvétique était en paix, vous l'avez troublée par les nouveautés que vous lui apportiez 3).

1) Bellua rabiosa. Vultus, gestus, verba, color ipse furias spirabant. Cal. Bucero.

2) Daß Farel doch im späten Alter davon sprach.

3) Conzenus exprobavit ecclesias omnes Germaniae ac quae alio-

— Ce n'est pas nous, reprit Calvin, qui avons apporté à Genève le pain fermenté, qui était en usage longtemps avant nous dans l'ancienne église : sous le papisme même, on trouve des vestiges de la cène antique : on y distribuait le pain fermenté.

Conz criait, tampêtait, gesticulait et se tordait les doigts : c'était une scène à la manière de celle que jouait Luther : on eut dit que le ministre avait vécu toute sa vie à Wittemberg. Il était si « bouillant de colère », qu'il s'élança de son banc, menaçant du poing les ministres genevois 1). On parvint à le faire rasseoir.

Le rôle de Calvin était singulièrement retréci : il balbutiait, sa langue s'embarassait dans des phrases que son adversaire ne lui permettait pas d'achever : Voyez donc, disait Conz, leur mauvaise foi, ce ne sont pas des serviteurs du Christ avec qui nous disputons ici, mais des brouillons qui ont promis de recevoir les décisions du synode de Lausanne, et qui refusent aujourd'hui d'obéir à la voix de l'église helvétique !

L'accusation était précise. Farel et Calvin soutenaient qu'ils avaient au contraire promis d'obéir au synode, et qu'ils étaient toujours dans les mêmes dispositions ; mais Conz insistait et ne voulait pas qu'on écoutât les ministres dissidents. On se sépara.

Comme Calvin descendait la grande rue de Berne, Sébastien courut après lui et le tirant par le pan de

---

tranquillae erant, importuna novitatis affectione fuisse a nobis perturbatas.

1) Illic vero non clamoribus solis contentus ex abaco se proripuit, ac toto corpore sic ebulliebat, ut injecta manu retineri a collegis non posset.

son vêtement ; — Dites moi donc, demanda-t-il au ministre genevois, est-il vrai que quelques uns de vos frères traitent de loups et de faux prophètes, ceux qui ont pris votre place à Genève ?

— Oui, répondit Calvin à Sébastien, et nous les tenons à notre tour pour de vrais loups, et de vrais faux prophètes 1).

— Donc vous en direz autant de nous, qui après avoir chassé Mégander 2), le remplaçons dans l'église de Berne !

— Oh ! reprit Calvin, c'est autre chose ; nous disons pourquoi nous traitons nos remplaçants de loups.

Sébastien, que cette distinction polie n'avait pas convaincu, changea aussitôt de langage et déserta la cause de Calvin. « C'était un véritable brouillon 3) que ce Mayer, d'une nature mobile et donnant toujours raison à qui lui parlait le dernier. »

Restait encore Érasme, qui avait une bienveillance particulière pour Calvin, mais qui fut entraîné par ses collègues.

Le grand conseil s'assembla quelque temps après, manda Calvin, et lui intima par trois fois l'ordre de se soumettre. Les ministres genevois cédèrent « de

---

1) An verum putaremus quod narrabatur a quibusdam, tantam esse in certis fratribus severitatem ut eos lupos vocarent et pseudo prophetas, qui in locum nostrum irrepsissent : respondimus nostrum non esse aliud de ipsis judicium. Calv. Bulling.

2) Megander et Leo Judae travaillèrent à la traduction des saintes Ecritures, en langue allemande, laquelle parut à Zurich, en 1529 et 1531, John Scott's Calvin and the Swiss reformation, p. 116

3) Sed quid aliud potest quam suis deliramentis invertere Evangelii puritatem ? Cal. Bucero, 12 jan.

peur, disaient-ils, que leur opiniâtreté n'affligeât les gens de bien. »

Le conseil décida que deux légats accompagneraient les bannis jusqu'à quelque distance de Genève et iraient traiter de leur retour ; qu'en cas de succès, ils viendraient prendre les ministres et veilleraient à leur rétablissement.

Mais les bannis sollicitèrent un nouveau message ; car, disaient-ils, il semblera que nous venons implorer notre réintégration, comme des coupables; et pourquoi aussi n'avoir point ajouté à la légation quelque ministre du saint évangile?

Le conseil fit droit à leur demande. Les légats et les bannis devaient entrer dans la ville : Erasme Ritter et Viret allaient être joints à la députation.

Le bruit du retour de Calvin avait mis Genève en émoi : le peuple manifestait hautement sa colère : l'ambassade n'était qu'à une lieue de la ville quand une estafette vint lui en interdire l'entrée. C'était, dit Calvin, un attentat au droit des gens et à la liberté politique contre lequel les exilés étaient décidés à protester, en entrant le visage découvert à Genève. Mais les députés ne crurent pas à propos de braver l'ordre souverain, et heureusement, dit Calvin, car « vingt bandits veillaient en embuscade aux portes de la ville 1). »

En face de manifestations si énergiques, les pouvoirs décidèrent que le peuple prononcerait sur le

1) Nam postea constitit non procul mœnibus collocatas fuisse insidias; in ipsa autem porta considebant armati viginti gladiatores. Cal. Bulling.

sort définitif des bannis. Le peuple s'assembla. Louis Annman et Viret plaidèrent la cause des ministres avec tant d'entraînement, que la colère plébéienne semblait s'éteindre. Mais un des syndics, après leur départ, se mit à lire les griefs ou articles qu'on reprochait aux ministres, au milieu des murmures d'indignations, d'exclamations de surprise, de ris, de cris de fureur. Ils étaient accusés d'avoir appelé l'église de Berne notre église ; — d'avoir nommé les Bernois sans leur qualification ordinaire ; — d'avoir fait un dogme de l'excommunication.

Alors la place publique de Genève devint un autre Forum. Voyez criaient mil e voix diverses : Notre église, comme si elle était à eux ; notre église, comme on dirait d'un champ ou d'une maison ! 1) — Au Rhône ! Au diable avec leur excommunication, nous n'en voulons plus ! — L'exaspération était au comble; et si, dans ce moment, Calvin ou Farel s'était montré, le peuple se serait porté à de violentes extrémités ; il avait auprès de lui deux tombeaux ouverts : le Rhône et le lac..

Les députés avaient avec eux les articles qu'ils ne devaient lire au peuple qu'en présence des ministres : véritable confession que les bannis pouvaient seuls justifier. Mais il paraît que Calvin était trahi par Conz, qui s'était servi de Pierre Vandel pour les passer secrètement au peuple ; tour affreux, dit Calvin, mais digne d'un homme qui, à Nyon, s'était

1) Ecce ut ecclesiam ausint vocare suam quasi in ejus possessionem venerint.... Ecce ut ad tyrannidem aspirent. Voyez PIÈCES JUSTIFICATIVES, no 4.

écrié : « On veut rappeler les bannis; mais je jure que je quitterais plutôt le ministère et la Suisse que de voir revenir des brouillons qui m'ont tant fait de mal. »

Calvin et Farel reprirent le chemin de Berne.

Calvin nous avait trompé en donnant à son exil un motif immoral. Ce n'est point un débauché qui s'est soulevé pour chasser un témoin importun, un juge inexorable; on l'a banni parce qu'il attentait aux libertés de la cité, parce qu'il a voulu coiffer le despotisme du bonnet d'évêque, et donner à sa tyrannie une crosse et une épée. Il a pris soin lui-même d'absoudre le peuple, en le faisant apparaître dans les grandes assises d'avril, pour ratifier la sentence qu'il avait déjà portée.

Le récit qu'on vient de lire ne saurait être suspect; il a été écrit en entier de la main de Farel et de Calvin, et il reposait dans des archives où on le laissait dormir tranquillement, quand un historien protestant l'en a exhumé avec plus d'imprudence peut-être que d'amour de vérité; car Calvin l'avait condamné d'avance à l'oubli, en écrivant au bas de la narration : — « Rappelez-vous bien que je confie tout ceci à votre discrétion. »

Mais pourquoi M. Paul Henry n'a-t-il dans sa traduction livré aux regards du lecteur allemand que des fragments informes de ces causeries, et pourquoi le récit latin aux pièces justificatives, où le lecteur n'ira pas le chercher assurément?

Mais il y a bien d'autres révélations dans cette lettre de Calvin.

Vous venez de lire Sadolet; vous avez vu le tableau

qu'il fait des désordres introduits par la réforme à Genève. Calvin a répondu à l'évêque : Tu es un calomniateur! 1) et il a ajouté :

« Au regard de moi, Sadolet, je veux bien que tu saches que suis l'un de ceux contre lesquels tu parles en si grande colère et fureur. Et combien que la vraie religion fust jà dressée et établie, et la forme de leur Eglise corrigée, avant qu'illec fussent appelés, neantmoins, pour ce que j'ai non seulement approuvé par ma voix et opinion, mais aussi me suis parforcé, tant qu'il m'a esté possible, de conserver et confirmer les choses paravant instituées par Farel et Viret, je ne puis estre bonnement forclos ni séparé d'iceux en ceste cause. Que si en particulier tu m'eusses taxé, sans nul doute je t'eusse facilement remis le tout à cause de ton savoir et pour l'honneur des lettres. Mais quand je vois mon ministère (lequel je say estre fondé et confermé par la vocation du Seigneur) blessé et navré par la plaie que tu me fais, ce me sera desloyauté et non patience, si me taisant, je dissimule en cet endroit. »

Maintenant, écoutons Calvin disant tout bas à l'oreille de Bullinger, qui n'en doit rien dire à personne :

« C'est satan qui nous a bannis de la cité pour la livrer ensuite à des désordres plus grands encore que ceux où elle gémissait. On ne saurait se figurer dans quel bourbier de licences se débattent tous ces im-

---

1) Dabo operam ne qua vox asperior a me exeat ... simplex et moderata innocentiae meae adversus calumniosas tuas criminationes erit defensio.

pies! leur pétulance à insulter au Christ, à se jouer de l'Evangile, leur fureur et leur folie! Malheur à ceux qui ont commis ce scandale! Malheur surtout à ceux qui nous ont chassés! Ce Conz, qui ne pouvait nous ruiner sans ruiner l'Eglise, l'a trahie cette sainte Eglise, en nous trahissant... Mieux vaudrait qu'elle fût veuve, que de vivre sous de pareils hommes qui se cachent dans les larves de pasteurs! »

Et Calvin et Farel se mettent ici à nous tracer le portrait de ceux qui les ont remplacés.

« C'est d'abord le gardien des franciscains qui, à l'aurore de l'Evangile, rejetait obstinément la lumière de vérité, jusqu'à ce que le Christ lui eût apparu sous la forme d'une jeune fille, qu'il étreignit dans ses bras et souilla de ses baisers corrompus 1); moine fétide, qui ne prend pas même soin de voiler ses infamies, et s'en va enseignant que Paul ne demande pas que l'évêque ait vécu dans la chasteté, mais qu'il s'amende quand il veut solliciter charge d'ames: cœur vide de la crainte de Dieu et de tout sentiment pieux. — C'est ensuite cet autre prêtre confit en hypocrisie, et qui se pavane dans sa lèpre de péché; tous deux prédicants ignares, brailleurs et marchands de sottises; voici le troisième, scortateur fieffé et convaincu, qui n'a dû son absolution qu'à la faveur de quelques mauvais sujets. Oh! bel office qu'ils ont volé et qu'ils administrent comme ils l'ont usurpé! Il ne se passe pas de jour qu'ils ne soient convaincus de quelque félonie par des hommes, des femmes, et jusque par des enfants! »

1) Donec Christum aliquando in uxoris forma contemplatus est quam simul atque habuit secum, modis omnibus corrupit.

Mais cette lettre soulève une grave question. Si les ministres qui occupent la place de Calvin, à Genève, sont des « loups dévorants », qu'est-il donc, lui? de qui tient-il sa mission, qui lui a imposé les mains, qui lui a confié le sacrement de l'Ordre? S'il a reçu son mandat de la révolte, la révolte a pu le conférer à un autre. M. Vinet prétend que « l'homme, dont la fonction est de répéter le message apporté par des hommes infaillibles, n'a besoin d'autre marque de mission que sa fidélité, dans l'exposition d'un message connu de tous et à la portée de tous » : à la bonne heure. Mais, pour découronner leur front du signe sacerdotal, il faut que la foi de ses successeurs ait failli. L'imposition des mains, dit Calvin 1), qui se fait pour installer les vrais prêtres, n'est point vaine, c'est un signe de la grace spirituelle de Dieu. Et pourquoi donc retire-t-il cette grâce au gardien des Franciscains? Serait-ce la doctrine qui distingue les pasteurs légitimes? Donc qu'il nous dise quelle est la règle de la doctrine de l'église? la confession de foi? Qui rédige cette confession? les pasteurs : ainsi donc, c'est la doctrine qui juge les pasteurs et ce sont les pasteurs qui jugent la doctrine; quel cahos! quel abyme! Mais le franciscain a juré le Formulaire de Farel, que lui reproche donc Calvin? une paillardise notoire? et au second, une hypocrisie raffinée? et au troisième? une sottise proverbiale. Mais, alors, à quoi lui servait donc cette arme terrible, l'excommunication qu'il s'est adjugée comme une dépouille opime? Au lieu de chasser de l'église cette jeune

1) Instit., lib. 4, chap. 2.

femme, dont les cheveux tombaient trop avant sur les tempes, il fallait qu'il réservât ses colères pour ce gardien du couvent, qui venait au temple, portant sa lèpre d'impureté; au lieu de faire la guerre aux Eidgenoss, il devait enseigner les lettres saintes à son ignare collègue; au lieu de refuser la cène à de pauvres ouvriers qui jouaient aux cartes, il fallait qu'il arrachât à son prêtre hypocrite sa peau de serpent. Mais il continue à Genève, de vivre avec ces loups dévorants, de prêcher avec eux la parole sainte, d'adorer Dieu dans le même temple, de s'agenouiller à la même table de communion. Et, ce n'est que lorsqu'il les voit porter la main à l'encensoir dont ils s'emparent, qu'il les dénonce à l'indignation des ames chrétiennes.

CHAPITRE XIX.

CALVIN A STRASBOURG. — SON MARIAGE. 1539 — 1540.

Physionomie religieuse de Strasbourg. — Jean Sturm. — Capito. — Hedio. — Bucer. — Mariage des prêtres à quel prix opéré. — Calvin arrive à Strasbourg. — Il est nommé professeur de théologie. — Il s'occupe de marier Viret. — Epouse Idelette Stœrder. — Perd son premier né, et sans verser de larmes.

Salut Strasbourg du moyen-âge, ville de peinture, de sculpture, de philosophie, d'arts libéraux ! Athènes, par l'urbanité de ton langage ; Venise, par ton amour pour les livres ; Wittemberg, par tes luttes théologiques, et Rome même par tes églises. Ta cathédrale peut être comparée à S. Pierre. Fra Giacondo, le Titien, Léonard de Vinci, l'ont vue, mais sans comprendre les merveilles de l'œuvre de Steinbach. Un jour viendra, où ta grande épopée lapidaire sera l'objet d'un culte idolâtrique, et alors, on ira en pèlerinage, s'agenouiller devant ces caprices divins, ces fantastiques arabesques, ces dentelles taillées dans

la pierre, et dont Raphaël, en ses loges du Vatican, n'a pu surpasser la grace ni la variété.

Strasbourg à la renaissance, était une ville de bruit. On y disputait à chaque heure du jour sur toutes ces graves questions de psychologie qui avaient le pouvoir de poétiser la vie : sur le libre arbitre, sur la justification, sur la grace, sur le concours divin dans l'action de la créature, et sur bien d'autres phénomènes intimes dont l'école même a cessé de s'occuper. Le livre d'Erasme de Servo Arbitrio, y était attendu avec anxiété; un pamphet de Luther y remuait toutes les ames, et Carlstadt même, avec ses élucubrations sur la cène, était sûr d'y trouver d'ardentes sympathies (1). Toutes les opinions religieuses y étaient représentées. On y trouvait des Luthériens, des Anabaptistes, des Zwingliens, des Œcolampadiens, des Munzériens. C'était un olympe panthéique, où chaque Dieu de l'école avait un autel. Souvent, il arrivait que toutes ces divinités, faute de s'entendre, troublaient par leurs débats, la paix de la cité. Alors le Stettmeistre était obligé d'intervenir, de prêcher la paix. La paix, c'était le silence, et aucun de ces dieux disputeurs ne voulait se taire : le conseil municipal était donc chargé de prendre l'une de ces divinités et de la conduire poliment hors des murs de la ville. Platon ne traitait pas les poètes avec plus de respect. Le Dieu revenait bientôt par une autre porte, la poitrine raffraichie par le parfum

(1) Carlstadt, chassé de Vittemberg, publia à Strasbourg ses opinions sur la présence réelle : sa doctrine fut adoptée par les ecclésiastiques protestants. Nouvelle description de Strasbourg, 1838, p. 231.

des Vosges ou l'eau du Rhin, mais retombait bientôt dans sa maladie habituelle, la loquacité théologique.

Ces magistrats, hommes du peuple pour la plupart, passaient d'un dieu à un autre, avec une admirable indifférence. Toute langue nouvelle avait le don de les séduire. Quand un disciple de Zwingli, descendu des montagnes de Schwitz, était venu leur annoncer la parole de son maître, ils l'avaient écouté, fêté et reçu comme un apôtre. Ce jour-là, Strasbourg cessa de croire au dogme de la présence réelle, et Zwingli fut adoré, et sa dogmatique enfermée dans un catéchisme à l'usage des enfants 1). Survient Bucer, tout trempé des doctrines de Luther, qui prêche l'impanation, et Strasbourg quitte le curé d'Ensielden pour le moine de Wittemberg, et retranche de son catéchisme le dogme figuratif de la cène 2) : ce n'est plus désormais le sang et le corps que l'enfant boit et mange spirituellement, mais la réalité même, sous des apparences matérielles. Mais Bucer, à son tour, a retourné, arrangé la confession luthérienne; un ange nouveau est descendu du ciel, que Strasbourg écoute jusqu'à ce qu'un anabaptiste de la secte de David, coupe les ailes à l'archange, et s'en couvre à son tour. Strasbourg alors n'a pas assez d'eau pour se rebaptiser. Grace à ces transformations psychologiques, la pensée ne restait pas inactive; elle se fécondait dans l'étude et la méditation, et se

1) Isagoge, de pueris instituendis ecclesiae argentinensis, anno 1527, mense augusto.

2) Suum corpus edimus, sanguinemque bibimus, sed spiritualiter cum ingenti commodo.

prenait, pour justifier ou expliquer sa palingénésie, à tous les signes matériels qui en proclamaient l'origine; elle lisait les théologiens, les philosophes, les poètes; elle cherchait la vérité dans la Bible, et, pour la mieux comprendre, appelait à son aide le latin, l'hébreu, le grec et le syriaque. Chaque sectaire qui venait demander à la ville hospitalière le droit de bourgeoisie, lui apportait en échange ses instincts théologiques ou lyriques, ses manuscrits et sa lampe qu'il rallumait pour étudier de nouveau. A chacun de ces hôtes qui venaient de France, d'Allemagne ou d'Italie, pélerins volontaires, martyrs de la liberté, ou propagandistes par vocation, Strasbourg donnait un logis pour s'abriter, un lit pour dormir et un traitement pour vivre : doux loisirs qu'elle faisait à ces étrangers, qui la bénissaient et la chantaient.

Il faut vous faire connaître quelques unes de ces intelligences nomades qui avaient dit en voyant cette ville : « Nous sommes bien ici, bâtissons y une tente. »

Jean Sturm habitait près du Luxhof un petit donjon qui touchait presque au ciel; demeure aérienne où l'oiseau pouvait chanter tout à son aise, sans que le bruit de la cité troublât ses concerts. Sturm, après avoir fait de bonnes études à Liége, avait élevé à Louvain une imprimerie en société avec Rutger Rescius, professeur de grec à l'université de cette ville. A la vue du premier exemplaire d'un bel Homère qu'il avait imprimé avec des caractères fondus exprès en Italie, il avait été pris d'un véritable transport au cerveau, et s'était enfui de Louvain, empor-

tant avec lui plusieurs malles toutes pleines de son chef-d'œuvre, qu'il vendit fort cher à Paris 1).

A Paris, il s'était mis à fréquenter les humanistes, que Briçonnet, l'évêque de Meaux, avait attirés à son palais de grand seigneur, s'était gâté au contact de toutes ces natures disputeuses, avait embrassé d'abord le luthéranisme, quand l'hérésie n'avait qu'un représentant; puis s'était fait zwinglien. Il aimait avec passion les vieux livres; sa joie était de compulser les manuscrits, d'en comparer les textes, d'en discuter les variantes. Quand il avait trouvé un sens nouveau pour expliquer un vocable rouillé, il ne se sentait pas d'aise, et assourdissait toutes les oreilles de sa bonne fortune : c'était Archimède devenu bouquiniste. L'introduction de l'idée luthérienne à Strasbourg vint l'arracher à son soleil et à ses muses. Jean Pappus s'était présenté à la manière de François de Sickingen, tout bardé de fer et la lance au poing pour soutenir la dogmatique saxonne, dans un livre intitulé : de charitate christiana questiones duae, pamphlet où le signe de charité n'est attaché qu'au titre. Sturm lui avait opposé son anti-Pappus, gros libelle tout plein d'injures, qu'on dirait échappé de la plume de quelque portefaix antique métamorphosé en calviniste. Pappus avait trouvé moyen de faire ôter à son rival la place de recteur des hautes études (hochschule), argument sans réplique, le meilleur qu'il eût imaginé. La victoire eût été plus complète, si Pappus avait pu appliquer à son ennemi le décret d'excommunication

1) Baillet, Jugt. des Savants, t. 6, p. 313.

que l'Eglise de Strasbourg tenait gardé dans son catéchisme 1); mais Sturm avait rendu à Strasbourg de trop grands services pour qu'on le frappât aussi violemment.

Capito (Koepflein) était une de ces ames comme on en voit beaucoup dans le monde savant du 16e siècle, ressemblant à ces enfants de Platon qui veulent sauter au delà de leur ombre. Il s'était tourmenté à chercher la vérité hors de l'autorité, et avait traversé toutes les néologies réformatrices pour secouer le fardeau du doute, quand il eût été si heureux, en vivant des bienfaits de Léon X, qui lui avait conféré spontanément un canonicat à la cathédrale de Bâle 2)! Fatigué, harassé, il était tombé sur le chemin, et avait laissé échapper ce triste soupir : « Tout s'en va donc, tout se perd, et tout disparait : partout des ruines. Le peuple nous dit : Voici que vous voulez établir une nouvelle tyrannie, une autre papauté. Dieu m'a fait connaître quelle charge est celle de pasteur, et combien nous avons nui à l'Eglise en rejetant une autorité souveraine. Le peuple, repu de licence, nous dit : Je sais assez d'Evangile; qu'ai-je besoin de vous pour trouver le Christ? » 3)

Capito couchait à Strasbourg dans le lit de l'an-

---

1) Excomunicantur quidam ut ab eorum et vita et doctrina alii cavere possint. Adhaec ut excommunicatus pudore suffusus, curet et deo et hominibus vitae emendatione reconciliari sese. Beiträge zur Geschichte der Reform, t. 1.

2) Leo X had formed so high an opinion of Capito, that he, unsolicited, conferred on him a provotship or deanery, probably that of the Cathedral of Basle. John Scott's Calvin and Swiss Reformation, p, 33.

3) Ep. ad Farell. Ep. Calv. p. 5.

cien curé de Saint-Pierre-le-Jeune, dont il avait chassé le pasteur et vivait au milieu d'enfants nombreux qu'il avait eus de deux femmes, la veuve d'OEcolampade et une jeune religieuse qu'il avait débauchée. C'était un docte hébraïsant, un théologien retors, un médecin habile, et surtout un ardent missionnaire du mariage. Son sermon contre le célibat avait gagné quelques prêtres subalternes, qui, en se mariant, étaient sûrs d'obtenir une riche prébende. C'est en préférant le mariage au feu que Bucer avait eu la cure d'Aurélie, et Thibault-le-Noir celle de Saint-Pierre-le-Vieux, et un apostat de l'ordre de saint Jean celle de Saint-Nicolas 1). Avec une femme, le prêtre incontinent gagnait une cure, un logement, du feu en hiver, un petit jardin et une bonne cave de vin du Rhin.

Hedio, un autre prêtre marié, avait quitté Mayence, s'était retiré à Strasbourg, où le magistrat l'avait nommé prédicateur du saint Evangile, fonction qu'il avait remplie doucement jusqu'à ce que le Seigneur l'appelât au tribunal suprême. En quittant cette vie, il glissa dans ses papiers ce testament, digne du curé de Meudon :

« Dieu m'a laissé vivre sans souci jusqu'à cette heure, en me donnant son fils bien-aimé Jésus-Christ pour gage certain de la vie éternelle. Pars donc, ma petite ame, ton Sauveur t'attend pour te porter dans ses mains 2). »

---

1) Histoire de la province d'Alsace, t. 2, p. 6 et suiv.

2) Gott hat mich ohne meine Sorg leben lassen bis auf diese Stund, dazu mir seinen lieben Sohn Jesum Christum zum gewissen theuern Pfand des ewigen Lebens geschenckt; darum fahre hin, meine liebe

Mais, de toutes les intelligences que Strasbourg possédait à l'heure même, Bucer était la plus glorieuse. Elevé, nourri, instruit au couvent des Jacobins de Selestadt, il avait apostasié, et s'était marié à une religieuse du nom de Lebenfeltz, qui ne lui avait donné en dot qu'une virginité douteuse. C'était une de ces natures adroites, rusées, qui ne font rien sans calcul, qui changent de foi, comme de vêtement, suivant la saison; qui appellent Dieu pour justifier chacune de leurs transformations, et ont toujours à leur service une bonne lame pour défendre les dogmes qu'elles mettent au monde. Son protecteur était Franz de Seckingen, qui haïssait un moine presque autant que le diable. Luther connaissait bien Bucer. Un jour, le saxon s'amusait à tirer; au premier coup d'arbalète, il perce le cœur à une chauve souris : l'oiseau nocturne se débat et tombe mort. — Tu verras, dit Luther à Vitus, que ceci cache un mystère : j'ai touché au cœur un vespertilion. Le lendemain, il était à la fenêtre, regardant à travers champs, quand il aperçoit venir de loin Bucer. — Vitus, dit-il, en sautant de joie, viens donc, voici notre vespertilion, m'étais-je trompé 1)?

C'était Bucer, en effet, qui venait à Cobourg pour traiter avec Luther d'affaires dogmatiques. Le moine arriva, infatué de zwinglianisme, et s'en retourna converti à Luther qu'il devait renier au premier souffle d'une doctrine nouvelle, pour l'abandonner

Seele, du hast einen treuen Heiland der dich zu seinen Händen aufgenommen hat. Cité par Freherus.

1) Pfizer. Luther's Leben.—Voyez sur Bucer : Melanchthonis Epist. t. 1, ep. fol. 24,

ou le confesser, suivant que le Saint-Esprit l'illuminerait. Car, c'était alors la mode de mettre sur le compte de l'esprit de vérité toutes les transfigurations de notre nature. Il n'y avait jamais que Dieu qui eût tort; et de tous les réformés, il n'en est pas qui aurait pu faire au Saint-Esprit autant de procès que Bucer. N'avait-il pas la cotte de mailles de Seckingen pour les gagner ?

Calvin était parti de Berne sans prendre congé du Sénat, l'âme irritée, exhalant sa colère contre ses ennemis dans chacune de ses lettres. Il semblait que la malédiction de Dieu l'accompagnât en chemin. Les orages lui avaient un moment barré la route de Basle. Les torrents descendus des montagnes étaient si furieux qu'il manqua d'être englouti. « Mais, dit-il, en racontant à Viret son voyage, les flots furent plus miséricordieux que les hommes 1). » Les hommes le chassaient, les flots l'épargnèrent. Luther aussi, sur ses vieux jours, en retournant à Eisleben où il devait mourir, avait failli à périr dans les eaux de la Sal: il avait attribué la tempête au démon, et s'était mis à chanter au Seigneur. Calvin n'a que des paroles amères contre l'injustice des hommes: partout il rêve le même spectre; il le retrouve à Berne, dans l'ame de Conz; au sénat, où il siège en grande livrée; à Genève, au conseil des deux cents; à la taverne de la rue des Chanoines, au temple de Saint-Pierre, sur la place publique où il brandit l'épée populaire, et dans le ménage de l'ancien gardien des franciscains.

1) Epist. Petro Viret. Sub fine Maii 1538. MSS. Gen.

Enfin, il put se reposer à Basle et oublier l'ingratitude des Genevois, à la table de Grynée qui regardait son ami de cœur « comme l'ornement de leur église commune 1) ». A Basle, Farel vécut pendant plus d'un mois dans la maison d'Oporin, qu'il quitta pour prendre le chemin de Neufchâtel, où le peuple et le sénat lui confièrent l'administration de leur église. Bucer ne cessait, de Strasbourg, d'appeler Calvin qui dit adieu à Basle, et s'achemina à pied vers la cité Rhénane.

La scène jouée à Genève lors de l'arrivée de Calvin, va se répéter ici 2). Seulement, Bucer, au lieu de faire descendre pour retenir son ami, Dieu en personne, appelle le prophète Jonas à son secours; et Calvin se laisse persuader, et consent à rester à Strasbourg pour y prêcher l'Evangile: « de sorte, dit l'éxilé, qu'estant espouvanté par l'exemple de Jonas, que cet excellent serviteur de Dieu, Martin Bucer m'avait proposé, je continuois la charge d'enseigner la théologie 3). » —Sturm nous a donné dans son Antipappus, quelques détails sur la vie littéraire du réformateur à Strasbourg: — « Après trois ans de séjour en cette ville, dit-il, je vis venir Calvin, qui fut nommé par les magistrats et les théologiens, lecteur de l'académie et prédicateur de l'église française de St.-Nicolas. L'Evangile de saint Jean est le premier ouvrage qu'il ait expliqué. Il disputait au

---

1) Nos enim te fratrem in Domino libenter ac cum gaudio agnoscimus, ac pro eximio ornamento ecclesiae nostrae amplectimur, Epist. 23, 1540.

2) Er führte sogar das Beispiel des Jonas an, und das erschreckte mich so, daß ich von Neuem das Lehramt übernahm. Paul Henry.

3) Calvin. Préface des Psaumes.

gymnase. Il eut une querelle avec le doyen de Passau, qui voulait soutenir que l'œuvre engendre la foi. Jacques Sturm avait été choisi pour présider la thèse, assisté d'autres scholarches. Il revit ici son livre des Institutions, compléta son travail, châtia sa pensée, et effaça toutes les antilogies qu'on lui reprochait 1). »

Calvin avait à Strasbourg une existence laborieuse. Il prêchait le soir, théologisait le matin, et travaillait fort avant dans la nuit à préparer une nouvelle édition de son livre de prédilection. Dans la première édition de l'Institution, Calvin avait jeté, comme nous l'avons dit, quelques phrases de pitié en faveur de l'hérétique qu'il ne bannissait pas de la société chrétienne, mais qu'il laissait vivre en repos au milieu du troupeau évangélique 2). Son exil de Genève l'a rendu cruel, et quelques passages relatifs aux novateurs sont modifiés dans la révision. Il prévoit l'avenir : il craint, si jamais il condamne un hérétique, qu'on ne puisse lui reprocher le sang qu'il versera, en ouvrant le livre de l'Institution 3). Il a même mis en pratique son dogme inflexible. Strasbourg avait excommunié un chrétien, nommé Alexandre ; Calvin consulté, défend à ses frères de le recevoir ; il ne veut pas s'entretenir avec lui, il le chasse lorsqu'il vient frapper à son logis 4).

---

1) Joh. Sturmii Rectoris Arg. Antipappi tres 1579 — Quarti Antipappi. Neapoli Palatinorum 1580, p. 20, 21.

2) Quibus (Institutionibus) nihil post addidit quod cum primis pugnet. Joh. Sturmius.

3) Voyez dans ce volume le chapitre qui a pour titre l'Institution chrétienne, page 120.

4) Epist. Farello, 27 oct. 1539.

Du reste, Calvin imitait le saxon qui n'invoquait d'abord que la parole contre ses adversaires, quand il était dans son nid de la Wartburg, et qui, plus tard, jetait au loin cette arme émoussée pour prendre une épée dont il frappait d'estoc et de taille tous ceux qui le tourmentaient. La réforme a toujours commencé par le verbe et fini par le glaive : de la manne pour l'Israélite, et quand l'Israélite murmure, des chaînes ou des gibets.

Les prédications de Calvin étaient heureuses : il avait converti à sa doctrine sur la cène, un grand nombre d'ames qui ressemblaient à cette cavale du Tasse, que le souffle du vent suffisait pour féconder, et qui, à chaque néologie, étaient grosses d'un dogme nouveau. Erasme les appelait écéboliques, êtres qui changent de religion comme de chemise. Le sénat, pour témoigner sa reconnaissance au prédicateur français, lui conféra le droit de bourgeoisie 1). Les leçons orales du théologien avaient le pouvoir de rassembler une foule avide, et d'attirer de France même de nombreux écoliers et des humanistes qui désiraient connaître les doctrines calvinistes 2).

1) On trouve aux archives de Gotha folio 738 et 739 ces passages relatifs au droit de bourgeoisie conféré à Calvin. — „ Johannes Calvinus, hatt das burgerecht kaufft, vnnd diedt zun schneidern. Dd. Dinstages des 29ten Juli An. 1539. Jo. Beyer v. Thomas. Heinrich von Dacrstein, Rentmeister.“ — „Vff den 30tag July 1539 ist Johannes Calvinus vff vnnser Herren der statt Strasburg Stall erschienen vnnd sich angeben let der ordnung vnnd will dienen mit den schnydern. Die drin verordnete Herrn vff der Statt Stalle. v. Br. “

2) Placebat enim tum Senatui quod ecclesia gallorum apud nos quotidie magis atque magis augeretur et quod ex gallia multi

Mais toutes les pensées de Calvin se reportaient sur Genève : c'était une image chérie qui l'obsédait la nuit et le jour. On voit dans chacune de ses lettres à Farel, le dépit d'une nature vaniteuse, qui s'est vu préférer des hommes sans science, comme ceux qui prêchent la parole évangélique à St-Pierre ; la colère du théologien, qui aime à fouiller dans la vie privée, pour justifier ses murmures et ses plaintes; la joie maligne de l'exilé, qui se plaît à étaler les misères de l'église qui l'a chassé ; l'espoir du despote, qui s'arrange d'avance pour opprimer à son tour ses oppresseurs. Vous n'avez pas besoin de lire ses épîtres pour connaître tout ce qu'il y a en lui de fiel, d'amertume et de haine : la suscription seule vous donne l'état de son ame. Il écrit aux Genevois : — Aux fidelles de Genève durant la dissipation de l'église 1), et vous comprenez tout de suite que pour Calvin, il n'y a plus d'église à Genève, plus de ministère, plus d'évangile, plus de culte ; Genève est refoulé dans le papisme, et dans cette idolatrie, où il attendait la lumière. Bonnivard nous affirme, dans son histoire manuscrite, « que la cité avait ouvert les yeux aux rayons de l'Evangile, en 1535 ». Qu'est devenu ce rayon ? il s'est brisé lors de l'exil de Calvin : mais que demande donc Jean de Noyon ? Genève n'a plus de prêtres catholiques; il a proscrit les images, il a renversé les statues et abattu les croix, démoli les monastères, chassé les religieuses : ne voilà-t-il pas des signes de ré-

---

propter Calvinum accederent, studiosi adolescentes, atque etiam literati viri. Antipapp. IV, p. 21,

1) Strasbourg, 1 oct. 1538.

surrection évangélique? Son église est dissipée, parce qu'elle a banni un de ses pasteurs! Or, voilà le crime que ne saurait lui pardonner Calvin. Il veut que « ça ait esté par la vocation de Dieu qu'il a esté concjoint avec les Genevois, et par quoi ce ne pouvoit estre en la puissance des hommes de rompre un tel lien. » — Admirez la logique de la passion. Calvin refuse à son église le droit de chasser un de ses membres, et en ce moment même, il introduit dans la nouvelle édition des Institutions, un chapitre sur la discipline ecclésiastique, où il partage entre le sacerdoce et la magistrature le soin de corriger les abus 1), et confère au ministre le pouvoir de bannir de la table sainte « le païen assez osé pour s'en approcher. » Car il ne se repent pas d'avoir refusé la communion aux fidèles de St-Pierre; il croit avoir rempli le devoir d'un bon pasteur, et obéi à la discipline de la véritable église. — Voyez donc, écrit-il à Farel, la triste situation d'une société qui n'aurait pas le pouvoir de repousser des hommes indignes, notés d'infamie, et qui portent la honte écrite sur le front 2).

De tous les ministres, Calvin était le seul à Strasbourg qui ne fût pas marié. Erasme se moque de cette fureur utérine dont la communauté réformée était tourmentée. En Saxe, on définissait le prédicant « un homme à qui femme est plus nécessaire que le pain quotidien 3). A Strasbourg, cette maladie datait déjà

1) In corrigendis vitiis mutuae debent esse operae, p. 440-444.
2) MSS. Gen. mai 1540.
3) Praedicans Lutheranus est vir, uxore magis necessario instruc-

de loin. En 1525, quelques prêtres, après avoir lu les écrits de Zwingli, avaient pris femme. L'évêque irrité voulut les citer au tribunal de l'official, mais les magistrats invoquèrent les priviléges de la commune, et enjoignirent aux prêtres mariés de décliner la juridiction épiscopale. L'évêque les avait appelés à Haguenau. Pendant cette dispute des deux pouvoirs, ces prêtres publièrent leurs mémoires : véritable confession écrite en quelque mauvais lieu, où ils s'accusaient d'infractions multipliées au sixième commandement de Dieu, dans un style qui ferait rougir le front du lecteur. Le magistrat leur sut gré de ce courage effronté, et les récompensa en chassant de vieux prêtres qu'il dépouilla de leur charge pour en revêtir ces hommes de scandale. Le célibat ne fut plus regardé que comme un état impur que l'ame chrétienne n'avait pas assez de force pour supporter. Le pouvoir s'était fait théologien : trouvait-il un jeune lévite : il lui citait le texte de saint Paul : « il vaut mieux se marier que de brûler », lardé de quelques gloses dérobées à Capito, à Bucer, à Hédio ou à Jean Sturm. Quand le pouvoir n'avait pas le don de convaincre, il faisait de la force et chassait de sa cure le prêtre réfractaire. Il y eut de grandes chutes à Strasbourg : l'église les déplore.

Le prêtre catholique vivait alors de l'autel : quand on le renvoyait du presbytère, il n'avait plus pour se nourrir que la charité des fidèles qui ne lui manquait pas ordinairement. Alors l'ame compatissante était

---

tus quam pane quotidiano. Laurentius Forer cité par Weislinger Friß Vogel, oder stirb, p. CCLXXXVI.

celle du pauvre, que la peste, commune en ces temps là, que les maladies et les misères venaient souvent jeter sur un grabat. Le riche était ordinairement un grand vassal, qui convoitait les trésors des abbayes, les terres qui en dépendaient, le tronc des églises, les calices de la sacristie, et qui travaillait de toute sa force à l'émancipation des couvents. A chaque sécularisation de monastère, il gagnait un pré, une vigne, un bâtiment dont on ne lui payait que la redevance. Donc, le prêtre dépossédé n'avait qu'un parti à prendre, quand la porte du pauvre ne pouvait plus s'ouvrir: c'était de s'adresser au magistrat, de renier sa foi, et de se marier, ou bien de gagner le chemin de l'exil. Or, ce chemin infesté de voleurs qui l'auraient peut-être laissé passer, était gardé par les hommes d'armes des grands seigneurs, qui le tuaient impitoyablement comme un héritier importun. Seckingen, qui avait de vastes propriétés presque aux portes de Strasbourg, aimait à employer cette justice expéditive. Lorsque la voie de la controverse ne lui avait pas réussi, il se servait de l'eau ou de l'épée 1). Vous comprenez maintenant les défaillances des prêtres catholiques. A Strasbourg, elles furent plus nombreuses que dans toute autre église, justement parce que les feudataires de l'empire l'enveloppaient comme d'un réseau. Plus la chute avait été éclatante, plus la prime que le magistrat offrait au coupable était riche. Il donna la cure la plus opulente de la ville à un desservant qui avait lui-même publié

---

1) Seckingen avait un troisième moyen pour convertir le voyageur à l'évangile : Emasculabat virum.

ses bancs au prône du dimanche 1). Il ne faut pas que la réforme se montre si fière de ces conversions achetées si chèrement. Bèze et Laplace n'ont vu dans ces hymens forcés, que le doigt de Dieu ; s'ils eussent voulu, ils auraient trouvé à la noce du prêtre, un fantôme tout bardé de fer, au gantelet acéré comme les serres de l'aigle : premier témoin et garçon d'honneur des deux époux.

Le mariage de Calvin fut une joie pour Strasbourg : à Genève, il ne causa aucune surprise. Calvin y songeait depuis longtemps. Au milieu de ses travaux littéraires, absorbé sur ses livres, la tête pleine de son commentaire sur l'épître aux Romains et de son traité sur la cène, il s'occupait avec ses amis de cœur à chercher une femme. Il trace à Farel le portrait de celle qu'il veut pour compagne.

La forme ne l'enivre pas ; la jeune fille sera une perle de beauté, si elle est chaste, pudique, économe, bonne ménagère, patiente 2), et surtout si elle aime à soigner les malades. Calvin avait une santé débile, un estomac affaibli, un cerveau de feu dont le sommeil ne pouvait tempérer les ardeurs, et des dispositions à la gravelle. Il ajoutait en riant que son ami eût à lui procurer au plus vite un semblable trésor, qu'il serait heureux de posséder 3). Farel ne le trouva pas.

---

1) Histoire de la province de l'Alsace, t. 2.

2) Haec sola est quae me illectat pulchritudo, si pudica est, si morigera, si non fastuosa, si patiens, si spes est de mea valetudine fore sollicitam. Epist. Farello. 19 maii 1539.

3) Quanquam ridiculum me facio, si contigerit me ista spe decidere : sed quia dominum mihi adfuturum confido, perinde ac de re certa delibero. 6 Februarii 1541. MSS. Gen.

On lui offrit une personne de bonne famille, et qui lui aurait apporté une assez belle dot; mais Calvin résistait; il avait peur que l'enfant ne fût trop fière de sa naissance, qu'elle n'étalât dans le ménage un faste qui aurait contrasté trop vivement avec les goûts simples du mari. D'ailleurs, elle ne savait pas le français, et Calvin, en se mariant, était bien aise de trouver une femme qui lui servît tout à la fois de secrétaire, de garde malade et de cuisinière. Le père et la mère pressaient le réfugié, qui n'osait refuser sèchement, et qui finit par mettre pour condition à son acceptation, que leur fille apprendrait le français. La demoiselle, de son côté, froissée dans son orgueil, demanda du temps pour réfléchir. Calvin était sauvé. Il avait dépêché à Genève son frère, qui devait lui ramener une Suissesse sans fortune, mais douée de toutes les vertus que rêvait le réformateur, qui arrangeait d'avance la noce, en fixait la célébration au 10 mars, invitait Farel et les ministres de Neufchâtel, dans le cas où son ami ne pût venir à Strasbourg; et sautait de joie comme un enfant, au risque de paraître ridicule si ses songes ne se réalisaient pas, comme cela arriva. Car il écrivait quelques jours après, au moment où tout était disposé pour la noce : « Savez-vous, Farel, que si vous attendez mes fiançailles pour me venir voir, vous attendrez longtemps encore. Il ne me manque qu'une femme, et je ne crois pas que je doive la chercher plus longtemps 1). Claudius et mon frère m'avaient

1) Sed vereor ne si expectare velis meas nuptias sero venturus sis. Nondum inventa est uxor et dubito an quaerere amplius debeam.

fiancé dernièrement, mais trois jours après leur arrivée, on m'a appris certaines particularités qui m'ont forcé de renvoyer mon frère, et le mariage a été rompu. »

Calvin n'était guère plus heureux pour ses amis. Viret, qui voulait se marier aussi, cherchait une femme de tous côtés, et personne ne voulait de lui. A la fin, il s'avisa de s'adresser à Calvin, qui se mit à son tour en quête d'une compagne pour le pasteur de Lausanne, et la trouva sur le champ : bonne nouvelle qu'il se hâte d'annoncer à Viret. — « J'ai trouvé ce que vous demandez; j'ai les meilleurs renseignements sur la fille; je sonde le père maintenant, et quand je saurai quelque chose, je vous le dirai : soyez prêt au besoin. Je dîne aujourd'hui en famille. J'ai vu la jeune personne : l'air modeste, bonne tournure, et dans les traits et dans tout le corps, quelque chose de beau et de noble; on la dit sage : le petit Jean en raffolle; adieu 1). »

Mais Perrin et Corneus, qui voulaient marier Viret à la fille de Ramée, gâtaient l'œuvre de Calvin, qui ne savait comment répondre aux questions de la mère et du père. Il écrivait lettres sur lettres à Viret, et les réponses arrivaient toujours trop tard. Nous sommes persuadés que son système sur la prédestination lui coûta moins de soucis que le mariage de son

Nuper mihi puellam desponsaverant Claudius et frater meus. Triduo postquam redierant, delata sunt ad me nonnulla quae me coegerunt fratrem remittere quo a conventione illa nos expediret. Farello, 21 Jun. 1540. MSS. Gen.

1) Bis eam vidi : modestissima est, vultu et toto corporis habitu mire decora. De moribus ita loquuntur omnes, ut Johannes parvus mihi dixerit esse in ea captum. MSS. Gen.

collègue. On voit qu'il est à bout de sa patience, et las du rôle d'entremetteur qu'il a joué si mal, lui jeune homme, à la phrase sentencieuse, aux formes austères, et dont les lèvres n'étaient pas plus accoutumées à sourire que le style. En Allemagne, toutes les grandes affaires se traitaient ordinairement à table, entre deux pots de bière. Or, Calvin n'aimait ni la bière ni le cabaret. Viret avait fait choix d'un mauvais épouseur. S'il y eut jamais au monde un théologien qui n'entendit rien au métier de marier les jeunes filles, c'est Calvin. Luther, pamphlétaire, orateur, théologien, poète, musicien, n'aurait pas échoué dans une semblable mission. Il eût appelé le père auquel il aurait versé force rasades de vin du Rhin volé dans le cellier de quelque monastère, tout en farcissant les oreilles de son convive de saillies contre les moines et contre le célibat, contre le pape et les évêques; et la dernière bouteille n'eût point été débouchée, sans que le père ne lui eût touché dans la main. Calvin répétait à Viret : « Arrivez donc, arrivez donc pour arranger cela vous-même. » Viret ne pouvait pas bouger. Le père se fâcha à la fin, et déclara qu'il ne marierait sa fille qu'à Genève et non à Lausanne. Calvin ne voulait céder qu'à la dernière extrémité. Il disait au père : « Il ne nous conviendrait pas d'abandonner nos églises pour suivre nos femmes : hymen malheureux formé sous de tels serments; pacte impie, qui déplairait aux deux partis; mauvais exemple que vous donneriez à la cité! Et d'ailleurs, Lausanne n'est pas si loin de Genève que vous ne puissiez venir quand voudrez 1). »

1) Ostendi quam foret absurdum nos relictis ecclesiis, sequi

Le père ne voulut pas entendre raison.

Calvin essaya de consoler Viret en lui offrant pour femme, une veuve dont on disait beaucoup de bien 1).

Farel n'avait pas, comme Calvin et Viret, le temps d'attendre. Son dos était courbé par l'âge, ses cheveux tout blancs; sa belle barbe rousse avait revêtu la couleur de la neige; il cherchait moins une femme qu'une sœur de charité : il la trouva dans sa servante.

Calvin avait fini par rencontrer la femme du cantique des cantiques, un peu noire de peau, dit la chronique, mais belle et bien faite; la veuve d'un anabaptiste dont il fréquentait la maison à Strasbourg et qu'il avait converti : elle se nommait Idelette ou Odellette de Bures; son mari Stoerder. S'il faut en croire les récits protestants, toutes ces femmes de réformateurs sont des anges de douceur, de modestie, de vertus, que Dieu semble avoir créées exprès pour l'ornement et le bonheur de leurs époux. Lucas Cranach nous a laissé un portrait de Catherine Bora, la femme de Luther, aux joues couvertes d'un vermillon ardent, aux cheveux blonds, à l'œil surmonté de sourcils soyeux: une véritable beauté de Rubens. Bèze nous représente Idelette comme une femme grave, honnête et appétissante 2).

Les noces de Calvin furent célébrées en famille; les consistoires de Neufchâtel et de Valengin étaient

---

quo uxores vocarent, infelix fore conjugium quod hac lege sancitum foret. MSS. Gen.

1) De quadam vidua locutus est quam tibi asscrit mire placere.

2) Gravis, honestaque fœmina, et lectissima.

représentés par leurs membres les plus distingués. On chanta des vers au repas, des vers allemands et français. Idelette était une bonne femme de ménage, très soigneuse, très propre, qui apportait en dot, à son époux, plusieurs enfants qu'elle avait eus de Stoerder, et qu'elle aimait d'un véritable amour de mère. Calvin lui rend ce beau témoignage; il ajoute qu'elle donna l'exemple de toutes les vertus domestiques 1).

Papyrius Masson, Jacques Desmay, ont écrit « que Calvin n'eut jamais d'enfant;—et Florimond de Raemond, « que ses nopces furent condamnées à une perpétuelle stérilité encore qu'Idelette fût belle et jeune. » — C'est une erreur que Bèze a relevée. — Il est certain qu'il eut un fils qui mourut en naissant. Calvin supporta cette perte avec un courage trop païen. Le parrain était choisi, mais la mère se blessa et accoucha avant terme : deux lignes à Viret nous apprennent ce malheur : « Mon frère vous dira ma douleur; ma femme est accouchée d'un enfant mort: que Dieu veille sur nous 2)! » Et ailleurs : « le Seigneur a voulu nous frapper par la mort de cet enfant : mais c'est un père qui sait bien ce qui convient à son fils; que Dieu vous soit en aide. Je voudrais qu'il vous fût permis de venir jusqu'ici : nous confabulerions la moitié du jour. »

Et voilà tout : pas un mot de plus sur cet ange que Dieu lui a enlevé, sur ce premier né qu'il n'a

---

1) Singularis exempli fœmina.

2) Uxor enim parturit non sine extremo periculo, quod nondum uterus partui maturus erat; sed Deus respiciat nos. Ep. 508, Ed. Laus.

pu embrasser, sur cet enfant dans lequel il devait mettre toute sa joie, toutes ses espérances d'avenir. Est-ce là le langage d'un père? Dieu ne lui défendait pas de pleurer, d'épancher ses douleurs dans le sein de son ami, de lui dire ses larmes, celles de la pauvre mère. Luther aussi fut souvent frappé dans son cœur paternel : du moins, le moine ne rougit pas de nous montrer son œil tout noyé de larmes, ni ses mains qui s'élèvent jusqu'à Dieu pour le bénir et l'apaiser. Une fois, la neige étouffait une petite fleur qu'il élevait sur sa fenêtre, comme nous le raconte Mathésius. Luther, à la vue de la plante qui est courbée, essaie de la réchauffer, de la rendre à la vie, et il se lamente plus que ne fait ici Calvin sur la mort de son enfant. Luther, dans sa tristesse, quittait ses livres, sa bible, le pape lui-même, et il ne disait pas à l'un de ses amis : « Viens donc, nous deviserons pour passer le temps.» Calvin a raison : Dieu fait bien tout ce qu'il fait: il ne voulut pas que Jean de Noyon fût père une seconde fois.

CHAPITRE XX.

DOCTRINES DE CALVIN.

a) PRÉDESTINATION. *b*) LIBRE ARBITRE. 1539 —1540.

Le sacristain de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. — Dispute au cabaret de l'Arbre vert. — Que le bon plaisir est chez Dieu le seul motif pour sauver ou réprouver. — Il n'y a pas d'innocent. — Le Seigneur ne permet pas, il ordonne. — Le décret horrible. — Dieu ne veut que le salut des élus. — Il commande le péché. — L'œuvre du coupable est l'œuvre de Dieu. — Point de liberté dans l'homme. — La concupiscence. — Exposé du système de Calvin sur la prédestination. — L'église réformée et l'église protestante aux prises. — La tombe du sacristain.

En 1524, lorsqu'on chassa le curé de Saint-Pierre-le-Jeune, le sacristain de l'église fut enveloppé dans la disgrace du pasteur. Ce sacristain était un ancien enfant de chœur qui avait reçu une éducation monacale au couvent des dominicains, et étudié les scholastiques avec une sorte de passion. Sa mémoire était heureuse. Il retenait aisément tout ce qu'il avait lu. Les scholastiques lui avaient donné le goût de la dispute. Souvent, après avoir servi la messe, il entreprenait avec le célébrant une discussion sur le saint-

sacrifice. On l'écoutait, on lui répondait; car c'était un bon catholique, un peu bavard peut-être, mais si amoureux de son église, qu'il était chéri de tous ses supérieurs. Le jour où le ministre luthérien avait pris, par ordre du magistrat, les clefs de Saint-Pierre, Gérard Kaufmann attendait l'intrus à la sacristie pour engager avec lui une thèse en règle sur la mission du nouveau venu. Le luthérien ordonna, pour toute réponse, qu'on chassât Gérard, qui s'en alla, murmurant contre l'ignorance du prébendier. Gérard avait une mère âgée qu'il nourrissait : le magistrat eut pitié du fils auquel il offrit la place de gardien du cimetière de la ville. Gérard l'accepta pour vivre et pour ne pas laisser mourir de faim sa vieille mère. C'était, du reste, un poste fort envié dans une ville que la peste venait souvent visiter. En 1541, on fut obligé de doubler le nombre des fossoyeurs, tant le fléau était cruel. Il avait sévi sur les rives rhénanes, où il frappait, comme à dessein, les têtes les plus illustres de la réforme 1). Le cimetière était commun aux deux cultes; mais chaque communion y avait un coin de terre séparé.

En 1540, la veille de la saint Jean-Baptiste, deux cercueils entrèrent en même temps dans cet asile de paix; l'un appartenait à un luthérien, l'autre à un calviniste. Chaque ministre récita les prières liturgiques; puis le fossoyeur prit sa pelle, remua la terre

1) J'ai besoin d'avertir que ce chapitre, où les doctrines de Calvin sont exposées si dramatiquement, est traduit d'un livre latin, publié à Strasbourg, en 1743, sous le titre de: Joh. Calvini de praedestinatione systema, in-12 de 144 pages, et que j'ai trouvé à la bibliothèque de Mayence, sous le n° 26, 160. A. B.



et couvrit les bières l'une après l'autre. Cela fait, Gérard ferma les portes de la nécropole.

On était en été. Le cimetière était assez loin de la ville. A l'entrée du faubourg existait un cabaret qui avait pour enseigne un arbre vert, et où l'on se rendait le dimanche surtout, pour boire de la bière, la meilleure, disait-on, de toute la ville et des environs. Les deux ministres s'étaient assis à la même table pour se reposer, ayant chacun en face un de ces énormes pots d'étain qui ont le privilége de garder la liqueur longtemps fraîche. Leurs verres étaient pleins, la conversation animée, lorsque Gérard Kaufmann entra et s'assit. Il avait reconnu les hérétiques. — Frères, à votre santé! dit-il, en avalant d'un trait un verre tout plein. Les ministres firent un léger signe de tête.

— Beati mortui qui in domino moriuntur, dit Gérard.

Personne ne répondit.

Alors Kaufmann, jetant sur la table quelques pièces de cuivre : — « Messieurs, dit-il, vos deux ames enterrées valent-elles ces trois groschen?

— J'espère bien, dit le calviniste sans s'émouvoir, que l'ame de mon frère a vu la face du Seigneur.

— Et la vôtre? dit en souriant Gérard au luthérien.

— Dieu est fidèle à sa parole, dit le luthérien, et j'espère aussi que mon frère est dans la gloire de Dieu.

— Vraiment! ajouta Kaufmann. Et que faut-il donc croire pour gagner le ciel? voyons, enseignez-le-moi, si vous avez souci des vivants.

Il était aisé de voir que le cabaret allait être transfiguré en école théologique. Les assistants s'étaient rapprochés.

— Ce qu'il faut croire, dit le calviniste : maître Jean te l'enseigne chaque jour à l'église française. Ecoute donc!

a) PRÉDESTINATION.

Dieu avait une double volonté en tirant ses créatures du néant : de sauver les unes 1) et de damner les autres. Ouvrez les livres saints : n'y prédestine-t-il pas Jacob à la vie, sans avoir égard aux œuvres du patriarche? Esaü à la mort, qui ne s'est souillé d'aucun péché? 2).

— Voilà, dit Gérard, une parole qui me semble bien dure : durus est hic sermo.

— Et c'est pourtant, ajouta le desservant de l'église française, une parole de vérité, que tu trouves dure, parce que tes prêtres ne te l'ont pas enseignée. Comment l'auraient-ils comprise, eux, dont le Seigneur a voilé l'entendement?

— A la bonne heure! dit Kaufmann. Maître Bucer s'est laissé adjuger dévotement la cure du pasteur de Saint-Aurélie avec le presbytère, le jardin y attenant, l'ameublement, le cellier, et les soutanes dont il s'est fait un habit à sa taille, et un chapeau plus large que celui de Storch; et voilà que vous dites du mal des prêtres que vous avez chassés, pil-

---

1) Calv., Inst., lib. 3, c. 21, n. 5.
2) Calv., Inst., lib. 3, c. 22, n. 11.

lés, grugés, pour accomplir probablement le pré cepte divin :

« Bien d'autrui ne prendras. »

Mais continuez donc : maître André, le propriétaire de céans, que je crois rebaptisant et rebaptisé, a fait plus d'une grimace en vous écoutant.

— Qu'importe ! dit le ministre. Ce que je dis, je le tiens du Seigneur ; je prêche sa parole, en dépit de tous les papistes et anabaptistes, quand ils auraient trois couronnes sur la tête. — Donc, je continue :

Le bon plaisir de Dieu est le seul motif de la grace qu'il fait aux élus, comme de la peine dont il frappe les réprouvés 1).

Gérard se lèva tout colère. — Tu calomnies, maître Jean Calvin, cria-t-il en frappant de son verre la table où il était assis : j'ai plusieurs fois entendu prêcher le samedi au temple français, et jamais mon oreille n'a ouï semblable doctrine.

— C'est que tu as des oreilles pour entendre, dit le calviniste, et que tu n'entends pas. Vous autres papolâtres vous êtes tous comme cela : vous n'avez pas la compréhension du verbe divin.

— Maître Martin vous a assez souvent reproché, dit le luthérien, que vous n'êtes que des souches, des taupes, des porcs, des chiens, des ânes 2).

— Ramassez, dit Gérard en s'inclinant devant le calviniste ; c'est à vous autres sacramentaires que maître Martin adresse ces aménités.

---

1) Instit., lib. 3, cap. 22, n. 11.

2) Ausculta tu porce, canis, asine. Contra fanaticos sacramentariorum errores, t. 7, p. 379.

— Mais de quel droit, ajouta-t-il en s'adressant au calviniste, le bon Dieu damne-t-il ainsi des créatures dont il n'a reçu aucune offense? Il est presque aussi injuste que Seckingen, qui juge de la foi sur l'habit qu'on porte : c'est un tyran bizarre, insensé, que je renie pour mon Seigneur.

— C'est toi qui es un insensé, répondit le ministre. Qui t'a permis de mesurer Dieu à l'Homme? de crier : pourquoi. — Pourquoi? c'est parce qu'il l'a voulu, que hors de lui il n'y a pas de cause déterminante : il veut parce qu'il veut, entends-tu bien? Vie et mort, souffrance et joie, enfer et paradis, tout est juste, puisqu'il l'a voulu. Tu insistes; prends garde, tu vas sonder un abîme impénétrable pour ton œil comme pour le mien 1).

Gérard, tout en écoutant l'orateur, cherchait dans sa tête un texte qui pût fermer la bouche au calviniste; tout à coup son œil resplendit de joie, ses lèvres sourirent, et prenant la main de l'argumentateur : — Tu n'as donc pas lu saint Augustin : « Ton Dieu est injuste qui damne l'innocent. » 2)

— Et qui t'a dit que je parlais d'innocent? Il n'y a pas d'innocent. L'homme a péché; c'est le péché originel qui est cause de sa damnation ou de sa prédestination 3).

---

1) Ubi ergo quæritur cur ita fecerit Dominus, respondendum est, quia voluit. Quod si ultra pergas rogando cur voluerit? Majus aliquid quaeris et sublimius voluntate Dei quod inveniri non potest. Lib. 3, n. 2.

2) Quemquam vero immeritum et nulli obnoxium peccato, si Deus damnare creditur, alienus ab iniquitate non creditur. Ep. 106.

3) Inst., lib. 3, cap. 22, n. 3.

— Je t'y prends, mauvais écolier, dit Gérard. Donc, ce n'est plus comme créateur, mais comme juge qu'il damne ou sauve, qu'il tue ou vivifie! Donc, hors de lui, est une cause de réprobation ou de salut! Ceci est clair!

— Pas si clair que tu crois; car, avant le péché originel, les réprouvés étaient déjà prédestinés à la damnation, par décret divin; décret qui est en Dieu de toute éternité. S'ils périssent, c'est qu'ils portent la peine de la faute où Adam est tombé de l'ordre de Dieu; donc, comme maître Jean l'a dit et enseigné: glorification ou chute, vie ou mort, bonheur ou malheur, tout découle du bon plaisir de Dieu; Dieu l'a voulu 1).

—Tu crierais plus fort que Capito, tu ferais de plus beaux gestes que Bucer, que je répondrais toujours: Tu t'enfermes dans un argument dont je ne donnerais pas un verre de cette mauvaise bière; car si Adam a été condamné, comme tu le dis, à cause de son péché; donc il y a dans sa punition une cause déterminante hors de Dieu. Mais, dis-moi, ton maître croit-il aux anges?

— Aux anges bons et mauvais; les uns serviteurs et messagers de Dieu; les autres, natures déchues, dont le chef est le démon, qui a résisté aux volontés de son créateur, maître souverain et régulateur de cette résistance; démon qui ne peut que le mal, mais qui ne saurait l'opérer sans la volonté du Seigneur; capable de tourmenter le sage, mais non de le vaincre. Si l'ange fidèle a persévéré dans l'amour de son

---

1) Calv., Inst., lib. 3, c. 23, n. 4.

créateur, c'est que Dieu l'a soutenu ; si le mauvais ange est tombé, c'est que Dieu l'avait abandonné. Il l'a délaissé parce qu'il était réprouvé1). Tu me demandes pourquoi ? Parce que cette chute et cette gloire étaient dans les décrets éternels de la Providence 2).

— Maître, prends garde ; tu ressembles à l'homme qui serait tombé de nuit dans un des fossés de la ville ; il a beau se tourner, se retourner, il nage dans la vase et ne trouve que de la boue. Ton argument rampe dans le sang quand il cesse de reposer dans la fange ; mon pourquoi se dresse toujours contre toi comme un serpent.

— Pourquoi ? Dieu le veut, parce qu'il est le maître de ses créatures ; ne les a-t-il pas produites de sa pleine puissance ? ne pouvait-il pas les laisser dans le néant? S'il les a destinées à la vie dans ce monde, à la mort dans l'autre, c'est qu'il a voulu que la vie comme la mort, finie ou éternelle, servît à la glorification de son nom : le ciel ou l'enfer chante également le Seigneur 3).

— Veux-tu dire, reprit Gérard, que Dieu permet que l'ame se perde dans sa voie? alors, je suis prêt à répéter avec l'école : Concedo.

— Non, te dis-je, intelligence opaque : ton ame

---

1) Angelos qui steterunt in sua integritate Paulus vocat electos. Si eorum constantia in Dei bene placito fundata fuit, aliorum defectio arguit fuisse derelictos. Cujus rei causa non potest alia adduci quam reprobatio quae in arcano Dei abscondita est. Lib. 3, c. 23, n. 4.

2) Consilio nutuque suo, ita ordinat ut inter homines nascantur ab utero certae morti devoti, qui suo exitio ipsius nomen glorificent. Inst., lib. 3, cap. 23, n. 6.

3) Dieu a prédestiné les reprouvés non seulement à la damnation, mais aux causes de la damnation. Bèze.

ne périt pas permissive: car Dieu ne permet pas, il ordonne : sa volonté c'est l'être, la nécessité, l'irrémédiable fatum. Comment donc se fait-il que tant de générations aient été enveloppées, comme en un linceul de mort, dans la faute de leur premier père? Je n'en sais rien. Tais-toi, langue de pie, tais-toi et cesse de m'interroger..... Tu veux que je te réponde, moi, ver de terre, argile pétrie de la main de Dieu, poussière immonde ! Que suis-je pour sonder Dieu? mieux vaut une pieuse ignorance qu'une téméraire science 1).

— Alors, pourquoi dogmatises-tu donc, demanda Kaufmann? Pourquoi en appelles-tu donc à l'Ecriture? Pourquoi te fais-tu donc ici docteur en Israël, toi, poussière de terre? O homme qui te glorifies dans ta misère, qui vas enseigner les nations, et qui traites de téméraire et d'insensée toute science qui cherche à nous donner l'explication de mystères que Dieu a cachés dans les abîmes de sa justice suprême 2). Mais

---

1) Iterum quaero unde factum est ut tot gentes una cum liberis eorum infantibus aeternae morti involveret lapsus Adae absque remedio, nisi quia Deo ita visum est. Hic obtumescere oportet tam dicaces alioqui linguas. Lib. 3, cap. 23.

Tu homo expectas a me responsum et ego sum homo. Itaque ambo audiamus dicentem : O homo tu quis es? — Melior est fidelis ignorantia quam temeraria scientia. Ib.

2) L'école protestante reconnaît aujourd'hui toute la valeur de l'argument de Gérard : elle accuse Calvin de contradiction formelle dans la déduction de son système sur la préscience. Die letzten Worte, melior est fidelis ignorantia..... sind eine Kritik Calvins selbst — denn er geht hartnäckig gegen seine Grundsatz so weit, daß sein Wissen auch verwegen ist, und er stellt als nothwendige Glaubens-Regel in den Confessions-Schriften auf, was nur angedeutet, und sehr gefährlich ist, für die gewöhnlichen Gemüther. Paul Henry, p. 319, t. 1. Calvin's Leben.

à mon tour, je te presse et te pousse, je m'attache à ta robe et je te demande si Dieu n'a pas envoyé son fils pour le salut de cet homme, que tu viens de coucher dans le sépulcre, et qui, dans deux jours sera la proie des vers comme toi et ton maître.

— Tu te caches sous la robe de Pélage, robe usée, vieillie jusqu'à la corde. Pélage ne comprenait pas l'apôtre. Saint Paul n'a jamais parlé de l'individu in persona, mais de l'individualité; du genre et non de l'espèce : non singulos generum, sed genera singulorum 1).

— Maître, voilà une distinction qui sent bien l'école, et j'imagine qu'en entrant ici, tu as laissé à la porte le cordon de quelque moine qu'aura dévalisé votre prédestiné, François de Seckingen, qui ne paraît pas plus aimer la moinerie que les moines, la variété que l'espèce : singulos generum et genera singulorum. Ton Dieu me semble fait à son image, et je ne t'en fais pas mon compliment.

— Mon Dieu, dit le ministre, ne hait personne.

— Comment donc, reprit Gérard, en vidant un grand verre de bière, ce n'est pas haïr que de prédestiner une pauvre créature à des supplices éternels?

— Tu ne distingues jamais, mauvais thomiste. Prédestiner à la mort, ce n'est pas haïr, mais destiner à la haine, ce qui est bien différent 2).

— Encore comme ton Franz, qui cache ses hommes d'armes, véritables loups, sur la route de Bâle à Waldshutt, fond sur nos moines, les dévalise, les

1) Inst., cap. 23 et 24 de Praedestinatione aeterna.

2) Exitio praedestinare non est odisse, sed odio destinare.

mutile par amour de la chasteté. Je dis et soutiens que ton Dieu est un méchant gantelet de fer, que je n'aime ni ne saurais aimer. Ses décrets sont des décrets horribles.

— Mon Dieu n'a pas de forme, et tu veux lui en donner une et le juger d'après une image créée dans ton cerveau : je dis, comme toi, décret horrible, car, on ne saurait nier que le Seigneur n'ait, dans sa préscience, connu la chute d'Adam, avant qu'Adam ne fût créé, et qu'il ne l'ait prévue que parce qu'il l'avait ordonnée par son décret 1).

— Tu as beau faire, tu donnerais plutôt aux pierres

---

1) Decretum quidem horribile fateor, inficiari tamen poterit nemo quin praesciverit Deus quem exitum habiturus esset homo, antequam ipsum conderet et ideo praesciverit quia decreto suo sic ordinavit. Ins., l. 3, c. 23, n. 7.

« On dit que Calvin prononce un blasphème à cause qu'il se sert, en cet endroit, du mot horrible : on prétend qu'il dit que les décrets de Dieu sont horribles, comme s'il le disait de tous les décrets en général. Il est certain que cette remarque est très malicieuse, et qu'on ne l'a faite uniquement qu'à dessein de rendre Calvin odieux, mais très injustement; car Calvin, par ces mots, n'a prétendu dire autre chose, sinon que ce décret doit nous épouvanter. Rivet, t. 3, dans son traité : Apologeticus pro suo verae et sincerae pacis ecclesiae proposito contra Hugonis Grotii votum, montre fort bien qu'on ne doit pas donner un autre sens à l'expression de Calvin. » Ancillon, Mélanges critiques, p. 37.

Rivet, Ancillon, et Morus, le panégyriste de Calvin, en traduisant, decretum horribile «qui doit nous épouvanter,» font preuve d'une ignorance profonde de la langue latine ou d'une insigne mauvaise foi. L'énonciation embarrassée de Calvin, decretum quidem horribile fateor, prouve assez que le sens que donne à ce passage l'école catholique, est celui même que Calvin voulait exprimer. Beausobre, auteur de la « Défense de la Doctrine des réformés sur la providence, sur la prédestination, sur la grace et sur l'eucharistie », Magdebourg, 1693, n'entend pas le passage autrement que les catholiques.

rouges de notre Münster, la couleur de l'ail, qu'à la doctrine de ton maître, l'apparence de la vérité. Tes dogmes sont impies et horribles: si tu n'es venu au monde que pour prêcher une parole semblable, tu n'avais pas besoin de naître.

Parmi les convives du cabaret de l'Arbre-Vert qui écoutaient en silence la dispute sur la prédestination, il en était un qui souvent avait applaudi, par des hochements de tête répétés, à l'argumentation du ministre Calviniste. Il avait devant lui un livre ouvert qu'il s'amusait à feuilleter. Au moment où Gérard achevait sa dernière phrase, il retourna son volume, et prit la parole en ces termes :

— Il y a un moyen de clore la bouche au papiste : Dieu ne veut pas la mort de l'impie, en parole, je l'accorde; mais par son impénétrable volonté, je le nie: non vult peccatoris mortem verbo, vult autem eam volontate illa imperscrutabili, comme maître Martin d'Eisleben, ecclésiaste de Wittemberg, prophète de Dieu et son évangéliste, l'enseigne, fol. 446, de Servo Arbitrio. Le Dieu qui nous est prêché veut sauver tous les hommes : il nous a envoyé son fils pour nous appeler, par sa parole, au salut; mais, par sa volonté, il damne et réprouve 1).

— Le beau comédien que ton Dieu, s'écria Gérard! il ressemble à Bucer, qui fait le chien couchant avec les sacramentaires de Strasbourg, les caline, les flatte, leur donne la patte, et qui, à Wittemberg,

---

1) In hoc missus est ut loquatur; verbo salutis ad omnes salvandos venit. Luth.

jape et aboie contre eux en compagnie du gros dogue Luther ! Ton Dieu hypocrite ne vaut pas mieux que le Dieu tyran de Calvin. Suis-je un vase d'élection ou un vase de perdition? Le verbe a-t-il parlé pour moi? Jésus a-t-il répandu son sang pour l'ancien sacristain de Saint Pierre?

— Dieu ne veut que le salut des élus, reprit le calviniste; c'est pour eux seuls qu'il a pris chair, qu'il est descendu sur la terre, qu'il a souffert et qu'il est mort. Aussi n'a-t-il pas prié pour tous : ses élus sont ceux que son père veut sauver 1).

— Mais si Dieu m'a destiné à la damnation éternelle, que ferais-je?

— Aux réprouvés Dieu envoie un prédicateur de son verbe afin de les rendre plus sourds; il fait briller à leurs yeux sa lumière pour les aveugler; il leur annonce sa loi pour les hébéter; il leur met le miel de verité sur les lèvres pour les empoisonner 2).

— Ainsi donc, Dieu veut le péché?

— Il le veut, il le prescrit, il nous y excite 3).

b) LIBRE ARBITRE.

— C'est donc Dieu, dit Gérard, après un moment de silence qui nous a envoyé Bucer pour violer nos religieuses, voler nos églises, chasser nos prêtres, et

---

1) In Ev. Joh. — Inst. lib. 3.

2) Ecce vocem ad eos dirigit, sed ut magis obsurdescant; lucem accendit, sed ut reddantur cæciores; doctrinam profert, sed qua magis obstupescant; remedium adhibet, sed ne sanentur. Calv. Inst. lib. 3, cap. 24, n. 13.

3) Inst. lib. 3.

mettre dans Strasbourg l'abomination de la désolation?

— Si Bucer est coupable, son œuvre est l'œuvre de Dieu, reprit le calviniste, comme l'inceste d'Absalon 1), les fureurs d'Achab, la trahison de Judas et le déicide des Juifs. C'est Satan qui disait par la bouche de Judas : Combien me donnez-vous, et je vous le livrerai? qui criait : Tolle! tolle! Mais Satan n'est que le ministre du Très-Haut, son esclave soumis, qui ne fait rien et ne peut rien faire sans l'ordre de Dieu, à qui il est obligé d'obéir, qu'il le veuille ou non, comme l'argile obéit au doigt qui la pétrit. Dieu appelle Satan, et lui dit : Prends possession de ce corps, je te le livre; et satan, ministre de la colère divine, part plus vite que l'éclair. Dieu a d'avance aveuglé la pauvre créature; il l'a endurcie et poussée au péché, en lui ôtant le pouvoir d'accomplir ses commandements 2).

---

1) Absalon incesto coitu patris torum polluens detestabile scelus perpetrat; Deus tamen hoc opus esse pronuntiat. Inst. lib. 3.

2) Inst. lib. 3.

La poésie elle même, au 16e siècle, ne dédaignait pas de parler théologie. Voici le titre d'un livre fort curieux qui parut en 1559:

« Les dispvtes de Gvillot le Porcher et de la Bergère de St-Denis en France, contre Jean Caluin, Prédicant de Genesue, Paris, par Pierre Gaultier. »

L'ouvrage a la forme dialogale. Nous en citerons un fragment:

CALVIN.

Or pour bien entendre le poinct
De ce mérite ou ie me fonde
C'est pour ce que l'homme n'a poinct
De libéral arbitre au monde,

— Mais, dit Gérard, l'homme, au sens de ton maître, n'est donc pas libre?

— Te voilà, avec la grande question de liberté,

Car de l'offence tremebonde
Qu'Adam fit par Mort mortifaire,
Sa semence en fut si immonde
Qu'onque depuis ne sceut bien faire.

Et cette cause nous disons
Et maintenons pour vérité
Qu'en ce monde icy nous faisons
Tous œuvres par nécessité,
Et que Dieu en Eternité
Prenoit par diuin pensement
Tout bien et toute iniquité
Dont ne se peut faire autrement.

LA BERGÈRE.

Si tu as quelque bonne robe
Ou autre riche habillement
Et que quelqu'vn te le dérobe,
Il ne sçayt donc faire autrement.

Et si ton voysin mesmement
Te donnoit d'un cueur despité,
Dessus la joue fermement
Feroit-il de nécessité?

Si par contrainte nécessaire
Vn brigant la gorge te couppe,
Et qu'il ne puisse autrement faire
Il n'y a point en lui de coulpe.

CALVIN.

Dieu n'est point autheur pour cela
Des grefs péchés que nous faisons,
Mais le dit Adam qui nous a
Perdu la liberté qu'eussions
Comme petits Dieux nous fussions;
Et sans iamais auoir faict mal,
Ce que plus faire ne sçaurions
Faulte d'arbitre libéral.

que les thomistes, les danétistes, les lombardistes et les papistes n'ont jamais pu comprendre. Il n'y a de véritablement libre que Dieu. Satan ne l'est pas plus qu'Absalon, Judas, ou Achab. Si Satan vient, c'est que Dieu l'a appelé. S'il part comme la foudre, c'est que Dieu lui a donné des ailes de feu. Quand le pécheur succombe, c'est que Dieu le pousse et le précipite dans l'abîme 1). Je t'ai déjà dit que Dieu avait prédestiné Adam au péché, pour sa gloire : la gloire de Dieu, entends-tu bien? et qu'il avait effacé dans notre premier père et dans ses enfants le rayon céleste dont il avait couronné leur front. A la place de cette lumière divine, il a mis l'impureté, l'impuissance, la vanité, et ce cortège héréditaire de souillures que je nomme concupiscence, lot de la créature sur cette terre 2). De cette concupiscence est né le péché, comme le ver naît de la fange, la pourriture de la fermentation.

— Maître, je t'arrête. Est-ce une parole nouvelle que tu nous apportes, semblable à celle de Jean dans le désert, ou du fils de l'homme en Judée? ou bien l'as-tu ramassée dans quelque cloaque immonde de l'hérésie?

— C'est une lettre nouvelle que j'enseigne. Maître Jean avoue que le dogme du libre arbitre a été proclamé dans l'Eglise d'Orient et d'Occident; mais que signifie la voix de vos pères, de vos docteurs, de vos pontifes? Il n'y a pas de libre arbitre en l'homme comme l'entend l'école catholique : l'homme, fru

1) In eo obliterata fuit coelestis imago. Inst. 2, cap. 1, n. 5
2) Inst. l. 2, c. 1, n. 4 et 7.

du péché, ne peut produire que des fruits de mort; sa volonté, après la chute d'Adam, a été enchaînée par une chaîne de diamant; elle ressemble au mauvais arbre, qui donne nécessairement de mauvais fruits 1).

— Donc l'homme, c'est l'esclavage incarné?

— Tu te trompes ici : tu vas trop loin. De même que Dieu fait le bien nécessairement, sans cesser d'être libre; que Satan, qui n'a de puissance que celle du mal, pèche volontairement; ainsi l'homme, cloué au péché, n'agit pas moins volontairement 2). Cette nécessité n'est pas le fatum des païens ou la fortune des chrétiens; c'est une nécessité que j'appellerai volontaire, parce qu'elle a pour mère la volonté humaine qui a de plein gré embrassé le péché, et s'en est fait l'esclave 3).

Gérard n'y put plus tenir : son œil brillait d'un rire satanique; il roulait son verre dans la main, haussait les épaules, frappait du pied, et reproduisait cette mimique si amusante que Luther prête au docteur Eck qui écoutait Carlstadt....

— Assez, assez, répéta-t-il : vous avez brûlé les bancs de nos écoles, et fait un feu de joie de nos Sommes, et c'est pour parler un jargon dont nos moines eux-mêmes avaient cessé de se servir long-

1) Libertate abdicatam, voluntatem dico necessitate in malum vel trahi, vel duci. Inst. lib. II. c. 3, n. 5.

2) Ergo si liberam Dei voluntatem in agendo non impedit quod necesse est, illum bene agere; si diabolus quia non nisi male agere potest, voluntarie tamen peccat; quis hominem ideo minus voluntarie peccare dicet quod sit peccando necessitati obnoxius? Inst. lib. II. c. 3. n. 5.

3) Quia voluntas cum libera esset servam se peccati fecit.

temps avant la venue du Saxon ! Plaisante merveille que votre nécessité volontaire ! et quelle sotte figure que votre créature libre dans les chaînes du péché ! Mais, voudriez-vous me dire quel est le principe ou mobile de l'acte chez cet homme fait de vos mains, car je nie qu'il ait été créé de Dieu ?

— Parles-tu du réprouvé ou de l'élu ?

— Du réprouvé et de l'élu.

— Chez le réprouvé, c'est l'attrait du plaisir 1) ou l'appétit sensuel. L'homme incliné au mal par sa volonté, est entraîné de tout le poids de la chair ; il s'abandonne au bien parce qu'il y est doucement conduit par l'esprit. Chez l'élu, cette délectation tout immatérielle s'appelle la grace, doux charme qui nous attire à Dieu par l'appât des félicités qu'il nous promet, comme dit maître Jehan : nos ad ipsum amandum et expetendum prœmiorum dulcedine voluit. Inst. lib. 2, c. 8. Voyez Saül ; qui l'attache au Seigneur ? n'est-ce pas la douceur et la bonté du créateur 2) ?

— Mais, cette grace ou délectation, pour parler votre langage, ne saurait être toujours efficace !

— Tu parles en vrai thomiste : au contraire, elle ne peut être qu'efficace : « Quiconque a ouï de mon père, vient à moi ». N'est-ce pas ce que dit le Seigneur ? d'où il suit que la délectation produit nécessairement la foi.

— Tu écorches le texte, dit Gérard. S'il est vrai,

---

1) Delectatione et proprio appetitu movetur.

2) Ut Deum amaret bonitatis ejus dulcedine capiebatur. Inst. lib. III. c. 12, n. 12.

comme l'a dit Erasme, que vos frères n'aient encore pu redresser un cheval boiteux, il faut avouer qu'ils ont plus d'une fois estropié, comme ici, un texte qui marchait parfaitement droit.

Il y a dans saint Jean, ch. 6, v. 45 : omnis qui audivit a patre et didicit venit ad me. Double opération : le créateur qui accorde sa grace, la créature qui consent à la recevoir : omnis qui audivit a patre, voilà le don de la grace; et didicit, voilà l'acte du libre arbitre ; le père qui se manifeste, l'enfant qui consent à l'écouter. Mais, quoi que tu fasses, je m'élève de toute la hauteur de mon argument, et je te dis : si pécheur ou réprouvé, ta grace me fuit et m'échappe, parce que je suis marqué du sceau de la réprobation, j'ai une excuse à alléguer : je ne pouvais faire autrement : je le dirais à ton Dieu s'il m'appelait devant sa face.

— Mais mon Dieu te répondrait tout aussitôt : Israël, de quoi te plains-tu ? d'où te vient cette impuissance du bien? si non de ta nature fangeuse; et cette nature, qui te l'a faite? sinon ton péché 1). Maintenant, laisse-moi t'expliquer toute l'économie du système de Calvin.

Dieu, en créant l'homme, a prévu de toute éternité la chute d'Adam. Parmi ses descendants, il en a choisi un petit nombre, que l'apôtre nomme les élus du Seigneur, pour la félicité éternelle; le reste pour

---

1) Si quis cum eo disceptare velit et hoc praetextu judicium subterfugere, quia aliter non potuit, habet paratam responsionem : perditio tua Israel. Unde enim ista impotentia, nisi ex naturae vitiositate ? Unde porro vitiositas, nisi quod homo defuit a suo opifice. Inst. lib. 4.

une réprobation sans fin ; afin que le salut des bienheureux manifestât sa miséricorde, et la chute des damnés sa justice. Il a soustrait sa grace au premier homme qui est tombé: il n'a voulu sauver que les élus; c'est pour eux seuls qu'il est descendu sur la terre; qu'il a été crucifié, qu'il est mort. C'est le sang que le verbe fait chair a versé qui est la caution du salut des élus : la grace infuse en ce sang ne peut être perdue, elle est inamissible. — Cette grace consiste dans la non imputation des péchés : c'est par la foi seule qu'elle se communique à la créature : le baptême et les autres sacrements ne sont que des signes. La justice de Dieu étant infinie, la créature à laquelle elle est imputée n'a rien à expier ni dans cette vie ni dans l'autre : donc, dans l'autre vie, point de purgatoire; donc , en ce monde, point de suffrages des vivants. — Tout acte est souverainement bon ou naturellement mauvais. Sans la grace, l'homme ne peut que pécher. — Le péché n'est point imputé aux élus. — A l'élu Dieu donne une grace efficace qui opère incessamment le bien; il la dénie au réprouvé qui pèche sans cesse à l'instigation de Dieu, de Satan son ministre, de la concupiscence, fruit de mort, et elle-même mort incessante.

Ce réprouvé était destiné à la damnation, antécédemment à la préscience de tout péché même originel et sans autre motif que le bon plaisir du créateur. Il a péché dans le premier homme, péché dans le ventre de sa mère, péché en voyant la lumière; il pèche incessamment dans cette vie, jusqu'à ce qu'il tombe dans les mains de son juge inexorable.

Voilà, dit le ministre, le système théologique de

Jean Calvin, prédicateur à l'église française de Saint-Thomas, et que tu pourras lire dans ses Institutions chrétiennes, le plus bel ouvrage qui soit sorti de la main des hommes.

— Qu'il y dorme, reprit Gérard, jusqu'au jour du jugement dernier, quand la trompette appellera les morts devant le tribunal du Seigneur. Glorifie ton maître tant que tu voudras, chante-le comme un roi de l'école. Je m'y connais, moi : je te dis que son manteau est formé de lambeaux dérobés aux monarques de l'hérésie venus avant lui, à Wiclef, à Gotheseale, à Jean Huss et à Luther ; mais il manque à ce Cauvin une vie personnelle ! C'est un automate moulé sur un cadavre desséché, cadavre lui-même que les vers ont déjà piqué au cœur, et que dans quelque temps l'œil de ses disciples mêmes n'osera regarder.

Et ils se séparèrent.

Et un siècle plus tard, les luthériens attaquaient et pulvérisaient le système de la prédestination (1).

Et un siècle et demi plus tard, Jurieu le Calviniste écrivait : Nous rejetons tous ces dogmes de la prédestination ; nous les rejetons comme détruisant toute religion et ressentant le manichéisme ; je le dis à regret et malgré moi, nul des nôtres ne se sert plus aujour-

---

1) Anti Calvinianus Elenchus, où l'on examine comment les calvinistes sont réprouvés ou prédestinés pour l'enfer par le décret immuable de Dieu selon les luthériens, par Christophe Seldius, superintendant, ministre de Cobourg.

Anti Calvinianus speculator, par Christ. Althoser, professeur d'Altorff, surintendant ecclés. de Kulmbach. Altorff, in-4°, 1636.

Anti Calvinianus Paulus, par Ananias Weber. Leipzig, 1644, in-4°.

d'hui de ces manières de parler propres à scandaliser 1).

Et Bèze pourtant avait dit : « Que le système théologique de Calvin était fondé sur la vérité 2). »

« L'ombre du sacristain de Saint-Pierre-le-Jeune a dû plus d'une fois tressaillir dans son sépulcre, au bruit des discordes intestines du protestantisme. La tombe de Gérard existe encore (1743) dans le cimetière de Strasbourg : que de révolutions religieuses sont venues expirer au pied de cette pierre qui recouvre les restes d'une pauvre créature qui s'endormit au Seigneur en 1560, chargée d'années, en face même de l'église où si souvent elle avait appelé les fidèles à la prière ! C'est une croyance populaire parmi les catholiques de Strasbourg que Gérard mourut en odeur de sainteté. Aussi, on le prie comme un bienheureux, dans les grandes tempêtes qui menacent la foi. La tombe du sacristain a été préservée par une sorte de miracle. Nous voulûmes la voir. Celui qui nous conduisait connaissait presque tous les hôtes de cette vallée de larmes. Après avoir marché quelque temps dans le cimetière, nous aperçûmes à l'angle oriental un bosquet de mauves toutes fraîches, au milieu desquelles s'élevait un cippe funéraire, rongé, exfolié par le temps, mais où l'œil pouvait lire distinctement ces mots : Melior est fidelis ignorantia,

---

1) Jugt. sur les méthodes, etc., p. 143. Consult. de Jucund. pace 214.

2) At Genevae interea collegium ministrorum in publico coetu veram de praedestinatione doctrinam asseruit, publicoque scripto a Calvino comprehensam, comprobavit, caput hoc christianae religionis. Bez. vita Calv., ad. ann. 1552.

quam temeraria scientia. Nous nous sentîmes émus : cette pierre qui s'échappait de cette touffe fleurie, nous offrait l'image de notre église debout après tant de siècles de combats, et aujourd'hui aussi belle de sa jeunesse éternelle que lorsqu'elle défiait tous les docteurs de la réforme 1). »

1) Calvini de praedestinatione systema, p. 37.

La question du prédestinatianisme, dans les divers systèmes de Wiclef, Luther et Calvin, a été approfondie par le Jésuite Du Chesne, dans un traité in-4°, qui parut en 1724, sous le titre : du prédestinatianisme. Du Chesne est un controversiste habile et poli.

CHAPITRE XXI.

CALVIN A FRANCFORT, A HAGUENAU, A WORMS, A RATISBONNE. 1540 — 41.

Double travail de la réforme. — Appel au concile qu'elle est décidée d'avance à rejeter. — Calvin à Francfort. — Son opinion sur la cène. — Sur les cérémonies du culte. — En désaccord avec Mélanchthon. — Calvin à Haguenau. — Vœux de Rome pour la paix. — Eck, Bucer et Calvin. — Accusations portées par ses coreligionnaires contre le Réformateur genevois.

La réforme était engagée à l'heure où nous parlons, dans un double travail : travail de prosélytisme, travail de concorde. Pour accomplir le premier, elle avait besoin d'assistance humaine ; pour terminer le second, elle cherchait une voix puissante, qui absorbât en son sein tous les flots de paroles qu'elle avait soulevées. C'est par le verbe qu'elle était entrée dans le monde ; c'est par le verbe qu'elle voulait s'y asseoir et s'y reposer ; car la lutte qu'elle avait soutenue, avait été longue et ardente. Elle n'avait eu peur ni de la triple tiare de Léon X et de ses successeurs, ni de la couronne de fer de Maximilien,

ni de la longue épée de Charles V, ni du diable, ce grand chevalier du moyen-âge que Luther faisait intervenir dans tous ses duels, et qui représentait à ses yeux les ténèbres et la lumière, c'est à dire Cajetano et Carlstadt, Sadolet et le paysan révolté de la Thuringe. Nous vous avons appelés ailleurs à l'éclosion de ce verbe humain caché dans un œuf de couvent, qu'Erasme ouvre du bec de sa plume, et qui prend à Wittemberg le capuchon d'un moine; affiche ses positions sur les murs de l'église de tous les saints; endosse à Worms l'habit de docteur pour parler aux empereurs, puis la barbe de chevalier au château de la Wartburg, et enfin la lance de Seckingen aux champs de la Thuringe, et après toutes ces transformations, redevient moine et docteur, afin de conquérir tantôt par la libre discussion, tantôt par la fraude et la ruse, tantôt par la force ouverte, le droit de bourgeoisie allemande. Vous avez vu des empereurs se cacher la face, s'envelopper dans leur couardise, devant cette parole rebelle de Luther, lui jeter la soutane de nos prêtres, le camail de nos chanoines, la pourpre de nos évêques, l'ostensoir de nos autels, les pierreries de nos sacristies, et jusqu'aux vins de nos caves de moine. Mais à cette parole l'or ne suffisait pas. Elle demandait qu'on la reconnût pour la fille légitime du verbe incarné. Il y a des moments où l'on dirait que Charles V porte une quenouille au lieu d'une épée: il s'amuse à discuter avec la révolte; discuter, c'était parlementer.

La parole nouvelle avait dressé un formulaire de foi qu'elle avait nommé sa confession. Après avoir

décliné son symbole à Augsbourg, elle s'était exprimée en ces termes:

« Si nos discussions ne peuvent être vidées à l'amiable, que votre majesté (elle s'adressait à l'empereur) fasse convoquer un concile général; nous y paraîtrons, nous y plaiderons notre cause au nom de Dieu. Nous en appelons à un concile 1).

La réforme se moquait ici de l'empereur, du pape et de la chrétienté. Elle s'était exprimée franchement par la bouche de son apôtre. Luther, en cent endroits de ses épîtres et de ses livres, avait rejeté tout pacte avec Bélial. Cherchez dans le dictionnaire protestant: Bélial; vous trouverez comme synonyme: pape. Mais à Augsbourg, la réforme avait besoin de tromper l'empereur.

En attendant elle gagnait des villes, des provinces, des royaumes, des têtes couronnées, des évêques mêmes. En sorte que lorsque la cour de Rome l'eut prise au mot, elle faussa son serment, et répudia toute espèce de concile.

---

1) Histoire du protestantisme, par M. Roisselet de Sauclières, t. 2, p. 378.

Luther ne se contentait pas de protester par ses écrits contre la tenue d'un concile, il s'amusait à le jouer dans des caricatures qu'on trouve encore quelquefois aux étalages des bouquinistes, ou, comme on les nomme, des antiquaires allemands. Dans l'une de ces images, le pape est représenté assis sur un cochon, et tenant en main stercora fumida, dont des femmes, des vieillards, aspirent l'odeur. Dans un autre, le pape est enveloppé de diables de toutes couleurs et de toutes formes, qu'il invoque les mains jointes, mais qui sans pitié brisent sa couronne, et apportent le bois qui doit le brûler dans les enfers. Sleidan a donné la description de ces deux caricatures, lib. 16, fol. 365; édit. de Strasbourg, 1608. Weislinger les a reproduites dans son « Friß Vogel, oder stirb! » p. 91, 97.

A Smalcade en 1539 la réforme leva le masque, changea de rôle et recourut à la force ouverte, en appelant à son secours tous ses partisans, répandus sur la surface de l'Allemagne. Le catholicisme comprit qu'on en voulait à son existence; il convoqua ses alliés à Nüremberg, et se prépara à combattre. L'empereur, occupé du triomphe de ses armes, ne pouvait laisser ses plus belles provinces en proie à des luttes religieuses qui menaçaient le repos du monde entier. Assez de sang, du reste, avait été répandu déjà dans la Franconie et la Souabe. Il eut recours à son remède ordinaire: il convoqua une diète à Francfort. Calvin y parut à côté de Mélanchthon.

Luther vieillissait; Dieu l'avait frappé avant le temps de toutes ces maladies qui affligent l'homme à la fin d'une longue existence. Il était devenu sourd; son cerveau, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, était plein de tempêtes et de tonnerres; sa main, comme frappée de paralysie, ne pouvait écrire deux signes, sans que sa tête ne s'échauffât jusqu'à l'ébullition. Et comme si ces douleurs physiques n'eussent pas été un châtiment suffisant, la colère de Dieu était venue, selon la juste expression de l'écrivain, le visiter jusque dans son ménage. En quelques années il avait perdu deux enfants, entre autres une fille chérie, ange de beauté et d'innocence. Désormais son rôle dans ce monde était fini; mais il laissait en mourant un disciple chéri, Melanchthon, qui devait continuer l'œuvre du maître, la répandre, la symboliser et la protéger contre l'inimitié des princes catholiques, et les caprices des protestants. La tâche était grande, et au-dessus des forces d'un homme. Un ange même

n'eût pu donner l'unité à ce verbe qui changeait de signification en passant par chaque bouche qui l'annonçait. Ainsi à Francfort trois hommes représentaient la réforme, Bucer, Mélanchthon et Calvin, qui n'avaient ni les mêmes instincts, ni les mêmes doctrines; Bucer, ce vespertilion que Luther avait déjà plusieurs fois frappé au cœur; Calvin qu'il avait damné dans Zwingli, et Mélanchthon, pauvre voyageur à la recherche d'une étoile qui fuyait constamment devant lui.

Calvin, avant de quitter Strasbourg, avait développé son système sur la cène dans une lettre à Mélanchthon. Philippe n'avait pas eu le temps de répondre. «Maître Jehan, dit-il à Calvin, en le voyant pour la première fois à Francfort, je pense comme vous sur l'Eucharistie» 1). Calvin rappelle avec joie ce propos de Mélanchthon, dans une lettre à Farel 2). Il ne connaissait point encore cette nature d'homme, faible jusqu'à la couardise, qui n'aurait osé offenser en face une ame vouée à l'œuvre commune. Le soir, de retour au logis, Mélanchthon reprenait courage, se hâtait de consoler son père et de le rassurer, en promettant de lui rester fidèle jusqu'à la mort. Et Luther, tout joyeux, appelait Justus Jonas, lui montrait la lettre, et buvait un grand verre de bière à la persévérance de Philippe et à l'impénitence du pape.

---

1) Illos enim ad eum miseram quo expiscarer, an aliquid esset inter nos dissensionis. Antequam responderet conveni eum Francofordiae; testatus est mihi nihil se aliud sentire quam quod meis verbis expressissem.

2) Epist. Farello, Mart. 1539.

Les légats impériaux étaient venus irrités à Francfort. Ils menaçaient au nom de leur maître de détruire la réforme dans le sang, si elle refusait de reconnaître la voix de la raison. L'empereur consentait à laisser aux protestants la propriété des églises dont ils s'étaient emparés par violence ; mais il voulait les contraindre à restituer les biens des couvents et des presbytères. Mélanchthon, s'il n'eût consulté que sa conscience, aurait cédé volontiers; mais en présence des princes réformés qui, suivant un vieil historien souffraient de cruelles tranchées, quand on parlait de rendre gorge de ce qu'on avait trop avidement avalé 1), il hésitait, demandait du temps, conseillait à ses amis de « carguer les voiles dans la tempête, d'attendre que Dieu eût fait luire son soleil, aux rayons duquel on pourrait travailler à étouffer les germes de discorde nés au sein de la réforme, et à réunir tous les esprits dans une même foi, et dans un symbole commun. » — Ame de chair, disait Capito, en parlant de Mélanchthon, qui n'ose avouer son Dieu à la face des hommes, qui a peur des princes de ce monde! Mon Dieu, ôtez-moi de cette terre, car j'en prends à temoin le Seigneur, notre pauvre église est perdue, si elle continue de marcher dans la même voie; si tous ceux que le Seigneur a appelés à la lumière, affligent son œil de leurs dissensions intestines. 2) L'apparition de Calvin à Strasbourg n'avait réussi qu'à jeter de nouveaux désordres dans l'église évangélique, car Calvin

1) Flor. de Raemond.
2) Epist. Farello Mart., 1539.

apportait à la réforme une parole dogmatique, qu'il était décidé à faire prévaloir. Son signe figuré, son pain emblématique, sa chair symbolique de la cène, avaient enlevé au luthéranisme beaucoup d'ames flottantes, que le verbe mystérieux de Luther commençait à effaroucher, et qui croyaient que le chemin le plus court pour arriver à la verité était la raison.

Chaque diète était comme une halte dans le mouvement: les esprits divisés essayaient d'un repos qui leur pesait bientôt, car tous comprenaient que le verbe seul pouvait terminer des débats religieux. A Francfort, on décréta une trève de quelques mois, pendant laquelle on choisirait dans les deux camps quelque roi nouveau de la parole, qui viendrait soumettre à son joug les esprits récalcitrants. Le monarque de la réforme c'était Luther, que Dieu retenait sur un lit de douleur, et que l'Allemagne appelait en vain à chacune de ces assises où sa voix aurait commandé le silence. Le vicaire de Luther, Mélanchthon, n'avait point assez de puissance, ni dans la voix, ni sur le front, ni dans la doctrine, pour ramener à l'unité les disciples de la réforme. Melanchthon ne voulait pas d'un culte, comme le rêvait Calvin, sans vie, sans lumière, sans fleurs, sans reflets ni saillies, dépouillé d'images, de prêtres, d'évêques et de liturgie. Lorsque Calvin lui disait que toutes les cérémonies qu'avait conservées l'église saxonne sentaient le judaïsme, Mélanchthon n'osait contredire le prédicateur de Strasbourg; mais il lui représentait que trop de coups avaient été portés au catholicisme; que l'abolition de toutes ces formes extérieures qui avaient le pouvoir de

parler à l'imagination, réveillerait les plaintes des canonistes; et il en appelait au temps et à Luther 1) qui n'aimait pas, il est vrai, ce faste liturgique de l'église catholique, mais à qui déplaisait souverainement le culte prosaïque de l'église réformée. Bucer, qui redoutait le moine saxon, joignait sa voix à celle de Mélanchthon. S'il était plein de dédain pour notre chant latin; s'il désapprouvait l'image étalée dans nos temples, nos vêtements sacerdotaux couverts d'or, notre Dieu emprisonné dans des pierreries, les cloches de nos églises; il ne consentait point à rompre avec Luther qui regardait comme indignes de sa colère ces représentations, ces cérémonies, ces vêtements et ces cantiques en langue romaine, et cette pompe extérieure dont on s'occuperait quand la réforme aurait une symbolique 2). Calvin quitta Francfort, tout plein d'admiration pour la science, la charité, la douceur de Mélanchthon; mais conservant entière son opinion sur l'inutilité ou le danger de cette plastique visible dont il aurait voulu qu'on effaçât jusqu'à la dernière trace, afin d'exhausser le mur de séparation élevé par le moine Augustin entre les cultes dissidents. La position des deux théologiens n'était pas la même, leurs opinions devaient se ressentir de cette dissemblance personnelle. Mélanchthon avait assisté à toutes les phases d'une révolution religieuse commencée par la parole et poursuivie par le sang. Calvin, lui, n'avait encore été

---

1) Epist. Farello, Ap., 1539.

2) P. Henry, p. 243 et suiv., t. 1. — Hess, t. 1, p. 367 et suiv. — Epistolae Calvini.

cidées à Augsbourg, en 1530, dans la confession souscrite par l'église saxonne.» Mais les protestants cherchaient à revenir sur une œuvre qui renfermait des doctrines qu'ils reconnaissaient autrefois, mais qu'ils rejetaient aujourd'hui. Ils retiraient une à une toutes les concessions que leurs pères avaient faites aux catholiques. Eck n'avait-il pas raison de leur dire : « Vous nous avez donné à Augsbourg votre exomologèse comme inspirée du Saint-Esprit, pourquoi voulez-vous aujourd'hui revoir et corriger une révélation divine ? » On ne put s'entendre. On se sépara en se donnant rendez-vous à Worms. Luther avait prévu ce résultat et trouvé moyen d'en rire... « Nous en sommes pour nos frais, disait-il : on a fait pis que de l'eau claire à Haguenau. » 1)

Les conferences qui s'ouvrirent à Worms et à Ratisbonne, semblaient devoir être plus heureuses que celles de Haguenau. Les deux communions y étaient noblement représentées : la réforme par Mélanchthon, Calvin, Capito et Bucer; le catholicisme, par Eck, le théologien, Gropper et Pflug. Calvin a dessiné leur silhouette : « Pflug est un homme éloquent, un politique habile, un théologien vulgaire ; courtisan, ambitieux, mais de mœurs exemplaires. Gropper 2) est une de ces natures partagées

---

1) Es ist mit dem Reichstage in Hagenau ein Dreck; ist meine Mühe und Arbeit verloren, und Unkosten vergebliche. Luth. an seine Frau; De Wette, t. 5, p. 298. 299. Paul Henry, p. 260, t. 1.

2) Gropper reçut pour prix de ses services à la cause catholique le chapeau de cardinal. Bèze en fait, comme Calvin, un homme de vanité et d'ambition :

Voy d'un autre côté ce malheureux Gropper,
Qui son Seigneur trompant son cœur laisse attrap r.

entre le monde et Dieu, avec lesquelles on ne saurait disputer pour acquérir de la gloire. Tu connais Eck, ce brouillon qui gâte tout ce qu'il touche... Si nous nous entendons avec de tels hommes, je serai bien trompé. »

Calvin emploie ici la formule ordinaire de son maître : il calomnie. Eck était un esprit lumineux qui lisait dans la pensée de ses adversaires. Cette intuition était le résultat d'une longue pratique du cœur humain. Il n'avait pas la fougue radieuse de cet autre Eck, qui disputa si souvent avec Luther ; il ne savait pas poétiser une question théologique, ni transformer une argumentation en drame ; mais il avait un autre don, celui de poser admirablement une question. Les théologiens de Strasbourg s'étaient préparés d'avance à une lutte ardente ; ils étaient partis la tête toute pleine de beaux discours, à l'aide desquels ils se promettaient de fasciner la diète ; mais ils en furent pour leurs frais de mémoire, quand Eck leur dit :— « L'école protestante a un symbole, comme nous avons le nôtre : ce formulaire de foi est celui qu'elle nous apportait, il y a dix ans, à Augsbourg, qu'elle a soutenu opiniâtrément, publié et jeté par milliers en Allemagne. Nous l'avons combattu, comme nous nous proposons de le combattre, à l'exception toutefois de quelques articles, par exemple, de ceux qui sont relatifs à la cène, que nous admettons en partie.

Estranglé d'un cordon d'un chappeau detestable,
De la grace divine, Hermann est le temoin ;
A celui qui du ciel plus que du monde a soing,
Gropper montre de Dieu la vengeance effroyable.

IN JCON.

Voulez-vous disputer? nous sommes prêts. La papauté vous a témoigné de quel désir ardent de paix elle était animée en vous envoyant le cardinal Contarini, dont la douceur vous est assez connue. »

Eck disait vrai : le catholicisme voulait la paix au prix même de larges concessions, non pas sur le dogme, mais sur divers points de discipline ecclésiastique. Contarini, l'ami de Sadolet, une des gloires de la pourpre romaine, avouait la nécessité d'une réforme religieuse; organe d'un pape éclairé, Paul III, qui ne voulait pas descendre dans la tombe sans assister à la réconciliation de ses fils en J.-C.

L'empereur Charles V pensait comme le pape; Mélanchthon et Bucer étaient disposés à adoucir leur langage et leurs prétentions. Un historien réformé a signalé les dispositions bienveillantes des deux communions 1). Qui donc nous expliquera cette brusque transition de l'espérance à la déception, de la charité à la colère? Calvin, qui avait reçu un mandat spécial de l'église qu'il représentait, et qui aurait préféré, comme il le disait, s'ensevelir sous les ruines de son temple à Strasbourg plutôt que de se réconcilier avec Rome. Il fallait donc encore une fois en venir à ces disputes où le Seigneur, qui aime le silence, trouve si peu son compte, suivant Mélanchthon. On régla l'ordre des discussions. La première, la plus importante, devait rouler sur la cène. A Augsbourg, la réforme avait reconnu la présence réelle; elle maintint sa parole, et confessa, par l'organe de Mélanchthon et de Bucer —qu'elle soutenait ferme-

1) Ranke, p. 151.

ment avec l'église catholique, qu'après la consécration du pain et du vin, le corps et le sang de Jésus résident dans l'Eucharistie, vraiment et réellement; que le fidèle les reçoit non point enfermés dans une substance matérielle, ou par une manducation charnelle, mais spirituellement, et par la foi 1).

Le catholicisme ne pouvait se contenter d'une symbolique semblable, où l'on pouvait, en la tordant, trouver deux termes opposés, négation et affirmation. Aussi, le cardinal de Granvelle rejeta-t-il cette confession comme offensant le dogme auquel elle semblait vouloir complaire. Mais, dans l'intervalle de la dispute, Bucer et Mélanchthon avaient essayé de composer une autre formule, moins ambiguë il est vrai, mais qui ne satisfit pas plus les catholiques que les députés de Strasbourg. Calvin blâme amèrement Bucer et Mélanchthon de ces ménagements timides envers une croyance qu'il taxe d'idolâtrique 2). Comme on ne pouvait s'entendre sur l'énonciation de ce dogme, on remit, d'un commun accord, à d'autres temps une question que chaque culte regardait comme vitale.

---

1) Nam et illi docent vere et realiter corpus Christi in coena præsens esse et dari sumentibus; at non in pane neque ori præsens esse, sed fidei et omnibus quidem cum pane et vino sumendum offerri, sed solis fide sumentibus communicari.

Nam perspicuè testati sumus nos amplecti et tueri omnem consensum ecclesiae catholicae, quod in cœna Domini, consecrato pane et vino, realiter adsint et sumantur corpus et sanguis Domini. Testati sumus nos improbare eos qui negant adesse et vere sumi corpus Christi. Hosp., Hist. sacra., t. 2, 314.

2) Philippus et Bucerus formulas de transsubstantiatione composuerunt ambiguas et fucosas. Calv., epist. 12 maii.

On disputa bientôt sur la messe. La réforme regardait la messe comme une institution tout humaine à laquelle elle refusait le titre de sacrifice : elle en demandait l'abolition en termes formels.

Eck défendit la valeur dogmatique du sacrement avec un resplendissement de paroles qui émut toute l'assemblée. Le soir, il se mit au lit pour ne plus se relever. Quelques jours après, il expirait frappé d'apoplexie. Un instant, le monde catholique espéra que Dieu lui conserverait un homme d'un si beau talent; tandis que la réforme, épiant, d'un œil inquiet, tous les mouvements de la maladie, demandait au Seigneur, par la bouche de Calvin, de la délivrer de cette bête féroce 1). Comment se fait il que le dernier historien de Jean de Noyon, M. Paul Henry, ait effacé de la lettre de son héros à Farel, ce souhait de mort? Croyait-il donc qu'il y resterait enseveli à jamais, et que nulle main ne viendrait l'en exhumer? Déjà, dans une autre histoire, nous avions surpris Luther, à genoux, levant les mains au ciel, et priant Dieu de le délivrer d'un autre Eck, « frélon qui le troublait et l'importunait de ses morsures. » Le sang de Luther, déjà glacé par l'âge et les maladies, ruissela dans ses veines comme à l'âge de trente ans, quand il apprit la triste fin de la diète de Ratisbonne. — Dieu l'avait exaucé, disait-il, en répandant les ténèbres sur l'œil des papistes. — Courage! écrivait-il à Philippe, graces te soient rendues! tu as enlevé à la messe son plus beau fleuron : le titre de sacre-

1) Eckius, ut aiunt, convalescit, nondum meretur mundus ista bestia liberari. 12 maii 1541. Farello.

ment, ce que je n'aurais jamais tenté d'entreprendre 1).

Mélanchthon a donné de longs détails sur les colloques de Ratisbonne et de Worms, dans diverses lettres à ses amis, et à Luther entre autres 2). Nulle part, nous n'y trouvons le nom de Calvin. S'il faut en croire cependant quelques historiens, le réformateur genevois eut avec Robert Mosham, à Worms, une dispute à laquelle assista le disciple de Luther, qui vint féliciter le sacramentaire et lui donna le nom de théologien 3). C'est un triomphe dont Mélanchthon a gardé le secret toute sa vie. Nous ne voyons pas non plus dans la correspondance de Philippe le moindre mot sur divers entretiens qu'il aurait eus avec Calvin. Que devient donc cette communauté de symbolique avec le professeur de Wittemberg, que Calvin rappelle avec tant de joie à son ami Farel, quand hier il nous parlait encore de l'opinion menteuse (fucosa) de Philippe sur la cène? « C'est à la suite de leur entretien à Ratisbonne, dit Sturm, que s'établit entre ces deux ames une amitié que rien ne put altérer 4). Nous l'avouons, nous ne comprenons pas une alliance entre ces deux organi-

1) Macte virtute et pietate, mi Philippe, tibi debetur gratia qui missae potuisti sacramentum adimere quod ego tentare et aggredi non fui ausus. Hospin. Hist. sac.

2) De conventu Ratisbonae. D. Martino Luthero 1541.— Epistola ad lectorem de colloquio Wormaciensi, 1540.

3) Aderat enim Melanchthon Wormatiae in ea disputatione, qua Passaviensem decanum Calvinus percelluerat, territum à Calvino, primo Argentinensi congressu. Antip. IV, p. 21, 22.

4) Etiam in colloquio ita inter Melanchthonem et Calvinum constituta notitia est ut dum viverent ambo nunquam interrupta fuerit charitas. Sturmius, in Antip. 4, p. 21, 22.

sations si diverses; l'une toute d'amour, l'autre toute de fiel; l'une qui combat généreusement, cherche à blesser son adversaire à mort, mais en champ clos, au grand air, au double soleil de la terre et du ciel; l'autre qui se tapit dans son logis et crie à son Dieu : « Le monde ne mérite pas encore d'être délivré de cette bête fauve. » Longtemps après la mort de Mélanchthon, Calvin se rappelait l'image de celui qu'il avait vu plein de vie à Ratisbonne, et il évoquait cette ombre. — « Philippe, toi qui vis dans le sein de Dieu où tu m'attends dans ton repos bienheureux, viens, ma voix t'appelle. Que de fois tu m'as dit, quand tu tombais de lassitude et de chagrin, et que ta tête reposait doucement sur ma poitrine : Ah! plût à Dieu que je pusse mourir sur ce sein chéri! Mille fois, à mon tour, j'ai désiré vivre avec toi; je t'aurais encouragé au combat; je t'aurais appris à mépriser l'envie et la calomnie; j'aurais mis un frein à la méchanceté de tes ennemis, dont ta faiblesse accroissait l'insolence. » 1)

Mais, Calvin, qui veux-tu donc tromper ici? Toi, dans l'éternité, à côté du théologien qui croyait à la présence réelle, que tu regardais comme une fantaisie humaine et une croyance idolâtrique! Toi, dans la même gloire que Mélanchthon et son père Luther, qui tant de fois ont crié anathème contre les sacramentaires! Mais tu n'y penses pas. Tu ne te rappelles donc pas que Martin a damné impitoyable-

1) O Philippe Melanchthon! te enim appello, qui apud Deum cum Christo vivis, nosque illic expectas, donec tecum in beatam quietem colligamur, etc. De v. part. chr. in coena contra Heshusium. Op. 724.

ment Œcolampade et Zwingli, qui croyaient ce que tu as enseigné, et que la Saxe a nommé le docteur Martin le grand serviteur de Dieu et l'apôtre du Seigneur? S'il dit la vérité, tu marches dans l'erreur; s'il voit la face de Dieu, elle doit t'être voilée pour l'éternité, ou votre double parole est un double mensonge.

Calvin, pourquoi nous as-tu donc caché si soigneusement les marques de l'amour de Mélanchthon pour ta personne et tes écrits? cite-nous donc seulement quelques lignes où la main de Philippe ait pris soin de te chanter! J'ouvre sa correspondance, et j'y trouve d'abondantes effusions pour Sadolet, que tu calomnias; pour le cardinal Contarini, dont tu flétris le beau caractère 1); pour Bucer, que tu nommas une nature de renard; pour presque toutes nos gloires catholiques de la renaissance, dont tu méconnus ou nias le talent. Le ciel t'avait donné un véritable ami dans Grynée, que la mort vint surprendre à tes côtés. Avec quel attendrissement Mélanchthon parle des beaux travaux, de la science, du zèle évangélique du ministre bâlois! Et cette grande perte, tu l'annonces, toi, comme un évènement ordinaire; tu ne fais pas comme Philippe, qui raconte ses larmes; ton œil n'en a pas eu pour pleurer la mort de ton premier né. Jamais t'a-t-on vu dire au monde avec quelque chaleur de cœur, les travaux des missionnaires du protestantisme; ame jalouse de toute gloire qui ne relève pas de la tienne? Cesse donc de

1) Quod Contarenus mallet si potest nos sine caede reprimere. Cal. Farello. MSS. Gen.

nous parler de la tendresse de Mélanchthon, qui n'a pas même dit ton nom à Luther; qui t'écrit dans l'espace de plusieurs années sept à huit fois, et termine un billet qu'on a placé dans ta correspondance, par cette formule si sèche : bene vale : Philippus Melancthon.

Ce n'est pas Calvin, du reste, qui porta la gloire ni le fardeau du tournoi de Ratisbonne. Le sénat de Strasbourg savait bien que l'orateur français ne pouvait se mesurer avec Eckius ; mais il comptait sur le théologien qui, perdu dans la chaire, reprendrait sa revanche au logis, dans la conférence; et c'est là véritablement que Calvin eût pu combattre avec éclat. Mais Bucer voulait avoir tous les honneurs, disputer en public, et conférer à l'académie. La nature lui avait donné, comme à Luther, les dons extérieurs qui séduisent et emportent la multitude; un front large où se jouaient des cheveux de jais, des dents d'une blancheur éclatante, un sourire d'une merveilleuse finesse, un œil brillant, une taille haute et noble, et des mains de femme. Sa voix distillait le miel ou lançait au besoin la foudre; mais la parole était l'instrument le plus précieux qu'il avait reçu pour fasciner ses auditeurs; elle chatoyait comme le diamant, ou faisait la roue comme le paon; véritable spectre solaire où se teignaient toutes les couleurs, en sorte qu'après l'avoir entendue, chacun pouvait la reconnaître parce qu'elle reflétait son opinion et qu'elle s'était teinte de judaïsme, de luthéranisme, de zwinglianisme et de catholicisme même ! Ses amis auraient eu de la peine à dire à quelle religion il appartenait 1). Il y en avait

1) Bucerus ambiguis et obscuris loquendi formulis sententiam

qui l'accusaient hautement de papisme 1). Jamais moine de Cologne ou de Leipzig ne fut plus raffiné en subtilités scholastiques. Luther disait, que comme Abraham avant de sacrifier avait laissé sa monture au bas de la montagne, ainsi, avant de disputer fallait-il attacher et lier Aristote : Bucer n'avait pas suivi le précepte du maître. A chaque discussion, il venait toujours avec le même âne tout chargé des reliques de l'école, c'est à dire d'enthymèmes et de distinctions, filets de chasseur qu'il tendait sous les pas de ses adversaires; mais Eck n'était pas homme à s'y laisser prendre. Malheureusement, quand Bucer ne faisait pas d'impression sur ses juges, il avait recours à la calomnie. A la diète, il fit rire un jour tout son auditoire en représentant le grave Eck, courant en véritable écolier chez tous les princes, pour les conjurer de repousser les articles de conciliation proposés par les protestants.

—Moi, disait Eck, le lendemain, solliciteur au pied léger, qui ai tout récemment eu trois accès de fièvre, moi, hydropique et obligé de garder la chambre 2)! — Eck eut les rieurs de son côté.

En vain Bucer essayait-il de se réfugier dans son

---

suam proposuit, ut in utram partem magis propenderet colligi non potuerit. Lavater.

1) Traducebant amici Calvini Bucerum quasi novum papismum erigere. Vossius, Ep. 457, p. 103.

2) Qui ter febre correptus, aurigine laesus, proxima dispositione ad hydropisim timidus, qui tot septimanis, nunquam aedes, exire potis eram, cucurri per aulas principum et eis suggessi ne acceptarent articulos pro conciliatis eis venditos! Apologia pro rever. et illust. princip. catholicis, etc. Parisiis, 1543.

hallier de paroles sonores, Eck l'y poursuivait en murmurant : — Pauvre hydropique comme moi, rongé par la fièvre, alité, et que tu voudrais transformer en écolier tout frais, tout rosé, aux jambes d'Atalante, aux poumons de Stentor: je ne demande pas mieux que de croire au miracle : c'est le premier que vous aurez fait.

Calvin finit par reconnaître cette argile de protée, dont avait été pétrie l'ame de Bucer. C'était dans un de ces moments d'abandon intime où l'on dit tout ce qu'on a sur le cœur, sauf à se repentir plus tard, mais quand on ne peut plus retirer le trait de la blessure.

— Tu as bien raison, disait donc Calvin à un de ses amis de toute la vie, de blâmer les obscurités dont Bucer aime à s'envelopper 1).

Quand il vit la faute qu'il avait commise, il chercha à verser sur ces plaies un peu de miel. Bucer n'était pas homme à pardonner : dans un moment d'humeur, il disait, mais à Calvin lui-même : —Toi, tu juges comme tu aimes ou comme tu hais ; tu aimes et tu hais sans raison 2).

Calvin, à la diète de Ratisbonne, avait modifié son opinion sur la cène et sur les formes du culte ; il s'était caché dans des nuages où l'œil humain avait peine à le reconnaître. Ses amis eux-mêmes blâmaient sa phrase flottante et sa parole ambiguë. — Savez-

1) Tu Buceri obscuritatem vituperas et merito, at nihil est in Bucero adeo perplexum, obscurum, flexiloquum, atque ut sic loquar, tortuosum.

2) Judicas pro ut amas vel odisti ; amas autem vel odisti pro ut lubet.

vous bien, racontait Lavater, qu'on ne pardonnait point à Calvin ses tergiversations touchant la cène 1). D'autres lui reprochaient ses idées sur la consubstantiation 2).

Ainsi cette grande organisation que l'image de l'exil n'avait pu faire fléchir à Genève, s'amoindrissait en face des représentants de l'église saxonne. C'est que, semblable à tous les autres réformés, Calvin avait peur des colères de Luther.

---

1) Multi offendebantur, quod Calvinus diversum quid de coena Domini tradere videbatur a Tigurinae ecclesiae ministris. Hist. sac. p. 98.

2) Multis videbatur Calvinus diversum quid a Tigurinis de coena tradere ac consubstantiationi non nihil favere. Adam: Bullinger's Leben, p. 489.

CHAPITRE XXII.

DE COENA DOMINI. 1539 — 1540.

Divergence des symboliques protestantes touchant la cène. — Opinion de Carlstadt. — De Zwingli. — De Luther. — Système de Calvin exposé par Bossuet, et réfuté et condamné par Luther et l'église Saxonne. Le dogme catholique de la transsubstantiation, défendu par divers protestants.

Je veux vous montrer toute la misère de cette parole qui s'est annoncée comme un rayon du soleil éternel, comme une ombre du verbe fait chair, comme une goutte de l'Océan infini ; vous allez l'entendre dans toute sa splendeur, par la bouche de ses apôtres, et vous l'adorerez alors, si vous osez. A l'œuvre donc la réforme qui vient d'implorer l'esprit de Dieu pour expliquer ces mots si clairs : Ceci est mon corps, ceci est mon sang.

Voici d'abord Carlstadt, dont le vieil allemand reluit mirifiquement dans la traduction de notre conseiller bordelais, Florimond de Raemond.

« Cette sentence, hoc est corpus meum, est pleine et parfaite, de laquelle le Seigneur a usé ailleurs sans faire mention du sacrement 1). Car, ce pronom hoc a une lettre capitale H. Or, une grande lettre désigne le commencement d'une sentence. Ces mots ont été inscrits aux paroles de la cène, comme quelquefois on entrelace divers propos, et toutefois le sens est entier. Il eust été bon que les interprètes eussent laissé le pronom grec τουτο et qu'ils l'eussent entremeslé parmi le latin, disant ainsi τουτο, hoc est corpus meum; on eust lors reconnu ce que signifie ce mot τουτο : c'est un pronom grec qui montre un nom neutre. Or, le mot latin panis est masculin; donc que le pronom τουτο n'y peut convenir et ne peut appuyer l'opinion de ceux qui disent le pain estre le corps de Christ, car la phrase grecque ne le peut souffrir non plus que la latine : istud panis est corpus meum. Quant à moy, j'ay toujours pensé que le Christ, en montrant son corps, avoit dit : ceci est mon corps qui sera livré par vous. Car le Christ ne montre pas le pain et ne dit pas : ce pain est mon corps, et ceux qui disent que le pain est le corps de Jésus-Christ mentent. Ces paroles hoc est corpus meum quod vobis tradetur, sont enfermées de poincts au commencement et à la fin, montrant que le sens n'est pas attaché au précédent ny au subséquent, mais distinct et séparé. Donc il faut de nécessité confesser que le Christ disant : ceci est mon corps, a montré son corps et non le pain....Quant à moy, je crois aussi peu que J.-C. est en plusieurs lieux corporellement,

1) Carlost. in dial. de Coena.

comme je crois sainte Anne avoir eu cinq têtes, et ce pauvre petit innocent dont est parlé en toute l'Allemagne, estre né avec une barbe au menton, de douze coudées de long 1). »

Or, Carlstadt était un archidiacre de Wittemberg, mauvais hébraïsant, qui avait le premier pris femme, à la grande joie de l'église saxonne; le second de Luther à la dispute de Leipzig, et qui se vantait de tenir le secret du grand mystère eucharistique d'un esprit familier qui lui était apparu. Carlstadt avait une fort mauvaise opinion de la science de Luther 2).

Quand le docteur lut l'étrange interprétation de son disciple, il se frotta les yeux et secoua sa longue chevelure, comme si les brouillards de Wittemberg l'eussent empêché de lire. Puis il se mit à rire, lui, Justus Jonas, Aurifaber, Poméranus et Mélanchthon, d'un rire si fou que l'archidiacre l'entendit, mais sans s'en émouvoir le moins du monde; car il croyait à une inspiration d'en haut ; bonne fortune dont se vantent tous les chefs de la réforme. Carlstad se mit donc à commenter son commentaire en chaire et dans les livres, jusqu'à ce que maître Martin eût étouffé l'auteur sous le ridicule et aspergé ses écrits de flots de bière bavaroise. Carlstadt, chassé, s'en alla de ville en ville avec

---

1) Ut innocentem infantem habuisse barbam duodecim cubitis prolixam.

2) Langaeus in vita Carlostadii, — Schlussemburg, de Coena Dom. p. 87. Sur la dispute de Coena Domini, consultez : Marheinecke : Geschichte der teutschen Reformation, t. II. 1816, p. 236 et suivants.

cet écriteau que Mélanchthon lui avait attaché sur le dos 1): « Homme barbare, sans esprit, sans doctrine, privé même du sens commun, qui vit comme les ivrognes entre les pots et les verres. » Pauvre Carlstadt, qui ne buvait que de l'eau, et qui, lors de son mariage, avait été transformé par Luther en saint du Paradis 1)!

En 1524, un ange apparut au curé d'Einsielden, pendant qu'il dormait dans les bras de sa servante, et cet être aérien dont Zwingli n'a jamais pu se rappeler la couleur, lui révéla le sens des paroles de la cène 2). Luther reprit son rire homérique qui ne le quitta plus dans le monde réformé, et Zwingli écrivit :

« Je pense que Carlstadt a entrevu un rayon de lumière; mais il n'a pas vu comme moi le soleil de Vérité, il n'a pas compris le sens mystique des paroles de Christ. Le corps de Christ ne peut être ni sous le pain, ni avec le pain : le pain n'est que le signe d'une réalité absente 3). Un sacrement n'est qu'une image et rien de plus; si vous en faites une réalité, le sacrement devient Dieu, alors vous direz de l'eu-

---

1) Hist. de coena Aug. fol. 42. in-2 Conf. Resp. ad Lutherum.

2) A la messe de mariage de Carlstadt, le célébrant récita une oraison qui commençait ainsi : Deus qui post longam et impiam sacerdotum tuorum caecitatem, beatum Andream Carlostadium ea gratia donare dignatus es ut primus nulla habita papistici juris ratione, uxorem ducere ausus fuerit, etc.

3) Si sacramentis fidendum est, jam sacramenta Deum esse oportet, ut non tantum Eucharistiae sacramentum, sed et baptismus manuumque impositio Deus sit. Sacramenta veneramur ut signa et symbola rerum sacrarum, non quasi res ipsae sint quarum signa sunt. — Christianae fidei a Huldrycho Zwinglio praedicatae brevis et clara expositio, ab ipso Zvinglio paulo ante mortem ejus ad regem christianum scripta. Tiguri. 1536.

charistie, du baptême et de l'imposition des mains : un Dieu, un autre Dieu, un troisième Dieu. Qu'est-ce donc qu'un sacrement ? un signe, un symbole. Dans la cène, nous ne recevons pas charnellement, mais spirituellement le corps de Christ qui souffrit, mourut, et siége à la droite de son père 1). L'humanité de Christ n'est point éternelle, ni infinie, donc elle doit être finie; si elle est finie, donc elle n'est pas partout. Donc les paroles sacramentelles doivent être prises dans un sens symbolique, figuratif, métonymique : disons—ceci est mon corps sacramentel ou mystique, le symbole de celui que j'ai pris et offert à la mort 2). »

Supposez que la réforme ait été enregistrée au parlement et acceptée comme une lettre de cachet, voyez dans quel embarras auraient été les dames de la cour, la duchesse d'Etampes, la reine de Navarre, et peut-être aussi l'exempt Morin, placés entre la figure de Zwingli, l'impanation de Luther et l'objectivité de Carlstadt ! Le prince fit donc bien de ne pas se laisser prendre à la parole nouvelle ; car, à chaque lever royal, on aurait annoncé un dogme antique, revu et corrigé. La vieille foi de ses pères valait mieux que tous ces semblants de doctrine. Honneur donc à

---

1) T. 2 de subsid. Eucharist. fol. 249, a, b.

2) In coena Domini naturale ac substantiale istud corpus Christi quo hic passus est et nunc in coelis ad dextram patris sedet, non naturaliter et per essentiam editur, sed spiritualiter tantum. Christi humanitas non est aeterna, ergo neque infinita ; si finita, jam non est ubique. Mens reficitur hac fide quam symbolis testaris. Igitur verba sacramenti non naturaliter ac pro verborum proprio sensu, sed symbolice, sacramentaliter, denominative, μετωνυμικῶς captanda sunt. — Christianae fidei expositione.

François Ier! qu'il soit loué et surtout son peuple de la rude guerre qu'ils firent à l'erreur, bien que Zwingli leur fermât son ciel s'ils n'acceptaient ni son ange, ni sa métonymie.

Quand on jeta l'exégèse zwinglienne dans l'antre de Wittemberg, le lion saxon se leva, la crinière hérissée, se battit les flancs de sa queue ondoyante, poussa un cri qui retentit jusque dans les montagnes du Toggenburg, et Zwingli fut broyé et déchiqueté.

— « Or donc, mes bons amis de Suisse, rugissait Luther, où avez-vous trouvé que ceci est mon corps signifie : ceci est la figure de mon corps? Demandez-en donc l'explication aux petits enfans qui n'ont pas encore atteint leur septième année, et qui apprennent à l'école à dire : c e, ce, c i, ci, ceci. Il y a des bibles en grec, en latin et en allemand : voyons, montrez-nous donc où il est écrit : ceci est le signe de mon corps. Vous ne le pourrez. Donc, silence! niais, paysans! »

Ah! si Mélanchthon eût connu la bible de Zwingli, imprimée à Zurich en 1525, par Chris. Froschower, quelle belle pâture il aurait jetée à la dent de Luther! Une bible où le curé montagnard a traduit le τὸ grec, le hoc est corpus meum, par ces mots : das bedeutet mein Leib, das bedeutet mein Blut; ceci est l'image de mon corps, ceci est l'image de mon sang. Oh! trois fois malheur à l'ange de Zwingli! ses ailes auraient été déchirées par le moine saxon.

N'est-ce pas un douloureux spectacle pour l'ame que celui de tous ces hommes de nouveauté qui viennent l'un après l'autre se prendre à quelque

grande vérité catholique pour la livrer à leur sotte curiosité, à leurs yeux de taupe, à leurs rêvasseries nocturnes, et proclamer l'imbécillité de nos docteurs anciens, la caducité de notre foi de quatorze siècles, et les ténèbres de notre tradition? Luther lui-même n'osait pas toujours rire de la folie de ses disciples; son œil perçait l'avenir, et voyait l'œuvre qu'il avait commencée à Wittemberg, abandonnée à des intelligences de désordre qui en détruiraient toute l'économie. Alors ses plaintes étaient tristes. « Pauvre raison humaine, disait-il, lui qui en avait proclamé la toute-puissance; que tu es faible quand tu n'écoutes que tes inspirations! Carlstadt de ces saintes paroles : « ceci est mon corps, » a détourné misérablement le pronom hoc; Zwingli tourmente le verbe est; OEcolampade donne la torture au substantif corpus. Il en est qui écorchent toute la phrase et qui traduisent : prends et mange le corps qui est donné pour toi, c'est celui-ci. D'autres crucifient la moitié de la période et disent : prends et mange, ceci est mon corps que je te donne non pas réellement, mais symboliquement et par commémoration. Voilà comme le démon se joue de nous! 1)

Puis, un moment après, la verve lui revient, à cet homme dont le rire tue. Il se recueille, se passe la main sur le front, et, avec la volubilité comique d'un écolier, se met à réciter toutes les gloses des exégètes modernes.

— Ceci est mon corps, — c'est à dire l'usage de mon corps et de mon sang. — Ceci est mon sang,—

---

1) Op. Luth. Jen. t, 7, p. 192.

c'est à dire la glorification de ma passion, de ma mort et de ma résurrection.—Ceci est mon corps,— c'est à dire la qualité de mon corps. — Ceci est mon corps, — c'est à dire le mystère ou symbole de mon corps.— Ceci est mon corps,—c'est à dire la forme, le rit, la représentation externe de ma cène. — Ceci est mon corps,—c'est à dire la participation impétrée du pain et du vin.—Ceci est mon corps,—c'est à dire la communion et la société de mon corps.— Ceci est mon corps,—c'est à dire le testament de ma volonté. —Ceci est mon corps,—c'est à dire ce corps que j'ai créé 1).

Alors sonnait à l'église de Tous les Saints l'heure du jugement. Toutes ces ames de docteurs comparaissaient devant le tribunal de Luther, qui ne prenait pas même la peine de les entendre, les chassait de sa face et les plongeait dans les enfers 2).

Quelques unes d'entre elles appelaient de cette sentence ordinairement prononcée au cabaret de Wittemberg; citaient Luther et son dieu impané fait de main de pâtissier, à leur tribunal, et les condamnaient au feu éternel. Alors la réforme faisait l'office

1) Hoc est corpus meum, id est: hic est usus in corpore et sanguine meo. — Hoc est meritum et gloria passionis, mortis et resurrectionis corporis mei. — Hoc est qualitas propria mei corporis. — In hoc sacramento mysterium mei corporis designatur. — Haec est forma, ceremonia et actio externae meae coenae. — Panis et poculi impetrata participatio. — Haec est communio et societas mei corporis. — Haec est extrema voluntatis meae contestatio. — Hoc est corpus quod creavi. Wulfal. Ferrag. conf. et inter se assident. op. de coena Domini.

2) Hospi. Hist. sacrem. fol. 344. Lutheri opera-contra fanaticos sacramentariorum errores. t. 7, fol. 379 et seq.

du catholicisme, et Rescius le sacramentaire prenait le cordon de dominicain, et criait à Luther : « Dieu s'est retiré de toi et t'a abandonné à l'esprit de ténèbres » 1). Ce pauvre Priérias, l'antagoniste ardent du moine saxon, ne put, avant de mourir, avoir le plaisir d'arracher du front de son ennemi la couronne que ses disciples y avaient posée; cette joie fut réservée au docteur Eckius, qui vécut assez de temps pour voir l'ange d'Eis eben transfiguré en esprit de l'abîme.

Après trois siècles d'intervalle, nous nous étonnons du mouvement qu'imprimait à la société chrétienne du 16e siècle, l'apparition dans les régions théologiques d'une hérésie nouvelle; nous sourions quand on nous dit qu'une exégèse insolente ou bouffonne était saluée des acclamations ou des rires de tout un peuple de faux docteurs, parce qu'elle mettait en doute l'infaillibilité de notre église. Nous ne pouvons comprendre l'effroi des ames simples à l'apparition d'un commentaire, souvent extravagant, sur une parole dogmatique qu'elles croyaient sans examen. C'est qu'alors la théologie dominait toutes les dominations, comme le soleil les autres planètes. Il n'y avait pour tous qu'un foyer de vérité : la tradition. Quelle déception pour le pauvre centenier quand on venait souffler à ses oreilles que la lumière qui avait éclairé la tombe et le berceau de son père, était une lueur fausse; que les paroles murmurées sur la tête de l'enfant nouveau-né; que la manne du désert dont l'adulte se nourrissait à la table du Sei-

1) Schluss. in lib. contra Hessium de coena Domini.

gneur; que la paix que le prêtre donnait au confessionnal; que la prière chantée à l'église pour le repos des trépassés; que l'huile sainte dont une main sacerdotale oignait les membres du moribond, étaient de grossières imaginations, des pratiques menteuses et sans puissance, des jongleries inventées dans des siècles de ténèbres! Il lui fallait renverser tout ce qu'il avait adoré : lumière de ses docteurs, gloire de ses martyrs, auréole de ses saints, diadème de ses papes, hiérarchie séculaire. A chaque heure du jour, quelqu'un venait qui disait : « Une étoile a lui à Einsielden, à la Wartburg, sur le Hauenstein de Bâle : peuple réveille-toi de ton sommeil, c'est l'étoile du Seigneur. »

Au dessous de ce monde théologique, gravite un autre monde, celui de la poésie, formé du premier, et qui a bien droit de s'émouvoir, parce que la commotion qui part de l'un vient troubler l'autre. En effet, voyez quel lien les unit tous deux. Carlstadt a-t-il convaincu d'idolâtrie le culte des images, le monde poétique perd toutes les personnifications matérielles, enchantements de la vie intime. Œcolampade veut-il ravir à notre liturgie ses chants antiques, il n'y a plus de musique pour l'oreille. Zwingli brise-t-il notre encensoir, la prière ne va plus s'élancer jusqu'à Dieu au milieu de flots de parfums. Bucer condamne-t-il l'intercession des morts, l'œil de la foi ne peut plus traverser l'espace pour contempler, auprès du trône éternel, les saints qui portent à Dieu les larmes de la mère ou de l'enfant.

Donc relève-toi, folle que tu es! pauvre imagination, tu t'agenouilles devant l'image de la Vierge; ne

sais-tu pas que la Vierge n'est plus qu'une créature privilégiée : ne murmure plus le soir après la veillée en invoquant Marie : rose mystique, étoile du matin, consolatrice des affligés ; tu te trompes : Marie n'est qu'une fille plus pure que les autres filles d'Adam, mais qui n'entend pas tes prières. Allons, enlève ces fleurs dont tu as semé la porte de ton habitation ; ce n'est plus un Dieu fait homme qui va passer devant toi, comme autrefois Jésus dans les rues de Jérusalem ; ne vois-tu pas qu'il n'y a plus dans l'hostie qu'un symbole et une image ? Jadis tout ce que le catholicisme touchait devenait rose, quiquid calcaveris rosa fiet : maintenant, tout ce que touche la réforme devient ronces et épines.

Ainsi donc vous comprendrez, nous l'espérons, de quelle vive émotion le cœur poétique du catholique se sentit atteint, quand il apprit que Calvin venait, après tant d'autres novateurs, attaquer une des croyances de notre église : la présence réelle.

Quelle était donc la parole nouvelle que Calvin allait apporter?

Ni celle de Luther, ni celle de Zwingli ; mais une parole teinte au souffle de chacun de ces deux sectaires, reproduisant le réalisme de l'un, le symbolisme de l'autre ; figurée et sensuelle ; où se jouent la matière et l'esprit ; où l'homme, devenu Dieu, change par la foi, les apparences visibles, et opère le miracle du prêtre catholique à la consécration.

Bossuet a résumé admirablement le système de Calvin.

« Calvin, dit-il, met une présence tout à fait miraculeuse et divine. Il n'est pas comme les Suisses,

qui se fâchent quand on leur dit qu'il y a du miracle dans la cène : lui, au contraire, se fâche quand on dit qu'il n'y en a point. Il ne cesse de répéter que le mystère de l'eucharistie passe les sens ; que c'est un ouvrage incompréhensible de la puissance divine, et un secret impénétrable à l'esprit humain : que les paroles lui manquent pour exprimer ses pensées, et que ses pensées, beaucoup au-dessus de ses expressions, n'égalent pas la hauteur de ce mystère ineffable. De sorte, dit-il, qu'il expérimente plutôt ce que c'est que cette union qu'il ne l'entend : ce qui montre qu'il en ressent ou qu'il croit en ressentir les effets, mais que la cause le passe. C'est aussi ce qui lui fait mettre dans la confession de foi, que ce mystère surmonte en sa hautesse la mesure de notre sens de tout ordre de nature, et que, pour ce qu'il est céleste, il ne peut être appréhendé, c'est à dire compris que par la foi. En s'efforçant d'expliquer dans son catéchisme, comment il se peut faire que Jésus-Christ nous fasse participants de sa propre substance, vu que son corps est au ciel et nous sur la terre, il répond que cela se fait par la vertu incompréhensible de son esprit, laquelle conjoint bien les choses séparées par distance de lieu 1). »

Calvin, qui représente le corps et l'ame comme les éléments de l'être humain, et qui affirme que l'Ecriture confond l'esprit et l'ame dans le même attribut, enseigne que dans la cène, l'ame ou l'esprit est par la foi nourrie de la chair, et abreuvée du sang de Jésus-Christ ; tandis que le corps n'en reçoit que les

1) Bossuet, Variations.

symboles, c'est à dire du pain et du vin matériel. Il veut que la chair et le sang, par la vertu du Saint-Esprit, franchissent l'espace qui les sépare de cette terre, pour s'identifier à l'ame, si l'ame s'est élevée sur les ailes de la foi vers le Christ qui régne dans les cieux. Mais nous croyons avant la communion ou un Christ revêtu d'un corps, ou un Christ qui ne peut tomber sous les sens : si nous croyons un Christ mort sur la croix, ressuscité, assis à la droite de Dieu son père; qu'opère la foi dans la communion, qu'elle n'ait accompli avant de la recevoir? Ainsi le système philosophique de Calvin flotte entre la réalité et le symbolisme, entre l'esprit et la matière. Calvin objecte : il faut que la chair soit chair et l'esprit esprit : or, sa définition pèche justement par l'absence du réalisme ou du symbolisme, ou plutôt par la confusion de l'idéal et de l'absolu; et malgré toute sa perspicacité, le réformateur jamais n'a pu concilier ses contradictions artificielles 1).

On voit que Calvin a rompu, dans sa symbolique, avec l'école de Zwingli, tout en cherchant à le ménager; car il admet une présence réelle, et un renversement de l'ordre de la nature, comme l'école catholique; son merveilleux surpasse le merveilleux de notre église, ainsi que le remarque Pelisson 2). Toute manducation suppose une substance, toute substance un lieu où elle repose : c'est donc un miracle plus grand qu'il opère que le prêtre catholique:

1) Die Gegenwart des Leibes und Blutes Christi im Sakrament. Allg. deutsche Real-Encyclopädie.

2) Pelisson, traité de l'Eucharistie, in-12. 1694.

l'idéalisme que la foi élève jusqu'à l'état de corps. En vain, pour faire comprendre sa pensée, a-t-il recours à l'image du soleil qui frappe nos regards de sa lumière, car cette lumière même est une réalité: le soleil opère par l'effusion de ses rayons, et Calvin rejette l'effusion ou l'impression de la substance. Claude disait donc vrai au point de vue réformateur, en soutenant que le dogme calviniste ne peut pas plus se soutenir que la transsubstantiation catholique 1).

Calvin, dans son interprétation des paroles de la cène, était dominé par une idée politique. Il espérait, si elle était adoptée, réunir les zwingliens et les luthériens dans la même foi; cette idée n'échappa point aux deux communions qui la blamèrent comme l'abaissement de l'esprit à la matière. Planck a reconnu que la parole calviniste s'était faite homme dans cette glose du texte sacré, pour complaire aux théologiens des deux écoles. Jusqu'en 1549, les luthériens qui ne connaissaient pas le livre de Cœna Domini estimaient que Calvin n'avait pas cessé d'appartenir à l'église saxonne 2). Les destins de cette œuvre théologique ne furent pas brillants en Allemagne, puisque Luther, qui dut la connaître, n'a prononcé qu'une fois le nom de Calvin, pour le saluer d'une formule banale d'estime 3).

---

1) Pélisson, p. 93.

2) Die lutherischen Theologen wollten mit aller Gewalt die Welt bereden, daß Calvin bis zum Jahre 1549 sich öffentlich nicht anders hätte merken lassen, denn daß er mit dem lutherischen Theil ganz gleichstimmig sei. Planck, Geschichte der Entstehung des prot. Lehrbegriffs, Bd. 5, Th. 2, p. 10.

3) Grüße mir achtungsvoll den Sturm und den Calvin. De Wette, Luther's Briefe, t. 5, p. 210.

Du reste, notre moine de Wittemberg a fait mieux que Bossuet encore : sa parole aux yeux des réformés doit être doué d'une puissance qu'ils dénieraient à celle de l'évêque de Meaux. Luther a pris, pour réfuter l'opinion de Calvin, la plume d'un père du christianisme primitif.

Calvin disait que tous les miracles sont sensibles et que le prêtre à l'autel ne peut remplir le rôle de la divinité 1).

— Mais, qui t'a dit, répond Luther, que Jésus-Christ a résolu dans son conseil de n'en plus opérer? N'a-t-il pas été conçu du Saint-Esprit dans le sein d'une Vierge : as-tu vu ce miracle ? La divinité n'a-t-elle pas habité dans la chair du Christ ? Où as-tu vu ce miracle? Tu dis qu'il est assis à la droite de son père : le vois-tu 2)?

Calvin s'étayait du verset de saint Jean : la chair ne sert de rien.

— Capharnaïte, s'écriait le docteur, de quel droit oses-tu affirmer que la chair est inutile ? C'est de la chair pétrie de limon terrestre, boue fermentée, argile immonde que le Christ parle, et non de cette chair qui donne la vie éternelle.

Calvin estimait que sa doctrine réunirait les esprits divisés.

Mais Luther repousse la concorde que vient apporter Calvin ; —maudite soit, s'écrie-t-il, cette con-

---

1) Talem ergo præsentiam loco circumscriptam statuere qua corpus Christi signo includatur aut localiter, quod aiunt, conjungatur, non est tantum delirium sed etiam execrandus error, gloriam Christi detrahens. Calv. De coena Domini, p. 7.

2) Sermo quod verba stent.

corde que tu veux faire luire parmi les chrétiens, maudite dans cette vie et dans l'autre.

L'église genevoise avait déclaré que,—comme les églises de la confession d'Augsbourg convenaient avec les autres dans les points fondamentaux de la vraie religion, qu'il n'y avait ni superstition ni idolatrie dans leur culte; les fidèles de ladite communion, qui, par un esprit d'amitié et de paix, se joindraient à la communion helvétique, pourraient, sans faire aucune abjuration, être reçus à la table du Seigneur 1).

Mais, Luther, dans ses visions prophétiques, avait depuis longtemps deviné le sort de cette étrange hallucination, et maudit ce rapprochement impie.

— Arrière, mes beaux messieurs, adressez-vous à d'autres qu'à moi. Si j'avais égorgé ton père, ta mère, ta femme ou ton enfant, et que je voulusse te tuer à ton tour, en te disant—paix, paix; la belle affaire pour nous brouiller — que dirais-tu? Tu égorges mon Christ, fanatique que tu es, le Christ, mon maître, mon Dieu, mon père, dans sa sainte parole; tu égorges ma mère la sainte église, et mes frères aussi, et tu oses me crier la paix, la paix 2)!

---

1) Aymon. Actes de tous les synodes de l'Eglise réf. en France, t. 2, p. 501.

2) Nam si cui parentes, uxorem et liberos interfecissem et de eo quoque occidendo cogitarem et tamen dicerem, amice bone, quaeso, securo sis animo et otioso, diligamus nos mutuo, res non est tanti ponderis ut ob eam inimicitias suscipiamus et bellum geramus...... Contra fanaticos sacramentariorum errores. Tome 1, folio 382 — 383. Daß die Worte Christi: das ist mein Leib, noch feststehen. Halle, t. XX, p. 950.

CHAPITRE XXIII.

L'EPITRE AUX ROMAINS.

Caractère de l'Exégèse saxonne. — Luther. — Mélanchthon. — L'Ecole catholique.— Progrès qu'elle a fait faire à l'herméneutique. — L'Epitre aux Romains, commentée par Calvin. — Appréciation de cet ouvrage. — Exemples de divers textes pauliniens, torturés par le réformateur. — Son système exégétique. — Abymes où conduit l'exégèse.

La lutte du protestantisme contre le catholicisme fut d'abord toute dogmatique. Quand l'église saxonne eut triomphé, elle dut s'attacher à répandre la parole à l'aide de laquelle elle disait avoir vaincu. Il fallait prouver que l'Ecriture avait été corrompue ou gâtée par l'école catholique. La réforme se mit alors avec une incroyable ardeur à commenter l'Ancien et le Nouveau-Testament. Les Postilles de Luther, véritables prônes de village, renferment diverses exégèses du texte sacré. Ces Postilles ne s'adressaient point aux savants, mais aux ames simples qui reçoivent le verbe de Dieu sans en scruter l'économie ou les profondeurs. Luther a commenté quelques psaumes de David,

avec une ineffable poésie de sentiment, toutefois en mêlant à ses insultes aux papistes, des colères contre les moines, et des blasphèmes contre la cour de Rome. Père, époux, maître, il sait émouvoir, attendrir et commander. Il connaissait si bien la langue de l'écriture, que quelques uns de ses écrits furent publiés en Italie, sans nom d'auteur, et aux applaudissements des catholiques. Il avait eu soin d'ôter son masque grimaçant, ses cornes et sa férule, et tout le monde avait été trompé 1). Ce fut un écrivain protestant, Mathias Flacius Illyricus, qui posa le premier les règles de l'exégèse, dans le livre qui a pour titre : Clavis scripturæ sacræ 2).

Mélanchthon après lui brilla dans l'Herméneutique scripturaire. Son commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains 3) réjouit le cœur de Luther, qui mit l'œuvre de son disciple au dessus de tout ce qu'avait écrit saint Jérôme. Ne criez pas à l'exagération, car vous savez que Luther faisait peu de cas de saint Jérôme, qu'il s'amusait à damner, pour faire enrager Erasme, qui plaçait saint Jérôme à côté de Chrysostôme. Erasme avait raison.

Sans doute, Mélanchthon est un beau génie, qui a étudié l'Ecriture sainte tout à la fois en homme du monde et en théologien. A l'université de Wittemberg, il en déroulait toutes les beautés avec un véritable amour d'artiste et de chrétien. Mais nous ne

---

1) Vergerii adnot. in Cat. Haeret. Romae, 1559.
2) Leonhard Bertholdi in ed. Dr. Engelhardt.
3) Commentarii Philippi Melanchthonis in epistolam Pauli ad Romanos. Wittembergae, 1524.

conviendrons jamais, avec quelques écrivains réformés, en tête desquels s'est placé M. de Villers, que l'exégèse soit un fruit de l'arbre de la réforme; car, avant Luther, Cajetano, un cardinal de Léon X, avait commenté les psaumes en maître véritable de la sainte science. C'est Erasme qui lui rend ce beau témoignage.

Le catholicisme est en droit de revendiquer toutes les gloires. Nos pères de l'Eglise sont tour à tour poètes, orateurs et exégètes. Origènes, Chrysostôme, Théodoret, Diodore, Tertullien, et saint Jérôme surtout, ont compris à merveille l'Herméneutique. Ils avaient fait une étude savante de l'archéologie sacrée, des mœurs, des lois, des idiomes de l'antiquité ecclésiastique et profane. Mais on ne saurait nier que les protestants n'aient souvent mis à profit les langues orientales pour expliquer et commenter l'Ecriture. Chez eux, l'exégèse embrasse tout à la fois les lettres, la politique des gouvernements, les mœurs des peuples, la géographie, la critique des textes. Le champ devait être ouvert d'abord par les catholiques; mais les protestants l'ont agrandi. La science existait, créée par l'école catholique; la réforme donna un nom à cette science qu'elle appela exégèse, et, pour la répandre, elle éleva des chaires spéciales où, par intervalle, sont montés des hommes d'une habileté remarquable. Les noms de Chemnitz, de Camerarius, de Val. Schindler, de Jean Buxtorf, de Henry Hottinger, de Buggenhagen, sont connus de tous ceux qui s'occupent de philologie sacrée. Malheureusement, le destin de la réforme était de flétrir tout ce qu'elle touchait; et l'exégèse a eu

entre ses mains le sort de toutes les vérités révélées. « Admirable science, s'écrie ici le docteur de Wette, qui a cessé de s'attacher à la critique grammaticale, avec dédain pour les origines du mot; qui a perdu son caractère historique, depuis qu'elle a renoncé à vivre de la vie chrétienne, et qui ne mérite plus même le nom d'exégèse, car elle ne pense pas à refléter la sainte science, à l'expliquer ou à la traduire 1). »

Calvin, dans son commentaire sur l'Epître aux Romains, s'est fait un grand nom exégétique. Il connaissait les travaux de ses devanciers et il aime à leur rendre justice : « Et d'abord, dit-il, se présente Mélanchthon, qui brille parmi tous par la science, l'esprit, l'éloquence, et qui a répandu de si vives lumières dans ses énarrations scripturaires. — Après vient Bullinger, qui s'est illustré, lui aussi, par ses travaux, et Bucer enfin, ce trésor d'érudition, de perspicacité, de lectures et d'intelligences diverses, qui le placent le rival et l'égal de tout ce qui vit aujourd'hui 2). Mais comment a-t-il oublié l'œuvre si remarquable du cardinal Cajetano? Pourquoi ce dédain pour un travail estimé si haut par Erasme, s'il le connaissait? ou cette ignorance d'un livre alors si répandu qu'il l'aurait trouvé dans la bibliothèque

1) Diese Exegese ist weder grammatisch, denn sie mißhandelt noch gar zu oft die Sprache, und kennt deren lebendige Gesetze nicht; noch historisch, denn sie forschet nicht, sie lebt nicht mit und in der Geschichte, und hat keine geschichtliche Anschauung; sie verdient endlich nicht den Namen Exegese, denn sie ist nicht des Heiligen Dolmetscherin, sie kennt und versteht es nicht. De Wette, Prof. der Theologie zu Berlin.

2) Praefatio, Simoni Gryneo. Argentinae. XV, Cal. Nov. 1539.

de tous les savants de Strasbourg ? Il n'avait besoin que de le demander à Bucer, son ami, qui l'avait lu et relu, et qui en parle en termes magnifiques.

Calvin avait choisi l'épître de saint Paul aux Romains, parce qu'il y trouvait en substance, disait-il, « la doctrine sur le prédestinatianisme enseignée dans l'Institution, l'immolation de l'œuvre à la grace, moins une polémique avec le judaïsme qu'un développement du système chrétien élevé par Jésus, et enfermé dans l'Evangile ; la grandeur de la pensée apostolique, à côté d'une parole toute romaine, la profondeur et la grace, et le christianisme dans la fleur de sa beauté primitive. » Belles et nobles qualités que Tholuck voit resplendir dans le commentaire Calviniste 1).

Tholuck ne parle ici que de la forme : si nous examinions l'œuvre au point de vue théologique, nous montrerions les malheureux efforts de Calvin à gâter la pensée de l'apôtre, à la torturer, à la tordre, à la mutiler, jusqu'à ce qu'elle vienne mentir à l'idée catholique ; trahison violente qu'il cherche à colorer dans une phraséologie tout étincelante d'injures contre les catholiques. — Voulez-vous connaître la manière de Calvin ? je choisis au hasard.

Deus enim est qui efficit in vobis et velle et efficere pro bona voluntate. Ch. 1, v. 13.

« Ils nous calomnient, les papistes, en disant que nous faisons l'homme semblable à la pierre : oui, nous avons de notre nature le libre arbitre ; mais la

---

1) Hier vereinigt sich Römischer Styl, gründliche grammatisch-historische Auslegung und lebendiges Christenthum.

nature a été viciée par le péché, et ne vaut qu'autant que Dieu la réforme en nous. Suez donc, sophistes, à concilier dans vos écoles la volonté humaine et la grace de Dieu ! Dans tout acte, il faut distinguer la volition du pouvoir : Paul vous raconte que l'un et l'autre sont en Dieu : que nous reste-t-il donc de quoi nous glorifier »?

Ainsi donc, voilà l'apôtre Paul, ce grand docteur des nations, transformé en prédicant du serf-arbitre, et l'homme, réduit en poudre, redevenu ce qu'il était avant que Dieu l'eût retiré du néant : une argile qui n'a pas la conscience de son moi, qui ne peut faire de bien, et clouée au mal ; un ver de terre qui ne saurait fuir la pourriture et chercher l'herbe ou le soleil ! Mais Calvin n'avait donc pas lu le beau livre qu'Erasme avait écrit en réponse aux doctrines désolantes que répandait Luther ? La réfutation de son argument tiré de saint Paul, y est écrite en lettres d'or. Il n'avait donc pas lu non plus l'énarration de Mélanchthon sur l'épître paulinienne ? Il ne s'était donc pas mêlé en esprit, aux disputes de l'école saxonne touchant le libre arbitre ? Et personne ne lui avait donc prêté un exemplaire de la Confession d'Augsbourg, où l'Allemagne protestante reconnaît hautement l'erreur de son premier apôtre, et sympathise avec les catholiques dans l'explication du principe des actes humains !

Poursuivons.

L'apôtre a dit : Vestram salutem operamini. Est-il une parole plus positive, plus claire, plus rayonnante ? une démonstration plus nette du libre arbitre ? Opère ton salut, dit Paul à l'homme, par la foi ou

par l'œuvre, comme l'entendra Calvin, mais en vertu de ton moi, de ta libre spontanéité, comme on dit à l'homme physique : — Marche. Quoi donc, le docteur des gentils crierait à l'esclave scellé à la pierre : — Lève-toi et te promène? mais l'esclave ne répondrait-il pas : brise ma chaîne d'abord, ou ta parole n'est qu'une insulte de plus à ma misère! Et bien Calvin a trouvé moyen d'accommoder à sa doctrine un texte si puissant, et voici comment :

— Je réponds que salutem signifie ici le cycle entier de notre vocation 1), l'accomplissement par Dieu lui-même, de tous ses décrets, sur l'élection gratuite de l'humanité. » Ce n'est pas là répondre. C'est se jeter dans une explication qui aurait besoin elle-même d'un long commentaire : c'est faire de l'exégèse étroite, irraisonnable, et par-dessus tout incompréhensible; et la preuve, c'est que l'œil de Mélanchthon n'a point entrevu dans le verset paulinique, ce que l'œil de Calvin y a lu. Or, au témoignage même des juges réformés, Mélanchthon était bien autrement illuminé que Calvin.

Ce sont là, du reste, de véritables subtilités que Calvin aurait dû rejeter, après cette belle déclaration qu'il a placée en tête de son Commentaire sur les petits prophètes. — « Si Dieu m'a donné quelque dextérité pour exposer l'Ecriture, je sais très bien de quelle fidélité et diligence je tasche d'en rejeter au loin toutes subtilités qui ne sont que trop maigres, et qu'il

1) Salutem pro toto vocationis nostrae cursu accipi, et hoc nomine comprehendi, omnia quibus Deus, eam ad quam nos gratuita sua electione destinavit, perfectionem implet.

vaut beaucoup mieux qu'elles soyent accompagnées d'une simplicité naifve et propre à bien édifier les enfants de Dieu, lesquels ne se contentant pas de l'escorce, désirent d'entrer jusques au noyau. Pour vray, les fruits qu'ont apporté mes autres expositions de l'Ecriture, me réjouissent tellement, que je désire de parachever le reste de ma vie en un tel travail. »

Il imite quelquefois son maître, et, comme Luther, va déchirant les plus saints noms de l'Ancien-Testament.

Dans le onzième sermon, sur l'histoire de Job, il accuse ce patriarche « d'estre comme en bransle, de murmurer contre Dieu, de se despiter, d'avoir chancelé, cloché et fléchy, d'estre ingrat à Dieu, et s'esvanouyr tellement en ses passions, qu'il met en oubli les graces d'iceluy, et maugrée le Seigneur.— Au sermon 12, il ajoute en parlant de Job : —Que dis-tu? Qu'il n'y ait nulle discrétion entre les bons et les mauvais? que la mort soit pour tout finir? Tu parles icy en incrédule, qui n'a jamais cognu que c'est de Dieu ne de religion.

Il avait dit de David, dans l'Institution, l. 3, ch. 2, § 16 :

« On diroit que c'est un homme désespéré, qui ne désire autre chose que de pourrir en son mal, moyennant qu'il n'aperçoive pas la main de Dieu. » 1).

A l'exception du livre des Juges, de Ruth, de Samuel, des Rois, des Proverbes, d'Esther, de Noémi,

---

1) Les bibles de Genève, 1 livre de Samuel, ch. 21, v, 2. note marginale, accusent David de mensonge.

d'Esdras, du Cantique de Salomon, de l'Ecclésiaste, de l'Apocalypse, Calvin a commenté toute l'Ecriture. «Ce choix, dit avec raison M. Paul Henry, est caractéristique 1); il montre que l'écrivain ne cherchait à faire comprendre que la moralité de la révélation, sans tenir compte de sa valeur historique. » Il paraît que, plus tard, et dans un âge déjà avancé, il comptait achever son travail, en enfermant les annales des livres saints dans son examen exégétique. Josué eut sa dernière pensée. Il ne dédaigna pas toujours l'école catholique, et Scaliger reconnaît que le travail sur Daniel, admirable de texture, a été inspiré dans ses plus belles parties par saint Jérôme 2). Il eut peut-être raison de dédaigner l'Apocalypse; mais nous ne saurions admettre le jugement qu'il porte de la révélation de saint Jean, « si obscure qu'on ne saurait comprendre la pensée de celui qui l'a écrite, et dont l'auteur véritable est ignoré de qui se pique d'érudition 3). »

De nos jours, l'Apocalypse a été glorieusement réhabilitée, depuis que l'école protestante y a vu que

---

1) Diese Auswahl ist auch charakteristisch und zeigt deutlich, wie Calvin's Geist sich nicht von dem Aeußerlichen, Historischen angezogen fühlt, sondern weit mehr von den Werken, die den Kern des Glaubens enthalten, t. I, p. 347.

2) O quam Calvinus bene assequitur mentem prophetarum! nemo melius! Calvinus omnium optime in Danielem scripsit, sed omnia hausit ex B. Hieronimo. Scaligeriana secunda.

3) Ac valde mihi probatur Calvini non minus urbana quam prudens oratio, qui de libro Apocalipseos sententiam rogatus ingenue respondit, se penitus ignorare quid velit tam obscurus scriptor, qui qualisque fuerit, nondum constat inter eruditos. Bodin, cité par Bayle.

Rome est le siège de Satan et le pape l'antechrist en personne 1).

L'exégèse a été pratiquée diversement en Allemagne. L'école saxonne, qui reconnait pour maîtres Luther et Mélanchthon, est presque entièrement métaphysique; l'école genevoise, dont Calvin est le chef, est plus philosophique. Dans ses élucidations scripturaires, dans la moindre de ses gloses, de ses scholies, de ses notules, l'école saxonne cherche à détruire la base de l'édifice catholique : elle nie la plupart des vérités établies par la tradition. Il n'en devait pas être autrement. A l'époque où Wittemberg voulait avoir des autels : il ne pouvait en élever que sur les ruines de notre culte. Quand il y eut assez de décombres en Allemagne pour en faire une chaire de prédicateur, la réforme saxonne continua son exégèse, mais presque toujours en attaquant la parole née avant elle. C'est la forme à laquelle l'ont ployée Luther, Mélanchthon, Musculus, Chytreus, Buggenhagen; de là cette raideur de style, cette morgue professorale, cette acrimonie sentencieuse, ce faste de colère que vous surprenez dans la moindre de leurs énarrations, et dont Philippe, malgré sa belle nature n'a pu se défaire entièrement. Buggenhagen et Musculus surtout, l'œil sur un livre sacré, ont toujours l'air de professeurs : avec leurs dédains affectés pour le roi du syllogisme, ils procèdent toujours comme Aristote par l'argumentation. Donc, ne cherchez pas dans leurs commentaires cette rosée qui désaltère et vivifie l'ame; ce doux parfum qui répand

1) L'Europe protestante, No XII, p. 21

sur la parole magistrale un charme d'attraction irrésistible; cette ambroisie qui enivre les lèvres du pécheur. C'est l'homme qui vit en eux, et non le prêtre. Souvent, au moment où nous nous laissions surprendre par l'artifice de leurs paroles, prêts à nous endormir dans leurs songes dorés, nous nous sentions révoltés par une figure grimaçante de moine qui venait se dresser en face d'un chant d'amour au Seigneur ou d'un hymne à l'humilité du Christ. C'est le sens, l'esprit, la morale de l'Ecriture que l'école genevoise poursuit dans ses exégèses. Presque toujours elle regarde le dogme comme un point fixé, et passe outre, pour s'attacher à relever l'économie de la pensée divine, les caractères divers de grace, de sublimité ou d'amour qui reluisent en elle. Rarement Calvin s'est affranchi de cette loi, qu'il semble s'être imposée, de ne faire intervenir dans ses commentaires d'autres images que celles du Christ et de ses apôtres. C'est un sacrifice qui lui coûte, mais dont il trouve moyen de se dédommager.

Calvin l'emporte sur Zwingli et Œcolampade, qui ont commenté, le premier Isaïe et Jérémie, les Evangiles et les Epitres; le second Isaïe et l'Épître aux Romains, par un goût plus sûr, par un style plus élégant, par une expression plus harmonieuse; mais il leur est inférieur en science : c'est l'opinion d'un juge compétent, de Schroeckh 1). Zwingli aime le trope,

1) Calvin, weniger geübt als Zwingli und Oecolampadius in den Sprachen: übertraf sie an Scharfsinn und feinem Geschmack, die ihm oft mehr Dienste leisteten, als Sprachkenntniß; suchte weniger wie sie typische, allegorische Deutung auf, prüfte, beurtheilte weit freier gewöhnliche Erklärungen, reichnete sich durch eine mehr gebildete Schreibart aus. T. 5 der Ref.-Gesch., p. 115.

l'allégorie, la figure; il les suit d'un œil curieux, et quand il croit les avoir trouvés, il les enchâsse dans une déduction dogmatique. Calvin veut parler à la raison. Pour Zwingli, David est la personnification anticipée du Christ; aux yeux de Calvin, David représente une ame malheureuse et coupable, qui gémit, qui prie, et crie miséricorde. Calvin a vainement cherché dans l'Ancien-Testament l'énonciation d'un Dieu en trois personnes, ainsi que la prophétique annonce des mystères qui s'accompliront un jour au Golgotha. Né deux siècles plus tard, Calvin eût été rationaliste. Léon Hutter lui reproche de fournir aux Juifs des armes contre le Christ; il dit que Calvin judaïse.

Le savant Richard Simon pense que le Genevois ne possède que les rudiments de la langue hébraïque et des notions vulgaires du grec. Il ne faut pas demander à Calvin la linguistique d'Erasme ou de Cajetano; mais comme il avait fait une étude profonde de l'Ecriture, il trouve le sens d'un texte, moins à l'aide de sa science glossologique que par une sorte de divination 1).

Tholuck a magnifiquement relevé le talent exégétique de Calvin.

« On trouve en lui, dit-il, une intelligence heureuse du sens grammatical, d'admirables élucidations du texte, une grande propriété d'expressions,

---

1) Calvinus solidus theologus et doctus, styli sat purgati et elegantioris quam theologum deceat,.. divino vir praeditus ingenio multa divinavit, quae non nisi a linguae hebraicae peritissimis (cujus modi tamen ipse non erat) divinari possunt. Scaligeriana prima, p. 39.

des appréciations lumineuses du sens prophétique, poétique ou grammatical des écrits qu'il commente. Dans le Nouveau-Testament, on ne saurait assez admirer son style simple et élégant, son indépendance dogmatique, sa vaste science, son christianisme éclairé; chez lui, l'élégance de l'expression s'unit à la concision de la pensée; élégance qui ne consiste point en un choix tourmenté de termes, à la manière de Bembo ou de Castalion, mais en une pureté et une justesse de mots bien difficiles à obtenir » 1).

L'exégèse calvinienne, on ne saurait en disconvenir, est un mouvement vers le rationalisme. Calvin tient aussi peu de compte de la tradition que du sens allégorique. Il ne veut point reconnaître dans l'Ancien-Testament les images mystiques qui prophétisaient l'avenir. Il a ouvert ainsi la voie à l'école socinienne, qui, elle-même, a préparé le naturalisme, qui ne voit dans les livres inspirés qu'une parole matérielle dont chaque homme a droit d'examiner la valeur. Les Paulus, les Eichhorn, les Strauss, sont sortis de Calvin, comme Carlstadt, Œcolampade et Munzer procédaient de Luther : les mêmes causes enfantent les mêmes effets. C'est la liberté d'examen qui, au temps de Calvin, avait déjà donné naissance à la secte des mystiques : imaginations dévergondées qui repoussaient la science, ainsi qu'une chimère propre à détourner l'ame de la voie du salut, « comme s'il fallait jeter bas le glaive, disait Calvin, parce qu'il peut armer la main d'un furieux » 2).

1) Litt. Anz. für christliche Theologie, No. 41. 1831.

2) Scientia tamen nihil propterea quod inflat magis vituperan-

Du reste, la science exégétique, dont M. de Villers a trop exalté l'influence sur le développement de l'esprit chrétien, s'était déjà dépravée au temps de la réforme. Elle était devenue curieuse, téméraire, imprudente. Bèze lui-même en était effrayé. Les hardiesses de langage de Castalion, dans son commentaire du Cantique des Cantiques, étaient bien propres à attrister une ame chrétienne. Voyez si, sous la plume de ce savant, Salomon n'est pas un poète de tabagie, plutôt qu'un écrivain inspiré ?

Columba mea columbinis ocellulis, lepidulas habes genulas : dissuaviare me tui oris suavio; labellula tua sunt similia cocco; elegans oratiuncula; mammula vino pulchrior, lactiflua lingula; cervicula tua eburnea curricula; ostende mihi tuum vulticulum, nam vulticulum habes lepidulum 1).

---

da est, quam gladius si in manus furiosi incidat. Hoc propter quosdam fanaticos dictum sit qui contra omnes artes doctrinamque furiose clamitant; quasi tantum ad inflandos homines valeant, ac non utilissima sint tam pietatis quam communis vitae instrumenta. In Cor. 8. 1.

1) L'édition des œuvres de Calvin (Amsterdam, Schepfer) contient dans les 7 premiers vol. toutes les œuvres exégétiques de Calvin. v. Ziegenbein, 29, 30. Walsh, Bib. vol. 4. Schröckh, Erzählungen aus der Kirchenhistorie. Schrœckh, t. 5. Bretschneider: Calvin et l'église protestante.

CHAPITRE XXIV.

VIE INTÉRIEURE DE CALVIN A STRASBOURG.

Amitiés littéraires de Calvin à Strasbourg. — Castalion. — Les frères Vaudois. — Indigence du réformateur. — Farel veut venir au secours de son ami. — Refus de Calvin. — Les libraires Vendelin et Michel. — Les livres de Calvin obtiennent en Allemagne peu de succès ; et pourquoi ? — Caractère du réformateur. — Il dénonce en chaire l'inconduite d'un magistrat. — Se plaint de Bucer. — Récriminations du jacobin. — Aveux de Calvin.

Calvin affectueusement accueilli à Strasbourg, y vivait sans gloire. Bucer faisait tort au réfugié. Les conférences du jacobin attirait la foule : celles de Calvin à l'église française n'étaient fréquentées que par des organisations d'élite. Calvin n'était point orateur : son geste était vulgaire, sa voix traînante, son style sans mouvement. Il discutait en chaire. A Francfort, à Worms, à Ratisbonne, les regards et les couronnes avaientétépour Bucer etpourEckius, et Calvin était resté dans la foule avec toute sa science exégétique.C'est qu'aux diètes il faut un tribun qui émeuve, qui fascine, qui soulève l'auditeur. Il s'était laissé

tromper par Mélanchthon qui avait eu l'air d'approuver son système sur l'eucharistie. Calvin revint à Strasbourg, irrité de la morgue pédantesque de quelques réformateurs qui portaient mal leur renommée; jaloux du doux sourire que l'empereur avait accordé à plusieurs des députés allemands dont la stérilité cérébrale n'était pas restée longtemps un mystère pour un œil si clairvoyant; désenchanté de Bucer de qui la parole avait si souvent changé, et regrettant sans doute cette ville de Genève où il n'avait ni maîtres, ni rivaux.

Jeté dans une grande cité où pour lui tout était nouveau, les mœurs comme le langage, il s'était d'abord attaché quelques jeunes ames, qui après sa leçon, venaient trouver le professeur à son logis, pour l'écouter encore, et lui adoucir les heures de l'exil, par toutes sortes d'amitiés et de prévenances. C'était un charme pour le théologien de converser avec ces écoliers dans cette langue française qu'il aimait si tendrement, et qu'il avait si magnifiquement glorifiée par son livre de l'Institution Chrétienne. Il avait essayé d'apprendre l'allemand, mais, bien vite il avait jeté sa grammaire; cet idiome, tout images, ne pouvait convenir à un esprit philosophique comme le sien, qui satisfait de l'idée, ne songeait jamais à la forme. A Worms, où Luther était entré en entonnant sa marseillaise :

Ein' feste Burg ist unser Gott,

« Mon Dieu est ma citadelle, » Jean de Noyon avait voulu chanter. C'était en 1541, à l'ouverture de l'année qu'il se mit à saluer en vers latins, où il dit, en parlant du pape :

Digiti signo spatiorum concutit orbem,
Nec minus est hodie, quam fuit ante ferox.

Pitoyable distique, indigne d'un écolier de quatrième. Calvin n'était pas poète, il faut bien le reconnaître : jamais oreille de réformateur ne fut moins musicale 1).

Les amitiés de Calvin et des écoliers duraient peu, soit que le spectacle des souffrances habituelles du professeur fatiguât de jeunes imaginations, qui ne supportaient qu'avec peine la vue de douleurs physiques, elles toutes pleines de vie et de joies; soit plutôt que ce régent morose ne pût s'accoutumer au bruit de toutes ces natures babillardes, libres et légères comme l'air. Donc, les liens d'amour du professeur et des écoliers se rompaient bien vite, et tous ces oiseaux auxquels Calvin aurait voulu couper les ailes, s'envolaient et ne revenaient plus. Un jour, un de ces beaux oiseaux au plumage doré, qui avait fait son nid parmi les lotos de la Grèce, les palmiers de la Judée et les hêtres de l'Italie; qui chantait en hébreu, en grec et en latin, vint s'abattre à Strasbourg. Il était connu dans le monde savant sous le nom de Castalion. D'abord Calvin ouvrit sa fenêtre, et ce ne furent pendant quelque temps que doux concerts, harmonies poétiques, chants aériens. Puis Calvin finit par se lasser et chasser son compagnon, pour donner la petite chambrette qu'il occupait à une dame nommée des Vergers, qui amenait au théologien une maison complète : une femme, des enfants et un

1) Er hatte nicht wie Luther, den ritterlichen und so auch nicht den musikalischen und poetischen Sinn und Geist. Paul Henry, t. 1, p. 378.

domestique. Castalion s'en alla après avoir payé sa chambre et sa nourriture. Puis le serviteur de la dame vint à tomber malade. On rappela Castalion, le compatriote du valet, et le docte hébraïsant se mit à lui servir un moment de la tisane, des potions, et à le veiller la nuit, comme une tendre mère.—Croyez-vous bien que Calvin trouva plus tard moyen, dans une dispute que nous rappellerons, de reprocher à Castalion la pâture qu'il lui avait donnée gratuitement pendant quelques jours? 1)

Strasbourg logeait et nourrissait Calvin. Il fut un moment de la vie où la pauvreté avec toutes ses angoisses vint le visiter : c'est après son départ de Genève, quand son sort n'était point encore fixé. Sa misère était si grande qu'il fut obligé de vendre ses livres. Ses œuvres rapportaient alors fort peu : tout le bénéfice était pour le libraire. Les leçons qu'il donnait en ville à des jeunes gens de famille l'aidaient à payer sa correspondance, si coûteuse au moyen-âge, où l'on était obligé de se servir de messagers tantôt à pied, tantôt à cheval.

Un jour, des frères Vaudois vinrent le trouver à Strasbourg pour lui montrer leur confession de foi, qu'il semblait, ainsi que Bucer, ne pas repousser, peut-être parce qu'ils en avaient retranché quelques articles opposés aux doctrines réformées 2). Ils étaient

---

1) Bayle, article Castalion.

2) Waldenses cum adhuc essem Argentorati misisse confessionem quæ optimo animo et mihi tunc probata fuit; sed mihi postea ostensum fuisse exemplar quoddam in quo nonnulla mihi displicent quæ nollem admittere. Bullingero, Cal. Junii. 1557. MSS. G.

« On avait d'abord nommé les Vaudois Lyonnistes, parce

si pauvres qu'il fut obligé de leur prêter une couronne (6 francs) : « Je leur ai bien recommandé, dit Calvin à Farel, de vous la rendre quand ils passeront à Neufchâtel : ce sera un à compte sur ce que je vous dois : le reste, je le payerai quand je pourrai.

« Je suis tellement besoigneux que je n'ai pas un sou dans la poche 1). Vous ne sauriez croire combien coûte un ménage. »

Il paraît que Farel, qui connaissait la pénible situation de son ami, avait essayé à plusieurs reprises d'y porter remède : mais Calvin qui avait l'ame fière, ne voulait point accepter des avances qu'il n'aurait su comment restituer. Il témoigne toute sa reconnais-

---

que leur chef ou maître étoit un riche marchand de Lyon, et Insabbatati parce qu'ils n'observoient ni sabbat ni festes. » Crespin, Esprit de l'Eglise, 307.

« D'après Reinerius, qui a vécu à peu près du temps de Valdo, on peut recueillir, ajoute Crespin, que leur doctrine estoit telle -- qu'il falloit croire aux Saintes-Ecritures, seulement en ce qui concerne le salut sans s'arrester aux hommes ; — qu'il n'y a qu'un seul médiateur et partant qu'il ne faut invoquer les saints ; — qu'il n'y a point de purgatoire, mais que tous les hommes justifiez par Christ vont à la vie éternelle ; — qu'il n'y a que deux sacrements, le baptême et la communion ; — que les messes sont damnables ; — que les traditions humaines doibvent estre rejettées ; le chant et récit de l'office, les jeûnes à certains jours et festes, superflus ;—que le siège romain est la vraye Babylone et que le pape est la fontaine de tous maux ; — que le mariage des prestres est bon et nécessaire en l'Eglise. » — 336-332.

Toute la symbolique de Luther est dans cette confession de foi.

1) Fratres Valdenses coronatum unum mihi debebant cujus partem à me mutuo acceperant, partem dederam nuncio qui cum fratre venerat, Sonerii mandato. Hunc ut tibi darent jusseram. Si dederint retinebis quo tantumdem aere tuo exonerer. Quod reliquum erit solvam quum potero. Ea enim mea est conditio, ut assem numerare queam. Mart. 1539.

sance au pasteur Neufchâtelois, dans une lettre qu'il lui adresse de Strasbourg : — Merci à tous mes frères pour leurs offres charitables, pauvres ames qui voudraient bien faire l'aumône à plus pauvre qu'elles encore. C'est un témoignage d'amour qui m'est bien cher, et me réjouit le cœur : mais je me suis promis de ne rien accepter de vous, ni de nos amis communs, tant que je n'y serai pas contraint par la plus dure nécessité. Wendelin, mon libraire, auquel j'ai remis mon Opuscule, m'aidera à subsister pendant quelque temps. Les livres que j'ai laissés à Genève, payeront mon hôte jusqu'à l'hiver prochain. Le Seigneur fera le reste. Autrefois, j'avais un grand nombre d'amis en France, dont pas un ne m'aurait donné un liard. Je crois qu'ils pourraient faire aujourd'hui les généreux et m'ouvrir leur bourse, car je n'accepterais rien. Je ne dis rien de Louis cependant, qui voulait me prêter mais à trop gros intérêts : ne parlait-il pas de me convertir? Pour le présent, je me contente de vous remercier de votre offre fraternelle. J'accepterai vos faveurs quand je ne pourrai mieux faire : seulement, je suis fâché de la perte de ma pauvre couronne 1). »

Comme ses revenus ne suffisaient pas pour payer ses frais de ménage, Calvin tâchait de faire argent de ses livres dont il vendait le manuscrit à l'imprimeur Wendelin ou à Michel de Genève. Wendelin était un libraire comme on en voit peu, qui ne comptait pas avec ses auteurs, et payait leurs œuvres généreusement, même quand le nom de l'écrivain n'était pas

1) Ep. 15 Ap. 1539.

connu aux foires de Francfort. Il acheta toute l'édition des commentaires pauliniques et beaucoup plus que ne l'espérait Calvin ; en outre du prix d'achat qu'il ne faisait jamais attendre, il donnait à l'auteur un grand nombre d'exemplaires que ce dernier vendait ou faisait vendre par ses amis. — C'était Farel qui était chargé de les placer.

On trouve à ce sujet quelques détails curieux dans les lettres posthumes de Calvin, et entre autres dans une épître manuscrite du 27 juillet, au ministre de de Neuchâtel.

« Rien de nouveau depuis votre départ, si ce n'est que le jour où vous me fîtes vos adieux, trois heures après que vous m'aviez quitté, les Scholarches m'ont proposé une augmentation d'appointements : mais je n'en serai pas plus riche. Si des amateurs se présentent qui veuillent faire emplette de mes livres, vous pouvez les laisser à 10 ou à 9 batzen (2 francs environ) l'exemplaire, mais pas au-dessous ; à moins cependant qu'on n'en prît une grande quantité : en ce cas, vous pouvez les céder à 8 batzen. Le transport m'a coûté fort cher, et puis les frais d'ici à Neuchâtel.... 1) »

Les livres de Calvin, à l'exception toutefois de l'Institution Chrétienne, obtenaient peu de succès. On reconnaissait dans le monde humaniste que l'écrivain savait le latin, que sa phrase s'était modelée sur celle des bons auteurs, que son style ne manquait ni de clarté, ni d'élégance ; mais on lui reprochait de n'avoir pas su, comme Luther, jeter dans la moindre

---

1) 27 Julii 1539. MSS. Gen.

thèse, de la poésie et de l'éloquence. A Basle, on se croyait toujours en 1521, au début de la querelle théologique, alors qu'une figure monacale devait nécessairement intervenir dans la dispute pour être souffletée sur les deux joues, aux rires des bourgeois et des écoliers. Calvin, en rejetant le moine, s'était nécessairement privé d'un élément puissant de sympathie. A défaut de religieux passés de mode, si vous voulez, on aurait desiré en Suisse et en Allemagne que Calvin fit usage du démon pour expliquer l'obstination des papistes; et personne ne concevait comment il avait renoncé volontairement à l'emploi du diable qui avait rendu de si grands services à ses devanciers. On allait jusqu'à publier qu'il ne croyait pas au démon, ce qui était un mensonge 1), et cela lui faisait tort dans l'esprit de ces Allemands qui n'auraient pas donné le plus petit des satans éclos du cerveau de Luther pour les meilleurs arguments. Il arriva donc que les libraires si bien disposés d'abord pour Calvin, se refroidirent en voyant que ses livres ne se vendaient pas comme ceux du docteur Martin. Ils les étalaient bien à la foire de Francfort; mais on passait sans les acheter : de là des plaintes qui froissaient l'amour propre de l'auteur. Calvin, pour apaiser la mauvaise humeur du libraire de Basle qui faisait la mine, écrivit à Michel, à Genève : «Expédiez-moi par l'entremise de Farel, les livres que j'ai laissés en partant, et la défroque de mon frère ». Michel fit un paquet des hardes et des livres qu'il adressa à Neuchâtel : quelques jours auparavant Farel avait reçu un billet ainsi conçu :

1) Voyez le chapitre suivant : le DIABLE ET L'ANTECHRIST.

« Quand vous aurez la malle qu'envoie Michel, ouvrez-la, mon ami. Vous y trouverez des livres et des vêtements; vendez les livres si vous pouvez. Expédiez à Basle ce qui restera : mon libraire se plaint que mon livre va mal 1), et qu'il a en magasin beaucoup plus d'exemplaires qu'il n'en a besoin. Je lui écris donc de vous en adresser cent exemplaires. Dites-moi s'il l'a fait? »

Calvin n'avait pu trouver le repos à Strasbourg. Le spectacle bigarré des croyances qu'offrait cette cité ouverte aux proscrits de toutes les opinions; où le zwinglien coudoyait le luthérien; où l'anabaptiste marchait à côté du prophète munzérien; où tous les cultes, le catholicisme excepté, avaient droit à la même protection, lui déchirait le cœur. Ce cœur souffrait surtout à la vue de toutes ces natures pétries de l'argile de Bucer, qui se disaient dépouillées du vieil homme dont elles portaient les insignes. Il ne pouvait faire un pas sans s'embarrasser dans je ne sais quelles langes de papisme que la ville conservait pour plaire à l'empereur, et ne pas effaroucher l'œil de ses lieutenants. Tout autour des temples protestants, s'abritaient une foule d'échopes qui étalaient des pamphlets réformés, où l'on enseignait la présence réelle, le libre arbitre, la puissance intime des sacrements, et la nécessité des œuvres et des cérémonies. Augsbourg, Spire, Francfort, Nuremberg, Haguenau, Worms, Ratisbonne, y avaient chacune une tente

1) Conqueritur librum meum non esse vendibilem. 31 Dec. 1540. Mss. Gen.

élevée au Münster, où chaque confession de foi, éclose depuis 1530, offrait son formulaire au passant. Ni les thèses orales de Calvin à l'église française, ni ses conférences avec les représentants du protestantisme, ni ses discussions écrites, n'avaient pu triompher de l'apathie ou de la versatilité des esprits. Vainement cherchait-il quelquefois à électriser ce cadavre, sa parole était vaine : la vie ne venait pas. Alors il tombait dans la tristesse et regrettait Genève.

Il n'avait pu réformer sa nature mysanthrope; il était resté après l'exil ce qu'il était à Genève : vaniteux, irritable, despote. S'il fût demeuré plus longtemps à Strasbourg, nous ne doutons pas qu'il n'eût fini par provoquer la colère des magistrats. Il essayait bien de réprimer ces mouvements charnels, mais presque toujours sans succès. Un moment, la scène du refus de l'eucharistie qui avait excité tant de scandale à Genève, fut sur le point de se reproduire à Strasbourg. Un homme, dont il tait le nom, et qui avait ouvert une maison de jeu et d'ivrognerie, s'il faut l'en croire, allait s'approcher de la table de communion, s'il ne lui en eût fermé le chemin 1). Le coupable garda le silence. —L'œil de l'exilé avait vu à travers les murs des désordres que Bucer et les autres ministres n'avaient point aperçus, à dessein peut-être. Calvin blâme la mollesse de Bucer 2). Mais qui lui a dit que le jacobin n'obéissait pas ici à sa conscience? Quand Eckius proclamait la nécessité de

---

1) Ep. Farello, 1539.
2) Qui interdum sit æque lenior : ibid.

l'œuvre, Calvin avait toujours le même argument à son service : — Quelle œuvre a donc opérée le bon larron ? Et quel ange lui a dit que le chrétien auquel il veut défendre l'approche du tabernacle, n'a pas été visité de l'un de ces mouvemens de foi qui lavent toutes nos fautes ? Calvin, à Strasbourg ainsi qu'à Genève, est en perpétuelle révolte avec lui-même.

Un des stettmeistres de Strasbourg ne tarda pas à tomber dans la disgrace de Calvin. Personne n'eût pu dire à quelle confession il appartenait. Ce qu'on savait, c'est qu'il avait renié le culte de ses pères. Le matin, assis à la table d'un anabaptiste, le soir soupant chez un zwinglien ; peu disputeur de son naturel, assistant au prêche de Bucer et à celui de Calvin sans aucune espèce de recueillement, il prêtait l'oreille à la parole divine avec aussi peu d'attention qu'à des discours mondains. Calvin aurait voulu disputer avec lui ; il tendait ses filets à cette ame malade, qui savait les éviter avec un bonheur persévérant. A la fin, le théologien s'impatienta, monta en chaire, et versa sur la tête du coupable toutes sortes de charbons ardents. Il n'y avait pas à se tromper. Calvin lui même assure qu'il avait pris toutes ses mesures pour que le magistrat se reconnût et fût reconnu par l'auditoire ! Ce qu'il y a d'admirable en cette occasion, ce n'est pas l'indignation du prédicateur,

(1) Ita ejus impietatem palam et aperte etiam pro concione sugillabam ut nihilominus aut ipsi aut aliis dubium esset sermo quam si vel nominassem, vel digito demonstrassem. Farello, 1539.

mais la faiblesse du pouvoir qui, d'un mot, pouvait faire taire l'orateur, et qui garda le silence. — Vous croyez que Calvin sera gagné par cette leçon de charité chrétienne? Vous ne le connaissez pas. Le stettmeistre, quelques jours après, quitte Strasbourg pour aller à Francfort, où il retrouve Calvin qui le poursuit de sa colère, et le dénonce à Bucer comme un ennemi du Christ, avec lequel on ne pouvait avoir ni paix ni trève.

Bucer laissa passer le magistrat sans le tourmenter. Il ne ressemblait pas à Calvin. D'une nature ardente, il s'irritait aisément, et s'apaisait de même. Malheur à qui excitait sa bile, comme Eckius à Ratisbonne! il devait s'attendre à toutes sortes d'injures grossières, poignantes et poétiques au besoin; car l'orateur se servait, pour se venger, du langage des halles, du vocable des Grecs et des Romains, et de l'idiome des anciens prophètes. Descendu de chaire, il passait devant son adversaire, auquel il souriait et souvent tendait la main. Aussi, ne pouvait-il comprendre cette colère qui ne donnait aucun signe de vie extérieure, qui brûlait sans flamme visible, et n'altérait ni la parole, ni la figure, ni le mimique de l'orateur. Il l'appelait une colère de Caïn 1). Calvin avouait ce défaut, et s'excusait en se touchant la tête, comme si le siége de maladie eût

1) Bucerusnon ferre poterat vehementiam Calvini quem optime norat ex quo Argentorati una vixerant, et melius nosse didicit ex quo Genevam revocatus. Accusare igitur ejus, (quo jure melius me scias,) maledicentiam maximam, et quod dissentientes non ferret, sed dure adeo aspereque persequeretur, sic ut etiam fratricidam, uti lego, nuncuparet.

été dans le cerveau. — « Oui, je le confesse, disait-il à Bucer, cette impatience des sens est de tous mes défauts le plus difficile à dompter : je lutte sans pouvoir triompher, je n'ai pu encore, malgré tous mes efforts, terrasser la bête » 1). Vossius ajoute : Admirable aveu, si la lutte eût été incessante, comme le rapporte Calvin, et la bête vaincue ; mais le mal persistait, et Bucer, qu'affligeaient ces continuelles rechutes dans le même péché, écrivait à son ami : « Vous jugez d'après votre haine ou votre amour, et vous haïssez ou vous aimez sans raison. »

Nous le retrouverons à Genève, dans sa vie politique, avec les mêmes penchants qu'il nous a montrés à Strasbourg, dans sa vie chrétienne : Bucer n'aura servi de rien. C'est que, quoi qu'en dise Calvin, l'affection n'est pas dans le cerveau, car quelques gouttes d'eau froide l'auraient chassée ; mais dans la masse du sang et dans le cœur qu'elle a gangrenés : il n'y a plus de remède.

Des historiens ont trouvé moyen de louer ou d'excuser cette humeur dont Calvin semble rougir. Bretschneider cherche dans ce caractère colérique l'élément de tout ce qu'il y eut de grandeurs dans la vie de Jean de Noyon, « qui aurait peut-être été cardinal, dit-il, mais jamais réformateur, avec une tête

---

1) Calvinus sic a magno viro increpitus respondere hoc pacto : haec esse genii potius sui quam judicii, et ut Calvini ipsius verba ad Bucerum retineam, sic scribere : ut verum fatear nulla mihi cum maximis et plurimis meis vitiis difficilior est lucta quam cum ista impatientia ; neque certe proficio nihil, sed nondum id sum consecutus ut plane belluam domuerim. Ep. Vossii Grotio. Ep. Protest. theol. p. 817.

plus froide » 1). Et Bèze, tout en avouant les emportements de son ami, prétend que l'esprit du Seigneur avait appris à Calvin à si bien s'en rendre maître, que jamais sa bouche ne laissa échapper une expression capable d'offenser l'oreille d'un honnête homme 2). Nous verrons bientôt si l'amitié n'aveuglait pas l'écolier de Vezelay.

L'homme religieux nous expliquera plus tard l'énigme de l'homme politique. Quoi qu'il fît, il était impossible à Calvin de se détacher de son système de la prédestination, et de ne pas voir dans le pécheur obstiné l'enfant de la colère divine, et en lui le docteur évangélique, instrument destiné de toute éternité, pour glorifier la justice céleste par la punition du coupable. Elevez le prédestinatianisme dans une tête royale à l'état de dogme, transfiguration établie pour Calvin, et vous pouvez vous attendre au plus sanglant despotisme : tous les êtres que le monarque poussera devant lui de son sceptre de fer, ne seront plus que des créatures prédestinées à l'esclavage. Calvin est ce monarque, moins le diadème, mais avec une couronne qu'il doit priser bien davantage : couronne de vie et d'immortalité, puisqu'elle est formée de paroles même du Christ ou de ses apôtres.

---

1) Jener Indifferentismus späterer Zeit war nicht der Character der Reformatoren; mit ihm wären Calvin und Luther vielleicht Cardinäle, aber gewiß keine Reformatoren geworden. Bretschneider, p. 19 et 20.

2) Fuit omnino naturæ ipsius temperamento ὀξύχολος, quod vitium etiam auxerat laboriosissimum illud vitæ genus : iræ tamen sic eum docuerat Spiritus Domini moderari ut ne verbum quidem sit ex eo auditum quod viro bono indignum esset. V. Calv.

Cette doctrine désolante est la clef de l'homme intérieur, quand il régnera dans la vie psycologique d'une nation; de l'homme politique, quand il gouvernera le monde créé. Vous comprendrez ainsi Calvin dans ses théories gouvernementales et dans son symbolisme hérétique.

CHAPITRE XXV.

LE DIABLE ET L'ANTECHRIST.

Le Démon dans la vie de Luther comme instrument de colère et de poésie. — Tentations du docteur. — Le démon dans la vie de Calvin. — Opinions du réformateur genevois. — Récit d'une possession. — Ce que Calvin pense des épileptiques et des sorciers. — L'Antechrist de Luther et de l'église saxonne. — La réforme enseigne encore aujourd'hui que le pape est l'antechrist. — La Revue protestante du 19e siècle. — Croyance de Calvin. — Jean de Müller. — Hugo Grotius.

a) LE DIABLE.

Si l'on en excepte Luther, aucun des réformateurs n'a été passionné pour la forme, soit dans les œuvres des hommes, soit dans les merveilles de la création. Mélanchthon pleure lorsque Carlstadt abat les belles statues de l'église de Tous les Saints, mais il pleure plutôt en chrétien qu'en poète. Il voit dans cette profanation bien plus un attentat contre la société qu'un outrage à l'art lui-même. Dans la longue correspondance des réformateurs entre eux, vous chercheriez en vain quelques cris de douleur échappés de leur poitrine, à la vue de ces images matérielles, la gloire des églises de la Franconie, et que la main d'un paysan va briser

sans obstacles. Pas un qui se baisse pour ramasser quelques unes de ces reliques de pierre échappées, comme par miracle, au marteau des goujats de l'armée des paysans. Vous les voyez au contraire, comme à Franckhausen se chauffer au feu des manuscrits dérobés aux couvents. Si dans l'Allemagne réformée vous rencontrez quelque beau travail d'orfévrerie, quelque vêtement sacerdotal, miracle de richesse ou de patience, quelque crosse d'évêque d'or massif; soyez sûr que ce calice dérobé au trésor d'une église catholique, servait de verre à boire à un électeur ami de Luther; que la chappe du prêtre tapissait son appartement, ou celui de sa maîtresse; que le bâton pastoral ornait son musée, comme un jouet ou un signe de victoire. Quand la Saxe eut été purgée de papisme, les princes vendirent à des juifs les calices, les soleils, les burettes d'or ou d'argent, les statues d'airain ou de bois, les nappes en dentelles de nos églises et jusqu'aux châsses de nos morts, pour entretenir leurs chiens de chasse ou de basse cour, leurs parcs, leurs celliers ou leurs filles de joie. Luther déplora souvent la misère du clergé protestant qu'on laissait mourir de faim, sur la paille, tandis que les princes faisaient liesse aux dépens des moines et des prélats catholiques. Mais si Luther n'avait pas grand souci de la matière, quelque belle qu'elle fût sortie de la main des hommes, le spectacle de l'œuvre divine le frappait vivement. Il arrivait souvent que Bora le surprenait au pied d'un arbre en contemplation devant un ciel étoilé, et dans une des bienheureuses extases de poète, qu'elle avait la cruauté ou la malice d'interrompre. La vue d'une fleur lui arra-

chait des larmes d'amour et de reconnaissance. « Pauvre violette, s'écrie-t-il, quel parfum tu exhales! mais il serait plus doux encore si Adam n'eût pas péché. O rose ! que j'admire tes couleurs qui brilleraient d'un bien plus vif éclat sans la faute du premier homme! O lys ! dont la parure efface celle des princes du monde, que serais-tu donc si notre père n'avait désobéi à son créateur ! »

Ce monde, tout d'or, que Dieu forma à Genève, où il fit couler un lac et un fleuve, où il attacha des montagnes de neige et de glace et étendit des champs de verdure et de lumière, est resté constamment comme un livre fermé pour Calvin. Voyez-le dans son chemin ; il ne se penche jamais pour cueillir une fleur, comme faisait Luther, afin de calmer les ardeurs de son cerveau. A ce soleil qui chaque matin vient le visiter dans sa chambre de travail, il n'a pas dérobé un seul rayon pour échauffer son style (1). Les oiseaux qu'au printemps, Dieu répand en si grande abondance à Plainpalais, ne chantent pas pour lui, car il n'écoute pas leurs concerts. Ah! si le Seigneur avait traité Luther comme Calvin, quelles belles images le moine aurait dérobées à cet astre qui se lève et se cache derrière les Alpes, à ces montagnes qui habitent les cieux, à cette nappe d'eau, vêtement d'azur de vingt lieues de longueur ! Au lieu de coucher dans la tombe son grand empereur, Charles V, et de jeter le cadavre impérial aux vers de terre, il nous l'aurait amené dans toute la splendeur de ses vêtements,

---

1) Calvin n'a consacré que quelques lignes, mais bien pâles, à louer le monde créé. Inst. liv. I.

l'aurait placé à côté de l'un de ces lys de la vallée vaudoise, ou sur l'un des Salèves battus par le vent, et il lui aurait demandé de quoi il s'enorgueillissait, puisque une fleur des champs était plus belle que toute sa beauté, et un grain de poussière plus puissant que sa toute puissance.

Le démon, comme représentant de la colère céleste, a revêtu dans les deux réformateurs de Wittemberg et de Genève, une double personnalité, semi-corporelle chez Calvin, chez Luther réelle et tangible. Le démon genevois peut difficilement tomber sous les sens, on ne voit ni son corps, ni sa couleur, ni sa figure. Le démon saxon tel qu'il est sorti du cerveau de Luther, peut être vu, touché, palpé; au moral, c'est l'archange rebelle de Milton, au physique presque toujours le Quasimodo de notre poète Hugo. L'être déchu de Calvin est triste, inerte, infécond; le séraphin tombé de Luther est coloré et poétique; ces deux créations nous donnent la mesure des deux imaginations. Vous savez quel rôle le démon joue dans le drame religieux de Luther, où il est orateur, théologien, pamphlétaire, poète; où il ceint la thiare, le diadême, la robe de professeur, le bonnet de docteur, le capuchon monacal. C'est l'être créé qui a rendu à Luther le plus de services. Un empereur comme Charles V s'avise-t-il de poursuivre la parole novatrice; Luther appelle le diable qui vient aussitôt et prend possession du monarque. Un prince comme Henri VIII d'Angleterre veut-il défendre les sacrements du catéchisme catholique; Satan accourt en personne, se glisse dans le cabinet du roi, vole la plume du secrétaire et se met à écrire

tout ce qui lui passe par la tête. Voici un apostat, Œcolampade, qui a renié Luther et ses doctrines, et se cache à Bâle où il sème l'ivraie dans le champ du Seigneur: un matin on le trouve mort dans son lit; vous croyez que c'est de la peste? du diable qui lui a tordu le cou; et comment en douter? c'est Luther lui-même qui l'affirme et qui chante un cantique d'action de graces. Zwingli vient de mourir à Cappel; de la lance d'un catholique qui a tué le sacramentaire, dit la chronique: mais Luther affirme que la chronique a menti, et que c'est Satan qui a cherché sur le champ de bataille le maudit hérétique pour en délivrer la terre. Et il ajoute pour qu'on ne doute pas de sa parole: « Il n'y a pas de milieu: Zwingli ou Luther, doit être possédé 1). Entendez-vous poitrine humaine insatanisée, persatanisée, supersatanisée. 2)» C'était cet ange déchu qui dictait à Ascolti sa magnifique bulle: Exurge; qui noyait dans l'Elbe Miltitz; qui soutenait Münzer ou Bocholz; qui parlait par la bouche de Carlstadt 3); qui trouvait le plus foudroyant argument qui soit sorti d'une tête humaine contre l'idolatrie de la messe. Vous ne sauriez croire combien cette figure infernale poétise le drame de Luther! quel souffle de vie elle répand dans ses moindres récits! comme elle colore la parole du moine, et fait étinceler sa colère au moment où vous vous y attendez le moins. Dans une discussion

1) Ich oder der Zwingel muß des Teufels seyn, da ist kein Mittel. Op. Luth. Jen. t. 3, f. 379.

2) Habet enim insatanasiatum, persatanasiatum, supersatanasiatum pectus.

3) Coll. Mens. fol. 397.

toute théologique avec Latomus ou quelque moine de Cologne, vous voyez tout à coup apparaître le fantôme, qui dévoile sa présence par un débordement d'injures, de lazzi, de jeux de mots, de moqueries, qui relèvent l'argument, et lui font revêtir un corps, une figure et une ame.

Calvin croyait à un ange déchu, souffle de la colère divine, tentateur du premier homme, ennemi de la postérité d'Adam, et damné dans l'éternité. Ce n'est point un mythe à ses yeux que le démon, mais une personnalité dont il amoindrit le rôle dans le drame de la vie humaine. Il définit Satan : « Un ennemi, prompt et hardi dans l'entreprise, actif et diligent dans l'exécution, puissant et robuste en force, fin et rusé dans ses stratagèmes, opiniatre et infatigable dans ses poursuites, fourni de toute sorte d'armes et de machines, et enfin très expert en l'art de faire la guerre » 1). Il était anthropomorphiste, comme Luther, et voulait qu'on rejetât l'erreur de ceux qui croient que les démons ne sont autre chose que « les agitations et les troubles qui s'élèvent dans notre ame et les mauvaises affections qui nous sont suggérées par notre chair. » Mais il rapetisse le rôle du démon et ne s'en sert que rarement, par exemple quand il s'agit d'un pape ou d'un catholique entêté. Il ne l'a pas vu comme Luther en chair et en os.

Vous savez de quelles tentations fut assailli ce moine. Satan, si nous l'en croyons, ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit; la nuit il lui envoyait des songes, où les divinités de l'Olympe venaient s'asseoir

1) Inst. liv. I, ch. XIV, § 13.

à son chevet ; rêves de volupté qui souvent couvraient son front de sueur. D'autres fois, il lui glissait des pensées d'orgueil, et alors le docteur de Wittemberg voyait toutes les couronnes du monde à ses pieds, et se croyait plus grand que les monarques et les pontifes. Satan essayait aussi de le jeter dans le désespoir, en lui présentant dans le sommeil l'image de sa chère Allemagne toute déchirée par les factions : les anabaptistes se ruant dans les temples luthériens ; Zwingli séduisant les esprits ; ses frères l'abandonnant, et son œuvre mourant dans des flots de sang, qui coulaient comme les flots de l'Elbe. Alors les moines reprenaient leur capuchon ; la puante Babylone, Rome, était balayée par de nombreuses robes rouges ; le pape se prélassait sur la bête de l'apocalypse ; les religieuses quittaient leurs ravisseurs pour se cloitrer de nouveau ; Eckius, Campegio, Miltitz et toute la prêtraille romaine riaient de sa colère impuissante et de ses travaux infructueux. Il fallut donc que de bonne heure il s'accoutumât à repousser vigoureusement ces assauts du malin esprit. Les anachorètes de la Thébaïde avaient trouvé dans la prière un remède efficace contre les révoltes du vieil homme : il essaya de l'oraison et il n'en fut pas content. Or voici son remède à lui, remède sérieux car il le conseille à tous ses amis. « Pauvre Hyeronimus Weller, tu as des tentations, il faut en venir à bout : quand vient le demon pour te tenter — bois, mon ami, bois largement, ébaudis-toi, folâtre et pèche en haine du malin, et pour lui faire pièce. Si le diable te dis : — Veux-tu bien ne pas boire, réponds-lui : — je boirai à pleins verres parce que tu me le défends, je boirai à grandes rasades en

l'honneur de Jésus-Christ. Imite-moi. Je ne bois si bien, je ne mange tant, je ne me réjouis si fort à table que pour vexer Satan. Je voudrais bien trouver quelque bon péché nouveau, pour qu'il apprît à ses dépens que je me moque de tout ce qui est péché, et que je n'en crois pas ma conscience chargée. Arrière le décalogue, quand le diable vient nous tourmenter. Quand il soufflera à notre oreille : mais tu pèches, tu es digne de mort et d'enfer. — Et mon Dieu oui! je ne le sais que trop : qu'est-ce que tu veux me dire? — Mais tu seras condamné dans l'autre vie. — Pas vrai, je connais quelqu'un qui a souffert et satisfait pour moi : il s'appelle J.-C., fils de Dieu, là où il est, là je serai 1). Si le diable ne s'en va pas, je lui crie : In manum sume crepitum ventris, cum isto que baculo, vade Romam 2). Luther revient souvent dans ses écrits sur ce magnifique antidote, et c'est le plus sérieusement du monde que pour faire taire les criailleries du diable, il conseille de boire, de manger, de se réjouir, de soigner son ventre et sa tête, en emplissant l'un de bon vin, l'autre de viandes exquises : « Un grand verre plein de vin jusqu'au bord, voilà quand on est vieux, dit-il, le meilleur ingrédient pour apaiser les sens, jeter dans le sommeil et échapper à Satan 3).

Ce pauvre Weller souffrait toujours, et toujours il levait les mains à Luther pour se délivrer de ses tentations, et Luther ne lui indiquait jamais d'autre pa-

---

1) 6 novembre à Jerôme Weller. In. Weller. op. p. 208. — Lebrecht de Wette, Dr. Luther's Briefe, t. 4, p. 188.

2) Tisch-Reden.

3) Mihi oportunum esset contra tentationes remedium, fortis haustus qui somnum induceret.

nacée que cette joie bruyante et cette tumulte des sens. « Vois-tu bien, lui disait-il encore, Dieu n'est pas un Dieu de tristesse, mais un Dieu de liesse ; le Christ ne dit-il pas, je suis le Dieu des vivants et non des morts? qu'est-ce que vivre? sinon se réjouir dans le Seigneur : tu ne peux pas empêcher aux oiseaux de voltiger au dessus de ta tête, mais bien de leur laisser faire leur nid dans tes cheveux 1).

Calvin n'a pas été tenté comme Luther; peut-être, dit son biographe M. Paul Henry, parce que Satan savait bien que le serviteur de Dieu ne connaissait pas la peur 2), ou peut-être aussi que le cerveau du genevois ne recelait qu'à peine ces germes féconds qu'enfermait celui de Luther, et qui au moindre mouvement d'un agent extérieur se trouvaient doués d'un don créateur. Cette infériorité de puissance poétique paraît à chaque instant dans l'œuvre commune. Calvin s'entretient aussi, dans plusieurs de ses écrits, de l'influence du mauvais esprit sur les destinées de la parole évangélique, mais jamais comme Luther, avec cette foi qui ferait presque partager ses terreurs. Son système théologique est fait pour rassurer d'avance celui qui l'écoute. Calvin a enseigné que le démon qui peut faire succomber l'ame du pécheur, est impuissant à troubler celle qui croit au Christ rédempteur. Il n'admettait pas comme Luther l'exorcisme des enfants. Il disait de nos prêtres exorcistes : « Ils ne comprennent pas qu'ils sont eux-mêmes possé-

---

1) A Weller, 19 juin 1530. Op. Weller, p. 204.

2) Oder daß der böse Geist wohl wußte, dies sei nicht der Weg, ihn zu stören, p. 488, t. I.

dés : ils font comme s'ils avaient le pouvoir d'opérer par l'imposition des mains ; mais ils ne convaincront jamais le diable qu'ils ont ce don ; premièrement parce qu'ils n'agissent aucunement sur le malade, secondement parce qu'ils appartiennent eux-mêmes à Satan ; à peine s'il en est un qui ne soit pas endiablé. 1) »

Calvin croyait aux possessions ; on trouve dans une de ses lettres manuscrites à Viret, le récit d'un enlèvement opéré par le diable, à peu de distance de Genève.

Un homme, dont il ne nous dit pas le nom, vivait in agro tugurium ; méchant, hanteur de cabarets, ivrogne et véritable vaurien qui se moquait ouvertement de Calvin et disait à ceux qui lui reprochaient de ne pas aller entendre assez souvent le ministre Français : et que diable! je ne suis pas aux gages de maître Jean. Il tomba malade, et fut tout à coup saisi d'une fièvre chaude. Sa garde malade le retint, et lui recommanda de prier : l'impie criait : qu'ai-je besoin de prier, j'appartiens au diable, et de Dieu je ne fais pas plus de cas que de ma savate 2). Le lendemain peu après le lever du soleil, il eut un nouvel accès, sauta bas de son lit comme poussé par un vent violent, escalada des haies vives et des murs d'une grande hauteur, et tomba sur une vigne qu'il ensanglanta. On chercha vainement son corps, le diable l'avait emporté. Quelques ministres du conseil soutenaient que l'enlèvement était une fable ; mais le di-

1) Inst. l. IV, ch. 19, § 24.

2) ... Quia jam diabolis esset adjudicatus neque Deum majori sibi curae esset, quam calcei laceri vilissimam partem.

manche suivant, dit Calvin, je montai en chaire, et je gourmandai vivement l'incrédulité de ceux qui refusaient de croire au miracle; j'allai jusqu'à m'écrier : depuis deux jours j'ai vingt fois désiré la mort, pour n'être pas témoin d'une impiété si effrontée 1): et pour les convaincre et les frapper je leur citai les deux traits suivants.

—Un jour de dimanche, un ivrogne s'en va au cabaret, demande du vin, fait un faux pas, tombe sur la pointe de son épée, et meurt tout aussitôt.

—En septembre dernier, un jour de cène, un ivrogne qui essayait d'entrer dans un lupanar par la fenêtre, tomba et se cassa les jambes.

Calvin admettait des sorciers et des sortilèges; mais il ne douait pas le démon, comme faisait Luther, d'une faculté créatrice. Il pensait que le diable ne pouvait pas changer la matière, mais seulement tromper les regards. Ainsi, dans son système, la baguette de l'Ancien-Testament (2 Moïse, 7, 12), changée en serpent, restait toujours baguette 2); l'œil seul du spectateur halluciné par le démon voyait un être imaginaire dans une substance qui n'avait subi aucune altération. Picot s'est demandé comment Calvin laissa condamner à mort tant de sorciers pendant sa dictature à Genève; et il explique le réfor-

---

1) Vireto, Genevae 14 nov. 1546.

2) De prestigiatoribus tibi citra dubitationem assentior, nihil eos in suis corporibus verae conversionis pati; non enim aliam in ipsis metamorphosim cogito, quam in virgis magorum, quae cum serpentum faciem prae se ferrent, vocantur tamen ideo virgae apud Mosem, quo intelligamus impostores illos magis illusisse spectantium oculos, quam aliquid verum exhibuisse. Pignaeo Veliensis eccl. ministro. Cal. Oct. 1538.

mateur par le siècle même où il vivait. Calvin vient de nous dire que le démon n'avait de pouvoir que sur les réprouvés : la possession étant à ses yeux un signe de réprobation éternelle, comment aurait-il essayé d'arracher un sorcier aux flammes?

Il lisait la colère divine jusque sur le front du lunatique ou de l'épileptique, qu'il ne pouvait comprendre qu'en faisant intervenir un agent secret des volontés du créateur. « L'Ecriture, disait-il, ne donne pas indistinctement le nom de démoniaque aux possédés; elle appelle de ce nom ceux qui par un décret vengeur du Tout-Puissant, sont livrés à Satan, qui vient prendre possession en eux de l'ame et du corps. Le lunatique est celui dont le mal croît ou décroît avec les phases diverses de la lune, comme l'épileptique, par exemple. Ce n'est pas par des remèdes ordinaires que ces maladies se guérissent; Dieu, en les chassant miraculeusement, montrait sa divinité toute-puissante 1). »

b) L'ANTECHRIST.

Près de l'église de Tous les Saints, à Wittemberg, était un cabaret où Luther se rendait chaque soir pour boire de la bière et deviser avec ses amis inti-

---

1) Daemoniacos scriptura vocat non omnes promiscue qui a Diabolo vexantur, sed qui arcana Dei vindicta Satanae mancipati sunt, ut eorum mentes et sensus possideat. Lunatici vocantur in quibus augescit vis morbi et decrescit pro lunae inclinatione, quales sunt qui comitiali morbo laborant et similes. Quum sciamus ejusmodi morbos naturalibus remediis non esse curabiles, sequitur, testatam fuisse divinitatem Christi, quum eos mirabiliter sanavit. Harm. Evang. p. 197. Comm. ad Math., 28.

mes. Ce sont ces récits de table que ses disciples ont recueillis et publiés en allemand et en latin. Nous en avons cité quelques fragments dans notre Histoire de Luther, et nous sommes tentés de nous repentir de notre courage, car nous savons que des oreilles ont été offensées d'une crudité de langage dont Pétrone seul a pu donner le modèle. Mais ne fallait-il pas faire connaître le réformateur, et peut-être aussi l'effronterie de ses disciples, qui nous disaient, par la bouche de Mathésius : « Luther était l'ennemi des propos lestes : jamais, tant que je vécus avec lui, je n'ouis de ses lèvres une parole qui pût faire rougir une jeune fille 1). »

Or, Luther, assis à côté de Justus Jonas et d'Aurifaber, avait mis la conversation sur le pape.

« Mes amis, disait-il, retenez bien ceci : le pape est l'antechrist : quand il consentirait à jeter bas sa triple couronne, à descendre de son siège, à renoncer à sa fabuleuse primauté, et à confesser les mains jointes, qu'il a péché, blasphémé et versé le sang innocent ; vous ne devriez pas le reconnaître pour enfant de Dieu, pour membre de l'église du Christ : il n'en resterait pas moins l'antechrist prédit par les prophètes 2). »

Depuis ce jour, ce fut un article de foi de beaucoup d'églises saxonnes que le pape est l'antechrist en chair et en os : on mit cet article du nouveau symbole en vers latins et en vers allemands. Les enfants chantaient en choeur :

---

1) Mathesius, XII. Predigt, 137.
2) Tisch-Reden. Eisl. fol. 416, 6.

Le pape est l'antechrist,
Ce qu'il enseigne et ce qu'enseigne le droit canon
Vient du diable lui-même.
Donc si tu ne veux pas appartenir à satan,
Renonce au pape 1).

Après la mort de Luther, l'église de Wittemberg un moment sembla abandonner la symbolique du docteur. Il faut voir comme Wigand, Gallus, Judex et Amsdorf s'emportent contre cette défaillance charnelle ! Wigand se met à l'œuvre, et, au bout de quelques semaines, procrée un in-octavo où la doctrine touchant l'antechrist de Rome est appuyée sur près de mille textes scripturaires 2). Mathieu Judex s'en vient au nom du Christ lui-même déclarer la guerre au siége de Rome, et damner les Wittembergeois qui refusent d'inscrire dans leur symbole que Léon X est la bête apocalyptique de saint Jean 3). Après arrive une théorie de protestants et de réformés pour prêcher cette vérité qui semble s'obscurcir de jour en jour : c'est M. Beumler, Arn. Cheffreus, Lambert Danès, And. Willet, le professeur anglais Conrad

---

1) Der Papst, der ist der Antichrist;
Sein Lehr' und jus canonicum
Ist des Teufels Lehr' in einer summ;
Drum wil tu nichts des Teufels werden,
So fliehe ihn hie auf Erden.

Nicod. Frischlinus in Phasmate : voy. Huttenus delarvatus p. 269.

2) Synopsis antichristi Romani spiritu oris Christi revelati.

3) Gravissimum et severissimum edictum et mandatum aeterni et omnipotentis Dei, quomodo quisque christianus sese adversus papatum, nimirum antichristum gerere et exhibere debeat. Voyez encore — Joannis Seldeni, papatus irreconciliabilis, 1646. — Isaaci Schoockii. desperatissima causa Papatus, 1638. — M. Flaccus, Antwort auf die Expedition der Wittenberger, 1560.

Grasser, le professeur Albert Grawer, Henri Hammond, Jac. Heerbrand, le theologien réformé Samuel Maresius, qui, dans son antichristum revelatum, se fâche contre Grotius, lequel ne voit dans le pape qu'un évêque; c'est And. Mengilet, Joh. Georg. Siegwart, Joh. Conrad Danhauer, Freed. Balduin, Joh. Hoepfner, l'évêque anglican Abbod, Nicolas Hunnius, Theo. Thummius, Dorsch, et beaucoup d'autres encore; et, plus tard, John Fox, Whitaker, Fulke, Willet, le grand Newton, Joseph Mède, Lowman, Towson, Bicheno, Henri Kett (Interpret. of Profecy, pref.); les évêques anglicans Fowler, Warburton, Newton, Hurd, Watson; les luthériens Braunbom, Sebast. Francus (de Alveg. stat. Eccl.), Naper dans son commentaire sur l'Apocalypse, Bèze (in conf. gen.), Flemming, Bullinger (in Apoc.), Junius, Musculus, Wisthon (Essay on Revel.), le prédicant Alix, Faber, Daubeny (the Fall of Papal Rome), etc.

Vous voyez que l'évêque Hallifax a raison : un des symboles du protestantisme est que le pape est l'antechrist. C'est ce qu'enseigne encore aujourd'hui l'église réformée.

Il parait à Paris depuis deux ans une revue mensuelle qui a pris pour titre l'EUROPE PROTESTANTE et qui a pour mission spéciale de prouver que Grégoire XVI est la bête de l'apocalypse. Il faut citer, car on ne nous croirait pas sur parole 1):

« Nous ne saurions admettre aucune espèce de

1) L'Europe protestante, N°. XII. Signes des temps; prophéties de l'apocalypse et leur accomplissement, p. 18 et suiv.

compromis entre la lumière et les ténèbres, entre Christ et Bélial. Ces saints hommes, ces hommes intrépides 1), qu'il a plu à Dieu de susciter pour être les libérateurs des nations, et les affranchir de ces chaînes de ténèbres que la Rome papale faisait peser sur elle, aux prises avec la méchanceté spirituelle des hauts lieux, firent usage, dans leur puissante lutte de toutes les armes du sanctuaire. Dans ces nobles défenses de la vérité, que renferment leurs confessions, ils ne se bornèrent point à justifier la réformation, en prouvant l'accord parfait de ses doctrines avec la parole de Dieu; on les vit porter la guerre jusqu'à dans le camp de l'ennemi. Armés du miroir de la vérité, ils le présentèrent à la Rome papale, ils le lui portèrent au visage, en dénonçant cette Eglise comme la Babylone, comme la mère des prostituées, et le pape comme l'homme de péché, et le fils de perdition, qui osait s'asseoir, comme Dieu, dans le temple de Dieu. Dans la dernière, comme dans la première partie de ce témoignage, ils furent également unanimes; on ne trouverait pas chez eux un seul exemple d'hésitation pour ce qui regarde le caractère de la Rome papale 2).

---

1) Voyez l'appendice de la brochure de M. Cuninghame, intitulée: Que l'Église de Rome est l'apostasie, et le pape l'homme de péché.

2) Il est malheureux que la science manque si souvent aux organes du protestantisme. Voici un homme grave qui affirme, qu'on ne trouverait pas chez les réformateurs un seul exemple d'hésitation pour ce qui regarde le caractère de la Rome papale. Un écolier de Bonn lui citerait la préface de la première épître

« Je sais, dit Luther, dans son traité sur la Captivité babylonienne de l'Eglise, je sais et j'ai la certitude que la papauté est le royaume de Babylone, et la puissance de Nemrod, le robuste chasseur. « Scio autem et certus sum papatum esse regnum Babylonis, et potentiam Nemrod, robusti venatoris.

« Partout, dans sa réponse au livre d'Ambroise Catharin, il applique au pape cette prophétie de saint Paul, dans sa seconde épître aux Thessaloniciens (ch. I, v. 1 à 12), et il dit :

« N'est-ce donc pas s'asseoir dans le temple de » Dieu que de s'annoncer soi-même comme le régu» lateur suprême de toute l'Eglise ? Qu'est-ce que le » temple de Dieu ? Est-il de pierre ou de bois ? Paul » n'a-t-il pas dit que le temple de Dieu est saint, et » c'est vous qui êtes ce temple ? S'y asseoir, qu'est-ce » autre chose que régner, gouverner, juger ? Et qui » donc, dès les commencements de l'Eglise, a osé » s'arroger le titre de chef de l'Eglise tout entière ? » Qui, si ce n'est le pape seul ? Nul parmi les saints, » nul parmi les hérétiques, n'a jamais proféré ce » blasphême d'un épouvantable orgueil. Paul par» lant de lui-même, s'intitule le docteur des gentils,

---

aux Romains, v. 3, 6, de la Bible protestante imprimée à Stuttgart par P. Treue, et où on lit : « Il est faux que le pape soit l'antechrist. » — daß der Papst nicht der Antichrist sey, etc.

2° Christ. Math. Pfaff, chancelier de l'université de Tübingue, qui a fait imprimer en 1729 chez J. George et Christ. Gottfried Cotta une bible où on lit, « que 1 Joh, II, 18. 22. IV, 3. J. 7. ne prouvent pas le moins du monde que le pape soit l'antechrist — daß nach dem Verstand dieser Sprüchen der Papst zu Rom nicht der Antichrist seye, pas plus que les XXIV, 24 St-Mathieu et Marc XIII, 22.

» celui qui leur enseigne la foi et la vérité, et non
» pas le docteur de l'église. »

Luther, dans un autre endroit, dit que « quand
» Daniel vit l'épouvantable bête féroce aux dix cor-
» nes (que tous les commentateurs s'accordent à re-
» garder comme la figure de l'empire romain), il
» vit aussi une autre petite corne qui poussait au mi-
» lieu des dix autres. Cette petite corne, ajoute-t-il
» est la puissance papale, qui s'éleva au milieu de
» l'empire romain. »

« Voyons encore Mélanchthon, dans sa dissertation sur le mariage, faisant allusion au chapitre IV, v. 1 à 3, de la première à Timothée : « Mais, dit-il,
» puisqu'il est certain que les pontifes et les moines
» ont défendu le mariage, il est de toute évidence,
» il est hors de doute, que le pontife romain, avec
» toute sa hiérarchie et son royaume, est l'Ante-
» christ lui-même. » Ainsi encore, en parlant de la seconde épître aux Thessaloniciens, chapitre II, Paul « dit en termes clairs que l'homme de pé-
» ché gouvernera dans l'Eglise, s'élevant contre
» le culte de Dieu, etc.; mais il est manifeste que
» les papes règnent dans l'Eglise, et sous le titre d'E-
glise (in ecclesia et titulo ecclesiae domina-
» ri pontifices), en soutenant les idoles et leur
» culte. J'affirme donc qu'il ne s'est jamais élevé
» aucune hérésie, et qu'il ne s'en élèvera jamais, à
» laquelle ces paroles de Paul puissent convenir et
» s'adapter d'une manière plus exacte et plus vraie
» qu'à ce royaume papal.

» C'est aussi à l'antechrist que le prophète Daniel
» rapporte ces deux circonstances, savoir qu'il eri-

» gera une idole dans le temple, et qu'il l'honorera » par des offrandes d'or et d'argent, et qu'il n'honorera pas les femmes. Or qui ne voit clairement que » les deux choses regardent le pontife romain? Evidemment les idoles sont la messe, le culte des » saints, et ces statues en or et en argent qu'on y pré» sente à la vénération des fidèles. »

« Les réformateurs anglais ne furent pas moins unanimes sur le caractère de la papauté. « Quant au » pape, dit Cranmer, près de monter sur le bûcher, » je le rejette comme l'ennemi de Christ, et comme » l'Antechrist, avec toutes ses fausses doctrines. » — « Je confesse, dit Latimer, devant les commissai» res chargés de lui faire son procès, je confesse « qu'il y a une église catholique, aux décisions de » laquelle je demeurerai attaché; mais cette église» là n'est pas celle que vous appelez catholique, et » à qui l'on pourrait donner bien plutôt le nom de » diabolique. » Et, dans sa seconde conférence avec Ridley; « Qu'y a-t-il de commun, s'écrie-t-il, entre Christ et l'Antechrist? il n'est donc ni juste, » ni légitime de se courber sous le même joug que » les papistes. Sortez de parmi eux, et sépa» rez-vous d'eux, dit le Seigneur. » Voici en quels termes s'exprime Ridley, dans la lettre d'adieu qu'il écrivit avant d'être mené au supplice : « Le siége » de Rome est le siége de Satan; et l'évêque de Rome » qui en soutient les abominations est évidemment » l'Antechrist en personne. Et, pour les mêmes » raisons, ce siége est aujourd'hui celui» là même que saint Jean appelle, dans sa » Révélation, Babylone, ou la prostituée de Baby-

» lone, et dans un sens spirituel, Sodome et l'Egypte, » la mère des fornications et des abominations dont » la terre est remplie. »

« John Knox, le grand chef de la réformation écossaise, dans une dispute publique entre un prêtre papiste et John Rough, répondit en ces termes à un argument du théologien de Rome, sur la suprême autorité de l'Eglise :

« Quant à votre Eglise romaine, lui dit-il, dans » son état de corruption actuel, et quant à son au- » torité sur laquelle vous fondez votre espérance de » vaincre, je ne doute pas plus qu'elle ne soit la sy- » nagogue de Satan, et que son chef, qu'on appelle » pape, ne soit l'homme de péché dont parle l'a- » pôtre, que je ne doute que Jésus-Christ a souffert » par l'iniquité de l'église visible de Jérusalem. »

Or, voici les lignes les plus curieuses de la dissertation : n'oublions pas qu'elles ont été écrites à Paris en 1840.

« On voit par ces citations quel fut le langage des réformateurs; et comme c'étaient des hommes de Dieu, que Dieu envoyait pour purger de ses erreurs l'Eglise catholique, et la ramener à sa simplicité et à sa pureté primitives ; nous ne voyons nul motif pour tenir un autre langage que le leur, ou pour parler en courtisans ou en flatteurs d'une Eglise qui n'est dans notre opinion, que l'antechrist lui-même. »

Il n'est pas besoin de dire que Calvin a vu dans le pape l'antechrist de Daniel et de saint Jean. A cet égard, il s'exprime franchement :

« Nous disons, dit-il, que Daniel et saint Paul

ont prédit que l'antechrist s'asseoiroit dans le temple de Dieu : nous disons que le pape de Rome est le chef et le prince de ce règne maudit et abominable... Nous disons qu'il a profané l'église par son impiété, affligée par l'inhumanité de sa domination, empoisonnée et comme mise à mort par de fausses et pernicieuses doctrines ; de sorte que Jésus-Christ y est à demi enseveli, l'Evangile suffoqué, le christianisme détruit, la piété bannie, le culte de Dieu presque aboli 1). »

Il ajoute :

« Il semble à quelques personnes que nous sommes trop aigres quand nous appelons le pape l'antechrist ; mais ceux qui sont dans ce sentiment-là ne voyent donc pas qu'ils accusent de mesme crime l'apostre saint Paul, après lequel nous parlons, et de la bouche mesme duquel nous avons appris à tenir ce langage?.. Comme si l'on estoit en doubte quel est le christianisme dont les papes et le collége des cardinaux ont fait profession depuis plusieurs années, e qu'ils professent encore à présent ? Le premier article de cette secrette théologie qui règne parmi eux, est qu'il n'y a point de Dieu ; le second, que tout ce qui est écrit et que tout ce qu'on prêche touchant Jésus-Christ, ne sont que des mensonges et des impostures ; le troisième que tout ce qui est contenu dans l'Ecriture touchant la vie éternelle et la résurrection de la chair n'est que des fables 2). »

Jean de Müller haussait les épaules en lisant ces

1) Inst. liv. IV, chap. III, §, 12.

2) Inst. liv. IV, ch. VII, §, 25 — 27.

lignes de Calvin, dignes tout au plus d'un Crespin 1), et demandait s'il n'était pas plus vraisemblable que l'antechrist dût se trouver dans une secte qui a fini par nier la divinité de Jésus, et par ne voir dans le Christ qu'un être humain 2). Et H. Grotius disait en riant : « Je n'excuse pas les fautes de la papauté ; mais je sais bien que si l'antechrist a paru, il s'est montré non seulement sur les rives du Tibre, mais sur les bords du lac Léman 3) ». Grotius l'avait vu, non pas au bout de la dixième corne dont parle Luther, mais à travers les flammes du bûcher de Servet.

Vous voyez si la parole écrite est dangereuse : c'est dans l'Ecriture que la réforme a vu le pape antechrist.

---

1) Crespin, libraire, relieur, écrivain et disciple de Calvin, est l'auteur d'un livre qui a pour titre : Estat de l'Eglise avec les discours des temps depuis les apôtres jusques au présent, petit in-8, 1581 : libelle furibond, où il soutient — que Paul III entretenoit 45,000 paillardes, p. 479 — qu'il estoit astrologue, magicien et devin (471) — Que les papes avec Arrius et Mahomet ont enseigné que Jésus n'est pas le fils de Dieu — Que les moines qui commencèrent sous Paul, premier hermite, ont nourri et maintenu cette mesme herésie en leurs diverses façons de vivre (457) — Que la papauté periroit en brief à cause des meschancetez enormes et detestables qui se commettoyent en icelle (456).

2) Johann von Müller, sämmtliche Werke, t. VIII. p. 256. f. Grotius avait fait la même réflexion que Jean de Müller, v. l'Antichristum revelatum de Sam. Maresius.

3) Ego paparum vitia non excuso..., antichristus autem non ad Tiberim tantum sed et ad Lemanum et alibi apparuit. Op. theol. t. III, p. 499. Amst. 1679.

CHAPITRE XXVI.

L'ECRITURE.

Opinion de Pighius sur la valeur de l'Ecriture et de la tradition.— Heinrich Bensheim de Haguenau — Sa vision.— Luther et Calvin devant le tribunal suprême. Cotta la femme selon le cœur de Dieu. — Calvin opposé à Calvin. — Aveux de protestants modernes.

Pighius a blâmé les moines d'avoir accepté la lutte dans les termes formulés par les réformateurs. « Sans doute, dit-il, l'Ecriture, que leurs adversaires voulaient rendre seule juge des débats, est une parole dont les uns comme les autres reconnaissaient l'inspiration; mais le signe extérieur ou matériel dont elle a dû se revêtir ne saurait avoir pour tous le même degré de clarté. Ce signe pouvait être obscurci par l'orgueil, la vanité et tous les mauvais instincts de la nature humaine. Luther lui-même n'a-t-il pas été souvent obligé de confesser que, pour comprendre l'Ancien-Testament, il faudrait avoir vécu avec David, Jérémie, Esaïe et les pro-

phètes ; et que pour entendre les évangélistes et les apôtres , il serait nécessaire d'avoir passé ses jours avec saint Jean et saint Paul ? Est-ce que Carlstadt avait le même degré d'intelligence que Mélanchthon ? Münzer entendait-il l'hébreu et le syriaque comme Luther ? OEcolampade ou Zwingli le grec comme Erasme ? On ne comprend pas la dispute, si le signe n'est pas le même pour ceux qui cherchent à expliquer l'idée qu'il recouvre. Et ce signe phonétique fût-il encore identique, l'intelligence qu'il vient frapper devrait être d'égale valeur. Mais si cette conformité d'images n'existe pas dans le monde physique, comment pourrait-elle se trouver dans le monde des esprits ? Si un rayon du soleil ne ressemble pas à un autre rayon, comment la lumière des intelligences serait-elle la même ? Il fallait donc que les théologiens catholiques , sans abandonner l'Ecriture , en appelassent, pour l'interpréter, à l'autorité, seul flambeau qui reluit depuis les apôtres d'une clarté absolue. Alors la réforme était obligée ou de nier ce flambeau , ce qui était impossible, ou de refuser aux interprètes catholiques les dons dont elle illuminait chacun de ses exégètes. Il fallait lui dire : « Cette parole que vous citez est divine ; elle est sortie de la bouche de Dieu , ou des hommes qu'il inspirait , nous l'acceptons , nous l'adorons : nos pères l'adoraient aussi ; mais ils l'entendaient autrement que vous ; il n'est pas possible qu'ils se soient trompés , car Dieu aurait abandonné son église, et où se trouverait alors la vérité ? »

Wieland a exprimé la même idée que Pighius, mais en la colorant. — La Bible ne peut, en matière

de foi, décider en dernier ressort si, semblables à un traité de géométrie, les signes qu'elle emploie pour revêtir une idée, n'ont à tous les yeux une égale signification 1). Krug, le philosophe, est plus poétique que peut-être : — Tu dis que Dieu a parlé, et que sa parole est l'aile qui te doit emporter au ciel; et tu oses l'interpréter! et si tu te trompais! — Encore s'il s'agissait d'une interprétation collective : l'église catholique a raison 2).

En 1560, vivait à Haguenau un pauvre moine qui avait appartenu à l'ordre des frères dominicains, chassés de Strasbourg lors de la réforme. Il s'appelait Heinrich Bensheim. Il avoue lui-même que jusqu'en 1540, à l'époque de l'arrivée de Calvin à Strasbourg, il n'avait étudié que superficiellement l'Ecriture sainte 3), content de suivre docilement la voix de ses supérieurs, et tout entier à la prière et à la méditation. Mais quand il vit les sectaires s'emparer des couvents et en bannir les moines, il voulut connaître l'esprit de la parole nouvelle et l'œuvre de ses apôtres. Cette étude fut longue et consciencieuse : il lut et annota tous les écrits des réformateurs, saxons, suisses ou français; puis il se mit à l'œuvre. Son opinion était celle de Pighius. Il révérait l'Ecriture; mais il croyait que la tradition était la seule voie ouverte alors pour ramener à la vérité l'hérétique de bonne foi. « Cherchons, dit-il, d'abord une auto-

1) Wieland. Vermischte Aufsätze, t. 1.

2) Die katholische Kirche hat ganz Recht hierin. Dr. W. Krug. Philosophisches Gutachten in Sachen des Rationalismus und des Supranaturalismus, 1827.

3) Christliche Erinnerung. Mayence, 1610.

rité dans la réforme, et voyons sa symbolique. » L'église saxonne lui en offrit de multiformes où la parole de deux évangélistes revêt une double signification, et alors il se dit : « L'église saxonne n'a pas la vérité, et n'est point inspirée, car l'esprit saint n'a qu'un souffle. » Il interrogea l'église helvétique, qui lui répondit par la même confusion de langues; et il se dit encore : « L'étoile de vie ne brille pas sur Zurich. » Il passa à Genève et en France, où les communions évangéliques étaient divisées dans leurs doctrines.

Son livre était fait; il voulait mettre en relief ces enseignements confus. Alors il imagine un drame, dont il a trouvé l'élément dans l'exorde de la bulle de Léon X contre Luther, ou peut-être dans le poème de Math. Palmieri, la cicta di vita 1). Bensheim ouvre son ciel, comme Ascolti, tout resplendissant de séraphins, d'archanges et d'apôtres; mais le moine place la scène à la fin des temps, et il suppose, ce que ne lui aurait pas accordé le cardinal romain, que les âmes des hérétiques ont dormi jusqu'au jour du jugement dernier.

Les anges ont donc sonné de la trompette pour rassembler les morts : les morts se lèvent qui appartinrent à la réforme. Vous voyez d'abord le docteur de Wittemberg, soulever la pierre de son tombeau, et apparaître, l'Evangile à la main. Le souverain juge, la croix du Golgotha à ses côtés, crie au moine saxon :

« Luther, qu'as-tu fait de mon sang ?

1) Niceron. t. XI, p. 83.

LUTHER 1) : « Seigneur, j'ai enseigné qu'il estoit corporellement dans l'Eucharistie. — En mon écrit à Froscover l'imprimeur, j'ay dit que je ne voulois avoir aucun commerce avec les sacramentaires de Zuric, ne recevoir, ne lire aucuns de leurs livres, veu qu'ils estoient hors de l'église de Dieu, damnez et dévouez aux enfers avec force misérables hommes, et pour ce que je ne voulois participer aucunement à leur damnation et blasphémante doctrine; ains que tant que je vivrois, je leur ferois la guerre et par prières et par livres 2).

» Et en mon épître au duc de Prusse, ai-je pas écrit? — Il ne faut avoir aucun traicté avec les sacramentaires, car ils s'opposent à la commune foy de tout le monde chrétien touchant la vérité du sacrement, et sont entre eux divisez en huict contraires et toutes faulses interprétations. Donc supplie votre grace ne les laisser vivre en votre pays, si vous voulez avoir repos en vostre ame et paix en vostre province 2).

Et dans mon livre : Quod verba Christis stent, j'ay escrit contre les huguenots et calvinistes. — Quiconque ne veut croire le pain en la cène estre le vray et naturel corps de Christ, que Judas et le meschant reçoit autant que saint Pierre, s'esloigne de moy et ne me communique ne par épistres, ne par autres escrits, ne de paroles, et n'attende aucune paix avec moy, car il perdroit sa peine. Et ne profite rien à

---

1) Nous avons essayé de conserver dans nôtre traduction les vieilles formes de l'écrit original du dominicain.

2) Schlusselburgius, lib, 2. Th. Calv. art. 17. fol. 133.

3) Rescius, p. 2.

ces frénétiques de caqueter si fort de la communion spirituelle, ne de croire le père, le fils et le saint-esprit, quand, d'une bouche blasphémante, ils renient cet article de foy. »

Et l'ange sonna pour la seconde fois de la trompette.

Et la poussière s'agita pour revêtir le corps de Bullinger, de Jean Lasco, ministre calviniste en Pologne, de Thomas Naogeorgus, d'Ambrosius Wolff, d'OEcolampade.

Et toutes ces ombres, en passant devant Luther, lui jetaient à la face des paroles de colère.

BULLINGER. Est-ce toi, Luther, homme plein d'erreurs, qui n'as point droictement marché dans l'Evangile 1)?

JEAN LASCO. Arrière, homme rustique et ignorant!

THOMAS NAOGEORGUS. Retire-toi, homme colérique, envieux, qui as inventé nouvelle doctrine contraire à la saincte antiquité; qui n'as cherché que ton honneur, et non celui du Christ 2)!

AMBROSIUS WOLFF. Honte à toi, qui as escrit des controversies sans raison, sans conscience, sans jugement, et contre le consentement de toute l'église ancienne 3)!

OECOLAMPADE. Dieu va te juger, toi et les tiens, divisez en soixante-dix-sept diverses opinions, par ton inconstance et ta fausse sagesse 4).

---

1) L. contra Brent.
2) In psal. 26.
3) Lib. contra form. concord.
4) Aequa Respons.

Et l'ange sonna pour la troisième fois de la trompette, et Calvin vit le Christ face à face.

Et le Christ lui cria, comme à Luther :

— « Qu'as-tu fait de mon sang? »

CALVIN. Seigneur, j'ai défendu la vérité contre les mensonges de vos ennemis les luthériens, assorcelez de tant d'erreurs que leurs plus vieillis théologiens n'entendent pas même ce qu'on apprenoit aux petits enfants dans le catéchisme. Ils n'ont su ce que vouloit la cène, ni où elle tendoit. C'estoient des hommes brutaux, n'ayant goûté d'honnête honte, ne faisant que caviller, jettant les hyperboles de leur Luther, ne s'estudiant qu'à enchanter le peuple et à plaire au monde, ne se souciant du jugement de Dieu ni de ses anges : hommes impétueux, furieux, légers, inconstans, donneurs de bourdes, aveugles, yvrongnes, pleins d'impudence canine et d'orgueil diabolic 1).

Et l'ange sonna pour la quatrième fois de la trompette, et la poussière s'agita et revêtit un corps visible, et l'on vit apparaître Heshus.

HESHUS, qui fut pris d'un tremblement à la vue de Calvin, se mit à crier :

« Menteur, qui, en toutes tes veines, n'a pas une goutte ne de fidel chrestien, ne d'homme de bien; comment, toi et les prédicans, évaderez-vous l'horrible jugement de Dieu, vous qui vous portez si effrontément et trahitrement en choses divines appartenans à la foy, que personne ny peut recognoistre aucun signe de l'esprit de Dieu? Etiez-vous donc pas conduits par cet esprit calvinique, frénétique,

1) Adm. ultima ad Westphalum.

contempteur de Dieu et de ses paroles, déguisant vostre mauvaise cause de mots bien attifez, pour décevoir les simples avec toute fraude, artifice et pipperie? Or, je proteste que je n'ai convenu avec vous ne en doctrine, ne en foy, mais vous ai tenus pour faux docteurs, blasphémateurs, desloiaux et meschans sacramentaires 1). Vous avez tâché, toi surtout, Calvin le sophiste, d'abolir, par vos ténèbres et brouillards, une sentence toute contraire aux paroles du fils de Dieu. Vous avez blasphémé d'une bouche impudente et parlé irrévéremment de la chair du Christ, bateleurs despourveus de l'esprit de vérité, et pleins de celui de mensonge : rusés joueurs de passe-passe, vous avez persécuté les églises saxoniques 2). »

Et Franz STANCAR accourut, et secouant Calvin, qui tournait la tête :

— « Tu m'entendras, blasphémateur du Christ, toi que je tiens coupable des vieilles hérésies des caïnites, des arriens, des eutychiens, des appollinaristes, des acéphales, des théodosiens et des macariens. J'ay maintenu qu'il falloit plus estimer Pierre Lombard, dit le maistre des sentences, que 400 Mélanchthon, 300 Bullinger et 500 Calvin, desquels on ne sçauroit tirer une seule once de vraye théologie, quand on vous auroit tous pilez dans un mortier 3). »

Et l'ange sonna pour la cinquième fois de la trom-

1) Epist. ad quemdam ex praecipua nobilitate.
2) Def. contr. Calv. lib. de praesent. Christi.
3) Rescius, p. 26, 27.

pette. « Alors, dit Heinrich Bensheim, j'entendis un affreux cliquetis d'ossemens qui se couvrirent de chair humaine. C'étoient toutes les sectes que la réforme avoit enfantées, et qui reprenoient la vie et la parole : osiandristes, stancariens, majoristes, flaciens, synergistes, adiophoristes, mansfeldiens, misniens, wittembergiens, ubiquistes, substantiaires, accidentaires, swenkfeldiens, calvinistes, mélanchthoniens, carlstadiens, zwingliens, œcolampadiens, qui se mirent à s'insulter les uns les autres, à se reprocher les ames qu'ils avoient perdues, le sang qu'ils avoient fait répandre, les larmes qu'ils avoient coûtées à l'humanité! »

Et une voix cria :

« Avez-vous un symbole? »

Et personne ne répondit.

Alors l'ange sonna pour la sixième fois, et une femme vêtue de noir s'approcha.

Et l'ange lui demanda : « Qui es-tu ? »

— « Je suis Cotta, dit l'ame; c'est moi qui, à Magdebourg, ai donné à un pauvre enfant qui demandait l'aumône au nom du bon Dieu, du pain pour apaiser sa faim, de l'eau pour étancher sa soif, et un livre d'heures pour prier. »

Et le Christ lui dit :

« Viens, la bien-aimée de mon père : j'avais faim, tu m'a donné à manger; tu as cru, dans la simplicité de ton cœur, ce que l'Eglise t'enseignait; tu ressemblas au lys des champs qui ne demande pas d'où vient la pluie qui tombe du ciel : ton humilité de cœur sera récompensée. »

Et Bensheim se réveilla. Mais son drame n'était

pas achevé. Il y avait un autre tribunal où il voulait citer les réformés : c'était le sien. Son livre cesse d'être poétique ; le moine a reparu qui a pris la robe de l'école pour juger tous les chefs des églises nouvelles. Sa mémoire tient véritablement du prodige. Il sait par cœur tous les écrits des docteurs nouveaux, qu'il oppose, non pas les uns aux autres, mais à eux-mêmes. La confession de Calvin est amusante.

CALVIN.

Je voudrois tels noms trinitaires, personnes divines, coessentielles et coéternelles estre à jamais ensevelis. Utinam haec nomina sepulta essent. Inst. lib. 1, c. 13. §. 5.

CALVIN.

Telles dictions sont fort profitables à l'église de Christ, tant pour exprimer la vraye distinction des personnes que pour fermer les évasions aux hérétiques, et je proteste les embrasser librement. Ep. p. 240.

CALVIN.

Quant à la simple permission de Dieu touchant les péchés, je la nomme mensonge, tergiversation, fiction, solution trop froide, cavillation. Inst. l. 1. c. 8. §. 1 et 2. L. 2, c. 4. §. 3, 4, 5.

Les meurtres, massacres et outrages que les Chaldéens et Sabéens firent contre Job, ses serviteurs et ses biens, Dieu en fut l'auteur. Scelesti latrones ministri fuerant, Deum fuisse autorem colligimus. Ins. l. 1, c. 18. § 1, 2.

CALVIN.

Les tentations qui nous aviennent ne sont fortuites, mais du diable par la permission de Dieu. Dieu permet sa parole périr en quelques uns. Il avoit permis à Judas de trahir, aux Juifs de prendre le Christ et de crier : son sang soit sus nous et sus nos enfants. Les pères ont eu raison d'attribuer à la seule permission de Dieu, l'aveuglement et obstination des méchants et non à son opération. Comm. in. Math. c. 4, 8, 9, 26, 27. in. Job. c. 10, 14. Joel 10 et 14.

CALVIN.

Le nom de Dieu prins par excellence n'appartient qu'au père; après le jugement général,

CALVIN.

L'essence divine est entièrement communiquée au fils par le père qui est le principe et la

le fils selon sa déité sera subject du père. ad. Valent. Gentilem. Ins. l. 2, c. 14, § 3. En considération de sa personne, le fils ne peut estre appellé créateur du ciel et de la terre. L. adv. Val. Gentil. Le fils de Dieu à raison de son office, et mesme selon la déité, est moindre que le père. Ep. ad fratres Polonos, Le fils est de soy mesme, non de Dieu, son père céleste; il a une splendeur de soy, non engendrée du père. Ins. l. 1, c. 8, §. 19, 25. In, c. 1. Jo. v. 9.

fontaine de déité: ce qui est confirmé par le texte de S. Jean, 6, où le fils attribue au père tout ce qu'il a de divin. Ins. l. 1, c. 8, § 23 et 25. Servet: tu es contrainct de recognoistre que Christ a su d'estre du père, et pour ce estre vrayement fils d'iceluy.

CALVIN.

Christ eut une ignorance commune avec les anges et avec les humains. In. c. 24 S. Math. In. cap. 2 Luc.

Au fils de Dieu eschappe un désir inconsidérément, auquel il faut tout incontinent renoncer. In. cap. 11, 12. Jo. Il demandoit à son père une chose impossible; son désir devoit estre chastié et révoqué. Son oraison n'estoit bien méditée, mais tirée par force de douleur, par ainsi a deu estre corrigée. In. cap. 26. Math.

CALVIN.

Christ a connu ce qui estoit caché aux autres humains, voire le fond des cœurs. Comm. in. cap. 3. Jo.

Les affections de Christ jamais ne furent vitieuses, ains estoyoient toutes modérées et composées au service de Dieu: nulle passion n'a excédé en lui la mesure; nulle sans bon jugement et raison, car il s'est toujours contenu sous la volonté de son père, In. cap. 11, Jo. 1).

---

1) François Fev-Ardent a relevé les contradictions des doctrines calvinistes et luthériennes dans un livre qui fit beaucoup de bruit au XVI[e] siècle, et qui a pour titre : LES ENTREMANGERIES ET GUERRES MINISTRALES, in-12. En tête du livre est ce quatrain :

Comme sus le Printemps la neige va fondant
Aux rayons du soleil, quand son cours renouvelle,
Ainsi de iour en iour dedans ce FEV-ARDENT
Se brusle peu à peu ceste secte nouuelle.]

Plus d'une fois, en lisant Heinrich Bensheim, le doute venait nous assaillir; nous ne pouvions croire à ces transfigurations incessantes d'une parole qu'on nous donnait pour un écho du verbe divin, et qui ressemble, en vérité, au navire des Argonautes, si souvent radoubé, qu'il ne restait plus rien de sa carcasse primitive. Alors, dans un mouvement d'incrédulité, nous allions chercher le texte cité par le moine de Haguenau, et nous le trouvions à la page qu'il avait indiquée. Et nous nous demandions si cette lumière nouvelle que la réforme nous apporta, était bien une lumière de vie et de vérité; si elle éclairait tous ceux qui marchent à sa lueur, comme celle dont parle l'apôtre saint Jean.

Nous reprenions le livre de Bensheim, et nous lisions ces paroles prophétiques :

« Et un jour viendra où les réformateurs eux-mêmes confesseront l'inanité du sens individuel pour interpréter la parole de Dieu. »

Ce jour est venu; car c'est la réforme qui a écrit les lignes suivantes :

— « Pourquoi donc avoir remplacé une autorité vivante par une lettre morte, si vous m'obligez, pour comprendre l'Ecriture, à étudier les langues du passé ? c'est une charge que vous imposez à ma raison 1).

— » Avec la maxime de Luther, que l'Ecriture est la règle unique de la foi, il était impossible que l'école protestante conservât les doctrines du maître

1) Prof. Dr. von Schelling: Vorlesungen über das akademische Studium.

saxon. Si le moine avait abandonné la dogmatique catholique, parce qu'elle ne reposait pas sur l'Ecriture, pouvait on garder la symbolique saxonne, dès qu'on ne la trouvait pas en harmonie avec la parole de Dieu1) ? »

— « Prouvez-moi par l'Ecriture que ma doctrine est fausse, et je suis prêt à me rétracter. C'est ainsi que tu disais, ô noble Luther, à la diète de Worms, et tu triomphas. Nous suivrons ton exemple, et nous dirons : Prouvez-nous la vérité de la doctrine de Luther, et nous renions la nôtre, car nous ne croyons pas ce qu'il a cru 2). »

— « L'église protestante, qui prend l'Ecriture pour fondement doctrinal, est bâtie sur le sable 3). »

---

1) Plank. Ueber den gegenwärtigen Zustand und die Bedürfnisse unserer protestantischen Kirche. 1817, p. 24.

2) D. Pape, Distichen in der a. K. Z., 1830, N° 171.

3) Dr. F. F. Delbrück, Philipp Melanchthon, der Glaubenslehrer, 1826.

CHAPITRE XXVII.

CATECHISME DE CALVIN. 1541.

Catéchisme catholique. — Catéchismes de Luther, leurs doctrines. — Catéchisme de Calvin, vieilli et usé. — La réforme n'a pas d'église, mais des églises. — Le père Athanasius de Stanzad. — Que le catholicisme seul peut avoir un catéchisme. — Toutes les vérités évangéliques niées et affirmées par la réforme. — Preuves diverses extraites des œuvres protestantes.

Le catéchisme 1) catholique de Genève était un livre presque aussi vieux que les plus vieux chants de son église, d'une adorable simplicité, tout de miel et de lait; il ressemblait, du reste, à tous les catéchismes catholiques. C'était le même à peu près que Bossuet « averti par ses cheveux blancs » expliquait à ses petits enfants, et que Vincent de Paul faisait réciter aux paysans de Châtillon sur Chalaronne. Il était en forme de dialogue. Le prêtre demandait : qu'est-ce

1) Christi domestici et fratres dicebantur graece κατηχουμένοι, caeterum qui eos viva voce erudiebant, κατηχισται, et eruditio ipsa κατήχησις, universum vero negocium hoc appellabant κατήχισμον. Praef. Wicelii in suum catechismum. Col. 1554.

que Dieu; l'enfant répondait : Dieu est un esprit infini, etc. ; en sorte que pour connaître le symbole de notre foi, il n'était pas besoin de s'adresser au philosophe. La jeune fille qui allait faire sa première communion en savait autant que Thomas à Kempis.

Luther, frappé de cette simplicité plastique, conserva presque en entier le petit livre d'or. Il en garda le dialogue, l'expression naïve, le coloris purpurin : voilà pour la forme ; mais il en gâta le fond en le souillant de son souffle novateur. Dans le catéchisme catholique le prêtre se cache derrière le verbe divin, dont il n'est que l'interprète ; dans le catéchisme saxon l'homme se montre comme le roi de la création, et l'enfant qui sait lire apprend à connaître celui qui s'est chargé de lui distribuer la manne chrétienne avant même qu'il y ait touché. En tête de son grand et de son petit catéchisme, comprenez-vous que ce moine ait cloué une préface, où tout en prenant l'intérêt de la parole divine, il ait trouvé moyen d'injurier les catholiques? Dans la préface du grand catéchisme, il oublie un moment ces papistes qui l'empêchent de dormir, bien qu'il ait depuis longtemps chanté leur chute, et il se prend aux ministres réformés. « Êtres déchus qui ne pensent qu'à leur ventre, gardiens de chiens plutôt que pasteurs d'ames chrétiennes, qui joyeux d'être débarrassés de leurs bréviaires, trouvent trop fatigant de lire matin et soir une seule page du Nouveau-Testament et tombent de lassitude quand ils ont récité l'oraison dominicale » 1). Nous avons cherché si Lu-

---

1) Qui scientiae opinione inflati, aut ventri indulgentes non docent plebem, digni utique ut canum custodes (Hundeknechte) sint po-

ther avait mis la calomnie parmi les péchés, et nous l'avons trouvée notée comme une offense envers Dieu et le prochain. Il n'est donc pas probable qu'il ait voulu mentir à sa conscience en nous faisant un si triste portrait des prêtres de son église, renégats dont le catholicisme ne doit pas pleurer la perte, ni les réformés chanter la conquête. Le volume d'or, liber aureus, de Luther, longtemps rangé parmi les livres symboliques de la Saxe, a fait son temps : le protestantisme avancé n'admet plus aujourd'hui comme dogmatiques des paroles humaines, mais il continue d'insulter grossièrement à nos croyances. De nos jours n'a-t-il pas réimprimé le « catéchisme papistique de Joh. Frid. Mayer ? misérable pasquinade où l'on demande à l'enfant : récite le premier commandement de Dieu ; et où l'enfant répond : « tu adoreras le Seigneur ton Dieu, Marie, les saints anges, les saints et leurs reliques, la figure de la croix, la croix, le saint père, etc. 1).

Calvin publia en 1536, vraisemblablement avec

---

tius quam animarum custodes. — Liberati a molestissima Breviarii recitatione, unam tamen alteramve singulis diebus mane, meridie et vesperi ex catechismo, novo testamento aut alio scripturae sacrae libro legere gravantur, aut orationem dominicam pro se et auditoribus suis recitare. Seckendorf, comment. historicus... de Lutheranismo. Lib. II. sect. 17, § 41, p. 146.

1) Du sollst den Herrn deinen Gott nit allein anbetten, sondern neben ihme Mariam, die H. Engel, die verstorbenen Heiligen, ihre Reliquien, die Figur des Kreutzes, das Kreutz selber, den heiligen Vater Papst und vil andere mehr. Le catéchisme papistique de Mayer a eu beaucoup de succès en Allemagne. Publié pour la première fois nous croyons en 1679, il fut réimprimé à Frankfort sur l'Oder en 1717 sous la rubrique de Cologne, cette ville toute catholique : mensonge sur le titre, mensonge à chaque page de l'ouvrage !

l'assistance de Farel, un catéchisme français à l'usage de l'Eglise de Genève, qu'il traduisit et fit paraître en latin à Bâle chez Robert Winter 1).

Calvin dans sa lettre à Sommerset, établit ainsi la nécessité d'un catéchisme.

« Vray est qu'il est bon et expéditif d'obvier à la légèreté des esprits fantastiques qui se permettent trop de licence, de fermer aussi la porte à toutes curiosités et doctrines nouvelles, mais le moyen y est bon et propre tel que Dieu nous le monstre. C'est premièrement qu'il y aye somme resoulve de la doctrine que tous doibvent prescher, laquelle tous prélats et curés jurent de suyvre, et que nul

1) Basilae 1538. Catechismus sive ch.rel.institutio ecclesiae Genev. vulgari prius idiomate edita nuncque postremo latinitate etiam donata. Joan. Calvino autore: Omnes homines ad religionem esse natos. — Quid inter falsam ac veram religionem intersit. — Quid de Deo nobis cognoscendum. — De homine. — De libero arbitrio. — De peccato et morte. — Quomodo in salutem ac vitam restituamur. — De lege Domini. — Exodi XX. Ego sum Dominus (explicatio Decalogi). — Legis summa. — Quid ex sola lege ad nos redeat. — Legem gradum esse ad Christum. — Christum fide a nobis apprehendi. — De electione et praedestinatione. — Quid sit vera fides. — Fides donum Dei. — In Christo justificamur per fidem. — Per fidem sanctificamur in legis obedientiam. — De poenitentia et regeneratione. — Quomodo bonorum operum et fidei justitia simul conveniant. — Symbolum fidei. Credo in unum Deum etc. Explicatio Symboli apostolici. — Quid sit spes. — De oratione. — Quid in oratione spectandum. — Orationis dominicae enarratio. (Explicatio orationis dominicae) — Orandi perseveratio. — De sacramentis. — Quid sacramentum. — De baptismo. — De coena Domini. — De ecclesiae pastoribus et eorum potestate. — De traditionibus humanis. — De excommunicatione. — De magistratu. — Sequitur: « Confessio fidei in quam jurare cives omnes genevenses, et qui sub civitatis ejus ditione agunt, jussi sunt, exscripta e Catechismo, quo utitur ecclesia genevensis. »

ne soit receu à charge ecclésiastique qui ne promette de garder telle union. Après qu'il y ayt ung formulaire commun d'instructions pour les petits enfans et les rudes du peuple qui soit pour leur rendre la bonne doctrine familière ; ensuite qu'ils la puissent discerner d'avec les mensonges et corruptions qu'on pourroit introduyre au contraire. Croyez, Monseigneur, que jamais l'Eglise de Dieu ne se conservera sans Catéchisme : car c'est comme la semence pour garder que le bon grain ne périsse, mais qu'il se multiplie d'aage en aage. Et pourtant si vous desirez de bastir ung édifice de longue durée et qui ne s'en aille point tost en décadence, faictes que les enfans soyent introduicts en ung bon Catéchisme qui leur monstre brièvement selon leur petitesse ou gist la vraye chrétienneté. Ce Catéchisme servira à deux usages, à savoir d'introduction à tout le peuple pour tous proffiter à ce qu'on preschera, et aussi pour discerner si quelque présumptueux avançoit doctrine estrange. Cependant je ne dy pas qu'il ne soit bon et mesme nécessaire d'astreindre les pasteurs et curés à retenir forme escripte tant pour supplier à l'ignorance et simplicité d'aulcuns que pour mieulx monstrer la conformité et concorde entre toutes les Eglises. Tiercement pour couper la broche à toute curiosité et invention nouvelle de ceulx qui ne cherchent qu'à extravaguer. »

Calvin n'a pas suivi, dans son catéchisme de l'enfance 1), le même ordre que Luther, qui définit

1) Le catéchisme, c'est à dire le formulaire d'instruire les enfants en la chrestienté, fait en la manière de dialogue, où le maistre interroge et l'enfant répond. Op. de Calvin. p. 200.

et explique la loi ; puis pose le dogme ou la croyance, et arrive ensuite à la prière. Calvin a une progression plus rationnelle. Voici comment il procède :

— Qu'est-ce que connaître véritablement Dieu?

C'est le connaître pour l'honorer.

— Quelle est la véritable manière de l'honorer?

— C'est 1° de mettre notre confiance en lui ;

2° De le servir en faisant sa volonté ;

3° En l'implorant dans toutes nos peines, en mettant en lui nos espérances, notre salut, notre vie présente ;

4° En confessant de cœur et de bouche que tout bien vient de lui.

Le principe de la vraie foi consiste dans la contemplation de Dieu en Christ ; de cette ascétique vision il fait découler le symbole apostolique formé par quatre représentations : le Père, le Fils, le Saint-Esprit et l'Eglise.

De la foi, il arrive à l'œuvre, à la repentance, à la loi et aux dix commandements ; puis à ce qu'il nomme le « service de Dieu, » lequel consiste à faire sa volonté.

« Calvin composa en françois ce catéchisme l'an 1536, et le publia à Basle en latin l'an 1538, il en changea la forme en 1541, la réduisant en bonne méthode par demandes et par responses, pour être plus aisé aux enfans ; au lieu qu'en l'autre les choses estoient traitées par sommaires et briefs chapitres. » Beze. — Calvin en fit ensuite une traduction latine qui fut imprimée à Strasbourg l'an 1545 : cette édition a été copiée à la fin de l'édition latine de l'Institution, imprimée à Genève en 1559 in-4°

L'édition de 1538 doit être bien rare, puisqu'elle n'a pas été réimprimée et qu'il y a apparence que Calvin cherchait à la supprimer. David Clément, Bibl. Cur. t. VI, p. 96, note. Le catéchisme a été traduit en hébreu.

De la loi il passe à la prière; car l'homme a besoin du secours divin pour faire la volonté de Dieu.

L'oraison dominicale lui sert de texte pour glorifier le Seigneur, qui est la source de tous biens, et qui a donné à son église sa sainte parole et les sacrements.

En tête de son Formulaire, le réformateur a placé ces lignes insolentes :

« Ça esté une chose que touiours l'Eglise a eu en singulière recommandation d'instruire les petits enfants en la doctrine chrestienne. Et pour ce faire, non seulement on auoit anciennement les escoles, et commandoit-on à un chacun de bien endoctriner sa famille; mais aussi l'ordre public estoit par là tenu d'examiner les petits enfants sur les poincts qui doyuent estre communs entre tous les chrestiens. Et afin de procéder par ordre, on usoit d'un Formulaire qu'on nommoit Catéchisme. Depuis le diable, en dissipant l'Eglise, et faisant l'horrible ruisne dont on voit encore les enseignes en la plupart du monde, a destruit cette sainte police, et n'a laissé que ie ne sçay quelles reliques qui ne peuvent sinon engendrer superstition, sans aucunement édifier; c'est la confirmation qu'on appelle où il n'y a que cingerie sans aucun fondement. »

Il faut imiter ici la franchise de Calvin, et dire au réformateur qu'il a menti; car, au moment où il accusait notre Eglise de laisser l'enfance sans nourriture spirituelle, nos presses de tous les pays travaillaient à reproduire sous les titres divers d'Articuli fidei, de Rudimenta fidei, en latin, en français, en

allemand, ce petit livre qui déjà portait le nom de catéchisme 1).

La méthode de Calvin a peu trouvé de sympathie en Allemagne. Ursinus et Olevian ont changé la forme pédagogique des deux réformateurs. C'est l'homme dans toute sa misère, déchu par le péché, que l'enfant apprend à connaître d'abord.

Mais cet homme a été affranchi et ressuscité par sa foi en Jésus-Christ. Quelle est cette foi? Olevian en donne la formule.

L'homme affranchi doit amour et reconnaissance à son Sauveur, et l'ame chrétienne apprend en quoi consiste cet amour.

S'il aime, il doit vivre saintement et suivre les principes de la loi divine.

Alors vient l'exégèse des dix commandements et de l'oraison dominicale.

Calvin revit son travail français en 1545, et changea de méthode. Dans la nouvelle édition, il procède par dialogues et déduit la foi avant la loi ou commandement. Le synode genevois plaça le catéchisme au nombre des livres symboliques, et l'accueillit comme un enchiridion des vérités chrétiennes écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit. Les synodes de France décidèrent que les églises réformées le recevraient sans y rien changer. Mais il a eu le sort des rimes de Marot : le ver du temps l'a rongé, et Vernet, le rationaliste, a remplacé Calvin.

Ainsi, dans la réforme, esprit et matière, signes et

1) Qui ne connait le catechismus de Wicel, traduit de l'allemand en latin vers le milieu du 16e siècle, le catéchisme d'Emond Auger?

pensées, tout meurt. En pourrait-il être autrement? Voyez ces livres qu'elle a destinés à l'enfance, et où elle a versé tout ce qu'elle a de lumières, il n'en est pas un qui renferme des doctrines identiques. Elle a mis sur le titre : à l'usage des églises protestantes. Quelles églises? Celles de France, de Suisse, de Silésie, du Danemarck, de Suède ou d'Angleterre? Elle a raison : qu'elle laisse subsister sur le frontispice de ses catéchismes : à l'usage des églises protestantes. Sa sentence est là : elle n'a pas une église, mais des églises; et c'est un écrivain de la réforme qui a formulé l'arrêt 1).

Il n'y a pas longtemps qu'en visitant à Stanzad en Suisse, l'église dédiée à St-Nicolas de Flue, nous vîmes un capucin à cheveux blancs qui catéchisait des paysans.

— Quels sont les bien aimés du bon Dieu, demandait le moine à une petite fille?

— Ce sont ceux qui savent bien leur catéchisme, répondit sans hésiter l'enfant.

Le père se prit à sourire.

— Elle a raison, me disait le soir le père Athanasius; tout le saint chrême de la parole divine n'est-il pas dans ce petit livre? Il en est bien aussi tombé quelques gouttes dans ceux que les protestants mettent aux mains de leurs enfants, mais mêlées à l'eau de pluie et de neige.

— Vous voulez parler, lui demandai-je, de leur catéchisme.

---

1) Planck, G. J., Ueber die gegenwärtige Lage der katholischen und protestantischen Partey. 1816.

— Ou des enchiridions, auxquels ils donnent ce nom, me dit le moine ; car comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'un catéchisme. Voudriez-vous que j'appelasse ainsi des recueils où la symbolique change comme la température sur nos montagnes, à chaque millier de toises ? Le catéchisme de Genève ne ressemble pas à celui de Neuchâtel ; le catéchisme de Neuchâtel à celui de Zürich. Ecoutez-moi, ajouta-t-il, vous voyez cette robe de bure : plus d'un voyageur a passé par Stanzad qui s'est mis à sourire à l'aspect de ce capuchon, où Luther logeait tous les péchés capitaux ; comme si Guillaume Tell valait l'ermite Nicolas de Flue, notre saint libérateur ? Asseyons-nous en face de ce beau lac de Lungern, dont les campagnes stériles ont été fécondées par des moines, et je secouerai mon capuchon et ma besace, et nous verrons s'il n'en tombera que des péchés.

Nous allâmes nous asseoir sur un monticule qui s'abaissait en rampes verdoyantes, d'où l'œil apercevait au nord le mont Pilate, au midi le Miseberg, en face la vallée d'Obwalden, toute pleine de beaux arbres, de fraiches collines, de forêts épaisses, qui nous dérobaient les contours anguleux des rochers.

— J'attends, mon père, dis-je au capucin, que vous secouiez l'arbre de la science, car nous sommes ici dans un véritable paradis terrestre.

— Ce n'est pas moi qui secouerai l'arbre, mais l'erreur elle-même —

« Le dogme du péché originel est un article de foi, comme la régénération de l'homme par le sang du rédempteur.

C'est Walch qui parle 1).

« Le dogme du péché originel est abandonné aujourd'hui, car il ne repose pas sur la sainte écriture: il nuirait au développement de l'esprit.

C'est le docteur Hase qui s'exprime ainsi 2).

Pensez-vous que Walch et Hase puissent enseigner le même catéchisme?

« Le baptême confère la grace, et nous rend enfants de Dieu.

Ceci est la doctrine de Mélanchthon. 3)

« Le baptême n'est qu'un symbole: c'est la représentation figurée de notre entrée dans l'église chrétienne.

Ceci est l'enseignement du D. Thomas Balguy. 4)

Croyez-vous que ces deux docteurs doivent mettre le même catéchisme dans la main de leurs enfans?

« Le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement et véritablement dans le sacrement de l'eucharistie, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

Vous savez que telle est la doctrine que Luther a constamment soutenue. 5)

« Jésus prit le pain et le rompit, et dit, ceci est mon corps, c'est à dire l'image de mon corps —

---

1) Prof. J. G. Walch, Einleitung in die polemische Gottesgelahrtheit, 1754, p. 312.

2) Dr. Karl Hase, Lehrbuch der evang. Dogmatik. 1826.

3) Augsburger Confession, 1530. Art. IX. des Glaubens und der Lehre.

4) D. Thomas Balguy, Discourses, dedicated to the King. 1785, p. 298.

5) Augs. Konf. Art. X.

ceci est mon sang, c'est à dire l'image de mon sang qui coulera comme le vin coule de ce calice.

C'est l'exégèse de notre Jacobi. 1)

Est-ce que Jacobi mettra dans les mains de sa fille le catéchisme que Luther avait composé pour sa petite Marguerite ?

« L'homme ressemble à la statue de Loth, au cavalier en croupe sur un cheval rétif qui le mène où il veut,

Nous dit Luther.

« Celui qui dit qu'il n'a pas reçu de Dieu le libre arbitre est le serviteur paresseux qui enfouit son talent dans la terre,

Enseigne Schulz 2).

Schulz a raison de rejeter le kleine Katechismus du moine saxon.

« Nous avons enlevé au démon sa personnalité : de nos jours on peut en rire comme d'une fiction. 3)

Vous venez d'entendre un écrivain qui passe pour une des lumières de la réforme.

Mais vous n'attendrez pas longtemps. Voici un un homme d'une grande science, d'une éloquence de cœur ravissante, Reinhard qui, dans des leçons sur la dogmatique, soutient :

« Que nier l'existence du démon comme être absolu, ou identité, c'est attaquer l'écriture qui parle

1) Dr. J. A. Jacobi, Die Geschichte Jesu für denkende und gemüthvolle Leser. 1816.

2) Was heißt Glauben? 1830, p. 147.

3) Dr. Treschow, Der Geist des Christenthums, 1828.

à chaque instant de l'activité dévorante de cet ange déchu 1).

Ainsi donc, si Treschow admet la nécessité d'un enchiridion chrétien pour l'enfance, ce n'est pas à Reinhard, protestant comme lui, qu'il en confiera la rédaction.

Quand avant d'admettre à la table sainte un enfant, je lui demande de réciter son credo, l'enfant m'obéit; et ce credo qu'il répète ici dans notre petite église de campagne, est le même que vous entendrez en France, en Italie, en Allemagne, dans tous les pays catholiques.

L'enfant dit partout, « Je crois au St-Esprit, à la sainte église catholique, apostolique, romaine, à la résurrection de la chair, etc.

Si je demande au protestant Kœhler, notre chair ressuscitera-t-elle? il répondra:

« Oui, le Christ ressuscitera les corps à la fin du monde, c'est à dire que le corps sera de nouveau uni à l'ame. Après la résurrection viendra le jugement suprême 2).

Mais Ammon dira :

« Puisque les idées de résurrection et de jugement ne découlent pas du nouveau testament, les livres de révélation n'ont donc plus qu'une valeur purement historique 3).

— De grace, dit Athanasius, écoutez-moi : je veux

1) Reinhard, Vorlesungen über die Dogmatik, 3e édition, 1812, p. 195.

2) Köhler, Die Hauptsätze der christlichen Religion, 1829, p. 22, 23.

3) C. F. Ammon, Biblische Theologie, 2e édit. 1813, t. III, p. 367.

amèner devant vous une à une toutes les vérités du christianisme , vous verrez celles qui entreront dans la symbolique réformée.

Au grand jour du jugement l'écriture nous apprend que Jésus apparaîtra dans toute sa puissance et qu'il dira auxbons : venez les bénis de mon père, le royaume du ciel est à vous ; et aux méchants : Allez , maudits, aux feux éternels. Nos enfants ont appris cela dans leur catéchisme.

Hasenkamp est bref dans sa sentence :

« Arrière le dogme des peines éternelles, et les vapeurs empoisonnées de l'abyme 1).

Et Walch plus précis encore :

« L'éternité des peines est établie par l'écriture 2).

Voilà deux catéchistes qui ne pourront se rencontrer, sans rire, dans le même temple.

Kœhler dit à l'enfant —Le St-Esprit est la troisième personne de la Ste-Trinité 3).

Ewald survient qui l'entend et s'écrie : non , rien ne me prouve la personnalité du St-Esprit , je ne la trouve pas dans la bible , et je ne crois qu'à ce que je lis dans la bible 4).

Jésus-Christ est-il Dieu ?

Notre enfant répond — Oui, il est Dieu.

Et je dirai à la fille du docteur Ammon — Jésus-Christ est-il Dieu ?

---

1) Hasenkamp, Die Wahrheit zur Gottseligkeit, III, p. 309.

2) Walch. loc. cit., p. 488.

3) Kœhler, loc. cit. p. 16.

4) J. L. Ewald, nöthiger Anhang zu der Schrift: die Religionslehre der Bibel. 1814.

5) Ammon, Die unveränderliche Einheit, 1827, III, p. 21.

L'enfant du ministre répondra — oui : et le père ajoutera — si Jésus est fils de Dieu, s'il est notre médiateur, notre sauveur, sa doctrine est sainte.

Mais que dira le fils de Cludius? Il répondra : non, Jésus n'est pas Dieu, car il ne s'est jamais donné dans l'écriture que pour un missionnaire de Dieu. Sa doctrine n'a aucune connexité avec sa personne 1).

Je veux vous lire un beau passage d'un écrivain moraliste.

« Puisque Jésus a pris sur lui les péchés du monde, qu'il s'est offert en holocauste pour racheter le genre humain, qu'il a satisfait à la justice de son père en souffrant dans sa chair ; Dieu peut bien, en vertu des mérites du sang de son fils, pardonner aux pécheurs repentants, leur remettre les peines encourues par leur désobéissance, et les placer dans sa gloire. Sans la foi au sang du Christ, l'ame ne peut espérer de salut dans la vie éternelle ! 2)

— Belles et nobles paroles, dis-je au père Athanasius.

— Bien belles, vous l'avez dit, et dont je remercie le docteur Krafft ; mais écoutez le docteur Paulus.

« Comment des idées aussi peu bibliques que celles de satisfaction, de réparation, de rédemption par une expiation sanglante, peuvent-elles être admises par un chrétien 3) ?

---

1) G. H. Cludius, Uransichten des Christenthums, 1808.

2) Dr. J. C. G. L. Krafft, Christus unsere Weisheit. Vier Predigten, 1829; p. 33.

3) Prof. Dr. H. E. G. Paulus, Das Leben Jesu als Grundlage einer reinen Geschichte des Urchristenthums, 1828 (préface).

« A qui donneriez-vous votre enfant à instruire? Et ce sont deux glorieuses intelligences qui, avec toute leur puissante imagination, ne pourraient écrire un dialogue de deux lignes sur le symbole chrétien! Amenez-moi tous les protestants du monde, je les réduirai à l'impuissance, en leur demandant pour un de mes petits enfants une page de catéchisme. Et cependant, ils nous diront qu'ils ont trouvé la vérité, et ils ne peuvent me définir la vérité. »

Le père Athanasius, après un moment de silence, ajouta :

— Vous voyez cette tourelle? C'est là qu'habita Nicolas de Flue. J'occupe la petite chambre où, chaque matin en se levant avec le soleil, il se prosternait pour adorer en esprit celui qui féconde nos champs, qui donne la vie à nos fleurs, l'eau à nos rochers, la nourriture à nos oiseaux, le pain matériel à nos laboureurs. Quelquefois je me disais : ce pauvre ermite qui croyait à la parole qu'on lui enseignait, marchait-il dans la voie du Seigneur? Est-ce un malheur pour lui s'il n'a point vu la lumière que la réforme prétend avoir fait luire dans le monde? Et alors tous les souvenirs de mes vieilles lectures (car j'ai été long-temps travaillé de doutes) venaient bourdonner dans ma tête, comme ces insectes que le soleil en se couchant rassemble autour de nous.

Et Zschockke s'écriait : — En avant le protestantisme, dût-il tomber dans un abîme sans fond 1)

---

1) J. H. D. Zschokke, Ueberlieferungen zur Geschichte unserer Zeit. 1817, oct: p. 28.

Et Wolhfar th :— Si l'église évangélique veut se maintenir, qu'elle croisse sans cesse, qu'elle soit fidèle à cette devise teutonique: Hurah ! en avant 1) !

Et Kleuker :— Allons, courage, protestons contre les protestations du nouveau protestantisme 2)!

Et Berger : — Que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle? Autant de protestants, autant de réponses différentes 3).

Et Rambach : — Nous sommes en plein Babel : Babel en hébreu בלבל, id est Confusio, id est confession 4.)

Et Fischer : — Donnez-moi un mille carré, et je me fais fort de vous trouver cinq à six chaires où le pasteur prêchera un évangile différent... Le peuple, dans sa simplicité, croit que la vérité est une, et il ne peut comprendre comment chaque ministre est en possession d'un dogme qui lui appartient en toute propriété 5).

Mais voici que Dieu donne aux chiffres une voix plus puissante que ne fut jamais celle des dissidents : je veux vous la faire entendre.

En 1823, les presbytériens, dont les églises sont les plus nombreuses dans le midi, l'ouest et le centre des Etats-Unis, avaient 1,214 pasteurs et 136,473

1) Dr. A. Wohlfarth in der all. Kirch. Zeit., 1830, N° 691.

2) Dr. J. F. Kleuker, Ueber den alten und neuen Protestantismus 1832.

3) Berger, Einleitung zur Religion in der Vernunft.

4) Dr. J. J. Rambach, Historische Einleitung in die Streitigkeiten zwischen der evangelisch-lutherischen und römisch-katholischen Kirche, t. I, p. 201.

5) Dr. Fr. Fischer, Zur Einleitung in die Dogmatik der evang.-prot. Kirche. 1828.

membres; les congrégationalistes, dont la hiérarchie tient le milieu depuis 1708, entre celle des presbytériens et des indépendants, 720 ministres, 960 églises; les baptistes 2,517 ministres; l'église épiscopale, 11 évêques, 486 ministres, 24,075 membres; les wesleyens, 3 évêques, 1,405 ministres et 382,000 membres; les quakers de la Pensylvanie, de New-Gersey et de New-York, 750,000 membres; les protestants allemands, 90 pasteurs et 30,000 membres; les réformés hollandais, 150 ministres et 40,000 membres; les luthériens, 200 ministres et 800 communes; les swendenborgistes, 50 ecclésiastiques et 100,000 membres; les universalistes, 140 pasteurs et 250 communes; les trembleurs, 40 pasteurs et 5,400 membres; les presbytériens, 60 pasteurs et 60 communes; les baptistes du libre arbitre, 242 pasteurs et 12,000 membres; les baptistes des six principes, 20 pasteurs et 1,500 membres; les baptistes de la libre communion, qui ne sont pas anabaptistes, 23 ministres et 1,284 membres; les sabbathariens, 29 pasteurs et 2,862 membres; les marionites, 200 pasteurs et 20,000 membres 1).

Puis, un beau jour, des missionnaires protestants, la bible sous le bras, se sont abattus sur cette terre, déjà travaillée par tant de sectes, et, à leur souffle, vous avez vu naître des baptistes nouveaux, des méthodistes, des Herrnhuthes, des calvinistes, des luthériens rigides, des presbistes, des rationalistes et des

---

1) Burnier, Revue britannique religieuse, ou choix d'article extraits des meilleurs journaux religieux de la grande Bretagne et des Etats-Unis. Genève, 1829.

supraratIonalistes 1). Le soleil n'est pas plus fécond au mois de mai dans nos montagnes que la parole de ces pèlerins évangéliques; seulement l'herbe, la fleur, les graminées qu'il féconde, chantent tous le même cantique, tandis que les ames que la réforme a enfantées ont chacune un cantique divers.

« Et maintenant, laissez tomber une page du catéchisme de ces communions et soyez sûr qu'aucune secte ne devinera à quelle église cette page appartient. Mais que le vent envoie au delà du Mont-Rose un feuillet du nôtre, le premier prêtre qui passera sur les bords du lac Majeur, se baissera pour le relever, et, en le lisant, il dira : « Ceci est un fragment d'un livre catholique ».

---

1) Aeußerung eines « sehr verständigen Mannes » gegen Niemeyer. S. dessen Beobachtungen auf Reisen. t. 1, p. 402.

CHAPITRE XXVIII.

RAPPEL DE CALVIN. 1541.

Causes du rappel de Calvin. — Misérable état de l'Eglise réformée à Genève. — Lettre de J. Bernard à l'exilé. — Menaces de Berne. — Envoi de députés pour traiter des points en litige. — Leur retour à Genève. — Le parti calviniste soulève la population contre les patriotes signataires de la convention avec Berne. — Les articulants. — Supplice du capitaine général de la milice. — Division des esprits. — Les conseils songent à rappeler Calvin. — Lettre des syndics. — Refus du réformateur. — Nouvelles démarches des conseils. — Adjuration. — Calvin cède. — Départ pour Genève. — Ignace et Calvin.

Il nous faut étudier maintenant les causes du rappel de l'exilé.

A son arrivée à Genève, Calvin, dans ses desseins d'absolutisme mal déguisé, avait cherché un appui en dehors du peuple, et il l'avait trouvé dans les conseils inférieurs ; mais le peuple, avec son admirable bon sens, avait deviné le théocrate, et, un jour de colère, il l'avait chassé. La plaie restait : Genève était divisé. L'aristocratie voulut tenter une révolution politique, en proposant « que rien ne fût mis en avant au conseil des deux cents qui n'eût été traité en conseil étroit, ni au conseil général avant d'avoir

été traité tant au conseil étroit qu'au conseil des deux cents 1). » Le peuple encore sauva les libertés genevoises en évitant un piége où trente ans plus tard il devait tomber.

Le parti populaire ne fut ni habile ni heureux. Il continua de chansonner les bannis et de les livrer à des moqueries de taverne, à des bouffonneries de tréteaux. Il rappelait ainsi des noms qu'il fallait laisser tomber dans l'oubli : c'était à la fois manquer d'adresse et de générosité. Il eut tort d'exiler d'obscurs régents de collége qui refusaient de communier avec du pain sans levain. Genève perdit Saunier, Mathurin Cordier, et d'autres émigrés, qui crièrent à l'intolérance. Mathurin Cordier était un pédagogue qui avait rendu des services à l'instruction élémentaire. Calvin avait conservé de chauds partisans, parmi les exilés français venus de Paris, de Meaux, et de Lyon surtout.

Il a pris soin de peindre les prédicants qui lui avaient succédé au ministère de la parole : « le Franciscain qui s'était converti à l'Evangile dans les bras d'une femme, moine débauché, paillard, couvert de lèpre et de superstition ; — l'histrion qui jouait la sainteté des mœurs comme on joue la comédie; — et le souteneur ou habitué des mauvais lieux; — trois intrus qui avaient usurpé le ministère qu'ils prostituaient publiquement. » Si ces portraits sont ressemblants, l'Eglise genevoise était bien coupable de ne point interdire la prédication à de tels êtres, dignes

1) J. Fazy, Essai d'un précis sur l'histoire de Genève, t. 1, p. 252 et suiv.

du fouet ou du pilori. Mais si Calvin a calomnié, c'est une lâcheté dont il doit à jamais rester flétri. Et la preuve, dit-on, qu'il mentait, c'est 1) la prière qu'il fait à Bullinger de cacher à tous les regards des secrets qu'il confie à la discrétion d'un ami. Nous ne savons pas si Bullinger se tut ; mais il est à présumer que les criailleries de Calvin enhardirent ses partisans, qui ne gardaient plus de mesure et insultaient publiquement les mœurs, la foi et la science des prédicants. Les calvinistes les appelaient papistes , intrus et ignares. Au reproche de papisme, ils répondaient en montrant leurs femmes ; au reproche d'intrusion en demandant qu'on leur représentât les lettres de vocation du fils du scribe de Noyon ; au reproche d'insuffisance, en citant les noms des ministres que Berne après la victoire de Lutry était allé chercher dans les cabarets, pour leur imposer les mains. La lutte devenait plus vive ; les réfugiés outrageaient les ministres dans les rues , riaient tout haut à leurs sermons , ou refusaient de recevoir la communion de leurs mains. Si les syndics interposaient leur autorité, les calvinistes les accusaient de tendance à l'idolâtrie : le désordre était dans la cité. Surgissait-il quelque discussion dogmatique, on ne trouvait dans le clergé aucune lumière suffisante pour la décider ; et les noms de Farel et de Calvin revenaient à la mémoire.

---

1) Obtestamur vos fratres , caveatis ne hujus epistolae publicatio nobis sit fraudi. Familiarius enim in sinum vestrum quidvis deponimus quam promiscue simus narraturi. Vestrae itaque fidei haec secreto commissa memineritis. Voyez la lettre aux pièces justificatives.

Les ministres découragés demandèrent leur démission. Elle fut refusée 1).

Alors Jacques Bernard prit le parti d'écrire à Calvin une lettre digne d'un moine défroqué. « Venez, venez, disait-il, mon père en Christ, notre père véritable à tous, venez ! les cœurs soupirent après votre retour. Vous verrez avec quelle joie vous serez reçu ! Vous apprendrez à me connaître. Je ne suis pas tel que de mensongers rapports ont pu me peindre ; mais un ami fidèle et sincère, un frère dévoué. Ne tardez pas ; accourez pour contempler, pour revoir Genève, c'est à dire tout un peuple renouvelé par la grace divine. Adieu; daignez venir au secours de notre Eglise, si vous ne voulez pas que le Seigneur vous demande compte de notre sang et de nos larmes. » 2)

Nous nous attendions à quelques lignes de Calvin, mais rien. Il faut lui pardonner son silence, ou louer peut-être la prudence de ceux qui ont recueilli les lettres du réformateur, et qui auront dû lire sa réponse. Comment s'y prit-il pour louer un intrus?

Le terrain des luttes intestines s'agrandissait de jour en jour. Berne, qui avait confisqué le pays de Vaud, convoitait le Genevois; c'eût été son plus beau joyau. Les terres du chapitre de St-Victor étaient en-

1) Picot, histoire de Genève, t. 1 p. 369 et suiv.

2) Veni ergo venerande mi pater, in Christo...Cognosces me insuper non qualem hactenus relatione quorumdam, sed pium, sincerum ac fidelem fratrem ac amicum tuum..... Vale, ecclesiæ nostrae digneris succurrere, alioqui requiret de manu tua sanguinem nostrum Dominus Deus. Tuus Jacobus Bernardus, minister evangelicus. Genevae, 6 feb. 1541.

clavées dans les bailliages de Terni et de Gaillard, dont il disputait la propriété. Son langage, d'abord affectueux, s'enhardit et devint menaçant. L'orgueil républicain s'émut : on ne froisse pas impunément le patriotisme de tout un peuple. Le conseil, craignant d'irriter l'oligarchie bernoise par une fin de non recevoir, chargea trois citoyens de traiter à Berne des questions en litige. Ce choix était heureux. Jean Lullin, Amédée de Chapeaurouge, et Jean Gabriel de Monathon étaient de bons patriotes. Jean Lullin appartenait à l'une des plus anciennes familles de Genève ; ambassadeur aux ligues avec Besançon Hugues, Jean Philippe et Ami Girard, en 1530, il avait été nommé syndic en 1538. Ami de Chapeaurouge, ou comme il se signait, Ami Chapeau-Roge, était membre du conseil en 1529, 30 et 31. Jean Gabriel de Monathon était aussi d'une vieille souche. On comptait avec raison qu'ils défendraient courageusement les droits de la cité. Mais soit que les députés eussent des instructions secrètes, soit qu'ils voulussent, par une prompte détermination, éviter à leur pays un envahissement à main armée ; ils signèrent un traité où les droits de Berne sur le chapitre et les enclaves de Saint-Victor étaient formellement reconnus. La population de Genève, excitée par les calvinistes, accueillit le retour des ambassadeurs par des moqueries et des murmures. On criait : — Laissez passer les articulants ! La populace fanatisée oublia tout d'un coup une vie pure passée dans les emplois, des services signalés rendus au pays, une noblesse qui ne s'était jamais démentie, ni sur le champ de bataille, ni dans l'administration, ni dans l'intérieur de la fa-

mille. Ce n'était pas seulement une triviale plaisanterie que la faction jetait à la face de ses députés, mais un cri de trahison. Les conseils inférieurs furent effrayés, et refusèrent de ratifier les conventions ; et comme les murmures des partisans de l'exilé allaient croissant, ils prirent la résolution de sacrifier les patriotes. C'était un acte de lâcheté.

Les articulants avaient de nombreux partisans et des ennemis acharnés. Ce qui leur faisait tort, c'était la protection de Berne. Les conseils inférieurs avaient voulu les faire incarcérer (27 janvier 1540) ; à l'assemblée générale (1er février) ils prouvèrent leur innocence et confondirent leurs calomniateurs. C'était une belle victoire, mais dont ils abusèrent. Il leur fallait un gage de sécurité pour l'avenir. Ils réussirent, appuyés des sollicitations de Berne, à placer à la tête de la milice bourgeoise un homme de résolution, Jean Philippe, l'ennemi de Calvin. La lutte s'envenima. Les calvinistes ne virent plus dans les députés que des traitres vendus à l'étranger, et qui méditaient l'oppression de Genève.

Le petit conseil ne se laissait point abattre par le vote du conseil général, et il continuait silencieusement l'instruction du procès des députés. Les articulants eurent peur, et quittèrent la ville : faute impardonnable! Ils devaient être condamnés : le peuple sanctionna par son silence l'arrêt de mort. Un dimanche les deux partis se rencontrèrent à un tir à l'oiseau. Philippe cherchait un prétexte pour châtier l'insolence de ses ennemis. La lutte commença par des injures : il fallait du sang. Le capitaine irrité tire son épée et frappe au cœur un malheureux nommé

Daberes, qui n'appartenait à aucune faction. On crie: au Molard. La place est bientôt toute pleine de combattants; le sang de Daberes demandait vengeance: on chercha le meurtrier, qui s'était réfugié dans 1) l'écurie de la tour de Perse, où il fut bientôt découvert, saisi et conduit en prison au milieu des vociférations d'une populace irritée. Il n'y avait qu'une tête qui pût l'apaiser, c'était celle de Jean Philippe, naguère son idole. Les syndics prononcèrent une sentence de mort contre le capitaine.

« Nous, syndics, juges des causes criminelles de cette ville, ayant vu le procès fait et formé à l'instance de Mons. le lieutenant, esdites causes instant contre toi Jean Philippe, et les réponses que tu as faites volontairement en nos mains, et que tu as réitérées plusieurs fois, par lesquelles il nous conste et appert que le dimanche dernier tu attroupas un grand nombre de personnes et excitas un grand tumulte, dans lequel il y a eu plusieurs meurtres commis et bien des personnes blessées : cas et crime encourant griève punition corporelle. — A ces causes, après avoir consulté nos citoyens et bourgeois, selon nos anciennes coutusmes, siégeant au lieu de nos prédécesseurs, ayant le livre des saintes écritures devant les yeux, disant : au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Amen. — Par notre sentence définitive, laquelle nous donnons ici par écrit, toi, Jean Philippe, nous te condamnons à être mené au lieu de Champel, et là avoir la tête tranchée de dessus les épaules jusqu'à ce que l'ame soit séparée de ton corps, et ledit

1) Fazy, t. 1 p. 256.

corps devoir être attaché au gibet. Ce ainsi finiras tes jours pour donner exemple aux traîtres qui tels cas voudroient commettre. — Et à vous, Mons. le lieutenant, mandons et commandons notre présente sentence mettre à exécution 1). »

La tête de Jean Philippe tombée, la populace se tut. Le supplice du capitaine général Jean Philippe, la mort de Claude Richardet, qui s'était tué en voulant fuir la justice du pays, tous deux ennemis violents de Calvin, étaient regardés par quelques fanatiques comme un châtiment du ciel. Bèze et l'historien Roset, ont fait du bourreau et du hasard deux instruments de la colère divine. Les conseils inférieurs durent profiter de ce moment de stupeur pour rappeler Calvin. Le pouvoir religieux était dans des mains incapables de porter un pareil fardeau. Les Eglises réformées de la Suisse pouvaient citer quelques théologiens illustres: Lausanne, Viret; Zürich, Leo Judae; Neuchâtel, Farel. Mais que penser de Genève dont l'administration spirituelle était confiée à un de la Mar, qui disait en chaire: « que le Christ était allé à la mort aussi vite qu'homme alla jamais à la noce? » Depuis son apparition aux diètes de Worms et de Ratisbonne, le nom de Calvin avait grandi. Bien que le docteur français n'e t pris aucune part aux débats des diètes, on savait que mis en face de Mélanchthon, l'aigle de la scène, à cette époque, sa science n'avait pas souffert de ce rapprochement; on disait même que Philippe lui avait donné le surnom de théologien. Le pouvoir politique qui cherchait vainement dans le sacerdoce

1) Cité par Picot, histoire de Genève, t. 1.

un appui et un auxiliaire, était déconsidéré. Les conseils durent chercher quelque nom qui les relevât aux yeux de la multitude : mais s'ils en trouvaient, ces noms appartenaient au parti patriote, aux Libertins qui connaissaient trop bien Calvin pour consentir à son rappel. Il n'y avait dans les conseils ni unité ni cohésion. Ils offraient un mélange bizarre de croyances et d'opinions : le catholicisme, le luthéranisme, le zwinglianisme, l'anabaptisme, y avaient des représentants ; Calvin et Jean-Philippe y comptaient des partisans. On commença par essayer quelque tentative de rapprochement avec Farel et Viret ; mais ni l'un ni l'autre ne voulaient administrer une église où Calvin aurait manqué. Il ne restait plus qu'un parti à prendre.

Il fallait rappeler Calvin. « Donc pour l'augmentation et l'avancement de la parole de Dieu, il fut ordonné d'envoyer querir es Strasbourg, maistre Johannes Calvinus, lequel est bien savant, pour estre l'évangélique en la ville de Genève 1). « C'était donc un motif louable et une détermination que l'abaissement de tous les pouvoirs rendait nécessaire.

Calvin voulait un acte de justice populaire, réel ou apparent. Il dut être content. Le conseil rappelait « l'homme que la providence avait envoyé à Genève pour étendre le règne de Dieu. »

Les syndics et le conseil lui écrivaient :

« Monsieur nostre bon frère et singulier amy, très affectueusement en vous nous recommandons, pour ce que nous sommes entierement informes que vostre

1) Fram. biog. Extraits des registres du 20 novembre 1540.

desir n'est aultre sinon a l'accroyssement et auancement de la gloire et l'honneur de Dieu et de la sainte parole, de la part de nostre petit grand et général conseil (lesquels de ceci fere nous ont grandement admonestes). Vous pryons très affectes vous volloyr transporter par devers nous et en votre prestine place et ministère retourne et espérons en l'ayde de Dieu, que ce seray un grand bien, et fruict à l'augmentation du saint Evangile. Voyeant que notre peuple vous désire. Et ferons avec vous de sorte que aurez occasion vous contenter. — A Genève, 22 octobre 1540.

Vos bons amys,
Les syndics et conseil de Genève 1).

Le pouvoir faisait ici parler la voix du peuple qui ne s'était pas fait entendre une seule fois en faveur de Calvin. S'il eût voulu rappeler l'exilé, l'échafaud de Philippe aurait servi de tribune. L'historien qui a fouillé toutes les archives de la cité, n'y a pas trouvé un seul témoignage en faveur de Jean de Noyon 2).

Calvin se préparait à partir pour Worms quand il reçut la lettre du conseil de Genève. Bucer et quelques réfugiés voulurent y répondre. Leur langage est noble. « Nous vous felicitons sincèrement, disent-ils aux Genevois, de la bonne idée que vous avez eue de songer à rappeler votre digne pasteur. C'est offenser la divinité que de maltraiter et de chasser ses ministres. C'est un signe non équivoque de sagesse que de reconnaître que le Christ reluit dans votre glorieux martyr. Calvin n'a jamais eu qu'une pensée, le soin

1) Cité par Paul Henry, pièces justificatives, page 77, t. 1.
2) Notices généalogiques, t. 3, art. Perrin, p. 403.

de votre salut, dût-il pour vous verser jusqu'à la dernière goutte de son sang 1).... Demain ou après demain au plus tard, il se met en route avec nous pour Worms. Si les conférences religieuses qui doivent s'y tenir, n'amènent point une conciliation entre les partis, nous devons nous attendre à de graves mouvements. Si la religion est tourmentée en Allemagne, elle le sera ailleurs : cela est à craindre. Il n'est donc pas probable que Calvin méprise la volonté divine qui l'envoie en mission au colloque. »

Jacob Bedrottus, professeur de langue grecque à Strasbourg, donnait à cette mission un motif tout humain, qui nous explique l'apparition de Calvin à Worms, sans l'intervention de la divinité : c'est que le théologien exilé entendait et parlait la langue française 2).

Calvin croyait que sa parole doctrinale serait plus puissante qu'elle ne l'avait été jusque là. Il se trompait comme nous l'avons vu : et c'est sans doute cet espoir d'une gloire mondaine qui lui fit refuser de reprendre tout aussitôt le chemin de Genève ; peut-être aussi trouvait-il que l'offense faite à sa dignité n'était point suffisamment expiée par les lettres de rappel : il voulait une réparation plus éclatante. Sa

1) Vero enim Christus ipse contemnitur et injuria afficitur ubi tales ministri rejiciuntur et indigne tractantur. Bene itaque nunc habent res vestrae dum Christum in hoc praeclaro ejus organo rursus agnoscitis. Mss. Gen.

2) Si nescis, legatos miserunt ad senatum nostrum, tum ad Calvinum, Genevenses, hujus revocandi gratia. Responderunt nostri se nunc valde opus habere Calvino ad colloquium, partim propter linguæ gallicæ cognitionem. Argent. 24 nov. Sturm. Antip.

réponse « aux puissants seigneurs et messieurs les syndics et conseil de Genève » est embarrassée, louche, et sèche. Calvin à travers une phraséologie reluisante d'humilité, est bien aise de montrer à ses ennemis qu'il est l'homme que la providence envoie à la diète pour représenter les intérêts du Verbe divin.

« Je vous prie doncq, comme je vous ai naguere escrit, de vouloir toujours considérer que je suis icy pour servir, selon la petite faculté que Dieu m'a donnée, à toutes les Eglises chrestiennes, au nombre desquelles vostre Eglise est comprise ; et pourtant que je ne puis pas delaisser une telle vocation, mais suis contraint d'attendre l'issue qu'il plaira au Seigneur de nous donner. Car combien que je ne sois rien, il me doit suffire que je suis constitué en ce lieu par la volonté du Seigneur, à fin de m'employer à tout ce où il me voudra appliquer ; et combienque nous ne voyons pas les choses disposées à procéder avant, si nous faut-il mettre toute diligence et nous tenir sur nos guardes, d'aultant que nos ennemis ne demandent qu'à nous surprendre au dépourvu, et qui plus est, comme ils sont plains de cauteles nous ne sçavons pas ce qu'ils machinent 1).

Calvin redoutait les dispositions hostiles du peuple. Viret qui était à Genève depuis quelques mois essayait en vain de l'encourager. Calvin lui répondait : — « Vraiment c'est à peine si je puis lire votre lettre sans rire : vous vous donnez trop de souci pour moi : retourner à Genève? pourquoi pas me crucifier ?

1) Mss. de Genève.

mieux vaudrait pour moi mourir une bonne fois que de m'exposer à être torturé incessamment dans cette chambre ardente 1). »

Viret montra la lettre de Calvin aux syndics.

On vit alors le pouvoir politique s'abaisser jusqu'à la prière, s'humilier devant l'exilé, flétrir la cité, en la représentant, depuis le bannissement du théologien comme en proie aux disputes, à la débauche, aux séditions, aux factions et à l'homicide 2), et glorifier les ministres chassés, comme des serviteurs du Christ, victimes de la brutalité d'une populace ingrate qui avait oublié tout à la fois leur gloire et leurs services. Calvin, Farel, qui avaient insulté, en pleine chaire, la magistrature citoyenne; qui avaient par trois fois désobéi aux volontés des représentants nationaux, ne sont plus que de saints ministres de l'évangile dont le retour peut seul ramener l'ordre dans la patrie.

Le conseil souverain se posait ainsi en suppliant devant les consistoires de Berne, de Bâle, de Zürich et de Strasbourg. Etait-ce assez de lâcheté!

La lettre écrite, la sentence de bannissement fut révoquée, et Ami Perrin, l'ancien syndic envoyé comme député au sénat de Strasbourg, pour solli-

1) Cur non potius ad crucem? Satius enim fuerit semel perire, quam in illa carnificina iterum torqueri. MSS. Gen.

2) Iniqui profligati, magnaque ingratitudine rejecti fuerunt, praeteritis plane ac oblitis gratiis et beneficiis haud sane vulgaribus, quæ a Domino horum ministerio obtinuimus. Ab ea enim hora qua ejecti fuerunt nihil praeter molestias, inimicitias, lites, contentiones, dissolutiones, seditiones, factiones, et homicidia habuimus. Clarissimis principibus, D. consuli et senatui urbis Basiliensis, vel Argentinensis, aut Tigurinensis, amicis nostris integerrimis. Mai 1540.

citer le rappel de Calvin. Ami Perrin aurait dû refuser cette mission, lui qui s'était montré jusqu'alors l'ennemi des bannis, et le chef de la faction des Libertins. Perrin était un patriote généreux qui avait peur de Berne, et redoutait l'asservissement de son pays. Il ne vit dans le retour de Calvin qu'un moyen d'échapper aux instincts ambitieux d'un ennemi secret. L'historien doit lui tenir compte de son dévoûment. Ami Perrin oublia jusqu'à l'insulte que le parti calviniste avait faite récemment à sa femme, trop amoureuse de ces plaisirs dont un rigorisme puritain lui avait fait un crime 1).

Calvin résistait encore. Bèze raconte que Bucer, afin de vaincre son ami, eut recours à un expédient qui réussissait toujours. Pour contraindre le réformateur, il invoqua le nom de Dieu et l'exemple du prophète Jonas : le moyen n'était pas nouveau : il avait été employé quatre fois déjà, et toujours avec le même succès 2).

Le sénat voulut donner au retour du ministre un air de triomphe. On lui envoya un héraut d'armes à

---

1) Hommes et femmes et filles qui ont dansé sont mis en prison. 1 nov. 1540. P. M. V. qui ont dansé dimanche dernier avec la femme d'Amy Perrin, la femme dudit Marquiot, et l'hôtesse du Mortier seront punis suivant les ordonnances. Le. S. J. Coquet emprisonné pour ce que le jour qu'on tira le papegay il dit à certains qu'ils pouvoient bien danser. Fait les cries accoutumées des danses, chansons et autres sous les peines précédentes. 18 juin 1541.

2) Censuit tandem Bucerus illorum precibus esse ad tempus concedendum, quod tamen a Calvino, non nisi interposita gravi divini judicii denunciatione et proposito Jonae exemplo, fuit impetratum.

Strasbourg pour l'accompagner pendant le voyage 1). Ce héraut, qui menait avec lui un cheval de selle, était chargé de louer une voiture pour la femme du théologien et un charriot pour leur ménage. La maison qui devait recevoir Calvin était toute préparée; elle était située au haut de la rue des Chanoines, dans une position d'où l'œil pouvait embrasser la chaîne du Jura, les deux Salèves, le Mont-Blanc et ses neiges, les eaux du lac et les collines savoisiennes qui s'abaissent doucement jusqu'aux remparts. Le conseil s'était rappelé l'amour de Luther pour les fleurs, pour le chant des oiseaux, pour la verdure, et devant l'habitation de Calvin, il avait eu soin de disposer un petit jardin tout plein de verdure, de fleurs et d'oiseaux. La maisonnette du pasteur, simple, mais de bon goût, n'était qu'à quelques pas du temple de Saint-Pierre, dont on avait abattu le grand jubé et abaissé la chaire, afin que la parole du prédicateur pût arriver plus facilement aux oreilles des fidèles 2). De chaque côté de l'église, on avait établi des bancs ou formes pour le service divin. On assigna au mi-

1) 22 juillet 1541. — §. 36 A nostre hérault de cheval pour quérir M. Calvin pred. qui est apresent à Strasbourg. Aussi résolu d'envoyer chercher sa femme. Le 16 septembre, en outre, résolu de lui envoyer quérir son ménage, et lui soit ordonné homme et argent avec tout ce qui est en tel cas nécessaire. 17 septembre payé 12 fl. à M. Jq. Desarts pour le ménage livré à M. J. Calvin Prédicant. (120 francs)

2) 21 août 1541. — Afin que le temple de Saint-Pierre soit plus commode pour la prédication, il a été ordonné que le grand j u b i l é du chœur soit mis bas et soit fait une belle chaire propice et les formes (bancs), soyent mises au lieu le plus commode.

nistre exilé 500 florins par an, douze coupes de blé, deux tonnes de vin 1). C'était se montrer généreux, si l'on compare ce traitement à celui des syndics, qui n'était que de 25 florins, sans autre redevance, et aux revenus des anciens évêques de Genève. Antoine de Champion, ce modèle de toutes les vertus, qui, en 1493, sentait la nécessité d'une réforme dans le clergé de son diocèse 2), en hiver, manquait souvent de feu pour se chauffer ; car il donnait tout aux pauvres. Luther, chargé d'enfants, recevait à peine la moitié du traitement de Calvin ; encore l'électeur ne payait-il pas toujours la pension ; ce qui obligeait le docteur à vendre les gobelets d'argent dont les princes saxons lui faisaient présent.

Après trois années d'exil, Calvin revoyait enfin Genève. Le peuple ne se porta point sur le passage du ministre, ne fit entendre aucun cri de joie, ne témoigna ni surprise, ni allégresse. Aussitôt après son arrivée, Calvin remit au conseil des lettres de Strasbourg et de leurs prédicants, « et aussi de Basle, qui furent lues à haute voix. Après a tout au long fait ses excuses de la longue demeurance qu'il a faite ; après cela a prié de mettre ordre à l'église, et que icelui ordre fusse rédigé par écrit, et qu'on élise gens de conseil pour avoir conférence avec eux, les queulz feront la relation en conseil ; et quant à lui, il s'est offert à estre toujours serviteur de Genève. » 3)

1) Picot, histoire de Genève.
2) Senebier, histoire littéraire de Genève, t. 1.
3) Reg. p. 13 septembre 1541.

Au moment où Calvin rentrait à Genève pour y étouffer les dernières semences du culte d'Avitus, un de ses anciens condisciples à l'université de Paris, quittait la France pour aller conquérir dans un autre monde des milliers d'ames au catholicisme. Dieu bénissait St-Ignace, ce pieux pèlerin, qui, après une vie d'épreuves, de patience, de douleurs et de triomphes évangéliques, s'endormait au Seigneur, dans une misérable cabane, sur le haut d'une montagne qui touchait le ciel; et trois siècles plus tard arrachait à un protestant ce cri d'admiration : « Ah! plût à Dieu qu'avec ta couronne de vertus tu te fusses assis au milieu de nous! » 1).

1) Wollte Gott daß, so wie Du warst, Du einer der Unserigen wärst, oder gewesen wärst. Baldäus, Geschichte von Indien.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

PSEUDONYMIE DE CALVIN. 1)

Son véritable nom était Caulvin. Dans une lettre, MSS. de Genève, que les syndics lui adressent en 1540, pour le rappeler, on lit sur la suscription et dans le courant de la dépêche : Docteur Caulvin, ministre.

Son nom de baptême était Jean, que le réformateur ajoute presque toujours à son nom de famille. Une lettre adressée à Pierre Viret, Mss. de Genève, prédicateur à Lausanne, datée d'avril 1540, est signée simplement Calvin. Samuel Turretin pense qu'elle fut écrite de Strasbourg, où Calvin ne séjourna que peu de temps. Toutes celles qu'il écrivit de Genève portent le double nom, Jean Calvin.

Quant au titre de maître qu'affectionne le réformateur, on n'en connait ni l'origine ni le motif. Sénebier n'a que des conjectures à former à ce sujet. Quelques uns pensent qu'il s'en revêtit après sa nomination de docteur en droit ; d'autres qu'il l'ajouta à son nom, imitant la mode en Suisse où l'on donne le titre de maître à tout prédicateur.

Calvin appelle maitres ses deux amis de cœur, comme on le voit dans

---

1) Christiani Sigismundi Liebii, Diatribe de Pseudonymia. J. Calvini, in qua iis quae Petrus Baelius, Bailletus, aliique de hoc argumento tradiderunt sub examen vocatis, idem illud uberius illustratur et epistolae, anecdotae 27. J. Calvini aliorumque ad eum ψευδωνύμως datae, nunc primum in lucem eduntur. Amstel. 1723, 8. — Das Leben von Johann Calvins des großen Reformators, t. I, Beilage 3, p. 29.

une lettre à Fallais : « Maître Guillaume Farel et maître Pierre Viret ont été ici sept jours; il n'eut plus fallu que vous pour faire pleine fête. J'entens aux recommandations que maître Guillaume (Farel), maître Pierre Viret), ma femme, tous les amis y sont comprins, plus d'une douzaine. »

Garasse « Doctrine curieuse, liv. 8, p. 1023 », s'égaie au sujet des noms divers pris par Calvin : « Alcuin, Chauvin, Chervin, Carvin, Happeville. « Le plus insigne affronteur de tous les hérésiarques en matière de déguisement a été Calvin, lequel sur le commencement de la révolte, agité d'un esprit remuant, et ayant peur de son propre ombre, changea plus souvent de nom que de chambre. — Alcuin, anagramme de son nom. — Joh. Calidonius, Jos. de Calido vino — Chauvin, Carvinus, — Chervin à la fin des énigmes d'Orus Apollo, imprimées à Paris per Joh. Mercerum. — Il a pris le nom de Charles de Happeville, jusqu'en 1550, augure fatal, que Calvin devoit un jour prendre et happer nos villes par surprise.—Après seulement il a pris le nom de J. Calvin. »

On sait que c'était au 16ᵉ siècle la coutume parmi les savants de changer leur nom ineuphonique pour un nom plus doux à l'oreile. — Ludder prend celui de Luther, Schwartzerde celui de Melanchthon (terre noire), Kœpflein (petite tête) celui de Capito.

La famille de Calvin portait le nom de Cauvin, Chauve, Calvus, Cauvin, Calvinus.

L'Institution chrétienne parut sous le nom d'Alcuinus, précepteur de Charlemagne. Strasbourg, 1539 1).

On ne sait pas où Garasse a pu trouver le nom de Calidonius qu'aurait pris Calvin. C'est Boyard qui en écrivant à ce réformateur le nomme Calidonius, ainsi que Liebe l'a trouvé dans les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris. Senebier s'est trompé, en parlant de Caldarius que Calvin n'a jamais pris ni signé 2).

Le surnom de Chervin est imaginaire, il s'agit dans les énigmes d'Orus, d'un Chervin qui n'a jamais répresenté le ministre genevois.

On trouve dans quelques lettres à ses amis la signature de Lucanius.

C'est pour dépister ses ennemis qu'il prit tous ces noms et d'autres encore : —

Deperçay, Deparçay quand il s'enfuit de Paris pour gagner le midi ;

---

1) Dans une édition de l'Institution on lit en la préface — potentissimo, illustrissimoque monarchae, magno Francorum regi, principi, ac domino suo Alcuinus — Dans une autre : Institutio chr. religionis nunc vere demum suo titulo respondens, auctore Alcuino, cum indice locupletissimo.

2) Hist. litt. t. I, p. 245.

Charles de Heppedeville ou Happedeville en Italie, dans sa correspondance avec la duchesse de Ferrare.

C'est le dérivé corrompu de Despevilleus. Liebe a compté 80 lettres inédites encore, où ses amis l'appellent d'Espeville, Espeville et Despeville;

Deux autographes et six de main étrangère, où il se donne et reçoit le nom de Charles Passelius.

Une où plus tard on lui écrit sous le pseudonyme de Joh. Calphurnius.

Mosheim 1) cite une lettre qu'il a eue entre les mains, adressée à Joh. Frellon au sujet de Servet, et terminée ainsi: Votre serviteur et entier amy, Charles Despeville.

C'est sous le nom de Charles Passelius qu'il écrit en 1561, à Bèze.

Dans la collection genevoise des lettres manuscrites du réformateur, il en est une qui porte pour signature J. de Bonneville. C'est une signature pseudonyme qui a échappé à Liebe.

N° 2.

FAMILLE CAUUIN 1).

Gérard Cauvin.

« Comme ce praticien (Gérard) prenoit partout, aussi entreprenoit-il facilement tout sans prévoir par où sa sortie. Il entreprit premièrement, avec

---

1) Mosheim, neue Nachrichten von Serveto, p. 37.

1) Ces notices sont de le Vasseur, doyen de l'église de Noyon, lequel les avait tirées des registres du chapitre de la cathédrale. Drelincourt a vanté la probité historique de ce savant dont les « Annales de l'église de Noyon » furent saluées par tous les poètes du siècle : un d'eux le comparait à Homère —

Malgré les temps et la fortune
Nous revoyons l'antiquité ;
Un astre plus beau que la lune
Nous fait renaistre sa beauté ;
Nous pouvons dire avec joye,
Que Noyon, tout ainsi que Troye
A son Homère, le Vasseur
Pour éterniser la mémoire
De ses pères morts dans l'honneur
En faisant revivre leur gloire.

VOIRIN, chanoine de Noyon.

maistre Jean Balloche, chanoine de Noyon, l'exécution du testament de feu maistre Nicolas Obry, chappellain dudit lieu, et la géra seul. Pourquoy estant poursuivi par ledit Balloche, pour la reddition du compte, il fit ceste dette sienne et promit de la nettoyer de son chef. Il en passa condamnation. Recepit condemnationem ex nunc pro ut ex tunc (dit la conclusion), casu quo non reddiderit compotum et reliqua infra festum S. Remigii proximi. (Concl. cap. du 27 juin 1526)

« Il en fit autant de l'exécution testamentaire de feu maistre Michel Courtin (aussi pourveu d'une chapelle de la mesme église), pour l'administration de laquelle il n'estoit nommé que le troisième au testament du défunct, et néantmoins il deschargea ses deux co-exécuteurs à sa caution, afin de profiter seul du gain qu'il s'en promettoit. En voici la conclusion : — Inter eumdem promotorem actorem contra magistros M. le Blatier cantorem, N. Bouche et prædictum G. Cauvin, executores testamenti defuncti domini Michaelis Courtin, capellani reos, præfatus Cauvin exoneravit suos executores de bonis dicti defuncti ac recepit condemnationem ex nunc pro ut ex tunc casu non reddiderit compotum dictæ executionis infra festum sancti Remigii proximi. Voilà la promesse reçue; c'est assez: qui a terme ne doit rien. Le terme arrivé et passé, voyons en quelle monnoye il paye : en celle des chicaneurs, par un appel formé; que la conclusion capitulaire en face foy. Capitulo facto die veneris 13 novembris 1528, domino Decano præsidente etc., magister J. Renard retulit se prolocutum fuisse cum G. Cauuin super quadam executione condemnationis contra ipsum facta, a qua ut dicebat, erat appellans duabus de causis, quas hic subtaceo causa breuitatis. Quo audito domino ordinarunt dicto Cauuin fieri responsum per dictum Renard in modum qui sequitur, videlicet quod monitio dictæ condemnationis suspenditur usque ad ... ut interim possit reddere compotos executionis bonorum N. Obry et M. Courtin, cappellanorum; et ad sublevandam dicti Cauuin impotentiam, deputauerunt domini N. Tresmon ad faciendum minutum et grossandos dictos compotos. Voilà le terme reculé, et Gérard traité de courtoisie ; qu'on n'en parle plus qu'après sa mort, afin qu'il meure dans ses liens comme il a fait. Considérons encore ce dernier acte de sa vie, puis tirons le rideau. — Die sabbathi in vigilia pentecostes, 27 mensis maji 1531 durante vltimo matutinarum, in claustris Ecclesiæ congregati domini, Charmolüe decanus præsidens, A. Fernel, Jo. Boileau, P. Fortin, etc. et personaliter comparente Carolo Cauuin cappellano ad altare B. Mariæ Magdalenæ, dixit et exposuit quod anno 1526 die 27 mensis junii, Gerardus Cauuin dicti comparentis pater, et de suo consensu fuerat condemnatus ad reddendos compotos et reliqua executionis et administrationis testamentorum defunctorum DD. M. Courtin et N. Obry, dum viverent ecclesiæ cap. infra certum tempus ad hoc sibi virtute cujusdam sententiæ limitatum, se submittendo jurisdictioni ecclesiæ et dominorum ; per quam sententiam, ann.

1528, secunda mensis novembris per Gaspardum Courtin presbyterum, ecclesiæ cappellanum, secundum sui formam et tenorem fuerat personaliter monitus. Nihilominus prædictis compotis, et quæ reliqua dicuntur redditis, præfatus Gerardus Caunin heri 26 mensis maji diem clauserat extremum, nondum terræ commendatus propter sententiam excommunicationis quam incurrerat; quamobrem præfatus comparens paterno motus affectu et amore, promisit infra festum B. Remigii proximum venturi se de omnibus in dicta sententia et executione contentis satisfacturum. Quapropter domini supra dictum Gerardum pro absoluto haberi voluerunt, pro ut de præsenti absoluunt. — Annales de l'Eglise de Noyon, par Jacques le Vasseur, in-4°. — 1153-1155.

b) Charles Cauuin.

Charles fut receu à l'une des chapelles de la Gésine (qui sont quatre en l'église de Noyon), le 23 iour de février 1518. —Voici la conclusion capitulaire. — Magister Philippus de Nozières vicarius Domini episcopi Noviomensis retulit; ipsum reuerend. Presbyterum contulisse Carolo Cauuin, filio Gerardi clerico No. alteram cappellarum missae primae ad altare Gesinae B. Mariae, in introitu chori hujus ecclesiæ fundatam, vacantem per puram acsimplicem resignationem Domini Nicolaï Obry ultimi possessoris. Qua relatione audita, Domini post deliberationes singulorum, et post praestationem juramentorum in primaria receptione cappellani noui praestari solitorum, ipsum Carolum in cappellanum hujus ecclesiae receperunt.

Le 26 jour de novembre 1520, Charles permute sa chapelle de la Gésine en celle de la Magdelaine, avec M. Michel Courtin, et fut reçeu ledit Charles à la présentation de maistre Martin Blatier, chanoine et chantre estant en tour. Il fut pareillement reçeu à la cure de Roupy. Registre du secrétariat.

Le vendredy 13 février, ledit Charles, présent, poursuivi par le promoteur, pour avoir frappé avec violence un ancien clerc de l'église, nommé Maximilien, de quoi il est demeuré d'accord, fut condamné par le chapitre de se faire absoudre de l'excommunication par lui encourue par ledit excès.

Plainte du 4 novembre 1534, formée par le promoteur contre les défauts de Charles Cauvin au service divin : il manque d'acquitter ses messes d'obligation.

Il décède le dernier jour d'octobre 1537, et fut formé opposition à sa sépulture par J. Luydet et P. Billoré nomine fabricae qui se opposuerunt. — L'information du chan. de Mesle le fait foy que ledit Charles se sentoit fort de l'hérésie, et que pour n'auoir voulu recevoir les sacrements à sa mort, son corps fut enterré entre les quatre pilliers des fourches patibulaires de

la ville, et ce nuictamment pour éuiter le scandale, n'estant son hérésie notoire; autant en dit Papyre Masson en ces termes : Carolus ejus frater et presbyter Roviodunо mortuus, noctu et clam sepultus est inter quatuor columnas furcae publicae quia eucharistiam sumere noluerat. — 1165-1167.

c) Jean Cauvin.

Jean Cauvin fut reçeu à la chapelle de la Gésine de la Vierge ou de la naissance de nostre Seigneur, fondée en la cathédrale de Noyon, à l'entrée du chœur, et fut installé en icelny le 29 jour de may 1521, veille du Saint-Sacrement, n'estant aagé que d'onze ans ou environ, et ce par la résignation à lui faite de laditte chapelle par maistre Michel Courtin, dernier possesseur paisible, et fut tant reçeu qu'installé en la personne de maistre Antoine d'Estrée, son procureur, suffisamment fondé.

Le 27 jour de septembre 1527, il fut présenté à la cure de Sainct-Martin de Marteville, diocèse de Noyon, par maistre Antoine Fauvel, chanoine, qui estoit en tour ad præsentandum, et fut ladite présentation agréée par messieurs qui ordonnerent à son procureur de le présenter à l'évesque de la part du chapitre : ce qui fut fait après.

Le 5 jour de juillet 1529, fut présentée en chapitre la procuration dudit Jean Caluin, permutant sadite cure de Marteville à celle du Pont-l'Evesque (lieu originaire de ses devanciers), avec messire Jean du Bray. Laquelle permutation sortit son effet pardeuant monsieur l'éuesque ou ses grands vicaires. Voilà en somme les bénéfices qui furent possédés par Jean Caluin auec une petite chappelle, fondée en l'église de Sainct-Quentin-en-l'Eau au faubourg de Péronne, nommée la chapelle de Sainct-Jean de Bayencourt.

Les trois frères Caluin ont possédé alternativement, et l'un après l'autre la chapelle de la Gésine. Charles la tint quelque temps, puis la permutta à celle de la Magdelaine auec Michel Courtin, qui la résigna à Jean. Huict ans après, à sçavoir le dernier jour d'avril 1527, ledit Jean, aagé de vingt ans, la mit au nom d'Antoine, son frère, qui entra en possession, et fut installé par maistre Mathieu Randoul, doyen.

Enuiron deux ans après, sçavoir le mercredy 26 jour de feurier 1531, ledit Jean rentra en la mesme chappelle, par la résignation dudit Antoine, admise par M. Fourсy de Cambray, docteur en théologie et vicaire-général de messire Jean de Hangest, éuesque, et fut mis en possession en la personne de Charles, son frère, fondé de sa procuration.

Le lundi 4 jour de may 1534, Jean Caluin résigne ou trafique encore la même chappelle de la Gésine, et la met au nom de maistre Antoine de la Marlière, mediante pretio conventionis, dit l'enqueste, et prirent tous deux possession, l'un de l'argent, l'autre du bénéfice.

Il nacquit donc le 10 juillet 1509, et fut reçeu chappelain le 29 jour de may 1521. Le 5 jour d'aoust 1523, année de la grande peste, il obtient du chapitre, ce requérant son père, licence de s'absenter de Noyon, en considération du danger; ce qui lui fut accordé lucrando, jusques au jour de sainct Remy. Depuis cet an n'est parlé de luy jusqu'en 1526, qu'il est à l'instance du promoteur, contumacé au chapitre général, tenu le 16 jour de janvier. Condamnation qu'il encourt de rechef pour pareille contumace au chapitre général tenu le 6 jour de may 1827, sans qu'il ait comparu ny par soy, ny par envoi de procureur, estant lors aux estudes à Paris, absence qu'il devoit du moins purger par l'envoy de la testimoniale de M. le recteur de l'université. Toutefois, il n'en fait rien, et durant tout ce temps-là il ne comparut nullement à Noyon. Le 24 jour de juillet 1527, son père Gérard, stipulant pour lui, plaide une cause au chapitre, en laquelle Jean Cauvin est demandeur contre maistre Jean de Vic, chanoine, défendeur. Voicy les termes de la conclusion : Inter Gerardum Cauvin per Joannem Cauvin suo filio stipulantem, procurationem habentem, actorem contra magistrum Joannem de Vico presbyterum, canonicum reum, ad suscipiendum ad octavam. 1161.

d) Anthoine Cauuin.

Anthoine Cauuin, le troisième des frères, eut plus d'esprit que Charles; qui fut d'un entendement grossier. Il fut confident de Jean, qui lui résigna ou plutôt confia sa chappelle de la Natiuité de nostre Seigneur, pour la luy garder jusques à son retour des estudes, comme il fit sur la vaine espérance qu'auoit conceue ledit Jean de dogmatiser à Noyon à sa venue, dont il fut frustré. Anthoine, outre la chappelle mentionnée, en posséda une autre petite au village de Travercy, diocèse de Noyon, proche de la Fère, ladite chappelle nommée de Tourneville. Papyre Masson a dit d'Anthoine: — Hic dimisso minori sacerdotio quod possidebat in vico Tracio, Noviomensis dioceseos, Genevam ad fratrem iverat, uxoremque acceperat; où il s'esquivoque prenant Travecy pour Travercy, qui sont deux villages différents dans le mesme diocèse. — 1168.

N° 3.

Caroli V imperatoris epistola ad Lausannenses, ne disputationem de religione in sua urbe institutam, fieri sinant, an. 1536.

Carolus divina favente Clementia, imperator semper Augustus et Honorabiles, fideles, dilecti. Intelleximus in ista civitate nostra imperiali, ubi inter cætera ecclesiastica ædificia cathedralis ecclesia a nostris prædecessoribus dotata et sub nostra protectione existit, fieri innovationes in religionis et fidei nostræ causa, et inter cætera institutam esse certam disputationem brevi isthic fiendam super eodem negotio, quæ omnia nobis eo magis sunt adversa, quia ea in præjudicium edictorum nostrorum imperialium quibus omnes innovationes usque ad futurum concilium jam nostro studio et apud beatitudinem summi pontificis intercessione, indictum, et ad futurum mensem maij inchoandum, cessare et suspensa esse voluimus. Et roinde vos requirimus, serio mandantes, ut dictam disputationem (ut præfertur) institutam, nec non omnes alias innovationes in negotio fidei et religionis nostræ attentatas illicò annulletis, aboleatis, et omnia innovata in pristinum restituatis, causamad futurum concilium (uti præfertur) celebrandam remittatis, contrarium nullo pacto facere præsumentes, seu fieri permittentes; vosque ita obedientes geratis, ut nobis de vestra erga nos et sacrum imperium observantia et officio planè persuademus. Datum Saviliani, die V Julii, anno Domini MD XXXVI, imperii nostri XV.

Carolus. Ad Mandatum Cæsareæ et catholicae majestatis proprium. Obernburger.

N° 4.

....Pientissimo et eruditissimo viro D. Bullingero. Tig. eccles. pastori, fratri carissimo. M. Jun. 10, 1538.

.... Deliberabat Senatus, ut Genevam concederem ad restituendos istos expulsos (sic enim ignominiose nuncupabat), sed potius abdicarim me ministerio, et patria cesserim, quam ut illos juvem, a quibus scio me fuisse immaniter traductum... Haec est scilicet fides vobis et ecclesiae Christi solenniter data, cujus fallendae praereptam facultatem Conzeno putabatis. Proinde nunc tandem experimento credite, non fuisse vanum timorem apud

vos... Consternabamur, ecclesiae autoritate aegerrime inducti ad ingrediendum hunc labyrinthum. Jam vero defuncti sumus. Jam vestro et piorum omnium judicio videmur satisfecisse, utcunque nil effecerimus, nisi forte quod duplo aut triplo malum, quam antea, deterius recrudnit; nam cum ejectis principio nobis Satan libidinose et illic et in tota Gallia triumphasset, accrevit tamen ex isto repulsu non mediocris praefidentia illi et ejus membris. Incredibile est, quam licentiose et insolenter omni vitiorum genere debacchentur illic impii, quam petulanter insultent Christi servis, quam ferociter Evangelio illudant, quam importune modis omnibus insaniant; quae calamitas eo nobis acerbior esse debet, quod ut disciplina, quae illic mediocris nuper apparebat, cogebat acerrimos religionis nostrae adversarios dare Domino gloriam: ita furiosa ista omnium flagitiorum patrandorum licentia pro loci celebritate in summum evangelii ludibrium plus nimio erit spectabilis. Vae illi per quem tale scandalum excitatum est. Vae illis potius, qui simul in scelestum hoc concilium conspirarunt. Bona pars etsi nos incolumes stare cupiebat, quia tamen non poterat consequi quod appetebat, nisi extincto veritatis lumine, non dubitavit ea mercede servire perversae cupiditati. Conzenus quia nos evertere non poterat sine ecclesia ruina, non dubitavit illam nobiscum trahere, ac nostram quidem aedificationem videtur diruisse; nos vero solidi in Domino consistimus, ubi ipse eum tota impiorum natione corruet, jam ecclesiam prorsus destitutam esse pastoribus praestiterit, quam a talibus proditoribus sub pastorum larva latitantibus occupari. Duo enim sunt qui locum nostrum invaserunt, quorum alter Gardianus Franciscanorum cum esset inter evangelii exordia, hostiliter semper repugnavit, donec Christum aliquando in uxoris forma contemplatus est, quam simul atque habuit secum, modis omnibus corrupit; in ipso monachatu vixerat foedissime et impurissime, et sine ulla non superstitione modo, sed superstitionis simulatione. (?) Proinde ne videatur episcoporum ordine merito expugnandus, saepe clamat in suggestu non requiri episcopum a Paulo, qui sine crimine fuerit, sed qui incipiat esse, ubi primum in eam dignitatem cooptatur. Ex quo nomen evangelio dedit, ita se gessit, ut omnibus appareat pectus Dei timore atque adeo religione omni prorsus vacuum. Alter, quanquam est vaferrimus in tegendis vitiis, adeo tamen insigniter ac notabiliter vitiosus est, ut non nisi peregrinis imponat. Uterque vero cum sit indoctissimus, nec ad discendum modo, sed etiam ad garriendum insulsissimus, ambo tamen insolentissime superbiunt. Nunc tertium illis adjunctum referunt scortationis nuper insimulatum et jam jam convincendum, nisi paucorum favore elapsus esset e judicio. Neque majore dexteritate administrant officium quam usurparunt — eo enim se ingesserunt fratribus totius provinciae partim inconsultis, partim reclamantibus, in eo quamvis potius personam (mercenariorum) prae se ferant, quam servorum Christi. Verum nihil nobis magis dolet, quam eorum tum inscitia, tum le-

vitate, tum stoliditate, ministerium prostitui ac projici — Nullus praeterit dies, quo non manifeste alicujus errati, aut a viris, aut a mulieribus, interdum etiam a pueris notentur. Sed jam festinatione tabellarii epistola nobis de manibus excutitur. Valete igitur dilectissimi nobis et imprimis observandi fratres, seriisque nobiscum precibus Dominum appellate.

Fratres amantissimi vestri.

Farellus et Calvinus.

Haec manu Calvini:

Obtestamur vos fratres, caveatis, ne hujus epistolae publicatio nobis sit fraudi. Familiarius enim in sinum vestrum quidvis deponimus, quam promiscue simus narraturi. Vestrae itaque fidei haec secreto commissa memineritis.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

ERRATA DU TOME PREMIER.

Page 10,	ligne 2,	amours incestueux	lisez incestueuses.
19,		non ragionam di cor,	non ragioniam di lor.
48,	13,	les ravale,	la ravale.
146,	3,	ce catholicisme,	le catholicisme.
172,	16,	à cette autre Marathon,	à cet autre Marathon.
178,	note,	a conservés,	conservées.
307,	24,	si je les avais reçues,	reçus.
432,		attirait,	attiraient.
455,	1,	cette tumulte,	ce.
456,	24,	saute bas,	à bas.
489,	20 et 21,	avant la loi ou commandement,	le commandement.

Imprimerie de F. LOCQUIN, rue N.-D.-des-Victoires, 16.

HISTOIRE

DE LA VIE,

DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN.

Imprimerie de FÉLIX LOCQUIN, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires.



Servet,

HISTOIRE

DE LA VIE

DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN

PAR M. AUDIN,

AUTEUR DE « L'HISTOIRE DE LUTHER. »

Post tenebras spero lucem.
(DEVISE DE GENÈVE CATHOLIQUE)

II

PARIS,
MAISON, LIBRAIRE-EDITEUR,
Quai des Augustins, 29.

1841

CHAPITRE I.

GENEVE AVANT LA RÉFORMATION.

Mœurs bourgeoises de Genève, à l'époque de la réformation. — Caractère du marchand. — Le commerce, source de richesse et de noblesse. — Le peuple. — Les nobles. — Les juristes. — Les médecins. — Calvin étranger aux institutions et à la vie de la cité. — Les Libertins. — Calvin et les pestiférés.

Pour apprécier l'action de Calvin sur l'administration religieuse ou politique de Genève, il faut étudier nécessairement les mœurs bourgeoises de la cité au temps de la réformation.

Genève, au seizième siècle 1), est une ville de mouvement mercantile, ressemblant à toutes les cités marchandes de cette époque par le bruit qui retentit dans ses murs, et en différant par l'individualité de ses mœurs industrielles. Placé au pied des Alpes, il reçoit de l'Italie des soies, des épices,

---

1) Notices généalogiques sur les familles genevoises, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, par J. A. Galiffe, in-8° t. I, ntrod.

des savons, des fruits, des parfums ; de la France des draps, des tissus, de la laine, des livres ; de la Savoie, du miel, des blés, des fruits; de l'Allemagne du fer, du cuivre, du bois et des gravures : marchandises qu'il échange ou achète pour les revendre ou les exporter. Le négociant genevois est le type du commerçant : vous n'en trouverez pas de plus actif, de plus probe, de plus consciencieux, et souvent de plus riche. Il y a des peiroliers (chaudronniers), des couturiers, des cordonniers, des chapuis (charpentiers), des maçons, qui pourraient loger dans des palais et qui se contentent pour habitation d'une simple maisonnette, n'ayant pour ornement qu'un jardin tout plein de fleurs ; car maître et ouvrier aiment les fleurs avec passion. Les Frugger d'Augsbourg, ces grands banquiers du moyen-âge, auxquels Luther fermait si impitoyablement les portes du ciel, faisaient des affaires avec Genève; et aucunes de leurs traites n'étaient protestées. « La parole d'un genevois, disaient-ils souvent, vaut tout l'or d'un électeur saxon, » et ils avaient raison. Un italien qui venait de Vicence, de Ferrare ou de Milan pour chercher fortune ou apporter à Genève quelque industrie nouvelle, était émerveillé du bruit de marteaux, de limes, de balanciers, dont la ville retentissait à toute heure de la journée ; de la propreté des rues, de l'élégante simplicité des édifices publics. Il ne pouvait dissimuler sa surprise en comparant les palais de marbre qu'habitaient les négociants des villes maritimes de l'Italie, avec la demeure si modeste des négociants genevois. Bonivard, Pecolat, Berthelier apuraient les comptes de leurs bouchers, travaillaient

avec leurs maçons, allaient au marché acheter la provision du ménage, descendaient à la cave pour soigner leurs vins, émondaient les arbres de leurs vergers, et arrosaient les fleurs de leurs parterres 1).

Le commerce était la vie de Genève. La plupart des grandes familles dont on citait les noms avec orgueil, s'étaient enrichies dans le négoce : ces familles étaient presque toutes d'origine étrangère. Le sang genevois était mêlé de sang italien, français et allemand. Genève devait donc emprunter dans ce croisement des races, les mœurs des peuples auxquels il s'était allié. Il ressemblait au Français par son amour pour la danse, les plaisirs de la table, les joies bruyantes des dimanches, et les jeux de hasard; à l'Allemand par son culte pour les champs; au Savoyard par sa probité; à l'Italien par sa passion pour l'indépendance. Il avait emprunté au républicain pisan quelques institutions municipales. A Pise, comme à Londres aujourd'hui, comme à Genève à l'époque de la réformation, on ne pouvait arriver aux charges civiques sans être membre d'un corps de métier. A Florence, Mathieu Palmieri, l'ambassadeur auprès du roi Alphonse, le poète de la « Ciota di vita » appartenait au corps des apothicaires 2). Il n'etait pas rare de voir les citoyens les plus illustres, ajouter à leur qualité celle d'apothicaire, de pelletier, de cordier.

La femme de Tudert, Camille Burlamachi, un sang,

---

1) Galiffe, t. I, Introd.

2) Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, t. XI, p. 77.

presque royal, mit Jean de Tudert, son fils, en apprentissage chez un horloger, et son autre fils Louis au service d'un marchand de Nüremberg, Abraham Pierrot. Le fils d'un syndic, le premier magistrat de la cité, balayait le comptoir ou la boutique de son maître; seulement on avait soin d'attacher à son balai, en signe de distinction, un beau ruban de couleur. Alors la domesticité n'était pas dégradante, quand elle n'était qu'un châtiment du sort aveugle : l'orpheline délaissée servait comme chambrière dans la maison de son oncle ou de son parent. Mais honte au fainéant qui demandait l'aumône dans les rues; le marchand et le patricien se détournaient sans pitié: vivre en travaillant était la devise commune.

Le commerce était une source de gloire, de profits et d'honneurs. L'étranger naturalisé, le bourgeois citoyen, pouvaient acquérir des titres de noblesse, se qualifier de seigneur, prendre des armoiries. Les apothicaires étaient presque tous nobles. C'étaient eux qui vendaient les chandelles qu'on faisait brûler au pied de la niche d'un saint, les cierges des églises, ou qu'on portait aux enterrements. On en trouve qui débitent à la fois des drogues et des pâtés, quand la veuve qu'ils ont épousée, est héritière d'une boutique achalandée. Il y avait une rue, nommée « la rue des cordonniers », où l'on venait de plusieurs lieues à la ronde acheter des souliers. Les souliers de Genève étaient étalés en forme de pyramide aux foires de Lyon, à la St-Pierre et à la St-Jean. Ces cordonniers genevois avaient une réputation d'habileté en France et en Allemagne: aussi étaient-ils fort riches. Quand ils mouraient sans postérité, ils

léguaient leur fortune à une abbaye, à un couvent, à un hospice, sous la condition que l'héritier réciterait un nombre de *pater* et d'*ave* pour le repos de l'ame du défunt. La réformation, en détruisant les monastères, fit cesser les prières de la piété reconnaissante.

Mais nos marchands genevois ont bien encore d'autres titres de gloire. Quand les libertés du pays étaient menacées; qu'un duc de Savoie voulait toucher de son épée aux franchises de la cité, et attenter aux priviléges des corporations; alors chaudronniers, charpentiers, cordonniers, maçons, taverniers, prenaient la cape et la hallebarde pour défendre leurs libertés. Ce jour-là toutes les haines étaient oubliées: Genève se levait en masse. Le peuple aussi rusé que brave, se prenait à rire en entendant les hérauts du duc de Savoie annoncer dans les rues, qu'il consentait à rétablir les foires, sous la seule condition qu'il en serait nommé le conservateur. Le piége était adroit. Mais les Genevois ne s'y laissaient pas prendre, et criaient tout d'une voix—mieux vaut liberté que richesse 1). Vraiment, ces marchands étaient de chauds patriotes qui versaient avec joie leur sang pour leur cité natale. L'histoire s'est mise à fouiller tout récemment dans les archives des familles; elle a remué les cendres des artisans du moyen-âge; elle a secoué leurs linceuls, et sous la pierre modeste qui les recouvrait, elle a retrouvé des noms qu'on a le courage de répudier aujourd'hui, et qu'elle a osé, elle qui ne craint rien, clouer aux armoiries de nos patriciens

---

1) J. Fazy, Essai d'un précis de l'histoire de Genève, t. I, p. 87.

modernes. Avant la réformation, ces patriotes avaient peur d'offenser l'oreille par des titres aristocratiques : les d'Eysières s'appelaient Desire, les d'Entand, Dantand, les d'Acier, Dassier 1). Combien de marchands de la rue du Rhône ou de la place du Molard qui descendent en droite ligne de quelque grande célébrité des temps anciens de la république ! Qu'ils cherchent bien et ils trouveront leurs titres de noblesse dans quelque vieille étude de notaire. Alors ils auront droit au besoin de porter l'épée au côté, comme ces de Confignon, réduits à labourer la terre, eux qui descendaient de chevaliers du treizième siècle.

Après le diable et le pape, ce sont les juristes que Luther haïssait le plus cordialement. Il n'est pas de page des Tisch-Reden où il ne s'amuse à les déchirer. Un jour il leur fait pousser aux doigts de longues griffes bien crochues ; un autre il leur pend derrière le dos une queue semblable à celle que son ami Lucas Cranach donnait au satan ; une autre fois c'est un capuchon de moine bien sale et qu'il a trouvé dans quelque réfectoire sécularisé, dont il affuble leur chef. Et puis voilà les ris fous, les sarcasmes drolatiques, les propos libertins du docteur et de ses amis ! 2) Les juristes, honnis et exposés au pilori de l'auberge de Wittemberg, finirent par perdre patience, et lâchèrent leur bouc Schwenkfeld contre Luther. Ce bouc avait des cornes, des dents et des

---

1) Galiffe, Introd. p. 21.

2) Voyez dans les Tisch-Reden les chapitres qui ont pour titres : Juristen böse Christen. — Juristen Unwissenheit — Juristen wissen nicht was Kirche ist — Juristenkunst — Juristen wenig, aber viel Procuratores, etc.

griffes : c'était un véritable animal fabuleux qui fit usage contre le moine saxon de toutes les armes que lui avait données la nature. Le combat fut long et acharné ; et, au dire même des luthériens, le bouc eut les honneurs de la victoire. Il mordit jusqu'au sang maître Martin, qui se mit à crier d'abord, comme un possédé, sans que le bouc lâchât prise ; puis finit par demander pardon et merci, qu'on lui accorda sous condition d'une trève de plusieurs mois signée de part et d'autre.

Les juristes, moins nombreux à Genève qu'à Wittemberg, étaient des personnages importants sur les rives du lac Léman. Luther n'aurait pu s'empêcher de rire, s'il eût vu ces hommes de loi transfigurés en nobles seigneurs, grassement payés, menant vie joyeuse, siégeant au conseil dans un siège d'honneur, et quelquefois revêtus du titre de syndic sans même avoir acquis le droit de bourgeoisie.

En 1457, le conseil députa à Chambéry deux docteurs et deux syndics : les docteurs recevaient par jour un écu, 2 florins, ou 2,20 de notre monnaie ; les magistrats six sous seulement : les docteurs avaient le titre de dominus, ou seigneur ; les syndics de monsieur ou messire 1).

Dans la lutte de Calvin contre les libertés genevoises, les juristes se montrèrent lâches et couards : pas un ne prit la défense de l'opprimé ; pas un n'osa jeter à la face du théologien le sang des victimes ; pas un ne ramassa un tison au bûcher de Servet pour brûler la robe du ministre : ils avaient peur, et peut-être

1) Picot, Histoire de Genève, p. 139, t. I.

modernes. .. Qui sait? s'ils avaient troublé le peur d offen ..., Calvin, moins patient que les d'Eysse ... d'appeler le diable qui ne ré- tand, les d' ... jours, aurait mandé le bour- de la ru ... accouru, comme au supplice de desc ... Calvin avait un coup d'œil plus péné- bri ... moine saxon. Luther lisait sur la figure, ch ... ame. Quelques mois de séjour à Genève qu ... pour connaître les juristes; ames ac- au ... aux douceurs de la vie, au tranquille som- (... plaisirs de la table, aux joies mondaines, ... obéir à quiconque ferait de la force en ... ; et Calvin était décidé à chercher la lu- ... aurait eu peur d'un écolier bavard beau- ... que d'un juriste, cloué, de sa nature, à ... lettre morte dont le réformateur s'était réservé l'intelligence.

Le soleil de la réforme, en Saxe, avait fait éclore une myriade de docteurs, qui s'étaient abattus sur la parole de Dieu pour la dépecer. A Genève, il était resté stérile. Calvin a pris soin de nous tracer le portrait des ministres qui lui avaient succédé dans la chaire évangélique : l'un qui a trouvé ses lettres de créance dans le lit d'une fille publique; l'autre qui change de parole comme le serpent de peau; le troisième qui garrule comme une pie : embryons de moines que Calvin, au besoin, écraserait de son talon ou du bec de sa plume. Que de fois, en Saxe, Luther avait vu son chemin barré par une nuée de théologastres qui voulaient lui voler son air! Le moine était obligé de les chasser à grands coups de fouet. Si quelques uns, comme Carlstadt, le dos

et la face meurtrie, osait se représenter sur son sentier évangélique, le docteur Martin prenait la première épée d'électeur venue, et le malheureux s'en allait mourir de faim dans une bourgade inconnue. Calvin, comme vous voyez, fut plus favorisé du ciel. A son retour à Genève, c'est à peine s'il trouva autour de lui trois carmes défroqués, sachant assez de latin pour être portiers de couvent. La tâche de Luther avait été autrement pénible! Papes, cardinaux, rois, empereurs, électeurs, moines, démons, juristes, jusqu'à des médecins qui viennent tourmenter le malheureux. Les médecins eux-mêmes se mêlaient de théologie à Eisleben et à Jéna. Ce n'était pas assez du corps, il leur fallait tuer l'ame. — « Petits, leur disait Luther dans ses propos de table, je ne m'amuse pas à médicamenter vos malades, laissez-moi donc évangéliser les miens. Dieu, au grand jour du jugement, ne vous demandera pas compte des ames, mais des corps que vous avez, grace à votre diplôme, lardés, ventousés, déchiquetés, torturés. » Mais ces médecins, possédés du démon, n'écoutaient pas la voix de l'évangéliste, et, le scalpel à la main, traitaient la bible en véritable cadavre. Quelques uns s'étaient essayés sur le touto de l'institution de la cène avec une si grotesque fatuité, qu'Aurifaber en avait ri plusieurs jours. Voyez Calvin à Genève, comme il est plus heureux! On dirait que la société a été faite exprès pour lui : comptez les médecins qui peuvent l'étourdir de leur bavardage; à peine si vous en trouverez deux ou trois. « Quand on était malade à cette époque, dit M. Galiffe, on se faisait soigner par des barbiers, qui étaient

presque toujours chirurgiens », et qui jouaient, par cette raison, un rôle bien différent de celui qu'ils ont aujourd'hui 1). Ainsi, voilà un germe d'opposition de moins; car nous ne supposons pas que Calvin pût avoir peur d'un barbier.

Si les divers éléments de la société genevoise, pris dans leur individualité, n'étaient point menaçants pour Calvin, on est forcé, quand on les étudie, d'avouer que l'esprit public lui était hostile. Son exil avait apaisé la colère populaire; son retour ne fut salué par aucun signe de joie, malgré tous les efforts de quelques syndics !

Calvin, étranger aux institutions de la cité, aux mœurs gouvernementales du pays, à la vie réelle des citoyens, ne représentait qu'une opinion religieuse, sans forme, ni relief, et que la population avait adoptée, moins par conviction que par esprit d'indépendance, et pour échapper, en changeant de culte, au joug de la maison de Savoie. La révolution opérée, le caractère national était resté le même : on ne se dépouille pas de sa nature comme de sa foi. Ne demandez point à un peuple marchand ces beaux dévoûments qui poussent au martyr : quand il s'arme, c'est presque toujours pour des intérêts matériels, et, s'il consent à renier ses croyances, c'est qu'il trouve bénéfice à apostasier. En adoptant la symbolique de Farel, le Genevois n'abdiqua pas sa personnalité. Avant comme après l'exil de Calvin, il avait continué de vivre de sa vie habituelle: calme et simple une partie de la journée, c'est à dire aux

1) Galiffe, t. I, Introduct., p. 40.

heures du travail; causeuse et bruyante le soir au cabaret, le rendez-vous habituel du bourgeois. Cette existence semi-nocturne, la plus douce portion de la vie allemande, se retrouve encore dans la plus grande partie des cercles de la Germanie. Il n'y a pas longtemps qu'on montrait à l'auberge de l'Aigle-Noir de Wittemberg, la table où Martin s'était si souvent accoudé, les bancs sur lesquels il s'asseyait, et le verre qu'il emplissait d'une pétillante bière de Thorgau. Entrez; ce sont aujourd'hui les mêmes hôtes de trois siècles qu'on est sûr de retrouver aux mêmes heures: des écoliers, des juristes, des marchands; les théologiens seulement y sont moins nombreux. Genève avait donc hérité, dans son contact avec le peuple allemand, de ce goût pour la taverne, plus vif encore depuis la réformation, époque où de nombreux émigrés français étaient venus apporter à leurs coreligionnaires les joies folles du cabaret gaulois, le ton frondeur, la suffisance et la vanité poétique des grandes cités. Peu à peu la bière avait été abandonnée pour le vin et les liqueurs, et la danse germanique, si pudique, remplacée par la danse française, quelquefois ardente jusqu'à l'effronterie.

Quand l'évêque Charles de Seyssel fit son entrée à Genève, le peuple le reçut en véritable prince de l'Eglise, au son des cornemuses et des trompettes, et dansa tout le soir en signe de joie. Un moine composa pour célébrer l'évêque une histoire qui eût beaucoup de succès sur le théâtre, et valut à l'écrivain un florin de gratification pour droit d'auteur 1).

1) Fazy, Essai etc. p. 83, t. I.

Ce penchant pour la vie de cabaret se faisait surtout remarquer chez les Libertins. Il s'alliait en eux à un caractère expansif, à un amour ardent du pays, à un orgueil prompt à s'exalter. Ce mot de Libertins était dans la bouche des réformateurs un vocable de mépris et de haine. Le Libertin est le type national dans sa plus pure expression : genevois du lever au coucher du soleil, c'est à dire laborieux, sobre et discret; français, le soir jusqu'au couvre feu, c'est à dire bavard, médisant, aimant à railler toutes les supériorités du quartier, les banquiers, les nobles, les ministres et leurs femmes surtout. En feuilletant les registres de cette époque, si vous trouvez un bourgeois réprimandé par l'un des conseils, soyez sûr que ce bourgeois est un Libertin; si Genève est menacé dans son indépendance, et qu'il y ait du sang répandu, ce sang sera celui d'un Libertin, mauvaise tête, toujours prête à se sacrifier pour son pays. C'est ce patriotisme dont il a tant donné de preuves qui le rend si fier. Convenons aussi que la législation genevoise tomba dans une pruderie ridicule. Elle punissait de la prison une femme qui arrangeait ses cheveux avec trop de coquetterie, et jusqu'à la chambrière qui l'avait coiffée; le marchand qui jouait aux cartes, le paysan qui grondait en termes trop vifs ses bœufs, le bourgeois qui n'avait pas éteint sa lampe à l'heure convenue. Genève finit par ressembler à une école gouvernée par quelque pédant de village.

Les Libertins avaient raison de protester par leurs chansons contre un puritanisme exotique qui voulait changer le caractère national. Nous comprenons

leurs colères contre ce prédicant de Noyon qui n'a jamais connu les félicités de la famille; fils ingrat, écolier aride, qui a promené de pays en pays sa noire humeur; sans patrie, sans affection, sans lien du cœur, et qui voudrait poursuivre de ses anathèmes la gaîté expansive du coin du feu, les indiscrétions du cabaret, les joies bruyantes de l'intérieur du ménage, et jusqu'aux modes nationales. Malade d'un asthme qui le cloue souvent dans son fauteuil, le bruit des rues ou des assemblées irrite ses nerfs; la danse l'empêche de dormir, et le choc des verres lui donne des maux de tête. L'image de ces banquets où l'on s'égaie aux dépens de la politique ombrageuse du théocrate, où l'on se permet de rire de sa parole nasillarde en chaire, de sa figure de cadavre, de son œil à demi mort, de ses mains desséchées, revient à chaque instant dans ses sermons. On dirait d'un Spartiate qui ne se nourrit que de brouet noir. Ecoutez l'orateur : ses accusations sont vagues, ses traits mous et indécis; on voit bien qu'il n'a point à dénoncer des blasphèmes contre l'Evangile, des scandales contre la morale, des propos contre la pudeur.

« Quand on est là, dit-il, combien y a-t-il de propos frivoles qui se tiennent? Là où on devroit manger comme en présence de Dieu et se resjouir comme avec ses anges, il y aura des vanités qui transporteront les hommes tellement qu'il semble à beaucoup qu'ils ne font point bonne chère, sinon qu'ils s'esgayent je ne sais comment : je dis mesme des bons.... S'il est question de faire banquet, par où commence-t-on? Est-ce par invoquer le nom de Dieu? Oh, il sembleroit que ce fust matière de mé-

lancolie : il faut donc que le nom de Dieu soit enseveli; car si on pense à Dieu, il semble que toutes leurs joyes qu'ils ont prinses en banquettant soient changées en deuil; et puis tout y sera desbordé, tellement qu'il ne sera question que de tenir propos de trahisons et malices; qu'il ne sera nouvelle sinon de deschirer son prochain; qu'on machinera contre cestuy-ci, contre cestuy-là. Voilà qu'emportent les banquets. Ainsi donc, puisque les hommes sont tant enclins à vices, il est impossible qu'il n'y ait là de la faute, encores qu'ils ne laschent point la bride du tout. Ceux donc qui s'assembleront pour comploter en toute malice et trahison, je vous prie, ne faut-il point qu'il y ait là comme un gouffre d'enfer? 1) »

Les panégyristes de Calvin ont pris ces mouvements d'une organisation maladive, pour des transports évangéliques; mais c'est du cerveau plutôt que du cœur qu'ils rayonnaient. Car il faut bien se garder de s'en rapporter à ces déclamations usées contre les mœurs catholiques, à la venue de Luther : propos de taverne éclos en face de pots de bière de Münich, entre des nonnes échappées du couvent, et des moines qui ne connaissaient de l'Ancien-Testament que ces trois mots : crescite et multiplicamini. Le cordelier qui, après l'exil de Calvin, tonnait dans la chaire avec le plus de force contre les désordres des catholiques, était justement ce Bernard qui avait trouvé « le Seigneur dans les bras de sa servante. »

1) Sermon sur Foi.

Genève, avant la réforme, était une ville chrétienne, pieuse, charitable; ses prêtres étaient presque tous des hommes d'intelligence et de bonnes mœurs; ses évêques des modèles de sagesse et de patriotisme. Le protestantisme a pu reprocher à Pierre de la Baume, le dernier prélat, un caractère pusillanime, peut-être un penchant trop vif pour les intérêts de la maison de Savoie, mais il a respecté la vertu de l'évêque. C'est Adhémar Fabri qui confirma les libertés municipales de la cité. Un des articles de la charte épiscopale portait que les bourgeois avaient le droit de juger sur le sang; un autre que nul ne pouvait être appliqué à la torture sans l'autorisation du peuple; un troisième, que la garde de la ville était confiée à la bourgeoisie depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et que, dans cet intervalle, ni duc, ni évêque, ni aucun agent inférieur, ne pouvaient exercer le moindre pouvoir; et un quatrième, qu'aux bourgeois appartenait l'élection de ses bourgmestres 1). Nous verrons ce que Calvin fera de ces libertés.

Au moment où cette société genevoise, formée d'éléments si divers, se laissait aller à sa nature oublieuse du passé, indifférente pour l'avenir, Dieu descendait la visiter. La peste, après avoir désolé l'Italie, une partie de la France, était venue s'abattre sur les bords du lac Léman. Ce fut un cri d'effroi qui retentit dans toutes les rues de cette cité marchande

« Le 26 octobre, les ministres montent en chaire,

---

1) Hottinger, Histoire des Eglises de la Suisse. Bretschneider.

et exposent « comment les églises chrestiennes sont fort molestées par la peste, et pour ce que nous sommes tenus prier Dieu les uns pour les autres; qu'il seroit bon se retourner à Dieu avec humble supplication, et prier pour l'augmentation et honneur du saint Evangile, et que l'on pourroit, dimanche prochain 30 octobre, annoncer la sainte cène pour le dimanche suivant. — Un jour de la semaine on sonnera le sermon à la grosse cloche pour assembler le peuple, à fin de prier Dieu qu'il lui plaise, par sa grace, nous préserver, et que les soixante, cc. et chefs de maison soyent avertis. — Les prédicants ont répété comme en conseils ordinaires belles remonstrances, communion à annoncer dimanche prochain pour le dimanche suivant; — faire oraison un jour de la semaine; que ce jour, les boutiques soyent fermées, et que les dizeniers en soyent avertis pour faire aller chacun au sermon 1). »

Ces prières n'éloignèrent pas le fléau qui sévissait cruellement. Nous attendions les ministres réformés à cette épreuve. Nous nous rappelions ces belles paroles de Calvin à Sadolet 2) :

« Encore que je n'eusse aucun esgard à l'église de Genève, de laquelle je ne puis distraire mon esprit, ni la moins aimer, et tenir chere que ma propre ame, posé que je ne lui portasse aucune affection : là où je voy mon ministère estre diffamé, lequel j'ai comme cognu estre de Christ, aussi me le faut-il si besoin est, maintenir aux dépens de ma vie. — Genève sur

1) Registres du conseil d'Etat de Genève.
2) Opusc. fr. p. 166.

laquelle Dieu m'ordonnant une fois, il m'a obligé à tousjours de luy tenir foy et loyauté. »

Les ministres se cachaient 1).

Et alors un homme jeune encore qui aimait les muses avec passion, Bastien Châtillon, plus connu sous le nom de Castalion 2) se présente et dit : « Je suis prêt pour aller en l'hospital pestilentiel, bien que plusieurs prédicants aient dit, que plutôt y aller, ils voudroient estre aux diables 3). »

Et Châtillon va visiter courageusement les pestiférés, avec un autre français du nom de P. Blanchet qui meurt victime de son dévoûment 4).

Alors, disent les registres d'Etat, « Ordonné 5) que les ministres s'assemblent pour élire le plus propre et que le conseil lui ordonne d'y aller. Et quant à l'élection pour aller au dict hospital, d'icelle en soit forclus M. Calvin, pourceque l'on en a faute pour l'église. — Les ministres se sont presentés avec Calvin, lesqueulx ont exposé comment ce que entre eux ils ont avisé que pour aller à l'hospital pestilentiel il faut estre ferme et non point craintif et qu'ils ont trouvé un, lequel est de France, fidele, parquoi si la Seigneurie le trouve agréable, ils le presentent. Combien que leur office porte de servir à Dieu et à son église, tant en prospérité qu'en necessité jusques à la mort, ils confessent en cet endroit ne font leur

---

1) Voyez le chapitre de ce volume qui a pour titre CASTALION.
2) Registres, 1 mai 1543.
3) Ib. juin 1543.
4 Ib. ib.
5) Fragments historiques, extraits des registres du conseil d'Etat de Genève, p. 10.

devoir. — Resolu de les ouir, toutefois Mr. Calvin n'est pas compris avec les autres, pourcequ'il besogne à servir en l'eglise et repondre à tous passans, avec ce pour avoir conseil de lui. — Estant rentrés les dits hors Calvin, ont confessé que Dieu encore ne leur a donné la grace d'avoir la force et constance pour aller à l'hospital, priant de les avoir pour excusés. — Mr. de Geneston s'est offert, moyennant que l'election se fasse selon Dieu, — que si le sort tombe sur lui, il est pret. — Resolu de prier Dieu de leur donner meilleure constance pour l'avenir.

Le sort ne fut pas consulté, et Calvin se tint caché à tous les regards dans son habitation, laissant passer le fléau de Dieu, et mourir dans le désespoir des ames pour lesquels Sadolet eût donné sa vie : c'est que Calvin n'était pas le légitime pasteur de Genève.

La peste en 1510 était venue désoler Wittemberg. Luther avait prononcé ses vœux : il était tout amour. Il n'a pas peur du fléau, il écrit à Lange, son ami : « Fuir, me dis-tu! mon Dieu, non! pour un moine l'abbaye n'est pas perdue.... Je suis à mon poste, j'y resterai, par obéissance, jusqu'à ce qu'on m'ordonne de le quitter, et je fuirai la peste alors par obéissance. Non pas, que je n'aie pas peur de la peste, car je ne suis pas un apôtre Paul, mais un lecteur du disciple de Jésus qui me délivrera de la crainte 1).

Voilà le langage du bon pasteur, un langage tout d'or : mais attendez; le moine s'appelle maintenant le docteur Martin qui a jeté bas son surplis et brûlé

1) De Wette, Luther's Briefe, t. I. Lango, 26 oct. 1516. t. XXI, p. 561. Edit de Walsh.

ses lettres de prêtrise; nous sommes en 1527 au moment où la peur de la mort pousse à la table de communion des milliers d'ames. — Que faire? Les renvoyer, dit Luther. « C'est bien assez qu'elles reçoivent publiquement quatre fois par an le corps de Jésus-Christ. L'église n'est point une esclave ; donner le sacrement à quiconque s'approcherait de la table sainte, surtout au temps de peste, serait un poids trop lourd pour les ministres 1). »

1) Michelet: Mémoires de Luther, t. II, p. 342.

CHAPITRE II.

FORME CLERICALE. 1541 — 1543.

Ce qu'eût été la réforme, si Calvin fût né à Eisleben. — Idées hiérarchiques de Calvin. — Ordre ecclésiastique. — Pasteurs. — Anciens. — Docteurs. — Diacres. — Consistoire. — Examen du système hiératique de Calvin. — Défaut d'unité. — L'ancien, délateur, juge, pape. — Retour tardif de Calvin aux idées catholiques sur la nécessité de l'Episcopat.

Si Dieu avait fait naître Calvin à Eisleben, la réforme saxonne ne se serait pas accomplie, car le fils du scribe de Noyon n'avait pas reçu du ciel la force suffisante pour opérer une révolution. Quand on veut remuer des masses, il faut ressembler à Luther: avoir dans l'œil des éclairs, des tonnerres dans la voix, fasciner du regard et de la parole. Or, la parole de Calvin était molle et timide, et son regard sans puissance. Luther prenait possession du monde théologique, après avoir vécu avec des ouvriers mineurs, dont il avait entendu les grossières chansons, bu la bière trouble, mangé le pain noir. Dès l'enfance, il s'était pris corps à corps avec une société

qui lui refusait l'aumône qu'il demandait de porte en porte à Magdebourg. Le soir, dans son logis, il couchait sur la paille, et le matin il se réveillait au chant du coq, pour reprendre sa vie de pèlerin. Chaque heure de sommeil, était une conquête sur le cœur endurci de ses concitoyens; chaque miette de pain, jusqu'à son entrée au couvent, lui avait coûté une larme ou une prière; la science même dont il avait empli sa tête, il l'avait dérobée à des livres qu'il n'eût point été assez riche pour acheter. A l'humanité qui l'avait repoussé, méconnu, assailli, il ne devait que de la haine ou de la colère. Quand donc vint le jour de se mesurer avec ce monde ingrat, il apporta au combat une ame exaspérée par la privation, endurcie à tous les maux, sans pitié pour les douleurs d'autrui, irritée contre l'insolence des grands, le faste épiscopal et l'ignorance monacale.

Les conditions de la vie morale et physique de Calvin étaient bien différentes; son père n'avait pas eu besoin, comme celui de Martin, d'exiler un fils qu'il ne pouvait nourrir. Gérard avait pu donner le pain matériel à Jean son bien aimé. L'abbé de Hangest, aussitôt que l'enfant avait su lire, lui avait distribué le pain de la vie immatérielle. Calvin n'avait point à se plaindre de l'humanité qui lui avait servi de mère; seulement, la nature avait mis dans le cœur du fils du scribe un orgueil immense en place des instincts passionnés de Luther. Martin Luther était donc formé pour troubler et détruire, et Jean Calvin pour se poser sur des ruines déjà faites, s'y abriter, et s'en faire, au besoin, un trône ou un pavillon. Placez Luther

à Genève, sur les bancs du consistoire, et la révolte, laissée à elle-même, ne pourra revêtir une forme visible, parce que Luther ne possède pas, comme Calvin, ce qui féconde le désordre, l'instinct organisateur. « A l'un, dit M. Paul Henry, le génie qui tue, à l'autre, le génie qui vivifie; au Saxon la guerre, au Genevois l'ordre; à Luther la tempête, à Calvin la maison bâtie sur le roc 1). » Mais l'œuvre de Jean de Noyon, suivant la parole du psalmiste, devait périr tôt ou tard, parce que le Seigneur n'édifiait point avec lui.

Un spectacle qui avait toujours émerveillé Calvin, était celui de la hiérarchie catholique. Il n'y a pas de religion sans hiérarchie ou plastique; il en fallait une au culte genevois. C'est à rassembler les éléments d'une théocratie nouvelle que brilla surtout Calvin. Il est probable que la réformation, abandonnée aux instincts impétueux de Farel, eût revêtu la forme zwinglienne, ou se serait absorbée, après de longs déchirements, dans le catholicisme; dans tous les cas, elle se serait difficilement élevée jusqu'à l'individualité : Genève n'aurait pas eu son église.

Cette œuvre de reconstruction est l'idée que poursuivit toujours Calvin depuis sa rentrée à Genève. Le système de prédestination qu'il remuait à Strasbourg dans ses livres, dans ses prédications orales, dans ses entretiens, n'est que le couronnement de l'édifice auquel il se mit à travailler dès qu'il eut

---

1) Das Losungswort des Einen ist Krieg, des Andern Ordnung; der Eine läuft Sturm, der Andere baut die Burg Gottes aus. P. Henry. Das Leben Johann Calvins, t. II, p. 4.

conçu l'idée d'une réforme. La théocratie qu'il voulait fonder était modelée sur la théocratie antique; seulement il en excluait l'élément monarchique, auquel il substituait une forme plus aristocratique que républicaine. Il remplaçait le corps épiscopal, chargé de veiller sur l'intégrité du dogme, par un consistoire, tribunal qui avait dans ses attributions la police des consciences. Dans son système, l'Eglise est unie intimement à l'état; ce sont deux pouvoirs qui se prêtent un mutuel appui : l'état a le choix des ministres, l'Eglise veille dans le consistoire sur la parole évangélique. Mais on voit tout de suite la prééminence du symbole catholique. Au dessus du pouvoir épiscopal, dans la hiérarchie romaine, plane une personnalité, vivant de la vie du Christ, et qui, en cas de contestation dogmatique, juge souverainement et en dernier ressort, et empêche toute collision religieuse : c'est l'idéal dans l'unité. Dans le système de Calvin, l'autorité de la parole appartient, pour ainsi dire, à chaque membre du consistoire. Supposez des divergences dans l'Eglise; qui règlera la croyance commune? qui définira le dogme? qui donnera au verbe contesté l'autorité ? Alors de deux choses l'une : ou le consistoire sera absorbé dans une personnalité puissante dont il sera l'esclave; ou le consistoire, véritable république, ne reconnaitra de maître que le sens individuel. Dans le premier cas, vous aurez à subir toutes les fantaisies du despotisme; dans le second, tous les désordres de l'anarchie. Si le despote est organisé à l'instar de Calvin, qu'il ait recours pour dominer à l'astuce, à la force brutale; l'état tombe nécessairement dans la

servitude : il y a tyrannie, et tyrannie sacerdotale. Suivez Calvin.

On lit dans les registres de l'Etat, à la date du 13 septembre 1541 :

« Calvin a prié mettre ordre sus l'Eglise et que icelluy fusse par escript redigy et que l'on élise gens du conseyl pour avoir conférence avec eux (les ministres), lesqueulx feront la relation en conseyl. »

Et le 16 septembre :

« Suyvant la résolution du grand et du petit conseyl, de rechef a esté ordonné que les seigneurs prédicants avecque les seigneurs six députés doivent suyvre aux ordonnances sur l'ordre de l'église, avecque ung mode de vivre, lequel avant toute chose sera visité par le petit et depuys par les deux cents et général conseyl, afin de scavoir comme ung chacun se debvra conduyre selon Dieu et justice. »

Et le 29 septembre :

« L'on a suyvy à lire aulchungs articles desdites ordonnances, les ungs acceptés, les autres rejectés, toutes fois a esté advisé qu'il seroit convenable de ordonner et faire ung mode vivre sus ung chacung. »

Et le 20 novembre 1546 :

« En conseyl général, dymanche, les ordonnances de l'Eglise sont esté passées sans contradiction. »

Voici l'église genevoise organisée : la constitution est celle que Calvin avait conçue depuis longtemps et dont la pensée est rassemblée dans l'Institution chrétienne. Dans cette église l'ordre ecclésiastique est ainsi composé : — le ministre ou pasteur. — Le docteur. — L'ancien. — Le diacre.

L'ordre ecclésiastique élit le pasteur, le conseil

confirme l'élection, la commune contrôle la nomination par l'organe de ses syndics 1). Le pasteur prête serment d'obéir à la constitution civile et religieuse de l'état; « En tant qu'elles ne préjudicient pas à la liberté qu'ont les serviteurs de Dieu d'enseigner selon que le Seigneur le commande dans sa parole 2). »

La vocation intérieure 3) est la première garantie de l'élection pastorale : cette vocation a pour signe visible, une pureté exemplaire de mœurs : le Seigneur seul juge les dispositions intimes. Le ministre avant de revêtir le sacerdoce, qu'il reçoit par l'imposition des mains 4), a dû méditer longtemps les trésors de la parole divine 5). Pour être prêtre du Seigneur, il ne faut avoir aucune infirmité corporelle capable d'exciter ou le ridicule ou le dédain 6).

Chaque semaine les pasteurs de la ville et des campagnes, à tour de rôle, font un discours sur un texte choisi de l'écriture. Le discours prononcé, les pasteurs se réunissent pour examiner les doctrines de l'orateur. S'il s'élève dans l'assemblée quelque dissentiment sur l'enseignement du prédicateur, on en appelle aux anciens qui donnent et motivent leur opinion et en réfèrent au conseil.

Le pasteur confère le baptême qui ne peut être administré que dans le temple : l'illégitimité de

1) Instit. chrét. liv. IV, 3; Lév. VIII, 3, 4, Comm. Tite, 5, 8. Philipp, l. I. Hébreux, V, 4. Ord. eccles. titre I. IV.

2) Inst. liv. IV, chap. 20.

3) Inst. IV, 3. Comm. Rom. l. I, 1. Cor. 11. Ord. eccl. t. I, 5.

4) Inst. IV, 3. Comm. Gal. I. 1. Ord. eccl. tit. I. XI.

5) Inst. IV, 3. Comm. 1. Cor. XII. 7. Ord. eccl. t. I, 6.

6) Comm. Tite I, 7. Tim. III, 1. Ord. eccl. t. I, art. 5.

l'enfant doit être révélée au pasteur. Le mariage précédé de trois publications, a lieu tous les jours à l'église, excepté les jours de communion. A la cène, le pasteur présente le pain, l'ancien et le diacre le calice : le fidèle avant de communier a dû s'approcher du pasteur pour dire son acte de foi. L'enfant au catéchisme doit en faire autant. Chaque année, le pasteur accompagné d'un ancien, visite les familles, et reçoit de chaque citoyen une profession de foi 1). Tout malade est obligé d'appeler un pasteur. Le ministre suivi d'un conseiller visite les prisons.

Les *docteurs* 2), directeurs de l'église, donnent des leçons orales sur l'Ancien et le Nouveau-Testament, exposent et soutiennent les vérités évangéliques, ramènent les incrédules à la vérité.

Les *anciens* veillent sur les mœurs de la communauté, sont désignés par le corps pastoral et élus pour un an par le petit conseil. Dix doivent appartenir au conseil des soixante ou des deux cents, deux au petit conseil. La commune a le veto. En entrant en charge, ils prêtent le serment suivant.

« Je jure suyvant la charge qui m'est donnée de veiller sur tous scandales, empescher toutes idolatries, blasphèmes, dissolutions et autres choses contrevenants à l'honneur de Dieu et la réformation de l'église évangélique. Quand je saurai chose digne d'être rapportée au consistoire, d'en faire mon devoir fidèlement sans haine ni faveur, mais seulement afin que l'église soit maintenue en bon ordre et en la crainte de Dieu. »

1) Ord. eccl. 27.
2) Inst. chret. IV, 3. Comm. Eph. IV, 11. Ord. eccl. art. 2.

Les *diacres* sont de deux sortes : les uns prennent soin des malades et des pauvres, les autres distribuent les aumônes régulières 1).

Tous ces pouvoirs divers relèvent du consistoire : institution qui sortit tout entière de la pensée de Calvin pour le malheur de ses concitoyens; chambre ardente qui allait coûter au pays tant de larmes, tribunal d'inquisition, que devaient traverser pour aller à l'exil ou à l'échafaud tant d'ames patriotes.

Le consistoire se compose de six pasteurs et de douze anciens 2). Il s'assemble tous les jeudis, et mande à sa barre les pécheurs. Si la faute est restée cachée, le coupable est admonesté; s'il retombe, il est banni de la table sainte 3). Si le scandale a été public, le pécheur est réprimandé; excommunié s'il ne se repent, puis interdit; s'il refuse de reconnaître le droit de malédiction, dénoncé à l'autorité civile et banni pour un an du territoire de la république. Le nom du coupable est proclamé et affiché : il faut que le pécheur soit marqué au front du signe de la révolte, afin que, suivant le précepte de l'Evangile, toute relation cesse avec l'ame qui a prévariqué.

Nous n'avons que faire de l'aveu 4) échappé à l'his-

---

1) Inst. IV, 3 Ord. eccl, t. III, art. 4, 7 et suiv.

2) Inst. IV, 3, 4. Comm. Actes VI, 3. Ord. eccl. t. IV, 156 et s.

3) Porro scire opera pretium est non solos verbi ministros sedere judices in consistorio sed numero duplo majorem, partim ex minori senatu ex delectis senioribus esse, ut vocant, partim ex majori deligi ; ad haec unum fere ex ipsis syndicis praesidere Ep. 167.

4) Daß er im Umstürzen glücklicher ist, als im Aufbauen. Paul Henry, t. 2, p. 115.

torien de Calvin : — que le génie de la réforme puissant à détruire, n'a pas la même force pour édifier. Calvin a reconnu lui-même « les défauts de son institution », qu'il rejette sur « l'infirmité des temps 1)». C'est le sort commun de tous ceux qui ont été envoyés pour renverser l'œuvre catholique : leur mission était la même à tous : faire des ruines, puis bâtir sur ces ruines. C'était là que Dieu voulait montrer leur néant aux hommes de ce monde. — Voilà donc Calvin à l'œuvre ; mais une œuvre intellectuelle. La matière s'est facilement réorganisée ; avec un peu de bois, il a relevé la chaire abattue ; avec un peu de plâtre, il a masqué les mutilations extérieures des iconoclastes ; avec un peu de marbre, il a refait des tables d'autel : ceci était un ouvrage de main d'homme. L'ouvrage de Dieu une fois détruit, est plus difficile à reconstituer.

Ainsi vous devez remarquer, dans le plan de Calvin, que la pierre angulaire de l'édifice manque — le pape ou l'unité. Qu'est-ce qu'un consistoire où l'élément spiritualiste est absorbé dans l'élément politique 2), où l'église est représentée par des laïques ou des anciens, papes en habit bourgeois, qui ne doivent, avant de siéger sur la chaire doctorale, passer par aucune épreuve ; qui imposeront des symboles, dres-

---

1) Nunc habemus qualecumque presbyterorum judicium et formam disciplinae, qualem ferebat temporum infirmitas. Ep. 35, ad Myconium.

2) Pour assister au consistoire avec les prédicants sont élus un syndic, 2 conseillers et 11 autres personnages, y compris le secrétaire et un sautier, ce dernier n'est pas du Cc., oui bien les autres. 9 fév. 1543.

seront des formulaires, maudiront, lèveront les mains, et excommunieront? Qui donc leur a donné le don des langues, la mission évangélique, la science exégétique, les notions du droit ecclésiastique? Dans l'église catholique, vous savez combien ce droit d'excommunication est terrible, avec quel tremblement elle en fait usage. Les évêques genevois y ont eu recours quelquefois, mais c'était quand un prince despote avait usurpé les privilèges de la commune, c'est à dire le bien le plus précieux de tout citoyen, et quand le prêtre avait vainement essayé les prières, les larmes et les supplications. A Genève, douze laïques s'assembleront à jour fixe, qui au sortir de sa boutique, qui de ses champs, qui du cabaret, et viendront décider si celui-ci doit être réprimandé, celui-là interdit, celui-ci mis à l'amende, celui-là renvoyé au conseil pour être exilé. Mais qui leur a dit que le propos échappé au prévenu est une offense à Dieu? Nous autres protestants, remarque Langsdorf, n'avons pas de pape, mais ce qui est pis, des papes 1). Voyez quelle blessure a reçue le principe populaire! Dans la primitive église dont les patriotes rêvaient la réédification, c'était le peuple assemblé qui élisait l'évêque. Dans la législation calviniste, l'ancien ne sort pas du peuple, mais des conseils, par fractionnement tout aristocratique, dix sont tirés des deux cents ou des soixante, et deux seulement du petit. Ces anciens, intelligences qui n'ont passé par aucune épreuve, ont un double

---

1) Zwar haben die Protestanten keinen Papst, aber was vielleicht noch schlimmer ist, sie haben Päbste. Blößen der protestantischen Theologie, 1830, p. 448.

pouvoir : comme juges spirituels, ils admonestent au consistoire les pécheurs obstinés qu'ils punissent comme juges séculiers en siégeant au conseil.

Quelle garantie pour le prévenu qu'un tribunal souverain dont il ne peut appeler, formé de pasteurs, et d'anciens désignés par les pasteurs !

Le rôle des anciens est curieux à étudier. En entrant en charge ils jurent de rapporter au consistoire « toute chose digne d'être récitée ».

Chaque année, en compagnie d'un ministre, ils s'introduisent dans les familles pour exiger des formulaires de foi.

L'ancien a donc un double emploi ; il est à la fois inquisiteur et délateur. En vain nous dit-on que ce sont des laïques pieux et éclairés 1). Ils sont hommes avant tout, et quand ils passent du consistoire au conseil pour châtier un citoyen dont ils ont épié et dénoncé la faute, comment le coupable pourra-t-il compter sur l'impartialité de juges qui ne pourraient l'absoudre sans se parjurer ! Aussi cet office tout vénitien que la constitution conférait comme un privilège ou une marque d'honneur à quelques hommes de choix, pesa bientôt à leurs consciences : la police des mœurs en souffrit. Alors Calvin créa des emplois de délateurs subalternes, payés ou par l'état, ou par le coupable. Il y avait des gardiens de ville et des gardiens de campagne dont tout l'emploi consistait à prendre note des péchés commis contre Dieu ou contre l'état, pour les dénoncer à l'autorité. Le tarif avait été établi d'avance : — Qui blasphémait en ju-

---

1) Jean Gaberel : Calvin à Genève, p. 69.

rant par le corps et le sang du Christ, était condamné à baiser la terre, à être exposé au poteau pendant une heure, et à payer cinq sous d'amende; — Qui s'enivrait, était réprimandé par le consistoire et obligé de donner trois sous; — Qui excitait son camarade ou son ami à aller au cabaret, était condamné à la même peine; — Dans les campagnes, qui n'assistait pas à la messe, payait trois sous; — Qui arrivait après le commencement du prêche, admonesté d'abord, puis mis à l'amende s'il retombait dans la même faute. Mais il restait de l'argent en caisse, car les délateurs faisaient leur métier consciencieusement. Alors un membre du conseil demanda : — Quels gages les Seigneurs assistant au consistoire auront-ils pour leur peine ? On avisa, et il fut décidé « qu'on mettroit toutes les amendes dans une boite où l'on prendroit de quoi leur donner à chacun deux sous par jour 1).

Vous rappelez-vous Calvin en France, pleurant sur le châtiment qu'on infligeait à des fanatiques obstinés, qui insultaient hautement à la religion nationale. Son cœur ému de pitié refusait alors au magistrat séculier le pouvoir de juger les consciences. Aujourd'hui, Calvin est à Genève, magistrat et prêtre, son langage va changer.

« Que faudra-t-il faire, demande-t-il, à ces chrétiens, qui après avoir été bannis de la table sainte, se moquent du jugement de l'église 2) ? »

---

1) Registres de l'Etat. 12 déc. 1541.

2) Qui suspensi a sacra coena proterve judicium ecclesiae respuunt, hac sua contumacia declarant se extraneos, ac proinde nihil senioribus restare video, nisi ut magistratum exstimulent ad eos durius coercendos. Ep. 278.

Calvin se pose cette question et y répond bien vite. — Les anciens doivent les déférer aux magistrats, et requérir une punition exemplaire.

Le motif de cette transformation est honteux : « S'il a dévié des principes posés dans l'Institution, c'est qu'il eut besoin de réprimer les insolences d'une population hostile 1)? »

Il est évident que Calvin a voulu se modeler dans l'édification de son système sur le gouvernement de la race judaïque. On peut lui reprocher d'avoir sacrifié aux intérêts de sa personnalité qui ne pouvait se soutenir que par la force, les priviléges de l'épiscopat. L'état, par l'adjonction au consistoire d'un nombre double de laïques, est un tribunal de foi où prédomine l'élément mondain, au lieu de l'élément spiritualiste, seul en état de juger les questions dogmatiques. Les pasteurs y sont à la fois en minorité numérique et sociale, car ils reçoivent le pain qu'ils mangent et les vêtements dont ils sont couverts de leurs collègues : c'est l'état qui nourrit l'église. Cependant, Israël avec ses écoles de prophètes, était indépendant des rois, et dans la primitive église dont Calvin a l'ambition de vouloir faire revivre la discipline, les fidèles entretenaient leurs prêtres. L'église nouvelle n'ayant ni biens ni dotations, était obligée, dans les questions de fiscalité, de consulter et de suivre l'avis du conseil ; c'était un état de ser-

---

1) Wahrscheinlich ist er von dem richtigen Princip, welches er in den Institutionen aufstellt, nur abgewichen, weil ihn die Halsstarrigkeit des Volkes, mit dem er es zu thun hatte, dazu zwang. Paul Henry, t. 2, p. 119-120.

vitude créé par Calvin. Un esprit aussi lumineux n'a pu souscrire ainsi à l'abaissement du sacerdoce, sans qu'il y ait été contraint par quelque force extérieure qu'il faut chercher à déterminer. — Le catholicisme détruit dut être remplacé par un autre culte qui, pour subsister, avait besoin du pouvoir. Calvin mit donc l'église sous la tutelle du conseil, et fit du conseiller un prêtre, en lui donnant les attributions psychologiques, c'est à dire l'examen des questions de foi. Ainsi l'état se trouvait intéressé au maintien d'une réforme religieuse où il intervenait en double représentation. Mais ainsi constitué, ce sacerdoce bâtard, spirituel et civil, ne pouvait se développer qu'à l'aide d'une intelligence supérieure qui personnifiât en elle le prêtre et le citoyen : or, cette dualité phénoménale se reflétait à un haut point en Calvin. Puissant par sa science scripturaire, par ses lumières théologiques, par son activité d'esprit, par ses vices comme par ses qualités, Calvin pouvait seul donner quelque vie à l'œuvre nouvelle. Si vous l'ôtez de Genève, il faudra nécessairement que la république se jette dans le zwinglianisme : Or, Genève zwinglien appartiendra bientôt à Berne. Il ne peut être indépendant qu'autant qu'il aura un culte distinct. Cherchez en Suisse; il n'est à cette heure qu'un homme qui pourra donner à la cité une individualité religieuse, c'est Calvin. C'est ce que les syndics et les conseils avaient compris en le rappelant; ce qu'il savait très bien, lui aussi, malheureusement pour Genève. Il faut nous attendre à voir le réformateur traduire cette nécessité en fait providentiel, pour opprimer quiconque ne verra pas en lui l'instrument

de la divinité. Qu'importe donc qu'il feigne de soumettre l'église à l'état, s'il a tellement combiné les pouvoirs, que l'état ne puisse toucher à l'église sans se suicider; et que l'église, comme l'état, n'ait de vie qu'autant que l'un et l'autre la puiseront au souffle du grand prêtre? Et c'était si bien une théocratie qu'il songeait à fonder à son profit, qu'il renonça à instituer le régime synodal, où le prêtre représente la communion; où toute supériorité intellectuelle s'efface devant l'égalité chrétienne des membres qui le composent; où la question dogmatique et disciplinaire est réglée par des juges ecclésiastiques. Il ne voulut pas d'un semblable tribunal, indépendant d'un pouvoir dont il ne reçoit aucun salaire. Quand Henri IV voulut affaiblir la communion protestante qui s'était développée en France, grace au principe synodal, il donna à cette communion une existence politique, qui causa sa ruine sous Richelieu et Louis XIV.

C'est pour ne point avoir suffisamment étudié Calvin dans ce double symbolisme, que M. Gaberel a pu s'offenser qu'on ait soutenu que le réformateur avait placé le clergé au dessus de l'état, pour obéir aux idées catholiques dont il était imprégné malgré lui 1).

Calvin n'a rien voulu emprunter au catholicisme, cela est vrai : il est le créateur d'un système politico-religieux, où, en théorie, l'élément populaire semble prédominer, tandis qu'il est neutralisé et absorbé en réalité par l'élément psychologique ou sacerdotal. C'est un théocrate qui a pris au coin d'une rue le

---

1) Calvin à Genève, p. 73.

vêtement d'un ouvrier, pour faire croire qu'en lui il y a du prêtre et du citoyen.

Calvin, en accusant, pour se justifier, « l'infirmité des temps, » ne pouvait se dissimuler que son œuvre disciplinaire n'avait qu'une vitalité d'emprunt qui s'eteindrait bien vite. Alors il revenait, tout comme Mélanchthon, à la forme catholique, et rêvait un épiscopat genevois qu'il lèguerait à ses successeurs, faute de pouvoir leur donner son génie pour héritage. C'est qu'en effet, il se croyait évêque de Genève, avec une puissance telle, que n'en avait jamais possédé au moyen âge Avitus ou Jean de Savoie. — « M. de Bèze m'a souvent dit, rapporte Casaubon, que maître Calvin, qui avait rejeté l'épiscopat, était en effet évêque de Genève, et que, peu avant son trépas, il avait proposé à M. de Bèze de le faire son successeur; mais que Bèze n'en voulut point, parce qu'il sentait ses forces, et qu'il ne pouvait accepter la dignité du mourant que sous bénéfice d'inventaire 1). » Les ministres eux-mêmes, ainsi qu'on peut le voir dans les registres de 1580, avaient ploye sous le despotisme de Calvin, et craignaient qu'on ne fit de ce despotisme une charge héréditaire.

C'est dans un de ces moments, où l'opinion, retrempée dans le cabaret, cette dernière chaire que Calvin voudrait arracher au peuple, s'insurge contre le tribunal de censure, que le réformateur se prend à regretter d'avoir aboli la forme épiscopale.

---

1) Epist. praest. virorum Amst. 1684, p. 250. — G. Brandt, Histoire de la réforme des Pays Bas, t. 1, p. 397.

Alors, comme en 1554, il écrit, en s'adressant à Sigismond : « L'ancienne Eglise avait institué le patriarchat, et à chaque province donné ses primats, afin que ce lien de paix unît plus fortement entre eux les évêques. Je souhaiterais à la Pologne un archevêque, non pas pour exercer une domination despotique ou des droits consacrés, mais pour présider les synodes et maintenir une sainte unité parmi ses collègues. Je voudrais dans les provinces ou dans les villes, des évêques pour perpétuer l'harmonie dans l'Eglise chrétienne 1). »

Ainsi donc, Calvin, sur la fin de sa carrière, comprenait, comme le disciple bien aimé de Luther, qu'une société chrétienne a besoin, pour vivre glorieusement dans l'avenir, d'être constituée hiérarchiquement. Tous deux étaient poussés à l'unité : Mélanchthon par le spectacle des misères de la parole humaine, et Calvin par la lassitude de l'oppression qu'il avait fait peser sur cette parole.

La parole ne devait pas tarder à reprendre l'offensive, et à détruire jusqu'à la forme même de l'œuvre du réformateur 2).

---

1) Si hodie Pol. regno unus praeesset Archiepiscopus, non qui dominaretur in reliquos, vel jus ab illis ereptum sibi arrogaret, sed qui ordinis causa in synodis primum teneret locum et sanctam inter collegas foveret unitatem. Essent deinde vel provinciales, vel urbani episcopi qui peculiariter ordini conservando intenti forent. Ep. Cal. Ed. Amst. p. 87.

2) «Le conseil général n'existe plus et la constitution de Genève est différente de ce qu'elle était autrefois. Le corps électoral composé de tous les citoyens âgés de 25 ans et payant sept florins de contributions directes, élit le conseil représentatif. Celui-ci choisit dans son conseil d'état, composé de 25 membres. Le conseil

représentatif possède le pouvoir législatif sous l'initiative du conseil d'état à qui appartient le pouvoir exécutif. Les quatre syndics sont pris dans le sein du conseil d'état et nommés par le conseil représentatif ; ils président les deux conseils. Les conseillers d'état sont élus pour huit ans et rééligibles au bout de ce temps.

« Les deux corps à la tête de l'église nationale de Genève sont la compagnie des pasteurs et le consistoire. La compagnie est composée de tous les pasteurs, soit en activité, soit hors de service, jointe à quelques professeurs de l'académie : elle compte actuellement 50 membres, la plupart ecclésiastiques. Elle a la conduite de toutes les affaires ecclésiastiques, nomme les pasteurs et les professeurs en théologie, consacre les ministres, a sous son inspection les étudiants en théologie, rédige, s'il en est besoin, les liturgies et les catéchismes ; le tout sous la sanction du conseil d'état. Le consistoire est composé de tous les pasteurs en activité, 14 de la ville, 14 de la campagne et de 14 laïques, dont deux conseillers d'état nommés par le conseil d'état réuni à la compagnie des pasteurs, un auditeur (magistrat de justice et de police) choisi par le conseil d'état et 11 anciens nommés par le conseil lui-même. La constitution de 1814 a conservé au consistoire toutes les attributions qu'il avait sous l'ancienne république sauf les affaires matrimoniales ; mais dans le fait, comme il ne prononce plus de censures ni d'excommunications, ses fonctions sont à peu près réduites à une surveillance générale sur les mœurs et à la discussion des rapports rendus chaque année par le pasteur de chaque paroisse sur l'état religieux et moral de son troupeau.

« La compagnie et le consistoire, réunis, élisent chaque année un modérateur et un vice-modérateur, choisis parmi les pasteurs et qui président ces deux corps ; il y a quelques années encore que le modérateur changeait chaque sema ne : chaque pasteur de la ville devenait modérateur à son tour. La compagnie s'assemble tous les vendredis, le consistoire tous les jeudis. » — M. Lefort, cité par M. Paul Henry.

CHAPITRE III.

L'ÉGLISE ET LE PRÊTRE DE CALVIN.

Qu'est-ce que l'Église? — Comment la reconnaître? — Le ministère ecclésiastique. — Double vocation. — Autorité spirituelle. — Discipline. — Excommunication. — Pouvoir civil. — Société. — Examen du système hiératique de Calvin. — Les marques de la véritable église, indiquées par le réformateur sont insuffisantes. — La réforme ne saurait en appeler à l'écriture, dont les plus hauts signes sont niés par les protestants. — Preuves à l'appui. — Luther en opposition avec Calvin sur la légitimité des pasteurs. — Bel aveu d'un protestant, M. Ernest Naville. — La liberté d'examen et ses abymes. — Prévisions de Calvin.

Calvin a dit avec le prophète : « Les cieux chantent la gloire de Dieu » ; mais, à ses yeux, le spectacle de la nature, quelque merveilleux qu'il soit, n'est pas la voie la plus sûre pour conduire l'homme à la notion de la divinité. Il le mène à la foi par la révélation tout entière contenue dans les livres inspirés.

« L'autorité, dit-il, qui cherche dans le catholicisme à prouver la vérité de la Bible, n'est qu'un témoignage humain. Il est une voix intérieure qui parle au fond

de nos cœurs bien plus magnifiquement que la parole humaine, c'est l'inspiration de l'esprit.

« Par l'Ecriture et l'Eglise née de son souffle, se doivent décider toutes les questions de dogme ou de discipline de la communauté chrétienne. L'Eglise tient ses pouvoirs du Christ, qui les tient de Dieu ; l'Eglise du Christ est l'Eglise de Dieu.

C'est dans l'Institution que Calvin a défini l'Eglise.

Dans le premier chapitre du quatrième livre, il l'appelle — la société des prédestinés connus de Dieu seul, qui par sa seule volonté, aurait pu les sanctifier; mais Dieu a voulu qu'ils arrivassent au ciel par l'Eglise visible. L'Ecriture donne aussi le nom d'Eglise à cette communion d'êtres mortels que réunit sur cette terre la même foi en Dieu et en Christ. Mais comment reconnaître la foi de chaque membre de cette sainte milice? Par la charité 1), qui nous fait tenir pour frères tous ceux qui confessent avec nous le même Dieu, le même Christ.

« Dans la confession dogmatique, doit régner l'unité. Il y a un Dieu, Jésus est fils de Dieu et Dieu lui-même; c'est par Jésus que nous arrivons au salut: voilà des vérités de foi. Mais l'Eglise renferme des pécheurs: on peut donc y enseigner des opinions contradictoires, pourvu qu'elles n'attaquent pas l'essence du christianisme. Les donatistes, les cathares, les anabaptistes, détruisaient l'unité en soutenant que l'E-

---

1) Quoniam fidei certitudo necessaria non erat, quoddam charitatis judicium ejus loco substituit. Ch. 1, § 8.

glise visible n'est composée que d'élus.... L'Eglise est une mère, que nous ne devons quitter que lorsque nous nous dépouillons de notre enveloppe terrestre, pour revêtir la nature éthérée de l'ange : pauvres écoliers, nous gardons l'école tant que nous sommes sur cette terre.

« Mais comment reconnaître l'Eglise? A deux signes que Dieu lui-même nous a révélés : l'Eglise est où la parole divine est annoncée dans sa pureté primitive, où les sacrements institués par Jésus sont reçus et révérés.

Dans le second chapitre, Calvin traite de la véritable et de la fausse Eglise. « Là où règnent la fraude et le mensonge, il ne saurait exister d'Eglise : c'est ce double caractère que revêt l'Eglise papiste. Le pape ne peut représenter l'unité ; c'est la personnification de l'antechrist, c'est l'antechrist lui-même 1). Les catholiques invoquent en vain la longue chaîne des successeurs de saint Pierre : argument sans valeur, s'ils ont abandonné le Christ et sa doctrine. Il ne faut pas qu'on accuse l'Eglise réformée de schisme; la réforme ne soutient pas non plus que l'Eglise soit tout à fait éteinte dans le papisme. »

Le troisième chapitre est consacré au ministère ecclésiastique. « Le Christ a institué des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des prédicateurs et des docteurs 2). Evêques, prêtres ou anciens, prédica-

---

1) Voyez dans le tome premier le chapitre qui a pour titre : LE DIABLE ET L'ANTECHRIST.

2) Αὐτὸς ἔδωκε, τοὺς μὲν ἀποστόλους, τοὺς δὲ προφήτας, τοὺς δὲ εὐαγγελιστάς, τοὺς δὲ ποιμένας καὶ διδασκάλους. Eph. 4, 11.

Pastores instituit ac doctores Deus quorum ore suos doceret,

teurs sont égaux en charge et en dignité. Tous ceux qui prêchent la parole sont évêques. Les anciens, élus avec les évêques, avaient pour charge, à l'église, la censure et la discipline. Chaque église possedait ainsi, dans le principe, un sénat revêtu d'une juridiction spirituelle. Les diacres veillaient sur les pauvres, d'autres distribuaient des aumônes, d'autres prenaient soin des malades. Paul, dans ses Epîtres aux Romains et aux Corinthiens, Rom. 12, 7; 1 Cor. 12, 28, parle d'emplois qui ne regardent pas le soulagement des pauvres.

« Il y a deux sortes de vocation, l'une intérieure, c'est celle de Paul, et l'autre extérieure; toutes deux indispensables à qui aspire au saint ministère. Le prêtre concourt avec le peuple à l'élection sacerdotale. Paul et Barnabas nomment les anciens, mais le peuple en élevant les mains, consacre les élus » Calvin veut que l'imposition des mains, vieille coutume de la primitive église, soit conservée. « L'imposition des mains qui a lieu pour conférer le sacerdoce n'est point chose vaine; c'est un signe de la grace spirituelle 1). » S'il n'en fait point un sacrement, c'est que c'est un signe individuel.

Calvin passe à l'autorité de l'Eglise. « L'Eglise a le droit d'enseignement, dévolu à la charge du prédicant. L'interprétation de l'Ecriture appartient au synode. L'Ecriture est seule juge en matière de foi. La vérité vit éternellement dans l'Eglise, qui,

---

eos au'horitate instruxit; nihil denique omisit quod ad sanctum fidei consensum et rectum ordinem faceret. Inst. l. IV, ch. 1, fol. 370.

1) Inst. l. IV, ch, 19.

en ce sens seulement, est infaillible. Le Saint-Esprit peut illuminer l'assemblée ou la commune chrétienne, mais aussi lui manquer. Nous adoptons quelques décisions des conciles, nous en rejetons d'autres qui sont contraires à l'Ecriture.

« Le ministre est évêque et a le droit de remplir les saints mystères, ch. 3, § 6. Son emploi embrasse la prédication et la dispense des sacrements. Si une ame vient à se perdre, le Seigneur lui en demandera compte. Ch. 3. 18.

« Le droit d'élection appartient à la commune, mais sous l'assistance d'ecclésiastiques. Sans l'assentiment du peuple et du pouvoir, les ministres ne peuvent nommer aux fonctions sacerdotales ; l'autorité ne peut faire aucun choix sans le concours spirituel, ni destituer le prêtre sans la sanction de la commune.

« L'Eglise règle la police du temple, les cérémonies extérieures d'après l'Ecriture ; mais elle ne peut contraindre la conscience, qui est au dessus des lois civiles et religieuses : il n'y a de législateur que le Seigneur.

« L'Eglise est un gouvernement spirituel et aussi régulier que celui de l'état. Elle a le pouvoir des clefs ; de ce pouvoir émanent les droits d'enseignement, de prédication, de rémission des fautes et d'excommunication. L'Eglise lie et délie; mais sa juridiction est toute spirituelle. Elle n'a pas le droit du glaive; elle ne peut infliger des peines corporelles, des amendes, la prison, l'exil. La censure dont elle fait usage, pour être légale, doit être prononcée par un corps constitué, et non par un individu.

« L'excommunication est, de tous les châtiments, le plus grand dont l'Eglise ait le droit de faire usage. »

Calvin établit ce droit dans le quatrième livre de l'Institution.

« Sans discipline, il ne peut pas plus exister de famille que d'Eglise. La doctrine de Christ est l'ame de l'Eglise; la discipline remplace les nerfs qui soudent les membres entre eux : briser la discipline, c'est tuer l'Eglise. La discipline, c'est le frein qui dompte l'ame rebelle, l'aiguillon qui excite la volonté paresseuse, la verge paternelle qui châtie doucement l'enfant indocile. Jésus a dit (Math. 18, 15, 16) : « Celui qui, après deux réprimandes faites devant trois témoins, ne se sera pas amendé, sera amené devant le tribunal de l'Eglise, qui le réprimandera publiquement». Si la réprimande est sans effet, il sera expulsé et chassé de la société des fidèles. S'il s'agit de crimes, il faudra se montrer plus sévère. Paul excommunia et livra à Satan un homme qui avait troublé l'ordre de Dieu. Quand le peuple profane les sacrements, il faut que le pasteur intervienne énergiquement; son devoir est d'empêcher que Dieu ne soit outragé dans la cène. Ecoutez comme Chrysostôme s'emporte contre les prêtres qui n'ont pas voulu chasser les mauvais riches de la table de communion. « Ce sang vous sera redemandé. Si vous craignez les hommes, Dieu vous méprisera; si vous craignez Dieu, les hommes vous respecteront. Que m'importent les rois? J'en connais un plus grand qu'eux tous, c'est le roi du ciel : plutôt abandonner ma tête au couteau, mon sang à la terre que de souffrir un pareil scandale! »

« Le diadème ne saurait mettre le front royal à l'abri des foudres de l'Eglise. Rois, inclinez vos têtes et humiliez-vous devant le Seigneur Christ, le roi des rois. Ne trouvez pas mauvais que l'église vous juge! Vous qui n'entendez que de doux concerts de flatteries, vous avez besoin d'ouïr la parole sévère de Dieu par la bouche de ses ministres! Vous devez même désirer que le prêtre ne vous épargne pas, afin de trouver plus tard en Dieu un juge plus compâtissant 1). »

---

1) Voici la formule de l'excommunication usitée long temps en France et à Genève:

« Mes frères! Après avoir si longuement supporté N., l'avoir prié, exhorté, adjuré de se convertir à Dieu, il persévère en son impénitence avec obstination endurcie, se rebelle contre Dieu, foule au pieds sa parole et l'ordre qu'il a établi dans son église, se glorifiant dans son peché, est cause que l'Eglise depuis si longtemps est troublée et le nom de Dieu blasphémé. Nous, ministres de la parole de Dieu, armés d'armes spirituelles, puissantes de par Dieu à la destruction des forteresses qui s'opposent à l'encontre de lui: auxquels le fils Eternel de Dieu a donné la puissance de lier et délier en terre, déclarant que ce que nous aurons lié en terre sera lié au ciel; voulant purger la Maison de Dieu et délivrer l'Eglise de scandales, et en prononçant Anathème contre le méchant glorifier le nom de Dieu: Au nom et en l'autorité du S. J. C., de l'avis et autorité des pasteurs et des anciens assemblés en Colloque et du Consistoire de cette Eglise: Nous avons retranché et nous retranchons le dit N. de la communion de l'Église, l'excommunions et l'ôtons de la société des fidèles, afin qu'il vous soit comme un payen et un péager et qu'entre les vrais fidèles il soit Anathème et exécration, que sa hantise soit estimée contagieuse et que son exemple saisisse vos esprits de frayeur et vous fasse trembler sous la puissante main de Dieu, puisque c'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Laquelle sentence d'excommunication le fils de Dieu ratifiera et lui donnera efficace jusqu'à ce que ce pécheur confus et abattu devant Dieu lui donne

Luther avait d'abord imaginé une société chrétienne indépendante, où chaque membre, semblabe à l'enfant qu'on vient de baptiser, n'a de signe que celui même de sa céleste origine, et ne saurait dépendre d'un être créé à son image; et où nulle puissance papale, épiscopale ou royale, ne peut imposer des lois ou des règlements : utopie que les paysans devaient transformer en terrible réalité 1).

Calvin a d'autres idées. « Comme il y a, dit-il, dans l'homme, deux éléments, l'esprit et la matière; ainsi, dans le monde, deux pouvoirs, l'un qui régit la nature, l'autre l'esprit. L'Eglise est aussi nécessaire à l'état que le pain, l'air et le soleil. L'état ne doit pas seulement protéger la vie organique, la liberté, la fortune de l'homme; mais soutenir en ce monde l'élément religieux contre les mauvais instincts ou les scandales des méchants. Le pouvoir n'a pas de droit épiscopal, il ne peut donner des lois qui régissent la conscience. Moïse un moment fut prêtre et magistrat, mais l'état

---

gloire par sa conversion, et que délivré de ces liens de Satan qui l'enveloppent, il pleure son péché d'un pleur de repentance. Priez Dieu, frères bien aimés, qu'il ait pitié de ce pauvre pécheur, et que ce jugement horrible, lequel, avec regret et grande tristesse de cœur nous prononçons contre lui en l'autorité du Fils de Dieu, serve à l'humilier et à redresser au chemin de salut une ame qui s'en est égarée. Amen. Maudit est celui qui fera l'œuvre du Seigneur lâchement. S'il y a quelqu'un qui n'aime point le S. '. Chr., qu'il soit Anathème. Maranatha amen.

Sicut parvuli baptizati qui nullis studiis, nullis operibus occupati, in omnia sunt liberi, dico itaque: neque papa, neque episcopus, neque ullus hominum habet jus unius syllabae constituendae super Christianum hominum, nisi id fiat ejus consensu : quidquid aliter fit, tyrannico spiritu fit. Luth. de captiv. Babyl. p. 288.

social du peuple juif n'était pas encore organisé; plus tard, il dût céder à son frère les fonctions sacerdotales.

« Il y a trois sortes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie; l'aristocratie est la forme où le pouvoir est administré par des hommes d'élite, c'est la fiction la plus heureuse. C'est le gouvernement aristocratique que Dieu choisit en Israël, jusqu'à l'avénement du roi David. Toutes ces représentations, ajoute Calvin, viennent de Dieu et ont été instituées par sa suprème providence. C'est un crime de se soulever contre l'autorité même d'un despote : toutefois, il faut se rappeler que toute magistrature doit foi et hommage à la parole sainte, et que tout citoyen doit obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

« L'Eglise et l'Etat ont le droit de punir les hérétiques: ils doivent s'associer pour corriger les vices de la société 1).

« L'Eglise n'a pas le droit du glaive 2): les moyens coërcitifs appartiennent à l'état qui doit s'en servir dans l'intérêt de Dieu. C'est en punissant à propos qu'il prévient l'intervention du pouvoir des clefs. Ceci sera rendu plus clair. Dans une ville bien policée, l'ivrogne est puni de la prison, le libertin d'une peine plus sévère. La loi est satisfaite; mais il peut

1) In corrigendis vitiis mutuae debent esse operae. Voy. Inst. ch, XI, § 3 et 4.

2) Neque enim consentaneum est ut qui monitionibus nostris obtemperare noluerint, eos ad magistratum deferamus, quod tamen necesse foret, si in vicem ecclesiae ille succederet.

Magnifique dérision! comme s'il n'avait pas écrit que les anciens, portion exhorbitante de son conseil, devaient requérir contre les pécheurs obstinés la sévérité des lois! ch. 2, p. 31.

arriver que le coupable, au lieu de se repentir, fasse entendre des murmures; alors l'église a son châtiment tout prêt : elle retranche le coupable de la table de la communion. »

EXAMEN.

Arrêtons-nous ici un instant pour examiner cette constitution imaginée par Calvin, qui doit remplacer notre vieille charte catholique. Nous avons recueilli l'aveu échappé à son habile panégyriste : — Que le reformateur a été plus heureux à détruire qu'à édifier 1). C'est le sort, du reste, qu'éprouva Luther : lui aussi a réussi à renverser l'édifice catholique, et quand il lui faut bâtir une nouvelle maison au Seigneur, des ouvriers se présentent, Carlstadt, Zwingli, Schwenkfeld, qui lui crient en passant : — Ote cette pierre qui a été réprouvée de Dieu ; en voici une qui vaudra mieux. Mélanchthon dit comme tous les autres, et l'œuvre n'avance pas, parce que le Seigneur ne bâtit pas.

Comme Luther, Zwingli et OEcolampade, Calvin veut asseoir son édifice sur la parole inspirée. Mais voici les difficultés. A cette question : — Qu'est-ce que la parole de Dieu ? nous savons qu'il a sa réponse toute prête : c'est celle que Dieu a révélée dans les livres saints. Mais dans quel idiome ? S'il me présente sa bible, j'ai le droit d'en contrôler les signes, en vertu même du principe de libre examen qu'il a glorifié ; s'il essaye de me prouver que ces signes sont

1) Daß er im Umstürzen glücklicher ist, als im Aufbauen. Paul Henry. Calvins Leben, t. II, p. 115.

le pur reflet de la parole sainte, il m'est permis de disputer avec lui sur leur valeur grammaticale ou tropologique; s'il veut m'imposer son sens ou ses images, il fait de l'autorité ou de l'orgueil; car qui lui a dit que je ne sois pas aussi versé que lui dans les langues orientales? Je sais le syriaque et il l'ignore; l'hébreu qu'il n'a qu'imparfaitement appris; le grec, dont Richard Simon ne lui accorde que de vulgaires notions. J'ai vu, pour étudier l'Ecriture, la terre sainte qu'il n'a jamais visitée. Et pourquoi donc abaisserais-je mon intelligence devant la sienne? Il n'y a ici que deux unités en présence : qui peut en mesurer la valeur? S'il a prié, j'ai prié aussi; et comment sait-il qu'il a reçu du ciel de plus abondantes lumières? Quand il serait plus savant que moi, Dieu regarde-t-il au degré d'intelligence pour visiter ses élus? S'il veut invoquer la clarté du passage scripturaire, je lui dirai avec Luther : — Que pour comprendre l'Ecriture, il faut avoir vécu avec le Christ et les apôtres 1)?

Mais dans quelle langue me parle Calvin? Dans un idiome qui vieillit comme le réformateur.

Il traduit ainsi le premier verset du psaume : Bienheureux est l'homme qui ne chemine point au conseil des méchants.

Avant lui un autre avait dit : — Bienheureux est l'homme qui n'alla pas au conseil des félons.

Or, voici des signes et une idée qui ne se ressemblent pas: dans la version de Calvin, l'homme marche et continue sa route dans la voie du péché; dans

1) Tisch-Reden.

la version de l'anonyme, l'homme s'est arrêté, il a cheminé, puis il a fait halte.

Calvin continue : — Et ne s'assied point au banc des mocqueurs.

Le vieux translateur tourne : — Et qui ne s'est pas enc auré de pestilence.

Que Calvin nous parle donc de la nécessité de répandre l'Ecriture en langue vulgaire? Son idiome ne brille pas d'une clarté qui éblouit le regard, puisque nous avons besoin, pour l'expliquer, d'un glossaire du vieux langage. « Etrange prétention, selon Fitche, qu'a l'école réformée, de vouloir fermer le ciel à tous ceux qui ne savent pas lire 1) !

« Pauvres ames, ajoute Lessing, nées sur une terre où la Bible n'a pas encore été traduite, que je vous plains ! Et vous, insulaires, qui n'avez jamais appris à lire et qui êtes chrétiens puisque vous avez reçu le baptême, que votre sort est malheureux! Car mes frères voudraient me faire croire que, pour être sauvé, il est aussi nécessaire de savoir lire que d'avoir reçu le baptême. Et quand vous aurez appris à lire, pauvres ames, tout ne sera pas dit, il faudra encore que vous étudiiez l'hébreu pour être plus sûres de votre salut 2)! »

En Allemagne, on est d'accord aujourd'hui que

---

1) Der Buchstabe wurde das fast unentbehrliche Mittel zu Seligkeit; und ohne lesen zu können, kann man nicht länger füglich ein Christ seyn. Fichte, Grundzüge des Zeitalters. 219.

2) Unglückliche! da hört Ihr's ja, daß lesen können so nothwendig zur Seligkeit sey, als Getauft seyn! und ich sorge, Ihr müsset noch hebräisch lernen, wenn Ihr Eurer Seligkeit gewiß seyn wollet! Lessing, Beiträge zur Geschichte und der Literatur. Sixième partie.

l'Ancien et le Nouveau-Testament ont une multitude de passages incompréhensibles, même pour les savants. Krug a développé cette opinion dans le journal la Minerve 1), et Müller est allé jusqu'à soutenir que la Bible est un mauvais présent qu'on fait au peuple, tant qu'on ne lui donnera pas l'intelligence pour la comprendre 2).

Mais pour que l'Ecriture fût l'unique fondement de la doctrine chrétienne, il faudrait que Calvin s'accordât au moins avec son école sur la valeur des éléments dont la Bible est composée. Or, chaque église réformée n'a-t-elle pas sa Bible comme elle a son catéchisme ?

L'apocalypse de saint Jean, selon Bretschneider, n'est ni prophétique, ni apostolique ; on n'y trouve aucune trace d'inspiration divine 3).

De Wett et Vater soutiennent que le Pentateuque n'est pas de Moïse, et qu'il n'a été composé que peu de temps avant la fuite du peuple d'Israël. «L'histoire de Moïse, jusqu'à la conquête de la terre promise, a été falsifiée et dénaturée. » Gramberg 4) a démontré, d'après de Wette (Beiträge z. Eins. ins Alt. Testam., t. I.), que l'autorité historique des livres de la chronique est très douteuse 5).

Les plaies d'Egypte, suivant le docteur Léo, et

---

1) Feb. 1821.

2) In den Händen des Volks wird die Bibel immer ein mißliches Geschenk bleiben, so lange nicht auch zugleich das rechte Verständniß verabreicht wird. Müller, vom Wahren und Guten. Leipzig, 1822.

3) Bretschneider, Handbuch der Dogmatik, t. I, p. 266.

4) Die Kronik nach ihrem geschichtlichen Charakter und ihrer Glaubwürdigkeit geprüft. Halle, 1823.

5) Wegschneider. Inst. theol. Christ. p. 119.

le passage de la mer Rouge, sont des traditions poétiques 1).

Carlstadt soutient que ni Samuël, ni Esdras ne sont les auteurs des livres qu'on leur attribue 2).

Le livre de Judith, suivant Haffner, est un roman pieux; les bons et les mauvais anges du livre de Tobie des symboles superstitieux; le cantique des cantiques un poème gracieux où l'amour conjugal est représenté en style d'idylle 3).

Ecoutez Bretschneider : « Le livre de Job n'est qu'un drame : l'écrivain ne dit nulle part qu'il est inspiré. Les chants connus sous le nom de psaumes ne sont que des productions poétiques. Comment regarder les imprécations de David, en hostilité si manifeste avec le commandement de Christ, comme des inspirations de l'esprit de Dieu 4)?

« Les prophètes sont les moines des anciens temps, esprits fanatiques, dont le caractère fantasque apparait dans la mort d'Elie 5). » « Il n'est pas possible qu'Isaïe soit l'auteur des chapitres 40 à 66. 6).

« Le livre du prophète Jonas est une jolie fable tout à fait dans le goût et l'esprit des anciens temps 7).

« Il est vraisemblable que la doctrine du Christ a été altérée dans le Nouveau-Testament 8).

---

1) Leo. Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staates, 1828.

2) Carlstadt, De canonicis scriptor, 1520.

3) Haffner, Einleitung zu der neuen, von der Straßburgischen Bibelgesellschaft veranstalteten Ausgabe der heiligen Schrift, 1819.

4) Bretschneider, p. 93.

5) Leo. loc. cit.

6) Stähelin, Einige Bemerkungen über Jesaias, 40, 66. Theol. Studien und Kritik, 1830, I., p. 82.

7) Michaelis, Uebersetzung des alten Testaments.

8) Augusti's theol. Monatschrift, No. 9.

Schulze et Schulthess attribuent peu de foi à l'Evangile de saint Mathieu 1).

« Les trois évangiles de saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, ont été rédigés d'après un ancien codex araméen 2).

« L'évangile de saint Jean est incontestablement l'œuvre d'un philosophe d'Alexandrie 3).

Schleiermacher a attaqué la première épître à Timothée 4); — Eichhorn, dans son introduction au Nouveau-Testament, t. 3, p. 415, la première, la seconde épître, et celle à Titus.

Le docteur Baumgarten-Crusius, à Jéna, dans le programme de Noël 1828, établit que — l'épître aux Hébreux est d'un philosophe d'Alexandrie, disciple de Paul, et que la fausse épître aux Alexandriens n'est autre que l'épître aux Hébreux 5).

Et maintenant que la réforme essaie donc de fonder un système chrétien sur une parole dont chaque lettre est contestée dans son école! Müller a raison: Où est la sainte Ecriture qui devrait être la règle de la foi, s'il plaît à l'un de rejeter une épître de saint Paul, à un autre l'évangile de saint Jean, à un troisième, Mathieu, Marc et Luc 6)?

Les signes que Calvin assigne pour reconnaître

1) Bretschneider, Handbuch, t. II, p. 778, note.

2) Eichhorn, Bibliothek der bib. Literatur, t. V, p. 761 — 996.

3) Stäudlin's Magazin der Religionsgeschichte, t. III.

4) Ueber den sogenanten ersten Brief des Paulus an den Thimotheus. Berlin, 1807.

5) Lucke, Uebersicht der zur Hermeneutik etc. gehörigen Literatur vom Anfange 1828 bis Mitte 1829. Theol. Stud. und Krit. 1830. p. 450; t. II.

6) Joh. von Müller, Minerva 1809, Juillet, p. 67.

la véritable Eglise sont tout à fait insuffisants. Selon le réformateur, partout où vous entendez prêcher la pure parole du Christ, dites sans crainte : « C'est ici qu'est l'Eglise. »

Mais quelle est la secte qui ne se croit pas en possession du verbe de Jésus ! Il y a dix ans nous vîmes venir à Genève deux anabaptistes qu'on chassa sous prétexte qu'ils enseignaient une doctrine de mensonge. Et le livre qu'ils portaient avec eux était la bible de Calvin ; et ils n'invoquaient pas d'autre parole que celle qui est renfermée dans le livre saint, pour justifier leurs doctrines ! Quand Münzer, après avoir couvert de sang les champs de Frankenhausen, fut conduit les poings liés devant le duc Georges, on lui demanda en vertu de quel droit il s'était révolté contre ses maîtres. Münzer cita plusieurs textes de la bible. Andreas Carlstadt, chassé de la Saxe, et réduit à vendre des gâteaux de farine dans un village, maudissait Luther, son oppresseur, qui n'avait pas voulu comprendre le sens véritable du touto grec. Servet, en mourant, chantait un verset des psaumes. A la conférence de Marburg, les sacramentaires et les luthériens se jetaient à la tête des textes du Nouveau et de l'Ancien-Testament. Que Calvin nous dise où était alors l'Eglise : à Wittemberg ou à Zurich ?

Les élus qui forment l'Eglise invisible de Calvin, à quelle foi appartenaient-ils avant que Dieu les eût rappelés de ce monde ? Evidemment à la foi catholique, à ce chœur de savants, de docteurs, de martyrs, dont faisaient partie saint Hilaire, saint Polycarpe, saint Jérôme. Mais Jérôme, Polycarpe, Augustin et Hilaire enseignaient ce qu'enseigne Paul III, que Calvin met

au nombre des réprouvés. Mêmes symboles, mêmes dogmes, même croyance. Si Dieu les appela dans son ciel, il doit repousser ces ames déchues qui viennent en ce monde répandre une autre dogmatique. Calvin voudrait-il déshériter ces gloires catholiques de la face de Dieu, et placer parmi les bienheureux Wiclef, Arius et Jean Huss? Mais alors c'est l'Eglise de ces sectaires qu'il continue. Et pourquoi a-t-il d'autres enseignements? pourquoi affiche-t-il d'autres symboles? Quand Catharin, ce vieil athlète catholique, demandait à Luther : « Si ton Eglise, comme tu l'écris, est toute spirituelle, dis-moi donc à quel signe je la reconnaîtrai. » Luther répondait : — « A quel signe? A celui que porte sur son front l'église saxonne, le baptême et le pain 1). » Mais le pain et le baptême sont des symboles matériels, et le pain de Luther n'est pas le pain de Calvin. Et nous ajouterons : Qui connaît vos élus? Dieu seul; car, si vous les nommez, vous ôtez d'un trait de plume un caractère de votre église, l'invisibilité. Et pourquoi cette couronne d'immortalité? Parce que l'élu a été choisi de Dieu, ou parce qu'il a été sanctifié par la doctrine qu'il a prêchée? Mais il faudrait me nommer votre élu, pour que je connusse sa doctrine, alors je saurais à quelle église il appartenait.

Le sacerdoce de Luther diffère essentiellement de

---

1) Dices autem si ecclesia tota est in spiritu et res omnino spiritualis, nemo ergo nosse poterit ubi sit ulla ejus pars in toto orbe : quo ergo signo agnoscam ecclesiam?—Respondeo : signum necessarium est quod et habemus Baptisma ac panem et omnium potissimum Evangelium. Luth Resp. ad lib. Am. Cath. an. 1521. Op. t. II, fol. 376, 377.

celui de Calvin. Luther regarde tout chrétien comme prêtre : « L'ordination catholique, à ses yeux, n'est qu'une momerie satanique, où un cochon coupe les cheveux, et jette l'habit sacerdotal sur l'épaule d'une souche 1). » Calvin estime le ministère d'institution divine. Il établit une double vocation, intérieure et extérieure, dont l'union est indispensable pour fonder la mission sacerdotale. L'école réformée, représentée aujourd'hui si brillamment par M. Vinet de Lausanne, a changé les termes et l'idée : elle reconnaît une mission immédiate qui est celle que les apôtres ont reçue du Christ, et une mission médiate, qui est celle que les apôtres ont conférée à leurs successeurs 2). On voit que les mots n'ont pas seulement varié, mais que le symbole a été altéré. Dans le système de Calvin, la mission intérieure n'a pas besoin de preuve, elle découle tout entière de la personnalité du candidat qui établit sa vocation sur son moi ou des preuves qu'on ne saurait discuter. Reste donc la mission ou vocation ordinaire, par l'extériorité.

Luther avait reçu d'abord de son évêque la mission ordinaire; mais quand Jean de Lasphe lui imposa les mains en 1507 3), le néophyte promit d'enseigner ce qu'enseignait l'église catholique : vous savez s'il fut infidèle à son serment. Le mandat était donc révocable; eût-il été un ange du ciel, il ne

1) An die Böhmischen Brüder. — Könne man doch jeder Sau das Haar abscheren und einem jeden Klotze ein Gewand anziehen. Möhler, p. 412

2) Narrateur religieux, No. 129.

3) Reform. Alm.

pourrait rien donner, rien changer à l'Église [illegible] de [illegible]

L'on ne peut imaginer la mission [illegible] de [illegible]

[illegible] M. Ernest Naville [illegible]

[illegible]

[illegible] ment.

[illegible]

Les idées des réformateurs sur le ministère [illegible] les pouvoirs sont conférés au clergé [illegible] catholicisme. En effet, au moment où [illegible] n'est pas le choix du troupeau qui confère au pas-

---

[illegible]

teur ses pouvoirs, comment les pouvoirs lui sont-ils conférés? Par la consécration qui est un sacrement. Cette consécration par qui est-elle effectuée? Par les pasteurs de l'église. Ces pasteurs par qui sont-ils consacrés? Par d'autres pasteurs. Et les premiers pasteurs réformés par qui furent-ils consacrés? Ici est la difficulté; le seul moyen de la résoudre est celui qu'emploie Dumoulin. Il s'applique à établir la succession des pasteurs réformés, soit aux pasteurs vaudois et albigeois, soit aux prêtres romains, et emploie divers raisonnements pour établir que le ministre consacré dans l'église de Rome reste légitimement consacré, bien qu'il passe dans une autre 1). De cette manière, on retombe dans la succession apostolique, et de là dans le catholicisme. Aussi Calvin 2), sans rejeter tout à fait l'idée de la succession, ne pouvant admettre la vocation légitime des prêtres romains, déclare que cette succession n'est rien là où n'existe pas la vraie foi. C'est donc la doctrine, en dernière analyse, qui distingne les pasteurs légitimes. Mais quelle est la règle de la doctrine de l'Eglise? Les confessions de foi. Qui est-ce qui rédige les confessions de foi? Les pasteurs. C'est donc la doctrine qui juge les pasteurs, et ce sont les pasteurs qui jugent la doctrine.

» Le système romain est tellement logique et lié dans toutes ses parties, qu'il faut n'en rien admettre, ou l'admettre tout entier. Les protestants seront battus sur le terrain des principes, toutes les fois qu'ils

---

1) De la vocation des pasteurs, p. 68.
2) Inst. liv. IV, ch. 2.

n'admettront pas sans réserve la liberté avec toutes ses conséquences 1). »

Mais la liberté avec toutes ses conséquences, que M. Naville appelle ici au secours du principe réformateur, conduit à la ruine du protestantisme : on n'édifie pas sur une négation. L'idée de Dumoulin sur la légitimité de vocation par la succession, ne servirait de rien à l'église calviniste, car ses fondateurs, Farel, Viret et Calvin, n'ont jamais eu d'autorité sacerdotale. Que faire donc? En appeler à la vocation intérieure, l'argument des moines que Berne tirait des cabarets pour leur conférer le sacerdoce; et de Luther et Calvin, qui voulaient tous deux avoir reçu leur ministère de Dieu même. Car Luther écrivait de la Wartburg à l'électeur Frédéric : « Ce n'est pas des hommes, mais du ciel et du Christ que j'ai reçu mon évangile 2); » — Et Calvin à Sadolet : « Mon ministère a pour fondement la vocation divine : je le tiens du Christ 3). » Ou bien il faut nier, comme les Libertins, que le sacerdoce soit d'institution divine, et n'en faire qu'un symbole humain, dont la dispensation appartient à la société; et c'est tomber dans l'anabaptisme, qui cherche la révélation hors du ministère.

Du reste, les deux réformateurs avaient la prévi-

---

1) Thèses publiques soutenues à l'académie de Genève, Juin, 1839, ch. 4, § 3.

2) Mein Evangelium habe ich nicht von Menschen, sondern allein vom Himmel, von Jesu Christo.

3) Ministerium quod Dei vocatione fundatum ac sancitum fuisse non dubito — Ministerium meum, quod quidem ut a Christo esse novi. Op. p. 108.

sion de la ruine de leur symbolique. Pour la défendre contre l'anarchie des sectes, Calvin essaya de la mettre sous la tutelle du consistoire. Il ne voulut pas comprendre qu'il ne saurait y avoir de doctrine où n'existe pas d'unité; qu'il laissait bien après lui, comme le remarque Plank, des églises, mais pas d'Eglise 1). Vous verrez que Dieu ne lui donnera pas la consolation de mourir en paix. Il faudra, qu'à l'exemple de ceux qui l'ont précédé dans sa voie funeste, il assiste à la chute de son œuvre. On la sonde d'abord; puis, l'examen fini, vient le doute, et la négation qui se dresse à son tour. Dans le sein de la réforme, son enseignement trouvera des blasphémateurs. En vain l'a-t-il mis sous la protection de la loi civile, la conscience ne veut pas céder. Il va lutter avec Gentilis, avec Westphal, avec Servet, avec toute une partie de la population genevoise. Au dehors, Heidelberg repoussera son catéchisme, et la France réformée son prédestinatianisme. Gentilis portera bientôt la peine de sa confiance dans la parole de Calvin; Bolsec, au moment de triompher de l'implacable fatalisme du réformateur, sera chassé de Genève, et Castalion, qui vivait de sa science dans un collége, à 450 florins par an, sera forcé de fuir une terre inhospitalière où douter de l'infaillibilité de Calvin est un crime puni de l'exil. Mais il a vu le réformateur, l'église et les ministres de Genève : et de Bâle il nous dira : — « Hommes orgueilleux, enflez de gloire et tellement vindicatifs, qu'a-

---

1) Wir haben keine Kirche, sondern nur Kirchen. Plank, Geschichte, t. I.

vec moins de périls, vous offenseriez des princes que vous ne les irriteriez, ces félons! Maistres passés en calomnies, en maldisances, en mensonges, en cruautés, en intolérable arrogance, qui nomment leur Genève la sainte cité 1), leur assemblée Jérusalem! O Babylone! Babylone, qui confisque les biens de ceux qu'elle juge hérétiques, et qui appelle hérétiques ceux qu'elle veut chasser, parce qu'ils ne l'écoutent pas. Ils ont brûlé Servet, mais ils ont gardé la belle chaine qu'il avoit. »

1) Rescius, p. 54.

CHAPITRE IV.

LA LITURGIE.

Hommages des protestants envers notre liturgie. — Le TEMPLE catholique aussi ancien que le christianisme. — Le BAPTÊME. — Ce qu'en a fait Calvin. — Ce qu'il était dans la primitive église. — La CÈNE calviniste et catholique. — Le VIATIQUE existait dans l'antiquité. — Le MARIAGE à Genève. — Divorce et ses causes. — Calvin refuse le titre de sacrement au mariage. — La CONFESSION. — Calvin, favorable d'abord à la confession auriculaire qu'il abolit ensuite. — EXTRÊME ONCTION, ONCTION SACERDOTALE. — Aveux de quelques réformés. — CULTE DES SAINTS — Ce que Calvin pense de Marie. — COUVENTS. — La CROIX abattue par le réformateur. — Plaintes du protestantisme. — Le CHANT. — Les Psaumes de Marot. — Influence funeste de Calvin sur l'art. — Le réformateur jugé par Beaudoin le jurisconsulte.

Nous allons convier les gloires de la réforme pour célébrer le génie poétique de notre culte, que méconnut si malheureusement Calvin: nos chants seraient suspects, les cantiques de nos adversaires auront plus de puissance. — Calvin ne pouvait aimer la forme: il l'effaça en partie dans sa liturgie genevoise. Il voulait une adoration en esprit.

« Mais les fleurs, les arbres, les fruits et toute la parure du monde extérieure ne sont-ils pas l'image

de Dieu ? Qui jamais aurait conçu l'idée de briser ces merveilleux ouvrages, sous prétexte d'une adoration toute spirituelle 1)? » « S'agenouiller devant un symbole, et dans les saints, ou les bienheureux dont les traits sont sous nos regards, admirer le pouvoir de la grace, les trésors de la bonté divine, ce n'est pas faire acte d'idolâtrie : l'idolâtre serait celui qui donnerait à ces emblèmes une puissance qu'aucune église ne leur reconnait 2). On a tant parlé parmi nous d'adoration en esprit et en vérité, qu'il n'y a plus ni esprit, ni vérité, ni adoration. »

« La cène est-elle plus fervente, plus pieuse, plus intime qu'autrefois, aujourd'hui que nous en avons banni toutes les formes festivales et symboliques 3)? »

« Il y a des chrétiens qui ne veulent plus se donner la peine d'aller à l'église pour entendre la parole de Dieu, qu'ils trouvent au logis dans les livres de sermons, dans les journaux et dans les almanachs 4). » « Etudier la nature humaine et ses besoins psychologiques, c'est un devoir de tous ceux qui ont charge d'ames : des mots et des phrases ne sont qu'une porte ouverte pour échapper à la responsabilité; qu'importe l'origine d'un mode s'il est efficace 5). » — « Rien n'est plus commun parmi nos théologiens et nos ministres qu'un esprit antiplastique; rien de plus rare que le véritable christianisme. La croix même est

---

1) Feßler, Theresia, t. II, p. 94.
2) Pustkuchen-Glanzow, Die Wiederherstellung.
3) Das heil. Abendmahl. Eine dogmengeschichtliche Untersuchung, p. 139, note.
4) Darmst. Allg. Kirch.-Zeit. 1830. No. 89.
5) Zimmermann, Allg. Zeit. 1830, No. 181, p. 1485.

devenue un signe d'idolâtrie parce qu'elle s'élève sur les églises et les chapelles catholiques 1). »

« La fête de tous les saints, dans l'église catholique, remue jusqu'au fond de l'ame le sentiment contemplatif 2) ! » « Quels beaux jours que ceux du calendrier romain, où l'ame admire et chante des millions d'élus que Dieu retira de ce monde et mit dans sa gloire, —et où l'église prie en chœur avec ses enfants pour la délivrance de ces ames que la tache du péché souille encore 3). » « On voit alors la population de la cité s'acheminer silencieusement vers le cimetière, chercher les tombes dont il est couvert, répandre des prières et des larmes pendant que le prêtre arrose de l'eau sainte de sa bénédiction les tombeaux à demi découverts. En ce jour, la mort est un précepteur: on couronne sa tête de fleurs, et le feu des lampes et des cierges représente la lumière éternelle 4). »

« Aveuglés par l'esprit de secte, nos réformateurs ont détruit la plupart des belles allégories du culte romain; ils croyaient faussement faire la guerre à la superstition. Je n'ai jamais trouvé plus de piété, plus de recueillement que parmi les catholiques 5). » « Il est certain que la messe commande l'attention et le recueillement, et il faut remarquer que dans les livres d'heures de nos frères, la prière latine, traduite en langue vulgaire, ne craint pas la rouille dont le temps use tout idiome vivant 6). » « La musique dans leur

1) Clausen.
2) Hörst, Mysteriosophie.
3) Feßler, Theresia, t. II, p. 110.
4) Spindler, Zeitspiegel, I, p. 43. 1831;
5) Feßler, Theresia, t. II, p. 101.
6) Wix.

église est vraiment belle ! Je ne saurais croire que Dieu repousse ces chants empreints de spiritualisme, cette fumée d'encens, ce bruit de cloches, ces harmonies de voix, que dans notre étroit préjugé nous osons mépriser 1). » « Le temple catholique avec ses portes perpétuellement ouvertes, ses lampes qui brûlent incessamment, ses voix qui appellent à toute heure, ses chants, ses messes, ses anniversaires, est comme une mère dont les bras sont toujours ouverts à l'ame fatiguée qui a besoin de repos, à l'ame épuisée qui a faim, à l'ame proscrite qui a besoin d'un asile la nuit ou le jour. C'est une fontaine sur le chemin de la vie, à l'ombre de laquelle se rassemble tout ce qui a besoin de se rafraîchir ou de se désaltérer 2). »

« Quand le pélerin, après un long voyage, fatigué, mais le cœur joyeux et tout à l'amour du créateur, vient s'agenouiller sur les marches du temple, et que son chant de reconnaissance s'élève jusqu'au trône de celui qui l'abrita sous son aile; — Quand une mère va se jeter aux pieds de l'autel, pour vouer son premier né à la garde des saints anges ; — Quand le soleil couchant se joue à travers les vitraux des fenêtres gothiques, et inonde de ses rayons la figure de la jeune fille qui prie dévotement ; — Quand la lumière des cierges de l'autel brille à travers les ombres du crépuscule, et que l'orgue soupire ses chants harmonieux ; — Quand le soir on entend sonner l'angélus, et qu'à l'aube du jour la cloche appelle le moine qui va prier pour les morts et les vivants : — l'église ca-

1) Leibnitz, syst. th., p. 207.
2) Isidorus (Graf von Löben). Lotosblätter, 1817, t. I.

tholique ne nous dit-elle pas que la vie ne doit être qu'une longue prière à Dieu; que l'art et la nature doivent s'unir pour élever le cœur de l'homme à l'adoration du souverain maître, et que le temple où se trouvent tant d'éléments de prière, de contemplation et de recueillement, a droit à nos hommages » ? 1)

« La poésie est l'essence du catholicisme, beau diamant qui étincelle à la lumière de la foi » 2).

Leibnitz, Spindler, Clausen, Wix, Fessler! voilà de beaux noms. En Allemagne, aujourd'hui, tout ce qui sent au fond de son cœur une étincelle de vie, se rapproche du catholicisme. La nudité du culte réformé, ses temples dépouillés d'images, ses cérémonies tristes et languissantes, son chant sans mélodie, attristent les ames poétiques. On comprend, à cette heure, que la prière, pour se raviver, a besoin d'excitations extérieures; que l'ame ignorante, pour voler jusqu'à Dieu, demande des signes matériels, et que l'adoration en vérité n'est qu'une abstraction que ne peuvent embrasser toutes les intelligences. Mais comment s'évanouir à la forme sans se laisser séduire par la réalité? Dans le catholicisme tout se lie et s'enchaîne admirablement; chaque cérémonie a une signification spirituelle, et se rattache à la tradition. C'est sous ce point de vue historique que notre liturgie est admirable! Depuis les apôtres, notre prière est toujours semblable, et la forme même qu'elle revêt, peut être étudiée de siècle en siècle.

---

1) Clausen. 790.
2) Es ist ein im Lichte des Glaubens spielender Diamant.

a) LE TEMPLE.

Les centuriateurs de Magdebourg ont écrit— que quatre siècles après les apôtres, les catholiques n'avaient point encore de temple 1). Mais voici pour les démentir une basilique élevée à Dieu, dans Néocésarée, sous l'empire de Gordien, et dont la magnificence est célébrée par saint Basile 2). Origène n'a-t-il pas décrit les ravages que firent dans nos temples les soldats de Maximin? Qu'étaient-ce donc que ces chapelles, ces oratoires, ces monastères, sinon des maisons de prière élevées par nos pères? Le premier soin de la réforme, maîtresse de Genève, fut de raser les églises que la piété des catholiques y avait construites. Il ne resta debout que la cathédrale dédiée à Saint-Pierre, et encore la réforme passa-t-elle la truelle sur les murailles, afin de la rendre méconnaissable à l'œil des étrangers. Du temps de Florimond de Raemond, on voyait encore les verrières de l'édifice « enfigurées de saints », comme il le raconte dans son poetique langage. L'image du Christ était tombée, mais on avait épargné celle d'un évêque. Derrière la chaire de Calvin se dressaient encore les apôtres « relevez en bosse avec leurs noms gravés sur des rolleaux » 3).

En Allemagne, comme en Suisse et en France, la réforme prêchait la destruction de nos temples : elle était heureuse quand elle pouvait braquer ses cou-

1) Cent. 2.
2) Greg. Nic. in vit. Greg.
3) Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle, p. 1004.

leuvrines contre l'église de Saint-Jean de Lyon. Après la prise d'Orléans, elle monta sur l'aiguille de la cathédrale, armée d'un marteau, et elle chanta en frappant les lames dorées qui la recouvraient :

« Ainsi sera la Babylone détruite ».

Le prince de Condé eut besoin pour lui faire lâcher prise, de pointer ses canons. La voilà qui descend ; mais le soir elle revient à la voix de Bèze, son apôtre, avec une cohorte de malfaiteurs, et sape les fondements de l'édifice qui s'écroule et « fond à terre » 1).

« A quoi servent, disait Calvin, des maisons tant polies ? ce sont des cœurs nets que Dieu requiert. » Et ce n'était pas alors seulement le catholicisme en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, qu'il attaquait ; mais le catholicisme primitif que Lucien, lui aussi, poursuivait de son ironie païenne, parce que le culte nouveau habitait des édifices tout reluisants d'or et de marbre. Constantin mettait sa gloire à parer la maison de Dieu de riches tapisseries. Les temples qu'il faisait élever à Constantinople, à Antioche, à Nicomédie, à Jérusalem, étaient resplendissants de richesse, ainsi que le raconte Optat, dans son livre contre les Donatistes 2). Voyez dans Chrysostôme, comme l'autel chrétien rayonne d'or, les pavés et les murailles de marqueteries, les tapisseries de couleurs variées, les lampes de ciselures !

A Genève, les vieilles habitudes catholiques n'avaient pu tomber comme les murailles des églises :

---

1) Florimond de Raemond, p. 1004.

2) Zozom. lib. IV. Theod. lib. II, chap. 27. Nic. lib. IX, c. 46 et lib. VII, c. 49.

souvent un pauvre ouvrier oubliait, en entrant dans le temple réformé, qu'il avait été forcé d'apostasier, et il cherchait l'eau bénite et se signait dévotement. Mais se mouiller le front, en entrant dans le saint lieu, de cette eau qui nous fit enfant de Dieu au baptême, est « une idolâtrie », comme le prétend Calvin!

A la venue de la réforme en France, la chaire appartenait à qui voulait y monter. Le premier venu prenait la Bible et lisait quelques versets, et souvent une homélie de Calvin. Toutefois cette parole humaine que la réforme avait ravalée si bas, quand elle sortait de la bouche de nos docteurs, révolta quelques ames religieuses, et le synode provincial de Châtellerault, en 1597, défendit de lire désormais les exégèses genevoises.

Calvin bannit, en haine de la tradition catholique, l'usage du surplis, de l'étole, de la chasuble, de tous les ornements sacerdotaux. Le ministre qui prêchait était vêtu d'une robe de chambre ou d'un habit noir. En France, les calvinistes portèrent d'abord cette robe à la bourgeoise, à mi-jambe, avec manches pendantes et coupées, et bonnet de mante. Quand Lafaye venait prêcher chez Madame, sœur du roi Henri III, il avait l'épée au côté, un manteau violet avec pourpoints et chausses de chamois jaune. Le ministre de la Contondière prêcha à l'Ile Bouchard, en Touraine, avec un pourpoint de couleur zynzolin 1), ayant au côté épée et poignard. Les catholiques demandaient aux ministres réformés si ce vêtement

1) Florimond de Raemond, p. 1007.

appartenait aux prêtres de la primitive église, et ressemblait à celui que décrit saint Denis : robe de lin autour du corps, étole au cou, manipule aux mains, et chasuble sur le dos.

« Ainsi étaient vêtus les apôtres, dit saint Clément ; ils sacrifiaient avec une robe resplendissante, comme font tous leurs successeurs : — Que le prêtre, ajoute-t-il, prenne la robe blanche, et qu'étant à l'autel il se signe au front du trophée de la croix. »

Lactance nous a laissé la description d'une ancienne église : — Au milieu, à l'endroit le plus apparent s'élèvent la croix et l'image du Christ devant lesquelles s'agenouillent les chrétiens à chaque heure du jour : car, à toute heure, il est des ames qui ont besoin de prier, de répandre des larmes, de demander des consolations, de se recommander à Dieu, de se frapper la poitrine et d'obtenir le pardon de leurs fautes. Le Sauveur a dit : ma maison est une maison d'oraison. Aussi, dans la primitive église, on n'enseignait point au temple, mais à la synagogue que nous nommons école. Saint Chrysostôme crie à celui qui dit : — Entrerai-je au temple ? y prêche-t-on ? — Entre et viens prier, c'est ici une maison de réfuge.

b) LE BAPTÊME.

« Les petits enfants des fidèles, dit Bèze, ont semence et germe de la foy, premier que d'estre baptisez 1), vu que le Seigneur les a sanctifiés dès le ventre de leur mère. »

1) Schlussenb. de Baptismo.

Le baptême, dans la dogmatique calviniste, n'est qu'un signe qui sert à discerner le chrétien et ne peut être administré qu'au prêche, devant l'assemblée chrétienne 1). Les ordonnances sont formelles. L'enfant courait ainsi le risque de mourir sans être baptisé. Muscule, superintendant de Berne, avait défendu de conférer le baptême un autre jour que le dimanche. Samuël Hubert baptisa de nuit un enfant en danger de mort. Il fut assigné devant le sénat et accusé de révolte et d'hérésie. Hubert alléguait la nécessité du corps et de l'ame du nouveau né. Muscule soutenait que l'absence du baptême ne prive pas de la vision de Dieu. Hubert réfuta cette proposition qu'il taxait d'impie. Bèze fut appelé avec quelques ministres de Berne, de Zurich, la question débattue, et Hubert condamné et privé de sa charge 2).

Calvin soutient qu'en cas de nécessité, le laïque ne peut baptiser « estant plus expédient, dit-il, de laisser mourir la créature sans baptême que de la baptiser en cette sorte. » Et ici il s'élève encore, comme il l'a fait, contre la tradition doctrinale de notre église.

Dans le calvinisme primitif, les cérémonies baptismales variaient assez souvent. Tantôt l'enfant était tenu dans les bras du parrain, tantôt il reposait dans le berceau, comme à Nerac. Après quelques paroles en forme de remontrance plutôt que de prière, le ministre versait de l'eau sur le visage du nouveau né en prononçant : — *Je te baptise*, etc. Zwingli di-

1) Premier article. Ordonn. de Genève.
2) Rescius, athéismes du sacrement de pénitence.
3) Epist. p. 445, cité par Ræmond.

sait — que ce serait ressembler aux magiciens que d'attribuer à ces mots quelque vertu cachée 1). En Angleterre et en Allemagne, on imprime sur le front de l'enfant le signe de la croix : ce signe de salut dont il est question dans l'Aréopagiste, dans saint Augustin, dans saint Basile 2).

« Je garde le baptême, disait Calvin, mais je renonce le chrême. » Vous chercherez en vain dans la liturgie calviniste ces cérémonies en usage dans la primitive église, et qui ont une signification toute spirituelle : — L'imposition des mains qui se lèvent comme un bouclier pour défendre l'enfant ; — La renonciation à Satan, réhabilitation de la nature déchue ; — Le sel que le prêtre lui met dans la bouche, et le cierge qui brûle pour montrer que des ténèbres le nouveau né est passé à la lumière ; — La robe blanche, tableau de sa pureté virginale : saintes formules que Calvin, dans son prosaïsme étroit, voulut bannir de sa liturgie, et qu'on retrouve en usage au berceau de notre foi.

Voici saint Denis qui fut disciple de saint Paul :

« Quand l'enfant est tenu sur les fonts baptismaux, on fait sur son front, par trois fois, le signe de croix, et on lui applique l'onction 3).

Et saint Augustin :

« On souffle sur l'enfant, on l'exorcise afin de briser la puissance de Satan 4).

---

1) Hosius, in prologo.

2) St-Dion, de Baptismo. — Sanct. Basil. de sp. s. 27. — Aug. Ep. 118.

3) St-Dion. c. 1. Caelest. Hier.

4) S. Aug., lib. I. Conf. cap. 11.

Et saint Chrysostôme et saint Basile :

« Dans le baptême, le prêtre consacre l'eau lustrale 1).

Et maintenant, que Calvin, qui n'a point étudié les origines du catholicisme, raille à son aise ces cérémonies dont il n'a pas voulu comprendre le sens mystérieux, qu'importe à notre culte? Il a confondu les deux Sénèques dans son Traité de la Clémence; pourquoi ne nierait-il pas l'antiquité de notre liturgie? Donc qu'il écrive : « Le diable voyant que ces tromperies avaient été si aisément reconnues par la folle crédulité du monde, s'enhardit à des mocqueries plus lourdes, à sçavoir d'y ajouter le sel et le crachat » 2).

Origène lui répond: — Le prêtre touche de son doigt, mouille de sa salive les lèvres, le nez, les oreilles de l'enfant, en disant eph aeta, ouvre-toi, comme fit le Sauveur en guérissant le sourd et l'aveugle 3).

c) LA CENE.

Calvin a fait de la communion paschale un précepte, Luther un acte volontaire 4).

Dans l'église catholique, le prêtre offre chaque jour la communion pour le salut de tous ceux qui vivent sur une terre où le nom de Jésus-Christ est adoré.

---

1) St-Bas. cap. 27 de spir. sanct.

2) Cal. lib. IV Inst. cap. 15.

3) Orig. homil. 6 sup. Ezechiel.

4) Longe igitur errant et peccant quoque graviter qui cogunt homines sub peccato mortali in paschali festo uti, id quod hactenus fieri solitum est. Op. Luth. t. I, 344.

— A Genève, Calvin institua quatre communions annuelles.

Le peuple s'assemble dans le temple, comme le jour du prêche : le temple est resté sans parure. Saint Luc 1) dit pourtant que le Sauveur voulut que le cénacle où devait se faire la Pâque fût orné ou accoustré, comme la bible genevoise a traduit l'expression grecque, Es Romoon. C'est cet atrium que Proclus nomme la première église chrétienne 2). Quelques rabbins prétendent que le Christ se revêtit du Taleth ou surplis. La prédication finie, le ministre descend de chaire et se place devant une table recouverte d'une nappe. On a rejeté cet autel que Chrysostôme appelle la pierre sainte et Optat le siège du Christ 3). Sur la table est un bassin rempli de morceaux de pain ; car, infidèle à toutes les traditions historiques, Calvin a repoussé le calice dont parlent Tertullien, Augustin et Optat. Le ministre, assisté des diacres, et sans se laver les mains, comme dans la vieille église, prend le pain, le rompt et le distribue aux fidèles. Notre prêtre à nous, en présentant l'hostie, dit au communiant : Corpus Domini nostri custodiat animam tuam in vitam æternam : Amen : sainte prière qu'on récitait dans les catacombes et qui se répétera jusqu'à la consommation des siècles.

N'est-ce pas une belle oraison que murmure à voix basse le prêtre qui communie : Domine non sum

---

1) Luc. c. 22. Marc. 14.
2) Procl. eupo litur. Geneb in liturg.
3) Chrysost. hom. 61. ad pop. Antio.

dignus, comme disaient le Centenier de l'Evangile, et après lui les chrétiens de la primitive église 1)? Pourquoi Calvin a-t-il banni de son livre cette suave prière? Est-ce parce qu'elle était vieille de quinze siècles? Dans la cène calviniste, celui qui prend le pain, baise la main du célébrant qui le présente, en signe de respect et d'hommage; et si quelque grand du monde s'approche pour communier, le ministre porte le pain à ses lèvres, en témoignage de vénération. Oh, que la Pâque catholique est plus belle! En 1834, nous vîmes le pape s'approcher de la table sainte, et recevoir de la main d'un pauvre capucin l'hostie sans tache; et alors ce n'était pas la robe de bure qui s'humiliait, mais la thiare. Le pape n'a plus de couronne, c'est un misérable pécheur qui s'agenouille pour demander grace et miséricorde : le vicaire de Jésus, c'est le capucin qui tient dans ses mains celui devant qui tremblent les anges du ciel.

d) LE VIATIQUE.

Mais le communiant est tombé malade, il souffre : et un jour l'art se confesse impuissant pour écarter la mort. Alors, le malade averti que l'heure dernière s'approche, demande le saint viatique. Dans nos campagnes, la cloche sonne, et bientôt paraît un prêtre précédé d'un enfant de chœur, et portant dans ses mains la manne spirituelle, dernière nourriture du moribond. A la vue du vase sacré qui recèle le corps d'un Dieu, les villageois s'agenouillent en priant

1) Origenes, hom. 5.

pour leur frère. Le malade, assis sur son séant, attend avec une douce impatience la visite de son Dieu. Nous le demandons à tous ceux qui ont assisté à cette communion aux portes du tombeau, leur cœur ne s'est-il pas ému, quand le prêtre, après avoir lavé d'huile sainte les pieds du malade, que la main d'un enfant a pieusement découverts, lui présente le corps du Dieu fait homme, en répétant : Corpus Domini nostri custodiat animam tuam in vitam æternam ? Le ministère du prêtre n'est pas fini : il lui reste, quand l'ame du mourant aura reçu la bénédiction suprême, à prononcer le dernier adieu : Partez, ame chrétienne : proficiscere anima christiana.

A toutes les ames qui ont soif, qui ont faim, qui souffrent, qui aspirent à l'éternité, Calvin refusa d'abord le corps du Christ comme dernier viatique. Kemnitz le luthérien disait aux calvinistes — Ames dures et impitoyables qui déniez le médicament du corps de Jésus-Christ; Saint Augustin n'a pas fait comme vous : il exhorte les malades à demander promptement ce viatique sacré. Vois-tu Calvin, saint Denys a jugé que tes malades sont frustrés d'un grand bien par toy qui les prives de la communion de l'eucharistie. »

La réforme en appelle sans cesse à la pureté des temps primitifs : mais l'église catholique la conserve, cette angélique pureté. Saint Clément ne nous dit-il pas que c'était une vieille coutume de recueillir les restes du pain des anges pour le porter aux moribonds? « Il faut qu'il y ait toujours des hosties consacrées, dit le concile, afin qu'au premier murmure du malade le prêtre soit prêt à le communier. » Il y

a dix à douze siècles que l'hostie sainte était conservée, comme aujourd'hui, dans un Kethierion ou ciboire 1).

e) LE MARIAGE.

A Genève, la coutume, du temps de Calvin, fut longtemps de ne marier qu'avant le prêche et la prière, de peur qu'on ne vît un sacrement dans cet acte de la vie chrétienne. Le mariage, suivant Calvin, n'est qu'un contrat civil que la religion est appelée à bénir. Le jeune homme à vingt ans, la fille à dix-huit ans, peuvent se marier sans le consentement de leurs père et mère. « S'ils ne s'épousent six semaines après les fiançailles, le consistoire peut les y contraindre 2). »

Calvin admettait plusieurs autres cas de dissolution du mariage : l'adultère, l'absence prolongée du mari.

« Si un mari débauché laisse sa femme, disent les Ordonnances; que la femme attende au bout de l'an. Icelui passé, si on cognoit qu'elle ait besoin de se marier, elle pourra le faire après les proclamations. Et si le mari retourne, la place prise, il sera puni, comme on verra estre raisonnable. »

Voici quelle est à ce sujet la forme de la procédure :

---

1) St-Hier, lib. de sept. grad. 6. Just. Apoc. 2 de consecra dist. 3. St-Clem. et Aph. lib. II, c. 61. Greg. Tur. de gl. mart. cap. 86. Iren. Ep. ad Victorem apud Euseb. lib. V, co. 24. Tertul. de orat. et lib. 2 ad uxorem. Cyp. serm. de Eus. lib. 6.

2) Ordonnances de Genève.

La femme se présente au consistoire : le ministre l'interroge : elle doit affirmer que depuis un an elle n'a eu aucune nouvelle de son mari. — On la questionne sur le don de continence. Si elle répond qu'elle a peur de succomber, on lui permet de se remarier. Lindanus rapporte que dans l'espace de six mois un homme se maria trois fois, ses deux premières femmes ayant été convaincues d'adultère.

La législation genevoise causa des désordres dans les populations savoisienne et lyonnaise. On vit des femmes fuir et gagner Genève, terre de liberté et de franchise, pour épouser leurs séducteurs. Des maris qui ne pouvaient briser des liens indissolubles, se réfugiaient en Suisse pour « embrasser , ce qu'on nommait alors la liberté de la chair. » C'est ainsi que le marquis de Vico, le seigneur de Lombres, le comte Julio Estienne de Vicence, la demoiselle de Chelles , en Dauphiné , vinrent à Genève , cachant sous le motif apparent d'un changement de religion, un besoin d'émancipation conjugale qu'il leur eût été impossible de satisfaire dans leur patrie.

De Clairé, gentilhomme languedocien , après la paix de Piémont, eut envie de traverser Genève, ayant pour compagnon un de ses amis, le gentilhomme de Laval. Ils voulurent entendre Calvin. En jetant les yeux autour de la chaire, De Clairé reconnait sa femme. Le sermon fini, il la saisit par le bras ; Calvin accourt :— Sauvez-moi , disait la jeune femme, c'est monsieur mon mary papiste, qui me veut emmener, mon Dieu ! aidez-moi.—L'affaire fut appelée au consistoire et le mari condamné : on lui donnait le choix

entre sa femme et l'apostasie : il aima mieux quitter Genève 1).

« La femme doit suivre le mari, même, disait Luther, quand elle saurait que c'est un diable sous la peau d'un homme. » Il reconnaissait, comme Calvin, deux causes dissolutives du mariage : — l'adultère et la disparition de l'un des époux 2). Les constitutions impériales ne permettaient point à la femme de convoler à de secondes noces avant cinq ou sept ans d'absence. Mais Luther se fâchait contre ces juristes qui voulaient établir cette règle dans la communauté chrétienne. — Les statuts impériaux, disait le docteur aux jurisconsultes, ne regardent que les gens de guerre, gros ânes que vous êtes : les universités qui ont rendu cette décision, ressemblent à Justinien qui, s'il vivait aujourd'hui, s'amuserait à régir Constantinople d'après le droit romain 3). Il traitait de polissons les maris qui abandonnent leur femme et retournent au logis après une année d'absence volontaire 4), et voulait qu'on leur coupât la tête.

Calvin soutenait que « nul n'auoit apperceu que le mariage fust un sacrement, jusque au temps du pape Grégoire 5). » Le premier écolier aurait pu lui citer Tertullien et Augustin ; mais le réformateur

---

1) Florimond de Raemond, p. 1040.

2) Ursach der Ehescheidung. Tisch-Reden, p. 447.

3) Tisch-Reden, 447.

4) Solche Buben haben gemeiniglich Zwickmülen, die an einem andern Ort Weiber nemen, nach zweien Jaren kommen sie wieder, und wenn sie sie geschwengert haben, lauffen sie wieder weg. Denen soll man den Kopf den Ars legen. 447.

5) Inst. liv. IV, ch. 39, § 4.

haussait les épaules, fermait le livre et disait : « En somme, il faut eschapper de leur boue, toutefois je pense auoir profité quelque chose en découvrant en partie la bestise de ces ânes 1). »

f) LA CONFESSION.

En abolissant la confession, Calvin détruisit le lien intime qui, dans la communion catholique, unit le prêtre au pénitent. Dans un culte où la vie religieuse, pour se refléter aux regards, n'a pas besoin de l'œuvre extérieure, il est bien difficile que le pasteur connaisse les besoins spirituels des ames. Il n'a pas le droit d'entrer comme le prêtre catholique dans la demeure de son paroissien et de lui demander compte des larmes qu'il voit répandre; il ne peut, sans crainte d'indiscrétion, interroger celui qui souffre, qui gémit, qui murmure ou blasphème. Il est des chagrins qui s'adoucissent quand ils s'échappent du cœur : ils ne lui appartiendront jamais. Qui oserait les lui confier, à lui, qui ne représente qu'une individualité humaine, et qui n'a pas promis à Dieu de les cacher à toute oreille de chair? Aussi le ministre réformé ne peut-il se donner le beau titre que porte le prêtre catholique : un chargé d'ames, parce qu'aucune d'ellesneluiappartient. L'Eglise réformée n'a que la police extérieure sur laconscience, et point d'action interne : chacun pour soi, Dieu pour tous, c'est la devise que pourrait prendre le protestantisme.

---

1) Inst. liv. IV, ch. 9, § 37.

Calvin avait bien compris l'harmonie que le catholicisme établit entre le prêtre et le pénitent, et l'isolement où l'anéantissement de la confession auriculaire devait placer le fidèle à l'égard du pasteur réformé. Il essaya d'abord d'établir la confession volontaire; mais sa communion la repoussa. Alors il imagina des visites pastorales, dont étaient chargés les Anciens; mais c'était une inquisition voilée sous le nom de surveillance spirituelle. La société genevoise lutta pendant toute l'existence de Calvin contre ce mode de tyrannie qui livrait au pouvoir les secrets des familles et les mystères du ménage. Et d'ailleurs, une semblable institution était en opposition avec le principe réformateur qui reconnaissait l'indépendance religieuse, l'inutilité de l'œuvre et la justification par la foi.

S'il est vrai que Calvin ait plusieurs fois, à Strasbourg 1), manifesté ses sympathies pour la confession auriculaire, d'où vient qu'il l'effaça de son livre symbolique à Genève? N'est-ce pas qu'il cédait alors aux instincts intéressés de la population, à peu près comme Luther à Wittemberg? Quelquefois on surprend dans les œuvres du réformateur saxon des paroles de glorification pour ce dogme régénérateur. « Es-tu chrétien, dit-il au paysan allemand, tu ne cèderas ni à la violence de Luther ni à celle du pape; mais lié à des chaînes volontaires, tu viendras me prier de te faire participer à cette source de graces. Si tu la dédaignes, orgueilleux que tu es; si tu veux vivre à ta guise, j'en conclus que tu n'es pas chrétien et que

1) Epist. Farello 1540.

tu es indigne des sacrements; car tu méprises ce qu'un vrai chrétien ne doit pas mépriser; tu ne mérites pas que tes péchés te soient pardonnés, et tu me prouves que tu ne fais aucun cas de l'Evangile. Encore une fois, point de coërcition! Si tu étais chrétien, tu serais tout joyeux, et tu ferais cent milles pour aller chercher ce remède spirituel, et c'est toi qui voudrais nous faire violence: et notre nature serait changée; c'est toi qui marcherais dans la liberté, et nous sous les chaînes de la loi 1). »

Le besoin de ce remède spirituel dont parle Luther, se fait sentir dans les communions dissidentes. Wesley, qui a compris les misères de l'ame, essaya de rétablir la confession dans son église. Chaque semaine, la communauté paroissiale s'assemble dans le temple, et le ministre adresse au fidèle les questions suivantes: « Quels sont tes péchés d'habitude? Comment es-tu tenté? Comment résistes-tu à la tentation? Dis-moi donc tes pensées, tes paroles et tes actions, ce que tu crois souillé ou non de péché? 2) »

Mais le pénitent a une réponse toute prête. — Pourquoi m'interroges-tu? Qui t'a donné le droit de scruter ma conscience? Qui t'a constitué prêtre du Seigneur? Peux-tu lier et délier? Que fera le ministre? Il faut, s'il est conséquent, qu'il retourne au catholicisme, ou que, fermant les yeux, il se jette dans les

---

1) Bist du nun ein Christ, so darfst du weder meines Zwanges, noch Papsts Gebot, nichts überall; sondern wirst dich wohl selbst zwingen und mich darum bitten, daß du solches mögest theilhaftig werden. Vermahnung zur Beichte. 1529.

2) Southey dans la trad. de Krummacher, t. II, p. 213.

d'agneaux? Ils mettent en action les graces spirituelles; pourtant ils ne se peuuent faire imitateurs des lévites qu'ils ne soyent apostats de J.-C., et renoncent à l'office de pasteurs.

« Voilà leur belle huile sacrée qui imprime un caractère qui ne se peut effacer, qu'ils appellent indélébile, comme si l'huile ne se pouvoit oster et nettoyer de poudre et de sel, ou si elle est trop fort entachée de sauon. Leur onction est puante, puisqu'elle n'est faite de sel, c'est à dire de la parole de Dieu....

« L'huile est pour le ventre et le ventre pour l'huile, et le Seigneur detruira tous les deux. Ces gresseurs disent que le Saint-Esprit est donné en baptême pour innocence et en la confirmation pour augmentation de grace... Langue sacrilége, oses-tu opposer au sacrement de Christ de la graisse infecte seulement de la puanteur de ton aleine, et charmée par quelque murmure de parole 1)?

h) LES FÊTES. LE CULTE DES SAINTS.

Chateaubriand n'a pas célébré aussi magnifiquement peut être que le protestant Fessler 2), la poésie de nos fêtes catholiques. L'église saxonne en a gardé quelques unes; Calvin les a presque toutes abolies. A son instigation le conseil faisait la chasse aux solennités religieuses comme on l'avait faite aux images. Il n'y eut plus dans le calendrier réformé que le dimanche de solennisé. A son retour de Strasbourg, il régla la célébration du service divin pendant lequel

1) Inst. liv. IV, ch. 19.
2) Fessler, Theresia.

les boutiques devaient rester fermées : mais quand la cloche avait sonné midi, le peuple pouvait retourner à ses travaux. Il avait conservé la solennité de Noël que le conseil abolit en 1551. Avant la réforme, chaque soir la cloche de l'église annonçait aux habitants que l'heure était venue de prier. A ce bruit de cloche, le voyageur s'arrêtait, s'agenouillait dans son chemin et se recommandait à Dieu ; le père de famille joignait les mains et élevait son ame au Seigneur; le laboureur cessait ses travaux, se découvrait et conjurait le créateur de bénir les fruits de la terre. Ce son de cloche, quand la nuit va venir, se fait encore entendre dans la Suisse catholique, comme au temps de Walther Furst, de Melchthal, de Winkelried, de Nicolas de Flue; et répété par l'écho des montagnes, il a pour l'ame un charme inexprimable. La Suisse réformée donne à l'un de ses bateaux le nom de Winkelried, et elle rougit de prier comme faisait ce héros.

« Comment n'être pas ému, lorsque le soir la cloche tinte l'Ave Maria, et que le catholique murmure son salut à la vierge? Nos réformateurs n'ont pas compris la beauté de la prière ! » Ce n'est point un prêtre de Zug qui a fait cette remarque, mais un ministre de Berlin, une ame enthousiaste de Calvin 1).

---

1) Wer freut sich nicht, in katholischen Ländern am Abend das Geläute der Glocken zu hören, welches das Ave Maria verkündigt, und zu sehen, wie jeder Christ sein stilles Gebet verichtet — während die strengen Reformatoren mit jener ausgearteten Andacht zugleich das Wahre, Erhabene und Schöne derselben entfernen mußten und keinen Ersatz dafür finden konnten. Paul Henry, t. I, p. 167 — 168.

anachorètes, mais souvent aussi des artistes et des héros populaires. Calvin, à l'imitation des réformateurs du seizième siècle, a calomnié les couvents ; il a osé écrire : — « Je di une chose : qu'à grand'peine trouvera-t-on de dix cloistres l'vn qui ne soit plus tôt un bordeau qu'un domicile de chasteté» 1). Or, pour ne parler ici que de Genève, le témoignage des écrivains réformés est unanime pour le convaincre de mensonge. Il savait bien aussi que les monastères avaient été au moyen-âge l'asile des sciences ; que les plus belles gloires du siècle : Luther, Reuchlin, Eckius, Bullinger, y avaient puisé le goût des lettres humaines. Calvin n'avait point encore usé sa vie dans les luttes de la parole, car il aurait compris que l'ame a besoin souvent de s'arracher aux mouvements de la vie réelle, pour chercher le Seigneur dans la solitude. Mélanchthon, fatigué des tumultes d'un monde fugitif, soupirait avant de mourir pour ce doux silence où Dieu se révèle à ses élus. L'évêque anglican Leigthon met au nombre des griefs que l'humanité a pu formuler contre la réforme, la chute des couvents 2).

k) LA CROIX.

La foi, a dit Heinroth, est l'aile qui porte l'ame vers Dieu ; le miracle est l'aile sur laquelle Dieu descend et se communique à la créature 3). Comment se fait-il qu'au milieu de toutes ces splendeurs de lumière, d'ombre, de verdure et de végétation, véri-

1) Inst. lib. IV, ch. 13, § 15.
2) Vie de Wesley, par Southey, t. I, p. 274.
3) Heinroth, s. Schriften.

tables merveilles que Genève étale aux regards un jour d'été, Calvin ait établi comme règle — qu'il fallait bannir du service divin tout ce qui peut parler à l'imagination ! Mais si l'ame s'émeut au spectacle des prodiges de la création, pourquoi les pompes de notre culte, la voix de nos lévites, le chant de nos prêtres, les sons de nos orgues, la douce odeur de notre encens, distrairaient-elles la pensée de la contemplation de Dieu? Quand le poète veut ramener dans le cœur de Marguerite la sensation de l'infini, il fait chanter dans le lointain un chœur de jeunes filles. Calvin a dépouillé la maison du Seigneur: l'œil y chercherait vainement l'image du Sauveur ou du saint patron de la cité : il n'y trouve pas même le glorieux emblème de la foi chrétienne, cette croix sur laquelle s'accomplit le mystère de notre rédemption. Autrefois, avant la réforme, la croix s'élevait comme un phare lumineux, sur les édifices sacrés : le voyageur attardé qui la voyait de loin hâtait ses pas, en se recommandant à l'homme Dieu qui l'avait teinte de son sang : il la saluait en partant de sa prière du matin, et s'il était égaré, qu'il tombât de faim ou de froid, son cœur respirait en l'apercevant sur la cabane du pauvre. Il frappait, certain que la porte s'ouvrirait et qu'une ame apparaîtrait pour lui dire : entre frère, tu as faim, je te donnerai du pain ; tu as soif, je te donnerai à boire ; tu as froid, je réchaufferai tes membres.

Il y a dans nos écrivains du moyen-âge des scènes d'ineffable poésie où la puissance de l'image frappe des imaginations toutes mondaines.

Un jour Erasme se promenait dans les montagnes

du Jura : il fut surpris par un épouvantable orage. En levant les yeux il vit une croix gravée sur la paroi d'un rocher et entourée en forme d'auréole de ce texte saint : Sperat anima mea in Domino. Le rocher à demi brisé présentait une énorme anfractuosité où le philosophe vint se cacher. L'orage apaisé, il reprit le chemin de Bâle ; mais il avait oublié, dit-il, ses spéculations philosophiques, et Luther, et les bruits de la vie : son ame s'était clouée au signe qui avait délivré le monde des ténèbres du paganisme.

Hans Lufft, l'imprimeur de Luther, ne pouvant comprendre la parole magique du moine saxon, commanda à un artiste de Wittemberg une gravure où le saxon, agenouillé devant une croix, lève les yeux et puise, dans la contemplation du Dieu crucifié, cette force surnaturelle qui, selon Hans, chassait les démons, les moines et les papes.

Le vieux Tschudi a une belle page dans son histoire de la Suisse, et qui surpasse en poésie tout ce qu'a pu imaginer Steuben le peintre, et Rossini le musicien : c'est celle où il nous représente les trois libérateurs, jurant sur leurs épées formées en croix, de délivrer leur pays du joug de Gessler.

Calvin a banni de son église toute espèce de symbole et d'image. Comment deviner l'asile de la prière ? il ferme son temple pendant toute la semaine et ne l'ouvre que quand le pasteur doit venir. Alors se perdit cette pieuse coutume de visiter, après le travail, la maison de Dieu, pour implorer sa bénédiction, lui offrir ses souffrances, ses chagrins et ses larmes.

Calvin n'avait pas lu ces belles lignes de Thomas à Kempis : « Un homme qui flottait entre la crainte et l'espérance, tomba dans la tristesse, lorsqu'il vit une église, y entra, se prosterna devant l'autel, en murmurant : Ah! si je savais que je dusse persévérer! — Et que ferais-tu, lui dit une voix intérieure? fais ce que tu ferais si tu le savais, et la paix du ciel descendra dans ton cœur 1). »

Et l'ame fut consolée.

Si le réformateur avait connu l'Imitation, aurait-il tenu les portes de son temple fermées?

Grace à Dieu, la réforme aujourd'hui ne bannit plus les images : elle voudrait relever cette croix que brisa le marteau de ses premiers apôtres, et parfois il lui échappe des hymnes que nous aimons à recueillir.

Ecoutez donc!

« Le temps n'est pas loin où, au souffle nouveau qui vivifiera le sentiment réformé, la croix se relèvera, glorieux symbole, non seulement sur le sommet du temple chrétien, mais encore sur le faite de la montagne où le voyageur pourra la saluer de loin, et sur le bord de la route où le pauvre villageois viendra l'invoquer en s'agenouillant. Et pourquoi donc, quand la création chante si glorieusement la puissance de Dieu, la croix n'apparaîtrait-elle pas pour nous redire son amour et notre rédemption? Celui qui n'a vu la nature que dans sa magnificence, pourrait croire que cette terre qu'il traverse est un véritable paradis, et oublier que le monde physique

---

1) Lib. I, ch. 25, § 2.

partagera le sort de ses habitants; tandis que sur la croix l'œil lit en traits de feu les longues souffrances de l'homme, sa chute, sa rédemption, son salut acheté au prix de tout le sang du Christ 1)! »

Que Dieu bénisse et éclaire celui qui a écrit ces lignes!

l) LE CHANT.

Dans la liturgie de Calvin le pasteur commence par implorer le pardon de ses fautes, et récite tout haut la confession suivante:

« Nous invoquerons notre bon Dieu et père, le suppliant qu'il lui plaise détourner sa face de tant d'offenses par lesquelles nous ne cessons de provoquer son ire contre nous; et d'autant que nous sommes indignes de comparoistre devant sa majesté, qu'il lui plaise de nous regarder en la face de son fils bien aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, acceptant le mérite de sa mort et passion pour récompense de toutes nos fautes; afin que, par ce moyen, nous lui soyons agréables et qu'il nous veuille illuminer par son esprit en la vraye intelligence de sa parole, nous faire la grace que nous la recevions en vraye crainte et humilité, que nous soyons enseignés par icelui, de mettre notre fiance en luy, le servir et honorer pour glorifier son saint nom en toute notre vie, luy rendre l'amour et l'obéissance, que doyvent fidèles serviteurs à leurs maîtres, les enfants à leurs pères, puisqu'il luy a plu nous appeler au nombre de ses serviteurs

---

1) Paul Henry, Calvin's Leben, t. II, p. 158, 159.

et enfants; et le prierons comme nostre bon maître nous a enseigné de le prier disant : Nostre père 1). »

Alors commence le chant des psaumes, puis vient le prêche que Calvin fait précéder d'une prière ainsi conçue :

« Nous invoquerons nostre bon Dieu et père, le suppliant que comme toute plénitude de sagesse et lumière gist en lui, qu'il veuille nous illuminer par son Saint-Esprit à la vraie intelligence de sa parole, nous faire grace que nous la recevions en vraie crainte et humilité, que nous soyons enseignés par icelui, de mettre pleinement notre fiance en lui seul, le servir et honorer comme il appartient pour glorifier son saint nom de toute notre vie et édifier nos prochains par de bons exemples, lui rendre l'amour et la crainte que doivent fidèles serviteurs à leurs maîtres et enfants à leurs pères, puisqu'il lui a plu nous faire cette grace de nous recevoir au nombre de ses serviteurs et enfants; et le prierons ainsi que nostre bon maître nous l'enseigne : N. P. »

Après le sermon viennent la prière, le formulaire de foi, le chant et la bénédiction des assistants. Au prône, Calvin étendait les mains en disant : «La grace de Dieu le père, la paix de notre Seigneur Jésus-Christ et la communication du Saint-Esprit demeurent éternellement avec vous. A la communion il disait : « Le Seigneur vous bénisse et vous conserve. — Le Seigneur fasse luire sa face sur vous et vous soit prospère. — Le Seigneur retourne son visage

---

1) C'est la prière que Beze adressa à Dieu au colloque de Poissy.

envers vous et vous maintienne en bonne prospérité. »

« Il se faut donner garde que les aureilles ne soyent plus attentives à l'harmonie du chant que les esprits au sens spirituel des paroles. Les chants et mélodies qui sont composées au plaisir des aureilles seulement comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue, et chose faite, et chants à quatre parties ne conuiennent nullement à la majesté de l'église et ne se peut faire qu'ils ne desplaisent grandement à Dieu 1). » C'est d'après cette idée esthétique que Calvin bannit l'usage du chant latin dans sa nouvelle liturgie. Ce jour là l'ame bercée dès son enfance aux accords de la primitive église, n'entendit plus ces hymnes, ces proses, ces lamentations, trésors de poésie dont l'organisation du réformateur ne pouvait comprendre la puissance.

Erasme, qui avait assisté en Allemagne à la désorganisation du culte national, regrettait que Luther eût aboli ce Stabat Mater qui emeut jusqu'aux larmes, ce Te Deum laudamus qui exalte comme un hymne de guerre, ce Pange lingua dont la solennelle mélodie semble peindre à l'œil le mystère qu'il célèbre, et ces lamentations de la semaine sainte où le poète arrache des soupirs de douleur. En Saxe, Luther avait trouvé dans la famille chrétienne une foule de cantiques aux paroles naïves que le peuple chantait le soir et le matin, ou la veille des solennités de l'église et dont il conserva les vieux airs. Les puritains saxons auraient voulu détruire ces mélodies catholiques, comme nos croix,

1) Inst. lib. III, ch. 20, § 32.

nos statues, nos images; mais Luther ne les écouta pas heureusement. — Je ne pense pas, disait-il, que l'Evangile soit ennemi de l'art : je veux en conserver les reliques et surtout la musique qui doit rester au service de celui qui l'a donnée et créée 1). Il composa des cantiques qui furent bientôt populaires et entre autres l'Ein' feste Burg qu'on entend encore en Allemagne et qu'il entonnait en entrant à Worms. Mais il ne faut point oublier que le catholicisme l'avait devancé, et que longtemps avant lui la jeune fille chantait la veille de Noël ce cantique tout parfumé de poésie :

Ein Kindlein so löbelich
Ist uns geboren worden. 2)

La langue allemande se prête merveilleusement à l'expression dramatique ou mélodique. Le rhythme de Luther était noble, grave, facile à retenir, et d'un effet assuré sur l'oreille. Meyerbeer, dans ses Huguenots, a pris au Saxon une phrase musicale d'une grande beauté. Calvin crut pouvoir imiter le moine de Wittemberg, ne se doutant pas de l'infériorité de la langue qu'il parlait et qui bientôt devait éprouver le sort de l'idiome latin, et plus malheureux encore finir par n'être pas même comprise des hautes intelligences.

---

1) Auch bin ich nicht der Meinung, daß durch Evangelium sollten alle Künste zu Boden geschlagen werden, und vergehen, sondern ich wollte alle Kunste, sonderlich die Musica gerne sehen im Dienste Des der sie gegeben und erschaffen hat. Preface des cantiques spirituels.

2) L'école saxonne avoue elle-même l'antériorité des cantiques catholiques en langue vulgaire. Voyez le Gesangbuch imprimé à Leipzig en 1707, p. 36.

Marot, à l'instigation du théologien Vatable, avait traduit quelques psaumes en langue vulgaire. L'œuvre du valet de chambre de François Ier eut un grand succès. Bèze nous a raconté dans son histoire ecclésiastique, l'effet que fit cette nouveauté musicale et poétique sur ceux qui l'entendirent pour la première fois.

« Il advint que quelques uns estant au Pré aux Clercs, lieu public de l'université, commencèrent à chanter les psaumes : ce qu'estant entendu, grand nombre de ceux qui se promenoient et s'exerçoient à divers jeux, se joignirent à cette musique, les uns pour la nouveauté, les aultres pour chanter avec ceux qui avoient commencé. Cela fut continué par quelques jours, en très grande compagnie, où se trouvèrent le roy de Navarre mesme avec plusieurs seigneurs et gentilshommes, tant françois que d'autres nations, se trouvant là et chantant les premiers; et combien qu'en grande multitude se trouve volontiers confusion; toutefois, il y avoit un tel accord et telle révérence, que chacun des assistans en estoit ravi; voire ceux qui ne pouvoient chanter et mesmes les plus ignorans estoient montés sur les murailles et places d'alentour pour ouyr ce chant, rendant tesmoignages que c'estoit à tort qu'une chose si bonne estoit defendue. » 1)

Calvin fit mettre en musique les psaumes de Marot par Guillaume Franc 2), qui demeurait à Lau-

---

1) Hist. eccles. t. I, p. 441, 442.

2) Pour autant que l'on parachève les psaumes de David et qu'il est fort necessaire de composer un chant gracieux pour iceux,

sanne, et par Goudimel, qui habitait Lyon. Goudimel était un réformé qui, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, fut jeté dans le Rhône 1). Il ne manquait pas de talent; sa phrase mélodique est simple et noble, mais sans élan. Après trois siècles, le choral Ein' feste Burg de Luther est encore jeune, tandis que le mode musical de Goudimel est usé, comme les paroles dont il s'est inspiré.

Calvin partagea l'erreur des plus nobles esprits de cette époque, de Bèze et de Pasquier, qui croyaient que la langue poétique de Marot ne subirait que de légères transformations. Ainsi, jusqu'à la forme plastique trouvée par le protestantisme, tout a pris fin; tandis que nos vieux airs catholiques sont encore aujourd'hui en possession de l'admiration de toutes les ames artistes. Admirable fortune de notre église, qui donne l'immortalité à tout ce qu'elle vivifie de son souffle! Bèze fut obligé, avant de mourir, de retoucher les vers de Marot. A chaque demi-siècle, une main de poète choisie dans la réforme essaie de rajeunir une parole à jamais éteinte; mais les morts ne reviennent pas comme dans la ballade de Burger. L'œuvre de Marot ne saurait être mieux comparée qu'à cette statue de Glaucus dont parle l'antiquité,

---

ordonné que M. Guill., le chantre, qui est bien propre pour recorder les enfants, les instruise une heure le jour. Reg. 16 avril 1543. — Les psaumes de David sont imprimés avec les prières de l'église, mais parcequ'il est fait mention en iceulx de la salutation angélique, résolu qu'elle soit ostée. 16 juin.

1) Cives e carcere educti ac sicis jugulati in Rhodanum projiciuntur: eandem fortunam expertus est Claudius Gaudimelus excellens nostra aetate musicus. Thuan. l. 52, p. 1084.

Au moment où la réforme pénétrait dans la Suisse, Genève commençait son travail intellectuel. Comme Florence et Rome, Genève devait passer par la peinture pour arriver à la poésie et aux lettres. Rome, Florence, Ferrare, déposent dans ses églises quelques belles inspirations de grands maîtres que les évêques aiment à exposer aux regards. Leur contemplation n'a point été stérile; mais Farel vient, et toutes ces images tombent, mutilées, brisées, brûlées par quelques iconoclastes incapables d'en comprendre la puissance morale ou artistique. Calvin acheva l'œuvre de Farel. Les familles italiennes, si passionnées pour la forme, furent obligées de livrer au consistoire les peintures qu'elles avaient apportées de l'exil, et les temples réformés n'offrirent plus aux regards que des murs que la chaux avait blanchis, pour effacer jusqu'à la trace des représentations matérielles. Genève dut rester étranger au mouvement spiritualiste qui poussait toutes les cités à l'étude des arts et des sciences, et se résigner à n'être plus qu'une ville de bruit théologique. Calvin arrêta l'essor des esprits. A cette heure, vous chercheriez vainement ici une âme poétique : l'intelligence obéit en esclave à l'inspiration du maître, et n'a pour aliment qu'une exégèse inerte. Elle a devant elle le plus beau soleil que Dieu ait jamais fait luire sur son œuvre, les plus belles fleurs dont il ait décoré l'Eden des premiers pères; et si elle essaie de reproduire sur la toile ces miraculeuses images, une main va les saisir et les déchirer comme des inspirations papistes. Calvin a dépouillé le temple chrétien à la manière d'Attila. Il en a chassé le Christ, les mado-

nes, les anges et les saints: sur l'autel il n'a laissé qu'une pierre, dans le sanctuaire que des bancs de bois. Au chrétien défense est faite, pour ranimer sa piété, de fixer sur la toile ou sur le marbre les grandes scènes de notre régénération. Il faut que l'homme se condamne à ne vivre que par l'esprit, comme si Dieu ne lui avait pas donné des sens.

La réforme sait bien que si nous voulions remonter à l'origine de ses disputes liturgiques avec notre église, nous la trouverions vaincue sur tous les terrains, de la science, de la linguistique, de l'histoire, des traditions sacrées et profanes. Il n'y a que nous autres catholiques qui ayons oublié ces nobles intelligences que Dieu avait suscitées pour défendre l'autorité. Qui sait aujourd'hui, dans notre école, le vif éclat que le jurisconsulte Beaudoin (Balduinus) jeta dans la controverse touchant la tradition? Calvin avait nié effrontément que nos cérémonies du baptême, de l'extrême onction, de la messe, de la communion, pussent être défendues par le témoignage des temps primitifs. Il faut voir avec quelle supériorité dédaigneuse, Beaudoin donne des leçons de science au réformateur genevois! Citons au moins quelques lignes de son admirable plaidoyer.

Calvin s'était moqué de cette formule: abrenuntiosatanae, dont le latin l'égayait jusqu'aux larmes.

« Mais ne ris pas tant, lui dit ici Beaudoin; c'est un terme qu'emploient fréquemment les jurisconsultes romains: à chaque instant tu trouveras dans leurs livres: Renuntiare sponsalibus vel nuptiis; dans les Pandectes: Renuntiata affinitas. Eh

CHAPITRE V.

CONFESSION DE FOI.

Calvin en opposition avec ses doctrines touchant le libre examen. — Impose à Genève une confession de foi. — Ce que la réforme pense aujourd'hui des formulaires ou livres symboliques. — Une séance au grand conseil de Lausanne. — Mouvement réactionnaire de diverses églises réformées contre les confessions de foi. —Prophétiques menaces de Hammerschmidt.

Il n'y a pas de régime ecclésiastique sans unité. Calvin avait compris cette grande loi de toute société chrétienne, et il avait pensé à l'établir dans sa nouvelle église ; mais, pour la fonder, il lui fallait sacrifier les libertés religieuses de Genève : son tribunal de censure, son consistoire, sa police religieuse, ses formes liturgiques imposées à la communauté genevoise, sont autant d'attentats à la conscience individuelle.

A son entrée dans le monde théologique, on le voit

publier, sous le nom d'Institution chrétienne, un autre évangile, dont il extrait ensuite la législation qui régit sa république chrétienne. En 1536, il fait souscrire à Genève un Formulaire de foi; plus tard, dans sa lettre à Sommerset, il déclare qu'il n'y a pas d'église sans catéchisme, et il écrit un livre symbolique à l'usage de la communion réformée. Et de 1541 à 1543, il achève son œuvre, qu'il met sous la garantie d'une confession de foi que chaque membre de son église est obligé de jurer, sous peine de châtiments dans cette vie et dans l'autre. L'ame et le corps, tout ploie sous son despotisme. « L'organisation que les ordonnances de Calvin donnaient au clergé genevois, dit M. Fazy, était loin de répondre au véritable esprit du protestantisme, qui faisant de chaque conscience un temple où la révélation divine peut descendre, aurait dû renfermer un élément populaire de représentation de la conscience de tous 1) ». Quelques voix dans le sénat et hors des conseils avaient en vain essayé de protester contre des nouveautés dangereuses qui menaçaient si évidemment l'indépendance de la pensée, elles furent étouffées. Calvin, comme enseveli dans son triomphe, avait la chaire, les livres, le consistoire pour combattre ses adversaires. Chacune de ses ordonnances était tout aussitôt convertie en loi par le pouvoir civil, et chaque loi entrait comme un dogme dans le formulaire imposée par lui à la commune.

Quand il commença l'édification de son église, la

---

1) Essai d'un Précis de l'histoire de Genève, t. I, p. 260.

réforme avait jeté dans la société chrétienne une foule de symboliques, mortes souvent même sans agonie. Zwingli, dans ses montagnes, avait formulé une confession de foi que l'esprit divin avait couverte de ses rayons, et qui ne vécut pas même aussi longtemps que le prince auquel il l'avait dédiée. Mélanchthon avait rédigé la sienne en véritable poète, qui cherche une rime rebelle ; raturant, corrigeant, effaçant, diminuant, allongeant une œuvre qui, à chaque phase de ce travail palingène, était toujours représentée comme ayant touché un bout de l'aile du Saint-Esprit. Myconius rédigea la première confession helvétique, plus obscure encore que celui qui l'avait créée. Gryneus et Bullinger furent plus habiles et purent donner à leur exomologèse une puissance symbolique de quelques années. Celle de Calvin devait être plus heureuse.

Mais aujourd'hui tous ces symboles, souffles de bouche humaine, sont tombés pour ne plus se relever. Quel Elisée s'étendra sur le cadavre de la confession d'Augsbourg pour la rappeler à la vie? Qui ressemblera les ossements arides des formulaires helvétiques ? Où trouver les restes de l'exomologèse que Calvin fit jurer aux Genevois ? Toutes ces formules avaient été composées pour établir l'unité religieuse ; toutes, si vous en croyez des écrivains qui avaient pris l'Esprit saint pour collaborateur, devaient vivre éternellement, régir la société chrétienne jusqu'à la consommation des siècles ; et toutes sont usées, décrépites, vermoulues. Une ère nouvelle s'est levée pour la réforme qui proclame aujourd'hui l'inanité des confessions de foi.

Venez à Lausanne, vous assisterez à une séance du grand conseil où s'agite une question capitale pour le protestantisme : celle du maintien ou de la suppression des formulaires.

M. LE MINISTRE ROND.... 1)

— Que deviendra la liberté d'examen, ce droit si précieux découlant de la réforme ? Mais c'est précisément à cause de cette liberté d'examen qu'il faut un formulaire de croyance, afin que l'Eglise puisse faire connaître à ceux qui voudront y enseigner quelle est la doctrine qu'elle professe et qu'elle veut qu'on lui prêche.

Prétendre que dans une église il ne doit rien y avoir de fixe, rien de reconnu ; que chacun peut croire à sa manière et enseigner de même, c'est soutenir une chose impossible, une chimère ; autant vaudrait-il dire qu'un gouvernement peut subsister sans lois, sans constitutions ; que chaque citoyen ne voit dans la loi que ce qui lui plaît, et se constitue le juge du degré d'obéissance qu'il doit à son pays. Otez au pays sa constitution, vous aurez guerre, anarchie ; supprimez la confession de foi et vous verrez bientôt éclater les écarts, les scandales, les divisions, que vos lois civiles seront incapables de réprimer. Anarchie ou tyrannie, voilà quel en sera le résultat.

---

1) Voyez : La Religion du cœur par M. l'abbé de Baudry, Lausanne 1840, un vol. in-12, p. 320 — 352, où la question relative aux confessions de foi est admirablement traitée. C'est un livre de controverse, écrit avec bonne foi et talent et que nous ne saurions assez recommander.

Le professeur Chappuis. L'Eglise n'a pas le droit d'imposer une confession à tel ou tel fidèle. Si elle prenait sur sa conscience un pouvoir de ce genre, il y aurait usurpation, et la plus monstrueuse de toutes les usurpations.

Le ministre Golliez. L'Eglise peut-elle subsister sans confession de foi ? Ce qui forme l'Eglise, c'est le lien intérieur ou spirituel. Celui-ci consiste dans l'unité de sentiment et de pensée sur les dogmes de la foi. Si l'Eglise n'a pas de confession de foi, qui déterminera les points fondamentaux de la doctrine chrétienne?

L'avocat Jayet. Une confession de foi! mais je n'en conçois pas sans l'infaillibilité. La parole divine même, si elle présente quelque obscurité ne peut être interprétée que par des voix humaines. On nous a dit, à la vérité, que Dieu a employé des moyens humains pour se révéler à nous; mais n'oublions pas que ces voix humaines qui nous ont transmis la parole de Dieu avaient le don du St-Esprit. Je ne conçois pas que le langage inspiré puisse être interprété pas des voix qui ne le sont pas.

M. Correvon de Martines. Je vois dans l'Eglise la réunion des personnes qui suivent la même bannière religieuse. Pour que ces personnes sachent ce qu'elles ont embrassé, il faut qu'on le leur enseigne. Les pasteurs sont faits pour cela. La masse est-elle en état d'user du libre examen? Pas le moins du monde. Il faut que cette partie de l'Eglise ait des pasteurs, des bergers pour le troupeau. Tranchons le mot: ne croyez pas qu'avec votre académie renouvelée, votre gymnase, vos écoles

moyennes, vous puissiez arriver à l'instruction universelle. Il faut des pasteurs qui prêchent l'Evangile à l'homme qui ne peut pas le deviner. Le manœuvre n'a pas le temps de s'instruire lorsqu'il travaille. Il faut que les pasteurs lui donnent le dimanche son instruction religieuse. Il faut une règle pour déterminer à ces pasteurs de l'Eglise les points sur lesquels ils doivent s'arrêter dans leurs prédications.

M. DE LA HARPE. Les confessions sont contraires au principe de la réformation. Le principe de la réformation, c'est la liberté, le droit de faire un choix, le droit de mettre l'autorité de la bible au-dessus de celle des hommes. On a reconnu tout cela, mais on a dit que la confession de foi n'altère pas le principe, puisqu'elle était pour les docteurs seuls et non pour le troupeau : mais les pasteurs doivent nécessairement chercher à communiquer les doctrines aux personnes qu'ils sont appelés à enseigner. Le troupeau ne peut résister ; s'il résiste, on le traite d'incrédule, et presque d'impie. Lorsqu'une religion s'établit, on dit au peuple qu'il en retirera tous les avantages ; on le fait partie intégrante de la société naissante : une fois la religion établie, il n'y a plus de peuple consulté. Calvin arriva à Genève en 1535. Il y avait là alors une masse de gens qui n'étaient pas de son avis, et malheur à quiconque lui résistait. Un espagnol qui avait fait un livre sur la trinité, échappe à ses ennemis en France, il arrive à Genève; l'implacable Calvin le découvre et le fait exécuter: Un autre a la tête tranchée sur un billot pour avoir mal parlé du réformateur. Un instituteur d'école est destitué pour avoir dit un mot contre ses ordonnances ; une pau-

vre femme pour avoir dit qu'on avait eu tort d'exécuter Servet, est chassée de la ville. Voilà comment les nouveaux chrétiens entendaient implanter la vérité Evangélique dans les esprits. Calvin écrivait au grand chambellan de la cour de Navarre: «Ne faites faute de défaire le pays des faquins qui excitent le peuple contre nous. De pareils monstres doivent être exécutés comme Michel Servet l'Espagnol. A l'avenir ne croyez pas que personne s'avise de faire chose semblable. »

M. Druey. Une confession de foi, c'est le pape.

M. Jaccard. Le joug de l'autorité pesant sur la pensée, voilà la confession de foi. Autant valaient presque les conciles et l'infaillibilité du pape.

Le grand conseil vota l'abolition de la confession de foi.

Et un membre, M. Berger, s'écria, c'est l'anarchie que vous venez de décréter, et de l'anarchie à l'abolition de l'Eglise nationale, il n'y a qu'un pas.

Mais Lausanne avait été devancé dans le mouvement réactionnaire contre le symbolisme humain. En Suisse, Berne excepté, les prédicateurs ne prêtent plus que le serment de Zürich,—de prêcher la seule parole de Dieu renfermée dans le nouveau testament 1).

La vénérable compagnie de Genève a dispensé depuis long temps ses ministres évangéliques de la connaissance des diverses confessions de foi réformée 2).

Dans le Brunswich deux candidats ayant refusé

1) Regist. du synode. 1803, p. 13.
2) Baseler wissenschaft. Zeitschrift, 1815.

de prêter serment aux livres symboliques, le conseil ecclésiastique décida d'affranchir désormais de toute coërcition doctrinale les aspirants au ministère 1).

La plupart des ecclésiastiques d'Anhalt-Bernburg, hommes éclairés, ont repoussé les confessions de foi établies par la réforme, et n'admettent plus qu'un seul livre, l'évangile 2).

L'esprit antisymbolique de l'église réformée allemande a prévalu dans l'union établie en 1817 qui a entrainé l'église luthérienne presque tout entière, et admet le principe illimité de la liberté d'enseignement. Il n'est fait aucune mention de symboles dans les premiers actes officiels de l'union du duché de Nassau, rédigés dans le synode d'Idstein en 1817: même omission dans le protocole de l'union du comté de Mark. Le synode général de Kaiserslautern dans l'acte de 1818 ne reconnait de règle de foi que l'Ecriture sainte. On sait avec quelle inébranlable fermeté le premier et le second synode de 1821 et de 1825 maintinrent leur première résolution, malgré les observations menaçantes du consistoire de Münich.

L'acte d'union de la principauté de Saxe-Cobourg Lichtenberg rédigé par le synode de Baumholder en 1820, et approuvé par l'état, n'admet d'autre livre symbolique que la bible.

Le synode de Carlsruhe de 1824 n'admet également que l'Ecriture dans la dogmatique réformée. La Hesse rhénane, la commune d'Unterwalden et

---

1) Christ. Freimuth, in der A. K.-Z. 1832. p. 385, n. 48..
2) Ib. 1830, n. 199.

næus, Bullinger et Musculus n'a pu résister au libre examen.

Le libre examen est venu aboutir à l'anarchie des doctrines : il a enfanté les mille sectes des Etats-Unis.

L'anarchie a invoqué l'abyme dont Strauss est le monarque nouveau. Eichhorn et Paulus avaient régné avant lui.

La réforme n'a pas même le choix du précipice : ce sont ses docteurs qui ont formulé sa sentence. Nous autres catholiques, notre rôle se borne à l'enregistrer.

Donc, si elle veut porter atteinte au droit imprescriptible de la pensée, Schulz lui dit :

— Fille de la liberté, prends garde à ce que tu vas faire : si tu oses, à l'aide de tes confessions de foi, arrêter l'essor de l'intelligence, tu cesses de t'appartenir, tu tombes dans l'autorité, tu es perdue 1).

Si au contraire, la réforme laisse aller la pensée à tous ses caprices, Thiess lui crie :

— Au nom du Christ, protestantisme impur, sois maudit, car Satan n'a pas préparé de poison plus mortel que le rationalisme 2).

A Genève, avant arriver au rationalisme, la réforme devait passer par le despotisme

Le consistoire, la forme cléricale, la constitution ecclésiastique, la confession de foi, les livres

---

1) Schulz, was heißt Glauben, und wer sind die Ungläubigen? 1830. p. 43.

2) Prediger Thieß, Moses. Eine Sammlung christlicher Predigten, 1828. Erste Rede.

symboliques de Jean de Noyon sont autant d'attentats aux libertés de sa nouvelle patrie. Et sa législation religieuse est à la fois le plus grand châtiment que Dieu pouvait infliger à l'apostasie, et le monument le plus effrayant de la théocratie du réformateur.

Arrêtons-nous un moment pour en étudier l'esprit.

CHAPITRE VI.

CALVIN THÉOCRATE. 1541 — 1543.

Le prêtre suivant Calvin. — Mort à l'hérétique. — Législation écrite avec du feu et du sang.—Exemples de punitions infligées par le législateur. — La torture. — Colladon. — Les sorciers.—Procès que leur fait Calvin. — Combien était plus douce l'église catholique.

Actes et pensées, tout revêt en Calvin le caractère de théocratie.

« Le royaume visible de Dieu, c'est l'Eglise, dépositaire des saintes écritures. Dieu a fait les rois, afin que les rois étendent le règne de son verbe. David, qui représente le monarque selon le Seigneur, est l'image du Christ, le modèle des princes. Paul veut que le zèle de la maison de Dieu nous dévore, et quand les disciples demandent au maître de faire descendre le feu du ciel, Jésus ne leur répond pas que « la loi de rigueur est détruite, mais il s'esmeut et leur remonstre qu'ils ne sont pas meus d'une telle affection que les prophètes. » Jean, l'apôtre bien-aimé, commande de fuir l'ennemi de Dieu : ainsi se reflètent

l'une par l'autre les deux lois du monde moral, la loi ancienne et la loi nouvelle 1).

Calvin continue.

« Le prêtre est la plus magnifique image de la divinité, quand il marche à la lumière du verbe éternel. Que d'autres se glorifient de leur puissance; la sienne surpasse toutes les dominations. Sa mission est de soumettre tout ce qui a vie au joug de cette parole; il brise les forts, il élève les faibles, il étend le royaume de Dieu, il renverse Satan. A lui de mener paître les brebis, de chasser les loups, d'instruire les ames dociles, de châtier l'incrédule, qu'il ait une couronne, une épée ou une houlette, et, s'il est nécessaire, d'appeler le feu du ciel, et de lancer la foudre au nom de Jéhovah. Le prêtre ou le pasteur est aussi nécessaire à la société chrétienne que la lumière ou la chaleur au monde physique 2). »

Calvin dit ailleurs :

C'est au prêtre « à combattre d'autant plus vivement à la vue du grand juge des coups qui est là haut au ciel. Et cette sainte et sacrée bande d'anges lui promet sa faveur, et lui montre la voie qu'il doit suivre 3).

Vous voyez que le prêtre de Calvin n'est pas l'ange tombé du ciel qui « arrouse de miel les plaies du pécheur. » Son type sacerdotal n'est ni Fénelon, ni Vincent de Paul. Il l'a trouvé, dit-il, en Israël, dans la personne de Moïse. Il oublie que le Christ est venu en ce monde pour abolir la loi judaïque. On dirait qu'il a gravi un autre Sinaï, et qu'il a rapporté de sa

1) Lettre à la duchesse de Ferrare.
2) Inst. cit. par Bretschneider. Calvin et l'église de Genève, p. 8.
3) Claire exposition contre Heshusius. Op., p. 1953.

montagne un code promulgué au milieu des éclairs et des tonnerres. Il traite Genève comme Moïse le peuple infidèle. Voici les paroles qu'il inscrit sur ses tables d'alliance : « Quiconque outrage la gloire de Dieu doit périr par le glaive 1). » Son historien, pour le justifier, nous le représente comme poussé par le doigt de Dieu, et obéissant, à l'instar de la cavale de Luther, à l'esprit qui le guide et le mène 2). Mais ce Dieu est ailleurs qu'au ciel, il habite une cervelle humaine où fermentent l'orgueil, la haine et l'amour du pouvoir : c'est de ce foyer que viennent à la fois toutes ses inspirations. Le prêtre se couvre ici du manteau d'Elie pour opprimer le peuple. Les historiens qui voudraient excuser l'emploi si fréquent du glaive et du feu dans la législation calviniste, en faisant descendre sur leur législateur la langue de feu des apôtres, ne se rappellent donc plus que l'écolier d'Orléans éleva souvent la voix en France pour flétrir les juges de ses frères! Et quand à Genève son œil reste immobile à la vue du bourreau, on dit que c'est Dieu qui a fermé et séché sa paupière et arrêté des larmes prêtes à tomber! Calvin lui-même voudrait jouer le rôle de prophète, et faire croire qu'il habite par la pensée dans les conseils du tout-puissant. Son esprit lui a survécu. En 1582, le pouvoir demande aux ministres si l'on peut entreprendre avec justice la guerre contre la Savoie, et les ministres, tout pleins encore de Calvin, répondent : Vous avez

---

1) Der Schänder der Ehre Gottes muß mit dem Schwerdte gerichtet werden. — Paul Henry, p. 57, t. 2.

2) Er aber fühlte sich von Gott angetrieben, so zu handeln, dies geht aus allen Aeusserungen des gewissenhaften Mannes hervor. id.

été conduits par l'esprit de Dieu, qui vous a montré la véritable route en nous faisant consulter sur un cas de cette nature qui regarde la conscience 1).

Ainsi, dans ce système théocratique, le prêtre doit intervenir dans toutes les questions politiques, parce que sa voix est la voix de Dieu même. Déjà, en 1555, afin que les soldats qui allaient quitter Genève pour défendre la patrie sussent bien qu'avant tout ils étaient enfants de l'Eglise, Calvin avait fait graver sur leurs drapeaux ces trois lettres I H I. Il avait combiné si adroitement les deux éléments sacerdotal et poli-que, que la commune était aussi troublée par l'apparition d'une hérésie que par la vue d'une enseigne savoyarde sur les terres genevoises. Il fallait que le peuple prît part à toute croisade entreprise, au nom du consistoire, contre un livre séditieux ou impie; et qui ouvrait ce livre était puni, tantôt de la prison, tantôt de l'amende, et quelquefois de la mort, si la curiosité se changeait en révolte contre la symbolique calviniste. La plume du réformateur se trempe tour à tour dans le feu et dans le sang 2). Son nom n'est point inscrit en tête du code législatif de 1543, tout entier le produit de son inspiration. À Strasbourg, dans la prophétique prévision de son rappel, il avait étudié avec soin les coutumes, les franchises et les édits anciens de la république. Il en forma un recueil auquel il ajouta un grand nombre d'édits nouveaux où sa

1) P. Henry. T. 2., p. 68, note.

2) Seine Gesetze waren nicht nur mit Blut geschrieben, wie des Athenienfers Draco, sondern mit einem glühenden Griffel. Paul Henry, t. 2, p. 78.

main se fait reconnaître comme la lave du volcan. Tant que vécut Calvin, personne n'osa toucher à cette œuvre draconienne. On lui avait adjoint, pour l'aider dans son travail, le syndic Roset, apostat qui s'était enrichi en achetant à vil prix les biens confisqués aux catholiques 1), et plus tard le syndic La Rive et quelques autres conseillers, et on l'avait exempté de prêcher le dimanche 2). Le recueil achevé, il reçut un bosset de vin vieux de l'hôpital 3).

« Alors, remarque M. Thourel 4), Genève se trouva sous l'empire d'une législation presque nouvelle, dans laquelle il était aisé de reconnaître trois éléments différents : les vieilles constitutions du pays, les principes réformateurs de Calvin, et, pour les édits civils, le droit coutumier de la province du Berry, que Colladon avait introduit dans la constitution. » Colladon, venu à Genève pour embrasser la réforme, était un jurisconsulte savant, mais sans entrailles 5).

On croit lire, en parcourant ce code politico-reli-

1) Galiffe. T. 1., p. 347.

2) Registres de Gotha et de Genève, 3 décembre 1543.

3) Registres de la ville, 16 novembre 1542.

4) Thourel, hist. de Genève, t. 2, p. 261.

5) Colladon, né en Berry, doct. ès-droits. On lui donna en 1555 la bourgeoisie pour fortifier le parti des honnêtes gens contre les libertins (voyez les chapitres qui ont pour titres les LIBERTINS, et MICHEL SERVET). Colladon fut grand jurisconsulte ; le conseil profitoit de ses lumières dans toutes les affaires épineuses, et rendit justice à son mérite en le chargeant de la confection de nos actes politiques et civils. C'est sans doute la raison pour laquelle ils ont de si grands rapports avec la coutume du Berry. Senebier, hist. litt. de Genève, t. 1, p. 343.

gieux, des fragments d'une œuvre judaïque retrouvée après quelques milliers d'années. L'idolâtrie et le blasphème sont des crimes capitaux punis de la peine capitale : on n'entend, on ne lit qu'un mot : Mort. — Mort à tout criminel de lèse-majesté divine. — Mort à tout criminel de lèse-majesté humaine. — Mort au fils qui frappe ou maudit son père. — Mort à l'adultère. — Mort aux hérétiques. Et, par une sanglante ironie, toujours le nom de Dieu revient sur les lèvres du législateur. C'est toujours cette ame froidement cruelle qui exhortera plus tard les princes d'Angleterre à faire mourir les catholiques 1).

L'histoire de Genève pendant vingt ans, à partir du rappel de Calvin, est un drame bourgeois, où la pitié, le rire, la terreur, l'indignation, les larmes, viennent tour à tour saisir l'ame. A chaque pas, on heurte une chaine, des courroies, un poteau, des tenailles, de la poix fondue, du feu ou du soufre. Du sang, il y en a partout. On se croit dans cette cité dolente de Dante où l'on n'entend résonner que des soupirs, des gémissements et des pleurs.

Quivi sospiri, pianti, e alti guai
Risonavan' per l'aer senza stelle.

Après trois siècles, un cri de réprobation s'est enfin échappé d'une poitrine genevoise, et l'on a pu lire, dans un écrit imprimé à Genève par un réformé, cette sentence énergiquement formulée :

« Calvin renversa tout ce qu'il y avait de bon et d'honorable pour l'humanité dans la réformation des Genevois, et établit le règne de l'intolérance la plus

1) Calv. Ep. 87.

féroce, des superstitions les plus grossières, des dogmes les plus impies. Il en vint à bout d'abord par astuce, ensuite par force, menaçant le conseil lui-même d'une émeute et de la vengeance de tous les satellites dont il était entouré, quand les magistrats voulaient essayer de faire prévaloir les lois contre son autorité usurpée. Qu'on l'admire donc comme un homme adroit et profond dans le genre de tous ces petits tyranneaux qui ont subjugué des républiques en tant de pays différents ; cela doit être permis aux ames faibles. Il fallait du sang à cette ame de boue 1). »

Et c'est dans du sang et de la boue que va se traîner le lecteur.

Quelquefois on se croit à Constantinople. On jette à Genève les femmes adultères au Rhône ; seulement à Constantinople le bourreau les coud dans un sac afin de leur dérober la lumière. A Genève, on les précipite dans le fleuve les yeux ouverts.

Voici un procès qui commence comme un conte de fée, et finit comme un décret de Tibère daté d'Ischia.

Il y avait un riche bourgeois nommé Henri-Philippe Le Neveu, qui conservait depuis quinze ans une figure peinte sur verre, qu'il appelait son démon familier. Or, quand il voulait savoir ce que faisait sa femme, il approchait son oreille, et l'image indiscrète lui disait tout bas ce qu'il aurait mieux fait de ne pas demander. Le pauvre mari s'en allait ensuite conter à qui voulait l'entendre comme quoi il

1) Galiffe, Notices Généalogiques, t. III, p. 21.

avait au logis une image sur verre qui parlait, et une femme qui aurait bien voulu faire taire l'image. Or, Le Neveu bavarda tant que le conseil le fit arrêter, et Le Neveu eut la tête tranchée.

« Cy finit le procès, et l'image se tut. »

Spon, ce sage historien, dit, aussi sérieusement que le conseil dont nous venons de parler,

« L'an 1560, les Genevois firent deux exemples de justice qui tenaient de la sévérité de l'ancienne Rome.

« Un citoyen ayant été condamné au fouet par le petit conseil pour crime d'adultère, en appela au conseil des Deux cents. Son procès revu, le conseil, considérant qu'il l'avait commis d'autrefois et qu'il en avait été repris, le condamna à mort, au grand étonnement du criminel qui se plaignait qu'on lui faisait tort de le punir du dernier supplice. Quelque temps après fut aussi exécuté pour le même crime un banquier qui mourut avec grande repentance, bénissant Dieu de ce que la justice était sévèrement observée 1).

Il y a des enfants qu'on fouette en public et qu'on pend pour avoir appelé leur mère diablesse et laronne. Quand l'enfant n'a pas l'âge de raison, on le hisse à un poteau sous les aisselles, pour montrer qu'il a mérité la mort 2).

Calvin sentit que la parole qui lui avait donné la royauté, pouvait la lui ravir; il se mit donc à marquer au front toute intelligence assez hardie pour

---

1) Spon. T. 1, p. 305.
2) Picot. T. 2, p. 264.

sonder sa mission, discuter ses doctrines théologiques, ou récuser sa symbolique. Alors Bolsec, qui niait le prédestinatianisme fut chassé de la république; Gentilis qui rejetait la quaternité Calvinienne condamné à faire le tour de la ville la corde au cou 1); Castalion, qui regardait le cantique des cantiques comme apocryphe, lui, l'ancien commensal de Calvin, chassé de Genève, sans un morceau de pain pour se mettre à la bouche; et Servet, qui s'était moqué de l'Institution, brûlé tout vif. Quand Farel était entré à Genève, nous nous rappelons qu'il avait demandé à disputer, qu'il était monté en chaire malgré l'ordre du magistrat, et avait prêché son Dieu à la multitude étonnée. Malheur maintenant à qui se dirait poussé du Saint-Esprit pour annoncer une autre parole que Calvin; l'hiérophante est là qui saisira l'audacieux, le jettera dans les fers et au feu s'il ne consent pas à se rétracter. Colladon, lui, le mettra à la torture, lui donnera comme à Goulaz, « une estrapade de corde s'il ne veut confesser, et ordonnera qu'il soit rasé pour ce qu'il use d'enchantement, et qu'il soit procédé contre lui par toute voie de justice jusqu'à ce qu'on ait la pure vérité 2), et ajoute M. Galiffe, torturé de nouveau, la confession obtenue, afin d'apprendre quelque chose de plus 3). »

Quelquefois un malheureux, tout brisé par la souffrance, après avoir vainement crié merci à Colladon et à son accolyte le bourreau, qui devaient recommencer

1) Voyez dans ce vol. le chapitre qui a pour titre Amitiés littéraires.

2) 22 janvier 1543. Reg. de la ville.

3) Not. Gén. Article Colladon, p. 566, t. II.

leur métier le lendemain, s'adressait à Dieu pour en finir avec la vie; mais il apprenait bientôt que Dieu ne l'avait point écouté; alors il tombait dans le désespoir et demandait à voir Calvin. Et Calvin entrait dans le cachot et écrivait à Bullinger : « Je puis bien t'affirmer qu'on s'est conduit humainement envers le coupable. On le hisse à un poteau et on lui fait perdre terre en le suspendant par les deux bras 1). »

Nous verrons bientôt un Espagnol coupable de blasphèmes contre la Trinité, qu'il a proférés en France, demander à Calvin, non pas de l'eau et du pain, mais une chemise pour remplacer celle qu'il a sur le corps et que dévore la vermine, et Calvin dira NON. 2)

La plupart des patients mis à la torture « à la recommandation de M. Colladon, » comme nous le lisons dans les registres de la ville, avouaient les crimes réels ou faux dont on les accusait, et passaient de la chambre ardente au supplice. Mais la justice n'en avait pas fini : elle prenait souvent le tronc du décapité qu'elle pendait au Champel, et la tête qu'elle clouait sur le grand chemin. Parfois, mais rarement, elle s'avisait d'être miséricordieuse, et sa pitié fait horreur. Jean Roset avait avoué à force de tourments l'adultère dont on le chargeait; l'un des juges eut quelques remords et obtint une commutation de peine. L'arrêt porte : Jean Roset a mérité la mort la corde au cou. Le Conseil lui fait grace. Il sera fouetté par la ville, enchaîné au pied à une chaine de

1) A. Bullinger, Manus. Gen.

2) Voyez le chapitre qui a pour titre Servet.

fer, en prison pour dix ans; après, arrêts perpétuels de la ville sous peine de 200 florins ou écus d'amende dont il donnera caution 1).

La mort de Servet, en 1553, avait ému tous les cœurs à Genève. Mais on essuyait ses larmes; car si l'on eût pleuré, on aurait été dénoncé à Calvin. Quelques vers circulèrent où juges et bourreau étaient voués à la colère de Dieu. La police les saisit et y nota quelques hérésies infernales. On mit en prison trois citoyens soupçonnés de s'occuper de poésie. Colladon qui les avait torturés concluait suivant son habitude : « à la peine de mort. » Mais les poètes ne moururent pas; ils furent condamnés à faire amende honorable la torche au poing, et à jeter au feu leurs inspirations hétérodoxes.

Colladon, qui ne croyait pas que Dieu dans sa miséricorde voulût sauver les pécheurs, traitait ses prisonniers comme des damnés. S'ils refusaient d'avouer leurs crimes, il disait : le doigt de Satan est là, et il faisait raser le coupable, et le soumettait à une nouvelle torture, persuadé que le diable se cachait sous les poils du patient 2).

Ne craignez pas que Calvin crie merci pour le patient. S'il descend dans la fosse aux lions qu'on appelle la chambre de la question, ce n'est pas pour dire au bourreau : assez, mais pour écrire froidement à Bullinger : « Je n'en finirais pas si je voulais

1) Registres de la ville.

2) 22 janvier 1543. Goulaz a déjà eu une estrapade de cordes et ne veut confesser; sur quoi, résolu pour ce qu'il use d'enchantement, qu'il soit rasé, puis soit procédé contre lui par toute voie de justice jusqu'à ce qu'on ait la pure vérité.

réfuter toutes les sornettes qu'on débite chaque jour sur mon compte... On dit que des malheureux ont été forcés de confesser à force de tortures des crimes qu'ils ont ensuite désavoués. Il y en a quatre, il est vrai, qui ont changé quelque petite chose à leurs premiers aveux au moment de mourir ; mais que les tourments les ait forcés de mentir à Dieu, cela n'est pas. » Reconnaissez-vous l'écolier de Noyon qui écrit à son ami près du cadavre de son enfant. — Viens donc, nous deviserons ensemble ?

Toute son étude à lui, ministre d'un Dieu de miséricorde, est d'inventer de nouveaux crimes, pour ressembler sans doute à cet être qu'il nous représente dans son livre de la prédestination, poussant au mal ses créatures et les frappant ensuite pour faire éclater sa justice. Les conseils eux-mêmes, dociles instruments de Calvin, se lassèrent de voir couler le sang ; ils eurent peur qu'il ne criât devant Dieu, et le 15 novembre 1560, ils décidèrent que les dispositions nouvelles « sur les paillardises, adultères, blasphèmes et dépitements de Dieu, » ajoutées à son code draconien, « sembloient à aucuns trop rudes, et devoient être modérées et revues, puis après être présentées en Général. » Le pouvoir a une bonne pensée dont il devrait être glorieux ; mais il a peur, en la disant tout haut, d'offenser Calvin, et il la prête à « aucuns » comme s'il craignait d'en accepter la solidarité.

Ah ! du moins la réforme est juste cette fois ; elle ose aujourd'hui flétrir Calvin et chanter le catholicisme de l'ancien Genève, « où les lois étaient si douces, les croyances qui déshonoraient d'autres

pays moins répétées, la torture à peine appliquée, la confiscation des biens abolie ; où vous ne trouverez aucune trace de ces procès monstrueux faits aux opinions, ou de ces supplices affreux infligés à des malheureux soupçonnés d'être en rapport avec le démon. » 1)

Avant la réforme, la sorcellerie n'était pas punie de mort ; on poursuivait le sorcier devant les tribunaux et on le bannissait de la ville. En 1503, le conseil déclara à un magicien que, s'il ne quittait Genève, on l'en chasserait à coups de bâton 2). Calvin établit contre la sorcellerie la peine du feu ; il la qualifiait de lèse-majesté divine au plus haut degré. Dans l'espace de 60 ans, d'après les registres de la ville, 150 individus furent brûlés pour crime de magie. Nous ne comprenons pas, dit un ministre de Berlin, « que Calvin qui avait un cœur si aimant, et que Bèze non plus, n'aient pas protesté contre une législation si cruelle. » 3) Et, quelques lignes plus loin, ce même historien nous dit que les lois de Calvin « ne sont pas écrites avec du sang comme celles de Dracon, mais avec un fer rouge. »

Il n'y a pas seulement, dans cette législation, du sang et du feu, mais tout ce qui servait au bourreau de la primitive église pour faire son métier : des poteaux, des échafauds, des lanières.

---

1) J. Fazy, p. 185, t. 1.

2) Picot. 270, t. 2.

3) Auffallend ist es in der That, daß Calvin, der gutherzig, freundlich und zartfühlend war, ebenso auch Beza, sich noch nicht so weit durchgearbeitet hatten, um gegen jene strengen Gesetze zu protestiren. Paul Henry, t. 2, p. 75.

L'office des anciens, comme nous l'avons vu, était de visiter leurs paroissiens, de recevoir leurs confessions de foi, de leur permettre de participer à la cène. Tout citoyen qui manquait de communier pendant une année, était banni du territoire. En 1564, Claude du Rocher et son fils furent obligés de faire amende honorable à Saint-Gervais, parce que le jour de la Pentecôte, au lieu d'entendre le sermon, ils étaient allés boire et jouer; et George Druson, pasteur du village de Moens, fut déposé, et pour son avarice, et pour sa mauvaise manière de prêcher 1). Quelques uns de ces anciens, véritables espions du st. office, finirent par rougir du métier que Calvin leur avait imposé, et se retirèrent, « aimant mieux, dit Cayer, voir se confesser au prêtre volontairement, que d'être à la merci de tels épieurs de leurs familles, pour leur reprocher quelque parole dite possible brusquement du mari à la femme et devant tout le monde. Car tout cela est rapporté au consistoire, tellement que c'est une vraie inquisition d'Espagne» 1).

Cayer ajoute « que ces anciens alloient jusqu'à s'enquérir de toutes les particularitez dont ils se peuvent adviser, voir mesme des couches. »

L'ordonnance ecclésiastique de 1561 porte « que nul ne demeurera trois jours entiers gisant au lit, qu'il ne le fasse savoir au ministre de son quartier, afin d'obtenir les consolations ou admonitions, lesquelles sont alors des plus nécessaires que jamais ». Le malade récalcitrant qui recouvrait la santé, et ses gardes, en cas de désobéissance, étaient réprimandés

1) Picot. T. 2, p. 273.

et mis à l'amende. Les sermons étaient fréquents, et il fallait y assister, sous peine de punition corporelle. Trois enfants qui avaient quitté le prêche pour aller manger des gâteaux, furent fustigés publiquement.

Calvin, Abel Poupin, Michel Cop, traitaient les Libertins, c'est à dire les libéraux de l'époque, « de pendards, de bélitres, de balaufres et de chiens; leurs femmes et leurs sœurs de p.....; l'empereur leur souverain de vermine, leurs père et mère de suppôts de Satan 1). » « Tandis que Calvin insultait à ses ennemis dans la langue des corps-de-garde, il n'était pas permis, ajoute le même écrivain, aux paysans de parler impoliment à leurs bœufs. Un fermier qui avait juré contre les siens à la charrue, parce qu'ils n'avançaient pas, fut aussitôt traîné en ville par deux réfugiés qui l'avaient entendu, cachés derrière une haie 2).

La ville était peuplée d'espions qui allaient rapporter au consistoire les blasphèmes, les paroles impies, les propos libertins qu'ils avaient ouïs. Un jour un maçon qui tombait de lassitude, s'écria ; Au diable l'ouvrage et le maître! Il fut appelé devant le consistoire et condamné à trois jours de cachot 3).

Au nombre des blasphèmes, Calvin avait mis les railleries contre les réfugiés français, qu'il voulait faire regarder comme des martyrs de l'Evangile.

Les jeux de cartes, de dés, de quilles, étaient prohibés : on mettait au carcan le joueur de profession.

---

1) Galiffe. Préface, p. XIX, t. 1.

2) Ib. p. XXV, XXVI.

3) Registres, 13 mars 1559.

Le consistoire faisait un crime des amusements les plus innocents, et interdisait la cène à quelques jeunes gens qui, le jour de l'Epiphanie, avaient tiré les rois.

Le conseil excommuniait une jeune fille qui, dans une soirée, avait pris des vêtements d'homme, ainsi que sa mère qui avait souffert ce déguisement. Il bannissait une femme qui avait chanté des chansons profanes sur des airs de psaume; emprisonnait un homme à qui l'on avait trouvé les Contes de Poggio; condamnait Amadis de Gaule, « pour ce que plusieurs lisent cet ouvrage, combien qu'il n'y ait que choses dissolues et mauvaises; » et, plus tard, mettait en prison Henri Estienne, « pour avoir imprimé un livre plein de choses scandaleuses et indignes d'un chrétien, et pour avoir manqué à M. de Bèze, qui lui reprochoit l'abus qu'il faisoit de ses talents et sa mauvaise réputation, estant appelé communément le Pantagruel de Genève et le prince des athées; enfin pour avoir dit qu'il falloit estre hypocrite pour plaire au consistoire 1). »

Calvin avait fini par refuser un combat sérieux avec des idées trop hostiles à ses doctrines. Quand Servet eut été brûlé, des réformés imprimèrent en cachette un livre « touchant la non comburation des hérétiques : De non comburendis hæreticis. Justement, il venait de publier un pamphlet sur la nécessité de tuer par le glaive ou le feu tous blasphémateurs, au nombre desquels il plaçait le papiste en première ligne. Pour plaire à Dieu, il aurait

1) Registres, 13 mai 1580.

livré aux flammes son bienfaiteur, l'abbé de Hangest. Donc, ce livre avait remué le monde théologique, et c'était, vous l'avouerez, une assez grave question que celle où la vie d'un homme sert d'enjeu. Calvin la traite avec un superbe dédain, comme si cela ne méritait nul souci.

« Je vous diray en ung mot que leurs arguments s'accordent ensemble comme chiens et chats, ainsi que leurs propres livres le monstrent. Seulement ils ont conspiré en une chose qu'on ne doit point punir les hérétiques; et c'est ce affin de desgorger tout ce que bon leur semblera; car telles gens seroient contents qu'il n'y eût ne loy ne bride au monde. Voilà pourquoy ils ont basti ce beau livre : De non comburendis hæreticis, où ils ont falsifié le nom tant des villes que des personnes; non pour aultre cause, si non pour ce que ledit livre est farcy de blasphèmes insupportables jusqu'à dire que si J.-C. veult qu'on punisse ceux qui auront blasphémé, il seroit un second idole Moloc. Je laisse là leur belle maxime, qu'il fault souffrir toute dispute contraire pour ce qu'il ny a rien de résolu ne de certain, mais que l'Escriture est un nez de cire 1). »

En 1538, vous devez vous le rappeler, un prédicant se présenta à Lausanne, alors catholique, et dit aux chanoines de la cathédrale — : Je veux disputer. Les chanoines répondirent : — Au nom de qui venez-vous? — Le prédicant répartit : Au nom du père et du fils et du saint-esprit. — Les chanoines soumis à l'autorité épiscopale, dirent : Nous avise-

1) Manus. de Genève, 20 février 1555.

rons. — Le prédicant s'emporta et prétendit que le Christ dont le règne s'était fondé par la parole, devait être glorifié par la parole; qu'il fallait souffrir tout débat oral. Ce ministre était Farel, qui voulait argumenter sur la trinité, sur le baptême, sur le sacrement eucharistique. En 1555, Calvin, le théocrate, daigne à peine entrer en lice avec ceux qui lui proposent un tournoi théologique 1).

1) On pourra consulter, sur l'influence dogmatique de Calvin, l'opuscule de M. Jean Gaberel : Calvin à Genève, p. 78-87, et, sur les idées théocratiques du réformateur, l'Institution chrétienne, l. 3, ch. 4, § 14.— L. 4, ch. 3, § 4.—L. 2, ch. 8, § 46, etc.

CHAPITRE VII.

LUTTE POLITIQUE. 15[illegible] — 15[illegible].

a. LES LIBERTINS. b. LES PATRIOTES. c. LES RÉFUGIÉS. d. LES DÉLATEURS.

—

a) LES LIBERTINS.

Calvin maître de Genève, se prend d'abord aux intelligences. — Les patriotes chétives. — Calvin en face des Libertins. — Ce qu'il faut entendre par cette dénomination. — Système philosophique que leur prête le réformateur. — Puisé tout entier dans Servet. — On n'en trouve aucune trace dans l'histoire des Libertins. — Guerre ouverte que leur déclare Calvin.

Quand la réforme eut chassé de la Saxe le catholicisme, elle crut que l'heure du repos était venue, et un moment elle s'endormit dans son triomphe. A la Wartburg, Luther s'amusait à chasser aux oiseaux du ciel, quand la tempête menaçait l'église qu'il avait fondée. Assise sur les ruines du vieux culte, la pensée émancipée scrutait la mission de celui qui avait dispersé tous ces débris, et trouvait que l'évangéliste

saxon n'avait révélé au monde que des vérités imparfaites. C'est dans le livre même que Luther lui avait donné en pâture qu'elle lisait les signes de la décadence prochaine de la parole wittembergeoise. Alors paraît l'anabaptisme, qui vient, en vertu du principe protestant, demander protection pour son verbe. Mais Luther, sans la permission de l'électeur, rompt son ban, quitte sa Pathmos, descend de sa région des oiseaux, et monte en chaire pour foudroyer les nouveaux prophètes. Les anabaptistes, dispersés, se rallient sur une terre étrangère qu'ils troublent comme a fait Luther de la Saxe. Quelques uns, dans leur fuite, arrivent jusqu'à Genève. Nous avons vu, dans la première partie de cette œuvre, comment ils en avaient été chassés. On ne leur avait pas même permis de défendre leurs doctrines 1).

À Genève, la révolution religieuse accomplie, le même mouvement insurrectionnel se produisit. Calvin n'était pas plus grand que Luther, dont on avait nié l'apostolat.

A ces âmes avides de nouveautés, tourmentées de désirs curieux, et en quête de vérités nouvelles, Luther avait jeté, comme une injure, l'épithète de schwaermer, c'est à dire dans le langage teutonique : hommes de trouble et de désordre, qui vont se perdant dans les nuages ; esprits aventureux qui

1) Voyez, dans le premier vol., le chap. qui a pour titre LES ANABAPTISTES. Camerarius, dans la vie de Mélanchthon, dit, en parlant de ces hérétiques : « Non habeo pro certè dicere, ubi locorum et quibus maxime auctoribus secta ista furiosa exorta sit. » Hospinian, dans son histoire des sacramentaires, est plus franc. Il avoue que cette secte naquit de Luther.

ne croient pas au monde qu'ils n'ont pas découvert; intelligences noyées dans leur orgueil, anabaptistes et iconoclastes. Ainsi marqués au front, ces novateurs, partout où ils posaient le pied, étaient tourmentés par la puissance civile et excommuniés par l'église.

Calvin, lui aussi, avait cherché dans la langue française une expression destinée à flétrir ses adversaires politiques ou religieux, et il avait trouvé celle de LIBERTIN : vieux mot qui, dans sa double signification, désignait tantôt l'être qui marche la tête courbée vers la terre, tantôt l'être qui regarde effrontément le ciel pour rire de celui qui l'habite : la brute et le démon.

Nous avons assisté à la lutte du peuple genevois contre la maison de Savoie, dont les destinées n'étaient pas tellement liées à celles de l'épiscopat, que, pour préserver les franchises nationales, il fallût leur sacrifier le sacerdoce. Après la chute des ducs, Genève pouvait conserver l'unité spirituelle; mais le peuple, travaillé par les prédications des missionnaires français, vit dans l'épiscopat catholique une faction hostile aux droits de la commune. Il crut sauver ses libertés en brisant cette crosse qui les avait si énergiquement protégées. C'était une ingratitude qui méritait un châtiment. Calvin fut l'homme choisi de Dieu pour l'infliger.

L'érection d'un tribunal de mœurs fut le premier acte d'un despotisme qui, pour s'affermir, ne devait pas même reculer devant le sang : inquisition vivante, où la conscience individuelle est à la merci de quelques espions décorés du nom d'anciens, chargés

de faire l'office des filles de Loth devant le consistoire. Sous le régime épiscopal, la foi intime n'avait jamais été inquiétée; le prêtre, à l'autel, ne désignait pas du doigt, comme Calvin, le chrétien indigne de s'approcher des sacrements. Une fois, dans le catholicisme, on vit un saint évêque fermer le temple à un empereur tout couvert du sang de ses sujets; mais le prince n'était pas agenouillé devant la table sainte; car alors, Ambroise n'aurait pas refusé la communion à l'empereur.

Du haut de la chaire, c'était par la moquerie, l'ironie ou l'insulte que Calvin poursuivait ses ennemis; dans le conseil par l'excommunication 1); hors du temple, à l'aide d'espions qui jouaient le rôle d'agents provocateurs. Le Genevois était condamné à assister au prêche des ministres, à écouter sans murmure leurs moqueries contre la papauté. Sous peine de damnation, il fallait qu'il crût à la providence de Calvin, cette marâtre qui enfante ses fils pour les dévouer au supplice du feu. Il ne pouvait plus garder d'images, sous peine d'idolâtrie. On lui désignait le nombre de ses plats, la forme des souliers dont il devait se chausser, la coiffure de sa femme. On ne lui permettait ni de danser aux veillées de l'hiver, ni de boire des vins trop capiteux, ni de jouer aux cartes, ni de se vêtir avec trop de recherche. Il fallait qu'au temple il eût l'œil baissé et qu'il gardât de se laisser aller à sa nature rieuse, quand prêchait Pou-

---

1) Le consistoire n'a que le droit d'admonester, et celui d'excommunier est réservé au conseil. Registres du conseil de l'état de la rép., 1543, 19 mars. Plus tard le consistoire eut seul le droit d'excommunication.

pin, ou que Calvin prodiguait à ses auditeurs les noms de balaufres. S'il disait raca au réfugié français, on l'appelait devant le consistoire pour l'admonester; car le réfugié, sous l'aile de Calvin, était devenu l'homme de Dieu. On avait aboli la confession; mais il était obligé de recevoir à toute heure de la journée un missionnaire, qui avait charge de dénoncer au tribunal des mœurs tout murmure contre Calvin, tout recel d'images ou de livres papistes, tout bruit de verres trop vif, toutes chansons profanes.

Vous ouvrez les registres de l'état, et vous lisez :

« Défense aux hommes de danser avec des femmes et de porter des chausses chaplées, soit culottes découpées.. » — Registres, 1552, juillet 14.

« Les parrains ne doivent se retirer qu'après le baptême et le sermon, sous peine de 5 sols d'amende; ils ne peuvent faire aucune dépense à l'occasion de leur parrainage, sous peine de payer le double à l'hôpital. » — Septembre 30, 1550.

« Trois compagnons tanneurs mis trois jours en prison et à l'eau, pour avoir mangé à déjeuner trois douzaines de pâtés : ce qui est une grande dissolution. 13 février 1558.

Pour tromper l'œil inquisiteur de Calvin, Genève se fit ergoteur. Pendant toute la vie du réformateur, vous ne verrez pas un rayon de poésie illuminer cette cité. Quand toutes les villes d'Allemagne et d'Italie se réveillent aux chants des muses, Genève reste plongé dans les ténèbres d'une théologie dont on se serait moqué à Cologne.

En révolution, il est des ames qui se laissent en-

traîner à tout courant auquel Dieu a donné assez de force pour les porter, ne s'inquiétant ni des écueils où elles pourront se briser, ni du port où elles aborderont; l'avenir est au Seigneur, et elles n'en ont aucun souci. Ces organisations sont de droit, quand il y a despotisme, à quiconque sait s'en faire craindre : leur Dieu, c'est la nécessité. Mais toujours, à côté de ces individualités dégénérées, se placent, pour l'honneur de l'humanité, des natures qui ne pactisent pas même avec la force; qu'on peut tuer, mais qu'on ne saurait abattre, et qui meurent, comme les anciens martyrs, en regardant le ciel. Les Libertins appartenaient à cette création d'êtres privilégiés que l'historien est trop heureux de rencontrer pour dramatiser son récit. Notre tâche est moins de réhabiliter leur mémoire, que de montrer avec quelle énergie ils combattirent pour les libertés genevoises : véritables girondins de la réforme, qui, comme ceux de la convention, payèrent presque tous, ou de leur sang, ou de l'exil, de mensongères illusions. Leur lutte avec Calvin fut longue, féconde en enseignements qu'on ne doit pas laisser périr.

Vous avez vu qu'à son retour de Strasbourg, le premier soin de Calvin fut d'enchaîner les consciences. Il voulait d'abord se rendre maître de l'intelligence : l'ame soumise, restait le corps, qu'il est toujours facile de dompter. S'il se fût d'abord attaqué, comme un despote ordinaire, à l'organisation matérielle, il eût pu succomber; car l'épée des Libertins avait fait de si grandes choses, que le duel aurait pu rester incertain. Ici encore, Calvin avait devant les yeux un grand exemple qu'il prit pour modèle de

conduite. Avant de pousser les populations saxonnes contre les paysans de la Thuringe, Luther essaya de gâter leur cause au tribunal de Dieu. Il représenta ces rustres comme des êtres dégradés qui s'étaient voués à Satan. Sa voix réveilla de leur sommeil les princes électeurs qui coururent aux armes et arrosèrent du sang plébéien les champs de la Franconie. La révolte vaincue fut déclarée coupable de blasphème. Et alors on entendit une voix crier : — « Aux paysans du foin ! » C'était celle du docteur Martin 1).

C'est ainsi que Calvin procéda contre les Libertins, en commençant par les calomnier dans leur vie intérieure.

A l'entendre, « une secte s'était formée à Genève, plus immorale que toutes celles qui avaient désolé l'Eglise du Christ 2). La liberté est sa chimère, non point une liberté en Dieu, mais toute mondaine, la révolte contre la loi érigée en système : ames de chair qui voudraient passer pour de pures essences, et dont la parole affecte la forme de nuages ou de songes ; Cerdonites qui admettent un double principe et nient la résurrection ; Marcionnites, Gnostiques et Manichéens déguisés qui ont formé une symbolique de tous les lambeaux dérobés aux vieilles hérésies ; esprits moqueurs, qui se rient de tout, appellent saint Pierre « un pot cassé, saint Pierre un renonceur de Dieu, saint Jean jouvenceau et follet, et saint Mathieu un usurier. » Etudiez leurs doctrines, vous n'y

---

1) Voyez, dans l'histoire de Luther, t. 1, le chap. qui a pour titre LES PAYSANS.

2) In quibus veteres omnes quantumvis portentosæ renovatæ sunt hæreses. Beza, Vita Calvini.

trouverez aucun souffle de vie : ils ressemblent à de vieilles femmes dissertant sur le cours des astres et voulant régler la marche du soleil. « Leur article de foi est d'estre double de langue : ils veulent embabouiner le monde de folies absurdes et dangereuses. Quand on les entend parler ou plustôt gazouiller, c'est comme si on n'entendoit que le chant allemand : comme si la langue n'estoit pas créée de Dieu pour exprimer la cogitation; comme si ce n'estoit pas pervertir l'ordre de Dieu de battre l'air d'un son confus, lequel ne sauroit estre entendu, ou circuir par ambages autour du pot pour faire resver les auditeurs. Quand on traite les mystères de Dieu, l'Ecriture nous est pour règle; le Seigneur s'accommode à nostre petitesse comme une nourrice bégaye avec son enfant.

» Le libertinisme qui veut s'élever au spiritualisme le plus pur, tantôt nage dans l'espace où nul œil humain ne saurait le suivre, tantôt plonge dans la fange la plus immonde. Son dogme est qu'il n'y a « qu'un esprit de Dieu qui vit en toutes créatures, que tout ce qui est créé vient de Dieu et est Dieu lui-même. » Le diable, aux yeux des Libertins, c'est le monde, et le péché : donc plus d'individualité démoniaque ni angélique. Ainsi le mal n'est qu'une négation, l'ame humaine, portion de la matière ou du monde, est mortelle et périssable. Il n'y a qu'un esprit, c'est celui qui remplit la matière, seul actif, seul vivant, seul fécond. Ainsi l'homme est dépossédé de toute liberté; ainsi s'évanouit toute idée du bien et du mal. Plus d'êtres, excepté Dieu, plus de moralité humaine, plus de justice, plus de société; de là ces théorê-

mes : Dieu et le diable sont une seule et même entité ; la conscience est un vain mot, le péché une absurdité : tout est en Dieu, tout est Dieu. Dans ce système fantastique, il n'y a plus de révélation ni de christianisme ; le Christ n'est autre que cet esprit infus en nous et dans la création ; « ce qu'il a souffert n'est qu'une fable ou moralité jouée pour nous figurer le mystère de notre salut. » Christ est en eux, ils sont Christ et ne peuvent plus souffrir, parce que tout est accompli. La résurrection de l'ame par la foi n'est qu'un non sens. L'homme ici est dans un état d'innocence primitif où il ne saurait pécher. Pour ces sectaires il n'y a plus de lois humaines ; chaque membre de la société civile n'a d'autre inspiration à suivre que celle de l'esprit. Le mariage étant un lien charnel, peut se rompre, se nouer, se multiplier à volonté : il n'y a qu'une union toute mystique, celle de l'esprit. Tous les biens de cette terre doivent être communs. La liberté ne souffre aucune limite. La matière ne ressuscitera pas, l'esprit est retourné à Dieu. »

Voilà un système philosophique nettement formulé ; mais où Calvin l'a-t-il trouvé ? Aucun des Libertins qu'il poursuivit si ardemment n'a laissé de confession écrite. Si vous les suivez au consistoire, vous ne les entendez jamais articuler de profession de foi. Chassés de Genève, ils ne s'allient à aucune secte et ne répandent nulle part de symbolique ; s'ils meurent sur l'échafaud, ils invoquent la liberté, et c'est leur cri suprême. Schrœckh, Planck et Paul Henry n'ont pu rencontrer, dans les nombreux procès des Libertins, une pensée religieuse à l'état de

dogme. Plus heureux, nous avons trouvé cette symbolique panthéistique dans les œuvres de Servet, et c'est de là que Calvin l'a tirée pour l'attribuer aux Libertins. C'est le même Dieu, la même nature, le même esprit universel, infus dans les plantes, dans l'air, dans l'eau, dans la nature organisée; Dieu fait homme, l'homme fait Dieu; le bien et le mal, le diable et l'ange, l'esprit et le corps, ne formant qu'une substance avec des attributs ou des modes d'existence divers. Pour donner ainsi une forme sensible à la pensée, il faut une intelligence accoutumée à jouer avec les abstractions philosophiques. Or, à Genève, parmi les Libertins, il n'en est aucun qui jamais ait occupé sa vie de spéculations religieuses. Il y a longtemps que le Libertin qui aurait trouvé ce système se serait montré : nous l'aurions vu, au moment de la réformation, disputer avec le prêtre catholique. Mais c'est Farel qui a eu tout le fardeau des tournois théologiques. Ainsi c'est dans le livre d'un homme qu'il devait faire brûler, que Calvin est allé chercher, pour flétrir ses ennemis, une dogmatique dont ils n'avaient pas même la notion 1.) Que si l'on veut absolument que Calvin n'ait fait que réduire en formules générales des principes que, dans son administration civile ou religieuse, il a trouvés répandus autour de lui; nous demanderons comment de semblables doctrines sont restées si longtemps cachées aux regards. Si elles préexistaient à la réformation, qu'on nous mette sur leur trace, qu'on

1) Voyez dans ce vol. le chapitre qui a pour titre MICHEL SERVET.

nous montre leur genèse. Quand notre œil aura vu, il restera d'autres questions à faire. Ce prêtre catholique que vous nous représentez si intolérant, comment n'a-t-il pas poursuivi des idées si hostiles à l'ordre social? Mais le prêtre catholique n'est coupable ni d'intolérance ni d'apathie. Ces spéculations, si elles n'ont point été inventées par Calvin, sont l'œuvre du principe réformateur. Que si Erasme a demandé compte à Luther des folies de Carlstadt, nous avons le droit de rendre Calvin responsable de ces prodigieuses imaginations; soit qu'on les regarde comme un simple accident dans la vie religieuse du peuple genevois, transfiguré en système par le réformateur; soit qu'elles se présentent comme une révolte organisée contre la loi chrétienne.

Mais à qui persuadera-t-on que des ames, dont le plus grand crime est de ne pas croire à l'infaillibilité de Calvin, figurent Cerdon, Manès ou Marcion? Que ces femmes, qui s'obstinent à porter des souliers à la mode de Berne, soient folles de leurs corps? que l'enfant de Genève qui s'amuse à rire dans un souper de la figure de Calvin, soit un hérétique prêchant la communauté des biens; que les marchands du Molard, qui haïssent si sincèrement le réfugié français, soient des panthéistes; que des ouvriers qui ne savent pas même lire, croient à un Dieu, homme, plante, fleur, ange et démon?

Il est possible que les Libertins aient poussé jusqu'à l'excès le sentiment du libre arbitre; qu'irrités par les violences de Calvin, ils aient organisé contre lui une opposition systématique; que, pour renverser le prêtre et le tribun, ils aient exagéré le principe

démocratique et religieux. Mais à qui persuadera-t-on qu'une faction veuille arriver au pouvoir par le libertinage et l'hypocrisie? Né dans un pays monarchique, Calvin ne comprit pas le peuple genevois. Il avait vécu les plus belles années de sa vie à Paris, sous un gouvernement, dont les formes féodales avaient séduit un esprit pratique comme le sien. En rejetant le droit divin comme source du pouvoir, il croyait, ainsi que le remarque un historien 1), à des doctrines absolues dont les intelligences d'élite étaient seules appelées à constituer le règne. Dans ce système, bien que la vérité appartienne à la communauté, la manifestation du principe n'est le lot que d'un petit nombre d'êtres, missionnaires envoyés de Dieu. Telle est la théorie qu'il voulut faire prévaloir à Genève. On a déjà remarqué combien on s'était trompé en faisant de Luther le représentant de la liberté civile : Calvin est bien autrement despote que le moine saxon. Tous deux, après avoir émancipé l'esprit, se repentirent de leur ouvrage et voulurent retirer le don qu'ils n'avaient fait à l'homme que dans une pensée d'égoïsme.

Leurs doctrines sur la grace et la prédestination sont tout aristocratiques. Qu'est-ce que le Dieu de Luther, qui pousse l'homme au crime; ou le Dieu de Calvin, qui le prédestine de toute éternité à l'enfer? Des dieux aveugles faits à l'image des réformateurs. Que dire de ce ciel, demeure bâtie par Jean de Noyon, vers laquelle l'ame tâche en vain de s'élever

---

1) James Fazy, Essai d'un précis de l'histoire de la république de Genève, t. 1, p. 274.

sur l'aile de la prière, de la méditation ou de l'œuvre, et d'où elle est repoussée par une main de plomb, qui ne veut y recevoir que ceux qu'elle a choisis d'avance.

Calvin ne parut pas comprendre non plus que toute révolution est un avènement du progrès. Quand il eut constitué la révolte, il s'occupa d'une étrange idée: il voulut refouler dans l'esclavage un peuple qu'il avait émancipé; comprimer l'esprit d'investigation qu'il avait développé; créer une théocratie sur les ruines de l'empire sacerdotal; donner un livre symbolique à une nation qui avait rejeté sans examen le catéchisme de l'église catholique. Comment l'enfant de Genève, sang chaud, revêtira-t-il la camisole de l'enfant du Nord, et s'emprisonnera-t-il volontairement dans ce puritanisme spartiate, dont le réformateur exagérait à dessein les austérités, afin d'agir sur les populations voisines, par l'exemple d'une cité qui accepte sans murmure toutes les règles de la vie cénobitique?

Il fallait, pour lutter contre les exigences de la population, une organisation privilégiée, sans peur devant le danger, sans pitié pour l'humanité, sans souci de la vie, de la liberté et de la conscience humaines; qui transformât, au besoin, toute pensée religieuse trop hardie en blasphème, tout murmure en révolte ouverte, toute parole libre en attentat à la morale; un magistrat qui, pour punir, eût à sa disposition la réprimande, l'excommunication, l'exil, la prison et la mort. Or, Calvin était une créature créée exprès pour un semblable rôle.

Luther n'aurait point eu la persévérance nécessaire

pour le remplir; il serait venu tôt ou tard se briser contre la colère populaire. Avec ses instincts ardents, il aurait laissé lire dans son âme : à lui, homme du midi sous une enveloppe septentrionale, la griffe ou la dent du lion; à Calvin, la peau et le venin du serpent.

Au début de cette lutte si dramatique, il faut se rappeler les ressorts qui mettent en jeu l'élément républicain à Genève :

Le conseil général où le peuple élisait ses syndics;

Les syndics qui choisissaient les membres du conseil des 50, ou petit conseil;

Le CC qui avait un droit d'exclusion dans le conseil des 25, ou conseil étroit, fraction du conseil des 50 1).

Or, en dehors des pouvoirs, Calvin en crée un destiné, par l'organisation pastorale qu'il lui donne, à absorber tous les autres. Nous avons vu de quels éléments il l'avait formé : c'était une théocratie judaïque où toute intelligence inférieure devait obéir à l'ame puissante qui la mettait en jeu. Son consistoire est bien plus despotiquement organisé que le saint office de Madrid. Calvin, au besoin, pourrait se dispenser de soudoyer des délateurs occultes pour connaître les secrets des familles; il a des espions hautement reconnus, qui, en vertu d'une loi de l'état, peuvent s'introduire, une fois par semaine, dans le sanctuaire le plus mystérieux, pour

1) J. Fazy, Précis de l'histoire de la république de Genève, t. I, p. 216.

rendre compte ensuite au tribunal de ce que leurs yeux ou leurs oreilles auront surpris ou deviné. Ces délateurs ne jurent pas, comme à Madrid ou à Venise, sur l'image du Christ, de dire la vérité. La délation faite, ils ne s'en vont pas; mais ils s'asseyent au milieu des juges, en face du coupable qu'ils ont dénoncé. Leur nom n'est point une flétrissure, il est tiré du Nouveau-Testament : c'est l'apôtre saint Paul qui les a baptisés du titre d'anciens. L'amende à laquelle le patient est condamné sert à payer chaque vacation du tribunal. Cherchez, vous ne trouverez jamais un peuple qui ait ainsi livré ses libertés à un étranger. Tout est extraordinaire dans ce gouvernement sacerdotal; la figure surtout de l'hiérophante, qui tient de celle du prêtre égyptien par sa froide impassibilité; de l'augure romain par le sourire ironique qui erre sur ses lèvres; de l'inquisiteur politique de Venise, par un indicible mélange de cruauté et de moquerie. En ces temps de calamités, où tout semble frappé de mort dans la cité, le consistoire seul vit et se meut. C'est à peine s'il peut suffire à ce travail de dénonciations que lui livrent hebdomadairement les anciens. Dans une seule année, plus de deux cents procès intentés pour blasphèmes, calomnies, paroles libertines, attentats aux mœurs, outrages à Calvin, offenses aux ministres, propos contre les exilés français, furent portés devant le conseil à l'instigation du consistoire.

Parmi les règlements que Calvin avait fait admettre, il en est qui frappent d'interdit les cabarets où le peuple, sous les évêques, avait coutume de se rassembler. Plus d'asile où il pût se réunir pour

resserrer les liens d'une fraternité commune, ou protester contre l'oppression. Il fallait qu'il dévorât en silence l'outrage qu'on faisait à tous ses instincts. S'il essayait quelques rires timides, quelques pâles moqueries, quelques allusions inoffensives; le châtiment venait tout aussitôt; l'amende honorable, faite à haute voix, à la clarté du soleil, livrait le nom du coupable aux bavardages de la cité; et le dimanche suivant, le ministre, du haut de la chaire, frappait, au nom de Dieu, un malheureux que la justice humaine avait déjà flétri.

Les Libertins ne perdaient pas courage; mais la lutte n'était pas égale; ils ne pouvaient se rassembler pour concerter leurs moyens d'attaque. S'ils se rencontraient à table, un jour de fête, ils devaient regarder autour d'eux; car l'hôte, souvent, était un homme vendu à la police du réformateur. Le droit d'excommunication, abandonné d'abord au conseil, venait de passer aux pasteurs 1). C'était une grande victoire pour Calvin : Genève était transformé en séminaire.

Il ne restait plus à cette époque aux patriotes qu'un moyen de salut : c'était de provoquer, par leurs influences dans le conseil, quelqu'une de ces grandes assises où le peuple, en assemblée générale, pouvait renouveler l'élément représentatif. Mais le réformateur avait tout prévu; et comme il avait élevé, en dehors de la légalité constitutionnelle, un pouvoir sacerdotal; il voulut, par l'adjonction d'influences étrangères, corrompre l'élément populaire, et se

1) Gaberel, Calvin à Genève, p. 98.

créer dans le conseil général une majorité qu'il possédait déjà dans les conseils inférieurs. C'est une pensée qu'il va poursuivre avec une habile persévérance.

---

b) LES PAMPHLETS.

Calvin excite à la révolte par ses pamphlets.—Les Nicodémites.—Caractère politique de l'Excusatio ad Pseudo Nicodemitas 1).—Cas de conscience diversement résolu par les Eglises protestantes. — Forme littéraire du libelle de Calvin contre les Nicodémites. — Lettre à Luther. — Mélanchthon la retient. — Colère de Calvin contre Luther. — Sadolet idolâtre.

Il s'agissait pour Calvin de faire de Genève un foyer de propagande. A son retour de Strasbourg, il s'était mis à célébrer la foi de tous ces fanatiques qui, à Paris, à Lyon, et dans quelques grandes villes du royaume, demandaient la liberté de conscience en pillant nos églises, en dévastant nos monastères, en tuant nos prêtres. Si quelques uns de ces factieux étaient passés par le glaive, Calvin, Bèze ou Crespin avaient une couronne toute prête pour le front du

1) Le premier traité de Calvin contre les Nicodémites ou indifférents fut publié en 1544. Sa lettre aux fidèles de Rouen est une réponse à un écrit d'un franciscain en faveur des Libertins. Farel voulut aider son compatriote dans cette lutte, et il publia en 1550 un pamphlet sous le titre de « le Glaive de la parole véritable tiré contre le bouclier de la défense duquel un cordelier s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions.»Genève, chez Jean Girard, le même qui avait imprimé l'Excusatio ad Nicodemitas.

martyr. La réforme osait donner des leçons de modération au pouvoir, et, la bible à la main, soutenait que le magistrat ne pouvait punir de mort l'hérétique obstiné. Cette doctrine encouragea tous les sectaires. Il faut voir dans les lettres de Calvin, avec quelle ardeur il pousse les ames à la rébellion par l'appât des récompenses célestes. Quel tableau il fait de la constance de ces chrétiens que ses livres ont aveuglés, et qui courent à la mort sans avoir compris un seul article du symbole genevois ! Il voudrait faire croire que Henri II est un nouveau Domitien, et le royaume de France un vaste bûcher où l'on jette les disciples de Jésus, comme dans la Rome des empereurs. « Voici la persécution allumée en France ! Prions pour nos frères. » Tout aussitôt il fait des Parisiens un peuple de cannibales qui va chanter en face du bûcher. « Le Français est un fou furieux, dit-il 1). Il a voulu voir de ses yeux le supplice de deux de nos frères. Que Dieu apaise ses fureurs ! Ne diriez-vous pas d'un peuple qui veut combattre avec le dieu du ciel, le combat des géants? Merveilleuse constance de nos frères ! Chose inouie dont le roi vient d'être témoin ! un chrétien s'est offert volontairement au martyre, afin de jeter trois paroles du Christ à la face du prince qui assistait au spectacle de feu 2). « Ce

1) Dira nunc in illa regione persecutio ardet; quare pios fratres percibus nostris juvemus. Gallus nihilominus insanit. Ipse cum nuper duo exurerentur, spectator esse voluit. Dominus tam atrocem ferociam compescat virtute sua. Mss. Gen. Jul. 1549. Farello.

2) Gallus ita insanit ut dicas velle cum Deo gigantum instar confligere; mira interim martyrum constantia. Quod regi nunquam

jour même, il montait en chaire où, mauvais fils et mauvais citoyen, il appelait sur sa patrie et sur son roi la colère divine. Et voyez quelle injustice et quelle ingratitude! Par un édit de cette année, le roi ordonnait aux magistrats « de connoistre des crimes d'héresie et de renvoyer ensuite les coupables à la jurisdiction épiscopale » qui ne pouvait, comme on sait, imposer de peine plus sévère que celle d'un emprisonnement perpétuel. C'est ainsi que Calvin empoisonne à la fois la tradition orale et les témoignages vivants de l'histoire contemporaine.

En France, ses écrits soulevaient les populations. Cette symbolique nouvelle dont la confession, le jeûne, la pénitence, les mortifications et l'œuvre, étaient bannies, comme des superstitions papistes, avait du succès à la cour. Les grands seigneurs en l'adoptant, commençaient par renvoyer leurs confesseurs et leurs aumôniers : double profit pour leur conscience et leur bourse. Les plus ardents missionnaires de la réforme étaient des dames perdues de dettes et d'honneur. Parmi les courtisans, il en était qui trouvaient moyen de garder leurs charges et de renier leur foi. Ces hommes de chair assistaient à la messe, s'agenouillaient, courbaient la tête à l'élévation, chantaient à vêpres et assistaient au sermon. Rentrés au logis, ils lisaient un chapitre de la bible en français, psalmodiaient avec leurs maîtresses un psaume de Marot, faisaient gras les jours d'absti-

acciderat, quidam sponte in sacrificium se destinavit, ut saltem libere tria verba pro Christo proferret apud eum cum ad spectanda incendia properaret. Mss. Zurich, 15. Aug. Bullingero.

nence, riaient à table de l'Antechrist ou du pape, n'allaient jamais à confesse, et croyaient à l'efficacité de la foi sans les œuvres. C'étaient des réformés politiques ou des Nicodémites, comme Bèze et Calvin les appelaient 1).

« Il s'esmut lors, dit Bèze, une question entre quelques uns de qualité ayant connaissance de la vérité à Paris, à l'occasion de ce que Calvin, sachant combien il y en avoit qui se flattoient en leurs infirmités, jusqu'à se polluer es abominations manifestes de l'église romaine, les avoit faschés en un certain escrit trop aigrement à leur appétit. Les uns donc, qu'on appela depuis Nicodémites, maintenoient que l'on pouvoit aller à la messe pourvu que leur cœur n'y consentît point et avec je ne sais quelles conditions; les autres, au contraire, disoient qu'il falloit servir à Dieu purement de cœur et de corps, et se garder de pollutions. Ce différent fut cause qu'un homme exprès fut envoyé non seulement à Genève, mais aussi à Strasbourg et jusques en Saxe, et furent depuis toutes les réponses imprimées ensemble. Or, combien que par icelles les Allemands accordassent quelque chose davantage que les autres, il fut toutes fois arrêté d'un commun accord qu'on ne peut servir à deux maîtres. Ce qui ferma la bouche pour tous ceux qui s'estoient voulu couvrir d'un sac mouillé; et fut cause ce différent d'un très grand bien, plusieurs

1) In eodem ordine collocabo molles aulicos et domicellas : proinde nesciunt quid sit audire verbum asperius. Excusatio ad Nicodemitas, p. 71.

s'étant résolus de se dédier du tout à Dieu, qui s'endormoient auparavant en l'ordure » 1).

Les deux ouvrages de Calvin : de vitandis superstitionibus et Excusatio ad pseudo Nicodemitas, sont moins des œuvres de controverse que des pamphlets politiques, destinés à pousser des populations qui avaient abandonné le catholicisme, au martyre, si elles avaient assez de courage pour confesser leur foi ; à l'exil, si elles ne pouvaient pas renoncer à la vie. A la diète d'Augsbourg, en 1530, les électeurs protestants, qui portaient des vêtements tissus de la soie dérobée à nos églises et brochés de l'or volé à nos sanctuaires, craignirent un moment de souiller cette robe sur le pavé d'une église catholique, et ils s'adressèrent aux grandes lumières de l'école saxonne pour savoir si, en sûreté de conscience, ils pourraient se mêler à nos cérémonies. Mélanchthon et Luther consultèrent la Bible, et répondirent affirmativement en citant l'exemple de Naaman qui obtint du prophète Élisée la permission d'entrer dans le temple païen 2).

Les Nicodémites en France avaient formulé la même question ; et, comme Luther, Calvin avait interrogé la Bible : mais la Bible n'avait pas répondu de même.

L'exemple de Naaman, cité par le Saxon, lui paraît sans valeur. « Il y a, dit-il, une plus belle image dans l'Ancien-Testament, que vous devez avoir sans cesse devant les yeux, c'est l'holocauste des sept frères

---

1) Bez. Hist. des Eglises réf.

2) Historia de vita et moribus Lutheri, p. 374.

Macchabées. Et quoi donc, ajoute-t-il, vous iriez dans un temple tout souillé de superstitions, où l'on prie pour les morts contre le texte de l'Ecriture? Si le mort a eu la foi, il est dans le sein de Dieu; s'il n'a pas cru en Christ, il est perdu pour jamais; à quoi bon des prières funéraires? »

La forme qu'il emploie dans l'Excusatio ad pseudo Nicodemitas est presque constamment ironique. Il a laissé l'argument Aristotélicien pour prendre la moquerie. Mais il n'est pas heureux, car le rire ne va pas à sa figure; sa gaîté est pâteuse, sa plaisanterie plombée, sa bouffonnerie sent parfois celle du saltimbanque. On ne croirait jamais à qui le réformateur compare les Nicodémites : —

« Je ne saurois user de comparaison plus propre qu'en les accouplant avec les cureurs de retrets ; car, comme un maistre fifi, après avoir longtemps exercé le mestier de remuer l'ordure, ne sent plus la mauvaise odeur pource qu'il est devenu punetz, et se mocque de ceux qui bouchent leur nez; pareillement, ceux-ci s'estant par accoustumance endurcis à demeurer en leur ordure, pensent estre en roses et se mocquent de ceux qui sont offensés de la puanteur, laquelle ils ne sentent pas. Et afin de mener la comparaison tout outre : Comme les maistres fifiz, avec force aulx et ognons s'arment contre poison afin de repousser une puanteur par l'autre, semblablement ceux-ci, afin de ne point flairer la mauvaise odeur de leur idolâtrie, s'abreuvent de mauvaises excuses et puent comme des viandes puantes et si fortes qu'elles empêchent de tout autre sentiment 1). »

1) Atque ut similitudinem ulterius ducam: quemadmodum qui

Mais il ne tarde pas à revenir à sa nature scolastique, et tourne et retourne le même argument pour réveiller les ames des Nicodémites d'un sommeil qu'il appelle mortel. C'est tantôt le feu de l'enfer, tantôt la couronne du ciel, et jusqu'à l'immortalité mondaine qu'il appelle à son secours pour conquérir des chrétiens à la réforme. Il lui faut à toute force des martyrs ou des exilés. Aux uns, il a ses belles paroles pour diadême, aux autres sa ville de Genève pour réfuge.

« Que s'il ne vous est possible, écrit-il à la famille Budé, d'avouer Christ pour votre sauveur, aimez mieux d'estre privez un petit temps du pays de votre naissance que d'estre bannis à jamais de cet héritage immortel auquel nous sommes appelez. Veuillons ou non, si nous faut-il estre estrangers en ce monde, en cas que nous ne bougions du nid. Mais bienheureux sont ceux qui déclarent cela par effet, et plutost que de déchirer la foi abandonnent franchement leurs maisons, et, pour demeurer unis, à Jésus-Christ, ne font difficulté de s'éloigner de leurs commodités terriennes. Ces choses sont dures à ceux qui n'ont point goûté ce que vaut Jésus-Christ, mais à vous, qui avez senti sa bonté, tout le reste vous doit être à l'exemple de saint Paul comme fiente et ordure 1). »

---

purgandis cloacis operam locant, cepis, alliis, aliisque grave olentibus cibis tanquam antidotis se muniunt, quo foetorem unum alio propulsent; ita illi ne idolatriæ suæ putidum odorem olfaciant, inebriant se quodammodo putidis excusationibus, quæ sensum illis olfactus adimit. Excusatio ad Nicodemitas, p. 66.

1) MSS. de Berne : la lettre est signée Charles d'Espeville.

Et, comme si sa parole n'était pas assez puissante, Calvin veut faire entendre la voix de l'apôtre saxon, de cet autre Hermann qui sera assez heureux peut-être pour secouer toutes ces ames de courtisans de leur léthargie, comme il a fait des électeurs qui dormaient aussi quand le marteau de Münzer retentissait dans les mines de la Souabe.

C'était la première fois qu'il écrivait à Luther. Il avait joint à sa lettre son pamphlet sur les Nicodémites et son traité sur les Scandales. Mélancthon devait faire passer l'épître au docteur. Calvin y donnait à Luther de beaux noms : il l'appelait homme illustre, glorieux ministre du Christ, père vénérable dont le Seigneur gouverne et gouvernera l'intelligence pour le bonheur de l'Eglise 1).

Mais Mélanchthon connaissait Calvin. Il l'avait vu à la diète de Worms, et il ne pouvait être la dupe de cette phraséologie sentimentale en faveur du vieux Martin que l'écolier français dénigrait naguère si méchamment à Strasbourg. Il s'était douté qu'à ce bouquet de paroles fleuries, Calvin, en vrai courtisan, avait attaché un placet égoïste que Luther ne voudrait point apostiller. Au moins Schwartzerde fut franc. Il répondit nettement qu'il n'avait pas montré la lettre à son maître qui était devenu soupçonneux,

1) Vale clarissime vir, præstantissime Christi minister, ac pater mihi semper honorande. Dominus te spiritu suo gubernare pergat usque in finem, in commune Ecclesiæ suæ bonum. 12 calend. feb. 1545, Zurich. L'autographe de cette lettre n'existe plus à Zurich.

et qui ne voulait pas voir son nom invoqué dans de telles discussions 1).

Quelques mois après, Luther, cette gloire du Christ, cette étoile que le Seigneur avait fait luire pour le bonheur de l'Eglise, n'était plus « qu'un Périclès, qu'un porte-foudre, qu'une espèce de fou furieux qui se donnait en spectacle au monde étonné, et dont il avait pitié, lui, Calvin 2).

Il restait une consolation au réformateur genevois : il avait obtenu l'adhésion de Martin Bucer et de Mélanchthon, ces deux grandes lumières de l'école protestante, qui permettaient à Philippe de Hesse de s'approcher de la table de communion, et en chassaient le Nicodémite pour avoir mis le pied dans une chapelle catholique. Vous savez l'histoire de Philippe de Hesse. Las de sa vie de garnison, il écrivit un jour à Mélanchthon et à Luther : — « Maîtres, arrangez-vous ; il me faut deux femmes. Les patriarches en avaient plus que je ne vous en demande. » Sa lettre avait été rédigée par Martin Bucer. Et quelques semaines après, Martin Bucer, Phil. Mélanchthon et Martin Luther, l'esprit saint invoqué, répondaient à Philippe de Hesse : — « Que votre grace prenne deux femmes, puisqu'il lui en faut deux. »

---

1) D. Martino non exhibui tuam espistolam, multa enim suspiciose accipit, et non vult circumferri suas responsiones de talibus quæstionibus quas proposuisti. Mel. Epistol. 1545.

2) Vester autem Pericles quanta intemperie ad fulminandum capitur ?.... Et quid in hunc modum tumultuando proficit, nisi ut totus mundus eum furere judicet ? Me certe qui eum ex animo vereor, vehementer ejus pudet. Ep. 63. Ed. Amst. p. 33. Bulling. 28 jun. 1545.

Or aujourd'hui un Nicodémite écrivait à Mélanchthon : — Si je ne vais pas à la messe, si je n'assiste pas aux processions du Saint-Sacrement, on me fera mourir 1).

Mélanchthon répond :

« La règle est là qui enseigne ce qu'on doit faire. Autre chose est la règle, autre chose l'acte. La règle veut que vous quittiez ces lieux, plutôt que de vous exposer à la mort 2).

Un autre Nicodémite disait à Bucer : — Mais Naaman est bien entré dans un temple païen !

Bucer répond : — Naaman le Syrien adora dans le temple de Rimon, mais le vrai Dieu 3).

Or il était clair pour Calvin et pour Bucer que le Dieu que Sadolet adorait dans le temple catholique n'était pas le vrai Dieu.

Sadolet était un de ces « messotiers qui vendent chaque jour trente deniers de cuivre ce que Judas Iscariote n'a vendu qu'une fois trente pièces d'argent 4). »

---

1) Sed dicat aliquis : Si non accedam ad missas, ad pompas publicas cum gestatur sacramentum, rapior ad supplicium.

2) Regula est ut potius discedas ex illis locis quam venias ad supplicium. Consilium Philipp. Melanchthonis, imprimé à la suite de l'Excusatio ad Nicodemitas, p. 101.

3) Naaman syrus quidem adoravit in templo Rimon, sed Deum verum. Cons. Mart. Buceri, p. 109.

4) Inst. chrét., l. 4, ch. 18, § 14.

c) LES RÉFUGIÉS

Les Emigrés apportent à Genève les vices des grandes villes. — Bernard-de Seswar. — Comment Calvin se sert des réfugiés. — Missionnaires ambulants — Colporteurs. — Le droit de bourgeoisie avili et prodigué aux créatures du réformateur. — Persécution des Libertins.

Les exhortations de Bucer et de Mélanchthon, les libelles de Calvin, la sévérité des parlements, déterminèrent parmi les populations françaises de nombreuses émigrations. La plupart des fugitifs venaient chercher un réfuge à Genève, où ils trouvaient un doux ciel, les habitudes de la vie gauloise, et des sympathies ardentes. Le mouvement qui emportait les ames allemandes à la révolte s'était propagé chez presque toutes les nations. En Italie, Faust et Lelio Socin renouvelaient l'hérésie d'Arius; en Espagne, des esprits aventureux commençaient à nier le verbe divin, sous l'œil même de l'inquisition. C'est de la péninsule ibérique que devait naître l'anti-Trinitarisme, comme chante le poète:

Ed oltra questa nota, il peccadiglio
Di Spagna gli danno anco, che non creda
In unita lo Spirito, il Padre e'l Figlio.
ARIOSTO.

Les exilés apportaient à Genève des mœurs équivoques 1), des penchants à la paresse et à l'hypo-

---

1) Calvin se plaint comme d'une dérision contraire à l'honneur de Dieu, «de ce que l'on a inséré dans la sentence d'un criminel exécuté pour fausse monnaie, qu'il s'étoit retiré à Genève pour la religion, et alloit tous les jours au prêche.» Registres du conseil d'état, Fragments, p. 18.

crisie, aux vices des grandes cités. On fonda pour eux des chapelles : celle des Machabées fut donnée aux Italiens. Il y eut des sermons en anglais à Notre-Dame de la Neuve, en espagnol à Saint-Gervais, en flamand à Saint-Germain. Bernardino de Seswar était un des prédicateurs italiens les plus courus 1). Calvin se loue beaucoup du zèle de ce réfugié 2), qui avait déclaré une guerre vigoureuse à l'antéchrist 3). Chaque émigré était une conquête pour le réformateur. Son regard lisait dans l'ame et savait discerner les vocations individuelles. Aux jeunes imaginations il ouvrait le matin son cabinet de travail, école de calomnie contre le catholicisme. C'est là que Calvin, dénaturant les témoignages des histoires, des canons, des conciles et des Pères anciens, « coupoit les ailes au pape 4), » et prouvait que « Léon X avoit esté bien cruel de nature, Clément VII fort adonné à répandre le sang humain, et Paul III enclin à une rage inhumaine 5); » que tous ces papes sont l'antéchrist prédit par Daniel, et que nul cerveau rassis « n'oseroit enclorre l'office d'evesque en du plomb et des bulles, et tant moins en ceste boutique de toutes

1) M. Bernardino de Seswar, qui est homme savant, désire prêcher publiquement la parole de Dieu en langue italienne. Résolu de lui donner place en la chapelle du cardinal à Saint-Pierre pour un peu de temps, après quoi il pourra être mis à Saint-Gervais. Registres, 13 octobre 1542.—Picot, t. 1, p. 391.

2) Bernardinus est Bern. de Sesvar, primus pastor eccles. italicæ, quæ Genevæ, mense oct. 1542, erecta est in gratiam Italorum qui se huc, Evangelii causa, receperant. Cal.

3) Epist. Calv. Vireto, oct. 1542.

4) Inst., l. 4, ch. 7, § 21.

5) Inst., l. 4, ch. 7, § 24.

tromperies et cautèles qu'on appelle Rome 1). » Le docteur y lisait quelques unes de ses exégèses, par exemple sur Daniel, ch. VI, où il traite les rois à peu près comme notre abbé Grégoire, « êtres qui n'ont rien d'humain, auxquels il faut cracher à la figure et ne point obéir 2) ». Ces adolescents sténographiaient la parole du maître, aidaient ses imprimeurs, corrigeaient ses épreuves, et répandaient ses livres. Calvin, à l'aide de ces disciples, savait les bruits de la cité, les propos des Libertins, et les mouvements de l'opinion. Quelques historiens prétendent que Nicolas de la Fontaine qui dénonça Servet au magistrat de Genève, appartenait à cette cohorte d'ames fanatiques qui s'était donnée au réformateur; d'autres, avec moins de vraisemblance, vont le chercher dans la cuisine même de Jean de Noyon. Nourris chaque matin de textes bibliques, ces jeunes gens avaient un avantage marqué sur les Libertins qui essayaient de nier la puissance théologique de Calvin. Quelques uns, quand leur éducation religieuse était accomplie, allaient dans les villes voisines répandre ou soutenir les doctrines de leur maître : nous les retrouvons souvent jusque dans le camp des huguenots du baron des Adrets, où ils combattent à la fois à l'aide du glaive et de la parole. C'étaient des chasseurs habiles à flairer une relique de saint, un antiphonaire imagé, une paire d'heures enluminées, des vitraux historiés,

1) Inst. l. 4, ch. 7, § 26.

2) Reges indigni sunt qui censeantur in hominum numero, ideò ut potius oporteat conspuere in illorum capita, quam illis parere. In. Dan., cap. 6.

qu'ils brisaient sans pitié, pour la plus grande gloire de l'Evangile. Nos chapelles, nos cryptes, nos monastères du Lyonnais et du Forez, portent encore les traces du passage de ces Vandales.

Les intelligences vulgaires avaient aussi leur emploi dans ce système de propagande. Elles étaient chargées de semer, hors du territoire, les pamphlets hérétiques qu'elles jetaient dans les chaumières, dans les salons des grands, dans les comptoirs des marchands. De retour à Genève, Calvin connaissait, par les rapports de ces missionnaires nomades, les dispositions des populations et des gouvernements catholiques, les livres que ses adversaires avaient mis sous presse, l'influence extérieure de la presse réformée (1). Des colporteurs cachaient au fond de leurs balles des « psalmes rimés, lavés, réglés et dorés », dont ils faisaient présent aux jeunes filles. C'étaient, pour la plupart, des garçons d'imprimerie qui, la tête farcie de textes scripturaires, pouvaient au besoin soutenir, pendant quelque temps, une discussion religieuse; comme ce Jean Chapot, « lequel cuida ébranler tout le parlement à Paris, par une très docte remontrance et très sainte qu'il fit aux conseillers, lui étant permis de disputer tête à tête avec trois docteurs de la Sorbonne (2). » Ils vendaient en cachette, et souvent très cher, des Nouveaux-Testaments traduits à la manière de la réforme, c'est-à-dire misérablement. En relation avec les imprimeurs des grandes villes, ils portaient aux frères Frellon de

1) Florimond de Raemond, p. 874.
2) Ib.

Lyon des lettres de Jean d'Espeville, pseudonyme qu'avait adopté le réformateur, et lui rapportaient leurs réponses. Il n'est pas un projet de Michel Villeneufve (Servet) que Calvin ne connût d'avance. Les ouvriers typographes qui avaient quitté Lyon, attirés à Genève par l'appât de gains considérables, étaient occupés, chez Jean Girard, à reproduire l'Antidoton adversus articulos facultatis theologicæ Sorbonicæ: ou l'Epistola congratulartoria ad Gab. de Saconay, libelles dégoûtants de cynisme. La verve anti-catholique de Calvin s'éteignait-elle, ils partaient pour Neuchâtel, où ils imprimaient la Bible française d'Olivetan, pitoyable version que la réforme avait le front de mettre sur le compte du Saint-Esprit. La plupart se mariaient en Suisse. Le beau titre d'enfants de Genève, si difficile à obtenir sous le gouvernement épiscopal, était donné comme récompense à toutes les créatures du théocrate. Un jour Calvin, grace à la majorité qu'il avait conquise dans le petit conseil, fit octroyer le droit de bourgeoisie à trois cents réfugiés 1), pour la garde et protection du gouvernement, disent les registres de la cité 2), car on ne dissimulait pas le motif honteux d'une mesure semblable. Le bourreau reçut la bourgeoisie gratis. Tout le monde trouvait son compte dans cette violation de la constitution genevoise: les réfugiés une patrie, Jean Lambert, le premier syndic,

---

1) On reçoit 300 habitants le même matin, savoir : 200 François, 51 Anglois, 25 Italiens, 4 Espagnols, tellement que l'antichambre du conseil ne les pouvoit tous contenir. Registres du conseil d'état, fragm. biogr., p. 24.

2) Registres, 13 août 1555.

un accroissement de casuel, et Calvin une majorité servile. « Ah! pauvre Genève, disait François Berthelier, comment te défendre maintenant, s'il plait au roi de France de se servir contre nous de cette garnison de ses sujets? Il ne reste plus qu'à le faire bourgeois lui-même, et à nous laisser chasser de nos foyers par ces intrus 1).

Ainsi chaque heure du jour emportait quelques lambeaux de ce vieux drapeau qui si longtemps avait abrité les citoyens de Genève. Sous leurs évêques, ils avaient le droit de se plaindre, et aujourd'hui un murmure contre Calvin était puni comme un crime d'état. Enlacés dans des réseaux inextricables de réglements spirituels que le réformateur faisait accepter comme des lois d'état, ils ne pouvaient ni se réunir en famille, ni se rassembler à la chute du jour, ni s'occuper de matières religieuses. Le code pénal s'était grossi d'une foule de dispositions qui punissaient toute parole hardie. Aux conseils étroits, remplis d'étrangers dévoués à Calvin, les réfugiés calomniaient les patriotes; dans les rues, ils marchaient armés; à l'église, on les voyait sourire quand ils entendaient les propos des ministres contre les Libertins. Le service fini, malheur au patriote qui, en passant à côté d'un émigré, murmurait quelque mot de mépris; le lendemain il était obligé de comparaître devant le conseil, et condamné à faire amende honorable. Louis B. s'était écrié sur le parvis du temple : « A tous les diables soyent tant de prédicateurs : après qu'ils ont mangé leur Dieu, ils nous viennent ici con-

1) Galiffe, t. 3, p. 546, 547.

trôler. » Deux jours après, Louis B. était condamné à demander pardon, pour avoir péché contre l'honneur de Dieu.

Tout ce qui portait un cœur d'homme était ulcéré. Les patriotes s'étaient comptés, et ils étaient décidés à sauver Genève; mais Calvin avait organisé, pour prévenir leurs desseins, une armée d'espions, presque tout entière recrutée parmi les réfugiés.

---

d) LES DÉLATEURS.

Le métier d'espion ennobli par Calvin. — Le Renard. — Favre. — Dubois le libraire. — Les deux Espions. — Les délateurs au consistoire. — Physionomie de Genève. — Ce que Calvin a fait de la société.

Ces réfugiés, la plupart banqueroutiers, chevaliers d'industrie, commerçants félons, repris de justice, ne rougissaient d'aucun métier; Calvin leur avait donné la ferme des délations.

Ils se glissaient dans l'intérieur des familles, dans le temple, dans la boutique du marchand. La journée finie, ils allaient boire à la taverne, et rapportaient au consistoire tout ce qu'ils avaient entendu : misérables qui, pour quelques sous genevois, auraient vendu leur ame à Satan, et qui louaient leurs yeux et leurs oreilles à tant la dénonciation. Calvin avait ennobli ce trafic; il était défendu de dire du mal d'un délateur : cela s'appelait, dans le style du jour, faire opprobre à Jésus-Christ.

M. Galiffe a copié dans les archives de Genève des procès-verbaux que l'historien doit recueillir pour faire connaître Calvin.

3 septembre 1547. — Le Renard.

Maître Raimond passait sur un pont, quand il entendit une voix qui criait : — Je donne au diable.

— Qui ? demanda maître Raimond à Dominique Clément.

— C'est une fille qui donne au diable l'ame du Renard.

Raimond croit qu'on veut l'insulter.

— Renard toi-même, dit-il à Clément, qui répond :

— Je suis aussi homme de bien que toi, et point n'ai été banni de mon pays.

Raimond dénonce Clément au consistoire, qui mande les parties, et fait à Dominique « amples remontrances. » Dominique veut se justifier ; mais Calvin lui impose silence. — « Tais-toi, lui dit-il, car tu as blasphémé contre Dieu en disant ; je ne suis pas banni ; car tels reproches faits à un chrétien sont opprobres contre Jésus-Christ. »

Dominique prend feu, et répond arrogamment : — Que l'on n'a examiné sinon les témoins qu'on a voulu, et que le seigneur Calvin lui amène trop de cavillations.

Calvin sortit irrité.

Plus tard, deux femmes vinrent au consistoire pour accuser Dominique Clément d'avoir battu son père et eu un enfant de sa belle-mère. Colladon et Calvin opinaient pour la torture ; mais Jean-Louis Leys S. de Marnant plaida la cause de l'accusé, et démontra que les délateurs s'étaient contredits. Clément fut élargi.

Les patriotes tremblaient devant un réfugié, se cachaient et n'osaient se confier à personne; ils fermaient les portes des tavernes où ils allaient boire le soir; mais les murs avaient des yeux et des oreilles. Les délateurs, encouragés, récompensés, honorés, étaient partout : l'espionnage était une dignité.

Quelques ames parfois se prenaient à rougir en comparant Genève sous Calvin à Genève sous les évêques. Elles n'osaient regarder dans les yeux les espions du saint-office. Si Calvin venait à passer, elles se retournaient pour ne pas saluer l'é v ê q u e de Genè ve. Mais ces hommes courageux jusqu'à l'audace étaient rares. La police du réformateur les connaissait, les épiait et les appelait devant le consistoire. François Favre, le beau-père d'Ami Perrin, autrefois conseiller, et l'un des fondateurs des libertés genevoises, fut mandé devant le tribunal des mœurs, où son grand cœur ne faillit pas un moment.

Mais qu'était donc devenu Genève, pour ne pas s'émouvoir d'indignation et arracher des mains de ce calife à manteau noir l'homme qui l'avait aidé à secouer la domination de la maison de Savoie! Il est une époque dans l'histoire de la république où le duc Amédée veut opprimer le peuple; ce peuple reste muet comme aujourd'hui ; mais son évêque se présente seul, sans armes, et maudit et excommunie le prince. Comparez. Si la réforme, en prenant possession de Genève, n'avait pas dispersé les cendres de ses évêques et brisé leurs images, peut-être que les citoyens seraient allés retremper leur courage sur la tombe de ces saints prélats, et Lessing

n'aurait pas été obligé de porter cette sentence : « Un vrai chrétien est plus rare aujourd'hui que dans nos anciens temps de ténèbres 1) » ; et Lüdke n'aurait pas dit de ses coreligionnaires : « Nous autres protestants, nous sommes moins libres et moins chrétiens que les catholiques 2). »

LE LIBRAIRE GUILLAUME DUBOIS.

Dubois avait soutenu que Calvin s'était plus d'une fois rétracté dans ses écrits : de là la haine du réformateur qui accusait le libraire de vendre ses livres trop cher aux réfugiés.

On le fit appeler au consistoire sous quelque prétextes, et là « M. Calvin commença de parler à lui » plus aspremeent, lui déclairant que toujours il » avoit été un faux hypocrite et qu'il estoit temps » qu'il s'amendasse, avec autres tels propos. Sur » quoy le dit Guillaume Dubois respondit au dit » Seigneur Calvin :

« Ce n'est pas de maintenant que vous avez la rage » contre moi, et je vous ait bien dict aussi que vous » estiez un hypocrite de m'avoir haï long-temps, » et cependant avoir receu la Cène de N. S. Sur cela » le dit Calvin respondit que c'est un mensonge, » que jamais il eût usé de ces propos envers luy, et » combien qu'il soit assez effronté, touteffois

---

1) Ein wahrer Christ ist jetzt viel seltner als in dunkeln Zeiten geworden. — Theol. Schriften, t. 3.

2) Wir Protestanten handeln unmoralischer und unchristlicher als die römischen Christen. Gespräche über die Abschaffung des geistlichen Standes.

» que jamais n'eut la hardiesse de parler à luy tant
» impudemment, etc.
» Après cela, fut demandé au dit Dubois que
» c'estoit qu'il entendoit par ce mot de rage : sur
» quoy il respondit qu'il entendoit fureur. En la
» fin le dit Calvin se leva demandant au Consistoire
» que la chose fust remise devant Messieurs, pour
» lui faire raison de tels outrages. »

Les deux espions.

Lorsque Calvin, insulté, avait besoin de se venger, deux espions se réunissaient, et l'un disait :

— J'ai entendu dire par Catherine, femme de Jacob Copa, du duché de Ferrare,

« Que Servetus est mort martyr de J.-C., et que M. Calvin est cause de sa mort ; d'autant qu'il y avoit pique entre eux, et pourtant les seigneurs ont mal fait de le faire mourir.

« Que Gribaldus a bonne doctrine, et aussi Jean-Paul Alciat, et M. Georges Blandrate, et qu'ils sont persécutés à tort et par malveillance.

« Qu'elle veut se départir de cette ville, pour ce que la procédure de messieurs lui déplait, en ce qu'ils condamnent ceux qui parlent à l'encontre d'eux, et a dit encore plusieurs blasphèmes dont il ne se souvient pas.

L'autre reprenait :

« Elle a dit que M. Calvin n'est point d'accord avec M. Gribaldus, d'autant que ce Gribaldus est plus savant et qu'ils sont concurrens.

« Que nous sommes de ceux qui disent Domine, Domine.

« Qu'elle n'a que faire d'autre chose que tout ce que dit Jésus-Christ.

« Que si elle endure et qu'elle meure, d'autant qu'elle est venue à Genève, elle sera martyre du diable.

Item. « Elle tient une lettre de Gribaldus, souscrite de M. Jean Paul et de M. Valentin. »

Cette femme Copa était venue à Genève « pour faire plaisir à son fils unique, qui ne voulait pas aller à la messe. »

Elle fut condamnée à crier merci à Dieu et à la justice, et bannie avec ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'avoir la tête tranchée.

Les délateurs connaissaient leur métier et savaient par expérience que toute accusation contre un ennemi de Calvin était accueillie du consistoire. Placés en face de la chaire du réformateur, ils épiaient l'ironie qui venait effleurer les lèvres, le rouge qui montait à la figure, la colère qui étincelait dans le regard, quand le ministre traitait ses auditeurs de paillards, de blasphémateurs, de chiens et de vauriens. Trois personnes qui avaient souri au sermon de Calvin, en voyant un homme qui s'était laissé choir de sa chaise, furent dénoncées, condamnées à trois jours de prison, au pain et à l'eau et à crier merci.

Les délateurs tendaient des piéges aux pauvres ames assez sottes pour les écouter. Ils demandaient à un Normand, qui se proposait d'aller étudier à Montpellier, s'il quitterait l'Église.

Le Normand répondit : — « Il ne faut pas croire que l'Eglise soit si étroitement bornée qu'elle soit pendue à la ceinture de M. Calvin.

Il fut dénoncé et banni 1).

Le code genevois exigeait qu'en cas d'accusation capitale, le dénonciateur se constituât prisonnier. Le crime prouvé, le délateur sortait de prison. Ordinairement, c'était un de ces écoliers dont Calvin faisait l'éducation religieuse, qui se chargeait de ce rôle. Dans l'affaire de Servet, ce fut un jeune homme, nommé de la Fontaine, une espèce de mignon, que le réformateur appelle comme Bèze son Audebert, meus, qui joua la comédie.

En ce moment, Genève ressemble à la Rome de Tibère. Les citoyens ont peur les uns des autres. S'ils ont dérobé quelque image catholique au regard de ces iconoclastes soudoyés par le pouvoir, ils la cachent soigneusement, dans la crainte d'être dénoncés au consistoire, où Calvin les ferait condamner comme papistes idolâtres. Dans l'intérieur des familles, au repas du soir, ils ont cessé de rire, de jouer, de chanter, car l'Ancien est là qui peut frapper à la porte, et leur demander compte de ces chants, de ces jeux, de ces rires, que Calvin, demain, au tribunal des mœurs, transformera en blasphêmes à la divinité, en offenses à sa loi des suspects. Michel-Pierre Roseti vient d'être mis en prison, soupçonné de paillardise. C'est un crime de prendre trop vivement les intérêts de Dieu. Robert, tournier de son état, est admonesté par le consistoire, pour avoir soutenu qu'il ne fallait point imputer le péché à

1) Registres de l'état, août 1558.

Adam, ni à Dieu, ni au diable, mais à nous, et pour avoir médit de la prédestination 1). L'image du Christ est poursuivie comme un symbole idolatrique; un marchand, qui vendait des oublies marquées d'une croix, est condamné à soixante sols d'amende, et ses oublies jetées au feu comme scandaleuses 2). Malheur à qui ne se découvre pas à la vue de Calvin, on le met à l'amende; malheur à qui lui donne un démenti, il est appelé devant le consistoire et menacé de l'excommunication 3); malheur à la jeune fille qui se présente au temple pour faire bénir son mariage, un bouquet de fleurs au chapeau, on le lui arrache, si elle n'a pu se conserver pure, et le consistoire la maudit à haute voix; malheur à qui a dansé ou chanté le jour de ses noces, on le punit de trois jours de prison; malheur à la jeune mariée, si elle a porté des souliers à la mode de Berne, elle est réprimandée publiquement 4)

La législation calviniste a réglé jusqu'au nombre de plats qui doivent paraître sur la table du riche, jusqu'à la qualité du beurre vendu sur la place du Molard : on mit au carcan pendant deux heures une fruitière qui avait vendu du vieux beurre pour du beurre nouveau 5).

---

1) Bèze, hist. eccl., l. 6, p. 34, 7 juillet 1553.

2) Picot. T. 1, p. 259.

3) 31 décembre 1543.

4) Réglement de police du 29 juillet 1549. « Les folles filles qui se sont mal portées en leur corps ne doivent point venir se marier à l'église avec des chapeaux de fleurs, comme si elles étoient portées en honneur. » Et Genève a élevé une statue à J.-J. Rousseau qui mettait le fruit de son libertinage aux enfants trouvés.

5) Picot, t. I, 266-267.

Un jour la ville, à son réveil, fut tout étonnée de voir plusieurs potences élevées sur les places publiques et surmontées d'un écriteau où on lisait : POUR QUI DIRA DU MAL DE M. CALVIN 1).

N'avions-nous pas raison d'écrire que, dans cette législation de Calvin, le drame se mêle à la comédie : et comédie et drame ne sont ici qu'indiqués. L'action bouffonne ou sanglante se développera bientôt dans quelques uns des procès intentés par le réformateur aux citoyens les plus illustres de la république. Alors seulement nous connaîtrons la nature de cette lumière dont on dit qu'il marchait illuminé; nous saurons si elle vient du Sinaï ou de ces lieux où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Nous apprendrons aussi si le rire qui vient effleurer les lèvres du réformateur est le rire de l'apôtre Paul, ou de cet ange déchu chanté par Goëthe.

Comme dans ces temps affreux où Tacite disait, en parlant des tyrans de Rome : — Ils appellent la paix le silence des tombeaux, Calvin nommait épuration des mœurs le sang des citoyens versé à longs flots : mais ce sang devait crier un jour. — Voici un patriote reformé, qui va nous dire ce que Jean de Noyon a fait de la société genevoise. « Je montrerai à ceux qui s'imaginent que le réformateur n'a produit que du bien, nos registres couverts d'inscriptions d'enfants illégitimes (on en exposait dans tous les coins de la ville et de la campagne) — des procès hideux d'obscénité, — des testaments où les pères et les mères accusent leurs en-

---

1) Galiffe.

fants, non pas d'erreurs seulement, mais de crimes, — des transactions par devant notaires entre des demoiselles et leurs amants, qui leur donnaient, en présence de leurs parents, de quoi élever leurs bâtards, — des multitudes de mariages forcés, où les délinquants étaient conduits de la prison au temple, — des mères qui abandonnaient leurs enfants à l'hopital, pendant qu'elles vivaient dans l'abondance avec leur second mari, — des liasses de procès entre frères -- des tas de dénonciations secrètes ; tout cela parmi la génération nourrie de la manne mystique de Calvin 1) »

1) Galiffe. Notices Généalogiques. t. III, p. xv.

CHAPITRE VIII.

LE DRAME DANS LA RUE. 1547—1550 1).

a) PIERRE AMEAUX. — b) FAVRE. — c) AMI PERRIN. — d) GRUET.

a) PIERRE AMEAUX.

Travail de l'opposition. — Luttes de Calvin. — Dualisme Calvinien. — Henri VIII et Moïse. — Revelations des Libertins. — Pierre Ameaux. — Repos nocturne. — Propos contre le Réformateur. — Le conseiller Ameaux est dénoncé au conseil et simplement condamné à l'amende. — Colère et menaces de Calvin. — La sentence est rapportée. — Ameaux en chemise fait amende honorable. — Maître La Mare et l'espion Tixier. — La potence à St-Gervais. — Quelques traits de despotisme. — Abel Poupin en chaire.

Le gouvernement théocratique de Calvin était admirablement organisé : l'esclavage y est une loi de Dieu et le législateur un être inspiré ; c'est comme un autre Moïse qui écoute la voix du Sinaï et donne des commandements que le Seigneur a dictés. Les

1) Nous devons répéter ici que, dans l'histoire politique et religieuse de Calvin, les faits, quand ils ne ressortent pas de documents officiels, sont presque toujours appuyés sur les témoignages d'écrivains protestants, Gautier, Galiffe, Picot, J. Fazy, Gaberel, etc.

Libertins ne pouvaient s'accoutumer à voir en Calvin l'apôtre du Seigneur : trop de passions fermentaient dans la poitrine du réformateur, pour qu'on ne lui contestât pas sa mission divine. L'opposition gagnait du terrain ; elle s'appuyait sur les vieux instincts de liberté qui travaillaient tout ce qui portait un cœur genevois, sur la haine du peuple contre les réfugiés, sur les sympathies des cantons républicains, et entre autres de Berne, sur de glorieux souvenirs, trop récents pour être oubliés. Pour combattre les tendances révolutionnaires, Calvin avait son dieu qu'il faisait incessamment intervenir. Plaintes, murmures, offenses, étaient autant de péchés dont il poursuivait la répression au nom du ciel. De ses adversaires il faisait en chaire des disciples de Satan, occupés à ruiner l'église sainte qu'il était venu bâtir au Seigneur. Dieu et le diable sont dans ses lettres toujours aux prises. Le rôle qu'il fait jouer à ses ennemis n'est point celui d'un tribun factieux. Ce sont des damnés qui s'agitent et conspirent, et qu'il a mission de réprimer par le sang, si la parole n'est pas suffisante. Pour caractériser le combat qu'il est obligé de soutenir contre les Libertins, vous allez le voir s'inspirer dans les livres saints, emprunter au psalmiste ses images orientales, et se dresser sous la main divine à l'instar du roi David.

« Si je voulais raconter, dit-il dans son Commentaire des Psaumes, tous les combats que j'ai soutenus, le récit en serait bien long ! Mais quelle douce consolation pour moi de voir que David m'a montré le chemin ; c'est mon guide et mon modèle. Les Philistins avaient fait à ce saint roi une guerre cruelle ;

mais la méchanceté de ses ennemis domestiques avait plus cruellement déchiré son cœur. Et moi aussi, j'ai été assailli de toutes parts, et sans relâche, par des luttes intérieures et extérieures. Satan avait conçu le projet de renverser cette église; je fus obligé de le combattre corps à corps, et jusqu'au sang, moi, faible, inaguerri et timide. Pendant cinq ans, je fus sur la brèche pour le salut de la discipline et des mœurs : les méchants étaient forts et puissants, et ils avaient réussi à corrompre et à séduire une partie du peuple. A ces ames perverses qu'importait la sainte doctrine? Ils n'aspiraient qu'à la domination; ils ne travaillaient qu'à la conquête d'une liberté factieuse! Les uns leur servaient d'auxiliaires, mus par le besoin et la faim; les autres, poussés par la honteuse passion d'un intérêt terrestre : tous marchaient en aveugles, aux flots de leurs caprices, et décidés à se jeter avec nous dans l'abîme, plutôt que de courber la tête sous le joug de la discipline. Je crois que toutes les armes forgées dans le royaume de Satan, ont été par eux essayées et mises en usage : projets infames qui devaient tourner à la ruine de nos ennemis! »

Voilà Calvin dans sa puissante personnalité, reflet ou écho de la divinité, symbole vivant de la parole révélée. Les historiens de Genève n'ont pas voulu comprendre cette dualité phénoménale du réformateur : c'est Henri VIII et Moïse. Comme Henri, il s'est assimilé tous les pouvoirs qui régissent la société : il est pontife et roi; comme Moïse, il veut procéder de Dieu : il est apôtre et lieutenant du Christ. Donc, toute opposition à ses desseins, tout murmure con-

tre ses décrets, toute offense à sa personne, revêtira une double criminalité : dans chacun de ses adversaires, il y aura du Gracque et du Satan.

Pour les Libertins, il n'y avait qu'un moyen de triompher : c'était de dépouiller Calvin de son titre de grand prêtre. Ils l'essayèrent. Pendant plusieurs années, on les voit ardents à l'œuvre épier Calvin dans la vie privée, au temple, au conseil, au consistoire, avec ses proches et ses amis, et raconter tout ce qu'ils ont vu, tout ce qu'ils ont appris, et quelquefois même ce qu'ils ont deviné. C'est par les rapports des Libertins que Bolsec a connu comment Jean de Noyon prenait des imprimeurs de Genève « deux sous pour feuillet ou feuille entière» 1); « les sommes de deniers » que lui envoyaient pour être distribuées aux pauvres, la reine de Navarre, la duchesse de Ferrare et d'autres riches étrangers; l'héritage de deux mille écus que David de Haynault lui laissa en mourant, et qu'il distribua à ses amis et à ses parents 2); le mariage d'argent qu'il fit contracter à son frère Antoine avec la fille d'un banqueroutier d'Anvers, réfugié à Genève pour mettre ses vols à couvert 3); la lettre qu'il écrivait à Farel au sujet de Servet 4), et son petit billet au marquis de Pouet.— « Ne faites faute de défaire le pays de ces zélés faquins, qui exhortent les peuples par leurs discours à se raidir contre nous, noircissent notre conduite, et

---

1) Bolsec. Vie de Jean Calvin, p. 29.

2) Ib., p. 30.

3) Ib., p. 31.

4) Voyez dans ce vol. le chapitre qui a pour titre MICHEL SERVET.

veulent faire passer pour rêverie notre croyance; pareils monstres doivent être étouffés, comme je fis en l'exécution de Michel Servet, espagnol. »

« Ces propos, sortis des ateliers de Satan, dit Bèze, se répandaient dans les populations de la république et portaient atteinte à l'honneur de Calvin. » Le peuple les accueillait avec une joie maligne : le joug du théocrate pesait à toutes les ames généreuses.

Les Libertins étaient moins heureux en plein soleil. Ils étaient presque toujours sûrs de succomber quand ils s'attaquaient en face au réformateur, parce que Calvin savait habilement se poser devant les conseils comme un serviteur de Dieu. C'était là le Thabor où il se transfigurait aux regards. Ils essayèrent d'enlever au consistoire la juridiction censoriale pour en investir le conseil; mais ils échouèrent. Ils ne purent même pas faire restituer au pouvoir le droit d'excommunication qu'il s'était réservé d'abord, et que, par une iniquité monstrueuse, Calvin avait donné au consistoire. Ils ne purent non plus faire rapporter l'arrêté qui punissait de la peine de mort quiconque révèlerait les secrets de l'état (1).

Calvin connaissait ses ennemis. L'opposition avouait pour chefs : Pierre Ameaux et Ami Perrin. Pierre Ameaux, homme de tabagie, mauvaise langue et ame sans énergie; Ami ou Amied Perrin, l'idole du peuple, admirable en face des soldats du duc de Savoie, mais n'entendant rien à la lutte de la parole; habile à manier l'épée, mais incapable de tenir la plume.

---

1) Peine de mort portée contre les révélateurs des secrets du conseil, 19 octobre 1540.

C'est avec ces patriotes que va commencer la lutte corps à corps de Calvin.

Pierre Ameaux, du conseil des vingt-cinq, aimait à avoir à sa table de vieux républicains, avec qui son humeur s'épanchait librement. Calvin faisait le sujet habituel des railleries des convives. Un jour qu'Ameaux avait bu plus que de coutume, il se mit à railler le réformateur avec une verve si bouffonne, que tout le monde en rit. « Pardieu ! disait-il, vous prisez trop cet homme et faites mal de tant l'exalter : vous le mettez sur tous les apôtres et docteurs qui furent onc ; mais ce n'est pas si grand'chose que vous en faites, car entre les bonnes sentences qu'il dit, il en mêle encore de bien cornues et frivoles 1). » Les têtes se montèrent, car le vin était bon et abondant, et Calvin fut déchiré impitoyablement. Le ministre, maître Henri de la Mar, entraîné, fit comme les autres, et s'avisa de dire, aux applaudissements des buveurs, « que c'était un homme impatient, haineux et vindicatif, qui ne pardonnait jamais quand il avait une dent contre quelqu'un. »

A ce souper, qui se prolongea fort avant dans la nuit, assistaient des espions vendus à Calvin, qui dénoncèrent les propos séditieux. Pierre Ameaux, le lendemain, fut cité devant le conseil 2). La nuit avait calmé la tête du conseiller, qui s'excusa, en alléguant l'état d'ivresse où il était quand il avait mé-

---

1) Bolsec, p. 33.

2) Picot, histoire de Genève, t. 2, p. 410-411. Cet historien s'est étudié à justifier la plupart des attentats de Calvin contre la nationalité genevoise.

dit de maître Jean. Les membres du conseil, amis en partie de Pierre Ameaux, après un long examen, le condamnèrent à 30 thalers d'amende : somme très forte pour l'époque, où un conseiller recevait quelque sols par vacation.

Au bruit de la sentence, Calvin se lève, se revêt de ses habits de docteur, et, escorté des ministres, des anciens, pénètre dans la salle du conseil, demande justice au nom de Dieu que Pierre Ameaux a outragé, des mœurs qu'il a souillées, des lois qu'il a violées, et déclare qu'il quittera Genève, si le coupable ne fait amende honorable, tête nue, à l'hôtel-de-ville, au Molard et à Saint-Gervais 1).

Le conseil, effrayé, casse sa sentence.

Et le lendemain, un homme, à demi nu, la torche en main, s'accusait, à haute voix, d'avoir sciemment et méchamment offensé Dieu, et demandait pardon à ses concitoyens.

Et après trois siècles, il s'est trouvé un historien pour défendre la mémoire de Calvin, qui viole le sanctuaire des lois, abreuve un conseiller repentant d'amertume et de honte, et force des juges iniques à rapporter un verdict qu'ils n'ont prononcé qu'après avoir imploré l'assistance de l'esprit saint!

Calvin n'était pas satisfait. Au souper d'Ameaux se trouvait ce ministre, maître Henri de la Mar, qui avait bu, lui aussi, un peu trop copieusement, à la façon de l'ivrogne Bernard, l'ancien gardien du couvent franciscain; et qui, la tête troublée par ce vin du Sauvagin que messieurs du conseil envoyaient

---

1) Gaberel, p. 92.

souvent à Calvin, se permit quelques railleries sur le compte du réformateur. Or, comme il rendait visite à Benoît Texier, un espion du docteur, la conversation tomba sur le souper de Pierre Ameaux, et Henri, interrogé sur la cause de l'emprisonnement du conseiller, répondit naïvement : « Aucuns disent qu'après qu'il les eût bien festoyés et fait faire grande chère en sa maison, l'ont accusé vers messieurs et fait mettre en prison. »

Texier reprend : — « J'en suis marri ; je voudrois qu'il se fût tu ou qu'il eût bien parlé. Et qu'a-t-il donc dit? A-t-il parlé directement contre Dieu ou contre les hommes? »

Maître Henri poursuit : — « Je pense qu'il a dit quelque chose contre Calvin ; toutefois c'estoit après boire. Et puis, ajoute en riant la Mar, « l'homme est haineux et vindicatif. Déjà, quand il estoit à Strasbourg, il en fut reprins, même quand il vint demeurer en cette ville, aucuns de ses amis le prièrent de se déporter de telles affections, et lui dirent que s'il vouloit continuer en cela, il ne lui en prendroit pas comme à Strasbourg. » Il ajouta, en regardant autour de lui : — « Calvin a eu naguère une si grande noise et inimitié avec un des principaux de la ville, que messieurs furent contraints de s'en mêler. Ils furent bien empeschés et eurent fort à faire à le réconcilier avec l'autre. La haine a été si grande, qu'il ne prit pas la cène ; de quoi a été gros bruit, et j'estime que ce fut la cause des propos que ledit Pierre Ameaux a tenus. J'ai entendu dire que Calvin poursuit contre ledit prisonnier. »

— « Je ne le crois pas, murmura dévotement Texier.

— « S'il en est ainsi, reprit la Mar, je voudrois bien qu'il s'en déportât pour son profit; car Pierre Ameaux est un homme d'un grand crédit, qui a beaucoup d'amis. Calvin pense que je suis cause de tout ceci; mais je vous promets que je n'en puis mais; je n'en savois rien; je vous prie, ne lui dites rien de tout ceci. »

— « Aussi ferai-je, » répond Texier en regardant le ciel.

La Mar avait à peine descendu l'escalier, que Texier allait dénoncer le ministre à Calvin, en lui disant: — « Maître, j'ai bien promis le secret; mais quand j'ai vu que la chose étoit de si grande conséquence, j'ai voulu avoir plus d'égard au bien public et au profit de la ville où je demeure que au bien d'un seul homme, et quand ce seroit le plus grand ami que j'aie en ce monde. »

En conséquence, Calvin accusa Henri de la Mar, le fit casser de sa place de ministre à Jussy et Fansonex, et condamner à trois jours de prison. La sentence porte : POUR AVOIR BLAMÉ M. CALVIN 1).

La condamnation de Pierre Ameaux 2) ameuta toute la ville. On avait beau fouiller dans les archives du passé, on ne trouvait ni crosse d'évêque, ni bâton ducal qui eût frappé aussi iniquement une tête, même d'esclave. Les larmes coulaient des yeux. Le peuple, attroupé dans le faubourg Saint-Gervais,

1) Voyez Galiffe, Notices Gén., t. 3, p. 524-527.

2) On met Pierre Ameaulx en jugement pour avoir dit que M. Calvin preschoit une fausse doctrine, étoit un très méchant homme et n'étoit qu'un Picard. Registres du conseil d'état, 27 janvier 1546.

faisait entendre des menaces et criait : « A bas Calvin! à bas les réfugiés! »

Calvin ne donne pas le temps à l'orage d'éclater. Il feint de quitter la ville, et en un moment tout vient à lui : conseils, lieutenant, compagnies des guets et officiers «embastonnés» , et jusqu'au bourreau, qui traîne une potence qu'on dresse sur la place Saint-Gervais, en criant dans les rues — que quiconque remuera, sera hissé sur la brèche jusqu'à ce que mort s'en suive 1).

Le peuple trembla , la ville fit silence, et la sentence d'Ameaux fut exécutée le 5 avril.

La victoire de Calvin le rend insolent : c'est un pédant de collége devenu roi qui prend ses ébats 2).

Il monte en chaire et appelle les gens de Saint-Gervais des batteurs de pavés et des pendards. Le faubourg fait du bruit et se plaint; on arrête quatre des plus mutins qu'on met en prison, sous la prévention de révolte 2).—Ordre de manger de la viande le vendredi et le samedi , sous peine de prison. L'homme de nuit crie : — Que nul n'ait à faire des chausses et pourpoints chaplés, ni iceux porter doresnavant, sous peine de soixante sols 3).

On lit dans les registres :

« Chapuis est mis en prison pour avoir persisté à nommer son fils Claude, quoique le ministre n'ait pas voulu, mais Abraham. Il avoit dit qu'il garderoit

1) Registres, 30 mars 1546.
2) Galiffe, p. 538-539.
3) Registres, 16 avril 1543.

son enfant plutôt quinze ans sans baptême. » On le tint quatre jours enfermé 1).

Quelques hommes et quelques femmes ayant obtenu du conseil de jouer une moralité, composée par Roux Monet, et intitulée les Actes des Apôtres, Michel Cop monte en chaire à Saint-Pierre, et déclare que les femmes qui joueraient cette farce sont des effrontées qui n'ont d'autre dessein que de se faire voir pour exciter des désirs impurs dans le cœur des spectateurs 2).

Un jour, un parent de Favre se présente à l'autel avec une jeune fille de Nantes pour se marier. Le célébrant, Abel Poupin, demande au mari : — « Promettez-vous d'être fidèle à votre femme? » — Le marié, au lieu de répondre oui, incline la tête. Grand tumulte parmi les assistans. L'époux est mis en prison, et obligé de demande pardon à l'oncle de la jeune femme, et condamné au pain et à l'eau 3).

Et Abel Poupin fut réprimandé par Calvin, pour n'avoir pas chassé du temple les mariés. Maître Abel cependant ne manquait pas de courage : c'était lui qui, en chaire, criait aux Libertins : « Balaufres, chiens, paillards, papistes même 4); » la plus grosse injure que renferme le lexique réformé du seizième siècle.

---

1) Registres, 1546. Picot, t. 2, p. 413-414.
2) Fragments biographiques, p. 15.
3) Epistola Vireto.
4) Galiffe, p. 262, t. 3, note.

b) FAVRE.

La famille de Favre. — Sa fille Françoise. — Son gendre, Ami Perrin. — Favre cité au consistoire et accusé d'avoir crié vive la liberté. — Son interrogatoire. — Lettre de Calvin.

S'il était une famille à Genève que Calvin dût protéger, c'était celle des Favre : ces patriotes qui avaient combattu si long-temps pour arracher leur patrie à la maison de Savoie. Sans François Favre et son gendre, Ami Perrin, et leurs amis Bezançon Hugues, Jean Baux, Jean Philippe, Calvin ne serait point à Genève aujourd'hui. C'est à eux qu'il doit le pouvoir : ames nobles mais abusées, qui, n'ayant pas voulu comprendre que le catholicisme s'alliait à toutes les formes de gouvernement, usèrent, pour le détruire, tout ce qu'ils avaient de courage, et, après une lutte de dix-huit ans arrosée de leur sang, ne réussirent qu'à se donner un maître impitoyable : juste châtiment d'une apostasie qu'on essaierait vainement de colorer du nom de patriotisme. Ils s'étaient trompés, et Calvin devait leur faire expier bien cruellement leur rôle de renégats.

Il ne faut pas demander maintenant le parti auquel appartient la famille Favre. François et son gendre Ami Perrin, ne peuvent se trouver que là où il y a des dangers à courir, des libertés à défendre, une patrie à sauver, un joug de despote à briser. Ce sont des Libertins. Favre est un homme à cheveux blancs, d'une verdeur merveilleuse, d'une force d'ame à toute épreuve, qui a dans les veines du sang gaulois et du sang romain, et qui aurait bien vite

chassé Calvin, s'il trouvait dans cette population abâtardie par le réformateur, l'audace des premiers temps de la réforme. Calvin en a fait un débauché édenté qui porte le désordre dans les familles, se joue de la vertu des femmes, de l'honneur des jeunes gens, et va réchauffer ses ardeurs lubriques dans le cabaret ou les mauvais lieux. Sa fille Françoise était une de ces femmes que notre vieux Corneille aurait prises pour héroïnes : emportée, colère, ardente au plaisir, folle de la danse, et haïssant Calvin, comme Luther haïssait un moine. Jean de Noyon la transfigurait en fille d'enfer, et la nommait souvent « la nouvelle Proserpine. »

Ami Perrin, capitaine général, avait épousé, en 1538, Françoise Favre. C'était un homme de belle taille, qui portait l'épée avec beaucoup de grace, se mettait avec goût, et parlait avec facilité; mais fanfaron à table et au conseil, où il étourdissait par sa loquacité vaniteuse, ses bouffées d'amour-propre, et ses airs de théâtre. Calvin l'appelait par dérision Cæsar comicus et Cæsar tragicus, à cause des poses qu'il aimait à prendre en traitant des affaires sérieuses ou indifférentes 1). Du reste, comme tous les hommes de cette trempe, cœur excellent, ami dévoué, sang chaud, et patriote jusqu'à l'exaltation. Si la haine tuait, Calvin, depuis longtemps, eût cessé d'exister.

---

1) Mosheim attribue ce double sobriquet, donné par Calvin, à Perrin, à la parole tour à tour comique et tragique du syndic. — Das Wort Cäsar geht wohl auf Herrschbegierde, aber comicus und tragicus scheint auf seine Beredsamkeit zu gehen, die bald zu hoch, und schwülstig, wie in Trauerspielen, bald zu lustig, wie in Freudenspielen war. Mosheim, Geschichte Serveti, p. 192.

Ami ne l'appelait que le Caffard. A table, son plaisir était de contrefaire le réformateur, en allongeant sa figure, en clignant les yeux, et en se donnant l'air d'un anachorète de la Thébaïde. Au logis, femme, enfant, domestique, étaient élevés dans le mépris de Calvin : la fille Favre se faisait surtout remarquer par ses emportements bruyants. Elle affectait de rire des règlements disciplinaires du réformateur ; au service divin, elle levait les yeux de côté et d'autre ; elle s'habillait à la mode de Berne, et dansait malgré les ordonnances.

Donc à Bellerive, le 1[er] avril 1546, il y avait une noce, où se trouvaient entre autres, François Favre, le capitaine Perrin et sa femme, Jean-Baptiste Sept, Claude Philippe, Denis Hugues, Jacques Gruet, le poète, la femme du seigneur Antoine Lect, la femme de Philibert Donzel, et la mariée, la fille d'Antoine Lect ; on dansa toute la soirée 1).

Le lendemain, la noce tout entière était devant le consistoire. François Favre était accusé d'avoir tenu au repas des propos séditieux.

Nous allons citer l'acte d'accusation 2).

1° Il a dit qu'il n'accepteroit pas la place de capitaine des arquebusiers, s'il devoit y avoir des François dans la compagnie, parce qu'il ne vouloit que de bons Genevois, et point de rapports avec l'évesque de Genève, M. Calvin.

2° Il a dit que M. Calvin et M. Abel Poupin ont changé de nom.

---

1) Galiffe, t. 3, p. 540-541.

2) Extrait des accusations contre François Favre, jadis conseiller.

3° Item, qu'il ne croit pas ce qu'ils preschent.

4° Il a dit à un homme qui le saluoit : « Pourquoi salue-tu un chien ? » et ce, pour dresser haine contre les prédicants (qui l'avoient appelé chien en chaire).

5° Il a dit : Ces François, ces mâtins, sont cause que nous sommes esclaves, et ce Calvin a trouvé moyen qu'il lui faut aller dire ses péchés et faire la révérence.

6° Au diable soient les prédicants et ceux qui les maintiennent.

7° Item, qu'il voudroit bien que les François fussent en France.

8° Item, qu'il désire quitter Genève, où l'on rend sa vieillesse malheureuse, tandis qu'elle sera honorée partout ailleurs.

9° Item, que Calvin l'a tourmenté plus que quatre évesques qu'il a vu enterrer, et qu'il ne veut point reconnoître pour son prince.

10° Quand on le mena en prison, il s'écria : Liberté! liberté! je donnerois mille écus pour avoir un conseil général....

Liberté! ce cri sacré poussé par un vieillard qui a versé son sang pour l'indépendance nationale, est devenu un cri séditieux! Pour l'expier, on veut que Favre demande pardon!

Mais le vieux patriote leva haut la tête : et dit à ses juges : « Qu'on me mène en prison ; je ne m'humilierai pas. »

Il y resta pendant plus de trois semaines. Alors Berne se rappela que, quinze ans auparavant, François assistait, avec ses frères Jean et Antoine, à la fédération de Fribourg. Naegeli, l'avoyer, vint de-

mander et obtint l'élargissement du vieux soldat 1).

Il faut entendre le récit de Calvin :

« Depuis votre départ, les danses ne nous ont pas donné un moment de repos. Tous ceux qui s'y sont laissé entraîner ont été mandés devant le consistoire, et, à l'exception d'Ami et de Corne, dont ils n'ont rien dit, ils ne nous ont pas plus ménagés que Dieu. La colère finit par m'emporter ; j'ai tonné contre ce mépris du Seigneur si hautement affiché, et contre l'oubli de nos saintes ordonnances. Ils ne témoignaient aucun repentir. J'avais promis à Dieu que je saurais les châtier. Je déclarai qu'au péril de ma vie je voulais connaître la vérité, et avoir raison de leurs mensonges. La Françoise Perrin nous a dit mille injures; je lui ai répondu comme elle le méritait. Je demandai si cette famille des Favre avait le privilége de violer impunément les règlements de police. Le père est un paillard qui a déjà été accusé d'adultère. Voici un second procès de ce genre qu'on va entamer, et peut-être un troisième; on en parle, du moins. Le frère se moque ouvertement de nous. J'ajoutai : Que ne vous bâtissez-vous une ville où vous vivrez à votre fantaisie, puisque vous ne voulez pas subir le joug du Christ; mais, tant que vous resterez ici, c'est inutilement que vous chercherez à vous soustraire aux lois : car, y eût-il en votre logis autant de diadèmes que de têtes, Dieu saura bien rester le maître. — Alors

1) On a libéré des prisons François Favre, beau-père de Perrin, à la prière des seigneurs de Berne qui ont envoyé ici exprès l'ancien avoyer Nagueli, pour solliciter son élargissement. Fragments biographiques, 14.

sont venus les aveux, ils ont tout confessé, et j'ai su qu'ils avaient dansé chez la veuve Balthazar. Du conseil ils ont passé dans la prison. Le syndic avait montré une faiblesse coupable ; il a reçu une verte semonce du consistoire et a été suspendu jusqu'à ce qu'il donne des marques de repentir. On dit que Perrin est de retour de Lyon : il n'échappera pas au châtiment. La femme de Perrin est furieuse, la veuve Balthazar à demi folle, tous les autres sont honteux et se taisent 1).

—

c) AMI PERRIN.

Laurent Megret, la créature de Calvin, dénonce Ami Perrin au conseil. — Moyen que le réformateur emploie pour perdre le capitaine général. — Emotion populaire. — Calmée par Calvin. — Procès de Perrin. — Interrogatoire. — Réaction. — Condamnation de Megret.

Le capitaine-général était en effet absent. Calvin l'avait éloigné de Genève pour le perdre. Perrin, nommé ambassadeur à Paris, était une de ces ames confiantes qu'il est aisé de faire tomber dans le piège. Beau cavalier, il devait être fêté dans une cour galante où les dons extérieurs étaient une condition de succès et de triomphe. Le cardinal du Bellay aimait à causer avec Perrin. Dans un de ces entretiens à cœur ouvert, la conversation tomba sur l'empereur, qui menaçait alors la Suisse.

— En ce cas, dit le cardinal, rassurez-vous; le roi mon maître n'oubliera pas ses chers alliés. Vou-

1) Ep. 71, 1546, Farello.

lez-vous deux cents bonnes lances dont vous serez nommé capitaine?

— Monseigneur, répondit Perrin, j'en parlerai au conseil.

Ce propos fut dénoncé par Laurent Megret, dit le Magnifique, et à l'instigation du réformateur.

L'accusation capitale était toute trouvée; seulement il fallait maintenant un prétexte pour arrêter le capitaine-général, et Calvin vint en aide à Megret.

La femme de Perrin était allée danser sur les terres de Berne, et le lendemain on répandit dans la ville le bruit que Françoise Perrin et son beau-père, accusé de commerce adultère avec ses servantes, devaient être conduits en prison entre deux gendarmes. C'eût été une humiliation que Perrin n'aurait pas soufferte au prix de son sang. François Favre avait été appelé devant le consistoire. Le thême des conseillers était préparé d'avance. Favre, à l'accusation de prostitution, montre ses cheveux et refuse de se justifier; on l'insulte, il se tait, et, une fois hors du tribunal, se répand en injures contre ses juges. Il est assigné de nouveau, et se retire à la campagne; sa fille le remplace et paraît devant le consistoire. C'était cette femme que Calvin nommait une furie, une femme folle de son corps, et, dans son énergique langage une p.... 2).

Françoise se défendit en femme colère, et n'épargna pas Calvin. On disait qu'elle allait être arrêtée.

---

1) Galiffe, t. 3, p. 379 à 392.—James Fazy, t. 1, p. 270 à 272.

2) Uxor est prodigiosa furia, impudenter omnium criminum defensionem suscipiens. Ep. 70.

Alors le capitaine général se présente au conseil pour défendre à la fois son beau-père et sa femme. Au moment où il entrait, on interrogeait un homme prévenu d'offense envers Dieu. Le capitaine général, qui avait besoin de parler, poussa violemment le prisonnier en lui disant : Retire-toi ; mon affaire est plus pressée que la tienne.

Parmi les membres du conseil, il y en avait un évidemment vendu à Calvin : c'était Lambert, qui n'avait pour vivre que le prix des amendes auxquelles il faisait condamner les Libertins dénoncés par le réformateur. L'insolence du capitaine était pour le juge une bonne fortune ; il l'accusa d'attentat à la souveraineté du peuple dans la personne des conseillers ; de pitié coupable pour un malheureux condamné aux verges, qu'il avait empêché de frapper jusqu'au sang ; d'attendrissement séditieux pour un pauvre, auquel il avait fait remise de l'amende, son seul et dernier sou 1).

Perrin fut arrêté en sortant du conseil et conduit en prison. Son procès commença sur le champ : Calvin voulait du sang.

Mais le peuple aimait Perrin. Il admirait le courage, la franchise, le patriotisme, et jusqu'aux défauts du capitaine général. Le soir, les rues étaient remplies d'ouvriers et de bourgeois, qui demandaient des nouvelles du prisonnier. La police n'osait employer la force pour dissiper les rassemblements, qui auraient fini par devenir menaçants. Le nom de Calvin était bafoué. Dans les conseils, on plaidait éner-

1) Galiffe, t. 3, p. 385.

giquement la cause du patriote. Aux Deux Cents, la majorité semblait avoir abandonné le réformateur, et voulait en appeler au peuple pour juger le prévenu. S'il y eût eu dans les Deux Cents un seul homme de cœur, Genève aurait recouvré ses libertés. Mais Genève avait peur : une grande leçon va lui être donnée, où le réformateur montrera comment on fait trembler le peuple.

Le conseil des CC était assemblé. Jamais il n'avait été plus tumultueux ; les partis, las de parler, criaient aux armes. Le peuple avait entendu l'appel. Calvin arrive seul ; il est accueilli au bas de la salle par des cris de mort. Il se croise les bras et regarde fixement les agitateurs. Aucun d'eux n'ose le frapper. Alors, s'avançant au milieu des groupes et la poitrine découverte : — « Si vous voulez du sang, dit-il, il y en a encore ici quelques gouttes ; frappez donc ! » Pas un bras ne se leva. Calvin alors gravit lentement l'escalier des Deux Cents. La salle allait être ensanglantée : les épées brillaient. A la vue du réformateur, les armes s'abaissent, et quelques mots ont suffi pour apaiser l'agitation. Calvin, prenant par le bras un des conseillers, redescend l'escalier et crie au peuple qu'il veut parler. Il parle en effet avec tant de force et d'émotion, que des larmes coulent des yeux : on s'embrasse, et la foule se retire en silence. Les patriotes avaient perdu la journée. Dès ce moment, il fut aisé de prophétiser que la victoire resterait au réformateur. Les Libertins qui s'étaient montrés si audacieux quand il fallait abattre quelque pan de muraille catholique, renverser un saint de sa niche, ou abattre une vieille croix de bois usée par l'âge, trem-

blaient comme des femmes devant cette nature d'homme qui ce jour eut véritablement quelque chose d'homérique 1).

Le procès de Perrin commença le 20 septembre et dura jusqu'au 5 novembre 1547. Parmi les témoins qui déposèrent contre le chef des Libertins, on vit paraître Bonivard, qui, depuis vingt ans, jouait tous les rôles, et qui achetait aujourd'hui, au prix de lâches délations à Calvin, un repos qu'il eût pu rendre plus glorieux. Ce vieux soldat de la liberté, tout meurtri des chaînes de Chillon, consentait à s'asseoir à la table de juges, dont l'oreille pouvait écouter un interrogatoire ainsi formulé :

1. Depuis quand il est détenu, et s'il sait la cause de sa détention.

2. S'il n'est pas citoyen et conseiller de la cité de Genève, sachant les édits et ordonnances du conseil, lequel est ordonné par la providence de Dieu, et ratifié par la communauté de Genève, auquel chacun doit obéir en toutes choses licites, et les contrevenants méritent punition.

3. De quelle arrogance et autorité, le mardi dernier, 20 de ce mois de septembre 1547, est venu entrompre le conseil ordinaire, sans être appelé, lui étant retiré hors dudit conseil.

4. De quelle autorité, a dit à un nommé Bramet, lequel la seigneurie avait appelé pour l'ouïr en conseil, ainsi que l'ordre porte, les paroles semblables :

---

1) Epist. Vireto, 17 septemb. 1547, Bretschneider : Calvin et l'église de Genève, p. 162.

Retire-toi, et de fait, par sa rogance le fit retirer, contrevenant aux ordonnances sur ce établies.

5. S'il n'a pas dit que si l'on mettoit François Favre et la femme dudit inquis en prison, et les mener et traîner par la ville, qu'il ne le pourroit tolérer, et même qu'il s'en vengeroit, et que Dieu l'aideroit à s'en venger.

6. Par quel moyen il entend faire telle vengeance, et qui sont ses adhérens.

7. A quelle occasion, le jour susdit, par plusieurs fois, et derechef, vint interrompre le conseil, disant : « Vous m'avez fait faire commandement d'aller en prison ; mais je n'irai point, » avec grandes paroles de menaces et autres illicites, et si cela n'est pas grande rébellion contre le magistrat, méritant punition.

8. Si par ci-devant n'a pas dit avoir entretenu un cheval turc dans Genève l'espace de trois semaines, et avoir porté la cotte de mailles pour en tuer trois de Genève, dont alors déclara que c'étoit l'un des seigneurs syndiques tenant pour lors l'office de syndicat en son degré 1).

9. Quelle connaissance et pratique a avec le seigneur de Rolle, de l'avoir ainsi de longue main hanté.

10. S'il n'a pas dit qu'il étoit aussi gros maître en Genève que le roi en son royaume de France.

---

1) Cette accusation, ainsi que toutes les suivantes, porte sur des propos ou des faits antérieurs à son ambassade de Paris. Galiffe.

11. De quelle autorité il disoit tel propos, et à quelle fin il tendoit.

12. Si lui étant sur les champs par ci-auprès, et ayant rencontré un citoyen de Genève, n'a pas dit furieusement, en blasphémant Dieu : « Tu n'as pas salué ton prince, » et le menaça de battre 1).

13. S'il n'a pas dit qu'il lui bastait la mine de tuer tous ceux du conseil en leurs maisons 2).

14. A quelle occasion il disoit tel propos et qu'il déclare la source et fondation d'où il procédoit.

15. S'il n'a pas dit en blasphémant Dieu qu'il aimoit mieux mourir riche que pauvre homme de bien.

16. S'il n'a pas dit avant que de partir de Genève, quand il alla en France, les paroles semblables : « Que dis-tu? ne seroit-il pas bon et profitable, si je trouve moyen d'avoir une pension du roi? » et en avoir dit qu'il la prendroit.

17. Que suivant son désir d'avoir telle pension du roi, voulant exécuter son entreprise, quel propos a tenu en la cour de cela, et des parlements d'aucuns chevau-légers, etc., et qu'il déclare icelle entreprise, et à quelle fin elle tendoit.

Mais la voix du peuple continuait à gronder autour du tribunal. Les juges eurent peur et n'osèrent donner à Calvin la tête de Perrin. Ils le condamnèrent, pour avoir violé le sanctuaire de la justice, à

---

1) En accompagnant le syndic Lambert dans une excursion à la campagne, il gronda fort un paysan qui n'avait pas salué le premier magistrat de la république. Galiffe.

2) De faire un signe pour que tous les conseillers fussent tués dans leurs maisons. Galiffe.

la privation de ses titres et emplois, et abolirent la charge de capitaine général 1).

Alors commença une réaction dans l'opinion dont un autre que le capitaine général aurait pu profiter. Megret, que les ministres nommaient Jésus, qui avait abusé de la protection de Calvin pour poursuivre les patriotes, dénoncé par la voix publique comme espion soudoyé de la France, fut à son tour déféré au conseil. La vérité se fit jour. Pressé de questions, l'espion avoua ses manœuvres occultes avec Calvin pour former une ligue défensive entre la France et Berne. On apprit que, chassé de son pays pour divers méfaits, le délateur cherchait, au prix d'infames services, à obtenir son rappel. C'était là le commensal du réformateur, « qui donnait à boire et à manger, dit M. Galiffe, à tout parasite dont il pouvait tirer parti. » Léger de Mestrezat, dénoncé par Megret, avait failli perdre la tête.

Il fallait au peuple une satisfaction; on la lui accorda. Megret fut condamné, malgré Calvin et les ministres 2).

Mais le peuple genevois ne savait pas encore qu'en révolution il faut marcher comme dans les montagnes, entre deux avalanches, sans s'arrêter ou regarder derrière soi. Il crut avoir recouvré sa liberté, parce que pendant quelque temps son maître le laissait s'esbaudir dans les cabarets : sa joie devait être de courte durée.

---

1) Registres du conseil d'état, 9 octobre.
2) Galiffe, t. 3, p. 391.

d) GRUET.

Placards affichés à St.-Pierre.— Gruet accusé. — Saisie de ses papiers. — Mis en prison. — Torture. — Décapité. — Procès fait à des feuillets volants.

A la fin de mai 1547, on trouva affiché sur la chaire de Saint-Pierre l'écriteau suivant, en patois savoyard :

« Gro panfar te et to compagnon gagneria miot de vo queysi. Se vo no fatte enfuma, i n'y a personna que vo garde quon ne vos mette en tas. Lua que pey, vo mauderi l'oura que jamet vo salistes de votra moinnery. Et mezuit prou blama quin Diablo et tot su f..... prestres renia no vegnon ici mettre en ruyna. Apres quon a prou endura on se revenge. Garda vo qu'i ne vo n'en pregne comme i fit à monsieur Verle de Fribor. No ne vollin pas tant avey de mettre. Nota bin mon dire. »

La voix publique, d'accord cette fois avec les rapports des espions de Calvin, désignait Gruet pour auteur de ce placard. Jacques Gruet était un homme de cœur, un patriote qui se mêlait de faire des chansons plus malignes que poétiques contre Jean de Noyon et les réfugiés. Plusieurs fois, en chaire, le réformateur l'avait appelé g a l a u f r e. Gruet riait des menaces de son ennemi. A l'église, il le regardait en face; il haussait les épaules quand il parlait. Il fréquentait les tavernes, « qui étaient alors ce que sont aujourd'hui les cercles et les cafés 1). » Il avait le premier adopté la mode des hauts de chausse et les

1) James Fazy.

x genoux. On lui prêtait des principes reli-
minables. Calvin fait des mœurs du poète
e peinture.

plus de Caesar Comicus et de sa Venus
vient d'être arrêté : on le soup-
. posé le placard de Saint-Pierre; ce
n écriture toutefois; mais, en fouillant ses
, on a trouvé d'affreuses choses : une adresse
uple, où il soutient que la loi ne doit punir
que l'attentat contre l'état; que le despotisme d'un homme atrabilaire tel que Calvin amènerait nécessairement un conflit parmi les citoyens. Puis, deux pages, toutes de sa main, où il se moque de la sainte Ecriture, déchire le Christ, traite l'immortalité de l'ame de fable et de rêve, et sape toutes les bases de la religion. Je ne pense pas qu'il ait imaginé toutes ces abominations, mais il les a écrites, et il sera jugé. Qui sait cependant? Il a assez d'esprit pour avoir donné une forme et un corps à des doctrines qu'il aura empruntées à un autre 1).

Ces papiers saisis chez Gruet étaient comme tous ceux qu'on trouve chez un homme qui occupe son intelligence de travaux littéraires : des feuillets en désordre où l'écrivain avait jeté des phrases incomplètes, des hémistiches, de la prose; tout cela enluminé de paraphes, de signatures, d'hiéroglyphes, et de tous les caprices d'une plume d'écolier.

Or, si nous disions que, dans les greffes de nos tribunaux révolutionnaires, on ne trouverait pas une

---

1) Ep. Vireto, 11 juillet 1547.

accusation capitale si monstrueusement échafaudée, qui nous croirait? Lisez donc.

3. Tous contrevenants à icelle (la réformation), tant par parole que VOULOIR, sont rebelles à Dieu, méritant griève punition.

6-9. Ledit Gruet s'est montré autre qu'il ne devoit; il a spécialement et ouvertement, dans sa lettre (un brouillon), déclaré ledit maître Calvin l'appelant disant en icelle : — « Ainsi comme a fait notre galant Calvin. »

18. Il a écrit de sa main propre, par lui reconnue, deux feuillets COUPÉS écrits par lui en langue latine, en lesquelles sont comprises plusieurs erreurs.

19. Et par les choses prémises, il a été plutôt enclin à dire, réciter et écrire fausses opinions et erreurs qu'à la vraie parole de N.-S. que l'on annonce tous les jours.

22. Il a affiché le placard à Saint-Pierre.

23. Il DOIT avoir des adhérents et complices qu'il DOIT nommer.

24. Il doit être puni de punition corporelle. 1)

Le rouge monte au front. Il faut aller à Genève réformé pour trouver des juges qui incriminent non seulement l'acte, mais la pensée; non seulement l'opinion produite au dehors, mais le désir refoulé dans le fond du cœur, et qui disent à un accusé : Tu dois avoir des complices et tu dois les nommer. Fouquier-Tinville a été calomnié!

Maintenant à Colladon de faire son métier, et il s'en acquittera consciencieusement.

---

1) Galiffe, t. 3, p. 260-261.

Gruet est mis à la torture deux fois par jour. Le 9 juillet, au milieu de tourments affreux, il s'accuse d'avoir posé l'écriteau sur la chaire de Saint-Pierre.

Le lendemain, nouvelles tortures, nouveaux aveux; le supplice est interrompu et repris le jour suivant, pour cesser et recommencer douze heures après. Gruet est broyé pendant un mois entier. Le malheureux criait à ses bourreaux : Achevez-moi, de grace, je meurs! Mais l'œil de Colladon épiait les souffrances et devinait quand le souffle allait manquer au patient. Alors on le déliait, on le ranimait à l'aide de quelques spiritueux, et deux aides le transportaient dans la prison. Calvin espérait que Gruet accuserait François Favre et Perrin; mais le poète resta ferme, inébranlable. Quand on vit qu'on ne traînerait plus à l'échafaud qu'un cadavre, Colladon dit : C'est assez.

Et, le lendemain, le conseil prononça la sentence.

Elle porte : Que Gruet a parlé avec mépris de la religion, et soutenu que les lois divines et humaines ne sont que pures folies; qu'il a composé des vers obscènes et enseigné que l'homme et la femme peuvent user de leur corps comme ils l'entendent; qu'il a tenté de ruiner l'autorité du consistoire; qu'il a menacé des ministres et médit de Calvin; qu'il a correspondu, qu'il a conspiré avec le roi de France contre la sûreté de Calvin et du pays.

Le 26 juillet 1547, Gruet monta à l'échafaud; le glaive du bourreau trancha la tête d'un moribond.

Calvin n'était pas satisfait; il voulut qu'on fît le procès au livre de Gruet. Vous savez ce que c'était que ce livre : quelques chiffons de papier qu'on trouva

sur les toits, dans l'âtre de la cheminée et dans le panier aux ordures (esquevilles): lambeaux informes qu'on rajusta et dont on forma treize feuillets. Ces feuilles étaient-elles de la main de Gruet? Le poète ne pouvait plus parler. Le conseil ne savait comment faire le procès à ces hiéroglyphes. Il consulta donc Calvin, qui dressa la procédure et rédigea jusqu'à la sentence des feuillets séditieux.

Avis que Calvin donna au Conseil sur la procédure qu'on devoit tenir contre le livre de Gruet dressé, en avril ou mai 1550. — Cet avis est écrit de la main de Calvin 1).

Puisqu'il a plû à Messieurs me demander mon advis, quant au livre de Gruet, il me semble avant toutes choses, qu'ils doivent par voye juridique faire reconnoitre la main, non pas tant pour l'homme qui déjà est assez condamné, que pour la conséquence, tant affin qu'on ne pense pas, qu'ils se soyent emus legerement pour un livre incertain, que pour le regard des adherents et complices.

Cela fait il me semble que l'abolition du livre ne doit pas être comme sepulture, mais avec temoignage, qu'ils l'ont en telle detestation, comme il merite et ne fut que pour l'exemple. Vray est, puisqu'il nous convient abstenir de toutes paroles deshonnetes et ne doivent sortir de notre bouche; que tels blasphemes et si execrables ne doivent etre recitez; comme si nous n'en avions nul horreur, mais suivant la reigle, que notre Seigneur nous a donné en sa loy, il est expedient, que magistrats fideles specifient les impietez, qu'ils punissent. Davantage Messieurs scavent qu'il est necessaire, pour beaucoup de raison lesquelles je leur laisse à considerer, combien que ceux qui en a été ordonné de Dieu nous doit bien suffire.

La forme. La première souscorrection me sembleroit bonne tellement, qu'il y eut un diton ou narré semblable à ce qui s'ensuit. Comme ainsi soit que tel an ou tel jour Jacque Gruet tant

---

1) Manusc. tiré des Arch. de Berne.

pour blasphemes enormes contre Dieu et moqueries de la religion chretienne que pour mechantes conspirations contre l'état public de cette cité, mutineries et autres malefices et crime eut été condamné à telle punition, depuis il est advenu, qu'on a trouvé un livre ecrit de sa propre main, comme il a été recognu suffisamment, auquel sont contenus plusieurs blasphemes si execrables, qu'il n'y a créature humaine, qui ne doive trembler à les ouir, comme en general de se mocquer de toute la chretienneté, jusqu'à dire de notre Seigneur J.-C. le fils de Dieu et roy de gloire, devant la majesté duquel les diable sont contraints de s'humilier; qu'il a été un Belitre, un menteur, un fol, un seducteur, un mechant et miserable, malheureux fantastique, un Rustre, plein de presomption glorieuse et maligne, qui a bon droit a été crucifié, que les miracles qu'il a faits, ne sont que sorcelleries et singeries, et qu'i' cuidoit etre fils de Dieu comme les ..... cuident etre en leur synagogue, qu'il faisoit de l'hypocrite ayant été pendu comme il l'avoit merité et mort miserablement en sa folie, folatre insensé, grand yvrogne, detestable traitre et mechant pendu, du quel la venue n'a apporté au monde que toute mechanceté, malheureté et baroche (?) et touts opprobres et outrages qu'il est possible d'inventer. Des prophetes que ce n'ont été que fols, rêveurs, phantastiques; des Apôtres qu'ils ont été des Marauds et Coquins, Apostates, Lourdeaux, Ecervelez. De la vierge Marie, qu'il est plus à presumer, qu'elle fut une Paillarde. De la loy de Dieu, qu'elle ne vaut rien, ni ceux qui l'ont faite; de l'Evangile, que ce n'est que menterie, que toute l'écriture est fausse et mechante et qu'il y a moins de sens qu'aux fables d'Esope et que c'est une fausse et folle doctrine. Et non seulement se deborde ainsi vilainement contre notre sainte et sacrée religion chretienne, mais aussi renonce et abolit toute religion et divinité, disant que Dieu n'est rien, faisant les hommes semblables aux bêtes brutes, niant la vie éternelle, et et degorgeant telles execrations, dont les cheveux doivent dresser en la tête à tous, et qui sont infections si puantes pour rendre tout un pays maudit, tellement que toutes gens ayant conscience doivent requerir pardon à Dieu, de ce que son nom a été ainsi blasphemé entre eux.

Sur ce, il me semble, qu'il se doit donner sentence en telle ou semblable forme, comme ainsi soit, que l'ecrivain du livre ait été par juste jugement condamné et executé, afin toutefois que la vengeance de Dieu ne demeure point sur nous pour avoir enduré ou dissimulé une impieté si horrible et aussi pour donner exemple à tous complices et adherents d'une secte si

infectée et plus que diabolique même pour fermer la bouche à tous ceux qui voudroient excuser ouc ouvrir telles enormitez et leur montrer, quelle condamnation ils meritent que Mss. ont ordonnéz.

Le plus tôt sera le meilleur; car déjà ce malheureux livre n'a que trop été antre les mains des Messieurs.

Procez contre le livre de Gruet tel qui fut prononcé. Suivant le procez fait et formé en l'an 1547 du mois de Juillet par devant mes tres redoutléz Seigneurs Syndicques juges des causes criminelles de cette cité, à l'instance du Seigneur Lieutenant et du fisque de cette cité esdites causes instantes contre Jacque Gruet lors tant pour blasphemes enormes contre Dieu et moquerie de la religion chretienne, que pour mechante conspiration contre l'etat public de cette cite, mutineries et antres malefices, par lui perpetrez et confessez condamné et executé, soit à tous notoire: Que depuis il est advenu, que an la maison du dit Gruet apres le toict, dedans la poulse et escoville de la dite maison a été trouvé un livre de papier couvert de parchemin lequel n'y a guere a été revelé des mains de la justice et auquel entre autre ecriture sont contenus 13 feuillets ecrits de la propre main et letre du dit Gruet, contre lequel par le fisque de cette cité à été demandé justice. — Item et duquel la lettre a été juridiquement par bon examen de gens de bien dignes de foy recognue être celle du dit Gruet. — Item et auquel livre et 13 feuillets ainsi juridiquement recognus sont contenus plusieurs blasphemes si execrables qu'il n'y a creature humaine qui ne doive trembler à les ouir, comme en general de se moquer de toute chretienneté. — Item et non seulement contre notre sainte et sacrée religion chretienne; mais aussi y sont contenus renonciations et abolition de toute religion et divinité. — Item et au dit livre sont specialement ecrits enormes damnables et par tout le monde intolerables blasphemes contre Dieu createur du Ciel et de la terre. — Item et aussi specialement et exprimement contre son fils notre sauveur et redemteur Jesus Christ et le St. Esprit. — Item et aussi contre l'honneur et pudicité de la glorieuse Vierge Marie sa mère. —Item et pour commencement de ses damnables blasphemes est ecrit contre la personne et doctrine de Moyse, par le quel Dieu donna ses saints commandements et saintes loix aux enfans d'Israel son peuple. — Item et aussi ils sont nommement blasphemés tous les saints patriarches et prophetes compris en la Ste.-Ecriture. — Item et pareillement par fausses impositions et blasphemes contre les saints Apotres de

J. C. et les saints Evangeliste et tous les disciples. — Item et aussi nommement contre toute la Sainte Ecriture soit tant du V. que du N. Test. — Item et aussi contre tout le mystère de la passion de notre sauveur J. C. et contre tous les miracles qu'il a faits sur terre et nommement contre sa sainte ressurrection. — Item et finalement : ceux 13 feuillets par le dit Gruet pleinement ecrits et accomplis sont du tout pleins de si abominables, horribles, et plus que oncques homme ne vit par ecrit, detestables blasphemes contre la puissance divine et l'essence de Dieu et toute religion, que pour l'horreur epouvantable on n'ose le lire ny prononcer :

Sentence. Et nous Syndicques de Geneve juges des causes criminelles de cette cité, ayant veu et entendu l'instance par devant nous par notre fisque faite et le contenu de livre par Jacques Gruet, qui fut pour ses demerites en l'an 1547 du mois de Juillet par notre justice justement condamné et executé, ecrit, et la recoignoissance de la lettre et ecriture du dit Gruet, Ecrivain d'icelui par bons temoins et gens de bien dignes de foy en nos mains faites, et le tout bien au long entendu par lesquel livre et ecriture nous appert, icelluy Jacques Gruet avoir ecrit enormes, damnables, detestables et abominables blasphemes contre Dieu son fils notre Sauveur J. C. et St. Esprit, les saincts Patriarches, prophetes, disciples, apôtres, Evangelistes, la glorieuse Vierge Marie, contre toutes les sainctes ecritures, contre toute divinité et contre toute religion chretienne :

A ces causes et affin que la vengeance de Dieu ne demeure point sur nous pour avoir enduré ou dissimulé une impiété si horrible, et aussi pour fermer la bouche à tous ceux, qui voudroient excuser ou convier telles énormitez et leur montrer quelle condamnation ils meritent, nous seans en notre Tribunal en lieu de nos majeurs, après avoir donné participation et Conseil avec nos Citoyens, ayant Dieu et ses sainctes ecritures devant nos yeux, disans au nom du Père et du Fils et du St. Esprit Amen — par icelle notre definitive sentence, laquelle donnons icy par ecrit, icellui livre ici devant nous presen, Sentençons, jugeons et condamnons à devoir être par l'executeur de notre justice porté au lieu du Bourg de Four devant la maison du dit Gruet ecrivain d'icellui et là être mis et jetté en feu, tant qu'il soit brulé et consumé en cendres, si que la memoire de telle abominable chose en soit perdue et c'est pour donner exemples à tous complices et adherents, s'il s'en trouvoit, d'une telle secte si infecte et plus que diabolique, mandans à vous notre lieutenant icelle notre sen-

tence faittes metre en execution. Vendredy 23 May 1550 ceste sentence a esté donuée et prononcée par N. Claude Du Pan Syndic et delà incontinent executée.

Singulier procès fait à de mauvaises feuilles volantes qu'on va ramasser parmi les balayures pour leur donner la forme d'un livre ! En supposant que Gruet ait écrit ces lignes impies, il s'est repenti, puisqu'il les a jetées au vent et à la pluie. Les panégyristes de Calvin disent que la loi était formelle ; que le blasphème et l'hérésie étaient punis de mort dans la législation genevoise. Mais le poète, s'il a blasphémé, c'est en secret ; Dieu seul peut le punir, et dans l'éternité. Gruet n'était justiciable d'aucun tribunal humain. Et nous raisonnons dans l'hypothèse que ces treize feuillets trouvés « dedans la poulse et escoviles » sont de la main du supplicié. »

« Ce livre, dit M Galiffe, ne fut produit qu'à la mort de Gruet, et rien n'a prouvé qu'il en fût l'auteur 1). »

Quelle grande leçon dans le procès et la mort du poète ! Que la réforme chante donc, comme elle a fait à la venue de Farel — que la pensée désormais sera libre. Voici que le bourreau montre à un enfant de Genève ces mots écrits dans le code de Jean de Noyon :

« Tout contrevenant à icelle, tant par parole que par VOULOIR, est rebelle à Dieu et mérite griève punition. »

---

1) Galiffe, t. 3, p. 262, note. L'écrivain ajoute : Le crime le plus inexcusable de Gruet, fut d'avoir écrit en marge sur un exemplaire du livre contre les anabaptistes, page 145, « toutes folies. »

Et Jean de Noyon, le bienheureux apôtre de Genève, comme on le nomme encore de nos jours, ne s'arrêtera pas en son chemin. Le sang veut du sang, et il en répandra. Un instant il va laisser la rue aux Libertins, qui n'auront point assez de cœur pour garder leur conquête. Il a d'autres ennemis à combattre : le voilà qui se prend au moi humain, dans les diverses manifestations religieuses qu'il produit :

A l'opération de la parole sacerdotale dans la symbolique saxonne et ses deux représentants, Luther et Wetsphal ;

A la liberté humaine, dans Castalion ;

Au mérite de l'œuvre, dans Bolsec ;

A l'indépendance théologique, dans Servet.

Nous étudierons chacun de ces phénomènes de la vie intellectuelle de Calvin, où domine une pensée constante d'agression contre toute idée en désaccord avec ses principes théocratiques.

CHAPITRE IX

LA PAROLE SACERDOTALE DANS LA CÈNE.

a) LUTHER. *b*) WESTPHAL.

—

a) LUTHER.

Renouvellement de la dispute sur l'Institution de la cène. — Zurich et Wittemberg. — Calvin essaie vainement de réconcilier les deux églises. — Arrêt de Luther. — Tergiversation dans le langage de Calvin sur le moine saxon. — Luther, Periclès de la réforme et serviteur du Christ. — Le libraire Moritz Goltz. — Les églises protestantes et réformées n'ont jamais pu produire une symbolique uniforme.

A la mort de Zwingli, l'église zurichoise se divisa en diverses sectes : les significatifs, les tropistes, les énergiques, les arhabonaires, les adessenaires, les métamorphistes, les iscariotistes et les néantraux.

La dispute, un moment assoupie, se réveillait au moindre accident historique. Mélanchthon tâchait en vain d'apaiser son maître. Luther déclarait que tant qu'il lui resterait une goutte de sang dans les veines, et assez d'encre dans son écritoire pour trem-

per sa plume, il ferait la guerre aux sacramentaires. En 1543, il écrivait à Froschover que l'église saxonne ne pouvait vivre en paix avec l'église hérétique de Zurich. Et dans ses annotations sur la Genèse, publiées l'année suivante, il faisait l'office du juge éternel, et condamnait aux flammes Zwingli, OEcolampade et leurs adhérents. Zurich, cependant, restait fidèle à la parole de son apôtre, qu'elle vénérait comme un martyr. Bullinger venait de publier, pour honorer la mémoire du soldat de Kappel, cette œuvre qu'on appelait le chant du Cygne 1) : le Christianæ fidei expositio ad Christian. regem : singulier libelle où Zwingli faisait chanter dans le royaume du ciel l'hosanna du bienheureux à Hercule lui-même. « Vilain Olympe, disait un luthérien, où je ne veux point aller, de peur d'être assommé 2). » A l'occasion du livre de Zwingli, les sacramentaires renouvelèrent toutes les accusations qu'ils avaient déjà répandues contre Luther, qu'ils représentaient comme une ame haineuse, toute bouffie d'orgueil, n'adorant que ses inspirations, et clouée à toute idée personnelle comme le meurtrier au gibet. La colère de Luther ne connut plus de bornes quand il eut appris que Léon Judæ, le successeur de Zwingli, et d'autres ministres travaillaient à une nouvelle traduction des livres saints, qui parut effectivement en 1543.

Vous comprenez la colère de Luther. Toucher à cette traduction, que Mathésius regarde comme un

1) Bullinger, Hist. Eccl., fol. 282.

2) Lanat, in hist. sacram. — Florimond de Raemond, p. 178.

des plus grands miracles de Dieu en faveur de son église; s'attaquer à cette version pour laquelle Pomer avait institué une fête qu'on appelait la translation de la bible! En vain Zurich, pour défendre l'honneur de ses docteurs, citait les quatorze cents passages gâtés par Luther dans le Nouveau-Testament, et répétait avec Bucer dans le dialogue contre Mélanchthon : Martin ne veut pas qu'on le contredise, qu'il se fasse adorer : Luther riait des sottises de ses ennemis, s'applaudissait dans sa gloire, et se posait, à la face de l'Allemagne, comme le dieu de l'intelligence, de la force et de la raison.

Les sacramentaires demandaient ironiquement à Luther pourquoi, à l'évangile de saint Mathieu, il avait changé trente-quatre passages dans la nouvelle édition de sa traduction. Ils voulaient qu'on leur dît comment le Saint-Esprit, qui avait été son maître d'hébreu, lui avait laissé commettre de si lourds contresens 1); et ils disaient, comme deux siècles plus tard Ph. Odelem : « Montrez-nous donc la véritable bible de Martin! 2) » Les rieurs étaient cette fois pour les sacramentaires.

Alors commença entre le Saxon et les Zurichois, non plus comme auparavant, un de ces rudes combats à coups de dague trempée dans les eaux de la Limatt et de l'Elbe; mais une lutte à coups d'épingles. Il semblait que de part et d'autre on ne sût plus se servir de la plume, et qu'on eût tout à fait

---

1) Cochl. De Act. Luth. 1550.

2) Welches dann des Luthers rechte Bibel sey? In der abgenöthigten Anmerkung über M. Jo. Christ. Rochs abgewisenen Indifferentisten, p. 67.

perdu l'usage de cette encre corrosive qui faisait merveille à Marbourg et à Augsbourg.

Les Zurichois débutèrent par un pamphlet dont tout le venin est dans le titre : « Précis de l'enseignement des évangélistes de Zurich, principalement touchant la cène, contre les calomnies, les outrages et les insolences du docteur Luther. » 1)

Mais le pamphlet ne répond pas au titre : Calvin l'a parfaitement caractérisé en l'appelant « un libelle d'enfant à jeun. »

Luther ne releva pas le gant ; mais la haine restait vivace dans sa poitrine. Quelques jours avant sa mort, il écrivait à Jacob (17 janvier 1546) : « Heureux l'homme qui n'a pas marché dans le conseil des sacramentaires, qui ne s'est pas trouvé dans la voie des zwingliens, qui ne s'est point assis dans la chaire des Zurichois ! »

Calvin s'était flatté un moment de rapprocher les esprits divisés, à l'aide de sa formule hermaphrodite. Farel, qui croyait à l'avenir du trope genevois, conseillait à son ami d'aller à Zurich, où sa parole, appuyée du Saint-Esprit, amènerait une réconciliation que Philippe de Hesse avait en vain essayé d'opérer. Calvin ne se faisait pas illusion sur les dispositions des communions rivales.

« Qu'irai-je faire ? écrivait-il à son ami ; d'abord, je n'ai pas lu les pamphlets qui ont si fort ému la bile de Luther. Je sais déjà ce que les Zurichois me ré-

---

1) Wahrhaftes Bekenntniß der Diener der Kirche zu Zürich, was sie lehren, insonderheit vom Nachtmahl, auf das Schmählen, Verdammen und Schelten von Doctor Martin Luther.

pondraient : ils me vanteraient la patience dont ils ont fait preuve, et leurs efforts pour adoucir l'humeur du docteur. Bullinger lui-même se plaignait, dans une de ses lettres, il n'y a pas longtemps, de l'âpreté du Saxon, et me disait combien lui et les siens s'étaient montrés conciliants. Il faudrait apprivoiser Martin; mais dites donc aux Zurichois de demander pardon à Luther! Il y a bien plutôt à craindre qu'ils n'aillent remuer le bourbier 1). »

Calvin se tourmente à la vue de ce fils de Pélée, comme il nomme Luther, qui n'écoute aucun conseil et marche à sa guise, sans crainte des buissons ou des montagnes. Il voudrait que Luther se rapprochât de Zwingli, et, pour opérer ce rapprochement, il croit à la toute puissance du traité de cœna Domini dont on ne veut nulle part.

« Mais de quelle manie foudroyante est donc malade votre Périclès! écrit-il à Mélanchthon. Avec tous ses tumultes de paroles, qu'a-t-il fait penser? qu'il joue un véritable jeu de fou furieux. Certes je le vénère, mais il me fait mal. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il ne se trouve personne pour réprimer ou seulement calmer une fougue si insolente 2). »

Avec Bullinger, l'écolier de Noyon était encore plus confiant, parce qu'il savait les dispositions de son correspondant. Il n'a pas peur cette fois qu'on abuse de ses révélations : il écrit à son ami :

1) Cavere multo ante oportuit ne camarinam moverent. Farello. 10 oct. 1544. Manus. Gen.

2) Ep. Melanch. 28 jan. 1545.

« J'apprends que Luther, avec son insolente pétulance, nous assaille tous ensemble : je ne puis pas décemment espérer que vous garderez le silence ; car, enfin, il n'est pas juste d'être si mal mené et de n'oser se défendre. J'avoue que Luther est un beau génie qui a reçu du ciel des trésors extraordinaires, qui a une force d'ame merveilleuse, une constance à toute épreuve, et qui a combattu jusqu'à ce jour l'antechrist. J'ai souvent dit que quand il me traiterait en démon incarné, je ne l'en tiendrais pas moins pour un grand serviteur du Christ, mais grand aussi par ses défauts. Plût à Dieu qu'il eût employé contre les ennemis de la vérité, cette bile qu'il ne cesse de répandre contre les serviteurs du Christ ! 1) »

Depuis dix ans, l'opinion intime de Calvin sur Luther n'a pas varié. En 1538, c'était déjà un homme de vanité et de mensonge, grossièrement halluciné ; un docteur absurde, qui soutenait que le pain matériel est le corps du Christ ; un insolent adversaire de la vérité 2).

Mais le langage change avec les circonstances ; il arrive que Calvin a besoin de couvrir du patronage de Luther le livre contre les nicodémites ; alors la parole de l'écrivain est douce comme du miel ; et le moine augustin est transfiguré en glorieux ministre du Christ, en respectable père, que Dieu illumine

---

1) 25 nov. 1544. Bullingero.

2) Neque enim fastu modo et maledicentia deliquit, sed ignorantia quoque et crassissima hallucinationes.... illum foedissime errare judico ... quis tamen non excuset Zwinglium prae insolenti quam narrant Martini ferocitate? Bucero Genevae. 12 jan. 1538.

de son esprit 1). Pour l'honneur de Calvin, on devrait bien déchirer sa correspondance : en la lisant, on se croirait à Wittemberg, au début de la réforme, quand Luther écrit à Léon X : — « Très saint père, vivifiez, tuez, appelez, rappelez, approuvez, réprouvez, votre voix est la voix du Christ ; » et qu'à l'heure même, sans changer d'encre ni de plume, il achève son libelle « sur Adam et le Christ 2), » où il se moque à cœur joie du pape et de ses foudres.

Ce moine hargneux mourut, laissant à Léon Judæ, à Calvin, et aux sacramentaires ce testament écrit de sa main :

« Voyant de toutes parts amonceler hérésies sur hérésies, et que le diable ne met ni fin ni terme à sa rage et furie, afin qu'après ma mort on ne se puisse servir de mes écrits pour la deffense des erreurs sacramentaires, comme ont déjà faict quelques escervelez corrupteurs de la cène du Seigneur et du baptême ; j'ai voulu, devant Dieu et devant les hommes, faire ma confession, en laquelle, avec l'aide du Seigneur, je veux persévérer et me présenter devant le tribunal de Jésus-Christ : que si quelqu'un, après mon départ de ce siècle, disoit : Si Luther estoit en vie, il seroit d'un autre aduis sur tel et tel article, parce qu'il ne l'a pas bien considéré. Que celui-là sache que je serois lors de mesme opinion que je suis

---

1) Vale vir praestantissime, Christi minister. 12 Cal. feb. 1545. — Voy. le chap. qui a pour titre LES LIBERTINS, a) *Les Pamphlets.*

2) Das Büchlein vom rechten Verstand, was Adam und Christus sey. Witt. 1518.

à présent. J'ai bien pesé tous ces articles, je les a: passez et repassez par l'Ecriture sainte, tous lesquels je deffendray aussi courageusement que j'ai faict celui de la cène du Seigneur. Je ne suis yvre et ne traite rien inconsidérément. Je sçay ce que je dis et je sçay quel jugement je dois subir à l'advènement de Jésus-Christ. Que personne donc ne pense que je me joue en chose de telle conséquence; la chose importe, je connais par la grace de Dieu Sathan. Que n'oseroit-il pas faire en mes escrits, puisqu'il ose corrompre l'Escriture sacrée? — Je dis de mesme de la cène du Seigneur; qu'en icelle le vray corps et le vray sang de Jésus-Christ au pain et vin est mangé et beu, encore que ceux qui le donnent et ceux qui le reçoivent ayent manqué de foi ou abusent des sacrements : c'est ma foy, tous les vrays chrestiens le croyent et ainsi l'enseigne l'Escriture. Ce qui n'étoit pas bien clairement expliqué l'est assez dans les livres que j'ay publiés depuis quatre ou cinq ans. Je supplie les gens de bien et de piété d'estre témoings de ma confession, et prie Dieu qu'il me face la grace de persévérer et parachever le cours de ma vie; que si au combat de mort, la tentation arrachoit de ma bouche quelque chose de contraire à cecy, je la désavoue, et par la confession que je fais, je proteste cela ne pouvoir sortir que de Sathan : ainsi me soit Dieu en aisde. Amen 1). »

Luther, une fois couché dans la tombe, alors commencèrent les chants de Calvin : le moine de Wittemberg, aux lèvres toutes gonflées de bile, n'est

1) Luth. in 3 parte de coena. Trad. de Fl. de Remond.

plus qu'un digne apôtre du Christ; le bouillant Périclès, qui s'acharnait à attaquer le disciple du Christ, est transfiguré en un athlète qui a usé sa vie à ruiner l'antechrist 1). Et pourquoi donc ces antilogies? C'est que le combat sur l'Eucharistie durait encore, et que le réformateur genevois avait besoin, pour rallier à sa doctrine les églises dissidentes de la Suisse, de faire croire que Luther, avant de mourir, s'était réconcilié avec quelques uns des enseignements enfermés dans le livre de cœna; c'est que le nom du moine rayonnait de tant de gloire, qu'il sentait le besoin de s'en faire une auréole, pour se mettre à l'abri des attaques de ses ennemis.

Les réformés voudraient nous faire croire qu'avant de mourir, Luther a renié quelques uns de ses dogmes, et entre autres son formulaire touchant la présence réelle; ils ont besoin de cette apostasie pour rehausser Calvin. Mais c'est une joie que nous ne pouvons leur laisser. A défaut de témoignages officiels, ils sont allés ramasser dans un obscur écrivain, une anecdote qu'ils citent pour prouver que Luther n'a jamais vu dans Calvin un hérétique. Nous ne demandons pas mieux que de rapporter l'historiette.

« Il y avait à Wittemberg un bouquiniste nommé Moritz Goltz, dont la boutique était fréquentée des écoliers et des professeurs. Un jour, c'était le lundi après la Quasimodo geniti, le docteur Martin venait

1) Non dissimulanter testamur eum nos habere pro insigni Christi apostolo cujus maxime opera et ministerio restituta hoc tempore fuerit evangelii puritas. — Quanta doctrinae efficacia hactenus ad profligandum Anti Christi regnum ac simul propagandam salutis doctrinam incubuit!

de lire sur la Genèse et quittait le collége, entouré d'un essaim d'élèves, quand il s'arrêta devant l'échope de Moritz Goltz. — « Eh bien! fit-il au libraire, que dit-on de moi à Francfort? Veut-on toujours y brûler le grand hérétique Martin?

— Rien, maître, répondit le marchand; mais voici un petit livre qui en vient et traite de la cène. Il a pour auteur maître Jehan Calvin, qui l'avait primitivement écrit en français, et que Nicolas des Gallars a traduit en latin. On dit que l'auteur est un jeune homme, tout plein de science et de piété, et que, dans ce livre, il a fait voir comment votre honneur s'est fourvoyée, et Zwinglius et OEcolampadius aussi sur l'article du sacrement.

— En vérité! dit Luther en riant, montrez donc, Moritz, que je le parcourre. »

Alors Moritz alla prendre dans les rayons de sa boutique un in-octavo qu'il présenta au docteur.

Luther s'assit et se mit à lire attentivement les premières pages du pamphlet; puis il jeta un coup d'œil rapide sur quelques chapitres et sur la table des matières. Quand il eut fini, il rendit l'in-octavo au libraire, en lui disant :

— « Ma foi! Moritz, c'est un homme de foi et de science; si OEcolampade et Zwingli avaient traité la matière comme lui, la dispute n'aurait été ni si longue, ni si amère. »

Math. Stoius, alors disciple de Luther, et plus tard docteur en médecine, a souvent raconté cette anecdote à la cour du margrave Albert de Prusse 1).

---

1) Ce récit paraît tiré de l'ouvrage allemand qui a pour titre :

Mais que veut-on prouver à l'aide de ce récit? Que Luther était passé du réalisme saxon au trope genevois, et que, séduit par l'argumentation de Calvin, il avait abandonné sur ses vieux jours sa symbolique chérie et pleuré l'encre et la colère qu'il avait dépensées dans sa dispute avec les sacramentaires? Mais, avant de descendre dans la tombe, il a protesté, comme nous l'avons vu, contre le rôle qu'on voudrait lui faire jouer. Il est bien mort impénitent, emportant dans le tombeau son impanation, sa nécessité de diamant, son serf arbitre et ses anathèmes contre Œcolampade, Zwingli et les sacramentaires. Que si l'on veut adopter l'opinion de quelques écrivains de l'école genevoise, il faut sacrifier Luther à Calvin, et ne regarder désormais le réformateur saxon que comme un renégat du catholicisme et de l'église même qu'il avait fondée.

Et comment ne s'aperçoit-on pas que l'apostasie de Luther ne prouverait pas l'identité des deux symboliques genevoise et saxonne? C'est en vain qu'on essaierait de nous faire croire à l'unité de foi dans l'église réformée, quand le ver du sépulcre luthérien, écrasé sous le pied d'Emser, s'était séparé en soixante-quatorze tronçons; et que le vieux Ronsard chantait à haute voix en France :

Ausführliche, wahrhafte und beständige Erzählung vom Sakramentsstreit, durch Christoph Pezel, professeur à Brême en 1600. C'était un crypto Calviniste. Il est connu par ses querelles avec les luthériens, et son livre : Examen theologiae Melanchthonis cum explicationibus. — Voyez Das Leben Johann Calvins von Paul Henry, p. 501 et suivantes, t. II.

Comme un pauvre vieillard qui par la ville passe,
Se courbant d'un bâton, dans une poche amasse
De vieux haillons qu'il trouve en cent mille morceaux,
L'un dessous un egoust, l'autre près des ruisseaux,
L'autre sous un fumier et l'autre sous un antre,
Où le peuple artisan va descharger son ventre :
Et puis en choisissant tous ces morceaux espars,
D'un gris il les ravaude et coust de toutes parts,
Puis s'en fait une robe et pour neufve la porte :
La secte de Luther est de la même sorte.

Mais le spectacle de ces divisions intestines, de ces transformations de doctrines, de ces antilogies; tout ce prodige de variations, de déchirements, n'est pas ce qui effraie le moins du monde les historiens réformés qui formulent aujourd'hui, avec un imperturbable sang-froid, cette proposition : — Qu'il y a unité dans les deux églises réformée et protestante, sinon d'enseignements, du moins de foi en J.-C. Mais alors nous demanderons au dernier biographe de Calvin qu'il nous explique les colères de Jean de Noyon contre Westphal, Pighius et Gentilis; car nous ne voulons nommer aucun nom catholique : est-ce qu'ils ne croyaient pas au Christ et au mérite de son sang?

Les églises protestante et réformée peuvent se confondre dans une haine commune contre l'église catholique; elles peuvent répéter ce que Luther disait : « Quand le pape jetterait bas sa triple couronne, qu'il descendrait de son siège, qu'il reconnaîtrait qu'il est hérétique, qu'il a troublé la chrétienté, et versé le sang innocent, nous ne pourrions le tenir pour un membre de la communion du Christ; nous devrions

le regarder comme l'antechrist en personne 1). » Mais jamais Genève et Wittemberg ne se grandiront jusqu'à une affirmation commune, ne nous présenteront une symbolique uniforme. Ce n'est pas nous qu'on trompera, qui avons vu de nos yeux l'état des sectes dissidentes travaillées par le rationalisme, le mysticisme, le panthéisme, le déisme, l'athéisme, et toutes ces négations où les pousse le libre examen. Voulez-vous connaître les deux églises : dans l'une, l'église luthérienne, on peut se dire chrétien, quand on a écrit, comme Strauss, la vie de Jésus-Christ ; dans l'autre, l'église genevoise, on peut s'appeler disciple de Jésus, quand on a publié, comme M. Chenevière, un pamphlet contre la divinité du Christ. Strauss et Chenevière, voilà deux témoignages vivants assez magnifiques, ce nous semble, pour prouver la misère du principe protestant.

---

b) WESTPHAL.

Pamphlets de Westphal. — Dispute avec Calvin. — Libelles du réformateur genevois. — Citations diverses. — Réflexion sur cette polémique.

Calvin ne se mêla pas aux disputes de l'école saxonne sur les problèmes ontologiques ; soit que le bruit n'en arrivât pas jusqu'à Genève ; soit qu'il eût

---

1) Wenn der Papst würde seine dreifache Kron weg werfen ; und von seinem römischen Stuel weichen, und öffentlich bekennen, daß er geirret, und die Kirche verwüstet, und unschuldig Blut vergossen hat, so können wir im doch als ein Glied der christlichen Kirchen nicht wider aufnemen, sondern wir müssen in für den rechten Antichrist halten. Tisch-Reden, 416, 417.

besoin de recueillir toutes ses forces pour combattre les adversaires du trope eucharistique, que les protestants allemands attaquaient de toutes parts. La lassitude gagnait quelques théologiens de l'école zurichoise, tels que Bullinger et ses disciples, qui consentaient à se réconcilier avec Calvin. Joachim Westphal flétrit cette alliance du nom d'apostasie, et réveilla d'ardentes controverses 1).

Le signal des hostilités fut donné par le pasteur de Hambourg, dans un pamphlet latin, sous le titre de : Farrago confusanearum et inter se dissidentium opinionum de cœna, ex sacramentariorum libris congesta (Magdeburg). Le libelle, écrit de verve, est saupoudré de personnalités et d'injures pour produire de l'effet. L'opinion hésitait. Alors Westphal publia un second libelle, plus virulent que le premier, où il annonçait en termes positifs la chute du christianisme, si le sacramentarianisme n'était chassé de toutes les villes qu'il commençait à infester. Ce n'était point une parole vulgaire que celle de l'apôtre hambourgeois : les esprits s'émurent, et la guerre fut déclarée aux calvinistes et aux zwingliens.

A cette époque, une colonie d'évangélistes réunis à Londres, sous l'autorité de Jean de Lasco, débarquait sur les côtes de Danemarck, au milieu d'un hiver rigoureux, et recevait ordre du magistrat d'aller chercher asile ailleurs. Le vaisseau remit à la voile, et la colonie, à chaque anse de terre qu'elle voulait gagner, trouvait des hommes armés pour lui

1) Henke, t. III, p. 325. [illegible], [illegible], c. 8.

en défendre l'entrée. A Lubeck, à Rostock, à Wismar, à Hambourg, l'ordre était donné de repousser par la force le vaisseau hérétique, qui, battu des flots, de la tempête, alla se briser sur divers écueils. Quelques naufragés purent s'échapper, et furent obligés, pour exciter la pitié, de taire leur origine, et surtout le nom de Jean de Lasco, qui était accusé d'avoir adopté les idées de Zurich et de Genève 1).

Les libelles de Westphal étaient remplis de personnalités offensantes pour l'église genevoise. Calvin dut intervenir et défendre sa fille bien aimée. Il se montra colère et haineux. Il ne connaissait pas son adversaire, que l'injure faisait bondir. Westphal était un habile coloriste, de l'école de Luther; il poétisait la raillerie la plus vulgaire à force de style. Il accepta le duel, et publia deux écrits virulents contre son ennemi. Ce qu'il y a de remarquable dans cette polémique, c'est que Calvin, tout en jetant à la face des pasteurs de Hambourg des injures de cabaret, chante sa charité évangélique, sa simplicité de colombe, et sa douceur de jeune fille.

« Tout beau, disait Westphal, je pourrais montrer telles pages où tu as enfermé plus de trente mensonges et autant d'atroces injures! Chaque mot est imprégné de poison : ce sont, du reste là, comme tout le monde sait, les ornements accoutumés de ton style 2). »

---

1) Menzel, t. IV, 118.

2) Possem ostendere aliquas pagellas quae singulae contineant plura quam triginta mendacia et convicia. Alicubi verba pæne singula suffusa sunt hoc veneno, etc. p. 418, 419. Apologia confessionis de coena Domini contra corruptelas et calumnias Cal-

Et Calvin répond :

« Que pouvois-je faire autre chose là dessus, sinon, comme porte le proverbe : A rude asne, rude asnier, afin qu'il ne se pleust pas trop en sa forcenerie 1).

» Vray est que Westphal se complaint bien aigrement de ma médisance, et d'une façon fort odieuse pour moi, s'il y avoit quelque couleur. Je confesse bien qu'il y a parfois quelque mot piquant en mon livre; mais je l'ai faict afin que cela servît d'un grain de sel, d'autant qu'il me faschoit qu'en cet homme qui se vante d'estre prescheur de l'Evangile, il y eût si peu de saueur... Mais, quant à toi, je ne sçay quel esprit te meut : tant y a qu'estant enflé de vent, si tu ne jettes l'escume de tous costés, à pleine bouche, il semble que ton estomac soit en peine, comme si tu retenois quelque chose fascheuse qui te pesât là dessus.

» Pour ce que Westphal avoit affaire à un François, il a mis en avant un de ma nation, par la personne duquel il me rendist odieux. Il dit que nous avons derechef resveillé l'hérésie de Berengarius. Et si tu tiens celuy-là pour hérétique, que ne livres-tu incontinent l'enseigne et t'en vas rendre au camp du pape? Mais s'il ne se faut pas beaucoup soucier en quel lieu tu demeures, veu que tu t'estimes en la bonne grace de la bande de l'antechrist. Voilà cent

---

vini scripta a Joachimo Westphalo, Ecclesiastc Hamburgensi Ursellis. 1558, in-12.

1) Recueil des opuscules, c'est à dire petits traités de M. Jean Calvin, in-fol. Genève, 1566.

Contre les calomnies de Joach. Westphal.

quatorze évesques cornus, et au milieu d'eux préside le pape Nicolas. Ils contraignent Berengarius à se desdire. Tu ne fais point de difficulté d'en dire ton opinion pour approuver leur tyrannie, comme s'ils avoient iustement condamné quelque hérésie. »

En retraçant cette polémique entre les deux représentants les plus avancés de la réforme, Westphal et Calvin, nous voyons encore le vieux volume relié en parchemin, aux coins limés par le temps, qui renferme les actes de la dispute. Il appartint à un théologien bibliophile, qui, pour en rehausser le prix, l'orna des portraits des deux polémistes. La tête de Westphal, dessinée par un élève de l'école d'Albert Durer, nage dans des rayons lumineux, qui supportent pour devise ce vers d'Horace :

Impavidum ferient ruinae

Et, à dire vrai, le vaillant athlète luthérien n'a pas l'air d'avoir peur.

Calvin a la physionomie d'un bienheureux; il ne lui manque que l'auréole; le burin de l'artiste hollandais, d'une finesse remarquable, a su répandre la vie sur des traits que les graveurs ont rarement animés. Au bas du portrait on lit ces quatre vers latins :

Angelus e coelo veniat, num scribere posset
Clarius ? an melius verba docere Dei ?
Vox tua non hominem sonat, et qui spiritus ex te
Fatur, olympigenos exsuperat genios.

Etait-ce une épigramme attachée par le bibliophile en tête de son petit volume ? Nous n'en doutâmes plus en lisant quelques pages plus loin :

« Entends-tu, chien! entends-tu, frénétique! en-

tend-tu, grosse bête! » et d'autres apostrophes que Calvin adresse à son antagoniste, qui, du reste, écoute en silence, laisse crier, tempêter « l'ange descendu du ciel », et lui répond ensuite :

« Très saint père, pourquoi donc nous prêcher ainsi l'obéissance passive à tes décrets? Pourquoi tant de menaces, un enfer tout prêt pour nous brûler, si nous ne suivons tes commandements 1)? »

Calvin voulait rester maître du champ de bataille. Il écrivit « son dernier avertissement » ultima admonitio, où l'injure tombe comme de la grêle. Mais l'ardent luthérien riposta par de nouvelles plaisanteries.

« Non, non, disait-il, je ne me tairai pas; ton basilic a beau vomir sur moi sa bave vénéneuse pour m'empoisonner, je parle, et je parlerai 1). »

S'il est une question au monde où l'ame d'un écrivain doive chercher de douces paroles pour convaincre son adversaire, c'est la question de l'Eucharistie, ce sacrement d'amour. Et cependant, il n'est pas de grossièretés, de sarcasmes, d'outrages, que l'Institution de Calvin n'ait inspirés aux réformés! Bèze, en défendant l'opinion de ce livre contre la dogmatique saxonne, a fait comme son maître. Il

---

1) Cur obedientiam nobis stricte imperat beatissimus pater? Cur et nos damnat pro haereticis si non obedienter obtemperemus, nisi ut deterritis calamus excedat. Apologetica aliquot scripta magistri Joach. Westphali quibus et sanam doctrinam de Eucharistia defendit, et foedissimas calumnias sacramentariorum diluit. Ursellis. Nicol. Henricus, 1558.

2) Basiliscum suum ita veneno implevisse se putavit, ut facile aspectu interimeret.

appelle Eilmann, le ministre luthérien qui soutenait la présence réelle, « une guenon, un âne coiffé d'un bonnet de docteur, un chien qui nage dans un bain, un sophiste asinissime, un impudent fripon, un sycophante, un polyphème, un monstre à la nature de sauvage et d'ogre, un animal carnassier, un cyclope, un papiste (1). »

1) D'Artigny, Nouveaux mémoires d'histoire, etc. t. II, p. 163.

CHAPITRE X.

CASTALION ET LA LIBERTÉ HUMAINE 1).

Castalion type du savant au seizième siècle. — Poète, rhéteur, philologue. — Son séjour à Strasbourg. — Régent à Genève. — Dispute avec Calvin. — Exilé. — Controverse sur le libre arbitre. — Polémique du réformateur. — Pamphlets de Calvin. — Il accuse Castalion de vol. — Défense du poète. — Castalion meurt de faim. — Son épitaphe.

Son véritable nom était Sébastien Châteillon. Spon et Leti le font naître dans une petite ville des Dombes, où saint Vincent de Paul fut plus tard curé. Dans son enfance, il aimait à réciter avec un accent tragique des vers qui emplissent la bouche, et qui font un grand bruit en sortant de la poitrine 2). Un jour que, seul, il s'amusait sur les rives de la Saône à faire l'acteur, quelqu'un, qui guettait le poète, se mit à crier : Castalio! Castalio! Châteillon se crut transporté

1) Cast. Defensio. Scaligerana prima. Bayle, art. Castalion. David Clément, Bibl. cur.

2) Poeta et grecae plane levitatis Musopatagus.

en Grèce, salua la muse qui venait de le baptiser si poétiquement, et ne s'appela plus que Castalio 1).

C'est le type du savant au moyen-âge. Il travaillait douze heures par jour, se levait avec le soleil, chantait en grec le matin, en latin après son dîner, et le soir en hébreu.

Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il se mit à parcourir l'Allemagne, le pays de la science, gagnant sa vie en vendant du Virgile ou de l'Homère. Les acheteurs étaient nombreux. Castalion n'était pas difficile. Il raconte lui-même qu'un de ses grands régals était du pain noir trempé dans du lait. Il vivait ainsi pour un peu moins de six sous de notre monnaie. Au besoin, après avoir corrigé la version de son élève, il prenait une scie et coupait du bois, ou allait au marché acheter les provisions du ménage. La Providence lui réservait une existence toute de souffrances, qu'il supporta en philosophe et en poète.

En 1545, il publia à Bâle quatre livres de dialogues sur des traits historiques choisis dans la Bible. Bâle, cette ville antique, toute parfumée de latin, fut véritablement émerveillé : il lui semblait que Castalion n'eût jamais vécu que dans la Rome d'Auguste. Plus tard, Mélanchthon, en recevant le poème grec de Sébastien sur saint Jean-Baptiste, fut si joyeux, qu'il se mit à en réciter de longs fragments à son auditoire de Wittemberg. Sans le nom biblique du héros, on aurait dit de quelque fragment antique apporté en Italie par l'un de ces Hellènes auxquels

1) Quod ego nomen audiens a Musarum fonte Castalio derivatum adamavi atque amplexus sum, meque omisso deinceps Castellionis nomine patrio, Castalione appellavi. Cast. def. p. 21.

Rome et Venise donnaient alors asile. Malheureusement, en ces temps d'agitation religieuse, les muses elles-mêmes voulaient être théologiennes. Celle de Castalion fit comme les autres: elle quitta les doux ombrages de Tibur pour se jeter dans l'abîme de la prédestination. Mais le poète, si maltraité de Dieu, ne doute ni de sa bonté ni de sa miséricorde; il en fait une Providence comme nous autres catholiques, bonne et douce mère qui n'a prédestiné ses enfants qu'au bonheur éternel, en leur laissant ce libre arbitre que Calvin et Luther changent en une nécessité de plomb.

A l'arrivée de Calvin à Strasbourg, Castalion était allé visiter le réformateur, qui fut enchanté de la science de l'exilé. Alors commencèrent entre ces deux ames des relations qui devaient être plus tard troublées par de si tristes débats. Castalion, avec sa rustique confiance, livrait à son ami tous ses trésors de linguistique et de médecine même; car, dans ses courses à travers les montagnes, le jeune bressan avait étudié la botanique, et il savait, pour guérir les hommes, des secrets que peu de praticiens possédaient alors. Calvin lui avait loué une toute petite chambre dont Castalion payait régulièrement le loyer 1). Donc un jour, Calvin, ayant besoin de sa chambrette, donna congé au poète; mais le poète revint bientôt. Le domestique de la grande dame, « mademoiselle des Vergers », qui avait remplacé Castalion, tomba malade. C'était un enfant des Dombes; Castalion le sauva.

A son retour de l'exil, Calvin appela Sébastien à Ge-

1) Castal. defensio, p. 26.

nève, et lui fit donner la régence du collége. Le réformateur croyait retrouver dans son ancien commensal, le poète de Strasbourg. Mais plusieurs années s'étaient écoulées, et le poète avait apostasié et s'était fait théologien. Or, représentez-vous un moine de Cologne, avec la science de Mélanchthon et la langue intempérante de Carlstadt. Sébastien s'était mis à étudier la Bible, qu'il se proposait de traduire. En travaillant à sa version, il voulait faire du bruit comme Luther; et, pour être plus sûr de remuer le monde religieux, il avait imaginé de nier la canonicité du Cantique des Cantiques, dont il faisait une idylle indécente échappée d'un cerveau libertin. L'idée était admirable! Castalion s'estimait trop grand théologien pour montrer son manuscrit au réformateur. L'amour-propre de Calvin fut blessé. Sébastien, qui, au moment où la peste causait de si affreux ravages, s'était offert pour soigner les pestiférés, quand les autres ministres se cachaient, de peur de la mort 1), ne faisait pas plus de cas du courage que de la valeur théologique de Calvin. Il recherchait le ministère, mais il ne put l'obtenir : on l'avait dénoncé au consistoire. Voici ce qu'on lit sur les registres de Genève, en date du 14 janvier 1544: « M. Calvin a rapporté que Bastian, régent des écoles, est bien savant homme, mais qu'il a quelque opinion, dont n'est capable pour le ministère, et en outre se lamente de son gage de l'école. »

1) Châtillon, regent, s'offre pour être ministre de l'hospital pestilentiel; plusieurs ministres refusent d'y aller, disant qu'ils iroient plutôt au diable. Fragments biographiques des registres de la ville, 1 mai 1543, p. 10.

Il recevait par an 450 florins; Calvin, à cette époque, deux fois autant.

Le conseil donna ordre à Sébastien de se contenter de ses émoluments et de mieux veiller sur ses écoliers.

Sébastien devina son délateur et chercha à s'en venger.

Il demanda à discuter avec Calvin. Le conseil décida que la discussion aurait lieu « entre eux secrètement, ne voulant pas que telles choses fussent publiées. »

Dans son catéchisme, le ministre demandait :

« Que veut dire est descendu aux enfers? » L'enfant répondait : « C'est que Christ a non seulement souffert la mort naturelle, qui est séparation du corps et de l'ame, mais aussi que son ame a été enserrée en angoisses merveilleuses, que saint Pierre appelle les douleurs de mort. » Le ministre continuait : « Et pour quelle raison cela s'est-il fait, et comment? » A quoi l'enfant répondait : « Parce que, comme il se présentoit à Dieu pour satisfaire au nom des pécheurs, il falloit qu'il sentît cette horrible détresse en sa conscience : et même comme si Dieu eût été courroucé contre lui, estant en cet abîme, il a crié : Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu laissé? » 1)

Donc, Castalion avait choisi pour texte : descendit ad inferos. Son rival enseignait publiquement que Jésus avait souffert dans son ame les an-

1) Omnes poenas sceleratorum persolvit, diros cruciatus damnati ac perditi hominis in anima pertulit, omnia irati et punientis Dei signa expertus est.

goisses du damné. On dit que le poète, dans cette discussion, fut admirable de logique, de verve et de causticité. Une autre fois qu'il disputait avec Calvin, il ouvrit la Bible à ce passage de saint Paul : « Nous montrant les ministres de Dieu, tout pleins de charité, » et il improvisa sur ce texte un exorde ab irato rempli d'antithèses, qui venaient, en véritables langues de feu, tomber sur la tête de chacun des assistants.

« Serviteurs de Dieu, disait Sébastien, nous! Paul, voilà le véritable serviteur; nous, nous sommes esclaves de nos appétits et de nos passions. Paul veillait la nuit sur sa chère église, et nous, nous passons la nuit au jeu; Paul était sobre, et nous, nous nous enivrons; Paul était tourmenté par les séditions, et nous, nous les excitons; Paul était chaste, et nous, nous paillardons; Paul fut mis dans les fers, et nous, nous y jetons ceux qui nous ont offensés; Paul s'appuyait sur le bras du Seigneur, et nous sur un bras de chair; Paul souffrait; nous tourmentons les autres 1). »

Les ministres se regardaient les uns les autres, se passaient la main sur le front et cherchaient à troubler l'orateur, qui ne se laissa point intimider, et finit comme il avait commencé, et comme dit Calvin, en vrai gladiateur, qui ne veut que du sang 2).

Castalion ne pouvait plus rester à Genève. Il sortit donc de la ville, mais avec tous les honneurs du combat. Il emportait un certificat conçu en termes fort

---

1) Farello, 30 maji 1544. Manus. Gen.
2) Fuit omnino sanguinaria oratio.

honorables que lui avait délivré Calvin. Le réformateur avait peur de Sébastien, et il avait raison. Bèze a dit que le régent fut obligé de s'expatrier : c'est un mensonge. Bèze avait dû plus d'une fois entendre répéter par Calvin que Sébastien avait quitté volontairement la république, sans qu'on eût le moindre reproche à lui faire touchant les mœurs ou la doctrine 1). Daneau en fait un possédé, une écume dont Genève, Dieu aidant, fut assez heureux pour se débarrasser 2). Il n'aurait pas autrement parlé d'un catholique, et Sébastien ne l'était pas.

Castalion vint se réfugier à Bâle, où le sénat le nomma professeur de langue grecque. Le poète fut forcé de reprendre le capuchon monacal. Calvin le calomniait.

La dispute se ralluma à l'apparition d'un écrit de Castalion sur la prédestination.

La lutte entre ces deux intelligences, abandonnée, reprise, tint longtemps le monde théologique en suspens. Il s'agissait du plus grand problème de philosophie que l'école ait sondé, et de sa solution, l'humanité devait sortir libre ou enchaînée : c'était donc une question de liberté ou d'esclavage moral.

En ouvrant son livre, on voit que Calvin a compris toute l'importance du duel; car il veut tuer son adversaire avant même d'avoir pris les armes, et il écrit sur la page blanche de son libelle : « Réponse à un calomniateur. » Dès les premières

---

1) Non aliqua vitae macula, non impium aliquod in fidei nostrae capitibus dogma.

2) Tanquam spuma expulso, expurgata est civitas. Danaeus, Epist. dedicat. de Haeresi, ad senat. Genev.

lignes du pamphlet, il va se cacher en Dieu, pour parer les coups de son adversaire. — « Les coups que tu me portes, lui dit-il, traverseront ma poitrine pour arriver jusqu'à l'éternelle vérité 1); et voilà ce qui m'arrache des larmes. »

Mais Castalion ne ressemble pas à ces moines allemands, qui se réfugient bien vite, quand ils sont harcelés trop vivement, sous la soutane de Scot ou le manteau d'Aristote; il croit en lui, en lui seul, et il a peut-être raison.

« Sans liberté, dit-il, il n'y a pas de mal, il n'y a pas de bien 2); où donc est la morale?

— La morale, répond le réformateur, elle est dans le vouloir. »

Castalion sourit et réplique : « Mais qui l'opère ce vouloir, Dieu? »

Calvin poursuit : « Le bien ne sort pas de l'acte, mais de la pensée : l'orgueil, l'avarice, l'envie, ne sont pas en Dieu, mais dans l'homme. Mais comment laisse-t-il pécher, et cloue-t-il à l'erreur l'être auquel il a prescrit de suivre la voie de vérité? C'est un mystère qu'il a caché! 3) »

Mais Castalion se mettait à rire, et s'écriait : « Je ne te comprends pas. »

---

1) Hoc tantum doleo quod per latus meum configitur sacra illa aeternaque Dei veritas. Calv. in Resp. ad calumniatoris praefationem.

2) Castal. apud Cal. Theol., p. 629.

3) Deum severe prohibere et vetare constat quicquid est contrarium suo mandato. Cur autem volens errare sinat et arcano decreto errori addicat quem viam rectam tenere jubet, sobriae modestiae est nescire. Cal. de aeterna praedestin.

Et alors Calvin faisait comme Luther, serré de trop près par Emser :

« Et ni moi non plus, je ne comprends pas, ni les anges non plus : j'adore ; et ceux qui ne veulent pas s'humilier, sont des faquins, des polissons, des chiens, qui aboient après la vertu 1). »

Après le supplice de Servet, dont Castalion voulut prendre la défense, la dispute recommença, mais sur un autre terrain : il s'agissait de savoir si le réformateur avait eu le droit de répandre le sang d'un hérétique. Calvin en appelait à Dieu pour soutenir le privilége du glaive.

Pour perdre l'ancien régent, il écrivit deux libelles, où l'on trouve de la colère à pleines pages : l'un a pour titre : « Response à certaines calomnies et blasphèmes » ; l'autre en latin : « Calumniæ nebulonis cujusdam. » C'est un double thême de rhéteur, où, pour noircir son ennemi, l'écrivain en fait un voleur.

Castalion se défendit noblement. Cette fois, ce n'était pas seulement sa réputation de savant, mais son pain qu'on voulait lui arracher, à lui, à sa femme et à ses huit enfants; car, si Calvin avait dit vrai, le pauvre professeur de grec était obligé de quitter Bâle et de mourir de faim. Heureusement Calvin avait menti.

La réponse de Castalion devait être noble, son langage sans violence, sa polémique sans passion :

---

1) Haec mysteria qui non capiunt ea reverenter adorare et admirari debent et exclamare : o altitudo... sunt improbi et impuri nebulones, blaterones, canes, pietati oblaterantes...

c'est à dire qu'il fallait, pour avoir raison, éviter de ressembler à Calvin. Il fut ce qu'il avait promis.

Sébastien répond d'abord à ce qu'il appelle le frétin, *farrago*, de l'accusation.

« Tu me prodigues, Calvin, dans ton libelle toutes les injures que la haine a pu t'inspirer : je suis un blasphémateur, un chien qui aboie, un être ignorant, un impudent, un imposteur, un débauché, un charlatan, un polisson ! Tu cries : que Dieu ferme la bouche à ce Satan 1). Mais tu oublies donc, Calvin, que tu es l'auteur du *Vita hominis christiani*, qui renferme des préceptes si sages, que quelqu'un m'a conseillé de t'écrire pour te demander si les *calomnies d'un polisson* et la *vie du chrétien*, sont de la même plume 2). Quoi donc! je ressemblerais au portrait que tu traces de moi; je serais tout plein d'orgueil, d'ingratitude, de fraude, d'impudence, de blasphèmes et d'impiétés? Si tu m'avais connu tous ces défauts, dis-moi donc comment, toi et tes amis, malgré mes refus réitérés, m'avez forcé d'accepter la régence du collége de Genève? Comment, tu as pu choisir pour instruire l'enfance d'une cité que tu décores du nom de sainte, un homme tout couvert de vices, toi qui me connaissais si bien? Dis-moi donc, pourquoi ce beau certificat de vie et mœurs que tu me délivras lorsque je quittai volontairement Genève 3)?

---

1) Compescat te Deus, satan.

2) Castal. defensio, p. 2.

3) Quaeso te quorum hominem est pueris instituendis praeficere hominem, quem tu sceleratum esse scires, idque in ea urbe quam vos sanctam etiam impressis libris appellatis? Def. p. 18.

» Tu me reproches la nourriture que tu me donnas à Strasbourg ! J'ai logé chez toi, c'est vrai, une semaine environ ; après quoi, je fus obligé de céder ma chambre à mademoiselle des Vergers, qui venait te trouver avec son fils et son domestique; mais je t'ai payé ce que j'ai mangé 1).

» Toi et Bèze, comme vous me haïssez cordialement ! Le mal qu'on dit de moi, vous le croyez ou vous feignez de le croire; le bien, vous n'y ajoutez pas foi. Vos émissaires vous font accepter sur mon compte tout ce qu'ils veulent : vous les trompez comme ils vous trompent, en leur disant sur moi mille fables de votre invention 2). Ne m'avez-vous pas représenté comme un dangereux cabaliste, ayant à son service une foule de valets répandus à la ville et dans les champs; en sorte que quelques Français venus de Strasbourg à Bâle, et qui croyaient me trouver comme un Satrape au milieu d'une haie de satellites, tout reluisants d'or, furent bien étonnés de ne rencontrer qu'un pauvre petit homme, bien souffreteux, bien bas percé, et ne pensant qu'à bien vivre avec tout le monde. Quand les magistrats ne veulent pas vous écouter, vous tâchez de me déshonorer en m'accusant d'infamies; vous poursuivez mes livres de vos colères ou de vos anathèmes; vous en écrivez contre moi, et vous travaillez à ce qu'il me soit défendu d'y répondre. »

Arrivé à l'accusation de vol, que Calvin a osé porter contre Castalion, la défense reste la même, tou-

---

1) Castal. Def. p. 26.
2) Def., p. 40.

jours calme; mais il y a dans la réponse du professeur une révélation de pauvreté qui arrache presque les larmes; et Sébastien n'a pas cherché ce succès.

« Dis-moi donc, demandait Calvin; il y a quelque temps, quand ton harpon à la main, penché sur le Rhin, tu retirais du bois pour te chauffer au logis, est-ce que tu ne dérobais pas volontairement le bien d'autrui 1)?

— Et qui t'a dit cela? répond Castalion, les larmes aux yeux; tes espions qui t'ont trompé. Réduit à la plus affreuse misère, et ne voulant point abandonner ma traduction des livres saints (car j'aurais préféré mendier de porte en porte), je prenais un croc et j'allais guetter le bois qui flottait sur le Rhin, et qui n'était à personne, que je pêchais et que je brûlais ensuite au logis pour me chauffer. Est-ce là ce qui s'appelle voler 2)?

Pauvre Castalion! lui poète, orateur, théologien, qui sait le grec, l'hébreu, le latin, et qui est réduit, pour réchauffer ses doigts que l'âge commence à glacer, ses pauvres petits enfants, sa vieille femme, à épier un morceau de bois que l'orage a déraciné et jeté sur le Rhin! Il raconte lui-même que le matin, quand il voyait le Hauenstein couvert de nuages

---

1) Quaero ex te dum proximis annis, tibi harpago in manu erat ad rapienda ligna quibus domum tuam calefaceres, an non te propria voluntas ad furandum impulerit? Calvin in calumn. nebulonis. p. 748, Tract. Theol.

2) Capiebam interdum successivis horis harpagone ligna quae solet dum exundat Rhenus secum rapta devehere, quibus domum meam calefacerem. Hoc tu furtum interpretaris. Certe non bonus, neque candidus interpres. Publica sunt illa ligna et primi occupantis. Cast. Def., p. 12.

épais, il remerciait le ciel et attendait avec impatience que la tempête, en éclatant, jonchât le Rhin des débris des forêts alpestres. N'était-ce pas son bien, à lui poète, que ce bois du bon Dieu, comme il l'appelle, ainsi qu'est à l'oiseau le grain de blé que le vent répand sur le chemin? Calvin, l'ancien ami de Sébastien, n'était pas aussi charitable que la tempête; au lieu d'envoyer à son frère un peu de pain, il le dénonçait comme voleur à l'Allemagne et à la France! Et pendant qu'il laissait ainsi mourir de faim le régent de Genève, sa table était couverte d'un pain blanc que le boulanger préparait exprès, et qu'il appelait le pain de M. Calvin.

Et Calvin s'amusait à railler le pauvre poète. « Quand maistre Castalion boit, disait le réformateur, il a coutume de dire devant que gouster le vin : Tu quis es? Si le vin est passable, il respond : Ego sum qui sum; s'il est excellent : Hic est filius Dei vivi. »

Mais Dieu aussi abandonna Castalion, plus malheureux alors que l'oiseau du ciel qui a son nid, son feuillage et sa pâture. La tempête se taisait, les forêts du Jura cessaient d'être agitées : pas le plus petit brin de bois que Sébastien pût dérober au fleuve, et vendre au marché de la ville, quand il ne s'en servait pas pour faire cuire ses aliments! Alors il prenait une ligne et allait pêcher dans le fleuve, ou une bêche pour labourer quelques uns de ces petits jardins dont chaque habitation bâloise étai décorée. « J'aime mieux pêcher, disait-il, car j'étudie en attendant le poisson. »

Castalion mourut de faim 1), comme cette petite lampe dont il parle dans son Moïse, et qui s'éteignait faute d'huile. Bâle comprit la perte qu'il avait faite en perdant Castalion; mais il était trop tard. A ce Sébastien, que tant de misère avait poursuivi, la terre même ne devait pas être légère! Il avait été déposé dans le tombeau des Grynaeus : tardif hommage à tant de gloire; mais un professeur de cette famille fit fouiller le sépulcre, et eut l'impiété d'en exhumer le cadavre. Ce jour de profanation, trois gentilshommes polonais passaient à Bâle, qui se ressouvinrent que Castalion avait été leur maître, et firent porter le corps dans la grande église. Pendant qu'on le déposait dans sa dernière demeure, la muse latine travaillait à l'épitaphe d'un de ses plus chers nourrissons; et dans ce chant funèbre, elle enfermait toute la vie du poète :

Jejunas crebro cœnas et prandia nudo
  Sumere cum parva prole solebat agro.
Quin etiam urentis quo posset frigora brumae
  Pellere, vel tenues rite parare cibos,
Ex Rheno manibus venientia ligna trahebat,
  Cum gravis ingentes fuderat imber aquas.
Nec pudor interdum pisces captare sub undis;
  Nec pudor et rastris findere pingue solum
Ut charam uxorem posset sobolemque tenellam
  Hinc alere ac sortis damna levare suae.

Montaigne a jeté à ce savant quelques nobles paroles de pitié, que nous aimons à recueillir :

« J'entends avec une grande honte de nostre siè-

1) Mortuus est ex paupertate. Scaligerana, p. 45.

cle qu'à nostre veue deux très excellens personnaiges en sçavoir sont morts en estat de n'avoir pas leur saoul à manger : Lilius Gregorius Giraldus, en Italie, et Sébastianus Castalio, en Allemagne. Et croy qu'il y a mil hommes qui les eussent appelés avec advantageuses conditions ou secourus où ils estoient, s'ils l'eussent sçu. Le monde n'est pas si généralement corrompu, que je ne sache tel homme qui souhaiteroit de bien grande affection que les moyens que les siens lui ont mis en mains se pussent employer, tant qu'il plaira à la fortune qu'il en jouisse, à mettre à l'abri de la nécessité les personnaiges remarquables en quelque espèce de valeur, que le malheur combat quelquefois jusques à l'extrémité, et qui les mettroit pour le moins en tel estat qu'il ne tiendroit qu'à faute de bon discours s'ils n'estoient pas contens. 1) »

---

1) Essais, liv. I, ch. 34.

Voici la liste des principaux ouvrages de Castalion :

Dialogorum sacrorum libri IV. Bas. 1545. — Version avec notes des vers sibyllins. Traduction latine des psaumes de David et des cantiques de l'Ecriture, 1547. — Poème grec sur Jean Baptiste, et paraphrase latine du poème du prophète Jonas, 1548. — Traduction partielle d'Homère, Xenophon et St-Cyrille. — Traduction latine des XXX dialogues ital. d'Ochin. — Version latine de la bible, Basle 1551. — Traduction de la bible en français, Basle 1555, dédiée à Henri II. Théodore de Bèze prétend que le jargon du Poictou le plus grossier de tous les jargons de France. peut paraître moins barbare que le style de Castalion. Rich. Simon assure au contraire que l'on reconnaît dans la traduction de Castalion un style élégant et poli. (Hist. crit. du vieux test. t. II, ch. 25.) — Traduction latine de la Theologia germanica, sous le nom de Joannes Theophilus. — Dialogi de praedestinatione, de electione, de libero arbitrio, de fide. — Defensio translationis

novi test. contra Th. Bezam. — In capit 9, ep. ad Rom. comment de praedestinatione et justificatione.—De non puniendis haereticis qu'on attribue aussi à Socin. — Defensio contra Calvinum et Bezam. — Voici le témoignage que Pierre Ramus a rendu de ce savant. — Utinam tanti ingenii tamque bonis artibus ac literis eruditi vis illa in hoc unico graecae professionis argumento versari maluisset; nihil mea quidem sententia in isto genere laudis Basilea comparandum habuisset. Petr. Ram. in Basilea, p. 52.

CHAPITRE XI.

BOLSEC, LE MERITE DE L'OEUVRE.

Le pasteur St-André prêche à St-Pierre le prédestinatianisme de Calvin. — Bolsec attaque le prédicant, qui est défendu par le réformateur. — Bolsec est mis en prison et interrogé. — Sa défense. — Il est retenu dans les fers. — Intervention des églises de Basle et de Berne. — Zurich demande la mort de Bolsec. — Il est élargi, quitte Genève, est poursuivi par la haine de Calvin. — Histoire de la vie et des mœurs de Calvin. — Bolsec calomnié. — Réhabilité par les écrivains protestants.

Quand Luther, au milieu d'un cénacle d'Allemands pur sang, c'est à dire grands buveurs de bière, entendait prononcer le nom de pape, son front se crispait, son œil s'allumait, ses lèvres s'ouvraient avec un rire satanique ; et alors commençait entre tous les convives un échange étourdissant de moqueries, de lazzi, de concetti, contre le pontife romain, trop heureux s'il n'était que le précurseur de l'antéchrist. Dans les premières années de leur joyeuse réunion, les hôtes de la taverne wittembergeoise, presque tous prêtres ou moines renégats, s'étaient amusés à baptiser du nom d'antéchrist le pape qui

régnait alors à Rome : c'était un article de foi parmi les paysans de la montagne du Pollesberg, que Léon X était réellement l'homme du péché annoncé par les prophètes. Léon X mort, Adrien, son successeur, fut salué du même nom. Adrien dans la tombe, Clément hérita de son titre maudit. Mais alors quelques ames plus historiques firent remarquer aux buveurs que, dans l'espace de vingt ans, le monde avait eu trois antéchrists: deux de trop au moins pour ne pas accuser de mensonge le prophète Daniel. Donc, un moment le pape ne fut plus que le précurseur, l'image ou le mythe de l'antéchrist.

Pour les réformés genevois, Bolsec est ce que le pape était pour Martin Luther. Drelincourt le charge de tous les péchés qu'une ame humaine peut porter en ce monde : il en fait un blasphémateur du saint nom de Jésus, un faussaire, un menteur, un simoniaque, un homme sans foi ni Dieu.

Il ouvre le puits de l'abime, et il en sort, au milieu d'épaisses fumées, « un scélérat vendu à l'iniquité, visiblement possédé par un esprit de mensonge; un monstre tel que jamais enfer n'en produisit de plus horrible ni de plus digne d'exécration publique 1). »

Cette colère s'explique.

Bolsec, séduit tout comme Westphal et Castalion par la langue nouvelle que parla d'abord la réforme en France, avait quitté le catholicisme et s'était réfugié à Genève. Là, il s'était mis à lire l'Ecriture sainte, prenant au sérieux le conseil que Calvin don-

1) Drelincourt, Défense de Calvin, p. 100 et passim.

nait en chaire et dans ses écrits d'étudier le verbe inspiré. Malheureusement, après un assez long examen, il avait modifié ses croyances, d'abord embrassées trop légèrement, et avait adopté sur la prédestination d'autres idées que celles de l'auteur de l'Institution chrétienne : il n'avait pas compris Calvin.

Un jour, en 1542, Saint André, pasteur de Jussy, qui n'aurait pu épousseter les livres d'un moine d'Erfurth, développa au temple de Saint-Pierre ce passage : « Ceux qui ne sont pas de Dieu n'entendent pas sa parole. » Enchaîné comme un galérien, pieds et poings, au fatalisme de son maître, le prédicant soutenait que l'ame que Dieu n'a pas régénérée résiste nécessairement, qu'elle est clouée au péché, vendue sans rémission à la mort, puisqu'elle n'a pas ce don d'obéissance et de soumission que le Seigneur ne donne qu'à ses élus.

Vous voyez ici l'enchaînement logique des doctrines enseignées dans l'Institution. Saint André répétait son rôle.

Or, dans le consistoire de Genève, on permettait à tout assistant de présenter ses objections au ministre qui avait tenu la chaire.

Bolsec avait besoin de parler ; le service fini, il se leva et dit :

— « Maître, je tiens cette opinion touchant la justice de Dieu pour fausse et dangereuse ; elle sort du cerveau de Valle ; elle répugne à l'Ecriture, au témoignage des pères, et notamment de saint Augustin.

— Monsieur de Bolsec, dit le pasteur, ma doctrine est toute biblique.

— Tordez à votre guise l'Ecriture, reprit Bolsec; si Dieu, pour son plaisir, damne les uns et sauve les autres, c'est un tyran, et le pécheur a son excuse toute prête : il dira qu'il n'est pas coupable, mais bien la divinité fantasque que vous avez créée de vos mains. »

A ces mots, on vit s'élever au dessus des groupes une figure amaigrie qui, tournant les yeux autour de la salle et les fixant sur Bolsec, lui cria : « Je t'accuse de calomnie et de mensonge; car la doctrine de Saint-André, c'est la mienne. Tu as dit que je fais Dieu auteur du péché. »

Alors un auditeur s'approcha de Bolsec et lui dit : « Je vous arrête! » et on le conduisit en prison. Il avait insulté Calvin.

Les ministres s'assemblèrent et rédigèrent en commun dix-sept articles sur lesquels on devait interroger le prévenu.

C'était un elenchus habilement disposé de la dogmatique de Calvin sur la prédestination, où l'on élevait jusqu'à la puissance du dogme l'esclavage de l'homme depuis la chute d'Adam, l'arrêt éternel de damnation d'une partie du genre humain, l'annihilation du libre arbitre, la nécessité du péché imposée comme une loi de Dieu à quelques natures déshéritées d'avance, et l'élection de quelques autres marquées dans les siècles des siècles du signe de l'immortalité : tout ce qu'on a vu dans l'Institution chrétienne; — axiomes aristocratiques qu'il faut

croire à Genève, sous peine de ne plus appartenir à ce chœur de bienheureux conçu par Calvin.

Bolsec représente, dans cette dispute, la philosophie catholique. A ces mots de nécessité heureuse ou malheureuse, son ame s'indigne, et il crie à ses juges : « Vous calomniez mon Dieu; en Dieu, il n'y a ni présent, ni passé, ni avenir; Dieu n'a donc pas prévu, il a vu, il voit. S'il élit les uns, s'il rejette les autres, ce n'est pas pour ce bon plaisir, indigne même d'un juge fait comme nous de chair et d'os; c'est qu'il connaît les lois qui détermineront les volontés : il n'y a personne de damné ou de sauvé irrémissiblement. Niez-vous qu'il ne nous avertisse par le cri de notre conscience, par les maladies de l'ame et du corps, par son amour et ses bienfaits? Et qu'est-ce que donc que ce Dieu qui nous tromperait ainsi, qui ferait luire son soleil sur nos têtes, qui répandrait sur nos champs les trésors de son amour, qui, à chaque belle pensée, ferait battre notre cœur de joie? Un tyran, et un tyran vulgaire. Avec votre Dieu au cœur de bronze, qui se rit de nos larmes et se joue de notre repentir, il n'y a plus de justice sur cette terre; et l'homme sorti des mains du créateur, n'est qu'une amère dérision : mieux valait le laisser dans le néant. »

Il était difficile de répondre à Bolsec. Les ministres l'essayèrent pourtant, mais en s'embarrassant dans les buissons d'une terminologie où ils laissèrent tout ce qu'ils avaient de pudeur et de raison.

Bolsec grandissait évidemment en rapetissant tous ces athlètes du prédestinatianisme, qui se tourmen-

taient vainement pour ne pas provoquer les sourires du monde théologique.

En prison, il eut l'idée de déplacer la question, et de prendre corps à corps Calvin lui-même. Il est admirable d'argumentation, quand, illuminant cette désolante symbolique que le réformateur voudrait vivifier de son souffle, il en fait sortir un Dieu agent et auteur du péché! Son accusation est brève, sentencieuse, construite en dilemmes qui se pressent et s'échelonnent, et enlacent dans leurs fils innombrables les pieds de son adversaire. Calvin a besoin d'en échapper, et il imagine « une volonté qui ne peut faillir en Dieu, un instinct irrésistible de péché dans l'homme. Mais l'homme veut, et voilà le péché et la responsabilité. En sorte que s'il opère le bien, c'est en vertu de la volonté libre que Dieu lui donne par son Saint-Esprit; et s'il fait le mal, c'est par l'impulsion de sa volonté naturelle qui est entachée de corruption. » Misérables sophismes! Comme si cette volonté, bonne ou mauvaise, n'était pas également l'œuvre de Dieu.

Les débats étaient clos. Bolsec demanda sa mise en liberté; mais personne n'étant venu pour lui servir de caution, il resta en prison, tâchant d'adoucir les longues nuits de la captivité en se recommandant aux muses qui descendirent dans son cachot et l'endormirent; le malheureux, oubliant la théologie, se crut poète et se mit à chanter 1).

Calvin avait peur qu'une fois réveillé, le poète ne

1) M. Picot dans son histoire de Genève donne des vers de Bolsec.

revînt à ses habitudes disputeuses, et n'attaquât le dogme de la prédestination. Il obtint qu'il restât prisonnier jusqu'à ce qu'on eût reçu l'avis des églises de la Suisse auxquelles on avait envoyé les pièces du procès. Bolsec, condamné, eût porté sa tête sur l'échafaud : c'est l'opinion de M. Thourel 1), qui connait Calvin. Mais, heureusement pour le prisonnier, Berne et Bâle devinèrent l'intention du réformateur, dont le dogmatisme intolérant les fatiguait depuis longtemps.

Berne répondit donc — qu'il fallait se garder d'user de violence envers des pèlerins disputeurs 2); que si Christ aime la vérité, il aime davantage la charité; que Bolsec n'était ni un méchant ni un impie; que ces querelles n'étaient propres qu'à troubler les consciences; qu'il fallait se garder de les donner en pâture à un peuple ignorant, et que la lutte, du reste, ne roulait que sur des mots. »

Bâle entra dans la même voie que Berne, et recommanda la douceur et le silence.

Mais Zurich prêcha la violence, et demanda du sang. Il aurait voulu qu'on appliquât au coupable la loi qui punissait de mort le crime d'hérésie; et trente ans auparavant Zurich appelait pour pasteur Zwingli, qui s'était révolté contre l'autorité ecclésiastique et civile.

Bolsec apprit bientôt la sentence des églises helvétiques, et alors les muses, qui l'avaient un moment quitté, revinrent s'abattre dans sa prison, et le theo-

---

1) Hist. de Genève.
2) Calvin à Genève, p. 218.

sait, parce qu'il s'était mis en révolte contre un mystère que le réformateur avouait lui-même ne pas comprendre, «pas plus que les anges du ciel,» comme il l'avait dit ailleurs.

Bolsec s'était retiré à Thonon, occupé de son état de médecin, quand il apprit que la question sur la prédestination occupait de nouveau les esprits, et que Calvin travaillait à obtenir des juges de Berne une sentence d'exil. Alors il quitte ses malades, et part pour Berne, où il arrive bientôt. « Et passant tout à cheval avec le postillon, fut aperçu par maître Raymond Chauvet, compagnon dudit Calvin, lequel alla tout aussitôt avertir son ami 1). » La dispute menaçait d'être vive; s'il faut en croire Bolsec, Calvin déserta le tournoi. Mais le réformateur ne saurait être ici accusé de couardise. S'il quitta Berne, c'est que l'esprit de cette ville était hostile à la dogmatique genevoise touchant la prédestination, et qu'une thèse sur cette matière aurait mécontenté les ministres.

Quelques jours après, un des magnifiques seigneurs venait prier Bolsec de « vider » le territoire bernois.

Calvin avait été plus habile que son adversaire, qu'il frappait dans l'ombre d'un double coup de stylet : l'exil et le silence.

Jamais homme n'avait été puni plus amèrement de son apostasie que le médecin lyonnais. Séduit par la parole de miel de la réforme, il avait cru qu'elle venait apporter à l'homme déchu la liberté; et à peine ses lèvres à lui, ame vaniteuse, qui ne demande

---

1) Vie de Bèze, par Bolsec.

que du bruit, ont-elles essayé de balbutier quelques doutes contre la symbolique genevoise, qu'on le jette en prison, qu'on l'humilie, qu'on le chasse ignominieusement ! Et celui qui le poursuit avec une si cruelle persévérance, c'est ce jeune homme qu'il a vu autrefois à Paris, se cachant sous la robe d'un philosophe ancien, pour murmurer à l'oreille de François Ier quelques pâles paroles d'une langue morte en faveur des novateurs luthériens. L'épreuve avait été bien cruelle : son cœur n'y tint plus; et il rentra dans le catholicisme, assez éprouvé par la réforme pour croire à une conversion sincère.

Il l'avait vue, cette réforme, représentée au temple par ces ministres dont Calvin fait un si triste portrait : au consistoire, pas ces espions titrés dont on payait la délation à l'aide d'amendes imposées aux coupables; au prétoire, par ce Colladon, qui torturait les patients jusqu'au dernier souffle; aux conseils, par ces lâches citoyens qui avaient trempé leurs mains dans le sang de Gruet; au logis du docteur, par un adolescent prêt à mentir en justice pour immoler un homme haï du réformateur; et dans l'état, par ce théocrate, symbole vivant d'hypocrisie, d'intolérance et de fanatisme. Comment, le front rouge de honte, ne serait-il pas retourné au catholicisme ?

Mais, avant de mourir, il voulut écrire la vie de Calvin 1). Quand ce livre tomba pour la première

1) Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, constance et mort de Jean Calvin, jadis ministre de Genève, imp. à Lyon, in-8. par Jean Patrasson, 1577. — L'ouvrage eut un grand succès. Il fut réimprimé la même année à Paris, chez Mallot (Lelong, Bib.

fois dans nos mains, nous le jetâmes, comme un libelle honteux, après en avoir parcouru quelques chapitres. Tous les témoignages venaient accabler Bolsec: catholiques et réformés l'accusaient également 1). Mais voici qu'après une étude patiente du réformateur, nous sommes obligé d'admettre en partie le récit du médecin lyonnais. Le temps est pour Bolsec; chaque jour il donne un démenti aux apologistes de Calvin. N'avait-on pas nié jusqu'à ce jour l'existence de cette lettre où le réformateur, en 1546, prophétisait le sort de Servet s'il venait jamais à Genève? Elle est retrouvée cette lettre : Bolsec n'avait pas menti.

Bèze a vanté la douceur et la logique de son ami, dans le tournoi avec le pamphlétaire; et trois siècles après, une voix s'élève qui dit : « J'ai reconnu les torts de Calvin : Bolsec s'est montré dans son duel théologique, sage et éclairé 2). » Quand Bolsec demande compte au réformateur du sang de Gruet, Bèze survient pour accuser l'écrivain de blasphème; et aujourd'hui M. Galiffe, après avoir recueilli les

---

p. 78, n°. 1741); à Cologne en 1680. Il fut traduit en latin, à Cologne, en 1580, et en allemand dans la même ville en 1581.

1) Bunemann avait écrit sur son exemplaire : Bolsec et Resius sunt nobile par calumniantium quorum verbis nemo, nisi nullius fidei homo, fidem adjunget. Dans les actes du synode national, tenu à Lyon au mois d'aout 1563, on lit: Jerôme Bolsec, infâme menteur. Aymon. Syn. nationaux, in-4, t. I, part. 2, p. 49. Varillas dit de l'histoire de Calvin, qu'elle est écrit d'un style emporté.

2) Calvin à Genève, 219, 220. — Picot a écrit: le caractère trop absolu de Calvin se fait remarquer dans cette querelle sous un jour frappant. Il est difficile de croire que Calvin comprit bien les arguments dont il se servoit. Histoire de Genève, t. II, p. 18.

pièces du procès, crie à Calvin : « C'est toi qui as tué Gruet ! » et il dit vrai. Bolsec évoque une à une les ames des patriotes que Jean de Noyon jeta dans les fers, dans l'exil ou la tombe ; et Bèze, à chaque nom, répond toujours par la même formule : « Mensonge ! » Mais M. Galiffe, lui aussi, a éveillé toutes ces ombres, en les secouant de cette poussière où elles dormaient aux archives de la république ; et comme dans Shakespeare, les voilà qui viennent former une ronde funèbre et jeter chacune en passant leur cri de réprobation au réformateur. Récusez donc, si vous l'osez, de semblables témoins ? Qui sait ? peut-être finira-t-on par retrouver à Noyon cette fleur de lys dont Bolsec accusait Calvin de porter les stigmates 1).

Nous sommes à l'époque des résurrections historiques : les morts reviennent. Drelincourt et Bèze avaient célébré la sainteté de tous ces ouvriers évangéliques, appelés à Genève par Calvin ; mais une main de réformé a remué les manuscrits de la république, et un matin, au soleil qui se lève derrière le Salève, nous avons lu ces lignes écrites par M. Galiffe : « Plusieurs des collègues du réformateur eurent des histoires très scandaleuses dont les détails ne peuvent

1) Voyez pour l'examen de cette question que nous n'avons pas le courage de remuer : 1° Ombre de Rousseau à Calvin, in-8° imprimé à Genève. — 2° Discours sur le crime contre nature et la flétrissure reprochés à Jean Calvin par Roisselet de Sauclières fils de Nimes, Montpellier 1839. Brochure de 107 pages, où l'écrivain prouve que l'accusation de pédérastie avait été portée longtemps avant Bolsec — par Surius en 1558 ; par Turbes sous François I[er] et Henri II ; par Simon Fontaine en 1557 ; par Stapleton en 1558 ; par la Vacquerie en 1560 ou 61 ; par de Mouchi en 1562 ; par Du Préau en 1567 ; par Whitaker avant 1570.

entrer dans un ouvrage destiné aux deux sexes : je pourrai en publier quelques unes en latin pour l'édification des tartufes 1). »

M. Galiffe est aussi indiscret que ce poète luthérien, qui disait en parlant de Wittemberg, aux premiers temps de la réforme :

« Qui passe sous la porte, est sûr de rencontrer un porc, un étudiant ou une fille publique 2). »

Les tartufes de M. Galiffe, ce ne sont pas des moines de Cologne, mais des ames pétries de l'argile de Drelincourt, qui croient dévotement aux six mille cranes d'enfants nouveau-nés dont parle Luther, et trouvés près de Rome dans l'étang d'un couvent 3).

Bolsec, lui aussi, après trois siècles de sommeil, se réveille de la tombe pour entendre d'une bouche ennemie cette glorieuse sentence :

« La plupart des faits racontés par le médecin lyonnais sont parfaitement vrais 4). »

---

1) Galiffe, Notices, t. III, p. 381, note.

2) Komm zu Wittenberg ins Thor, so begegnet dir ein Schwein, Student oder Hure.

3) Tisch-Reden, p. 464... Hätte in demselbigen Teiche bei sechstausend Kinderköpfe gefunden.

4) Galiffe, t. III, p. 547, note.

CHAPITRE XII.

MICHEL SERVET. 1553 [1].

« Ceux qui accusent Calvin d'avoir esté cruel et sanguinaire, devroyent s'examiner eux-mesmes et nommer quelqu'un envers lequel ce saint homme ayt exercé sa cruauté, et dont il ayt repandu le sang. — On lui reproche la mort et le supplice de Michel Servet l'Espagnol de maudite mémoire; mais c'est avec beaucoup d'injustice. A cet égard il n'y a pas le mot à dire contre Calvin. »

DRELINCOURT, La Défense de Calvin. In-12, 1667, p. 282 — 283.

Jean Frellon, imprimeur à Lyon, fait connaissance de Calvin. — Servet à Haguenau écrit contre la trinité. — Son existence voyageuse. — Arrive à Lyon et s'attache à Frellon. — Quitte Lyon et s'établit à Charlieu. — Puis à Vienne. — Pierre Palmier protége Servet. — Le Ptolomée. — Bible annotée. — Frellon met Servet en relation avec Calvin. — Questions de Servet à Calvin. — Brouille. — Correspondance. — Le Restitutio Christianismi. — Quelques citations du livre. — Calvin dénonce le livre à la police de Lyon. — Infructueuses poursuites de l'official de Vienne. — Dénonciation de Calvin. — Arrestation de Servet. — Sa fuite. — Arrive a Genève, dénoncé, emprisonné. — Sa

---

1) L'abbé d'Artigny, Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature, Paris, 1749, t. 2, § 55. — Henri ab Allwoerden, Vita Michaelis Serveti, Helmstadii 1728, in-4° — Johann Lorenz von Mosheim, Geschichte des berühmten spanischen Artztes Michael Serveto. Helmstadt, 1748.

Requête au conseil. — Interrogatoire. — Insultes de Calvin. — Procès et mort de Servet.

En 1540, vivait à Lyon, dans la rue Mercière, l'enseigne de l'Escu de Coulongne, Jehan Frellon 1), imprimeur libraire. C'était le digne pendant de Froben, le bibliopole de Bâle, qui, le matin, corrigeait une épreuve d'Œcolampade, et, le soir, revoyait un manuscrit d'Erasme.

Calvin, à son retour de Ferrare, était passé par Lyon où il avait acheté quelques livres nouveaux chez Frellon. La rue Mercière était, comme aujourd'hui, une rue longue, étroite, tortueuse, tout humide et toute noire, bordée de chaque côté de hautes maisons qui cachaient aux acheteurs la vue du soleil. Au fond de la boutique, où les pamphlets nouveaux étaient étalés sur deux grands comptoirs en chêne, était un magasin qui servait de salle à manger, de salon et de cabinet de travail. C'est là que Frellon procurait aux étrangers les livres suspects qu'il tirait d'Allemagne ou de Suisse. Il se serait bien gardé d'en vendre à ses concitoyens, tant il avait peur du cardinal de Tournon, archevêque et gouverneur de Lyon, et surtout de Mathieu Ory, « pénitencier du saint siège apostolique et inquisiteur général du royaume de France et dans toutes les Gaules. »

---

1) Jehan Frellon eut longtemps pour associé son frère. Le père Colonia, dans l'histoire littéraire de la ville de Lyon, dit que tous deux «estoient attachés à la religion catholique.» Mais Jehan eut du penchant pour les idées nouvelles, comme on peut le soupçonner d'après ses liaisons avec Calvin ; c'est l'opinion de Mosheim : Allein unter der Hand war er Reformirt gesinnt und Calvins Busen-Freund, p. 87.

Il paraît que Calvin se trompa sur le compte du libraire, et qu'il prit pour du zèle religieux des tendances toutes mercantiles.

Calvin, à Paris, oublia Frellon. Mais, à son retour à Genève, après son exil, un commerce épistolaire s'établit entre le théologien et le marchand. Calvin faisait passer à Frellon des livres hérétiques, que le libraire vendait fort cher, et sous le manteau; et que la plupart du temps il ne payait pas, ou payait mesquinement au réformateur : tous deux faisaient leur métier.

A cette époque, Frellon voyait souvent un étranger, né à Tudelle, dans le royaume d'Aragon, âgé de quarante ans environ; véritable savant du moyen-âge, tout farci de latin, de grec et d'hébreu, médecin, théologien et alchimiste: Michel de Villeneufve. Ce n'était pas son véritable nom; Frellon l'appelait, quand ils étaient seuls, maître Michel Servet. Mais il est probable qu'il ignorait que son ami était auteur d'un livre paru à Haguenau en 1531, sous le titre de: de Trinitatis erroribus! 1) Car Frellon,

1) Voici le titre complet : De Trinitatis erroribus libri septem. Per Michaelem Servetum, alias Reves ab Arragonia Hispanum. Anno MDXXXI, in-8. 119 feuillets. Sans nom de ville ni d'imprimeur : c'est un ouvrage d'une extrême rareté.

Dans le cinquième livre on trouve divers passages qui prouvent que Servet avait deviné la circulation du sang. — Nous en citerons deux.

Fit autem communicatio haec non per parietem cordis medium ut vulgo creditur, sed magno artificio a dextro cordis ventriculo; longo per pulmones ductu, agitatur sanguis subtilis. A pulmonibus praeparatur, flavus efficitur, et a vena arteriosa in arteriam venosam transfunditur : deinde in ipsa arteria venosa in-

marchand, n'aurait pas reçu en plein jour un héretique que l'inquisition eut brûlé si elle l'avait connu. Ce pamphlet est l'œuvre d'un théologien qui a perdu la tête, où le dogme trinitaire est attaqué brutalement, et traité de vision papiste, de chimère mythologique, d'idéalité métaphysique.

A Haguenau, le libraire, le poète et l'auteur, avaient eu peur. L'ouvrage, imprimé à la hâte, était rempli de fautes. Vous croyez que Michel Servet, averti par le cri d'indignation qui s'élève à la lecture du livre, va se repentir? Vous vous trompez. Dans l'avertissement de ses dialogues sur la Trinité 1), autre libelle qu'il publia dans la même ville, l'année suivante, il demande grace, non pas pour les blasphèmes qu'il a répandus dans le de Trinitatis erroribus; mais pour les fautes que l'imbécillité de l'ouvrier chargé de revoir les épreuves y a laissé glisser. Il pleure sur la barbarie de son style 2); mais de ses hardiesses impies, pas le moindre chagrin.

L'Allemagne qui, depuis la venue de Luther, se prenait à toute parole humaine pour en finir avec le

---

spirato aeri miscetur et exspiratione a fuligine expurgatur. Atque ita tandem a sinistro cordis ventriculo totum mixtum per diastolen attrahitur, apta supellex ut fiat spiritus vitalis.

Ille itaque spiritus vitalis a sinistro cordis ventriculo, in arterias totius corporis deinde transfunditur, ita ut qui tenuior est praecipue in plexu sub basi cerebri sito, ubi ex vitali fieri incipit animalis, ad propriam rationalis animae rationem accedit.

1) Dialogorum de Trinitate libri duo, de justitia regni Christi capitula quatuor, per Michaelem Serveto, alias Reves, ab Arragonia Hispanum. MDXXXII, in-8.

2) Quod autem ita barbarus, confusus et incorrectus prior liber prodierit, imperitiae meae ac typographi adscribendum est.

doute qui la rongeait, s'effraya de l'audace de Michel Servet. Mélanchthon en fut attristé, et écrivit une lettre au sénat de Venise pour dénoncer les folies dont les livres du sectaire étaient souillés 1).

Alors commence pour l'Espagnol une vie de tourments, de luttes et de désespoir. Il dispute à Bâle avec Œcolampade, et il quitte cette ville, tout glorieux de son triomphe, mendiant son pain sur le grand chemin. Arrivé à Strasbourg, grelottant de froid, n'ayant rien mangé depuis vingt-quatre heures, il n'a rien de plus pressé que de provoquer Bucer et Capito. Le défi est accepté. On discute sur la Trinité et sur la consubstantialité du verbe, que Servet nie effrontément, sans peur du magistrat. Bucer, qui avait entendu Münzer et Carlstadt, est épouvanté du langage de l'Espagnol, et, au lieu de répondre, il le maudit, le voue aux tourments de la vie future, aux vengeances des juges de ce monde, et déclare qu'il ne disputera plus désormais avec un démon qui a pris une forme humaine, et dont le bourreau devrait déchirer les entrailles 2).

Le lendemain, Michel s'acheminait vers Paris, tout fier d'avoir excité de semblables colères, sans souci pour son corps ni son ame. En route, l'idée lui vint de renoncer à la théologie, pour pratiquer la médecine; et quelques jours après, il étudiait sous Sylvius et Fernel, les deux gloires de l'époque. Quand il eut assez de science, il songea à faire du bruit, et voulut disputer avec la faculté. La lutte fut

1) Melanchthonis Epistolae, 1539.
2) D'Artigny, p. 60.

longue, et l'encre plut à flots... Il fallait à Servet une grande victime : il avait choisi Galien. La querelle devint si vive, que le parlement fut obligé d'intervenir, et de donner ordre aux médecins de vivre en paix avec l'Espagnol 1).

Servet alors se mit à professer l'astrologie. Les écoliers venaient en foule l'écouter. Il prédisait l'avenir. Un jour, il annonça à son auditoire que la nuit prochaine Mars serait éclipsé par la lune, et que cette occultation indiquait une conflagration générale, la mort des potentats, la ruine de l'Eglise, des pestes et autres choses « et aliæ. » La faculté de médecine fit citer Villanovanus par le ministère de Me Séguier, et inhibition fut faite à l'astrologue comme « à tous ceux qui se meslent de faire almanach, de parler et escrire de eventibus rerum externarum, avec ordre de se contenter d'escrire et parler seulement de ordine rerum naturalium 2). »

Dégoûté de la médecine, et plus encore des mé-

---

1) Servet publia à Paris : Syruporum universa ratio ad Galeni censuram diligenter exposita : cui post integram de concoctione disceptationem, praescripta est vera purgandi methodus cum expositione Aphorismi : concocta medicari, in-8, 1537. Reimprimé à Venise en 1545, à Lyon en 1546.

2) Seguier pour les recteur et université de Paris et les doyen et faculté de médecine en ladite ville. — Lefebure pour les doyens et Recteurs en la faculté de médecine. — Marlhac pour Villanovanus. — L'arrêt porte : fait inhibition et défense à tous imprimeurs, imprimer almanach et prognostications défendues par la constitution divine et canonique, et a ordonné et ordonne la dite cour, que toutes les éphémérides et prognostications de cette année seront prises et saisies quelque part où elles pourront estre trouvées et seront apportées au greffe de la dite cour. Fait ce 8 mars 1538. Cité par Boulay. Historia academiae Parisiensis, t. VI, p. 321 : contra astrologiam judiciariam.

tite ville, toute couronnée de montagnes, fraîches en été et verdoyantes au printemps, ainsi que Tudelle, sa ville aragonaise. Bolsec a écrit : « Ce Servet, qui estoit arrogant et insolent, comme certifient ceux qui l'ont cogneu à Charlieu, où il demeura chez la Rivoire, environ l'an 1540, d'où estant forcé de sortir pour ses extravagances, il se retira à Vienne en Dauphiné 1). » Quelles extravagances? Bolsec ne le dit pas. Peut-être que Servet n'obéissait qu'à ces irrésistibles passions du mouvement qui l'emportaient comme un autre juif errant. Depuis qu'il avait abandonné la vérité, il fallait qu'il marchât : c'était son châtiment.

Ce n'est pas à Vienne, mais à Lyon que le malheureux se réfugia. Comme il entrait dans cette ville, ses yeux s'arrêtèrent sur une robe violette : il venait de revoir Pierre Palmier, archevêque de Vienne, qu'il avait connu à Paris : noble prélat qui encourageait les savants, et dont la bourse avait été si souvent ouverte à Michel de Villeneufve, comme Servet se faisait appeler. Désormais Michel avait un repos assuré pour ses vieux jours : le prélat le logeait à Vienne dans son palais.

Un bonheur ne vient jamais seul. A côté de l'archevêché, est l'imprimerie de Gaspard Treschsel, que les libéralités de Pierre Palmier ont attiré à Vienne. Cette imprimerie, dirigée par un homme habile, est riche en caractères hébreux, grecs, romains. Que pouvait désirer de plus le pèlerin espagnol? Pendant qu'il parle au prélat, il rêve une se-

1) Vie de Calvin, p. 9. Ed. de 1664.

conde édition de son Ptolomée épuisé depuis longtemps, et qu'il dédiera à son Mécène. Déjà même il arrange dans sa tête une belle épître latine où on lira : « Il faut que les princes qui commandent au monde, connaissent le monde : » — allusion à François Ier, qui ouvrit si noblement un asile aux muses. « Et cette science est utile à ceux qui, comme toi, ont visité, en qualité d'ambassadeur, les divers états de la chrétienté. » — bel éloge que le savant adresse au prince de l'Eglise 1)

Le lendemain même de leur entrevue, Servet s'embarque dans la Barquette de Vienne, mauvais bateau qui, dans ces temps reculés, comme de nos jours, faisait un service journalier entre les deux cités. Servet salua en poète romain la ville hospitalière où il allait trouver de si doux loisirs, de si chauds amis, de si ardentes sympathies. A Vienne et à Lyon, il eut bientôt gagné tous les cœurs ; car il était sociable et d'une charité sans bornes.

Mais bientôt le démon théologique vint le visiter dans sa nouvelle patrie. Servet ne put résister aux tentations de son ennemi. Il négligea ses malades pour retourner à ce dogme trinitaire qu'il voulait renverser. Son Ptolomée avait paru, avec la dédicace

---

1) Le Ptolomée eut un grand succès dans le monde savant. Mais les amis de Servet ne lui pardonnèrent pas une correction adulatrice au texte de la première édition. Il avait dit d'abord dans la description de la France en parlant du don qu'a le roi d'y guérir les écrouelles par un simple attouchement. — J'ai vu le roi toucher un grand nombre de malades : Ont-ils été guéris ? c'est ce que je n'ai pas vu. La réflexion sentait le Rabelais. Servet se ravisa et écrivit : Ont-ils été guéris ? on m'a dit que oui.

à l'archevêque, et avait obtenu de nombreux applaudissements. Mais il lui fallait des gloires bruyantes; les lauriers de Calvin l'empêchaient de dormir. A l'œuvre donc! une œuvre de scholiaste. Hugues de la Porte, un autre libraire lyonnais, préparait alors une bible latine que Servet se chargea d'annoter. La Porte lui donna 500 livres pour son travail. La bible parut avec des notes marginales « impertinentes », dit Calvin 1). Servet était un rationaliste qui rejetait le sens prophétique des livres saints.

Servet avait connu Calvin à Paris. Tous deux étaient convenus d'entrer en dispute sur des matières théologiques; les juges du tournoi étaient choisis. S'il faut en croire Bèze, le cœur avait failli tout à coup à l'Espagnol, qui ne parut point au rendez-vous. Bèze affirme que c'était par couardise 2); Servet par crainte du lieutenant Morin : l'excuse est suffisante. Calvin n'épargna pas celui qu'il appelait un « piètre disputeur. » Servet avait lu depuis l'Institution chrétienne, « livre mal composé, avait-il dit, sans originalité, indigne du bruit qu'il avait fait dans le monde », et il cherchait à se mesurer avec Calvin.

L'occasion vint le servir. Frellon le mit en relation avec le réformateur. Servet proposa d'abord quelques doutes au ministre genevois, en forme de questions. « Si l'homme Jésus crucifié est le fils de Dieu, et quelle est la raison de cette filiation?—Si le règne de Jésus-Christ est dans l'homme; comment l'homme en prend-il possession, quand est-il régénéré?—

1) Traitez théologiques, p. 826. Genève 1576.
2) Histoire des Eglises réformées de France, t. I, p. 14.

Le baptême du Christ, comme la cène, ne doit-il être administré qu'à celui qui croit, et par quelle alliance nouvelle ces deux sacrements ont-ils été institués 1)?

Servert jouait le rôle de l'esprit tentateur. Calvin avait deviné la ruse. Il répondit avec une suffisance qui indisposa le médecin. Servet répliqua, et prit un ton de maître. Calvin ne se contint plus et traita son correspondant en écolier. Dès ce moment, leur commerce épistolaire ne fut plus qu'un échange d'injures, à la manière des savants de l'époque. Le réformateur ne cachait pas sa haine pour Servet. « Si jamais il vient à Genève, il n'en sortira pas vivant, écrivait-il à Viret; c'est pour moi un parti pris 2). » Servet n'était pas si méchant. Il s'était moqué à cœur joie du système de la prédestination, de la logique de l'Institution chrétienne, de la nécessité libre inventée à Genève pour expliquer le péché du premier homme; mais il n'eût pas touché à un seul cheveu de Calvin. Mauvaise tête, et bon cœur. De-

---

1) An homo Jesus crucifixus sit filius Dei, et quae sit hujus filiationis ratio?

II. An regnum Christi sit in hominibus; quando quis ingrediatur et quando regeneretur?

III. An Baptisma Christi debeat in fide fieri, sicut coena, et quorsum haec instituta sint foedere novo?

2) Servetus cupit huc venire, sed a me accersitus. Ego autem nunquam committam ut fidem meam eatenus obstrictam habeat. Jam enim constitutum apud me habeo, si veniat, nunquam pati ut salvus exeat. Bolsec ajoute: La lettre du dit Calvin est venue en mes mains et l'ai montrée à plusieurs personnes honorables et encore sais où elle est. Nous parlerons d'une autre lettre à Farel.

Bolsec avait vu celle qui était adressée à Viret et qui portait sur la souscription: Eximio Domini nostri Jesu Christi servo Petro Vireto Lausanensis Ecclesiae pastori, symmystae charissimo.

main, s'il rencontre le réformateur, il lui baisera la main. Ce qui prouve combien il y avait peu de fiel dans cette ame, c'est qu'il ne comprenait pas que Calvin eût cessé de lui écrire. Il se plaignait du silence du réformateur. Frellon en demanda l'explication à Calvin. La réponse ne se fit pas attendre.

« Seigneur Jehan, pour ce que vos lettres der-
» nières me furent apportées sur mon partement, je
» n'eus pas loisir de faire response à ce qui estoit en-
» clos dedans. Depuis mon retour, au premier loisir
» que j'ay eu j'ai bien voulu satisfaire à vostre désir;
» non pas que j'aye grand espoir de profiter guères
» envers tel homme, selon que je le voy disposé; mais
» afin d'essayer encor s'il y aura quelque moyen de
» le réduire, qui sera, quand Dieu aura si bien be-
» songné en luy, qu'il devienne tout aultre. Pour ce
» qu'il m'avoit escrit d'un esperit tant superbe, je luy
» ay bien voulu rabattre un petit de son orgueil,
» parlant à luy plus durement que ma coustume ne
» porte. Mais je ne l'ay peu faire aultrement. Car je
» vous asseure qu'il n'y a leçon qui luy soit plus né-
» cessaire que d'apprendre humilité. Ce qui luy vien-
» dra de l'esperit de Dieu, non d'ailleurs. Mais nous
» y devons aussi tenir la main. Si Dieu nous faict
» cette grace à luy et à nous que la présente response
» luy profite, j'auray de quoy me réjouir. S'il pour-
» suit d'un tel style comme il a faict maintenant,
» vous perdrés tems à me plus solliciter à travailler
» envers lui, car j'ay d'aultres affaires qui me pres-
» sent de plus près. Et ferois conscience de m'y plus
» occuper, ne doubtant pas que ce ne fust un Sa-
» than pour me distraire des aultres lectures plus

» utiles. Et pourtant je vous prye de vous contenter » de ce que j'en ay faict; si vous n'y voyez meilleur » ordre. Surquoy après m'estre de bon cœur re» commandé à vous, je prye nostre bon Dieu vous » avoir en sa garde. Ce XIII. de Février 1546. Vos» tre serviteur et entier amy, Charles Despeville. » L'adresse est : « A sire Jehan Frellon, marchand libraire, demeurant à Lyon, en la rue Mercière, enseine de l'Escu de Coulongne. »

Jean Frellon envoya sur le champ la réponse de Calvin « à son frère et amy maistre Michel Villanovanus, docteur en médecine à Vienne », avec la lettre suivante :

« Cher frère et amy, qui a été cause que plustost » ne vous ay envoyé response à vostre lettre vous le » voyrés dedans là-dessus escript et croyez si plus» tost l'eusse receu failly n'eusse de la vous envoyer » par homme exprès, comme vous avois promys. » Soyez asseuré que j'en ay escript audit personnaige » et ne pensez point que soit par faulte d'escripre, » toutefois je pense que vous aurez maintenant con» tentement aultant que plustost; je vous envoye » mon homme exprès pour n'avoir trouvé messaiger » aultre, si aultre chose y a que puisse me trouverez » toujours à vostre commandement et prest à vous » faire service. Vostre bon frère et amy, Jehan Frel» lon. » Et sur l'enveloppe : « A mon bon frère et amy maistre Michel Villanovanus, docteur en médecine, soyt donnée ceste présente à Vienne. »

Servet préparait sa vengeance : un gros in-octavo de 700 pages, auquel il travaillait depuis quatre ans, et où la Trinité n'est guère mieux traitée que le ré-

formateur 1). A Bâle, Marrin, le libraire, avait pris peur. Après en avoir parcouru quelques pages, il avait renvoyé le manuscrit.

Un autre se serait découragé, et puis eût remercié la Providence. Servet courait à la mort. Vienne, alors, était une ville commerçante et lettrée. On y trouvait de belles imprimeries, entre autres celle de Balthasard Arnollet, dirigée par son beau-frère, Guillaume Gueroult, auquel Servet vint porter son manuscrit. Arnollet et Gueroult le parcourent. Il traitait de matières théologiques qu'il leur était impossible de comprendre. Ils regardaient l'auteur, sans répondre. Servet rompit le silence. « C'est un livre, leur dit-il, que j'ai écrit contre Calvin et Mé-

---

1) Christianismi restitutio, totius Ecclesiae Apostolicae est ad sua limina vocatio, in integrum restituta cognitione Dei, fidei Christianae, Justificationis nostrae, Regenerationis, Baptismi et Coenae Domini manducationis, Restituto denique nobis Regno Cœlesti, Babylonis impiae captivitatis soluta et antichristo cum suis penitus destructo.

L'ouvrage est divisé en 6 parties :

I. De Trinitate divina, quod in ea non sit invisibilium trium rerum illusio, sed verae substantiae Dei manifestatio et communicatio, libri 7 : Les deux derniers en forme de dialogue.

II. De fidei et justitia regni Christi legis justitiam superantis et de charitate, libri 3.

III. De regeneratione et manducatione superna et regno antichristi, libri 4.

IV. Epistolae XXX ad Joannem Calvinum Gebennensium concionatorem.

V. Signa LX regni antichristi et revelatio ejus jam nunc praesens.

VI. De mysterio Trinitatis et veterum Disciplina, ad Phil. Melanchthonem et ejus collegas, apologia.

Le volume forme 734 pages in-8°.

lanchthon, mais auquel je ne voudrais mettre ni mon nom, ni celui de la ville, ni celui de l'imprimeur. Je ferai les frais et corrigerai les épreuves. En outre du prix, je donnerai cent écus de gratification.» Arnollet et Gueroult se laissèrent prendre au piège; et, trois mois après, au commencement de 1553, l'ouvrage était achevé. Il avait été tiré à 800 exemplaires, dont Servet fit faire six ballots; cinq avec cette adresse : « De la part de M. Michel Villeneufve, docteur en médecine, soyent remises les présentes balles à Pierre Merrin, fondeur de lettres, près Notre-Dame de Comfort à Lyon 2); » le sixième à M. Jehan Frellon, libraire, rue Mercière; lequel devait l'expédier à Francfort-sur-Mein, ce vaste dépôt de livres hérétiques au seizième siècle. Frellon, curieux, ouvrit le ballot, et en détacha plusieurs exemplaires qu'il se hâta de faire parvenir à Calvin. Cette indiscrétion devait coûter la vie à Servet.

On comprend la colère de Calvin contre l'Espagnol, quand on a parcouru quelques lignes des XXX lettres du livre IV de l'ouvrage. Servet a pris Luther pour modèle : vous n'y trouvez pas seulement, comme on l'a dit, parce qu'on ne l'avait pas lu, de l'ironie, du sarcasme, de gros rires quelquefois ; mais un style et une imagination d'artiste. Il a reserré dans les XXX Epitres et en peu de pages la réfutation la plus colorée qu'on ait faite encore de fatalisme Calviniste. Aussi à la fin de son argu-

---

1) Interrogatoire de Pierre Merrin, tiré des Archives de l'archevêché de Vienne. D'Artigny, p. 117.

mentation, il jette à son rival cette phrase méprisante :

« Oui, dans Caïn et les géants tout pleins du souffle divin restait une liberté puissante, capable de maitriser le péché. Ergo, elle est dans toi, à moins que je ne parle à une pierre ou à un tronc 1). »

Dans la lettre vingtième, Servet met en présence l'écriture et l'église, et défend l'autorité contre la lettre, comme n'aurait jamais osé le faire Prierias, le membre du sacré palais 2).

Quelquefois, nous l'avons vu, il s'inspire de Luther, et traite Calvin comme le moine saxon traitait Tezel; mais Calvin était un ennemi plus rusé que le dominicain.

Le renard génevois guettait depuis longtemps sa proie : elle venait se livrer elle-même.

Parmi les réfugiés français qui se trouvaient à Genève, était un nommé Trie, qui, ayant fait de mauvaises affaires à Lyon, s'était enfui pour échapper à la justice consulaire. Trie s'était donné pour un évangéliste qui se dérobait à la persécution des catholiques, et avait obtenu quelques secours du réformateur. Ce réfugié avait à Lyon, pour cousin, un marchand, Antoine Arneys, bon catholique, qui voulait à tout prix ramener dans le sein de l'Eglise l'ame égarée. Il y avait entre les deux cousins une correspon-

1) In ipso Cain nequissimo et in gigantibus ex insito et ab origine inspirato deitatis halitu, supererat libera vis aliqua et dominium in peccatum, teste Deo. Ergo in te quoque superest, nisi sis tu saxum et truncus. P. 638.

2) De ecclesia potestate. Ejus potestas quamvis occultetur, supra omnes mundi potestates, adeo ut angeli et daemones ei pareant. P. 622.

dance active. Trie montrait les lettres d'Arneys à Calvin, qui dictait les réponses. C'est Trie, qui va dénoncer Servet. La ruse est admirable. Il ne faut pas perdre une ligne de la lettre du pauvre marchand, qui parle théologie comme s'il eût étudié toute sa vie 1).

« Monsieur mon cousin, je vous mercie bien fort de tant belles remontrances qu'avez faites et ne doubte point que vous n'y procédiez de bonne amitié, quand vous taschez à me réduire au lieu dont je suis party. D'aultant que je ne suys homme versé aux lettres comme vous, je me deporte de satisfaire aux poincts et articles que vous m'alleguez. Tant y a qu'en la cognoissance que Dieu m'a donnée, j'auroys bien de quoy répondre ; car Dieu mercy, je ne suys pas si mal fondé que je ne sache que l'Eglise a Jésus-Christ pour son chef, dont elle ne peult estre séparée et qu'elle n'a vie ne salut et que du tout elle ne peult consister qu'en la vérité de Dieu, qui est contenue en l'Escripture Saincte. Parquoy tout ce que vous me pourriez alleguer de l'Eglise, je le tiendray pour fantosme, si non que Jésus-Christ y préside comme ayant toute auctorité et que la parole de Dieu y règne comme le fondement et substance; sans cela toutes vos formalitez ne sont rien. Je vous prye de penser la liberté dont je use envers vous, qui n'est point seulement pour mainctenir ma cause, mais aussi de vous donner occasion de penser mieulx à vous. Mais pour le faire court, je me suis esbay comment vous m'osez reprocher entre aultres choses que

1) D'Artigny a trouvé la correspondance dans les archives de l'archevêché de Vienne.

nous n'avons nulle discipline ecclésiastique ny ordre, et que ceux qui nous enseignent ont introduit une licence pour mestre confusion par-tout; et cependant je veois (Dieu mercy) que les vices sont mieulx corrigez de par deça que ne sont pas en toutes vos officialitez. Et quant à la doctrine et qui concerne la Relligion, combien qu'il y ait plus grande liberté que entre vous, néantmoins l'on ne souffrira pas que le nom de Dieu soit blasphemé, et que l'on seme les doctrines et mauvaises opinions que cela ne soit réprimé. Et je vous puys alleguer ung exemple qui est à vostre grande confusion, puisqu'il le fault dire. C'est que l'on soutient de par delà un Hérétique qui mérite bien d'estre bruslé par tout où il sera. Quand je vous parle d'hérétique, j'entends ung homme qui sera condemné des Papistes aultant que de nous ou pour le moins qui le doibt estre. Car combien que nous soyons différents en beaucoup de choses; si avons nous cela commun que en une seule essence de Dieu il y a trois personnes, et que le Père a engendré son fils qui est sa sagesse éternelle devant tout temps, et qu'il a eu sa vertu éternelle, qui est son Sainct-Esperit. Or quand ung homme dira que la Ternité laquelle nous tenons, est un Cerberus et monstre d'enfer et desgorgera toutes les villainies qu'il est possible de penser contre tout ce que l'Escripture nous enseigne de la génération éternelle du fils de Dieu, et que le Sainct-Esperit est la vertu du Père et du fils, et se mocquera à gueulle desployée de tout ce que les anciens docteurs en ont dit, je vous prye en quel lieu et estime l'aurez-vous. Je dicts ceci pour obuier à toutes répliques que vous me pour-

riez faire que vous ne tiendrez point par dol pour erreur ce que nous disons estre tel ; ce que je vous dicts non seulement vous le confesserez estre erreur mais heresie detestable, qui est pour abollir toute la chrestienté. Il faut que je parle franchement. Quelle honte est-ce que l'on face mourir ceulx qui diront qu'il ne fault invoquer que ung seul Dieu au nom de Jésus-Christ, qu'il n'y a autre satisfaction que celle qui a été faicte en la mort et passion de Jésus-Christ, qu'il n'y a autre purgatoire qu'en son sang, qu'il n'y a aultre service agréable à Dieu que celuy qu'il commande et approuve par sa parole; que toutes peinctures et images que les hommes contrefont sont autant d'idoles qui profanent sa majesté ; qu'on doibt garder les sacrements en tel usage qu'il a esté ordonné de Jesus-Christ. Voire et qu'on ne se contente poinct de faire mourir telles gens d'une simple mort, mais qu'on les brusle cruellement. Cependant voilà qui nommera Jesus-Christ idole ; qui détruira tous les fondements de la foy, qui amassera toutes les reveries des heretiques anciens, qui mesme condemnera le baptesme des petits enfants l'appelant inventions diaboliques ; et celluy-là aura la vogue entre vous et le supportera-t-on comme s'il n'avoit vostre zèle point failly. Je vous prye, où est que vous prétendez et où est la police de cette belle hierarchie que vous magnifiez tant ? L'homme dont je vous parle a esté condemné en toutes les Eglises lesquelles vous reprouvez. Cependant il est souffert entre vous, voire jusques a y faire imprimer ses livres, qui sont si pleins de blasphêmes, qu'il ne fault point que j'en die plus. C'est un espagnol Por-

tugallois nommé Michaël Servetus de son propre nom, mais il se nomme Villeneufve à present, faisant le médecin. Il a demeuré quelque temps à Lyon, mainctenant il se tient à Vienne, où le livre dont je parle a esté imprimé par un quidam qui a là dressé imprimerie nomme Balthazard Arnoullet. Et afin que vous ne pensiez que j'en parle à crédit je vous envoye la première feuille pour enseigne. Vous dictes que les livres qui ne contiennent aultres choses, si non qu'il le fault tenir à la pure simplicité de l'Escriture Saincte, empoisonnent le monde; et si viennent d'ailleurs, vous ne les pouvez souffrir; cependant vous couvez là les poisons qui sont pour anéantir l'Escripture Saincte et mesme tout ce que vous tenez de chrestienté. Je me suis quasi oublié en vous recitant cet exemple, car j'ay esté quatre fois plus loing que je ne pensois; mais l'enormité du cas me faict passer mesure et voilà qui sera cause que je ne vous feray plus long propos sur les aultres matières. Comme aussi de faict, il me semble qu'il n'est pas grand besoin que je vous responde sur chacun article. Seulement je vous pryeray d'entrer un peu plus profond en vostre conscience pour vous juger vous mesme, afin que quand il fauldra venir devant le grand Juge, vous ne soyez pas condemné. Car pour le dire en ung mot, nous n'avons aultre debat sinon que nous demandons que Dieu soit escouté. Parquoy faisant fin à la présente, je le pryeray qu'il vous donne oreilles pour ouïr et cœur pour obéir. Cependant qu'il vous ayt en sa saincte garde, me recommandant de bien bon cœur à vostre bonne grace, et de Monsieur mon cousin vostre frère. De Genève, ce XXVI de feurier 1553.

Calvin sait tout et dit tout, comme vous le voyez, jusqu'au nom de l'imprimeur. Et cependant comme s'il craignait, après des indications si formelles, de ne pas être compris, il joint à sa lettre le titre et les quatre premières feuilles du Christianismi Restitutio. Le lieutenant Morin dont Bèze a fait tant de bruit, n'eût pas été plus adroit.

Maintenant à la police de faire son devoir : et elle va vite.

La lettre de Calvin et les feuilles détachées du livre de Servet sont mises entre les mains de Mathieu Ory, l'inquisiteur, qui mande Benoît Buatier, chamarier de Saint Paul, pour examiner l'affaire. Cela fait, on avertit le cardinal de Tournon qui se trouvait alors dans son château de Roussillon à quelques lieues de Vienne. C'était le 11 du mois de mars 1553.

Le 12, Mathieu Ory dénonce le libelle, l'imprimeur et l'auteur, au sieur de Villars, auditeur du cardinal.

Le 13, Benoît Buatier part de Lyon et va trouver Monseigneur.

Le 15, Monseigneur charge ses deux grands vicaires, Buatier et Louis Arzellier de porter une lettre à M. de Maugiron, « chevalier de l'ordre et lieutenant général pour le roy en Dauphiné. » Le cardinal demande prompte et bonne justice.

Le 16, Louis Arzellier et Antoine de la Court, vibaillif, se transportent, par ordre de Maugiron, chez le sieur Peyrollier, official primatial. Benoît Buatier fait sa déposition :

Elle portait : « que depuis quinze jours ou environ, on avoit reçu certaines lettres de Genève adressées à un personnage habitant à Lyon, par

lesquelles il paroissoit que l'on étoit étrangement surpris à Genève qu'on souffrit par deça un nommé Me Michel Servetus, autrement de Villeneufve, Espagnol Portugallois, attendu les raisons plus à plein mentionnées dans la ditte lettre : qu'on avoit reçu du dit Genève quatre feuillets d'un livre composé par le dit Villeneufve ; que M. Ory, inquisiteur de la foy, les ayant examinés en présence de lui Buatier, avoit assuré qu'ils étoient hérétiques, et écrit en conséquence au sieur de Villars, auditeur du seigneur cardinal de Tournon ; que le dit déposant s'étoit aussi trouvé présent, lorsque Monsieur le cardinal ayant envoyé chercher le grand vicaire de Vienne, lui recommanda et le chargea de donner ordre à la vérification et correction de ce que dessus, et en écrivit à monseigneur de Maugiron pour y faire tenir la main, et mander querir Monsieur le Vibaillif, pour adviser et procéder le plus secrettement et diligemment que faire se pourroit. »

Le même jour, le grand vicaire, le vibaillif, le secrétaire de Maugiron, font une descente dans la maison de Villeneufve : on fouille les papiers, mais on n'y trouve que quelques exemplaires de son apologie contre les médecins de Paris. On interroge Servet qui répond sans se troubler, Guillaume Gueroult qui nie tout, les ouvriers imprimeurs qui ne savent rien. Les poursuites ne pouvaient continuer.

Mais Michel Ory, l'inquisiteur, ne se laisse pas décourager. Il y a un hérétique, il faut le trouver. Voici la ruse qu'il imagine : — Arneys écrira à son cousin de Genève, de lui envoyer le volume complet du Restitutio Christianismi. C'est l'inquisiteur qui dicte la lettre.

Pauvre inquisiteur ! le réformateur genevois en sait plus que vous. Quand vous auriez l'exemplaire complet du livre de Michel de Villeneufve, qu'en feriez-vous? Le titre ne porte ni nom d'auteur, ni nom d'imprimeur, ni nom de ville. Vous le montreriez à Servet, mais Servet dirait : je ne le connais pas.

Patience ! Calvin va venir à l'aide de Michel Ory. « Voici deux douzaines de pièces escriptes de la main de celui dont il est question, où une partie de ses hérésies est contenue ; il ne pourra regnier son escripture. »

Et Calvin se met à fouiller dans sa correspondance et à chercher parmi les lettres de Servet, celle où la doctrine anti-trinitaire est défendue dans les mêmes termes que ceux qu'on lit dans le Christianismi Restitutio.

Mais Servet va répondre : — Maître Michel, ceci est bien mon écriture, mais ce sont des propos tenus par forme épistolaire entre Calvin « qu'aucuns disoient homme savant, et moi, sub sigillo secreti, et par manière de disputation, pour voir si luy ne pourroit oster de mon opinion, ou moi de la sienne 1).

Attendez, Calvin est riche en autographes : « Voici deux feuilles imprimées des deux côtés avec escripture à la main, où Servetus enseigne diverses hérésies. »

— Mais ce livre imprimé en Allemagne, reprend de Villeneufve, est d'un nommé Servetus, espagnol, et aultrement ne scais duquel lieu d'Espagne il estoit, et aussi ne scais là où il demeuroit en Allemagne, fors que j'ay ouï dire qu'il estoit à Aganon (Haguenau.)

1) Voyez dans l'abbé d'Artigny l'interrogatoire de Servet.

Michel Ory s'impatiente. — Ce Servetus espagnol, quel est-il?

Le réformateur répond :

« Ce Villeneufve de présentement médecin à Vienne n'est autre que Servetus, alias Reves, qui a été chassé des Eglises d'Allemagne, auquel OEcolampade a adressé diverses épistres avec tel titre qui lui appartient : Serveto Hispano neganti Christum esse Dei filium consubstantialem patri, et dont Mélanchthon a parlé en divers passages de ses lettres. Quant à l'imprimeur, il y en a deux, Balthasard Arnoullet, et Guillaume Guéroult, son beau frère. L'ouvrage a esté imprimé aux frais de l'auteur, et le livre est bien sorti de la boutique viennoise. »

Ne dirait-on pas d'un roman ? voici les deux lettres de Calvin qui sont tombées dansles mains de l'inquisiteur.

« Monsieur mon cousin, quand je vous escripvis » la lettre que vous avez communiquée à ceulx qui y » estoient taxés de nonchalance, je ne pensois poinct » que la chose deust venir si avant. Seulement mon » intention estoit de vous remonstrer quel est le beau » zele et devotion de ceulx qui se disent piliers de » l'église, bien qu'ils souffrent tel désordre au milieu » d'eulx, et cependant persécutent si durement les » pauvres chrétiens qui désirent de suyvre Dieu en » simplicité. Pour ce que l'exemple estoit notable et » que j'en estois adverty, il me sembla que l'occasion » s'offroit d'en toucher en mes lettres selon la matière » que je traitois. Or, puisque vous en avez déclaré ce » que j'avois entendu escripvre privément à vous » seul, Dieu veuille pour le mieulx que cela prou- » fite à purger la chrestienté de telles ordures, voyre

» de pestes si mortelles. S'ils ont tant bon vouloir de » s'y employer comme vous le dictes, il me semble » que la chose n'y est pas trop difficile encore que » ne vous puisse fournir pour le présent de ce que » vous demandez assavoir du livre imprimé : car je » vous mettray en main plus pour le convaincre, as- » savoir deux douzaines de pièces escriptes de celui » dont il est question, où une partie de ses hérésies » est contenue. Si on luy mettoit au devant le livre » imprimé, il le pourrait regnyer, ce qu'il ne pourra » faire de son escripture. Parquoy les gens que » vous dictes ayant la chose toute prouvée, n'auront » nulle excuse s'ils dissimulent plus ou diffarent à y » pourvoir. Tout le reste est bien par deça tant le gros » livre que les aultres traitez escripts de la même » main de l'auteur; mais je vous confesseray une » chose que j'aye eu grand'peine à retirer ce que je » vous envoye de monsieur Calvin; non pas qu'il ne » désire que tels blasphemes execrables ne soyent » reprimez, mais pour ce qu'il luy semble que son » debvoir est, quant à luy qui n'a poinct de glaive de » justice, de convaincre plustost les hérésies par doc- » trine, que de les poursuyvre par tel moyen; mais » je l'ai tant importuné luy remonstrant le reproche » de legiereté qui m'en pourroit advenir s'il ne m'ai- » doit, qu'en la fin il s'est accordé à me bailler ce » que verrez. Au reste, j'espère bien quand le cas » se demèneroit à bon escient par delà avec le temps » recouvrer de lui une rame de papier ou environ, » qui est ce que le galand a faict imprimer. Mais il » me semble que pour ceste heure vous estes garny » d'assez bon gaige et qu'il n'est jà mystère d'avoir

» plus pour se saisir de sa personne et luy faire son
» procès. Quant de ma part, je prye Dieu qu'il luy
» plaise ouvrir les yeulx à ceulx qui discourent si
» mal, afin qu'ils apprennent de mieulx juger du
» désir duquel nous sommes meus. Et pour ce qu'il
» semble bien par vostre lettre que vous ne voulez
» plus entrer au propos que vous m'aviez tenu par
» cy-devant, je m'en deporte aussi pour ne vous
» poinct fascher, esperant neantmoins que Dieu en
» la fin vous fera bien sentir que je n'ay poinct pris
» à la vollée le party que je tiens, me recommandant
» à vostre bonne grace, pryant Dieu vous tenir en la
» sienne. De Genève, ce 26 mars. »

La seconde lettre est plus importante encore, et arrive tout aussi mystérieusement à Michel Ory.

« Monsieur mon cousin, j'espère que j'auray en
» partie satisfaict à ce que me demandez, vous en-
» voyant la main de celluy qui a composé le livre, et
» mesmes en la derniere epistre que vous avez receu
» vous trouverez ce qu'il déclare de son nom, lequel
» il avait deguisé, car il s'excuse de ce qu'il s'est fait
» nommer Villeneufve, combien que son nom soit
» Servetus aliàs Reves, disant qu'il a pris son
» nom de la ville dont il est natif. Au reste, je vous
» tiendray promesse au plaisir de Dieu, que si be-
» soing faict je vous fourniray les traitez lesquels il a
» faict imprimer et escripts de sa main aussi bien que
» les epistres. J'eusse desja mis peine de les retirer
» s'ils eussent esté en cette ville, mais ils sont à Lau-
» sanne il y a deux ans. Si monsieur Calvin les eus
» eus, je crois pour ce qu'ils vallent qu'il les eus

» bientost renvoyés à l'auteur, mais pour ce qu'il les
» avoit adressés aussi bien à d'aultres ceulx-là les
» ont retenu. Mesmes à ce que j'ay aultrefois enten-
» du le dit sieur ayant répondu assez suffisamment
» pour contenter ung homme raisonnable, voyant
» que cela ne prouffitoit rien envers ung tel ouvrage
» ne daigna jamais lire le reste pour ce que desjà il
» estoit trop baptu des sottes rêveries et du babil que
» l'aultre ne faict que reiterer, ayant toujours mesme
» chanson. Et afin que vous entendiez que ce n'est
» pas d'aujourd'huy que ce malheureux s'efforce de
» troubler l'Eglise, taschant de mener les ignorans
» en une mesme confusion avec luy, il y a vingt-
» quatre (ans) passez qu'on l'a rejetté et chassé des
» principales églises d'Allemaigne, et s'il se fust
» trouvé au lieu jamais il n'en fust party. Entre les
» épistres de OEcolampade, la première et la seconde
» s'adressent à luy, avec tel tiltre qui lui appartient,
» Serveto Hispano neganti Christum esse
» Dei Filium consubstantialem Patri. Me-
» lanchthon en parle aussi en quelques passages.
» Mais me semble que vous avez la preuve assez ai-
» sée par ce que je vous ay desjà envoyé pour en-
» foncer plus avant voire pour commencer le tout.
» Quant à l'imprimeur je ne vous mande pas les in-
» dices par lesquels nous avons entendu que c'estoit
» Balthazard Arnoullet et Guillaume Gueroult son
» beau-frère; mais tant y a que nous en sommes bien
» asseuré; et de faict il ne le pourra pas nyer. Il est
» bien possible que ce aura esté aux dépens de l'au-
» teur, et que luy aura retiré les copies en sa main;
» mais si trouverez-vous que l'impression est sortie

» de la boutique que je vous nomme. Pour ce que le
» messager demande estre despesché bientost m'ayant
» toutes fois présenté vos lettres bien tard, de peur
» comme je croy d'estre sollicité à bien faire, je vous
» ay faict cet responce en brief parquoy je vous prye
» excuser la hastiveté. Il me semble que j'avois ob-
» mis de vous escripre qu'après que vous auriez faict
» des epistres qu'il vous pleust ne les esgarer afin de
» me les renvoyer. Qui sera l'endroit où je feray fin
» à la présente, me recommandant toujours à vostre
» bonne grace, sans oublier monsieur mon cousin
» vostre frère, estant joyeulx que Dieu l'ayt begnyst
» par lignée comme m'escripvez. Aussi je désire estre
» recommandé à toute la maison, pryant Dieu qu'il
» vous gouverne par son Sainct-Esprit pour faire
» chose qui lui soit agréable. De Genève, ce dernier
» mars. »

Maintenant Servet appartient à la justice ecclésiastique : Michel Ory doit faire son devoir. La loi du pays le veut, loi de sang, mais à laquelle il ne peut se soustraire. Seulement, grace à Calvin, l'enquête, l'interrogatoire, le recollement des coupables, la constatation du crime, tout cela ne durera qu'un moment. Servet fut enfermé en attendant que le procès commençât.

Dans la prison était un jardin avec une plateforme, d'où l'on pouvait sauter dans la cour du prétoire, dont la porte était toujours ouverte. Maladroits gardiens que ces inquisiteurs, qui mettaient Servet dans une prison ouverte de tous côtés, lui laissaient son domestique âgé de quinze ans, et enjoignaient de le traiter « honnêtement et selon sa qua-

lité » 1)! La justice d'aujourd'hui prendrait d'autres précautions : elle ne permettrait pas qu'on remît au prévenu trois cents écus, comme fit le grand prieur. Vienne maintenant un ange pour le sauver: et il vint un qui prit les traits de la fille unique du vibaillif de Vienne, enfant de quinze ans, à qui le médecin Villeneufve avait rendu la vie, et qui joignit les mains, pleura, et finit par attendrir son père. Le vibaillif donna l'ordre au geôlier de fermer les yeux, et il fut obéi. Peut-être aussi, on le croit encore à Vienne, que l'archevêque Pierre Palmier favorisa l'évasion du prisonnier.

Il sera libre; que Dieu le conduise et le ramène, ce pauvre fou, à qui nous devons un des plus beaux livres ascétiques que possède le catholicisme 2), dont le cerveau s'est gâté à la lecture des pamphlets de la réforme, et qui a voulu devenir chef de secte, comme Luther, Mélanchthon et Calvin, par amour de la gloire! Il s'était dit : « Carlstadt et Zwingli ont attaqué la présence réelle; Œcolampade et Capito ont fait la guerre aux sacrements de l'Eglise; Calvin a blasphémé la prescience divine; moi, je me prendrai à la Trinité, et le monde parlera de moi. » Ce monde, qui n'était encore que sur le penchant de l'abîme du rationalisme, s'émut de douleur et abandonna Servet.

---

1) D'Artigny, p. 100 — 2, le même, 111.

2) Le Thesaurus animæ Christianæ que Servet fit paraître sous le nom de Desiderius Peregrinus, qu'il publia d'abord en espagnol, et qui depuis a été traduit en latin, en italien, en français, en flamand, et mille fois réimprimé.

Le 7 avril donc, à quatre heures du matin, coiffé d'un bonnet de nuit, et cachant sous une énorme robe de chambre son chapeau et son pourpoint, Servet demande la clef du jardin au geôlier, qui la lui remet. Il a bientôt franchi la plate-forme, escaladé la muraille, traversé la cour du palais et gagné la porte du pont du Rhône. Où ira-t-il maintenant? Son dessein était de gagner le royaume de Naples, pour y exercer l'état de médecin. Soit qu'il eût peur de tomber dans des mains catholiques, soit qu'il n'osât demander son chemin, il prit la route de la Suisse au lieu de celle du Piémont; et après trois mois environ de marches, de terreurs, de souffrances, le 13 juillet, il entra à Genève et descendit à l'auberge de la Rose. Il avait déjà parlé à l'hôtesse chargée de trouver une barque qui le menât aussi haut qu'il serait possible pour atteindre le chemin de Zurich; mais, le lac étant agité, le départ fut remis au lendemain. Qui retint ce jour et les suivants Servet à Genève? On ne l'a jamais su.

Le 13 août, le saultier, suivi d'un syndic désigné par Calvin 1), se présente au logis de Servet, qu'il arrête et conduit en prison. Servet faisait ses préparatifs de départ. Celui qui l'a dénoncé est un être infâme, pétri de la même boue que ce Nicolas de Trie que nous connaissons. Il se nommait Nicolas de la Fontaine : c'était un ancien cuisinier de la maison

---

1) Tandem huc malis auspiciis appulsum unus ex syndicis, me auctore, in carcerem duci jussit. Calv. ep. ad. Sulzerum. 9 septemb.

Nec sane dissimulo mea opera consilioque in carcerem fuisse conjectum. Ref. err. Serveti, p. 187.

de Falaise 1). Calvin l'appelait « mon Nicolas » 2). Dans la législation genevoise, le dénonciateur devait se constituer prisonnier et se soumettre à la peine du talion, s'il avait menti : c'est ce que fit Nicolas. Les juges s'assemblent, et l'accusation produit trente-neuf articles sur lesquels il demande que Servet soit interrogé. Ces trente-neuf articles, dressés par le réformateur, étaient pris çà et là dans les œuvres imprimées du prisonnier : le truncus et le saxum du Christianismi Restitutio n'avaient point été omis.

Servet répondit avec calme. Ses juges n'entendaient rien aux matières religieuses. La Fontaine avait accusé l'Espagnol « qu'en la personne de M. Calvin, ministre de la parole de Dieu, en l'église de Genève, il eut diffamé par livre imprimé la doctrine qui se prêche, prononçant toutes les injures et blasphèmes qu'il est possible d'inventer. » Mais quand Servet avait demandé qu'on lui citât ces blasphèmes et ces injures, le valet, embarrassé, n'avait su que répondre.

L'interrogatoire fut repris le 16, mais cette fois en présence de ministres que les juges s'étaient adjoints. Servet, à la vue de Calvin, ne put réprimer un mouvement de terreur : la séance fut orageuse. S'il faut en croire le réformateur, Servet y développa et soutint des idées panthéistiques. Calvin, à l'ouïe de ces doctrines, ne put contenir sa colère ! —

---

1) Is famulus fuit aliquando coquus nobilis cujusdam nomine Falesii. Hist. de morte Mich Serveti. — Mosheim 448.

2) Nicolaus meus ad capitale judicium poenæ talionis se offerens ipsum vocavit. Genevæ, 20 aug. 1553. Cal. Farello.

Comment donc, misérable, s'écria-t-il; si tout est Dieu, ce pavé que nous foulons est donc Dieu ? — Oui, sans doute, répondit Servet, ce plancher et tout ce que nous voyons autour de nous n'est que la substance de la divinité! — Ainsi donc, reprit Calvin, le diable serait Dieu. — Et vous en doutez! murmura en riant le prisonnier. 1)

Servet voulait un terrain où il pût à loisir jeter toutes ses colères à la face de Calvin. En champ libre, il accusa à haute voix son ennemi, l'appela calomniateur, espion, délateur et homme de sang, qui « l'avait tellement poursuivi qu'il n'avait pas tenu à lui qu'il n'eût été déjà brûlé tout vif. Il ajouta : — que Calvin l'avait injurié plusieurs fois et par livres imprimés. » 2)

Ce jour-là et pendant toute la durée du procès, Calvin monta en chaire pour injurier son ennemi. 3) Il lui avait laissé dans la prison du papier, de l'encre et une plume; mais les portes en étaient fermées à quiconque aurait eu assez de pitié ou de courage pour visiter l'hérétique.

Calvin avait choisi pour conseil de la Fontaine Germain Colladon, apostat fougueux, homme de sang, qui fit souvent le double métier de juriste et de

---

1) Si quis pavimentum hoc calcando se Deum calcare tuum dicat, an non te pudebit tantæ absurditatis ? Tunc ille, ego vero et scamnum hoc et quicquid ostendes Dei substantiam esse non dubito. Refut. err. Serveti. p. 703.

2) Interrog. Mosheim, 157.

3) Ipse eum in carcere absentem quotidianis concionibus ad populum invidiosissime traduxit etc. Contra libellum Calvini, p. 25.

valet de bourreau. Les livres de Servet étaient en latin, et pas un des juges n'entendait cette langue.1) Colladon choisissait le passage qu'il traduisait devant l'accusé, qui n'avait pu obtenir d'avocat. Le 16 août, Colladon et la Fontaine demandèrent à lire divers écrits de Mélanchthon et d'Œcolampade, touchant la doctrine de Servet, qui s'opposa vainement à cette lecture.

On ouvrit le Ptolomée, publié à Lyon par les soins de Servet, et Colladon expliqua le passage où « la terre sainte est représentée comme une contrée stérile, en opposition au récit de Moïse qui en vante la fertilité. » « Propos athéiste, » répétait le juge. — Ecoutez la réponse de Servet : Oncq n'ai fait que translater, c'est Ptolomée qui est athéiste.

Vous croyez qu'il n'y avait rien à répliquer. Calvin prit la parole. « Je fus bien aise, dit-il, de clore la bouche à ce mécréant, et je lui demandai pourquoi alors il avoit signé le travail d'un autre? Tant y a que ce villain chien estant ainsi abattu par si vives raisons, ne put que torcher son museau en disant: Passons outre, il n'y a point là de mal. 2) »

On passa à l'examen de la Bible. On interrogea le détenu sur le cinquante-troisième verset d'Isaïe, dont on lui reprochait d'avoir perverti le sens prophétique, en attribuant à Cyrus ce qu'on donne au Christ « quant à l'effacement de nos péchés et portement de nos iniquités. »

1) Sicuti Genevenses magistratus ex opinione Calvini Servetum indicarunt, ipsi ignari totius rei, quippe homines illiterati. Contra libell. Calvini, p. 62.

2) Traités théologiques, p. 846.

« A quoi ledit Servet respondit que le principal doibt estre entendu de Jésus-Christ; mais quant à l'histoire et à la lettre il le faut prendre de Cyrus, et que les anciens docteurs ont mis deux sens à l'ancien Testament, à savoir : sens littéral et sens mystique. »

Calvin pressait l'accusé. —Vere languores nostros ipse tulit; dolores nostros ipse portavit, afflictus est propter peccata nostra : le polisson, dit le réformateur, s'obstinoit à ne voir dans ces prophétiques paroles sur le Christ que son roy Cyrus ! 1)

La dispute sur la Trinité fut longue et animée. Servet admettait trois personnes en Dieu, mais il donnait à la personnalité une signification toute philosophique. L'hypostase, dans son opinion, représentait une qualité et non une entité. Il repoussait de toute l'énergie de son ame le blasphème qu'on lui prêtait dans la comparaison de la Trinité avec la tête de Cerbère. 2)

S'il n'y avait pas trois réalités ou personnes en Dieu, qu'était-ce donc que le Christ? — Jésus homme, répondait Servet, est appelé le fils de Dieu parce qu'il est composé des trois éléments qui se trouvent en Dieu : le feu, l'air et l'eau, qui ne sont du reste en Dieu qu'à l'état d'idée comme toutes les autres substances. Servet se mit à expliquer son système philosophique où Dieu, essence universelle, absorbe tous les corps, source et principe de tout ce qui existe, tout et partie, commencement et fin, qui

---

1) Calv. Refut. errorum Serveti, p. 703.
2) Cal. Refut. err. Serveti.

n'est pas répandu par fraction dans l'être, mais qui y repose de toute sa plénitude 1).

Aux termes de la loi, la Fontaine demanda son élar-

---

1) M. Edgar Quinet dans son beau livre : **Allemagne et Italie,** pense que l'exégèse allemande, au point de vue rationaliste, est sortie de cette formule de Benedict Spinosa : — Tout ce qui est raconté dans les livres révélés s'est passé conformément aux lois établies dans l'univers. La formule est peut-être de Spinosa, mais l'idée appartient à Servet qui, le premier l'émit dans ses notes sur la Bible latine imprimée à Lyon en 1542, chez Hugues de la Porte. C'est dans sa préface qu'il soutient que les prophètes ne sont que des historiens, que le fait historique domine la prophétie; et c'est ainsi qu'il applique à la nation juive, sans faire la moindre mention du Christ le verset de Daniel: Ab exitu sermonis ut iterum aedificetur Jerusalem usque ad Christum ducem, hebdomades septem. (Dan. c. IX. v. 25.)

Ainsi donc Servet est le chef de cette école exégétique qui troubla le monde religieux en Allemagne, et qui récemment l'épouvanta par l'œuvre de Strauss.

Il est le premier, nous le croyons, qui, au seizième siècle ait enseigné le panthéisme. C'est dans une lettre à Calvin, qu'il a nettement formulé son système : voyez si de nos jours parole de professeur a jamais été aussi claire!

« Voici un axiome que tu ignores : tout acte a lieu par contact. Dieu ne serait pas si quelque chose pouvait échapper à son action. En Dieu il n'y a ni vertu, ni grace, rien qui ne soit Dieu : dans la création rien qui ne soit de Dieu. Dieu est en tout, il agit en tout; il est infusé en tout. Tout de lui, par lui et en lui; quand l'esprit saint agit en nous, la déité est en nous et nous. »

Nec virtus Dei, nec gratia Dei, nec quidquam ejus modi est in Deo, quod non sit ipsemet Deus: nec mittit Deus qualitatem in partem aliquam in qua non sit ipsemet. Est igitur Deus in omnibus, agit in omnibus, et attingit omnia. Omnia ex ipso, per ipsum et in ipso. Cité par Mosheim, Geschichte, etc. Pièces Just. n° x, sub fine vol.

gissement 1) : le tribunal l'accorda, comme l'avait prévu Calvin 2).

Dans l'interrogatoire du 21 août, la dispute s'établit de nouveau sur la Trinité. Servet avait eu le temps de rassembler une foule de textes des écrivains de la primitive Eglise, pour prouver l'orthodoxie de sa doctrine. Calvin apportait un passage de Justin qui devait trancher la question. « Mais, dit le réformateur, Servet ne savait pas le grec! Se voyant pris ainsi, il se mit à crier : un Justin en latin. Et comment, lui dis-je, il n'y a pas de traduction latine? quoi donc, tu n'entends pas le grec et tu dis que Justin t'est parfaitement connu! Où sont donc tous ces beaux témoignages dont tu te faisais fort de m'accabler? »

Servet, « piètre écolier qui ne sait même pas son alphabet! » 3) Notez que pour publier son édition latine de Ptolomée, il a conféré un grand nombre de manuscrits grecs et latins, ce que le réformateur sait fort bien ; et que dans ses écrits théologiques il cite souvent les Septante, et cherche l'explication ou l'élucidation de passages du Nouveau-Testament, dans des écrivains grecs qui n'ont pas encore été traduits. Mais Calvin n'avait donc pas ouvert le

1) Dimissus est e carcere Nicolaus die tertio quum fratrem meum se sponsorem dedisset : quarto absolutus est.

2) Autor ipse tenetur in carcere à magistratu nostro et prope diem, ut spero, daturus est poenas. Calv. Eccles. Francford. Pastoribus S. D. Genevæ, 6 cal. sept. 1553.

3) Atqui græcum sermonem nihil magis legere quam puer alphabetarius potuit. Tum se turpiter deprehensum videns stomachose atinam translationem sibi dari petiit. Ref. Err. 703.

Christianismi Restitutio? Sur le titre du livre est une épigraphe bilingue : grecque et hébraïque.

Servet fut reconduit en prison. S'il faut en croire l'auteur du Contra libellum Calvini, on résolut de faire mourir le malheureux dans les tourments de la torture; l'instrument était préparé. Mais Pierre Vandel, un des conseillers, menaça de révéler le crime s'il s'accomplissait 1) !

Servet qui croyait à la justice des hommes, avait adressé aux magnifiques seigneurs de Genève la supplique suivante :

« Supplie humblement Michel Servetus, accusé, mettant en faict que est une novelle invention, ignorée des apostres et disciples de l'Eglise anciene, de faire partie criminelle pour la doctrine de l'Escriture, ou pour questions procédentes d'icelle. Cela se monstre premièrement aux Actes des Apôtres, ch. 18 et 19, ou tiels accusateurs sont déboutés et renvoyés aux Eglises, quant ni a aultre crime que questions de la religion. Pareillement, du temps de Constantin-le-grand, ou il y avoyt grandes heresies des Ariens, et accusations criminelles, tant du costé d'Athanasius, que du costé d'Arius, ledict empereur, par son Conseil et Conseil de toutes les Eglises, arresta que, suyvant la doctrine ancienne, tieles accusations narioni poynt de lieu, voire quand on se-

1) Idem facere probabant Genevenses Serveto, si verum audivi. Cum enim de libro et de omni veritate sua sponte confessus esset, admotus est insuper gehennam, sic vocant illi patris sermone tormentum, et ex carnificatus esset, nisi intercessisset Petrus Vandalus senator et idem Calvino summus inimicus : ut intelligatis eos qui sunt paulo clementiores non posse esse Calvini amicos. Contra Calv. lib., p. 63.

royst un hérétique comme estoyt Arius. Mais que toutes leurs questions seriont decidées par les Eglises, et que estyla que seroyt convaincu ou condamné par icelles, se ne se vouloyt réduire par repentance, seroyt banni. La quielle punition a esté de tout temps observée en l'ancienne Eglise contre les hérétiques, comme se preuve par mille autres histoires et authorités des docteurs. Pourquoi, Messeigneurs, suyvant la doctrine des Apostres et disciples, que ne permirent oncques tieles accusations, et suyvant la doctrine de l'anciene Eglise, en la quiele tieles accusations ne estiont poynt admises, requiert ledit supplicant estre mis dehors de la accusation criminelle.

« Secondament, Messeigneurs, vous supplie considérer que n'a poynt offansé en votre terre, ni ailleurs, n'a poynt été séditieux ni perturbateur. Car les questions que luy tracte sont difficiles, et seulement dirigées a gens sçavans. Et que de tout le temps que a esté en Allamagne, n'a jamais parlé de ces questions que à OEcolampadius, Bucer et Capito. Aussi en France nen ha jamais parlé à home. En oultre que les Anabaptistes, sédicieux contre les Magistrats, et que volions faire les choses communes, il les a toujours reprouvé et reprouve. Donc il conclut que pour avoir sans séditions aucunes mis en avant certaines questions des anciens docteurs de l'Eglise, que pour sela ne doyt aulcunement estre destenu en accusation criminelle.

« Tiersament, Messeigneurs, pour ce qu'il est estranger, et ne sçait les coustumes de ce pays, ni comme il fault parler et procéder en jugement; vous supplie humblement luy donner un procureur, le

quiel parle pour luy. Ce fesant farés bien, et nostre Seigneur prosperera vostre république.

Faict en vostre cité de Genève, le 22 aost 1553.

MICHEL SERVETUS, de Villeneufve,
En sa cause propre.

Le 23 du mois d'août le tribunal judiciaire assemblé, le lieutenant donna lecture de trente questions qu'il allait adresser à Servet : elles roulaient sur sa parenté, ses relations littéraires, ses voyages.

On lui demande « s'il a été marié, et s'il ne l'a pas été vers son âge, comment il s'est peu tant longuement contenir de se marier. »

Servet répond « qu'il ne s'est jamais marié pour ce qu'il ne se sentoit pas potent, veu qu'il est coupé sur un costé et de l'autre rompu. »

On veut savoir pourquoi dans ses écrits il s'est si violemment emporté contre Calvin.

Servet s'excuse en soutenant que le langage de Calvin était bien plus violent.

Il reparut devant le tribunal le 27 et pour la dernière fois. On avait eu besoin de tout ce temps pour préparer une réponse à la requête de l'accusé. Cette réponse était l'œuvre de Calvin : elle est brève, sèche, et dogmatique. 1)

Servet a dit : « Secondement, Messeigneurs vous supplie considérer que na poynt offansé en vostre terre ni ailleurs, na point été séditieux, ni perturbateur. »

Le juge répond : « que l'hérétique ne ressemble

1) Act. Jud. M. SS.

pas au perturbateur, que son crime trouble la société qui a droit de le punir partout où elle le sait être. »

Servet reprend : « Mais au moins, Messeigneurs, pour ce que je suis étranger et ne sais les coutumes de ce pays ni comme il faut parler, vous me donnerez un procureur qui parlera pour moy. »

On lui répond qu'un hérétique est hors du droit commun.

Et les interrogatoires recommencent. Cette fois on va fouiller dans la vie privée de Servet pour trouver quelque folie de jeune âge, quelque scène de débauche, quelque grande violation du sixième commandement. Le lieutenant veut faire le métier de médecin; il cherche à voir si l'accusé ne s'est pas à tort vanté de son impuissance ; il lui demande : quand cet accident est-il arrivé ? et il n'est pas satisfait de cette réponse : « Quand j'étais tout jeune. » Il veut savoir si la chair en lui n'a jamais murmuré 1).

Servet répond : Jamais.

Et le lieutenant poursuit :

— En jouant avec l'hôtesse de la Rose, vous avez dit qu'il y avait « assez de femmes sans se marier. »

— Vraymenl, dit Servet, j'ai tenu ce propos et gaudissois pour donner à entendre que je n'étois pas

1) Zu welcher Zeit er denn so gebrechlich geworden wäre, wenn man ihn geschnitten, wenn er den Bruch, über den er klagte, bekommen habe? Die Antwort war: er wisse dieses so eigentlich nicht, doch mögte er ohngefehr fünf Jahr alt gewesen seyn, da ihn dieses Unglück betroffen hätte..... Ob er niemals Unzucht getrieben habe? Sie ward kurz mit Nein beantwortet. Mosheim, p. 182.

impotent, car je n'avois que faire de le laisser savoir. »

Quels juges, quel tribunal!

Cependant la peur ou le remords avait saisi quelques uns des juges. Pour se rassurer, ils demandèrent à Calvin une réfutation en forme des erreurs de Servet.

Calvin employa près de quinze jours à cette œuvre; sa lettre à Sadolet ne lui avait coûté que quelques heures de travail. Cependant le malheureux Espagnol gisait sur la paille, dévoré par la vermine. Le 15 septembre il adressa une nouvelle requête à ses très chers seigneurs : sa lettre après trois siècles a le pouvoir d'arracher encore des larmes.

« Mes très honorés Seigneurs,

» Je vous supplie très humblement que vous plaise » abréger ces grandes dilations, où me mettre » hors de la criminalité. Vous voyes que Calvin est » au bout de son roulle. Ne sachant ce que doist » dire, et pour son plaisir me veut ici faire pourrir » en la prison. Les poulx me mangent tout vif; mes » chausses sont descirées, et n'ai de quoi changer » ni pourpoint, ni chamise, qu'une méchante. Je » vous avois présenté une austre requeste, la» quielle estoit selon Dieu; et pour la empecher, » Calvin vous a allégué Justinian. Certes, il est mal» heureux d'alléguer contre moy ce que luy-même » ne croyt pas. C'est grande honte à lui, encore plus » grande qu'il y a cinq semeines, qu'il me tient ici » si fort enfermé, et n'a jamais allégué contre moi » un seul passage.

» Messeigneurs, je vous avois aussi demandé un
» procureur ou advocat, comme vous aviez permis
» à ma partie, laquielle nen avoyt si affaire que moy,
» que suis étrangier, ignorant les coustumes de ce
» pays. Toutes fois vous lavesz permis à lui, non pas
» à moy, et lavez mis hors de prison davant de con-
» noistre. Je vous requiers que ma cause soyt mise
» au Conseil de Deux-Cents avecque mes requestes;
» et si j'en puis appeler la, jen rappelle, protestant
» de tous despans, dammages et intérests, et de
» poena talionis tant contre le premier accusa-
» teur que contre Calvin, son maistre, qui a pris la
» cause à soy.

» Faict en vos prisons de Genève, le 15 de septembre 1553.

» Michel Servetus,
» En sa propre cause. »

Tibère se serait attendri. Le conseil voulait qu'on donnât une chemise et du linge à Servet, mais Calvin s'y opposa et il fut obéi 1). Ce n'est pas un catholique qui parle ici.

Alors le malheureux, la tête perdue, prit une plume et indiqua les articles sur lesquels il voulait être interrogé.

1. Si le moys de mars dernier passé fist (Calvin) escrire par Guillaume Trie à Lyon, disant tout plein de choses de Michel Villanovanus, dict Servetus. Quel est le contenu de la lettre et pourquoy ?

---

1) Galiffe, Notices généalogiques, t. III p. 442.

2. Si aveque la dicte lettre envoya la moytié du premier quayer du livre dudict Servetus, où estoit le titre et l'indice ou table et quelque comancement du dict livre intitulé Christianismi Restitutio.

3. Si tout cela ne fut envoyé pour le faire voyr aux officiaux de Lyon pour faire accuser le dict Servetus comme l'effect s'en suyvit.

4. Si environ quinze jours apres la dicte lettre, envoya de rechef par le mesme Trye plus de vingt epistres en latin que le dict Servetus luy avoyt escrit: et les envoya comme les aultres de par delà luy demandiont, afin que plus seurement ledict Servetus fût accusé et convencu comme l'effect s'en suyvit.

5. Si après n'a entendu que pour la dicte accusation ledict Servetus a esté brûlé en effigie et son bien confisqué et fust resté brûlé en personne, si ne se fût eschapé des prisons.

6. Si ne sçait bien que n'est poynt l'estat d'un ministre de l'Evangile de estre accusateur criminel, ni de poursuivre judiciairement un home à mort.

Messeigneurs, il y a quatre raisons grandes et infaillibles par lesquieles Calvin doyt estre condamné.

La première est pour ce que la matière de la doctrine n'est poynt subjecte à accusation criminelle, comme vous ay monstré par mes requêtes et monstrarei plus amblement par les anciens docteurs de l'Eglise. Pourquoy il a grandement abuslé de la criminalité et contre l'estat d'un ministre de l'Evangile.

La seconde raison est pour ce qu'il est faulx accusateur, comme la présente inscription nous monstre et se prouvera facilement par la lecture de mon livre.

La tierse est que, par frivoles et calumnieuses rai-

sons, veult opprimer la vérité de Jésus-Christ, comme par le rapport de nos escritures vous sera manifesté, car il y a mis de grandes menteries et méchancetés.

La quatrième raison est que en grande partie il ensuyt la doctrine de Simon Magus contre tous les docteurs qui furent iamais en l'Eglise. Pourquoy comme magicien qu'il est, doyt non seulement estre condamné, mays doyt estre exterminé et déchaché de vostre ville. Et son bien doyt estre adjugé a moy, en récompense du mien, que luy m'a faict perdre, en quiele chose, messeigneurs, je vous demande.

Faict le iour que dessus. 22 septembre.

Michel SERVETUS,
En sa propre cause.

Point de réponse à sa requête. Il écrit de nouveau à ses juges :

Très honorés seigneurs,

Je suis détenu en action criminelle de la part de Jehan Calvin, lequel m'a faulsament accusé, disant que j'aves escript :

I. Que les ames estions mortelles, et aussi,

II. Que Jesu Christ n'avoyt prins de la Vierge Maria que la quatriesme partie de son corps.

Ce sont choses horribles et execrables. En toutes les aultres heresies, et en tous les aultres crimes, n'en a poynt si grand que de faire l'ame mortelle, car à tous les aultres, il y a sperance de salut, et non poynt à cestuicy, qui dict cela, ne croyt poynt qu'il y aye

Dieu, ni justice, ni résurrection, ni Jesu Christ, ni Sainte Escriture, ni rien : sinon que toute mort, et que home et beste soyt tout un. Si j'aves dict cela, non seulement dict, mais escript publicament pour enfeuire le monde, je me condamneres moi-mesme a mort.

Pourquoy, messeigneurs, je demande que mon faulx accusateur soyt puni pœna talionis, et que soyt detenu prisonnier comme moy jusques a ce que la cause soyt diffinie pour mort de luy ou de moy, ou altre-peyne. Et pour ce faire, je me inscris contra luy à la dicte peyne de talion. Et suys content de mourir, si non est convencu, tant de cecy que d'aultres choses que je lui mettre dessus. Je vous demande justice, messeigneurs, justice, justice, justice.

Faict en vos prisons, le 22 septembre 1553.

MICHEL SERVETUS.
En sa propre cause.

Toujours même silence.

Et Servet crie encore une fois pour ce corps qu'on abandonne à des « pauretés » qu'il n'ose nommer.

Magnifiques seigneurs:

Il y a bien troys semmeines que je desire et demande avoir audiance et n'ay jamais peu l'avoyr. Je vous supplie, pour l'amour de Jesu Christ, ne me refuser ce que vous ne refuseriez à un Turc en vous demandant justice. Jay a vous dire choses d'importance et bien nécessaires.

Quant a ce que aviez commandé qu'on me fit quel-

que chose pour me tenir net, n'en a rien esté et suys plus pietre que jamais. Et davantage le froyt me tormante grandament, a cause de ma colique et rompure laquelle m'engaldre d'aultres pauretés que c'est honte à vous escrire. C'est grande cruaulté que je n'aye conget de sortir seulement pour remédier à mes nécessités. Pour l'amour de Dieu, messeigneurs, dones y ordre, ou pour pitié ou pour le devoyr.

Faict à vos prisons de Geneve, le dixieme d'octobre 1553.

MICHEL SERVETUS.

Maintenant le bûcher pouvait s'élever.

Le 21 octobre, le tribunal s'assembla : la délibération dura trois jours. Quelques uns des juges, mais en petit nombre, opinèrent pour une réclusion, presque tous pour la peine capitale. Restait à décider le genre de mort : le feu obtint la majorité. Ami Perrin avait fait d'abord le malade pour ne pas être chargé au jour du jugement du sang de Servet ; mais ce sang finit par crier si haut, qu'Ami se leva et vint au conseil.

Calvin a osé flétrir cette glorieuse action.

« Notre comédien tragique, écrit-il, après avoir fait le malade pendant trois jours, s'est rendu au conseil, pour sauver ce scélérat, et il n'a pas rougi de demander que la cause fût évoquée au conseil des deux cents ; mais l'arrêt a été rendu sans contestation 1).

---

1) Cæsar comicus, simulato per triduum morbo, in curiam tan-

» L'arrêt faict ensemble l'advis des sieurs ministres des églises, l'on a remys ledit inquys Michel Servet avoyr la bonne volonté de messieurs et à dire droict de jour à jour. »

Le 26 octobre au matin, on vint avertir Servet que la sentence des juges serait exécutée le lendemain. A cette terrible nouvelle, le prisonnier se mit à pleurer et à crier miséricorde. Calvin a trouvé moyen d'insulter à ces larmes.

« Que les polissons, dit-il, n'aillent pas se glorifier de l'obstination de leur héros, comme d'une constance de martyre. C'est une stupidité de bête brute qu'il montra quand on vint lui annoncer son sort. Dès qu'il eut entendu l'arrêt, on le vit tantôt l'œil fixe comme un hébêté, jeter de profonds soupirs, tantôt hurler comme un furieux. Il ne cessait de beugler, à la manière des Espagnols, miséricorde! miséricorde! » 2)

Castalion, soyez loué! vous avez trouvé de nobles paroles pour flétrir Calvin.

« Mais le guerrier aussi tremble à la vue de la mort, et cet effroi n'est pas d'une brute! Ezéchias

---

dem adscendit ut sceleratum istum pœna eximeret. Neque enim erubuit petere ut cognitio ad ducentos veniret. Sine controversiâ tamen damnatus est. Ep. ad Far.

1) Cæterum ne male feriati nebulones, vecordis hominis pervicacia quasi martyrio glorientur, in ejus morte apparuit belluina stupiditas, undè judicium facere liceret nihil unquam serio in religionem ipsum egisse. Ex quo mors ei denuntiata est, nunc attonito similis hærere, nunc alta suspiria edere, nunc instar lymphatici esulare. Quod postremum tandem sic invaluit ut tantum hispanico more reboaret, misericordia, misericordia. Cal. op. Gen. 1597. Allwoerden, p. 101.

soupira quand on vint lui annoncer une mort moins cruelle que celle qu'on destinait à Servet! Job, ce héros de patience, fit entendre des gémissements semblables à ceux de la colombe, quand ses ennemis lui apportèrent une nouvelle moins affreuse que celle que Servet entendit. Et le Christ ne cria-t-il pas de l'arbre de la croix : Mon Dieu! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné? »

Le lendemain, jour de l'exécution, Guillaume Farel se présenta, par ordre du conseil, pour accompagner Servet au supplice. Après quelques vaines paroles pour obtenir une rétractation, le ministre lui conseilla de se réconcilier, avant de mourir, avec Calvin. Servet consentit à voir le réformateur, qui arriva bientôt accompagné de deux conseillers. — Que me voulez-vous, dit Calvin à l'Espagnol? — Vous prier de me pardonner, si je vous ai offensé ?

« Dieu m'est témoin, répondit Calvin, que je n'ai pas gardé le souvenir du mal qu'on a pu me faire. Envers mes ennemis je n'ai jamais employé que la douceur; envers vous, je n'ai montré que de la bienveillance, vous n'y avez répondu que par des outrages. Mais, je vous en prie, ne parlons pas de moi : vous n'avez que le temps de songer à Dieu et de vous rétracter. »

Servet garda le silence; Calvin crut que son rôle était fini, et il prit congé du malheureux sans l'embrasser.

Les portes de la prison s'ouvrirent. Le peuple, à la

---

1) Daß er ihm alles dasjenige, womit er ihm beleidiget, verzeihen möge. Mosheim, p. 223.

vue de ce cadavre vivant, dont la tête avait blanchi dans les fers, regardant de côté et d'autre, comme s'il eût attendu l'ange de Saint-Pierre, fut ému de compassion. Quelques figures se mouillèrent de pleurs.

Le cortége s'arrêta devant l'Hôtel-de-Ville, et le greffier lut à haute voix l'arrêt de mort. Servet écoutait en silence.

« Nous syndiques, juges des causes criminelles » et de cette cité, ayans veu le procès fait et formé » par devant nous, à l'instance de notre lieutenant ès » dites causes instant, contre toy Michel Servet » de Villeneufve au royaume d'Arragon en » Espagne, par lequel et tes volontaires confessions » en nos mains faites, et par plusieurs fois réitérées, » et les livres devant nous produits, nous conste et » appert Toy Servet, avoir dès long-temps mis en » avant doctrine fausse et pleinement heretique, » icelle mettant arriere toutes remontrances et cor- » rections, avoir d'une malicieuse et perverse obsti- » nation, perseveremment semée et divulguée jus- » ques à l'impression de livres publics, contre Dieu » le Père, le Fils et le Saint-Esprit, bref contre les » vrais fondemens de la religion chrestienne, et pour » cela tasché de faire schisme et trouble en l'Eglise » de Dieu, dont maintes ames ont peu estre ruinées » et perdues : chose horrible et épouvantable, scan- » daleuse et infectante, et n'avoir eu honte ni hor- » reur de te dresser totalement contre la majesté di- » vine et Sainte-Trinité, ains avoir mis peine, et » t'estre employé obstinément à infecter le monde » de tes hérésies et puante poison héréticale. Cas et » crime d'hérésie grief, et détestable, et méritant

» grieve punition corporelle. A CES CAUSES, et autres
» justes à ce nous mouvantes, désirans de purger
» l'Eglise de Dieu de tel infectement, et retrancher
» d'icelle tel membre pourri ; ayans eu bonne par-
» ticipation de conseil avec nos citoyens, et ayans
» invoqué le nom de Dieu, pour faire droit juge-
» ment, séans pour tribunal au lieu de nos majeurs,
» ayans Dieu et ses Saintes-Ecritures devant nos
» yeux, disans : au nom du Père, du Fils et du Saint-
» Esprit ; par cette nostre définitive sentence, la-
» quelle donnons ici par escrit, toy Michel Ser-
» vet, condamnons à devoir estre lié, et mené au
» lieu de Champel, et là devoir estre à un pilotis
» attaché, et bruslé tout vif avec ton livre, tant escrit
» de ta main qu'imprimé, jusques à ce que ton corps
» soit rédnit en cendres ; et ainsi finiras tes jours,
» pour donner exemple aux autres, qui tel cas vou-
» droient commettre. Et à vous nostre lieutenant,
» commandons nostre présente sentence faites mettre
» en exécution. »

La lecture finie, un valet frappa de son bâton le condamné qui fléchit et tomba à deux genoux en criant : Le glaive, de grace ! et non le feu ! ou je pourrais perdre mon ame dans le désespoir !... Si j'ai péché, c'est par ignorance. » Farel le releva et lui dit en l'étreignant : « Confesse ton crime et Dieu aura pitié de ton ame. — Je ne suis pas criminel, répondit Servet, je n'ai pas mérité la mort ; que Dieu me soit en aide et me pardonne mes péchés. — En ce cas, dit le ministre, je vais t'abandonner. » Servet eut peur et se tut. Par intervalle il levait les

yeux au ciel et murmurait : « O Jésus, fils du Dieu vivant, grace ! grace! 1) »

Arrivé au lieu du supplice Servet tomba la face contre terre en poussant des hurlements affreux.

Farel s'était tourné vers le peuple auquel il montrait du doigt le malheureux dont les lèvres mordaient la poussière.—« Voyez! disait-il aux specta-» teurs : cet homme qu'on va brûler, c'est un savant » qui peut-être a voulu n'enseigner que la vérité; mais » le voilà dans les mains du diable qui ne le lâchera » pas 2). Veillez bien sur vous de peur que Satan ne » vous en fasse autant. »

Alors le ministre se penchant à l'oreille de Servet qui s'était relevé et agenouillé, lui dit : « Servet, il » en est temps encore, veux-tu faire l'aveu de tes cri-» mes, et te recommander au fils éternel de Dieu ? » — Servet murmura : « A Dieu! à Dieu! » — « Est-ce tout? » reprit Farel. Le patient le regarda fixement et répondit : « Que voulez-vous de moi ? à qui puis-je mieux « recommander mon ame qu'à Dieu mon créateur ? »

---

1) Geschichte des Michael Serveto. 1. Buch. p. 222 et suiv. — Le récit des derniers instants de cet hérésiarque est tiré d'une lettre inédite de Farel à Ambrosius Blauren, que Henr. Hottinger a rapportée dans son histoire de la réformation suisse, p. 804, et de l'Historia de morte truculenta Michaelis Serveti hispani, insérée dans l'ouvrage qui a pour titre : Contra libellum Calvini quo ostendere conatur hæreticos jure gladii coercendos esse, p. 187.

2) L'écrivain anonyme, qui a refuté le livre de Calvin de hæreticis puniendis, se sert du récit de Farel pour prouver que Servet n'était coupable que d'erreur. Si quid male scripserat, errans fecerat, sicut ipsemet Farellus ad populum ante rogum Serveto testatus est. Contra libellum Calvini, p. 68.

Farel continua : « Il y a ici un notaire qui recueillera « tes dernières volontés; as-tu laissé une femme et des » enfants? » Le patient hocha la tête. Le ministre ajouta: » Ne veux-tu pas te recommander aux prières des as- » sistants? » Servet dit oui, et Farel cria : « Voici que » Servet vous demande de prier pour son ame; » et en se rapprochant du condamné il le conjura pour la dernière fois de confesser Jésus le fils éternel de Dieu: les lèvres de l'Espagnol restèrent fermées. Alors Farel se retournant vers le peuple, dit à haute voix : « Ecoutez, Satan va s'emparer de cette ame (1); » et il s'éloigna.

Au Champel était un poteau fixé profondément dans le sol. On y lia Servet à l'aide d'une chaine de fer. Son cou était retenu par quatre ou cinq tours d'un épais cordage; sa tête couverte d'une couronne de paille enduite de soufre; le livre de la Trinité pendait au pilori. Il resta long-temps dans cette attitude exposé aux regards d'un peuple immense. Il priait le bourreau d'abréger les apprêts du supplice. Le bourreau ne pouvait aller plus vite. Sa main tremblait en rassemblant autour de la victime, en forme de cercle, des fagots de bois vert. Il mit le feu au bûcher qui s'alluma lentement; la flamme brilla et enveloppa l'Espagnol d'un réseau lumineux. Ses pieds étaient cachés dans le foyer, sa tête nageait dans un nuage de soufre et de fumée à travers lequel on voyait les lèvres du patient qui s'ouvraient pour prier. Au moment où la flamme se dressa pour lui dévorer la face, il poussa un râle si affreux, que la mul-

(1) Calvin à Genève, p. 230-231.

titude tomba dans un silence de mort. Quelques hommes du peuple, émus de pitié, accoururent pour aider le bourreau, et étouffer Servet sous des fagots enflammés. On n'entendit plus qu'un murmure : « Jé-« sus, fils éternel, ayez pitié de moi. » Servet paraissait devant Dieu — et Calvin fermait la fenêtre où il était venu s'asseoir pour assister à la suprême agonie de son ennemi 1). En retournant à son logis, le réformateur rassemblait dans sa pensée les éléments du livre destiné à le justifier aux yeux du monde réformé. Le livre parut en 1554 sous le titre de : Fidelis expositio errorum Michaelis Serveti et brevis eorundem refutatio, ubi docetur jure gladii coercendos esse hæreticos.

Il avait besoin d'être absous d'un sang versé contre toutes les lois divines et humaines.

Le peuple épouvanté se retira en silence, et Farel quitta Genève pour retourner à Neuchâtel.

Quelques jours auparavant il avait écrit à Calvin : « Je ne comprends pas que vous hésitiez à tuer dans » le corps le scélérat qui a tué dans leur ame tant » de chrétiens ! Je ne puis croire qu'il se trouve des » juges assez iniques pour épargner le sang de cet » infame hérétique 2). »

L'exemplaire du Restitutio christianismi, dont nous nous sommes servi dans cette biographie appartint à l'un des juges de Servet, à Colladon, « qui opinait pour la torture, même après la

---

1) James Fazy.—Essai d'un précis sur l'hist. de la république de Genève, t. 1, p. 276; d'Artigny, p. 152.

2) Farell. Calv., 8 septembre 1552. Calv. ep., p. 156.

confession de l'accusé, afin d'apprendre quelque chose de plus. » 1) Il porte sur le titre le nom du légiste. Le cœur se serre de compassion à la vue de ce témoin muet des angoisses de l'Espagnol. Voici les passages hérétiques que l'œil de Calvin a découverts dans le volume : on les reconnaît aux lignes transversales dont la plume de Colladon les a marqués. Quelle main a sauvé le pamphlet des flammes dont les marges portent encore la trace 2)? Nous ne saurions le dire.

---

1) Galiffe, t. 2, p. 566.

2) En tête de l'ouvrage est une note latine signée Mead, et ainsi conçue :

Fuit hic liber D. Colladon qui ipse nomen suum adscripsit. Ille vero simul cum Calvino inter judices sedebat qui auctorem Servetum flammis damnarunt. Ipse indicem in fine confecit. Et porro in ipso opere lineis ductis hic et illic notavit verba quibus ejus blasphemias et errores coargueret.

Hoc exemplar unicum quantum scire licet flammis servatum restat : omnia enim quæ reperire poterat auctoritate sua ut comburerentur curavit Calvinus.

L'index, placé à la fin du volume et écrit de la main de Colladon, commence ainsi :

Index

Eorum quæ in impurissimo hocce opere continentur.

Colladon avait lu attentivement ce livre : car il a relevé dans divers passages des fautes d'impression dont il n'est fait aucune mention dans l'Errata.

Mead, médecin du roi d'Angleterre, ne dit pas l'origine de son Exemplaire.

Les ballots, adressés de Vienne au fondeur Merrin, de Lyon, renfermant une partie du livre de Servet, furent trouvés intacts dans la boutique du fondeur et brûlés à Vienne; les exemplaires envoyés de Lyon à Francfort, détruits par le commissionnaire ou courtier auquel Frellon les avait adressés, ainsi que cela résulte d'un passage d'une des lettres de Calvin.

Verum institor typographi vir pius et integer quum admonitus

foret nihil hic præter immensam errorum farraginem contineri, suppressit quidquid habebat. Gen. 6 cal., sept. 1553.

Les livres de Servet, dit Grotius, ont été brûlés à Genève et ailleurs par les soins de Calvin :

Serveti libri non Genevæ tantum, sed et aliis in locis per Calvini diligentiam exusti sunt: In voto pro pace; Op. t. 4, p, 655.

CHAPITRE XIII.

LA REFORME ET LE SANG DE SERVET.

Lettre de Calvin à Farel. 1546. — Histoire de ce document. — Georges David écrit à ses frères de Hollande en faveur de l'Espagnol. — Les Eglises helvétiques consultées. — Avis de Berne, Schaffhouse, Basle, Zurich. — Mélanchthon et Bucer félicitent Calvin, — Castalion attaque le pamphlet du réformateur, de hæreticis puniendis.

En 1546, long temps avant le supplice de Servet, Calvin disait à Farel :

« Servet m'a écrit dernièrement et a joint à sa lettre un gros livre de ses rêveries, avec des vanteries arrogantes, que j'y verrais des choses jusqu'à présent inouies et ravissantes. Il promet de venir ici, si je l'agrée; mais je ne veux point engager ma parole. Car s'il vient et si mon autorité est considérée, je ne permettrai point qu'il en échappe sans qu'il perde la vie. »

Nous citons la traduction de Varillas.

En 1687, cet historien écrivait : « Révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion, » tome 8, in-12, — L'impression des lettres et des opuscules de Calvin, où il avoue en termes exprès que le

procès de Servet fut intenté par son conseil, n'a pas détourné Drelincourt et plusieurs autres ministres de tâcher de l'en justifier. Mais, afin que leurs confrères ne se chargent plus d'une cause si désespérée, on les avertit ici que toutes les lettres de Calvin sur la matière dont il s'agit, n'ont point été imprimées, et qu'il y en a une dont l'original est en bonnes mains. Elle est adressée à Farel en 1546, c'est à dire sept ans entiers avant le procès de Servet. Il y paraît une résolution de le perdre prise de longue main, et dont on n'attendait que l'occasion. »

Grotius l'avait vue, il en parle en ces termes :

Horum Calvinus autem is est qui antequam Servetus veniret Genevam scripsit (exstat istius Lutetiæ manus) ad Farellum, si quid sua valeret autoritas effectum ne vivus abiret. Grotius, t. IV, p. 503.

Uttembogoert l'avait lue à Paris à la bibliothèque du roi.

Cependant, jusqu'à ce jour, l'existence de cette lettre avait été obstinément niée. Mosheim, dans son « Histoire des Hérésies, » prouve admirablement qu'elle est apocryphe ; et quand on a lu quelques uns des arguments de l'écrivain allemand, il est difficile de ne pas douter. Il importait d'éclaircir ce fait d'une aussi grande valeur. Nos recherches n'ont point été stériles : la lettre est à la bibliothèque du roi, salle des manuscrits, n. 101-102, de la collection Dupuy. Elle est tout entière de la main de Calvin, et fort difficile à lire, comme tout ce que le réformateur a écrit. Elle est datée du mois de février 1546. Nous la donnons en note 1).

1) S. De fratribus quieto nunc animo eris post acceptas Claudii

A quoi servirait ici un commentaire colérique ? Quelques lignes suffiront.

---

literas. Nuncius qui attulerat, cum a concione redirem post horam nonam, rogavit an meæ essent paratæ; negavi, sed jussi ut domi meæ pranderet cum uxore (eram enim ipse invitatus a Macrino). Statim a prandio adfuturum me promisi ut paucis responderem. Non venit, sed momento se proripuit ut stuperem tam subito discessu. Et tamen visus mihi fuerat juvenis alioqui non malus. Utinam cogitent fratres sibi omnes difficultates ita expediri Dei manu quo citius festinent. Non oportuit cessare Israelitas cum patefactus illis esset exitus, quin mox ad fugam se accingerent. Hoc fuisset epistolæ argumentum nisi nuncius me fefellisset. Verum ultro eos ardere confido.

Nunc venio ad vestra certamina. Si quid adhuc molestiæ vobis improbi facessant, cum istæ literæ venient, breviter complexus sum quænam agendi ratio mihi placeat. Velim autem primum agi viva voce; deinde hoc scriptum aut simile tradi. Ridebitis forte quod nihil nisi vulgare proferam, cum a me reconditum aliquid et sublime expectaveritis. At ego me vestra opinione obstringi nolo, neque etiam æquum est. Malui tamen ineptus esse ita scribendo quam tacendo committere, ut preces vestras a me neglectas putaretis. Si rationibus et hac legitima via nihil fuerit effectum, clam apud Bernates agendum erit ne feram illam ex cavea emittant. De fœdere non satis assequor mentem tuam, nisi, quod suspicor, quo Bernates auxilio vobis sint te ad aliquam conjunctionem animum adjicere. Ut quemadmodum jure civitatis libertatem populi tuentur, ita honesto aliquo titulo tueantur ministros in officio suo. Si id est non improbo; modo memineritis ad hæc extraordinaria remedia tunc demum esse confugiendum, ubi ultimæ necessitatis est excusatio. Deinde ut omnes cautiones adhibeatis ne quid in posterum vobis noceat semel fuisse adjutos, ac pactionis nunc translatæ magis vos pœniteat quam pristinæ servitutis. Marcurtius certe jam locum sibi despondit. Fratrum enim consensum nihil se morari prædicat quia a magistratu et populo expetatur, nec fremere in te dubitat. Denique cum ante tempus malitiam animi sui prodat machinis omnibus repellendus est ne emergat in locum unde efficere quod minatur possit. De iis qui sub præsidii specie perpetuam dominationis sedem figere hic volebant rumo-

En 1546, le réformateur écrivait : « Si Servet vient à Genève, il n'en sortira pas vivant. »

Un siècle plus tard, Drelincourt imprimait ces béates paroles :

« On reproche à Calvin la mort de Servet, Espagnol de maudite mémoire; mais c'est avec beaucoup d'injustice. A cet égard, il n'y a pas le plus petit mot à dire contre lui. »

Pendant le procès de Servet, Georges David 1)

---

res sinamus in utramque partem vagari. Civiliter et placide occursum est eorum impudentiæ, ita ut eos sui pigere debeat spero quieturos nostris quantum possum suadere ut securi dormiant. Servetus nuper ad me scripsit ac literis adjunxit longum volumen suorum deliriorum cum Thrasonica jactantia me stupenda et hactenus inaudita visurum. Si mihi placeat huc se venturum recipit. Sed nolo fidem meam interponere; nam si venerit, modo valeat mea authoritas, vivum exire nunquam patiar.

Jam elapsi sunt ultra quindecim dies ex quo Cartularius in carcere tenetur, propterea quod tanta protervia domi suæ inter cenandum adversum me debacchatus est, ut constet non fuisse tunc mentis compotem. Ego dissimulanter tuli nisi quod testatus sum judicibus, mihi nequaquam gratum fore si cum eo summo in re agerent. Volui eum invisere; senatus decreto prohibitus fuit aditus. Et tamen boni quidam viri scilicet me crudelitatis insimulant, quod tam pertinaciter meas injurias ulciscar. Rogatus sum ab ejus amicis ut deprecatoris partes susciperem, facturum me negavi, nisi his duabus exceptionibus ne quæ suspicio in me resideret atque ut Christi honor maneret salvus. Jam defunctus sum. Expecto quid senatus pronunciet.

Vale frater et amice integerrime cum sororibus nostri omnes vos salutant. Fratribus dices plurimam salutem meo et symmistarum nomine.

Dominus vobis semper ac vestris sanctis laboribus benedicat.

Genevæ idibus februarii 1546. JOANNES CALVINUS tuus.

1) Den edelen, ghestrenghen, erenvesten, vromen und wysen Herren der evangelischer Steden in Zwytserland.

adressa à ses frères de Hollande et de Suisse, pour le pauvre prisonnier, une lettre toute remplie de larmes. Georges, chassé de son pays, jouait sa vie en voulant sauver celle de son frère de Genève. Bâle eût été sans pitié pour un exilé qui aurait plaidé la cause de Servet. Georges le savait, et il s'était caché sous le nom de Jean de Bruck. Le secret ne fut connu qu'après sa mort, et alors les ministres demandèrent qu'on déterrât le corps de Georges, qu'on le brûlât et qu'on en dispersât les cendres : le sénat obéit.

La lettre de Georges arriva trop tard : le cœur des églises réformées était fermé à la pitié. Elles avaient été consultées, et

Zurich avait répondu. — « La Providence divine vous a donné une bien belle occasion de prouver au monde que ni votre église ni la nôtre ne favorisent les hérétiques : vigilance et activité: que la contagion du fléau soit arrêtée et que le Christ vous illumine de sa sagesse 1). »

Schaffhouse. — « Nous sommes certains que vous emploierez tous vos efforts pour que l'hérésie ne ronge pas comme un chancre les chairs du corps chrétien. Point de disputes. Disputer avec un insensé, c'est faire de la folie avec des fous 2). »

Basle. — « Vous emploierez, pour guérir l'ame du malheureux, tout ce que Dieu vous a donné de sagesse; s'il est inguérissable, vous aurez recours à ce pouvoir dont Dieu vous arma, afin que l'église de

---

1) Refut. err. Serveti, 724. Ep. et Resp. n. 159, p. 297.

2) Cal. Resp. et Ep. 158, p. 296.

Christ cesse de souffrir, et que de nouveaux crimes ne soient pas ajoutés aux anciens 1).

BERNE. — « Que Dieu vous donne l'esprit de prudence et de force, à l'aide duquel vous puissiez délivrer d'une peste semblable et votre église et la nôtre 2). »

Servet brûlé, viennent les chants de sang.

Mélanchthon écrit à Calvin :

« Révérend personnage et mon très cher frère, je rends grace au fils de Dieu qui a esté le spectateur et le juge de votre combat et qui en sera le rémunérateur; l'Eglise aussi vous en devra sa gratitude, à maintenant et à la postérité. Je suis entièrement de votre avis, et je tiens pour certain que les choses ayant été dans l'ordre, vos magistrats ont agi selon le droit et la justice en faisant mourir ce blasphémateur. » 3)

Et Bucer : « Servet méritait d'avoir les entrailles arrachées et déchirées. » 4)

Mais le cantique de Calvin est un véritable poème, où, pour justifier le meurtre de son ennemi, il fait intervenir Moïse, Aaron, les prophètes, Jésus, les apôtres, l'Ancien et le Nouveau-Testament, les deux législations hébraïque et chrétienne. On reste émerveillé à l'ouïe de tous ces noms glorieux que cite Calvin : c'est un chœur sans fin de docteurs, de pères,

---

1) Ep. et Resp. n° 160, p. 302.

2) Mosheim, p. 214. Schelhorn a donné une réponse plus explicite des ministres bernois dans ses Actis historico-eccles. seculi XV et XVI, p. 217.

3) Drelincourt. Défense de Calvin, p. 285.

4) Id. ib.

de papes mêmes, dont il connaît et produit les témoignages. Il n'a oublié qu'une chose, c'est son livre de l'Institution, où, dans de si nombreux passages, il a défendu l'hérétique contre le glaive de la loi.

Heureusement, un ancien régent de Genève, Castalion, essaya de donner à Calvin une leçon de tolérance et de mémoire. Caché sous le pseudonyme de Martinus Bellius, il publia contre l'écrit de Calvin, touchant la punition des hérétiques par le glaive, divers pamphlets, où il se montre sérieux sans pédantisme, bouffon sans trivialité, dévot sans hypocrisie : c'est Aristophane dissertant sur des matières de théologie. Castalion s'est bien gardé ici de s'inspirer de Luther ou de Tezel. Pour donner plus de mouvement à sa parole, quelquefois il a recours au dialogue. Il imagine un drame à deux acteurs, Vaticanus et Calvin. Le réformateur ne pouvait se plaindre. Castalion le cite textuellement.

Nous nous rappelons qu'au moment d'aller à la mort, Servet veut voir Calvin, qui descend dans la prison, accompagné de deux conseillers; et alors a lieu une scène étrange : Servet demande pardon au ministre, qui proteste, en prenant Dieu à témoin, « qu'il n'a jamais songé à venger des injures personnelles; que la mansuétude est la seule arme qu'il ait employée pour ramener le malheureux ; que déjà, il y a seize ans, il essayait, au péril de sa vie, de guérir une ame qui courait à sa perte. » 1)

---

1) Me nunquam privatas injurias persecutum ; .. quanta potui mansuetudine admonui ! Defensio orthodoxae fidei... ubi ostenditur hæreticos jure gladii coercendos esse.

Vatican ne le laisse pas achever 1).

« En vérité! vous allez connaître la bienveillance de Calvin pour Servet. En tête des Commentaires sur saint Jean, est une préface où Robert Estienne célèbre en termes magnifiques la douceur du réformateur. J'ouvre le livre, et dès les premières pages, voici ce que je lis : « Servet, ce faquin espagnol, Servetus superbissimus gente hispana nebulo. Autre exemple que je tire du Livre des Scandales, Liber de Scandalis, p. 59.

« A ces pages toutes pleines de la bave et des morsures de ce chien enragé (c'est de Servet qu'il est question), vous devez juger quel esprit anime l'écrivain : l'estomac à jeun de gloire, il avale les plus sottes folies dont il s'enivre. » 2) Allons, croie qui voudra que Calvin ait offert sa vie, comme il le dit, pour sauver ce chien hydrophobe!

CALVIN.

Comme je vis que mes exhortations étaient inutiles, je ne voulus pas être plus sage que la règle, et, suivant le précepte de l'apôtre saint Paul, je quittai l'hérétique.

VATICAN.

Voici la sainte règle : avertir en secret le coupable, — appeler ensuite un ou deux témoins, — puis, le dénoncer à l'église. Vous vous y êtes pris différemment : des injures, — la prison, — le bûcher.

---

1) Contra libellum Calvini, in quo ostendere conatur hæreticos jure gladii coercendos esse.

2) Ibid.

CALVIN.

Pleurons aujourd'hui sur l'état de l'église papiste, qui ne peut se soutenir que par la violence et où les pasteurs, oubliant les sacrés devoirs de leurs charges, n'ont que des codes de rigueur à fulminer.

VATICAN.

C'est quand tes mains dégouttaient encore du sang de Servet, que tu écrivais ces lignes! Mais toi aussi, pasteur de l'église genevoise, pour te soutenir, tu n'as que des rigueurs. Et voici un édit qui a été porté à l'occasion d'un citoyen nommé Trouillet, qui s'était permis de critiquer ton Institution.

« Etant ouys en conseil, savans ministres de la parolle de Dieu : maistre Guillaume Farel et Pierre Viret, et après eux spectable maistre Jehan Calvin et maistre Jehan Trouillet, en leurs dires et reproches souvent débatteus de l'Institution chrestienne du dict monsieur Calvin, et le tout bien considéré, le conseil arreste et conclut que toutes choses bien oyes et entendues, a prononcé et déclaré le dict livre de l'Institution du dict monsieur estre bien et sainctement faict; sa doctrine estre saincte doctrine de Dieu, que l'on le tient pour bon et vrai ministre de ceste cité, et que d'ici à l'avenir personne ne soit osé parler contre le dict livre ou la saincte doctrine. Commandans aux pareils et à tous se debvoir tenir à cela. Le mercredy qui fut neufvième de novembre, l'an mil cincq cent cinquante et deux. »

Il s'est trouvé des écrivains assez aveugles pour chercher à justifier Calvin; mais, de toutes les taches, le sang est la plus profonde. On montre encore au château de Blois la place que Guise rougit de son sang

en tombant sous le poignard de Henri III. Il n'y a pas bien longtemps qu'à Genève le pasteur Jacob Vernet pria M. de Chapeaurouge de lui communiquer la procédure de Servet. M. de Chapeaurouge, secrétaire d'état, présenta la requête au conseil, qui la rejeta. M. Vernet insista. « Il voulait, dit M. Galiffe, prouver qu'on n'avait pas refusé à Servet, pour son argent, un habit et du linge. » Le syndic Calandrini répondit au pasteur : « Voici la lettre que possède M. Galiffe, et qu'on lit dans le troisième volume des Notices généalogiques.

Monsieur et très cher cousin,

Le conseil, se trouvant intéressé à ce que la procédure criminelle contre Servet ne soit point rendue publique, ne veut pas qu'elle soit communiquée à qui que ce soit, ni en tout ni en partie; le caractère d'homme de lettres n'est pas propre à obtenir aucun privilége à cet égard. La conduite de Calvin et du conseil, connue par les Notes sur l'histoire de Genève, est telle que l'on veut que tout soit enseveli dans un profond oubli. Calvin n'est pas excusable; Servet lui a mis la lumière devant les yeux sur la manière dont on devait se conduire à l'égard des hérétiques, et ne lui a pas permis d'être dans le cas d'une ignorance invincible. M. de la Chapelle l'a justifié, comme il a pu, d'avoir été l'instigateur du procès fait à Vienne contre Servet. Il a supposé pour cela un fait que nos registres devraient prouver et qu'ils ne prouveront pas. Vous croyez justifier par nos registres la dureté dont on a usé envers Servet dans sa prison, et vous trouveriez par ces mêmes registres

que ces ordres favorables n'ont pas été exécutés, et enfin, après l'évènement, Calvin, au lieu de pleurer amèrement, soutient la thèse la plus insoutenable à un chrétien, et avec des arguments indignes d'un si grand homme, au jugement même de M. de la Chapelle. Servez-vous de la raison tirée de votre maladie, pour vous dispenser d'un ouvrage qui ne peut qu'être nuisible à la religion, à la réformation et à votre patrie, ou qui serait peu conforme à la vérité. La petite raison que la réformation ne fût regardée comme la protectrice des antitrinitaires, a pu faire fermer les yeux à Calvin aux grandes vérités de la religion chrétienne; prenons garde que la crainte qu'on ne nous regarde comme fauteurs de je ne sais quoi, ne nous fasse élever des questions qui ne nous conviennent pas, etc., etc. »

CHAPITRE XIV.

THEODORE DE BEZE. 1549 — 1562.

Son enfance. — Ses poemata. — A peur du parlement et quitte la France. — Arrive à Genève et est acceuilli par Calvin. — Opposition de quelques ministres — Bèze essaie de se justifier. — Appréciation de son apologie. — Opinion des Lutheriens. — Dispute avec Beaudoin 1). — Plaide en faveur du supplice des hérétiques.

Bèze tenta de justifier le supplice de Servet, beaucoup moins en juriste qu'en théologien. On imprimait que l'hérésie ne doit pas ressortir du tribunal des hommes : Bèze prouve que l'épée du magistrat a deux tranchants, dont il faut qu'il se serve pour couper toute tête qui trouble la société.

Arrêtons-nous un instant pour contempler la seule figure poétique dont puisse s'enorgueillir la réforme genevoise.

Voici en quels termes Bèze nous raconte ses premières années :

« Or, me jouant, selon la coutume des petits enfants, avec quelques laquais sans prendre garde au mal contagieux qui régnoit à Paris, misérable que je

1) Balduinus communément Baudouin, mais que Calvin écrit toujours Beaudoin.

fus! je pris la tigne, mal de sa nature fascheux et opiniâtre, et encore en ce tems là incurable, parce que l'ignorance des médecins estoit telle, quoique ce fust dans cette fameuse ville de Paris, qu'ils ne la pouvoyent guérir qu'avec des médicaments violents et douloureux. J'ay horreur me ressouvenir des tourments que j'ai endurés en ce temps-là, des ennuis que mon oncle en supporta, ne laissant rien à rechercher, mais en vain, pour ma guérison. Je veux raconter le singulier bénéfice de Dieu en mon endroit. Le chirurgien qui avoit entrepris de me guérir, avoit de coustume de venir au logis pour me panser, ne pouvant mon oncle, tant il m'aimoit, souffrir qu'on me touschât en son absence seulement du bout du doigt. Mais il ne peut souffrir longuement ceste peine de me voir souffrir tant de mal, qui fut cause qu'il pria son hoste de me vouloir conduire tous les jours, ensemble un mien cousin qui estoit tigneux comme moi, en la maison du chirurgien, ne pouvant seulement avoir le cœur de me voir endurer tant de mal. Mon oncle logeoit en l'université et le chirurgien non guères loin du Louvre, estant le pont aux Musniers entre deux. Il nous falloit tous les jours traverser ce pont, suyvis de notre serviteur, lequel, comme c'est la coustume de ces gens-là, ne prenoit pas garde à nous comme il devoit. Il me ressouvient (certes j'ai horreur de m'en ressouvenir) que mon cousin, qui respiroit je ne sais quoi de soldatesque et de guerrier, m'exhorta bien souvent, pour mettre fin à tant de maux, de nous précipiter, la tête la première, dans le profond de la rivière. Au commencement (je suis d'un naturel timide et craintif) je fus ef-

frayé d'un tel conseil; mais enfin, me laissant aller à son importunité, et vaincu de la douleur, je m'accorday de le suivre après qu'il auroit fait le sault le premier. Or, comme nous estions sur le point d'exécuter notre dessein, le diable nous tenant au collet pour nous perdre, Dieu prenant pitié et compassion de nous, envoya sur l'heure mesme mon oncle, ne pensant rien moins qu'à cela. Et voyant le serviteur nous suyvre de loin, commanda de nous ramener à la maison, mandant au chirurgien de nous venir traiter désormais en nostre chambre. Voilà comme Dieu dès lors me délivra miraculeusement de la gueule de sathan 1). »

Théodore de Bèze naquit à Vezelay, en Bourgogne, en 1519, et fut baptisé dans l'église où saint Bernard avait prêché la croisade. Son oncle paternel, Nicolas de Bèze 2), le fit venir à Paris, lui résigna le prieuré du Bois-les-Villeselve, et l'envoya étudier à Orléans sous Melchior Wolmar, ce savant juriste qui avait donné des leçons à Calvin.

Or, représentez-vous un beau jeune homme, vêtu avec une coquetterie féminine, portant des gants à la mode d'Italie parfumés d'essence, des habits de couleur éclatante, une fraise plissée mignonnement et dont il changeait quatre fois la semaine; habile

1) Bèze. Epître à Wolmar, traduite par Florimond de Ræmond.

2) Théodore fit à Nicolas, son oncle, une épitaphe en trois langues, et la fit enluminer sur la tombe en l'église parrochiale de Saint Côme et Saint Damien, où on peut le voir à genoux, peint entre les chandeliers et cierges allumés, priant sur la représentation de son oncle. L'épitaphe latine commence :

Marmore de Pario nullas hic stare columnas. Launay.

à tous les exercices, montant admirablement à cheval, faisant des armes en maître d'escrime, jouant à la paume comme un courtisan, et improvisant des vers latins aussi bien que Catulle : tel était Théodore.

Le droit l'avait médiocrement occupé : les muses latines étaient ses seules amours. Il ne rêvait qu'iambes, et il en faisait qu'on disait échappés au chantre du moineau de Lesbie. Quand il revint à Paris, il tourna plus d'une tête de femme. Il publia en 1548 le recueil de ses œuvres lyriques 1). Le poète s'est fait peindre en tête du volume, une couronne à la main, avec ces deux vers en forme de guirlande :

Vos docti docta praecingite tempora lauro,
Ni satis est illam vel tetigisse manu.

Malheureusement, Théodore s'était cru dans Rome païenne, et il avait célébré des amours que le parlement condamnait au feu. Parmi les épigrammes du recueil, une surtout fit beaucoup de bruit : c'est celle où il chante ses deux maîtresses : l'un, escolier d'Orléans et appelé Audebert; l'autre, Candide, la femme d'un couturier, demeurant à Paris, rue de la Calandre 2).

Bèze avait dédié ses poèmes à son professeur Wol-

---

1) Theodori Bezæ Vezelii poemata, Lutetiæ. Ex officina Conradi Badii sub prelo Ascensiano e regione gymnasii D. Barbaræ M. DXLVIII. Cum privilegio senatus ad triennium. Et à la fin : Lutetiæ, Roberto Stephano Regio typographo et sibi Conradus Badius excudebat, idibus Julii. M.DXLVIII. in-8°, p. 100. Voyez David Clément, art. Bèze.

2) Launay.

mar, qui n'y avait rien trouvé de répréhensible, non plus que Joachim Camérarius, deux luthériens renommés, comme on sait 1).

Le parlement, plus scrupuleux, allait faire citer le poète, qui prit la fuite, après avoir vendu ou amodié ses bénéfices 2), et gagna Genève sous le nom de Thibaut de May.

Le ministre Launay n'a pas ménagé la réputation de son coréligionnaire. « Après qu'il se fust souillé, dit-il, en toutes sortes d'infamies et du péché que lui-mesme n'a pas célé, il desbaucha la femme de son prochain, vendit ses bénéfices et fit sa retraite pour eschapper, non pas la persécution, mais le supplice et punition de ses forfaits. Mais, avant de partir, il déceut ses fermiers, et se fit faire des advances sur le revenu des bénéfices auxquels il n'avoit plus rien; de quoy nous feumes fort empeschés durant le colloque de Poissy; car l'une des veufves avec ses enfants vint crier après luy pour estre satisfaite. Ceste pauvre femme me dit qu'il leur avoit emporté plus de douze cents livres. Pour preuve de sa conversion, et qu'il estoit assisté du Saint-Esprit, il composa l'espître de Passavant: belle drollerie contre le président Liset, auquel il vouloit mal de mort, parce qu'il l'avoit condamné à restituer les calices et ornements de la nation de Bourgogne, dont il avoit

---

1) Ad haec accessit gravissima tui judicii authoritas, quae quidem una tantum apud me potuit ut simul atque ex iis literis quas ad me Tubinga dedisti, haec nostra intellexi tibi et Joachimo Camerario mirum im modum probari, nihil habuerim antiquires quam ut ea in unum velut corpus ongerem. Epist. Bezae.

2) Registres du parlement.

esté procureur en l'université d'Orléans, et s'en estoit venu les vendre sur le Pont-au-Change, sans dire adieu à ses compagnons qui en obtinrent arrest. »

Bèze était jeune encore quand il arriva à Genève, emmenant avec lui cette muse roturière de la rue de la Calandre qu'il avait chantée sous le nom de Candide : Claudine était celui qu'elle portait à Paris. Calvin fut charmé de la grace, de la bonne mine, de la parole fleurie de son ancien camarade d'études, et surtout de ce charme de manières qui annonçait un homme de race et de cour. C'était un autre Mélanchthon que le ciel semblait envoyer au Luther genevois. Il fut fêté par le réformateur, qui le fit nommer d'abord lecteur de grec à Lausanne.

Le professeur eut un brillant succès : on venait pour l'entendre de Berne, de Fribourg, et même de l'Allemagne. Sa parole était cadencée et toujours châtiée. Ceux qui l'écoutaient, croyaient ouïr Mélanchthon. « C'était, disaient-ils, la phrase harmonieuse et abondante du disciple de Luther, mais plus chaudement colorée. »

Il fut bientôt reçu lecteur en théologie, et son auditoire, sans être plus nombreux, changea d'habitués. Les femmes se pressaient à ses sermons. Elles n'avaient jamais rien vu de semblable en chaire. L'orateur musquait ses vêtements comme sa parole. C'était un petit maître qui croyait gagner des ames à l'Evangile par des airs mondains. Calvin, qui avait fait une si rude guerre aux coiffures des femmes, ne trouvait rien à redire aux cheveux bouclés de son disciple. Bèze, qui avait vu le beau monde de la capitale, était un courtisan toujours en adoration devant

Calvin, qu'il enivrait d'encens. Calvin voulut l'attacher au ministère évangélique, mais il éprouva quelque résistance de la part de ses collègues. Cop, ancien chanoine de Notre-Dame-de-Cluny, Raimond, ex-jacobin de Toulouse, et le régent Enoch, ministres et membres du consistoire, s'opposèrent à l'ordination de ce prieur, « frezé, frisé, poupin faisant encore le damoiseau, chantant avec ses cheveux grisonnants les nymphes du Parnasse et les Cupidons anciens. »

Dans la dédicace de ses poésies à Wolmar, Bèze a mentionné les scrupules de quelques ames qui ne pouvaient comprendre qu'on élevât au ministère un nouveau Corydon; mais il ajoute que la sainte assemblée jugea qu'il ne fallait pas faire un crime d'un erratum ou lapsus calami à un poète, tout frais passé du papisme au christianisme 1). Il a, du reste, en 1569, dans une réimpression, essayé de justifier les amours hermaphrodites que lui reprochaient les catholiques. « Voyons, dit-il, on me jette à la tête de petits vers (car ils n'ont pas d'autres reproches à m'adresser); mais combien en compte-t-on? Bien peu. Dans mes jeux poétiques, je me suis amusé d'une Candide imaginaire, dont on veut faire ma femme; mais un mot va confondre ces béats personnages : je recommande aux dieux Candide qui doit accoucher; or, on sait bien que je n'ai jamais eu d'enfants de ma femme 2). Quant à Germain Au-

1) Tum quod iniquum plane videretur ei qui ad Christum a papismo, velut paganismo, transiisset, erratum istud imputare.

2) Candidam prægnantem superis commendem, quum nullos

debert, d'Arles, je lui ai adressé, en riant, quelques hendécasyllabes où je lui témoigne tout le désir que j'ai de le revoir et de renouer avec lui d'anciens liens d'amitié. Et ces ames perdues, ces cuistres, ces moines enfin, ne rougissent pas de transformer cet Audebert en Adonis! » Mais la confession n'est pas complète, nous en sommes certains. Audebert qui avait habité Paris, connaissait bien d'autres péchés poétiques qu'on pouvait reprocher à Bèze, péchés inédits encore, que l'arlésien savait par cœur, et que Gruterus a recueillis dans ses Delitiæ poetarum gallorum : véritables priapées où le poète a chanté de tristes réalités 1).

Calvin l'emporta, et Bèze fut élevé au ministère.

Genève venait de trouver un artiste; car qu'étaient-ce que ce Cop, cet Enoch, ce Raimond? Des

---

unquam liberos ex uxore susceperim. Epist. dedicat. ad And. Dudithium. Gen. 14 maii 1569.

1 Gruterus (Gruytère) a inséré dans ses Delitiae poetarum Gallorum, les pièces de vers que Bèze n'avait osé publier : Adeodati Sebæ Veseliensis juvenilia. Le critique a changé le prénom Theodorus en Adeodatus, et anagrammatisé le nom de Bèze dont il a fait Seba. L'épigramme de Candida et Audeberto se trouve dans ce recueil, p. 617. Il y a d'autres pièces ad Candidam que l'on chercherait vainement ailleurs ; de sorte, dit Ant. Fayus dans la vie de Bèze, vita Th. Bezæ, que Grutérus peut passer pour le plus grand ennemi de Bèze. Ces juvenilia ont été composés de 1536 à 1539, quand l'auteur avait depuis assez de temps abandonné le catholicisme. M. Alexandre Martin possède dans sa belle collection d'autographes une lettre de l'écolier de Vézelay, laquelle ne laisse aucun doute sur les dispositions religieuses du poète à cette époque.

On consultera dans les Delitiae poetarum les pièces suivantes : Ad pedem Candidae.—Cornelio de uxore non ducenda. — In Candidae basium. — Ad fibulam Candidae.

théologastres qui n'avaient jamais vécu qu'avec des livres ou des servantes, pédants enfarinés de latin de cuisine qu'ils jetaient à leurs auditeurs. Bèze avait assez de philologie pour parler aux savants, assez de théologie pour conférer avec des moines, assez de métier du grand monde pour jouer l'acète de la Thébaïde. Il était galant auprès des dames, rusé avec les courtisans, admirable de pose dans une assemblée de cardinaux, orateur bavard plutôt qu'abondant, vif dans ses répliques, mordant quand on l'injuriait, gai convive, et homme d'épée au besoin.

Dans une dispute où il servait de tenant à Calvin contre Beaudoin le jurisconsulte, Bèze avait trouvé moyen d'adresser à son adversaire une véritable homélie sur la frugalité. Beaudoin, qui avait dîné souvent à la table de Bèze, ne put se contenir à cet éloge de la vie cénobitique dans la bouche d'un viveur comme l'ancien amoureux de Candide.

Il faut que vous sachiez que le poète avait comparé le juriste à un chien affamé, flânant autour des cuisines, et alléché par la friande odeur des mets.

Le chien, de son naturel, était grognard et mordait si on lui donnait du pied. Bèze eut la robe déchirée et la jambe meurtrie; et ce qu'il y eut pour lui de plus malheureux, c'est qu'on le laissa crier, sans le plaindre le moins du monde. Ecoutez le juriste :

« Tu sauras d'abord que Beaudoin, même privé de son patrimoine, n'aurait pas besoin de mendier; ainsi il n'y a pas de quoi s'étonner qu'il ait pu venir au secours de Gallas et de sa famille. Que veux-tu donc dire avec ces mots : je crois le voir encore tan-

tôt au milieu de cette ville de désœuvrés, tantôt au palais parmi ces flots de juristes et d'avocats, le nez au vent, flairant un dîner? Je voudrais bien savoir quel honnête homme a jamais flairé tes repas, à la façon de Sardanapale ou d'Héliogabale, débauché que tu es? ou tes soupers sacrilèges, où le vice venait s'asseoir, incestueux amphitrion? Qui s'est approché de ta salle à manger sans se boucher le nez, suffoqué par cette odeur de lupanar qu'exhalaient tes fêtes nocturnes? Qui voudrait mettre le pied dans ton bouge, sans crainte de rester souillé? Odeur et saveur, il y a de quoi suffoquer. Avec toi, malheureusement, besoin est de se condamner à ne pas user toujours de chastes termes; et lorsqu'on veut parler de Théodore, gare aux oreilles pudiques! Mais j'espère que les ames honnêtes me pardonneront si ma plume prend des libertés auxquelles elle n'est pas accoutumée. En vérité, satyre aviné, quand, assis à côté de ta Pallas, tu fais le petit Platon, Beaudoin aurait donc été bien heureux, s'il eut pu olfacter un semblable nectar, une si douce ambroisie! Il faut que je rappelle une scène dont tu t'applaudis beaucoup. Ta table était magnifiquement servie, ta tête couronnée de roses; tu tenais dans les bras ta déesse; tu l'appelais ton petit cœur; elle te nommait m e n t u l a su a. Alors, dans ton délire bachique, tu chantas :

. . . .
O docto bene fœminam cerebro!
Nam si dicere corculum solemus,
Cur non dicere mentula licebit?

Le juriste poursuit :

« O repas pieux, ô Agape évangélique, ô cène phi-

losophique! Beaudoin le rustre aurait été jaloux d'en faire partie, lui si peu fait aux élégances des grandes maisons, si étranger de sa nature à de tels mystères! » 1).

Les luthériens n'ont pas ménagé non plus l'écolier de Vézelay. Hesshus lui reproche « de ne s'être pas contenté de contaminer sa jeunesse de vilaines amours, mais encore d'avoir osé mettre par escrit et faire chanter en musique ses adultères sacrilèges. Et néanmoins vous diriez, à l'ouyr parler, que c'est quelque sainct homme, un autre Job ou l'un de ces anachorètes du désert, voire plus grand que saint Paul ou sainct Jean, tant il trompette partout son exil, ses labeurs, sa pureté et l'admirable sainteté de sa vie.

Dès qu'il sortait de table, il déposait ses airs mondains, et prenait en montant en chaire la gravité d'un docteur.

Sa traduction des Psaumes eut un grand succès :

---

1) O religiosum convivium, ὀ 'αγάπην, o coenam eruditam quam Balduinus et subrusticus, et talis elegantiae imperitus, et talium mysteriorum ignarus, atque etiam ab iis natura abhorens appeteret! Bald. Responsio ad Calvinum et Bezam. Coloniae. 1564. 81. 82.

A la suite de cet opuscule est une réfutation des Calomnies de Calvin, touchant l'écriture et la tradition. Refutatio calumniarum de scriptura et traditione. C'est un traité complet sur la matière où l'écrivain, pour défendre la tradition, se sert d'arguments de droit, à peu près comme M. Dupin de nos jours, dans sa dispute avec M. Salvador sur le jugement et la mort du Christ. A chaque instant, quand on remue la poussière des vieilles bibliothèques, on trouve de ces trésors de controverse, oubliés aujourd'hui, ou trop négligés malheureusement.

les catholiques eux-mêmes faisaient comme les calvinistes et les luthériens, et les chantaient dévotement. Pour en répandre l'usage, on les mettait en musique : on choisissait des airs populaires. Or sus, louez Dieu tout le monde, se sonnait au son de la cornemuse; un autre se disait sur l'air villageois de petite camusette, ou de

> **Mon bel amy, vous souvienne**
> **de Pienne**
> **Quand vous serez par de là.**

Mais quand il eut accouplé ces psaumes aux catéchismes genevois, alors l'autorité défendit de s'en servir, et « chanter un psaume, fut être luthérien, » dit Florimond de Raemond.

Pour le réformateur assailli par les maladies, brisé par ses luttes incessantes avec les factions intérieures, désenchanté de la vie, ce fut une joie véritable que l'apparition de Bèze à Genève. Si Calvin eût eu l'ame plus poétique, il aurait salué en vers cette muse que le ciel semblait lui envoyer, pour jeter un peu de miel dans le breuvage de fiel et de larmes qu'il était condamné à boire jusqu'à la lie. Dans sa joute avec le catholicisme, il ne pouvait employer la plume d'aucun de ses collègues, qui auraient gâté la plus noble cause par leurs sottes vanités. Farel avait usé dans quelques années toute sa verdeur de jeunesse, trop bouillante pour être de longue durée; Viret n'avait à son service qu'une phrase molle. Bèze, tout trempé de grec et de latin, promettait d'être aussi docte et aussi obéissant que Philippe, le disciple de Luther, et il tint parole. L'amitié de ces deux ames

dura toute la vie, et, à la mort de Calvin, elle sembla se réchauffer dans le sein de Bèze, qui voua à la mémoire de son père un véritable culte. Mais il est un sentiment plus saint encore que l'amitié, c'est la vérité, que Bèze, par passion, déserta si souvent en s'attaquant aux hommes que Calvin poursuivait déjà de ses colères. On est contristé en voyant tomber de ces lèvres fleuries des flots d'injures contre les ennemis du réformateur, comme si elles n'avaient jamais bu qu'au verre de Luther. Il nie toutes les gloires que conteste Calvin. Il trouve Westphal sans science, Pighius sans intelligence de l'Ecriture, Bolsec sans compréhension théologique. Il appelle Beaudoin un écornifleur, un parasite, Castalion un voleur, et Servet un démon incarné. Il n'a que des éloges à décerner à la traduction pitoyable de la bible corrigée par Calvin, et il s'avise, lui qui n'a jamais entendu un mot d'allemand, de décrier la version de Wittemberg. « Vraiment, disaient les luthériens, il sied bien à un bateleur français, qui ne connait pas une syllabe de notre langue, d'apprendre aux Germains à parler ! 1) » Bayle lui-même est obligé souvent de relever des erreurs où Bèze, dans son admiration pour la mémoire du réformateur, est tombé volontairement, soit en dénaturant des faits historiques, soit en calomniant les écrivains luthériens ou catholiques, soit en palliant les fautes de ses coreligionnaires.

Dans la question des Nicodémites, il défendit l'opinion de Calvin qui demandait aux reformés une profession de foi visible : mais devenu chef de parti,

---

1) Schluss. Theol. Calv., lib. 2.

après la mort du réformateur, il fut un des premiers à conseiller à Henri IV de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique 1).

Son factum de Hæreticis à civili magistratu puniendis, est un traité de théologie soporifique, où, pour prouver le droit du glaive contre l'hérétique, il a péniblement entassé tout ce que ses lectures ont pu lui fournir de textes sacrés et profanes. Sa conclusion est formelle:

— Si le magistrat n'a 2) pas châtié jusque dans le sang, voici venir un disciple de Schwenkfeld, d'Osiander ou de Servet, qui va prêchailler sur les toits et dans les carrefours. L'Eglise le chasse. Il fait de la propagande, du bruit, du désordre. Si on essaie de le réprimer, il dit : « point de violence à la conscience ! » et le voilà continuant son chemin et enrôlant des prosélytes. Que fera l'Eglise ? « Elle criera, dites-vous, au Seigneur, et le Seigneur l'écoutera. » « Mais qui a faim, n'attend pas qu'un ange descende du ciel, et lui apporte à manger, à l'exemple d'Elie ; il s'aide et cherche, s'il veut que Dieu vienne à son secours. »

Et il ajoute — que le sang de Servet l'antitrinitaire a été saintement répandu.

Si Bèze revenait à la lumière, que dirait-il du professeur Chenevière, qui vend en toute quiétude à Ge-

---

1) Il y a de précieux documents sur les négociations entre Sully et Bèze, au sujet du retour de Henri IV au catholicisme, dans la bibliothèque de Gotha.

2) De hæreticis à civili magistratu puniendis adversus Martini Bellii (Castalionem) farraginem et novorum Academicorum sententiam. Gen., 1570, p. 144 et seq.

nève ses libelles contre la Trinité et la divinité du Christ?

Hommes et doctrine, tout change donc dans la réforme, et au caprice du moindre évènement?

En 1528, l'aigle de Wittemberg écrit à Linck :

« En aucun cas, je ne puis admettre qu'on mette à mort les faux prophètes. » 1)

Et quelques années plus tard : « Chassez l'ange Gabriel lui-même, descendu du ciel, s'il vient annoncer un autre évangile que le mien, et livrez au bourreau le polisson et le séditieux 2). »

---

1) Quod quæris, an liceat magistratui occidere pseudoprophetas? Ego ad judicium sanguinis tardus sum, etiam ubi meritum abundat. Tum in hac causa terret me exempli sequela, quam in Papistis et ante Christum in Judæis videmus, ubi quum statutum fuisset pseudoprophetas occidi, successu temporis factum est, ut nonnisi sancti prophetæ et innocentes occiderentur, auctoritate ejus statuti, quo impii magistratus freti pseudoprophetas et hæreticos fecerunt quosquos voluerunt. Quare nullo modo possum admittere, falsos doctores occidi, satis est eos relegari; qua pœna si posteri abuti volent, mitius tamen peccabunt, et sibi tantum nocebunt. De Wette, t. III. p. 347.

2) Licet angelus esse videatur, imo Gabriel de cœlo, tamen non modo pro diaboli apostolo habendum, verum etiam si desistere nolit ab instituto, carnifici committendum velut nebulonem, qui seditionem machinetur. Com. Luth. in Psal. 71, t. V. Op. Jenæ., p. 147.

CHAPITRE XV.

CHUTE DES LIBERTINS. 1552 — 1557.

Continuation de la lutte entre les patriotes et Calvin. — Péripéties diverses. — Philibert Berthelier accusé devant le consistoire, et excommunié. — Emotion de Genève. — Communion à St-Pierre. — Refus de Calvin de distribuer la cène aux Libertins. — Le conseil reprend le droit d'excommunication. — Scène jouée par Calvin. — Le conseil cède. — François Daniel Berthelier. — Motifs de haine de Calvin contre ce citoyen. — Il veut le perdre. — Complot ourdi par la police. — Mort et exil de plusieurs patriotes. — Daniel est accusé de conspiration contre l'état. — Torturé par Colladon. — Stratagème pour arracher des aveux au patient. — Supplice de Berthelier. — Réflexions historiques.

N'est-ce pas un spectacle curieux que la lutte de la vieille race genevoise contre la tyrannie du théologien qu'elle s'est donné pour maître? Depuis quinze ans, il n'est pas une heure du jour où les « enfants de la ville » n'aient courageusement combattu. Les plus nobles d'entre eux ont succombé, et leur dernier soupir a été un cri de liberté que Dieu n'a point entendu, parce que toute atteinte à l'autorité est un crime qu'il punit tôt ou tard, et que les patriotes ont péché.

Pourtant, il est bien difficile de refuser un peu de

pitié au courage malheureux, quand surtout il se bat avec des armes si inégales. D'un côté, en effet, c'est Calvin avec tout son génie, toutes ses ruses, toute son hypocrisie; avec ses délateurs, ses anciens, ses lois de sang et de feu; avec Colladon et la torture; avec sa chaire toujours ouverte pour flétrir ses ennemis, et ses conseils tout pleins de réfugiés, auxquels il fait donner le droit de bourgeoisie; de l'autre, quelques ames désignées dans l'opinion sous le nom de Libertins, sans chefs, sans unité, sans fortune pour la plupart, et n'ayant pour auxiliaires que les instincts d'indépendance si enracinés dans le peuple. Elles ne se décourageaient pas, et combattaient le théocrate par la raillerie, arme que le despotisme peut redouter, mais dans les grands états. Leur tribune était encore, comme autrefois, le cabaret. Tous les efforts du réformateur n'avaient pu réussir à enlever au peuple ce dernier asile de la liberté. Elle y venait, cette liberté toute saignante, pour pleurer sur le sort de ses fils que le despote envoyait chaque jour à l'exil ou à la mort. Elle avait des larmes pour tous les opprimés, à quelque religion qu'ils appartinssent.. C'est dans ces tabagies que le premier exemplaire du pamphlet de Bellius contre le meurtre des hérétiques avait été lu, traduit e commenté. Quelquefois les larmes étaient interrompues par des malédictions contre le tyran et des prières à Dieu. La malédiction était entendue : la prière ne l'était pas. Par intervalles cependant, la lutte, qui semblait terminée, se réveillait et changeait subitement de face. De 1551 à 1552, les Libertins eurent de belles journées : ils firent rejeter la bourgeoisie d'un grand nombre de

réfugiés vendus à Calvin; ils obtinrent le désarmement des habitants qui n'étaient ni citoyens ni bourgeois, et l'exclusion des ministres du conseil général 1).

Montesquieu a dit : « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va pour ainsi dire noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés. » 2)

C'était le piège que Calvin tendait aux patriotes. En chaire, il désignait jusque par leur nom les citoyens qui, pendant l'année, ne s'étaient pas approchés de la table eucharistique. Le signe caïnique était ineffaçable, et qui le portait, était exposé aux malédictions des prédicants, aux murmures des dévots, aux foudres du consistoire.

Vous vous rappelez que le droit d'excommunication appartint d'abord au conseil. C'étaient les Libertins qui l'avaient arraché au consistoire après une lutte de plusieurs années. Le combat recommença, et cette fois les patriotes furent vaincus : la tenacité de Calvin obtint la victoire.

Philibert Berthelier avait été mandé devant le tribunal ecclésiastique 3). On lui reprochait des visites nocturnes, des repas libertins, des propos débauchés. Philibert se défendit courageusement. Sans trembler devant le vêtement pastoral de quelques

1) Fazy, Précis, etc, p. 277, t. 1.

2) Grandeur et décadence des Romains, ch. XIV.

3) Registres du conseil d'état, 1552. Drelincourt, défense de Calvin.

uns de ses juges, il leur jeta à la face tout ce qu'il savait de leurs mœurs scandaleuses. Un séjour de plusieurs semaines à Noyon lui avait révélé d'étranges mystères sur les premières années du réformateur. La cène lui fut interdite 1).

Philibert, tout ému, se rend au conseil, plaide sa cause et triomphe : le conseil décide que Berthelier pourra communier.

A cette sentence, Calvin paraît au sénat et menace de quitter la ville, et de mourir si on laisse profaner la cène.

Le conseil persiste et maintient sa décision 2).

Le dimanche suivant (décembre 1553), la cène devait avoir lieu à Saint-Pierre; Calvin donnait la communion 3). L'église était remplie d'une foule immense, tous les pasteurs étaient à leur poste. Les Libertins avaient hautement annoncé le dessein de communier. Calvin monte en chaire, et pendant une demi-heure s'emporte contre les ames sacrilèges qui profanent le sacrement eucharistique. Le sermon fini, il descend, s'avance vers la table, découvre les symboles céniques, et agitant ses bras amaigris : « Coupez ces bras, dit-il, broyez ces membres, arrachez-moi ce souffle de vie; mais nul de vous ne pourra me forcer à jeter les choses saintes aux profanes. Voici mon sang, prenez-le, je vous le livre, mais mon ame jamais. » 4)

---

1) Gaberel, Calvin à Genève, p. 107.

2) Id. p. 111. Gaut. VIII. Isaïe Colladon, Mém. sur l'excommunication.

3) Ep. Vireto, Genevæ, pridie nonas septembres, 1553.

4) Calvin à Genève, p. 111-112.

C'était de l'audace, une audace théâtrale qui fit son effet. Le peuple crut le nom de Dieu engagé dans ces débats tout humains, s'inclina devant le ministre, et laissa passer les Libertins qui quittèrent le temple.

Les patriotes reprirent courage, et, de nouveau, vinrent disputer au consistoire le droit d'excommunication. Leur cause était populaire; ils la défendirent avec tant d'éloquence, que le conseil décida que désormais à lui seul appartiendrait le droit d'excommunier les pécheurs incorrigibles. Alors se reproduisit cette scène dont nous avons été déjà si souvent témoins. Les pasteurs envoient leur démission, et font leurs préparatifs de départ. Le conseil a peur, mande en toute hâte Calvin, balbutie quelques paroles de repentir; on s'embrasse, et l'on jure sur l'Evangile d'oublier le passé et de sacrifier toute haine à l'intérêt de la religion 1).

C'était une lâcheté ajoutée à toutes celles dont le pouvoir s'était rendu coupable depuis qu'il s'était donné Calvin pour maître. On ne s'en étonnera pas si l'on fait attention que le conseil, perverti dans sa représentation par l'intrusion incessante de réfugiés français, perdait chaque jour quelques gouttes nouvelles du sang national. Le réformateur se servait de son caractère pour tuer ses ennemis dans l'opinion publique. La multitude avait fini par ne voir dans les Ami Perrin, les Vandel, les De Sept, les Favre, que des chrétiens déchus, livrés au démon

1) Fazy, Précis, etc., t. 1, p. 279.

de la chair. Ami Perrin passait pour un adultère; Favre pour un suborneur de servantes; Philibert Berthelier pour un habitué de Lupanar. Quand les patriotes en appellent au peuple pour sauver la liberté, Calvin monte en chaire et montre leurs lèvres toutes souillées de blasphème, de vin et d'impudicité. Il appelle comédie les pleurs de désespoir qui coulent de leurs yeux; et comme si ce n'était pas assez de flétrir leurs mœurs, il veut encore déshonorer leurs femmes, dont il fait des prostituées publiques, d'effrontées adultères, des filles d'enfer. Et ces femmes, l'élite de la société, s'étaient alliées à des conseillers, à des capitaines de la milice civique, à des syndics.

Nous avons vu de quels outrages on poursuivit Ami Perrin, qui finit par succomber, et fut remplacé dans sa magistrature syndicale par une créature de Calvin. Pierre Vandel, Balthasar et Michel Sept, Pierre Verna, après une lutte de quinze années, éprouvèrent le sort de Perrin 1). Favre et Balthasar Sept furent chassés du conseil des deux cents. Le désespoir s'emparait des ames les plus énergiques. François-Daniel Berthelier devait au nom qu'il portait de résister : ce fut le dernier Libertin qui ne voulut pas courber la tête : Calvin la fit tomber.

Le sang qui coulait dans les veines du patriote n'était pas le seul crime de Berthelier aux yeux du despote. Le frère de François-Daniel avait fait un voyage à Noyon, dont on n'a jamais pu connaître les motifs véritables. Il avait recueilli en

1) James Fazy, Précis, etc., t. 1, p. 279.

Picardie de précieux documents sur les premières années du réformateur. A Noyon on disait alors ce qui se répète de nos jours, — que Calvin s'était montré mauvais fils, écolier ingrat, clerc simoniaque. On avait ouvert, dit-on, les registres de la ville à Philibert, qui y avait lu que Calvin avait été condamné au feu pour pédérastie 1), et que, « par grace singulière de l'évêque et des magistrats, la peine avait été commuée en stigmates sur le dos. » Bolsec dit avoir vu de ses yeux « ès mains de Berthelier l'attestation du fait, écrite par un notaire-juré 2). » Drelincourt accuse de mensonge le médecin lyonnais. Drelincourt a nié aussi l'existence de la lettre

---

1) Inspiciuntur etiam adhùc hodiè civitatis Noviodunensis in Picardià scrinia et rerum gestarum monumenta; in illis adhùc hodiè legitur Joannem hunc Calvinum sodomiæ convictum, ex Episcopi et Magistratùs indulgentià solo stigmate in tergo notatum, urbe excessisse. Nec ejus familiæ honestissimi viri adhùc superstites, impetrare hactenùs potuerunt, ut hujus facti memoria, quæ toti familiæ notam aliquam inurit, è civicis illis monumentis ac scriniis eraderetur. Lessius.

Cette falsification était d'autant plus facile, que les registres importants consistaient en quelques cahiers de simple papier, non reliés. D'après Lessius, la falsification aurait eu lieu déjà avant 1610, puisque c'est l'époque à laquelle il écrivait.

Consultez : Discours sur le crime contre nature et la flétrissure, reprochés à Jean Calvin, par Roisselet de Sauclières fils. Montpellier, 1839.

2) Bolsec, calomnié d'une manière infame par Calvin et Théodore de Bèze, pendant sa vie, l'a été tout aussi scandaleusement de nos jours. Ses biographies contiennent beaucoup d'inexactitudes de détail, mais la plupart des faits sont parfaitement vrais. Quant à ce qu'il avance des aventures de Calvin à Noyon, je n'en sais rien du tout, et je ne veux par conséquent ni les admettre, ni les nier. Galiffe, appendice à l'article Calvin, t. 3. Not. généalog., p. 647 note.

de Calvin à Farel, que nous avons citée en entier 1). Ce voyage faillit coûter bien cher à Philibert.

De concert avec d'autres patriotes, Ami Perrin, Hudriol Dumolard, Balthasar et Michel Sept, Claude de Genève et Pierre Verna, il avait arrêté une grande mesure de salut public : c'était d'assembler sans convocation le conseil général, à l'insu des syndics et des conseils inférieurs, et de provoquer le rétablissement dans les mains du pouvoir civil de l'excommunication 2). Cet appel au conseil général n'était point une violation de la constitution ; la commune en avait fait usage dans ses luttes avec le duc de Savoie 3). Les conjurés s'étaient liés, comme autrefois les confédérés du Grütli, par un serment religieux. « Nous promettons à Dieu, avaient-ils juré, de maintenir sa parole et la ville de Genève envers et contre tous, et vivre et mourir pour telle querelle 4). »

Calvin veillait : quelques jours avant le terme fixé par les patriotes, une émeute provoquée par le réformateur a lieu à la sortie d'un repas où les Libertins avaient célébré d'avance leur triomphe. Le guet était composé de jeunes gens qui avaient remplacé les Libertins au conseil 5). On commença par des injures, puis on en vint aux voies de fait ; le guet fut plus fort, et les deux frères Comparet, tous

---

1) Voyez dans ce vol. le chapitre : LE SANG DE SERVET.

2) Fazy. Précis, etc., t. 1, p. 261.

3) Id. ibid.

4) Id. Ib.—L'historien ajoute : ces mots certes ne témoignent guère de mauvaises pensées ni contre la religion (la réforme) ni contre l'état.

5) Fazy. Précis, t. 1. p. 282.

deux pris de vin, furent arrêtés et mis en prison.

Et, le lendemain, Genève, en se réveillant, apprit qu'un complot, ourdi par les Libertins, et heureusement déjoué, avait menacé son existence. On murmurait le mot de trahison. Perrin, Balthasar Sept, Verna et Philibert Berthelier, n'eurent que le temps de quitter la ville. Deux jours après, les fugitifs étaient condamnés à mort.

Daniel, maître de la monnaie à Genève, était alors à Dôle. A peine a-t-il mis le pied dans sa ville natale, qu'il est arrêté et mis en prison, et le procès s'instruit.

On l'accusait de conspiration contre l'état 1). Colladon, à force de tortures, voulait obtenir des aveux. Berthelier n'ouvrit pas la bouche. L'inquisiteur imagina un stratagême qui devait vaincre l'obstination de Berthelier.

Laissons parler Bolsec 2) :

« Icelui Berthelier, généreux et constant, ne put être induit, par remontrances ni cauteleuses promesses que lui sussent faire les seigneurs de justice, ni les ministres, qui, à la suasion de Calvin, tâchoient d'endormir les pauvres calomniés par belles paroles et promesses, à faire ni dire chose contre la conscience : dont il fut mis rudement à la question. Mais, pour gêne ou corde qu'on lui donnât, il ne put être vaincu, combien que pour la pesanteur des

---

1) On lit dans l'acte d'accusation : « Il a dit : Je ne crois point à la prédestination, quoi qu'en dise votre Calvin.

» Il a formé le vœu de retirer le droit d'excommunication au consistoire pour le remettre au conseil des deux cents.

2) Bolsec, Vie de Calvin.

pierres qu'on lui pendait aux pieds, la corde en laquelle il était attaché par les mains, rompit par trois ou quatre fois. Ce que voyant, les seigneurs du conseil cuidèrent crever de dépit; et en fut un d'entre eux, appelé Amblar Corne, qui lui dit : « Tu confesseras ceci, ou bien on te donnera tant de traits de » corde, qu'on t'arrachera les bras et jambes; car la » seigneurie ne sera jamais vaincue par ton obstina» tion. » Ledit Berthelier nonobstant, persévérant toujours en sa constance, et ne voulant dire chose contre vérité et conscience, on trouva une nouvelle cautèle, qui fut d'envoyer vers la mère dudit jeune prisonnier, qui s'était retirée au pays de Faucigny, pour cause des horribles cruautés qu'on exerçait à Genève. »

« Icelui Amblar Corne, un des seigneurs du petit conseil, très ardent et affectionné disciple de Calvin, prit la charge d'aller vers ladite femme, et l'induire à venir à Genève, pour le bien et honneur de son fils, qui était en prison, résolu, comme est dit, plutôt de mourir aux tourments, que de dire aucune chose contre la vérité, sa conscience et son prochain. Ledit Amblar Corne sut fort bien charmer la pauvre femme par feintes paroles et fausses promesses, de la part des seigneurs du conseil, que non seulement son fils seroit mis en liberté, mais encore exalté en honneurs et degrés d'offices, s'il vouloit obéir auxdits seigneurs, et confesser simplement ce qu'ils vouloient, assavoir, être vrai ce de quoi il étoit accusé; et que, Amy Perrin et les autres susdits fugitifs de Genève l'avoient sollicité d'être de leur conspiration et entreprise; mais qu'il n'y avoit voulu entendre.

Confessant seulement ce peu, il seroit mis en pleine liberté, et élevé en dignité audit conseil. Or, il sut si bien dire, qu'il endormit la pauvre mère, et lui persuada de venir à Genève, pour le salut et délivrance de son fils.

» Arrivée en la ville, elle s'en alla droit vers la prison, où étoit son fils, fort cassé et rompu de la corde, et lui remontra la volonté et la délibération du conseil, de le faire plutôt mourir en prison misérablement, qu'il ne vainquît les seigneurs du conseil. Pour ce, la misérable mère l'exhortoit et prioit d'acquiescer au vouloir des seigneurs, et confesser ce qu'ils désiroient de lui, combien que fût contre vérité et sa conscience, et que, par ce seul moyen, il seroit mis hors de prison, et constitué en dignités, offices et honneurs; et que telle promesse lui avoit été faite par Amblar Corne, de part de tout le conseil. Tant bien sut la misérable mère pleurer, et solliciter son fils, que s'il n'avoit pitié de soi-même, au moins qu'il l'eût d'elle, qui demeuroit désolée sans enfants et appui, lui mourant; et l'assurant, sur la promesse qui lui avoit été faite de la part desdits seigneurs; que le pauvre jeune homme dit et promit à sa mère de le faire : de quoi elle avertit ledit Amblar et autres du conseil, qui, incontinent, s'assemblèrent, l'interrogeant, comme devant, des points susdits, lesquels il confessa hardiment, se confiant sur les paroles et promesses faites à sa mère. Mais il n'eut pas plutôt confessé, et sa confession mise par écrit, que la sentence de sa mort ne fut arrêtée et publiée, et le jour même exécutée. La misérable et dolente mère, voyant être advenu tout au contraire de son

espérance, et contre la promesse à elle faite par un des seigneurs du conseil, et de la part de tout le conseil; voyant, dis-je, son fils mort; considérant qu'elle en étoit cause, et comme traîtresse de son sang, se cuida tuer de déplaisir et honte. Or, comme forcenée, tout à l'instant sortit hors de Genève, et s'en alla criant et remplissant l'air de regrets et complaintes, à Berne, à Zurich, à Fribourg, et autres villes des cantons, déclarant le détestable et inhumain fait, par elle commis à la suasion des seigneurs de Genève, singulièrement d'un Amblar Corne, leur messager et commis, pour établir telle trahison; et demandoit justice à Dieu et aux seigneurs des cantons, contre la ville de Genève. »

Claude, de Genève, et les deux Comparet moururent également sur l'échafaud.

Les patriotes échappés au supplice se réfugièrent à Berne, où Calvin les poursuivit. Il voulait qu'on les chassât de Suisse. Berne refusa de s'associer aux vengeances du réformateur, et ne craignit pas de témoigner hautement son admiration pour le courage malheureux. La haine de Calvin contre les patriotes s'accrut de cette protection. Il obtint des conseils le bannissement des femmes de Libertins, le séquestre et la confiscation de leurs biens, la suppression de la place de capitaine général, et la peine de mort contre tout citoyen qui parlerait de rappeler les exilés 1).

Genève avait un calife.

---

1) Fazy, p. 285.

Maudite soit, dit ici M. Galiffe, la mémoire de ce buveur de sang, qui fit périr sur l'échafaud le fils de Philibert Berthelier. (Not. Gen. t. III, p. 552.)

Ainsi finit la lutte de Calvin contre les patriotes. Le sang seul pouvait donner la victoire à qui eût osé le répandre. Si les Libertins, dans ce long duel, ne manquèrent pas de courage, on ne saurait nier qu'ils n'eurent pas l'audace nécessaire à des révolutionnaires. Jusqu'au dernier moment, ils crurent que des épigrammes de cabaret pouvaient tuer un homme de la trempe de Calvin. A Genève, le ridicule n'était pas meurtrier. S'ils avaient su en finir avec le despote par l'assassinat, ils eussent eu la population entière pour eux, et le lendemain de l'homicide, Saint-Pierre se fût rempli de citoyens qui seraient venus remercier le ciel de la chute du tyran. Supposez la pensée libre à Genève ; quelques lignes imprimées auraient fait justice de Calvin. L'espingole pouvait, au besoin, remplacer le pamphlet. Les Libertins n'osèrent s'en servir. Ils étaient plus hardis en face de Pierre de la Baume. C'est que l'ancien évêque pardonnait toujours, « et souvent mal à propos, dit M. Galiffe, tandis que le nouveau ne pardonnait jamais. » 1)

Mais on ne tue point un peuple sans que son sang ne crie vers Dieu. Et Calvin porte déjà la peine de ses cruautés. Le despote vieillit avant le temps ; ses nuits sont tourmentées ; il craint le jour des embûches ou des piéges ; son ame se laisse surprendre par le désespoir. Si vous pénétrez dans son habitation de la rue des Chanoines, vous le trouverez écrivant à Farel : « Hélas ! j'ai trop présumé de mes forces : l'égoïsme est le monarque qui gouverne les hommes :

1) Not. Gen. t. 3, p. 552.

il n'y a plus d'esprit national, plus d'amour, plus de charité, plus de mœurs à Genève : mon œuvre est arrêtée... Je tremble pour l'avenir. »

Arrêtons-nous un moment pour considérer le réformateur dans sa vie intime.

CHAPITRE XVI.

VIE INTÉRIEURE A GENEVE. 1541 — 1560.

Le savant à la renaissance. — Luther et Calvin. — Travaux politiques et littéraires du réformateur genevois. — Solution de divers cas de conscience. — Fécondité intellectuelle de Calvin. — Il aime à consulter ses amis. — Ses collaborateurs. — Sa correspondance. — Son ame. — Mort d'Idelette. — Calvin à table. — Au logis. — Sa lecture habituelle, la bible. — Calvin avec ses adversaires théologiques. — N'a jamais su que haïr. — Essaie de justifier ses acrimonies de style. — Maladies. — Chagrins domestiques.

Il y a dans la vie des savants, au moyen-âge, quelque chose de merveilleux: c'est leur passion pour l'étude, qui les suit à table, au lit et à la promenade. Erasme, à son retour d'Italie, arrangeait, en traversant à cheval les Alpes, le plan de son Eloge de la Folie, dont il rédigeait le soir plusieurs chapitres, dans un de ces hypocaustes qu'il dénigre si spirituellement. Castalion, obligé de pêcher dans le Rhin pour nourrir sa famille, écrivait en attendant le poisson, sur des placards arrachés aux piliers de la cathédrale de Bâle. Luther, afin d'échapper au babil

importun de sa doctoresse Ketha, prenait à la cuisine, du pain, du sel et du beurre fondu, et allait se blottir pendant trois jours et trois nuits, dans son cabinet de travail, dont il cachait la clef, jusqu'à ce que sa femme, impatientée, menaçât d'aller chercher le serrurier. Jamais aussi, passion studieuse ne fut plus féconde : l'œuvre de Luther, réduite en in-octavo, formerait de nos jours une véritable bibliothèque.

A vingt-sept ans, Calvin avait écrit l'Institution chrétienne, livre aussi volumineux à lui seul que la bible, et où toutes les questions qui troubleront le monde spiritualiste jusqu'à la fin des siècles, sont examinées de fond en comble. C'était son labeur, sa tâche de sectaire et de philosophe. Ses heures de récréation se passaient à composer un commentaire sur le livre de la Clémence de Sénèque : travail effrayant qui monte et descend le long de quelques centaines de pages in-folio.

A Strasbourg, il prêche deux fois par jour, administre le temple français, donne des leçons publiques sur l'Ecriture sainte, entretient une correspondance religieuse avec ses amis de France et d'Allemagne, et trouve le temps de travailler à diverses exégèses sur les épîtres de saint Paul. Cette activité de cerveau semble redoubler à son retour à Genève. Vous le trouvez partout, et souvent occupé à des détails de vie prosaïque qu'il ne veut abandonner à personne. Au temple, c'est lui qui veille à l'ordre matériel; qui fait abaisser la chaire, afin que la voix du prédicateur soit entendue plus facilement; qui récrépit les murs délabrés; qui enlève les images et les statues; qui efface les inscriptions tumulaires.

Du temple il passe au conseil, où il confère avec les syndics et les conseillers, de l'administration municipale, des rapports politiques de la cité, de la police des rues, des affaires contentieuses, de la législation civile, de la distribution des aumônes. Du conseil il retourne au logis, où il trouve son bureau chargé de lettres, de consultations, de plaintes, de dénonciations, auxquelles il répond sur le champ. La nuit vient, et il travaille encore : trois heures de sommeil lui suffisent. En été, le soir, il s'amusait avec quelque conseillers à jouer à un jeu dont l'adresse, dit Morus, «consiste à savoir pousser des clefs le plus près qu'il est possible d'une longue table 1). » Toute sa vie il fut malade d'insomnies, de rêvasseries, de soubresauts febriles, produits d'un sang de feu qu'il ne cherchait même pas à calmer. « Le jour que ce n'estoit pas à lui de prêcher, estant au lit, il se faisoit apporter dès les cinq ou six heures, quelques livres, afin de composer, ayant quelqu'un qui écrivoit sous luy. Si c'estoit sa semaine, il se trouvoit toujours prest à deux heures de monter en chaire, et après estant retourné à sa maison, se remettoit dans le lit ou se couchoit seulement dessus tout vestu, et ayant quelques livres, il poursuivoit son labeur. » 2) Calvin aime à parler de tous ces grands travaux d'intelligence. Beaudoin, l'une des lumières du droit français, lui servit longtemps de secrétaire 3).

---

1) Morus, éloge de Calvin, en tête de l'Institution, p. 115-116.

2) Bèze, Vie de Calvin.

3) Balduinus olim familiaris et scriba ejus. Papyrius Masso. Drelincourt, p. 250.

Il écrit à Farel : « Vraiment, je ne me rappelle pas dans toute l'année une journée si pénible. Il faut que le messager emporte, avec ma lettre, le commencement de mon ouvrage. Vingt feuilles à corriger, mes lectures, mon sermon, quatre épitres à écrire, des partis à réconcilier, dix personnes qui m'attendent pour me consulter ! J'espère que vous me pardonnerez si je ne vous entretiens pas plus longuement. »

C'était la vie de Luther, obligé d'écrire, de répondre, d'apprendre par cœur, de dicter, d'ouvrir sa porte aux électeurs, aux savants étrangers, aux pauvres, et d'apaiser les bouderies de sa femme. Idelette était, à tout prendre, une bien meilleure compagne que Bora : elle ne tient pas la moindre place dans la vie du réformateur français. Heureusement pour Calvin; car si ce tempérament colérique eût été exalté par des tracasseries de ménage, que serait devenue la république?

Il faut étudier la correspondance de Calvin, si l'on veut connaître à nu l'ame du théologien. Voici des cas de conscience dont la solution est caractéristique.

On présente à Farel un enfant à baptiser, la fille d'une femme « qui n'avait pas voulu renoncer à l'antechrist » 1), et qui dit au ministre : « Je veux suivre la foi de mon mari. » Farel refuse l'eau sainte, et consulte son ami, qui répond :

« Vous avez bien fait ; il serait absurde de bapti-

1) Epist. Farelli. Neocomi, 14 julii 1552.

ser ceux qui ne veulent pas faire partie de notre corps. » 1)

Laelio Socin, l'antinitritaire, demandait à Calvin : « Maître, quid d'un chrétien qui se marie à une catholique? »

Calvin répond : « Il n'est pas permis à un chrétien de s'unir à une femme qui a déserté le Christ. Or, toutes les papistes sont dans ce cas. Il ajoute : papiste et mahométan, c'est presque chose semblable. » 2)

D. Gossin Zenell disait : « Il m'arrive souvent de manger à la table de catholiques, où l'on dit le Benedicite et les Graces; que dois-je faire? »

Calvin répond : « Garder votre chapeau sur la tête; car, vous découvrir, c'est faire acte de papisme. » 3)

Il écrivait avec une étonnante facilité. Sa pensée, fécondée par la lecture, l'observation, la méditation et les études, s'épandait sans tourment ni fatigue. Presque toujours il composait d'inspiration; alors sa parole allait plus vite que sa plume. Il ne resta qu'une journée pour rédiger la réponse à Sadolet. En général, nous l'avons déjà remarqué, il ne s'attache pas à l'image; la forme, chez lui, n'est presque jamais poétique. Il s'adresse à la raison et ne va

---

1) Absurdum esse ut eos baptizemus qui corporis nostri censeri nequeunt. Farello 16 Cal. Aug. 1553.

2) Homini christiano fas esse nego se uxori adjungere quae sit à Christo aliena. In eo autem scimus omnes papistas. Laelio Zozino 7 idus decemb. 1549.

3) Quod ad mensae benedictionem precesque privatas spectat, quisquis retecto capite, eas audit, non obscure declarat illis se subscribere. D. Gossin Zenello. Genevæ, pridie Idus Martias, 1558.

jamais au cœur. Sa colère n'étincelle que rarement ; c'est de la colère brutale comme on en ferait au collége ; elle ne saurait être comparée à celle de Hutten, qui brûle comme du charbon.

Parfois il arrivait que son cerveau, vainement sollicité, restait stérile ; que sa pensée, malgré tous ses efforts, nageait dans le vague ; que sa parole elle-même se montrait indocile ou rebelle : accident si fréquent dans la vie des écrivains. Calvin, maître de lui-même, ne se fatiguait point à poursuivre une idée qu'il était sûr de retrouver. Il attendait quelquefois des semaines entières, et un matin, il se levait, et l'idée et le signe venaient s'offrir spontanément. Pendant qu'il travaillait au traité de Scandalis 1), il éprouva une de ces paralysies de style qui dura plusieurs semaines, et dont il ne s'effraya pas : les Galates furent son médecin, saint Paul le guérit. A sa place, Luther se serait raidi contre Satan, auquel il aurait imputé cette infécondité d'esprit, et vraisemblablement Satan, après une lutte sérieuse, aurait succombé. Calvin croyait beaucoup moins que le moine saxon aux influences du démon ; il attribuait ces atonies intellectuelles à des causes secondes : à des digestions mal faites, à des hémicranies chroniques, aux caprices du cerveau. Alors il se jetait dans le mouvement des affaires ; il prêchait, il discutait au consistoire, il lisait, il écrivait à ses amis auxquels il n'avait pas même la coquetterie de cacher ces légères infirmités. Pour se

1) Opusculum de scandalis inchoatum, quia non ex voto fluebat stylus, ad tempus remisi. — Ep. Mss. Gen. oct. 1546.

consoler, il avait dans sa bibliothèque l'Institution chrétienne, énorme in-folio, qu'il regardait avec une sorte d'orgueil, et qui se dressait, dans toute sa majesté, pour apprendre aux nombreux visiteurs tout ce qu'il y avait de trésors de vocables et de pensées, enfermés dans la tête du réformateur.

Il aimait à dicter à haute voix. Le mouvement mécanique de la plume le fatiguait, et il en chargeait un secrétaire. Le labeur restait presque toujours dans sa forme primitive, tel qu'il était sorti de la tête du maître. On ne comprendrait pas, si on ne l'a pas lu, combien le vieil idiome du pays romain est pour lui souple et docile, tandis que la muse française le boude souvent. On voit plus d'une fois, sur le papier, la trace des violences qu'elle a dû subir pour céder; c'est une écolière mutine qui ne veut obéir qu'à force de châtiments. Aussi, dans les solennelles occasions, quand il veut opérer quelque grande conversion, soutenir une thèse savante, attaquer de front un pape, Calvin devient citoyen de Rome, de la Rome de Senèque, et il pense et écrit en latin. Sa phrase est certainement alors plus régulière que celle de Luther; mais elle manque de cette vie, de cette verve, de cette flamme dévorante, répandues si abondamment dans la polémique du Saxon. Luther, qu'il écrive dans une langue morte ou vivante, reste toujours créateur. A-t-il besoin d'un mot? Si l'idiome teuton ne veut pas le lui donner, il l'invente. Et il rit à gorge déployée quand on lui demande de montrer le lexique où il est allé chercher ce signe. Et qu'importe que ce soit un barbarisme, s'il a été compris du lecteur? Insiste-t-on, il répond : « Je l'ai trouvé dans

cette écritoire que je jetai à la tête du diable, qui me tourmentait dans mon cabinet de travail, comme tu le fais maintenant. »

Calvin était plus soigneux de sa renommée littéraire. Il aimait à consulter ses amis. Son juge ordinaire est Farel : c'est à lui qu'il envoie « l'antidote contre le concile de Trente, » que le ministre de Neuchâtel lui retourne, en y laissant soigneusement toutes les brutalités de langage contre les pères de notre église. Calvin ne se sent pas de joie : il écrit : « Vraiment mon antidote commence à me plaire, depuis qu'il a votre approbation; car je n'en étais pas du tout content : avec mes luttes quotidiennes, il faut me pardonner si mon livre n'est pas meilleur ; ce qui m'étonne, c'est que je puisse écrire quelque chose de passable » 1)

Des Gallars, un réfugié français, qui, plus tard, parut au colloque de Poissy, et fut prédicateur de la reine de Navarre en 1571, était un des collaborateurs de Calvin. Le réformateur se loue, dans diverses lettres, du zèle et de l'intelligence de l'écrivain, qui publia, sous son nom, contre Caroli, un virulent pamphlet, où la griffe de Calvin se montre jusque sur le titre 2). Ce n'est pas des Gallars qui aurait flétri du titre de théologastre un savant comme Caroli Le libelle est signé à chaque page de la main de Jean de Noyon : c'est sa forme correcte, mais pé-

1) 28 décembre 1557.

2) Pro Gul. Farello et collegis ejus adversus Petri Caroli theologastri calumnias,defensio Nicolaj Gallasii,in 8. 1545. Senébier t. 1, p. 342.

dante ; ce sont ses airs de grandeur insultante, sa morgue magistrale, et sa fatuité doctorale. Rien n'est plus facile que de deviner Calvin. Dans ses moindres billets, vous trouvez un parfum d'aristocratie religieuse ou mondaine qui le décèle bien vite. En vain veut-il nous faire croire ici que des Gallars est venu s'associer à ses colères : c'était un homme trop obscur que ce réfugié pour lutter avec Caroli. Calvin s'est trahi dans cette lettre à Farel : « Si vous trouvez que Caroli est réfuté assez habilement, il faut m'en remercier; peu s'en est fallu que je ne le laissasse aboyer, tant je craignais que la forme de l'argumentation ne soulevât des tempêtes ; mais le dé est jeté : que Dieu nous bénisse ! J'étais si bien en verve quand je pris la plume, que j'arrivai au but tout d'un trait. Cette parole qui court et vole se comprend aisément : j'avais pris un masque et je jouais sous un nom supposé. » 1)

Quand cette lettre ne serait pas signée, nous aurions nommé l'auteur. Calvin a des figures de rhétorique à lui. Dès qu'il veut tuer son ennemi, il le compare à un chien. Ainsi a-t-il fait de Caroli, de Servet et de Castalion. Si l'adversaire est d'une haute intelligence, alors le chien devient enragé 2). Le chien joue dans ses écrits le rôle que Satan remplit dans ceux de Luther. Mais là encore se montre l'infériorité poétique de l'écolier de Noyon. Quand le chien

---

1) Man. de Gen. août 1545.

2) Tantum canina illa mordendi latrandique rabies quam ebulliunt omnes ejus scriptorum paginae satis testatur qualis hominem spiritus instiget.

de Calvin a hurlé, bavé, mordu, il se couche et s'endort; mais le Satan de Luther, après avoir hurlé, bavé et mordu, se change en serpent, en crapaud, en théologien, en moine de Cologne même; et chaque transfiguration fournit au docteur des images nouvelles.

Jean Girard ou Gérard et Jacques Bourgeois, tous deux imprimeurs à Genève, ont publié la plupart des écrits du réformateur. Jean Gérard fit paraître en 1551 les Opuscules, et en 1553 l'Institution française. Colladon est l'auteur des tables de ces deux ouvrages. 1)

Calvin a laissé plusieurs milliers de lettres, sans compter celles qui se sont perdues ou qu'on n'a pu retrouver. Presque toutes traitent de matières théologiques : dogme, exégèse, morale, y sont remués souvent tout à la fois. La plupart sont adressées à Farel. Celui qu'il aime le mieux dans le monde réformé, c'est le pasteur Neuchâtelois. Il le boude rarement, parce qu'on fait toutes ses volontés, qu'on obéit à tous ses caprices, qu'on est humble, soumis et docile. C'est une chose merveilleuse que de voir combien le temps a usé vite les ressorts de cette ame de prédicant, si enthousiaste d'abord. Au premier cheveu qui a grisonné sur sa tête, Farel a perdu sa verdeur de parole, son langage coloré, ses gestes poétiques, son œil enflammé. Vous ne reconnaissez plus le nain à barbe rousse qui, en 1532, vint à Genève, appeler en duel les chanoines, chasser l'évêque, briser les cloches, et mettre l'abomination

1) Epist. N. Colladon ad Marcuardum.

dans le lieu saint. Ses idées religieuses se sont modifiées; il a des tendances à l'anabaptisme, et n'a jamais adopté franchement le dogme du prédestinatianisme; mais il a soin de se cacher du réformateur. Tout son désir est de mourir en paix, et il se donnerait bien de garde de heurter Calvin. Voilà de la soumission, ou, si vous voulez, de la philosophie: je n'ai pas voulu dire de l'égoïsme.

L'écriture du Genevois ressemble souvent à celle du sténographe, toute pleine d'abréviations dont il faut chercher la clef, et qui en rendent la lecture difficile. Au premier aspect, on dirait d'un de ces grimoires du seizième siècle qu'on trouve dans quelques vieilles études de procureur. Si Tezel eût écrit de cette sorte, Luther se serait impatienté et n'aurait pas manqué d'attribuer au diable un pareil griffonnage. Du reste, Calvin était le premier à rire de ses hiéroglyphes. Bèze, un jour, avait adressé à la femme de Coligni une lettre de Calvin, sans signature: le réformateur se hâta de s'excuser.—« Ce que ma lettre vous fust envoiée sans y avoir mis le nom n'advint pas tant par ma sottise ou nonchallance que par la trop hatifveté de monsieur de Bèze, lequel la print de moy estant malade et sans regarder s'il y avoit nom ou datte du jour: il la ferma et mit en paquet. Mais c'est bien assez que vous aiez deviné de qui elle estoit venue; car ma main n'y eust gueres adjousté de graces. Tant y a qu'une aultrefois je y veillerai de plus près. » 1)

Presque toutes les lettres de Calvin sont cachetées.

---

1) Genève, 5 août 1563.

« Le cachet porte une main et un poignet sortant du flanc dextre de l'Ecu et tenant un cœur en pal 1). »

Quand on lit la correspondance de Calvin, une chose vous frappe, c'est la sécheresse d'entrailles de l'écrivain. Vous avez beau faire courir sous vos doigts chaque feuillet du grand livre de sa vie intime, nulle part vous ne surprenez un soupir de tendresse, une larme de pitié, un élan d'amour. Et cependant il est des pages où l'on s'attend à gémir. S'il raconte la mort de son premier-né, c'est en quelques lignes. Dans la correspondance de Luther, vous voyez à chaque instant revenir le vieil Hans, ce mineur de Mansfeld, qui aimait si vivement son fils; la charitable Cotta, qui jeta à l'enfant du bon Dieu un pauvre petit liard; la petite Marguerite, ce bel ange que Dieu ravit si tôt dans son paradis; et à ces souvenirs de fils, de père, d'ami, les yeux du moine se remplissent de larmes, et vous avez beau vous raidir, il faut pleurer. Calvin eut un père auquel il ferma les yeux. Il a décrit cette scène suprême dans une lettre à l'un de ses amis, comme lui de l'âge où les larmes viennent si vite; et il n'en a su trouver aucune! Voyez si jamais son ame vole vers ces lieux où repose sa mère? Il a oublié jusqu'au souvenir du bon abbé de Hangest 2). Souvent Dieu visita ses amis, Farel, entre autres, un moment aux portes du tombeau; mais jamais Calvin n'est tombé à genoux pour implorer la pitié du ciel; ses lèvres n'ont jamais

---

1) Galiffe, t. 3, p. 113.

2) Voyez, tome 1er, VIE INTÉRIEURE.

murmuré la belle prière que Luther adressait au Seigneur près du lit de Mélanchthon.

Idelette, sa femme, était en danger de mort; il écrit à Viret : « Saluez votre femme de ma part : la mienne est comme la vôtre, elle se meurt lentement. J'ai peur pour elle; nous sommes déjà assez malheureux : que Dieu vienne à votre secours! » 1)

Les pressentiments de Calvin ne tardèrent pas à s'accomplir. Idelette mourut après de longues souffrances, au mois d'avril 1549 : c'est un témoin, plutôt qu'un mari qui va raconter les derniers moments de la veuve de l'anabaptiste :

« Vous avez appris 2) la mort de ma femme : je fais tout ce que je peux pour ne pas succomber à mon chagrin. Mes amis n'oublient rien de leur côté pour adoucir mes peines. Au moment où votre frère nous quittait, tout espoir allait s'évanouir. Le mardi nos frères réunis se mirent en prière. Lorsque Abel vint pour lui recommander la foi et la patience, elle nous fit connaître par quelques paroles qu'elle pouvait à peine articuler, tant elle était faible, toute la pensée de son cœur. Le lendemain, elle recommanda son ame à Dieu. Bourgoing, notre frère, resta jusqu'au soir près du lit de la malade, l'entretenant de l'éternité. Pendant qu'il parlait, elle disait : ô Dieu d'Abraham et de nos pères; tes fils ont mis leur espérance en toi, et cette espérance n'a point été con-

1) Uxori tuae plurimam salutem. Mea illae socia est in lentis morbis. Vereor ne quid praeter votum. Sed satis nos augent mala praesentia. Dominus se propitium nobis ostendat. Ep. Mss. decemb. 1547.

2) 11 ap. Farello, 1549.

fondue : je me confie aussi en toi. C'étaient des murmures plutôt que des sons distincts qui s'échappaient de ses lèvres. Elle n'entendait déjà plus, mais elle faisait comprendre la foi qui l'animait. A six heures, je sortis; à sept heures, elle tomba en faiblesse ; mais elle pouvait encore parler : priez pour moi, disait-elle aux assistants, et implorez la miséricorde divine. Je rentrai alors ; elle perdit la parole, mais elle donnait encore des signes de foi. Je lui dis quelques mots de la grace du Christ, de son bonheur à venir, de notre réunion sur cette terre, de cette autre patrie où nous nous retrouverions, et d'autres paroles pieuses qu'elle écoutait et recueillait avec un vif sentiment d'amour. A huit heures, elle s'endormit si doucement, que ceux qui veillaient auprès du lit ne s'aperçurent pas qu'elle venait de passer. Malgré toute ma douleur, je n'oublie pas les devoirs de ma charge, et je me prépare au combat que Dieu me destine. »

Voilà assurément un récit simple et touchant. Mais combien cette scène, si elle se passait dans la chambre d'un moribond catholique, serait plus attendrissante ! Nous croirions à l'efficacité de cette prière qui tombe des lèvres du prêtre et des assistants, et vole vers un Dieu de miséricorde. Mais si le système de Calvin sur la prédestination est vrai, à quoi bon ces soupirs, ces effusions, ces cris à Jésus ? Si l'être qui va mourir a de toute éternité sur le front la marque de la colère ou de la pitié divine; de toute éternité n'est-elle pas prédestinée à la lumière ou aux ténèbres pour glorifier par sa double immortalité de tourments ou de bonheur la justice du créa-

teur? N'est-ce pas ce dogme impitoyable que Calvin enseignait dans son Institution? et vraisemblablement c'est sous l'empire de cette idée fataliste qu'il a décrit la mort d'Idelette ; que son œil s'est fermé à toutes larmes, sa bouche à tout signe de douleur extérieure : ame malheureuse qui ne peut prier ni pleurer sans renier sa doctrine!

Calvin resta veuf le reste de ses jours. Il tenait à faire mentir ses adversaires, qui disaient en riant que la réforme avait entrepris une nouvelle guerre de Troie 1), à cause d'une jupe de femme. C'était le propos d'Erasme, mais dans toute sa crudité. Le philosophe Batave avait un jour de gaîté laissé tomber ce mot qui avait fait le tour de l'Allemagne : « La réforme ressemble à la comédie qui finit toujours par un mariage. » Et quoi qu'en dise Calvin, la comédie à Genève comme à Strasbourg et à Wittemberg, se terminait également par une noce; seulement à Genève, il n'y avait pas, ainsi qu'à Wittemberg, un électeur qui envoyât aux nouveaux époux des tonnes de Malvoisie pour égayer le festin.

Toutefois, le conseil genevois s'était montré généreux envers son hôte. Il lui avait acheté et meublé une maison; il lui donnait par an, outre ses appointements de mille francs environ 2), douze setiers de

1) Fingunt adversarii nos mulierum causa quasi trojanum bellum movisse. Tract. de scandalis, p. 86.

2) Nous avons sous les yeux une quittance de Calvin, ainsi conçue :

« Nous soussignés et conseil de Genève, à notre bien aymé général trésorier, salut et commandons que délivrez à notre bien aymé spectable M. Jean Calvin, ministre de la parole de Dieu,

blé, deux tonnes de vin : « gage considérable accordé en raison, est-il dit aux registres, de ce qu'il est très savant, et que les passants lui coûtent beaucoup ! » Et, en effet, le réformateur avait fréquemment à sa table des étrangers de distinction, des ministres suisses ou des réfugiés français. Cette table était bien servie, en vins surtout, presque toujours du Sauvagin, un des meilleurs crûs des environs de Genève, et en « confitures molles et sèches d'Espagne, » dont on lui faisait présent. Il avait un boulanger qui lui fournissait du pain de fine fleur de froment pétri avec de l'eau rose, du sucre, de la cannelle et de l'anis, et qu'on appelait le pain de monsieur. Les réfugiés qui le recevaient aimaient à le bien traiter; « de sorte, dit Bolsec, que gibier et bons morceaux commencèrent à enchérir, dont se leva double murmure et scandale en Genève pour la gourmandise des étrangers, singulièrement des François qui levoient tout ce qui étoit apporté au Molard. » 1) Les dévots de Calvin, ceux qui portaient son portrait en guise d'amulette, disaient que le réformateur ne prenait aucun plaisir à la bonne chère, et c'est le témoignage que lui rendent Bèze et Drelincourt. Tous

---

pour son gage du courant quartemps, la somme de 125 florins, de laquelle nous rendant ces présentes, nous vous tiendrons compte. Donné le sixième de mars 1560.

Signé : BERNARD. »

Et plus bas :

« *Je confesse avoir reçu la somme ci dessus par les mains de M. le trésorier. Ce 7 de mars* 1560.

Signé : CALVIN. »

1) Bolsec, Vie de Calvin, p. 45-46.

deux vantent beaucoup son désintéressement; mais un historien moderne, après avoir fouillé les archives de la ville, affirme « qu'il était largement payé, qu'on ne cessait de lui faire des présents et de gratifier son frère de tout ce que la seigneurie pouvait avoir à réclamer de lui pour lods et autres choses, de sorte qu'ils en tiraient annuellement plus que ne consommaient alors plusieurs ménages réunis 1). »

Le conseil lui faisait souvent des présents. En 1546, il lui donna pour frais de maladie 10 thalers; en 1553, 2 thalers pour son voyage de Genève à Berne; le 28 décembre 1556, du bois à chauffer; le 14 mai 1560, une tonne d'excellent vin. Le conseil était plus généreux envers le réformateur que l'électeur de Saxe envers Luther, dont il soignait beaucoup plus la cave que la garderobe. Il est vrai que c'était du vin volé dans les celliers de couvents, que les princes allemands se montraient si libéraux. Du reste, Calvin, à Genève, était le seul ministre qu'on traitât si magnifiquement. Quelques uns étaient si mal rétribués, qu'ils étaient obligés d'envoyer leurs enfants malades à l'hôpital. On lit dans les archives à la date du 8 juillet 1566 : « Gratification à l'un des spectables ministres dont la misère va au point qu'il fait souvent des repas sans pitance. » Le gage des anciens était fixé (1550 -- 1560) à quatre sous par séance; celui des conseillers, à six, celui de chaque membre des CC à deux seulement.

La maison qu'habitait Calvin était située rue des Chanoines; elle était simple, et ressemblait à toutes

---

1) Galiffe, t. 3, p. 111-112.

celles qui l'entouraient. Un jour, le cardinal Sadolet passant incognito par Genève, eut envie de visiter le réformateur qu'il avait combattu si glorieusement. Il frappe à la porte, et un homme aux joues amaigries, aux cheveux blanchissants, et vêtu d'un habit râpé, vient ouvrir : c'était Calvin lui-même. Drelinlincourt nous peint l'étonnement du prélat, qui s'attendait, lui, le courtisan des Médicis, et l'hôte d'une ville toute d'or, de pierreries et de marbre, à trouver cette grande gloire genevoise entourée de domestiques nombreux : comme si le secrétaire de Léon X n'avait pas eu le temps d'oublier les pompes du Vatican ! C'est Calvin qui eût été étonné s'il fût venu heurter à la porte du palais épiscopal de Carpentras, dont il aurait trouvé la cour, l'antichambre et les appartements tout pleins de mendiants, de paralytiques, d'aveugles, que le bon prêtre appelait ses enfants et ses courtisans.

La bibliothèque des réformateurs saxon et français avait quelque ressemblance. Dans l'une comme dans l'autre, la Vulgate, des pères de l'Eglise, des pamphlets religieux. Calvin et Luther lisaient peu ; la bible était le seul livre qu'ils aimaient à feuilleter; ils la savaient presque par cœur. Saint Paul était à leurs yeux la plus belle idéalisation de la pensée du Christ.

Luther comparait la bible à une vaste forêts d'arbres qui portent des fruits de toutes sortes de saveur, et il affirmait qu'il n'était aucun de ces fruits auquel il n'eût goûté. Calvin disait qu'il y avait place dans les branches de ces beaux arbres pour tous les oiseaux du ciel. Dans son cabinet de travail, Luther garda

toute sa vie un crucifix en bois, devant lequel il s'agenouillait et priait : son anneau de mariage est entouré d'un Christ en croix. Calvin n'aimait pas l'image : il pensait, comme Carlstadt, que l'homme ne doit se tailler de ses mains aucune figure, de peur de tomber dans le péché d'idolâtrie. Erasme avait répondu et Luther aussi à cet argument d'iconoclaste. Il avait fait abattre dans ses temples toutes les représentations matérielles, faute de comprendre que l'image est la bible de celui qui ne sait pas lire. Si, dans le cours de sa vie, il trouve une perle de poésie sur son chemin, on peut être sûr qu'il ne se baissera pas pour la ramasser. Nous nous représentons quelquefois Luther à Genève, dans l'habitation de Calvin. Que de belles inspirations lui aurait fournies le spectacle des montagnes, des fleuves, du lac, des neiges, de la verdure et des glaces! Quels chants sur le lever du soleil! C'est bien alors qu'il aurait dit à Justus Jonas : « Si la mort et le péché pouvaient être ôtés de cette terre, je voudrais vivre dans ce paradis; mais quand la vieille forme de ce monde se sera rajeunie, qu'un printemps éternel soufflera sur ces vêtements usés, quel changement nouveau, quelle terre d'Eden! » 1) Il semble, en lisant les lettres de Calvin, que le réformateur ait été condamné de Dieu à passer sa vie dans les steppes sarmates, ou les forêts du nord 2). L'absence d'émotions à la vue d'objets qui parlent si vivement à l'imagination montre

---

1) Da sprach der Doctor: wenn nur Sünde und Tod weg wären, wollten wir uns an solchem Paradiese genügen lassen. Mathesius.

2) Paul Henry, p. 485, t. 1.

tout ce qu'il y avait de froideur dans le cœur du Genevois! Cette stérilité d'ame est son lot et son apanage : il la porte avec lui comme un châtiment. Voyez-le quand, au moment de mourir, Servet le fait appeler, que la pauvre victime lui baise la main et lui demande pardon! Etudiez sa figure, vous n'y surprendrez aucun signe de pitié : c'est un vieux juge qui a vu toute sa vie pleurer et qui a prié Dieu de lui retirer le don des larmes. Aussi n'a-t-il jamais aimé; on ne l'aime pas non plus. On le redoute, on le craint, on l'admire si vous voulez, mais personne qui se sente entraîné vers lui par une de ces sympathies que notre Loyola fait naître. Son cœur n'a de place que pour la haine, la colère et l'envie. Tous ceux qui l'ont connu s'éloignent de lui, parce qu'ils ne peuvent supporter sa parole arrogante, son égoïsme bilieux, ses vaniteux emportements, son orgueil démesuré. Mélanchthon lui reproche une morosité de caractère que rien ne peut fléchir 1); Bucer une maladie de médisance passée dans le sang comme la rage dans le chien 2); Papyre Masson un insatiable appétit d'orgueil et de sang 3) sous un masque de modestie et de simplicité; Beaudoin une suffisance intolérable dont tout le monde se plaint 4). Comment se fait-il, s'il

1) Praefractam ejus morositatem vituperabat Melanchthon.

2) Scriptor maledicendi studio infectus, canis rabidus. Pap. Masso, vita Calvini, p. 24.

3) Vindictae appetens et sanguinis fuit, facie cum modesta, ad omnem simplicemque figuram composita, tegens latentem intus superbiam et φιλαυτίαν. Id. p. 26.

4) Collegae tui conqueruntur de tua intolerabili arrogantia. Id. p. 26

est tel que de passionnés biographes nous le représentent, qu'il ait perdu un à un ses amis les plus dévoués? Caroli lui avait donné, à la dispute de Lausanne, de beaux gages de dévoûment. Et Caroli, qu'il avait vanté d'abord, finit par n'être plus qu'un « chien enragé. » C'est que Caroli n'avait pas voulu vendre sa liberté au réformateur. Castalion était un de ses disciples chéris qu'il avait fait placer à la tête du collége de Genève; mais Castalion tombe dans la disgrace de Calvin, parce qu'il entend autrement le descendit ad inferos du symbole d'Athanase; et ce n'est plus qu'un théologastre qui, ne pouvant vivre de science, vole du bois à Bâle pour subsister. Pighius, dont il avait admiré le savoir, va se changer en un écolier imberbe, dès qu'il en appelle à l'autorité. Bucer est obligé de s'écrier un jour : « Tu aimes ou tu hais sans motif que cette philautie insupportable qui fatigue tous ceux qui te connaissent. » Luther, qu'il regardait d'abord comme un ange, se transfigure bientôt en méchante femme, qui ferait bien mieux d'employer le don qu'elle a reçu de Dieu à se corriger de ses défauts qu'à soutenir sur la présence réelle ses honteux blasphèmes 1). Fouillez dans la biographie protestante et réformée, il n'est pas une réputation qu'il n'ait attaquée, déchirée, souillée. Il appelle « Luther, par moquerie, le Périclès de l'Allemagne; Mélanchthon, inconstant et couard; Osiander, enchanteur, séduc-

---

1) Lutherus magnis vitiis laborat; intemperiem qua ubique ebullit, utinam magis frenare studuisset! utinam suis vitiis recognoscendis plus operam dedisset. Cal. Ep.

teur, beste sauvage; Augiland, ministre à Montbéliard, orgueilleux, noiseul et emporté; Capmulus homme de néant; Heshus un putide babillard; Stancer, un arrien; Memnon un malheureux manichéen. » Aussi avait-on coutume de dire à Genève : « Mieux vaudrait l'enfer avec Bèze que le paradis avec Calvin. » 1)

Calvin a besoin de haïr comme notre Vincent de Paul d'aimer. S'il rencontre sur son chemin une ame tendre, il se tourmente jusqu'à ce que la haine en vienne prendre possession. En vain essayait-elle d'invoquer la loi d'amour que le Christ est venu apporter aux hommes; il la prend et la pousse par delà le christianisme, et jusque dans l'abime des anciens temps. Et il écrit : « Et sur ce que je vous avois allégué que David nous instruit par son exemple de hayr les ennemis de Dieu, vous respondez que c'estoit pour ce temps-là duquel soubs la loy de rigueur il estoit permis de hayr les ennemis. Or, madame, cette glose seroit pour renverser l'Escriture, et partant il les fault fuir comme peste mortelle... Et pour couper broche à toutes disputes, contentons-nous que saint Paul applique à tous fidelles ce passage que le zèle de la maison de Dieu les doict engloutir. Par quoy nostre Seigneur Jésus-Christ reprenant ses disciples lesquels souhaitoyent qu'il fict tomber la fouldre du ciel sur ceux qui le rejettoyent comme Elie avoit faict, ne leur allègue pas qu'on n'est plus

1) Genevenses inter jocos dicebant male se apud inferos cum Beza, quam apud superos esse cum Calvino. Papyrius Masso, p. 4.

soubs la loy de rigueur, mais seulement leur remonstre qu'ils ne sont pas meus d'une telle affection que le prophète. Mesme saint Jehan, duquel vous n'avez retenu que le mot de charité, monstre bien que nous ne debvons pas soubs ombre de l'amour des hommes, nous refroidir quant au debvoir que nous avons à l'honneur de Dieu et la conservation de son église, quand il nous défend mesme de saluer ceux qui nous destournent, en tant qu'en eux sera de la pure doctrine. » 1)

La colère de Calvin est froide et prosaïque. Quand le moine saxon s'irrite, il jette à la tête de son adversaire tout ce qu'il a sous la main : poésie des livres saints et propos de corps de garde, l'or et le plomb: il n'a pas le temps de chercher, car le sang lui monte à la tête. Mais Calvin fait comme la coquette qui choisit dans un écrin la perle qui fera le plus d'effet. Il va furetant dans son dictionnaire de mauvais langage; il assemble une à une les grossièretés dont il a besoin, et il les monte, les ajuste et les arrange comme il ferait de diamants. Ses ennemis riaient à gorge déployée en voyant la peine qu'il se donnait. Westphal haussait les épaules à cette triple apostrophe: « Ecoutes-tu, mâtin, escoutes-tu, forcené, escoutes-tu, animal? » 2) Et il disait : « Je suis sûr qu'au Molard, un jour de marché, on m'aurait insulté plus poétiquement. »

Et, en vérité, quel est le facchino du Largo Castello de Naples, qui aurait voulu se donner l'ennui de

---

1) Lettre à la duchesse de Ferrare.

2) Audisne latrator. — Audisne phrenetice? — Audisne bestia?

se mettre en colère, pour trouver contre les pères du concile de Trente de si misérables facéties?

« Salut, tridenticoles, soldats de Neptune, hommes ignares, stupides, ânes et bestiasses, légats de l'antechrist, ventres oisifs, cadavres putrides, pères cornus, fils de la foi romaine, c'est à dire de la grande prostituée (1). »

Injures sans cornes, comme aurait dit Luther, et qui durent faire sourire de pitié les blanches barbes du concile! Ce qui est merveilleux, c'est que Calvin, quand il crie à Westphal chien enragé, à Servet polisson (nebulo), à Bolsec animal, aux cardinaux de Trente légats de l'antechrist, à Beaudoin geay, chouette, « maistre passé à l'art du vol », s'imagine avoir pris pour modèles les prophètes et le Christ. Nous parlons sérieusement. Voyez :

« Il est aisé à maistre Joachim de m'objecter que mon langage est saupoudré d'un sel noir, de plaisanterie badine et sans saveur, et d'une aspreté mordante à la façon d'un calomniateur. Si je dois estre appelé homme injurieux, pour ce que maistre Joachim estant par trop aveuglé en ses vices, je luy ai présenté le miroir pour faire qu'il commençast finalement à avoir honte de soy-même, il faut nécessairement qu'il adresse ce blasme aux prophètes apostres et à Christ mesme, qui n'ont point fait de scrupule de reprendre aigrement les adversaires de la

1) Tridenticolas, sub Neptuni auspiciis militantes, indoctos, quisquilias, asinos, porcos, pecudes, crassos boves, antichristi legatos, otiosos ventres, putrida cadavera, blaterones, patres cornutos, exitialia monstra, romanae fidei, id est, magnae meritricis filios, patres ad sesquipedem auritos.

saine doctrine, mesmement ceux qu'ils voyoient estre orgueilleux et obstinés.

« Nous sommes d'accord d'un costé et d'autre, que paroles injurieuses et sornettes de plaisanteurs ne conviennent nullement aux chrétiens. Mais d'autant que les prophètes mesme ne s'abstiennent pas du tout d'user de brocards et Christ en taxant les trompeurs et faux docteurs en des termes piquans, et partout le Saint-Esprit charge contre telle manière de gens, criant sans rien espargner : c'est une question folle et inconsidérée de demander s'il est loisible de reprendre avec sévérité, rudement et à bon escient ceux qui eux-mêmes s'exposent à blasme et infamie. » 1)

Il faut voir avec quelle sainte candeur Drelincourt prend la défense de celui qu'il nomme sans cesse « le saint de Genève, le disciple de Paul, l'enfant du Christ. » Beaudoin avait dit à Calvin : « Tes collègues se plaignent de ton faste insolent et de ton insupportable orgueil. » Drelincourt s'émeut, et, dans son zèle de chrétien, il répond à Beaudoin : « Tu en as menti. » Et il se met à réciter les belles paroles du réformateur pour « confuter la langue vipérine de maistre Beaudoin : »

« Il m'accuse que je ne puis souffrir aucun collègue ; mais ma modération à souffrir non seulement mes collègues et aussi ceux qui sont au dessus de moy, et non seulement à les souffrir, mais aussi à les désirer est si connue, qu'il n'est pas besoin de réfuter une calomnie si futile. »

A ce langage, tout de miel, qu'on dirait tombé

---

1) Opusc., p. 1821.

des lèvres d'un enfant, qui ne se laisserait prendre ? Mais Drelincourt n'a jamais lu la correspondance de son père en Christ, et Calvin a oublié ces lignes qu'il écrivait en 1538 à son cher Bullinger :

« Il y en a deux qui nous ont volé nos charges : l'un le gardien des Franciscains, qui a guerroyé contre l'Evangile jusqu'à ce qu'il eût pieusement contemplé l'image du Christ dans les bras d'une fille ; l'autre, hypocrite effronté, qui porte le vice sur le front ; bavard, inepte, insolent renforcé, auquel est venu se joindre un autre fripon, fieffé paillard et connu pour tel. » 1)

Ne trouvez-vous pas maintenant que Beaudoin avait grand tort de parler de l'arrogance de Calvin, et de lui dire, en citant les lignes suivantes contre Westphal, lis donc?

« Si Westphal ne veut obéir à ceste dernière admonition que ie luy fay, ie l'auray en tel estime que sainct Paul commande auoir les heretiques. Les autres aussi qui ont censuré ma doctrine : comme ceux de Saxe, Magdebourg, de Brême, etc., sont tant ensorcelez d'erreur, que leurs plus vieils theologiens n'entendent pas mesme ce qu'on apprend aux petits enfans par le catechisme. Ils ne sçavent que vaut la cene, ne où elle tend : sont hommes brutaux, n'ont une goute d'honneste honte, ne font que cauiller, iettans les hyperboles de leur Luther, ne s'estudians qu'à enchanter le peuple, et plaire au

---

1) Voyez, tome 1er, le chapitre qui a pour titre : RETOUR A GENÈVE.

monde, ne se soucians du iugement de Dieu, ne de ses anges. Ils sont hommes impetueux, furieux, legers, inconstans, donneurs de bourdes, aueugles, yurongnes, pleins d'impudence de chien, et d'orgueil diabolic. Arrogance leur est au lieu de pieté. Ils sont cruels, despouillez d'humanité, et gens du tout obstinez. Sont hommes vertigineux, cyclopes, et de faction superbe et gygantine, frenetiques, bestes sauuages, proterues, fastueux endurcis. Ils nous estiment indignes que la terre nous porte, et disent que si on ne nous extermine bien tost de ce monde, pour le moins on nous doit bannir entre les Scithes et Indiens. En fin ils crient contre la paresse de leur princes protestans, pource qu'ils ne nous destruisent de leurs glaiues. » 1)

La réforme a souvent remué le fumier d'Ennius; mais Luther y trouvait quelquefois des perles, et Calvin jamais. En chaire, Calvin prodiguait à ses auditeurs les noms de balaufres, de chiens, de maq., de put.

Toutes ces luttes au carrefour, au temple, au conseil, au logis, avaient fini par brûler le sang du réformateur, qui ne pouvait plus supporter la moindre contrariété. C'était un despote auquel il y avait plus de danger à désobéir qu'au roi de France lui-même 2).

---

1) Admon. ult. ad Westp. Tit. 3.

2) Denique sic dominatur Genevae ut eum offendere sit longe periculosius quam regem Galliae in ipsa regia. —Contra libellum Calvini.

Un jour, un Lyonnais vint sonner à la porte du réformateur : « Que voulez-vous? lui demande-t-on. — Le frère est-il ici? dit l'étranger d'un ton suppliant. — Le frère, répond le domestique; mon maître est assez grand pour que vous lui donniez le nom de monsieur. » Le solliciteur fut éconduit 1).

Il fallait que tout se courbât sous sa verge; au moindre mot il tombait en pamoison et prenait la migraine 2).

C'était une maladie à laquelle il avait été sujet dès son enfance 3). Il était souvent obligé de garder le lit pendant plusieurs heures pour alléger ses grandes souffrances de tête. Il s'en plaint à chaque instant dans sa correspondance; mais les douleurs, quelque vives qu'elles fussent, ne pouvaient abattre son courage.

« Hier, écrit-il à Viret, j'étais au lit, malade de mon hémicranie: la lutte avait été longue : trois jours de tourments. Mais je me levai à l'arrivée de Merlin, et j'allai trouver l'envoyé de Berne; puis la souf-

---

1) Venit enim in ejus aedes quidam pauper simplex homo qui quaesivit an frater esset domi. Cui responsum : quid frater? Satis magnus est ut a te dominus appellatur! Contra libellum Calvini.

2) Si quis in eum liberius locutus est, solebat cadere statim in morbum suum quem hemicraniam appellant. Contra libell. Calvini, p. 172.

3) Outre son naturel enclin de soy-même à la colère, l'esprit merveilleusement promt, l'indiscrétion de plusieurs, la multitude et variété infinie d'affaires pour l'église de Dieu, et sur la fin de sa vie les maladies grandes et ordinaires l'avoyent rendu chagrin et difficile. — Bèze, Vie de Calvin. Drelincourt, défense de Calvin, p. 265

france revint plus ardente; ce qui ne m'empêcha pas de monter en chaire. 1)

La migraine vint se compliquer d'un catarrhe, que les beaux jours de printemps ne pouvaient faire disparaître. Il luttait avec une force de caractère étonnante, et continuait de vaquer aux devoirs de sa charge. En 1559, Genève était menacé par la maison de Savoie; la main de Dieu avait frappé le réformateur, qui se raidissant contre le mal, se leva e vint avec les autres ministres travailler aux fortifications. Le mal à la fin fut plus fort, et il le terrassa: mais le cerveau était paralysé que l'œil vivait encore.

Les chagrins domestiques aigrirent son caractère, et ne purent ébranler son ame. On attaqua les mœurs de la femme du réformateur. Calvin, dans une lettre à Farel, son ami, repousse énergiquement les propos mensongers qu'un ministre tenait sur Idelette. Il oublie qu'il avait calomnié les mœurs de tous ceux dont il avait combattu les doctrines, et entre autres d'un saint prêtre de Lyon, Gabriel de Saconay. Mais il n'a point essayé de pallier les désordres de son frère Antoine, dont la vie scandaleuse était connue de tout Genève 2).

Au milieu de ces déceptions de cœur, de ces souffrances de corps, de ces chagrins intimes, de ces abandons du monde extérieur, Calvin s'étreignait à la

1) Mai, 1548.

2) La famille d'Antoine Calvin, frère bien aimé du réformateur, donna l'exemple d'une désunion complète et de grands écarts. Galiffe, Not. Gen. t. 3, p. 111.

bible et cherchait dans le livre inspiré des paroles de consolation contre ses maux de diverse nature; mais, par une merveilleuse logique, la parole qui lui donnait de puissants auxiliaires, les lui retirait bientôt, comme nous allons le voir. C'était la verge de Moïse qui se dévorait elle-même.

CHAPITRE XVII.

AMITIÉS LITTÉRAIRES.

Je veux choisir les gloires les plus belles de la réforme pour montrer l'abime où la raison humaine, qui ne marche point à la lumière de la foi, doit inévitablement tomber. Gentilis, Ochino, un moment liés d'amitié avec Calvin, s'étaient révoltés contre le principe de l'autorité. Tous deux, pour aller à la recherche de la vérité, étaient partis du même point, c'est à dire de la bible. Après une longue course, ils arrivèrent, Ochino à la déification de la polygamie, Gentilis à l'apothéose du déisme. Comment donc la réforme a-t-elle inscrit sur la même page, en haut de laquelle est écrit : Aux défenseurs de la vérité, ces deux hommes aux doctrines si dissemblables? Si Dieu s'est révélé à Ochino, il a dû se cacher à Gentilis; ou bien lumière et ténèbres sont substances identiques.

a) OCHINO.

Ochino à Sienne. — Succès et idée de ses prédications. — Tenté et séduit par le démon de l'orgueil. — Se révolte contre l'autorité. — Mandé à Rome refuse de comparaître. — Insulte la papauté. — S'enfuit à Genève avec une jeune fille. — Se lie avec Calvin. — Veut être libre. — Denoncé et banni. — Son Dialogue sur la polygamie.

Donc à Sienne 1), au couvent des capucins, tout nouvellement institué, était un jeune moine qui vivait comme Luther au cloître des Augustins, d'une vie d'acète, et que le démon du doute vint visiter dans sa cellule. C'est Ochino lui-même qui nous a donné le récit de ses premières luttes avec la chair.

« En vain, écrit-il dans ses Dialogues, essayai-je de mortifier mon corps, de jeûner, de prier : les appétits de l'ame devenaient de plus en plus irritants. Enfin je lus l'Ecriture, et mes yeux furent dessillés : alors Christ me révéla ces trois grandes vérités :

» Que le Seigneur, par sa mort sur la croix, a pleinement satisfait à la justice de son père et mérité le ciel à ses élus;

» Que les vœux religieux sont d'invention humaine;

» Que l'église de Rome est abominable aux yeux de Dieu. »

Le pauvre enfant, car il avait vingt ans à cette époque, n'avait pas besoin du secours de l'esprit saint pour découvrir ces trois rayons de lumière enfermés

---

1) De vita, religione et fatis Bernardini Ochini senensis, par Gottlieb Struvius.

au long dans l'ouvrage de Luther de Captivitate Babylonica, et dérobés par le moine saxon à un marchand lyonnais du nom de Valdo.

En possession de ces trésors, le frère Bernardino monta en chaire et se mit à prêcher; alors un autre miracle eut lieu, mais bien plus facile à expliquer.

Représentez-vous une parole chaude comme le soleil de Naples, splendide comme Rome, colorée comme la végétation de Venise, et dont l'effet était rehaussé encore par un œil noir, un teint d'anachorète, une mimique toute théâtrale. Les auditeurs étaient séduits. L'Italie ne parlait que des improvisations du frère Bernardino. Les savants, les femmes du monde, les prêtres, les moines, le peuple surtout, se pressaient à la porte de l'église où il devait se faire entendre. Charles V, au sortir du temple, s'était écrié : « Voilà un homme qui ferait pleurer des pierres. » 1) Sadolet le comparait à l'orateur antique 2). Un jour, Venise, avec ses doges, ses patriciens, ses artistes, ses gondoliers, vint au palais de Bembo pour lui demander à entendre Bernardino pendant la station du carême. Bembo écrivit sur le champ à la marquise de Pescaro pour la prier de décider Ochino, son protégé, à prêcher à Venise. Le frère y consentit.

Alors Bembo écrit à la marquise : « Notre frère Bernardino fait tourner toutes les têtes : hommes et

---

1) Schröckh. Christliche Kirchengeschichte seit der Reformation, t. II, p. 781.

2) Sadoleti. Epist. in op. Palearii, p. 558.

femmes, tout le monde est fou du prédicateur ; quelle éloquence, quel entrainement! » 1)

Puis, le lendemain, au curé de Venise : « N'oubliez pas, mon très révérend, de forcer au besoin le frère Bernardino à faire usage de viande; car, s'il ne renonce au jeûne quadragésimal, il ne pourra jamais supporter la fatigue de la prédication. » 2)

C'est que Bernardino menait la vie d'un chrétien du désert 3). Il allait, nous disent des récits contem-

---

1) Lettere di Pietro Bembo, vol. 4, p. 108. Opere, vol. 8, Milano 1810.

2) Lettere di Bembo, t. 9, p. 497.

3) Voici un fragment d'un discours d'Ochino sur « les lettres, » que nous reproduisons avec l'orthographe et la syntaxe de l'époque :

Le litere sacre in se sonno buone, dono di Dio e dallo Spirito santo, nientedimeno possano da noi usarsi e bene e male, si come e noto per esperientia, che dove gl'eletti sene servano in honore di Dio, i reprobati sene servano in suo disonore, pur per defetto loro, e non delle scritture. Però, atteso la malignità de gl'impij, forse hanno piu nociuto, che giovato al mondo. Ben che Dio, con l'infinita sua bonta al ultimo tutti li disordini reduca a suo honore e gloria. In prima, le littre e le sacre hanno nociuto a molti, i quali sonno stati diligentissimi in havere libri molti, e negligenti in studiargli, gl'eparso d'essere pieni di litere, poi che hanno la libraria piena di libri. Hanno anco a molti nociuto, i quali studiando non hanno atteso a imprimerse nella mente le verità che truovorno; ma a scriverle in carte, tal che restando ignorantissimi, tutto il loro sapere è, ne loro scritti, i quali se si perdesseno, si perderebbe anco la loro scientia. Questa fu una delle cause per le quali Socrate dannò le litere, e disse che gl' huomini innanti che si truovasseno le litere erano piu dotti che di poi, perche scrivevano nella mente, quello che di poi hanno scritto in carte. Lasso stare, che molti tutt', il tempo della vita, loro hanno gittato, into e speso in disonore di Dio, in leggere, e scrivere cose curiose e pernitiose alla salute. Et molti transportati dalla curiosita, hanno voluto tanti libri ve-

porains, nu-pieds sur les rochers, dans les neiges, sur les épines, le front découvert et exposé à toutes les intempéries de l'air, demandant l'aumône de porte en porte, ne buvant jamais de vin, mais se désaltérant au premier ruisseau qu'il trouvait; le soir posant sa besace au pied d'un arbre et s'endormant au chant des oiseaux, qui le réveillaient le matin. Les grands lui avaient préparé des tables splendides, un lit bien doux; mais Ochino préférait, quand il était dans une ville, un peu de paille fraîche, à la plume et à la ouate, et du pain noir aux mets les plus exquis. Quand on le voyait passer avec sa barbe blanchie avant l'âge et qui descendait jusqu'à la ceinture, avec son œil éteint par la macération, et sa figure d'un martyr qu'on va livrer aux bêtes du cirque, on s'agenouillait par un mouvement involontaire de surprise et de respect. Et personne ne se doutait qu'à travers les plis de cette barbe flottante, sous ce capuchon rejeté en arrière, sous ces sandales trouées à dessein, se jouait un serpent qui déchirait jusqu'au sang le pauvre moine, le serpent de l'orgueil. Car frère Bernardino voulait faire du bruit, et avait besoin des chants de la multitude, des hommages des

---

dere, che si sonno confusi e restati senza frutto, si come il campo, nel quale si getta troppo seme. Ed alcuni per questo perseno il giuditio, ma quello che importa molto più e che hanno pensato, che la vera scientia della theologia sia nelle litere, e questo falso.

Sermones Bernardini Ochini Senensis. Stampato in Venetia 1543, die tertia novembris, in-18, Sermone 13. — Delle Imagini et reliquie. Imprimé à Genève, 3 parties en un vol. 2-3, avec la devise « Pressa valentior. »

La quarte parte delle prediche di M. Bernardino Ochino, en lettres aldines.

grands, des louanges des savants 1), en dédommagement sans doute de tout ce qu'il avait perdu de joie intime au couvent, depuis qu'il s'était laissé aller au doute.

Paul III fit un grande promotion d'évêques et de cardinaux, et il oublia de donner la mître ou le chapeau au frère Bernardino, qui prêchait alors avec un prodigieux succès à l'église des Capucins de Naples. L'acète de la Thébaïde fut piqué au cœur. Parmi ses auditeurs était un réfugié espagnol, du nom de Valdez 2), apostat, qui n'avait souci que d'aller à la chasse de toutes les imaginations tourmentées de doutes, la maladie du siècle. Il sut lire dans l'œil du prédicateur. Le sermon achevé, il suivit Bernardino, le flatta, l'enivra, le séduisit, et le jeta dans le zwinglianisme. C'était Faust tentant Marguerite. Le frère allait se venger des dédains de Paul III : la vengeance eut lieu en pleine chaire, où l'orateur s'emporta contre la papauté. Paul manda le moine turbulent à Rome; mais le moine eut peur et se sauva, laissant en Italie sa besace, ses sandales, sa belle barbe blanche, et emmenant avec lui une jeune fille qu'il avait trompée.

Après sa fuite, il avait rassemblé les matériaux d'une réponse à ses adversaires. C'est un libelle si dégoûtant de calomnies contre le pape Paul III, que les protestants eux-mêmes en ont rougi. Il n'y avait

1) Bock Hist. antitri. t2, p. 485. Graziani, vita card. Commendoni, vol. 11, cap. 9.

2) Sandius (Bibl. antitri., p. 2) a rangé parmi les antitrinitaires Ochino, Valdez, Wolfgang, Fab. Capito.

qu'un homme qui pût avoir le front de s'en servir, comme de documents historiques : vous avez nommé Calvin 1).

C'était à Genève qu'Ochino avait abordé, pour voir et entretenir l'homme qui faisait alors le plus de bruit dans le monde. Le réformateur salua le nouveau venu en termes magnifiques. « Nous avons ici, disait-il à Mélanchthon, Bernardin de Sienne, cet homme illustre dont la fuite a fait tant de sensation en Italie 2). »

Ces deux ames qui s'embrassèrent tendrement, ne pouvaient rester longtemps unies. Ochino ne voulait pas de maître. Pour attirer les regards, il se mit à enseigner de surprenantes imaginations sur la Trinité. Calvin le dénonça, et Ochino fut chassé.

Alors Bernardino se remit en route, toujours à pied, comme en Italie, sa femme sous le bras, et le

---

1) Histoire de la Réformation, par Sleidan, t. 3, p. 47.

Ochino a rendu compte des motifs de sa fuite, dans deux lettres ; la première à Mutio Giustinopolitain :

Bernardino Ochino senese à Mutio Giustino politano, dove rende la ragione della partita sua d'Italia.

La deuxième, à ses amis de Sienne, où il s'exprime ainsi :

Trovandomi in quel caso, consigliandomi con Christo et con li pij amici dissi infra me stesso : tu sai che costui, il qual ti chiama e antechristo ,al quale non sei tenuto obedire. Costui ti perseguita a morte, per che predichi Christo, la Gratia, l'Evangelio, e quelle cose le quali con esaltare il figliolo di Dio destruggano il suo regno. Pero, questa è una impresa a essi di stato, sella non fusse opera di Dio, si dissolverebbe, si comè disse gia Gamaliel, ma la va sempre crescendo. Bernardino, alli signori della citadi Siena.

Aug. Beyer. Mem. Lib. Rar, p. 259-261, croit que cette deuxième épître n'est que la traduction de la première. C'est une erreur.

2) Sylloge epist. Burmani, t. 2, p. 230. — Lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne.

cœur gros de tout ce qui l'empêchait de sommeiller. A soixante ans, il poursuit la vérité qui fuit devant lui comme un songe. Pour l'atteindre, le frère capucin jette à chaque pas quelqu'une des doctrines qui embarrassent sa marche; mais la vérité, comme un feu follet, fuit devant lui sans qu'il puisse l'atteindre. A Zurich où il arrive, sa symbolique est si usée que les ministres exigent de lui une profession de foi. Bernardino obéit, et jure de vivre et mourir dans le sein de l'église de Zwingli. Mais à peine a-t-il prononcé ce serment qu'il se repent. Il monte en chaire et essaie d'attaquer quelques uns des dogmes de la commune zurichoise. Mais personne ne s'émeut. L'orateur a laissé en Italie toute sa gloire. Il en appelle à sa plume, et dans ses Labyrinthi 1), il nie presque toutes les vérités chrétiennes. Et le bruit n'arrive pas. Il lui en faut cependant, car c'est sa manne à lui. Un jour donc il envoie secrètement à Bâle un recueil de Dialogues, œuvre d'une imagination qui, avec des cheveux tout blancs, rêve encore des conquêtes mondaines, de l'encens, de la fumée, et à force de folies pense occuper les regards. C'est alors qu'il écrit son Dialogue sur la polygamie, que la réforme voulait d'abord nous donner comme un caprice d'artiste, un jeu d'esprit aventureux, une gageure littéraire, mais qui renferme bien véritablement une pensée philosophique dont Ochino poursuivait le triomphe 2). Qu'elle glorifie donc à son aise

1) Schelhorn Ergoetz., t. 3, p. 2164.

2) Quelques écrivains ont prétendu qu'on ne doit pas accuser Ochino d'avoir soutenu la polygamie; mais je crois qu'on ne sau-

le libre examen. Voici où il a conduit un des plus beaux génies du seizième siècle!

DIALOGUE XXI DE POLYGAMIA.

TELIPOLYGAMUS, OCHINUS.

TELIPOLYGAMUS.

J'ai épousé une femme qui n'est guères de mon goût; donc je ne l'aime pas : d'abord elle est toujours malade, et en outre stérile, et je ne suis pas homme à vivre dans le célibat. A la vérité, je pourrais entretenir une ou deux concubines, mais ma conscience me le défend; je pourrais accuser ma femme d'adultère et la répudier, mais ce serait offenser Dieu; je pourrais bien lui administrer du poison, mais je ne saurais m'y résoudre 1). Savez-vous ce que j'ai imaginé? Bonne idée! une vraie inspiration du ciel, d'en prendre une autre : que vous en semble?

OCHINUS.

Dieu, au commencement, créa une seule femme du corps d'Adam et la lui donna pour compagne, afin d'indiquer qu'Adam devait être monogame. S'il eût voulu que l'homme eût plusieurs femmes, il en aurait tiré cinq ou six de la côte du premier homme, surtout quand la propagation de l'espèce était chose si nécessaire.

TELIPOLYGAMUS.

Voilà un bien triste argument! Dieu n'a donné qu'une compagne à Adam; donc il est défendu d'en prendre deux! Ou autrement : Dieu donna à nos premiers parents des peaux pour vêtement, donc il ne nous faut pas d'autre fourrure!1)...

OCHINUS.

Lamech, ce débauché, est le premier qui, dans l'ancienne loi, ait eu deux femmes à la fois.

---

rait lire ces dialogues avec impartialité sans adopter la conclusion contraire. Histoire de la réforme en Italie, par Maccrie, p. 437.

1) Alioqui pellibus vestiri sicuti Deus vestivit primos parentes deberemus.

TELIPOLYGAMUS.

Abraham, Isaac, Jacob, en ont eu plusieurs. Qui vous a dit aussi que Lamech ait été le premier polygame ? Dans l'Ecriture, il n'est fait mention que d'un fils de Caïn ; ergo Caïn n'a eu qu'un enfant ! Et la preuve que la polygamie est de précepte divin, c'est que Dieu bénit le polygame Lamech, et lui donna des fils qui inventèrent les arts.

OCHINUS.

Fieri ne potest ut non videas plurium uxorum habitionem repugnare conjugali contractui, in quo et vir uxori et uxor viro honestum sui corporis usum dat in perpetuum ? Quod si vir honestum sui corporis usum uxori dedit, non jam licebit eundem alteri dare cùm primae dederit.

TELIPOLYGAMUS.

Imo licebit primae permissu, sicuti fecit Abrahamus dum Sarae permissu duxit Hagaram, itemque primae et secundae permissu licebit ei ducere tertiam.

OCHINUS.

Croyez-vous qu'une femme puisse avoir plusieurs maris à la fois ?

TELIPOLYGAMUS.

Non.

OCHINUS.

Atqui existunt et viri aegri sicut et foeminae; adde quod cum pluribus viris rem habere potest foemina, quam vir cum foeminis; quo fit ut aequius videatur unam foeminam pluribus viris nubere...

TELIPOLYGAMUS.

Imo cum prolis causa potissimum sit institutum matrimonium, et vir multas habens uxores possit brevi tempore, multo plures suscipere liberos quam foemina plures habens maritos, aequius est ut vir plures uxores, quam ut foemina plures viros habeat. Autre motif. S'il était permis à une femme d'avoir plusieurs maris, que de désordres dans la cité ! Il n'y aurait pas un homme qui serait sûr de sa paternité ; toujours il pourrait supposer que tel enfant n'est pas de ses œuvres. — Autre raison. L'homme est le chef; il est supérieur à la femme, il est le maître, donc il peut avoir plusieurs femmes, pourvu, bien entendu, qu'il puisse les entretenir convenablement 1).

---

1) Vir caput est uxoris... hanc ob causam licet ei plures habere uxores, p. 209.

OCHINUS.

Difficile est ab uno viro uni uxori satisfieri, tu vis ut ei plures habere liceat?

TELIPOLYGAMUS.

Non obstringitur maritus ad satisfaciendum cunctis uxoris libidinibus, sed iis duntaxat quae cum ratione conjunctae sint.

OCHINUS.

Dieu ordonna d'enfermer dans l'arche autant de mâles que de femelles : d'où le précepte de l'unité matrimoniale.

TELIPOLYGAMUS.

Si dans le monde les sexes étaient en nombre égal, je comprendrais que l'homme ne dût être le mari que d'une femme ; mais le nombre des femmes est plus grand ; donc la nécessité qu'un homme ait plusieurs femmes 1).

On croit que l'œuvre originale d'Ochino fut traduite en latin par Castalion. Le manuscrit, remis à Amerbach, recteur de l'université de Bâle, fut soumis à l'examen de Celio Secundo Curio, qui prétendit plus tard n'avoir jamais approuvé l'ouvrage. — Schelhorn Ergoetzlickeiten, t. II, p. 1185-1188.

Les théologiens de Zurich, à l'apparition d'un livre semblable, poussèrent un cri d'effroi : le magistrat prononça un arrêt de bannissement contre l'auteur.

On était au milieu de l'hiver : Bernardino demandait à ses juges à rester à Zurich jusqu'au printemps prochain : la réforme se montra sans pitié 2).

---

1) Bernardini Ochini senensis dialogi XXX, in duos libros divisit, etc. Basileae, 1563, in-8°.

Le XXIe dialogue traite de Polygamia ;

Le XXe, de ratione extruendi regni Christi et destruendi antichristi.

Dans le XXVIIIe, quo pacto tractandi sunt haeretici, Ochin établi la nécessité de punir de mort les hérétiques.

XXXe, de humana diabolicaque arrogantia.

2) Schelhorn, Ergoetz., III, p. 2022, 3166, 2174.

Ochino, à soixante-seize ans, père de quatre enfants, prit donc le chemin de l'exil. La voix qui dans le couvent lui avait dit : prends et lis, ne se fit plus entendre à son oreille. Il est probable que l'esprit saint ne lui refusa pas un dernier avertissement. — Le malheureux ne voulut pas l'écouter.

Et Bèze écrivit à Dudicius : Bernardin Okin est « un sceleré paillard, fauteur des Arriens, moqueur de Christ et de son église. »

GENTILIS.

Gentilis attiré à Genève, prêche ses opinions sur la Trinité. — Attaqué et combattu par Calvin. — Emprisonné. — Sa retraite. — Banni de la ville. — Est décapité à Berne.

Valentin Gentilis sera-t-il plus heureux ? Il appartenait à cette société nommée « le collége de Vicence » 1), et composée de quelques folles imaginations, qui croyaient que l'esprit saint devait révéler le secret de la parole de Dieu à toute ame capable de lire l'Ecriture. Lelius Socin, Camillus Siculus, Franciscus Niger, Ochino, Alciati, Blandrata, en étaient les fondateurs. La réunion fut dénoncée à l'autorité, et ceux qui en faisaient partie se hâtèrent de quitter l'Italie et de chercher un asile en pays étranger ; tous emportaient avec eux ce livre de vie, où chacun cherchait et trouvait sa symbolique :

Hic liber est in quo quærit sua dogmata quisque
Invenit pariter dogmata quisque sua.

---

1) Mosheim, Eccles. cent. XVI. — Maccrie, Histoire de la Réformation, p. 173 et suiv.

Gentilis vint à Genève. Il avait entendu raconter des merveilles de cette cité hospitalière où la pensée pouvait se livrer en pleine liberté à tous ses caprices, former toutes sortes de rêves, enseigner toutes doctrines, sans craindre, comme en Italie, l'œil d'un inquisiteur. Or, à force de méditer la bible, Gentilis était devenu antitrinitaire.

Il disait « Trinité, c'est un vocable que vous ne trouverez nulle part dans l'Ecriture, pas plus que ces verbes tout humains, d'essence, d'hypostase. Il n'y a qu'un Dieu, le Dieu d'Israël, qui a infusé dans le Christ son fils sa divinité. Christ n'est qu'une image : c'est le symbole de la gloire du père; le Saint-Esprit, c'est la puissance divine, mise en action.

« Calvin adore une Quaternité au lieu d'une Trinité; car il enseigne que l'hypostase écartée, reste toujours la divinité, et que chaque personne est véritablement Dieu : donc quatre dieux 1).

Pauvre Gentilis! qui croyait avec une candeur si enfantine à la tolérance de Calvin. Que ne restait-il à Vicence, avec ses amis antitrinitaires? Il ignorait donc qu'il n'y avait pas en toute l'Italie un tribunal plus terrible que le consistoire, d'inquisiteur en Espagne plus rusé que le réfugié de Noyon, de pays où l'ame fût moins libre que dans la Suisse réformée! A Venise on tuait bien quelquefois l'hérétique obstiné, mais le juge ne l'insultait pas; à Genève, on le faisait brûler, et le bourreau, bel esprit, s'amusait à le

1) Calvin à Genève, par Jean Gaberel, p. [illegible].

railler, en attendant l'heure du supplice. A Genève, il y avait un prophète qui disait : « Si Servet tombe dans mes mains, il sera brûlé. » Et cela arrivait.

Gentilis ne mourut pas, parce qu'il n'eut pas le courage de Servet : c'était une ame vulgaire qui pâlit devant ses juges et se rétracta.

Calvin le poursuivit de sa haine et de ses railleries : la haine était ardente, la raillerie ignoble. Il écrivit un libelle contre Gentilis, sous le titre de :

« L'impiété de Valentin Gentilis, apertement descouverte » 1), où il ne cherche pas à discuter avec son adversaire, mais à le déchirer. Il l'appelle — un homme de néant, qui présente à boire la bourbe et le limon qu'il a puisés ès resveries de Servet, et veut persuader à ceux qui ont le goût corrompu que c'est douce liqueur et bon breuvage 2), tandis que Gentilis n'avait jamais lu les écrits du médecin espagnol, et qu'il demandait à disputer l'Ecriture à la main. L'antitrinitarisme faisait des progrès, on l'enseignait publiquement dans le pays des Grisons, dans la Transylvanie, en Pologne 3) et aux portes de Genève, à Lyon même, où des poètes mettaient en vers le système de Gentilis, comme nous l'apprend Calvin.

« Mais pour ce qu'aujourd'hui plusieurs se frottent les babines des troubles et dissensions et du dégât qui se fait en la vraye doctrine; ce n'est pas de merveille s'il s'est trouvé à Lyon quelque jaseur qui ait vomi de sa bouche le venin dont il est plein. Il y a

---

1) Opuscules, p. 1921.
2) Opuscules, 1921.
3) Port. Hist. ref. Eccles. Rhaeticarum.—Bock Hist. antitri. t. 2, p. 410-411. — Macerie, p. 177.

mesme un poète qui s'est mis en avant pour embellir par ses vers la théologie de Valentin. Entre autres choses, il ne fait point difficulté de mettre en avant cette belle sentence comme maxime — que le nombre non pair est plaisant à Dieu; voire, mais, baveur, si je te mets en avant, d'un autre costé, le nombre de trois, multiplié par triple, il sortira un merveilleux nombre de dieux. » 1)

Le repos de Genève était compromis. L'église italienne, fondée par Calvin, menaçait l'existence même de la communion réformée. Les réfugiés italiens ne pouvaient sans murmurer subir le joug du théocrate : ils voulaient être libres. Calvin, comprenant le besoin d'une doctrine uniforme, dressa un formulaire que les étrangers durent souscrire. Valentin Gentilis fit comme ses concitoyens : il prêta serment à la confession; mais il se repentit bientôt, et recommença à prêcher ses rêveries.

« Je confesse, disait-il, que le Dieu d'Israël, lequel les saintes lettres nous proposent le seul vray Dieu, et lequel les sophistes pleins de vent nient avoir un fils, est le père de Notre-Seigneur J.-C., et que icelui Jésus-Christ lequel il a envoyé, en tant qu'il est la parole, est le vrai et naturel fils du saint Dieu père Tout-Puissant. » 1)

Quand on pense que cette population genevoise, qui avait renoncé volontairement aux magnifiques enseignements de l'école catholique, se prenait à ces sottes paroles écloses d'un cerveau malade, on tombe dans un douloureux étonnement!

---

1) Opuscules 1923.
2) Opuscules de Calvin.

Calvin fit mettre en prison l'Italien. Et le malheureux, qui se croyait illuminé, accusait ses juges, et priait Dieu de les éclairer : et comme la lumière ne descendait pas assez vite du ciel, il leur écrivait :

« Fidèles ministres de la parole de Dieu (il s'adressait aux vieux apostats Cop, Rémond, Enoch), Calvin appelle mon opinion une resverie ! A la mienne volonté que les docteurs anciens eussent ainsi resvé : jamais ils n'eussent si fort obscurci de ténèbres les entendements des hommes. Mais il ne me sied pas bien de parler de moy-mesme. Si ce que je propose est vray, les louanges en appartiennent seulement à Dieu, et non à moi, qui jamais n'eusse gousté telles choses, si je ne les eusse apprises de Dieu. Le père de la parole est le Dieu d'Israël, la parole est le Dieu d'Israël. Ces deux propositions sont toutes deux vraies ; mais si on les renverse, elles ne seront toutes deux vrayes ; car si vous dites le Dieu d'Israël est le père de la parole, ceste là sera vraye ; mais le Dieu d'Israël est la parole, ceste là est fausse, pour ce que la parole dénote la qualité de fils et l'essence, mais le mot de Dieu, comme celui de père, l'essence seulement. » 1)

Calvin répondit :

« Par ton dernier écrit, nous t'avons cogneu ayant l'esprit dépravé, estant plein de fierté intolérable et d'une nature venimeuse, entaché d'un malin esprit, et finalement un hérétique obstiné... Crie tant que tu voudras que tu recognois Christ pour vrai Dieu, si son père seul est le seul Dieu, et le Dieu

1) Opuscules, p. 1942.

d'Israël, tu le rejettes apertement du degré auquel tu mets seul son père au regard d'icelui. »

Alors l'ombre de Servet réveilla Gentilis, qui trembla, et demanda à se rétracter. Il écrivit donc de sa prison une confession où il désavouait tout ce qu'il avait publié sur la Trinité, et louait la piété, la science et l'inspiration de Calvin. Le réformateur usa de clémence : les juges prononcèrent une sentence de miséricorde, comme l'appellent les historiens réformés ; la voici :

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit,

» Combien que la malice et méchanceté de laquelle tu as usé, mérite bien que tu sois exterminé d'entre les hommes comme un séducteur hérétique et schismatique, toutefois, ayant égard à ta repentance, toy Valentin Gentil, condamnons à devoir estre dépouillé jusques à la chemise, les pieds nus et la tête découverte, tenant en main une torche allumée, et que t'agenouillant devant nous, tu demandes pardon à nous et à la justice, détestant tes écrits, lesquels ordonnons que de tes propres mains tu mettes dedans le feu ici allumé pour y estre réduits en cendre, comme pleins de mensonges pernicieux. »

Le 5 septembre, Gentilis quittait Genève, sans proférer une seule plainte contre la cité qui chassait ainsi ignominieusement « le vrai disciple du Christ. » A peine avait-il traversé la ville, que cette lumière céleste qui l'accompagnait partout, vint luire de nouveau à ses regards. C'est du livre qu'il tenait sous le bras, la bible, qu'elle rayonnait. Le malheureux reprit encore son chant accoutumé :

« Le père de la parole est le Dieu d'Israël. »

Il voulut le continuer en entrant à Berne; mais, au nom de la réforme, le bourreau vint interrompre ses cantiques, et quelques jours après, un couteau eut raison du poète théologien.

En marchant au supplice, Gentilis hochait la tête et disait : « Les autres ont donné leur sang pour le fils, je suis le premier qui aurai l'honneur de le répandre pour la gloire du père. »

Vous voyez où la désertion du principe de l'autorité a conduit Ochino et Gentilis! L'un à l'exil, l'autre au billot. Encore si l'un d'eux avait trouvé dans son apostasie une seule vérité! Mais point. Calvin est obligé de les chasser de sa république qu'ils menacent de corrompre. Et pour qui le libre examen aurait-il été une arche de salut? Pour personne, si Calvin est le Noé de cette arche; car Ochino, d'après Sandius, est un antitrinitaire, Gentilis un déiste, Valdez, dans le Cento e dieci considerationi, un blasphémateur; et au dire de Bèze, Mino Celso et les Soccini, des hérétiques. Et pourtant les Soccini, Mino Celso, Valdez, Gentilis et Ochino, sont honorés par les historiens réformés comme des athlètes et des martyrs de la vérité (1).

Une seule question. Au moment où nous parlons, où est cette vérité? A Genève dans le Pasquillus de Cœlius Secundus Curio? A Verceil, dans la chaire où prêche Pierre Martyr Vermigli? Dans le

---

1) Th. Maccrie, dans son Histoire des progrès et de l'extinction de la réforme en Italie, in-8., Londres et Paris, place parmi les réformateurs, c'est à dire les défenseurs de l'Evangile, près de 300 sectaires, dont pas un ne représente Calvin.

livre de Paleario, il beneficio di Christo? A Locarno. dans le logis de Benedetto? A Bentivoglio, dans le boudoir de la donna Helena Rangone? A Vicence, dans le cénacle de Faustus Socinus, Camillus Siculus et Blandrata? A Venise, dans l'explication des épîtres apostoliques d'Angelo Buonarici?... Qu'un de ces sectaires vienne à Genève, Calvin l'en chassera comme un disciple de Satan.

Où est donc la vérité? Elle ne saurait être que dans cette église dont Calvin se prépare à insulter le chef en style d'énergumène; au milieu de ce clergé catholique dont il a vainement essayé d'ébranler la fidélité; parmi ces populations françaises auxquelles il tentera d'enlever la nationalité, en leur ôtant la foi, comme il a fait au peuple de Genève.

CHAPITRE XVIII.

LE CLERGÉ LYONNAIS. GABRIEL DE SACONAY. 1) 1560—1563.

Congratulation de Calvin à Gabriel de Saconay. — Quelques pages de ce libelle. — Bretschneider vantant l'urbanité du Réformateur.—Ce qu'était de Saconay. — Son amour pour les lettres. — Attaqué par Calvin au sujet d'une préface placée en tête de l'Assertio de Henri VIII.— Idée du commentaire de Saconay. — Injures de Calvin. — Expliquées. — Le Clergé lyonnais sauveur de nos libertés et de notre foi.

« Il y a eu de notre temps un chantre de l'église cathédrale d'Orléans, nommé Correau, grand gosseur, et se donnant toute licence de brocarder et mesdire; lequel toutesfois avoit cette ruse, que pour desgorger

---

1) Congratulation à vénérable prestre N., touchant la belle préface et mignonne dont il a remparé le livre du roi d'Angleterre.

Recueil des opuscules de Calvin. Genève, 1566, p. 1822-1850. Calvin a publié ce même pamphlet en latin, sous le titre de :

Gratulatio ad venerabilem presbyterum Dominum Gabrielem de Saconay praecentorem ecclesiae Lugdunensis, de pulchra et eleganti praefatione quam libro regis Angliae inscripsit. 1560.

plus hardiment tout ce qui lui venoit en la bouche, il commençoit par soy-même, se blasonnant, en sorte qu'il n'y avoit que redire, et par ce moyen, il prévenoit tout ce qu'on eût pu mettre en avant contre luy, fermant la bouche à tous pour ne leur laisser aucune réplique. Or, encore estoit-ce quelque espèce d'honnesteté et de honte pour un homme ainsi desbordé et dissolu, qu'il ne s'espargnoit non plus que tous ceux auxquels il donnoit de ses lardons; mais il y a un chantre ou précenteur (comme il se nomme) en l'église de Lyon, à savoir Gabriel de Saconay, d'une façon bien diverse. Car ayant pris un masque d'un homme grave, et s'estant bien desguisé pour contrefaire le théologien, s'est mis en avant comme s'il fust monté sur un eschauffaut. Ainsi s'estant dressé sur ses argots, ou bien estant monté sur des eschasses, traitte hardiment et avec une audace asseurée des sacrez mystères de l'Escriture; comme s'il eust esté nourri dès son enfance en l'escole des apôtres et prophètes, et s'il estoit tout farci de la doctrine qui est requise à celui qui parle en telle qualité : combien que chacun sache qu'il a esté toujours plongé en berlans et bordeaux. Si Lugduni quæritur famosum lupanar, domus ejus primas tenebit. Omitto choreas et saltationes quas severi castique homines vocarent lenocinia. Je dis simplement qu'il n'a pas sa porte moins ouverte à toutes paillardises et autres vilainies que s'il en tenoit boutique avec enseigne pendue. Il fréquente force maisons pleines de vilainies, et en flaire la puanteur comme un chien de chasse, courant après comme si c'estoit une odeur bien souefue. S'il entre en quel-

tres du clergé lyonnais à cette époque, c'est à dire qu'il était homme de mœurs, de science, de zèle évangélique, bon ecclésiastique, bon patriote, l'homme d'un Dieu, d'une foi, d'un baptême.

A Calvin, qui voulait étouffer dans nos provinces lyonnaises et forésiennes, les libertés populaires, il aurait fallu un de ces clergés mondains semblables à ceux de quelques cercles d'Allemagne, qui s'endormirent et laissèrent passer la révolte. Mais il avait affaire à des ames trempées de foi et qui ne craignaient ni l'outrage, ni le martyre. Assis en sentinelle à la porte de Lyon, nos prêtres ne laissaient pénétrer aucun de ces libelles signés d'Espeville où Calvin insultait à toutes les affections catholiques, où il demandait comme dans son traité des reliques 1) qu'on jetât au charnier les têtes de nos martyrs; comme en son antidote contre la Sorbonne, qu'on fermât cette école de saintes sciences, « véritable séminaire d'idolatrie » ; comme dans sa briefve exposition sur l'épitre du pape Paul III, qu'on éteignît dans la flamme, Rome, « sentine impure de tous les vices ». En vain Calvin se cachait-il sous des noms supposés, le prêtre lyonnais avait deviné le transfuge de Noyon, et il savait sur le compte du réformateur une foule de secrets qu'il divulguait en chaire. Il arrêtait les colporteurs genevois et les dénonçait à l'autorité, et les faisait chasser de la ville, aux cris de joie des populations.

---

1) Admonitio de reliquiis, Genevae per Joannem Gerardum, 1548, in-12. Ce traité parut aussi en français. L'édition latine porte comme les opuscules, l'épée flamboyante, avec la devise : Non veni ut mitterem pacem sed gladium. Mat.

En 1543, Genève avait été visité par une peste affreuse qui décima ses habitants ; quelques germes de la maladie apportés à Lyon, s'étaient promptement développés et nous avons dit ce qui était advenu.

A Genève les ministres s'étaient présentés au conseil avouant « qu'il seroit de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais qu'aucun d'eux n'auroit assez de courage pour le faire, priant le conseil de leur pardonner leur faiblesse, Dieu ne leur ayant pas accordé la grace de voir et d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. » 1)

Et Calvin s'était montré plus couard encore devant la mort ; il avait obtenu que défense fût faite de choisir maitre Jean pour aller secourir les malades, « attendu les grands besoins que l'église et l'état ont de lui. » 2)

Or, tout ceci est écrit textuellement et gardé comme un monument éternel de honte à la mémoire du sacerdoce genevois, aux archives mêmes de la république 3).

---

1) Registres de l'état, 5 juin 1543.

2) Ib.

3) Que doit faire un ministre en temps de peste? Quid tempore pestis agendum ministro? est une question qui a été agitée et résolue diversement par les théologiens réformés. Nous avons sous les yeux un livre qui a pour titre : Variorum Tractatus theologici de peste. Lugd. Bat. apud Joh. Elsevirium (1655). Il contient : de Peste à Theod. Beza, ubi quæstiones duae explicatae : una sitne contagiosa, altera, an et quatenus sit christianis per secessionem vitanda.— Andreae Riveti epistola ad amicum, sur le même sujet. —Et Gilberti Voetii Tractatus de peste.—Les prêtres catholiques n'ont jamais écrit sur la question : Quid tempore pestis agendum ? ils se contentent de mourir.

A Lyon, au contraire, au premier mot de peste, tous les prêtres, malades, infirmes même, s'étaient présentés à l'archevêque demandant à porter secours à leurs frères et à mourir de la mort du martyre, si Dieu était assez bon pour couronner leur dévouement. Aussi dans cette lutte des deux principes qui se passa à Lyon sur la place publique, il n'y eut aucune défection dans les rangs du peuple catholique. Par intervalle, quelque noble seigneur transige avec l'ennemi comme le gouverneur de Saulx; mais le peuple reste fidèle à la bannière de ses saints patrons. Dieu et Notre Dame de Fourvière est son cri d'alarme ou de salut dans le danger. Si la mort vient le surprendre en combattant pour sa foi, il est sûr de trouver à ses côtés, un prêtre au besoin transformé en soldat, et qui murmurera à l'oreille du mourant : le ciel va s'ouvrir : Dieu t'attend dans l'autre vie.

Parmi les athlètes de la milice sacerdotale, le moins courageux n'est pas ce Gabriel de Saconay, que Calvin a voulu souiller et qu'il n'a fait qu'immortaliser. Sans la boue dont il a sali la figure du précenteur, peut-être que son nom ne fût pas parvenu jusqu'à nous : du moins n'aurions-nous pas essayé de le chercher dans cette sainte phalange qui combattit si glorieusement pour le salut de nos libertés communales.

Or, Gabriel de Saconay était bien, comme le rapporte Calvin, chantre de l'église de St-Jean; mais il a oublié de nous dire que ce chantre était aussi comte du chapitre, par conséquent de maison noble et qu'il avait été député aux états d'Orléans par la province lyonnaise; ce choix supposait nécessairement une

haute naissance, de la science et des mœurs, et Gabriel avait tout cela. S'il eût été un prêtre vulgaire, Calvin l'aurait laissé dans l'obscurité.

Gabriel possédait à Saconay, dans le diocèse de Lyon, un château d'où ont été datés quelques uns de ses ouvrages et où il avait formé une riche bibliothèque : bibliothèque de controversiste, pleine des bons livres de tous les docteurs grecs et latins qui aux divers siècles de l'Eglise avaient défendu l'intégrité du dogme catholique. Il les avait feuilletés, ces livres, lus et relus, médités et annotés, avec une passion monacale ; son style a toutes sortes de parfums ascétiques. En lisant Saconay, on sent à chaque page, Tertulien, Origènes, Augustin, Chrysostôme, St-Jérome, qu'il sait par cœur et qu'il fond dans sa narration avec une bonne fortune qu'Erasme lui-même eût enviée. C'est au milieu de toutes ces gloires que Gabriel aimait à vivre; et ces vieux morts l'ont souvent heureusement inspiré : à l'un d'eux, Vincent de Léris, il a pris un portrait admirable de l'hérétique, où vous trouvez un habile ouvrier de paroles.

« En toutes hérésies le diable ainsi transfiguré en ange de lumière, met en avant diction et paroles pleines de dol et se vest du tiltre de vérité qu'est la parole de Dieu, pour faire recevoir ses fraudes et mensonges, sachant bien comme dit Lirinense, que leurs puanteurs ne peuvent soudainement plaire à personne, si on leur fait jeter leurs odeurs toutes seules et a descouvert ; pour ce ils les arrousent d'un céleste langage, comme de chose aromatique, afin que celui qui facilement despriseroit l'erreur humaine ne contemne pas aisément les révélations divines. Pour-

tant ils font ce qu'ont accoutumé ceux qui adoulcissent aux petits enfants quelques breuvages amers : ils environnent premièrement du miel tout le bord de la coupe, afin que cette simplicité d'enfance n'ait aucune crainte de l'amertume, goustant une telle doulceur 1).

Savez-vous ce que Gabriel avait gagné à vivre ainsi dans son beau château, au milieu de toute cette poussière de morts illustres? De reconnaître une hérésie au premier coup d'œil, quelque masque qu'elle prît, qu'elle emmiellât ou non sa parole, qu'elle vînt à pied comme la prose ou en chantant comme la musique. Aussi dans le livre «Du vray corps de J.-C.» dont je vous citais tout à l'heure quelques lignes prises au hasard, il faut voir comme il salue ironiquement chaque parole que la réforme genevoise essaie pour justifier sa doctrine. — Ceci a été volé à Bérenger. — Ce trope dont vous faites tant de bruit a été déchiré du livre de Valdo et en voici la page. — Cette scholie hérétique avait été jetée dans le panier aux ordures d'un moine du douzième siècle, c'est là que vous êtes allé la chercher, pour nous la montrer ensuite comme quelque chose de nouveau. Et ce qu'il y a d'admirable ici, ce n'est pas la science, mais l'angélique douceur de l'écrivain, qui ne s'est pas laissé aller une seule fois au péché de colère ou d'impatience, que pour notre compte, nous lui pardonnerions volontiers !

A cette époque de fièvre religieuse, les prêtres ne

---

1) Du vray corps de J.-C. au Saint-Sacrement de l'autel. A Lyon, par Guil. Rovelle, à l'Escu de Venise, 1567.

faisaient pas seuls de la théologie, les monarques s'en mêlaient aussi. Henri VIII d'Angleterre , avait composé une apologie des sacrements de l'Eglise, œuvre de verve, écrite contre Luther, qui ne se coucha pas ce soir là sans avoir noirci quelques pages en réponse à son adversaire. Vous vous rappelez l'exorde de cette philippique. « Eh quoi donc ! il te sera permis, à toi, Henri, roi de la Grande-Bretagne, de me cracher à la figure tes sales menteries, de jeter à la couronne de mon roi et seigneur tes puantes ordures ; et moi, je ne pourrais barbouiller de ta bave ton royal diadème !

Or l'assertio septem sacramentorum 1) du monarque anglais, accueillie à Rome avec enthousiasme, avait ému tout le monde théologique. C'était une lutte curieuse que celle du prince et du moine. Gabriel de Saconay eut l'idée de réimprimer en partie la défense du roi d'Angleterre, de la répandre parmi les catholiques et de la jeter jusque dans la capitale de la réforme française. Il se mit donc à l'ouvrage, et son travail fut bientôt achevé.

C'est cet écrit qui souleva la colère de Calvin. Saconay ne s'était pas pris au réformateur , comme Henri VIII à Luther : il avait attaqué l'hérésie dans la préface de son édition et n'avait presque pas dit un mot de Jean de Noyon ; mais Calvin ne pouvait souffrir qu'une main royale ôtât à la réforme son masque pour montrer à tous les passants cette face lépreuse, qu'on nous donnait pour celle d'un ange. Morus, le chancelier d'Angleterre, dit que Luther pour com-

---

1) Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum. Henrico VIII, angliae rege, auctore.

tout couvert du sang de Servet et de Gruet, des miracles de tolérance ; à l'ami de Bèze, aux douteuses amours, des miracles de pureté évangélique; au collègue dans le ministère d'hommes qui avaient trouvé « le Christ dans les bras d'une fille publique » , des miracles de chasteté ; que sais-je ? Il avait tenu au réformateur le langage de Luther à Thomas Münzer ?— où sont les signes de la divinité de ta mission? Calvin cette fois ne fait pas comme l'anabaptiste : il se glorifie lui-même comme un prodige de vertu.

« Quant à ce que messire Gabriel appette d'estre facétieux en demandant où est la sainteté, la chasteté, les jeûnes et vigiles de Calvin : en voulant brocarder sottement, il monstre qu'il ne le sait, que c'est la facétie. Il seroit à désirer que les ennemis de l'Evangile, je ne dis pas de tels pourceaux que Saconay ; mais ceux qui ont quelque belle monstre d'honnesteté approchassent de ses vertus, lesquelles font crever de despit les plus furieux délateurs de la papauté !

Et il continue :

» Ce chien osera-t-il encore gronder que Calvin parle sans écriture ? Plus tôt ayant honte de regarder le soleil, qu'il s'en aille se cacher en giron de quelque putain. Poursuivons toutesfois ce babillard, pour saouler son ambition, puisqu'il a voulu se donner à cognoistre touchant contre la face de Dieu. Puisque ce babouin a si mal profité estant enfant sous la verge de ses maîtres, qui ne jugera qu'il doit estre instruit avec belles étrivières ou attaché pour tourner un moulin ? »

Et Calvin, tout plein, ainsi qu'il l'assure, de l'es-

prit de Dieu, achevait son pamphlet où Saconay revêt toutes les figures de la mythologie antique : aboie comme un chien, hurle comme un loup, donne des cornes comme un bœuf, bave comme une harpie, brait comme un âne. Après quoi le réformateur dit à Dieu : Loué soit le Seigneur.

Et sous les frais ombrages de sa solitude, Gabriel continuait son œuvre apostolique, sans souci de toute cette orgie de paroles trempées de vin et de boue qui venaient mourir dans le ruisseau de Saconay. Il se consolait des outrages du réformateur au milieu de son cénacle de pères et de docteurs, sainte société qui faisait sa joie et ses délices. C'est parmi ce chœur d'ouvriers évangéliques qu'il achevait son traité « du sang et du corps de Jésus-Christ, » beau livre de controverse qu'on dirait écrit avec la plume du disciple bien-aimé, admirable d'onction, de foi, de charité, de science ascétique, de beau style souvent, et tout plein de douces odeurs d'ambroisie et de reflets de la parole divine.

Et Dieu bénissait le dévouement de son serviteur. Les brochures de Saconay allaient se répandant parmi le peuple dont elles entretenaient la colère contre une hérésie qui menaçait notre unité nationale. A la place de ce clergé lyonnais dévoré du zèle de la maison de Dieu, et des intérêts de la cité, supposez un moment un sacerdoce semblable à celui de Genève, et la population se serait peut-être laissée prendre aux cajoleries de la réforme. L'erreur fût venue à Lyon comme à Berne, couverte du manteau du chrétien primitif, le bâton de pèlerin à la main, sous le bras le livre des évangiles, demandant seulement une pe-

tite place au soleil pour adorer Dieu en esprit et en vérité ; et une fois ses pieds sur le sol arrosé du sang de nos martyrs, elle aurait prêché, ameuté le peuple, soulevé les familles, brisé nos croix, renversé nos temples, déchiré nos images, volé nos églises, dépouillé nos prêtres, chassé nos évêques, confisqué tout ce qu'elle eût trouvé de libertés et de franchises. Puis elle aurait pris un ciseau et gravé sur une haute muraille, comme elle fit à Genève en 1535 : L'an.... du Seigneur. Lyon a été délivré des chaînes de l'antéchrist.

Les rues, les places et les édifices de cette cité ne portent-ils pas encore les traces du terrible passage de la réforme ? Un jour, en 1562, elle s'empara par surprise de Lyon, et voici le récit que Calvin nous a laissé dans une lettre adressée à ses frères :

« Très chers frères, il y a déjà longtemps que nous avons attendu de vos lettres, pour avoir occasion, en vous respondant, de nous descharger de ce qui nous pèse fort sur le cœur. Mais depuis le changement qui est advenu à Lyon, nous n'avons point reçu un seul mot ny de la Compagnie des anciens, ce qui nous fait penser qu'il y a du desordre beaucoup, veu que nous sommes sollicités d'aucuns de secourir à une église, et que vous n'en faistes nul semblant, mesmes quand le sire Jeraume des Gouttes passa naguer par icy, combien qu'il requist qu'on envoyast des ministres pour vous aider, il declara qu'on ne lui avait donné nulles lettres. Cependant nous oyons des nouvelles qui nous causent grande angoisse. Nous sçavons bien qu'en telles esmotions il est bien difficile de se moderer si bien qu'il ne s'y commette de l'excès, et excusons facilement si vous n'avez tenu la bride si

roide qu'il eust été à souhaiter ; mais il y a des choses insupportables dont nous sommes contraints de vous escrire plus asprement que nous ne voudrions. Mais nous serions traistres à Dieu, à vous et à toute la chrestienté en dissimulant ce que vous avez fait à notre grand regret. Ce n'est pas un acte décent qu'un ministre se fasse soudard ou capitaine : mais c'est beaucoup pis quand on quitte la chaire pour porter les armes : le comble est de venir au gouverneur de la ville le pistolet en la main et le menacer en se vantant de force et violence ; car voicy les mots qu'on nous a rescitez, et que nous avons entendus par témoins dignes de foy : « Monsieur, il faut que vous le faciez, car nous avons la force en main. » Nous vous disons rondement que ce propos nous est en horreur comme un monstre. Nous avons aussi fort détesté la crie qui a esté faite de par le gouverneur et les ministres. Nous mettons en mesme rang les passeports et choses semblables desquelles l'énormité a dégousté voire aliéné beaucoup de gens de l'évangile, et a troublé et fasché toutes gens qui ont quelque piété et modestie. Encore n'estoit pas assez, si on n'eût couru les champs pour lever butin et pilliage des vaches et autre bétail, voire depuis que monsieur le baron des Adresses est là arrivé avec autorité, lequel n'a point approuvé telles insolences, dont ceux qui se vantent d'estre ministres de la parolle de Dieu n'ont point eu honte de se mesler. Maintenant ces vieilles playes nous ont esté rafraischies quand nous avons ouy que les rapines qu'on avoit tiré de l'église de Saint-Jean ont esté exposées en vante au dernier offrant et despeschés pour cent douze écus. Mesme

qu'on a promis aux soldats de leur distribuer à chasquun sa portion.

»Vray est que M. Rufi est nomement chargé de toutes ces choses; mais il me semble que vous estes en partie coulpables de ne l'avoir réprimé ayant liberté et puissance de ce faire. Car s'il ne se soumet à une correction, qu'il cerche où il bastisse une église à part. Nous ne pouvons pas vous remontrer doucement ces choses que nous ne pouvons ouir sans grande honte et amertume de cœur. Or, combien qu'il soit tard d'y remédier, si ne pouvons non pas nous tenir de vous prier au nom de Dieu et exhorter en tant qu'en nous est, que vous mettiez peine à recompenser les fautes passées et surtout d'empescher toutes ces voleres et pilliages. Car plustôt il faudroit quitter de teles gens et s'en séparer que d'exposer l'évangile à tel opprobre en s'accouplant avec eux. Desja il y a du zèle inconsidéré à faire ces ravages qu'on a fait aux temples, mais de ce qui fut fait à la chaude et par quelque dévotion, les gens craignanst Dieu n'en jugeront point à la rigueur. Des ces butins que pourra-t-on dire? A quel titre sera-t-il licite de ravir ce qui n'est à aucune personne privée? Si les larrons sont punissables, c'est double crime de dérober le bien public. Parquoy si vous ne voulez estre hays et détestez de tous gens de bien, mettez ordre que telles offenses se réparent; car si vous y tardez plus nous craignons bien que vous n'y veniez jamais à temps. En quoy, nous prions Dieu qu'il vous guide d'esprit et prudence, vous adresse en toute équité et droiture, vous fortifie de constance et vertus, afin que la peine que vous prenez ne soit pas inutile; mais que

notre doctrine fructifie à ce que son nom en soit glorifié. De Genève. Le 13 de may 1). »

Belle lettre, sans doute, dont nous aimerions à tenir compte à Calvin ! Il est malheureux que celui qui l'a écrite ait gardé le silence à la vue des abominations dont la réforme s'est rendue coupable à Genève. Pourquoi n'a-t-il pas protesté contre le sac de Saint-Pierre, contre le pillage de l'Evêché, contre le bris des croix, contre la dévastation des monastères ? Il a vu toutes ces saturnales et il ne s'est pas ému ! A-t-il demandé un peu de pain pour ces prêtres dont il a pris la place et le lit, et qui vivent d'aumône à Chambéry ? Son logis n'est-il pas meublé de tout ce qu'on a volé aux couvents de Rive et de Sainte-Claire ?

Cette lettre est d'un homme politique et voilà tout. Calvin sait bien que la réforme ne peut triompher à Lyon par le pillage des églises, et il se hâte de désavouer les dévastateurs. Seulement que les soldats du baron des Adrets fassent comme ceux du bailli de Berne dans le pays de Vaud 2) ; qu'ils ne laissent pas dans la cité une seule croix, pas un pan d'église debout, pas une muraille de couvent intacte, et qu'ils disent : ceci nous appartient, alors Calvin s'écriera : « Le Seigneur a passé sur ces ruines, » et il viendra de Genève pour s'asseoir à la table du chef de l'expédition, et il boira dans les verres mêmes des moines et des prêtres, au triomphe de la parole de Dieu !

---

1) Lettres. Manus. bibliothèque du roi, coll. Dupuy, vol. 101-102.

2) Histoire de la Révolution religieuse dans la Suisse occidentale, 339.

Mais la ville ne se laissera plus surprendre : la leçon a été terrible. Et puis Dieu a donné à Lyon un écrivain qui saura veiller à la fois sur nos dogmes et sur nos libertés. Que Spifame le renégat, pendu plus tard à Genève comme banqueroutier, convoite le siége d'Irénée; Gabriel de Saconay a de l'encre, et cela suffit pour déjouer tous les beaux rêves de la réforme 1)!

Nous allons voir cette fois tout ce que vaut un prêtre qui a su répandre parmi les populations le beau zèle dont il est enflammé pour la gloire de son Dieu et l'honneur de sa cité.

« Donc ce mesme jour de leur conspiration, ils attentèrent surprendre la France et y renouveller les vespres siciliennes, ny laissant nulle bourgade où ils ne fissent quelque effort : esquelles s'est aussi la divine Providence démontrée grandement favorable, et mesme à cette ville de Lyon. Là où le président Birague estant établi gouverneur en l'absence du duc de Nemours, bien qu'il eût quelque advis de ces entreprinses, estant par longue expérience sage et provident, n'osoit toutefois en faire aucune démonstration, non pas mesme de se tenir apertement sur ses gardes, luy estant commandé ne rien attenter ne innover pour ne donner occasion ou bien couleurs de commencement de troubles aux perturbateurs du repos public. D'ailleurs les catholiques de ladite ville estoient assez mal unis, ne presvoyans aucunement leur prochaine ruine assez évidemment conspirée; de

1) L'église de Lyon nous fait prier de lui accorder pour ministre Jacques Spifame, Sr. de Passy. Registres de Genève.

manière que le dimanche, veille de Saint-Michel, la nuict duquel se devoit exécuter dans ladicte ville la conjuration, bien qu'ils en eussent eu quelque advertissement, à grand peine toutefois se peurent quelques uns assembler, comme par ordonnance du consulat estoit mandé, en l'hostel de l'archevêché pour estre pourveu à quelque seureté de la ville. Mais tout à coup, sans avoir conféré ensemble, par divine Providence fut hasté et esguillonné ce peuple lyonnois endormy : de sorte que, sur les quatre heures après midy, et au mesme instant que la divine bonté auroit conduict leurs majestés en seureté dans Paris, vint advertissement par diligence inaudite, pour n'estre venu en poste ny despeché pour ce faict: que cette nuict la ville de Mascon auroit été surprinse par les rebelles où ils auroyent exécuté grandes cruautez.

» Lors, ce peuple catholique, poussé par l'esprit de Dieu, se retira au logis du gouverneur pour recevoir ses ordonnances : où fut adverti que les séditieux vouloient saisir la place de Confort. Soudain ayant receu le commandement, en moins de une heure, toutes les places, rues et cantons de ladicte ville furent saisis. En quoy s'employèrent dextrement tous les estats d'icelle, guidez et commandez par ledict gouverneur, sans aucun meurdre, effusion de sang, outrage, ne violence, et avec moins de bruict que au temps d'une grande paix : si estant en un instant le cueur desdits catholiques si uny et conforme, qu'on eust pu dire qu'en une telle ville composée de tant de nations, il n'y avoit qu'un cueur, qu'une volonté, qu'une teste. Au contraire fut l'orgueil des adversaires

de Dieu et du roy, avec toutes leurs pratiques, intelligences, monopoles, prudence et force mondaine, si abaissé, si assoupi, si mortifié et esperdu; car ayant Dieu tout à un coup osté le cueur et la puissance quelque grand nombre qu'ils fussent, qu'ils n'osèrent comparoître ni proférer, non pas mesme leurs femmes, une seule parole, estans saisis d'une telle frayeur qu'aucun d'eux n'osant sortir et se montrer, cuydèrent par famine finir leur vie dans leurs maisons 1).»

Et maintenant honneur à Gabriel, dont les écrits exercèrent une si grande influence sur les instincts religieux de ses concitoyens : il a bien mérité de l'Eglise et du pays! Que l'Eglise l'inscrive parmi ses défenseurs les plus éloquents, et que Lyon lui réserve la couronne qu'elle doit au patriote qui la sauva du joug de la réforme.

Otez de Lyon Gabriel de Saconay, le père Henry, de l'ordre des Cordeliers, le père Pyrus, le père Maheu, jacobins, le père Ropitel, de l'ordre des Minimes, le père Possevin, jésuite, et cette cité n'appartiendra plus à la France : en perdant sa foi, elle perdra sa nationalité.

---

1) 164-165. De la Providence de Dieu sur les roys de France très chrétiens, par Gabriel Saconay, précenteur et comte de l'église de Lyon. Lyon, 1568, in-4.

CHAPITRE XIX.

PROPAGANDE ANARCHIQUE.

Moyens de propagande employés par la Réforme. — Assemblées nocturnes. — Sermons à huis clos. — Colporteurs. — Libelles jetés dans les couvents. — Pamphlet de Calvin contre Paul III. — Idée de l'œuvre. — Les réformés, Calvin mort, reproduisent ses doctrines anarchiques. — Dialogues de Nicolas de Montand. *a*) Les Biens du clergé. *b*) Les Couvents. *c*) Le Maximum.

Si l'on disait qu'au seizième siècle, il s'est trouvé une société chrétienne qui a mis sa joie à calomnier ses frères dans leurs mœurs, dans leur foi, dans leur intelligence; à transformer le pape en antéchrist, nos évêques en fils de Satan, nos prêtres en satellites de l'ignorance; à déchirer nos docteurs, nos saints pères, nos écrivains sacrés; à souiller toutes nos gloires, tous nos monuments, toutes les pages de notre histoire; à ameuter les populations contre nos dogmes; à nous dénier tout souffle divin; à nous fermer le ciel comme à des idolâtres, on aurait peine à croire à tant de haine et d'injustice! Cela est pourtant. D'où sortaient donc les réformés, sinon de

nos écoles qu'ils transformaient en sentine d'ignorance? Cette science dont ils se constituaient le privilége, où l'avaient-ils puisée, sinon dans le livre de quelque moine qu'ils calomniaient lâchement? Qui avait recueilli, nourri, vêtu leur corps? Des évêques qu'ils vouaient dans cette vie au mépris de Dieu et des hommes? Sans le prêtre catholique, que seraient devenus Mélanchthon, Luther, Calvin, Capnnion et toutes les lumières de l'Allemagne? Voyez ce qui arrive! Luther, qui a bu la première goutte du lait des lettres humaines dans un couvent, passe sa vie à honnir les moines; Calvin, qui a vécu des aumônes de l'abbé de Hangest, ne voit dans le prêtre catholique qu'un démon incarné, et Ulrich de Hutten appelle Babylone moderne cette cité d'où la lumière est sortie pour éclairer le monde.

Il faut dire quels moyens la réforme employa d'abord en France pour propager ses doctrines.

Elle eut des cryptes où les néophytes des deux sexes se rassemblaient clandestinement. On choisissait des caves, où nul bruit extérieur ne pouvait arriver. Les frères avaient été avertis la veille du lieu et de l'heure du rendez-vous. L'avertisseur faisait la police. Ces assemblées nocturnes donnèrent lieu plus d'une fois à des scènes fort peu édifiantes. L'avertisseur, très souvent entremetteur officieux de deux amants, fut supprimé. Quelquefois on se réunissait dans une maison isolée, qui toujours devait avoir plusieurs issues, afin que la curiosité des passants ne pût être excitée.

Le ministre en arrivant, saluait l'assemblée, tirait de sa poche une bible, lisait quelques versets, refer-

mait le livre et improvisait un sermon contre la papauté. La réforme française copiait le protestantisme saxon. Elle appelait le pape l'antéchrist de Rome, Rome la grande prostituée, les cardinaux des fils d'enfer, nos prêtres des graisseurs ou des messotiers 1).

Pendant la tenue du Concile de Trente, elle riait de pitié et nommait Paul III, Neptune, le roi des mers; les évêques des tritons, parce que Trente signifie trident; Antoine, provincial des carmes de Lombardie, frère de Vénus, parce qu'il s'appelait Mariniero; Robert Cenal, évêque d'Avranches, un marmiton de cuisine 2), par allusion au nom qu'il portait.

Comme à Wittemberg et à Erfurth, la réforme prophétisait en France, à la fin de chaque sermon, la chute du « papisme », la ruine de l'épiscopat, la fin du sacerdoce catholique. Quand le ministre avait fini, il dressait une table, prenait du pain qu'il coupait en morceaux et distribuait aux assistants en disant: « Mes frères, ceci est le pain du Seigneur, que nous allons manger en mémoire de sa mort et passion; » puis du vin qu'il faisait boire en disant: « Ceci est le vin du Seigneur. » La cène achevée, le ministre commençait une action de grace, qu'il terminait toujours par une violente philippique contre l'antéchrist: le pape mort l'antéchrist vivait encore: c'était comme une charge que les successeurs de saint Pierre se transmettaient. Dans quelques montagnes du Wit-

1) Inst. chrétienne, *passim*.

2) Ut nomini suo respondeat Cenalis, ad culinam revertetur. Calv.

temberg, les paysans croient toujours au pape antéchrist, mais les ministres ne croient ni au pape, ni à l'antéchrist, ni au démon, ni au Christ même. — Seigneur Jésus, dit Thiess, abimez donc jusqu'au fond des enfers ces rationnalistes impies 1).

A la fin de chaque séance, les assistants juraient à voix basse de garder le secret sur tout ce qu'ils venaient d'entendre. Ordinairement quand l'assemblée se tenait dans quelque maison particulière, le ministre arrivait avec les poches pleines de dés et de jeux de cartes qu'il jetait sur la table au moindre signe de l'approche de quelque suppot de Satan. Dans la langue ascétique de la réforme, suppot de Satan signifiait simplement un exempt de police. La police fit son devoir et devina le stratagème; et alors aux dés on substitua des livres de compte, où les frères avaient l'air de lire quand l'homme noir frappait à la porte. Si l'exempt confisquait les dés et les livres, et menait en prison quelqu'un des assistants, la réforme criait à la tyrannie. A Genève, elle ne voulut pas même laisser aux catholiques de vieilles images, legs de famille et trésors de souvenirs d'enfance : si le fidèle résistait, elle le condamnait au pain et à l'eau; s'il s'irritait on le chassait : cela s'appelait de la justice évangélique.

Ce fut à Poitiers, dans un jardin de la rue Basse-Treille, que Calvin présida la première assemblée des réformés. Là se trouvèrent Antoine de la Duguie, docteur régent, Philippe Véron, procureur au siège, Albert Babinot, lecteur à la ministrerie, la salle où

1) Homiletisch-liturgisches Correspondenzblatt, 1830, n. 49, p, 783.

le professeur commentait les Institutes; Jean Vernon fils, Jean Boisseau, sieur de la Borderie, avocat, Charles le sage, docteur. Ce furent les premiers apôtres qui allèrent en province prêcher la doctrine Luthéro-calviniste. De peur d'éveiller les soupçons, presque tous eurent soin de changer de nom. Babinot s'appela le ministre parce qu'il lisait comme nous l'avons vu à la salle de la ministrerie, et ce nom resta depuis aux pasteurs réformés; un autre se nomma le Ramasseur, titre d'honneur que lui donna Calvin qui connaissait le zèle du néophyte. « Le Ramasseur, dit Cayer, battit aux champs et ne laissa coin de Poitou, Xaintonge ou Angoulmois où il n'allast sonder le gué pour voir s'il pourroit faire prise. » C'était un esprit fin, délié, qui savait parler aux passions, flatter les intérêts et exalter les imaginations. Il eut de beaux succès dans la Guyenne. Vindocrin, régent d'Agen, séduit par ses exhortations, afficha publiquement le calvinisme et préféra la mort à l'abjuration. André Melanchton, Jean Carvin, André de la Voye, régents de Tonneins, de Villeneuve d'Agen et de Ste-Foy, confessèrent hardiment la foi nouvelle et n'échappèrent au supplice qu'à force d'argent ou de protection.

La symbolique calvinienne enseignait que l'usage de la viande était chose indifférente. Tous les écoliers de l'Université, qui passaient la nuit du jeudi à courir les rues, étaient enchantés de pouvoir faire gras le vendredi et le samedi. La réforme eut beaucoup de succès dans les écoles; elle en eut aussi parmi quelques ecclésiastiques, à qui elle prêchait le mariage; parmi les ames indifférentes auxquelles

pesaient une foule d'observances, de jeûnes, de mortifications, qu'elle retranchait de la vie religieuse comme inutiles au salut. Elle s'était expliquée formellement sur la confession auriculaire qu'elle tenait pour une invention humaine : c'est l'article du formulaire qui trouva le plus de crédit à la cour, surtout parmi les femmes. La réforme attaquait la messe comme un acte papiste. C'est dans une des caves de Poitiers que Calvin, après un débat assez vif, avait fait décider l'abolition du sacrifice. Quelques catholiques voulaient défendre cette institution. Charles dit le Sage, un des plus doctes disciples de Jean de Noyon, qui ne pouvait souffrir d'être contredit, prit son bonnet qu'il jeta au milieu des assistants, et levant les yeux au ciel, s'écria : « Seigneur, si au jour du jugement tu me reprens d'avoir renoncé à la messe des papistes, je te répondrai : Voici le livre de la révélation, montre-moi la page où tu fasses un commandement d'ouïr la messe : il n'y a d'autre sacrifice que celui de la croix. »

La réforme entretenait à Genève des poètes qui n'avaient d'autre métier que de chansonner les « messotiers ». Calvin leur fournissait les facéties qu'ils devaient rimer. A Genève et à Wittemberg, dans le jargon réformé, on disait que « la messe faisait bouillir la marmite du prêtre »; vous ne sauriez croire combien sur ce thème on a brodé de mauvais vers! Quand la verve d'un rimeur s'était épuisée à honnir l'antechrist, elle se prenait pour se raviver à l'Hélène papiste (1), et Dieu sait que de

1) Institution chrét.

belles inspirations elle y trouvait qu'on imprimait sur des feuilles volantes à l'usage des villes et des campagnes! Si l'on surprenait un de ces colporteurs glissant dans une grange ces fantaisies séditieuses, et qu'on le mît en prison, alors vous étiez sûr d'un bruit affreux qu'on faisait à Genève contre la tyrannie sacerdotale, qui ne voulait pas souffrir qu'on insultât en prose ou en vers à la foi de toute une nation.

La propagande faisait imprimer des libelles anticatholiques sur les points contestés entre les deux communions. Il y en avait de spécialement destinés aux couvents. On remontrait aux cénobites : « que leurs liens étaient nuls devant Dieu ; que la loi divine n'avait pas créé l'esclavage; qu'elle avait, au contraire, affranchi l'humanité ; que tous les vœux étaient des inspirations superstitieuses ; que le vœu de pauvreté était onéreux à l'état ; que le vœu de virginité tarissait la population; que le vœu d'obéissance attentait à la conscience : » Thèmes repris à l'époque de notre révolution, et reproduits à satiété. En lisant les pamphlets de 93, on retrouve sur le sacerdoce, le célibat et les couvents, les idées et jusqu'aux expressions de Calvin.

Il y avait dans ces couvents des ames qui n'avaient embrassé les austérités de la vie cénobitique que par des motifs humains, et qui ne restaient dans le cloître que parceque le monde aurait frappé de sa réprobation la rupture de liens qu'il regardait comme sacrés. Mais quand on fut venu leur prêcher « que ces vœux n'engageaient pas la conscience ; que Christ n'avait fait nulle part un précepte de la continence, et que dans ce monde, dont elles redoutaient les préjugés, des sages étaient prêts à les protéger et à les défendre ; » alors

un irrésistible désir de liberté les poussa hors des monastères. A peine eurent-elles aspiré l'atmosphère des grandes cités, qu'elles furent comme enivrées et se livrèrent à tous les emportements de la chair 1). La réforme n'avait pas de missionnaires plus ardents : c'étaient, sous l'habit d'hommes et de femmes, de véritables tentateurs qui n'avaient de joie que lorsqu'ils pouvaient séduire une pauvre jeune fille, ou un adolescent voué tout nouvellement à Dieu. A Genève on employait ces renégats à parcourir les campagnes. Grace à leur langue toute mystique, on leur ouvrait les portes des couvents, et alors commençait le rôle de l'ange déchu. Autant d'ames trompées, autant de chants de joie et de messages au réformateur. Quelquefois il arrivait bien que l'œil d'une vieille tourrière ou d'un frère-portier devinait la ruse; mais le tentateur ne se décourageait pas : au besoin, il jetait dans le jardin du couvent, ou glissait sous la grille du parloir, ou plaçait sur le prie-dieu de la chapelle, des feuilles de parchemin semblables à celles qu'on met dans les livres de prières, et toutes pleines de textes scripturaires falsifiés contre le vœu de continence, et le plus souvent contre le pape.

En voici une que nous avons trouvée dans la bibliothèque de Mayence et qui paraît avoir été imprimée à Lyon.

« L'apostre saint Paul veut que les enfants d'un pasteur chrestien soyent de bonnes mœurs et bien nourris en la crainte du Seigneur. Le pape Paul Frenese a un fils, et son fils a des enfants et outre

---

1) Planck, Geschichte der Entstehung des protestantischen Lehrbegriffs, t. 4, p. 83.

cela il a des bastards, et ce vieillard, qui est sur le bord de la fosse, et cette charongne à demi pourrie. . . . .

» Quel est Pierre Loyse? Je dirai la chose la plus horrible qui fut onques ouye : et toutefois je ne diray rien qui ne soit véritable. L'Italie n'a jamais produit un tel monstre. Pourquoi dormez-vous ici, monsieur le pape, veu que les paillardises exécrables de votre fils sont montées jusques au ciel?.. Oh! pape détestable! le jugement de Dieu ne te sollicite point ici?... Si Dieu n'a point espargné Héli, quel tourment au prix dois-tu attendre! Mais encore je te veux presser de plus près : quel est l'état de ton siège qui te doit être comme une famille? que font tes vicaires? quelle marchandise trafique-t-on en ta cour? comment est-ce que ton clergé se gouverne? trouva-t-on une Sodome où il y eut une licence plus desbordée à toutes meschancetez et où les péchez soyent moins punis?

» Tu te dis successeur de saint Pierre, toy qui n'as pas plus de convenance avec luy que quelque Néron ou Domitien ou Caligula. Sinon par adventure que tu aimes mieux prendre Héliogabalus qui adjousta une prêtrise ou sacrificature nouvelle avec l'empire. Tu seras vicaire de Jésus-Christ, toy duquel toutes les pensées, tous les efforts et tous les faits tendent à ce but : que Jésus-Christ soit aboli moyennant que le nom inutile demeure, duquel tu abuses comme d'un fard de putain! Tu seras vicaire de Jésus-Christ toy que tous les enfans cognoissent desjà pour certain estre l'antechrist? Quel Jésus-Christ nous forgeras-tu si tu veux que son image soit recogneue en ta tyrannie?

Nous voyons que tu es le prélat de toute impiété, le porte enseigne de Satan, cruel tyran des ames, bourreau inhumain, et quant à la vie que tu es un montre forgé de toutes meschancetez, et, pour tout dire en un mot, que tu es ce fils de perdition dont parle saint Paul, et nous te réputerons estre vicaire de Jésus-Christ! Nous voyons, dis-je, un loup dévorant les brebis de Jésus-Christ, nous voyons un larron qui les chasse, nous voyons un brigand qui les tue, et nous t'estimerons vicaire de Jésus-Christ!.... »

La feuille n'était pas signée, vraisemblablement pour qu'à Lyon et dans les villes voisines, on pût l'attribuer, comme les réformés le disaient de chaque pamphlet, à quelque catholique « converti ». Nous ignorons si on devina alors la main qui l'avait écrite; aux premiers mots, nous avions nommé Calvin, et nous ne nous étions pas trompé : c'est un extrait de sa Briefve exposition 1). »

Il n'y avait en effet que Calvin capable de reproduire les infamies d'Ochino, qui ont fait rougir de honte Sleidan l'historien.

C'est Paul III qui avait institué l'ordre des Jésuites, et convoqué le concile de Trente. Or, Calvin disait des disciples de Loyola :

« Faquins qu'il faut pendre ou chasser si la potence n'est pas sous la main, ou enterrer sous la calomnie 2). »

---

1) Briefve exposition sur l'Epistre du pape Paul III, envoyée à l'empereur Charles V. — Opuscules, p. 450.

2) Jesuitae vero qui se maxime nobis opponunt, aut necandi, aut si hoc commode fieri non potest, ejiciendi, aut certe mendaciis

Et du concile œcuménique : « Ramassis de brigands et d'ânes. »

Mais voyez comme le pied boiteux de la vérité, ce grand châtiment de Dieu, fait du chemin ! Voici trois protestants qui vengent ce qu'il a calomnié.

« Dieu, dit Molan, a promis d'assister son église dans les siècles des siècles, et il ne saurait permettre que l'erreur prévalût dans les grandes assises religieuses qu'on appelle concile 1). »

« L'œuvre du concile de Trente, dit Fessler, fut la consécration du dogme catholique par l'Ecriture et la tradition 2). »

« Quand Paul III, dit Menzel, eut lu le plan du nouvel institut des Jésuites, il s'écria : Le doigt de Dieu est là. Les protestants ont toujours haï dans les disciples de Loyola les ennemis les plus ardents de la réforme 3). »

---

et calumniis opprimendi sunt. Calv. apud Becan. t. I, op. 17, aph. 15, de modo propagandi Calvinismum.

Ce n'est pas Basile qui le premier a dit calomniez. Beaumarchais avait lu probablement dans la correspondance de Luther les lignes suivantes : Nos hic persuasi sumus, papatum esse veri et germani antichristi sedem, in cujus deceptionem et nequitiam, ob salutem animarum nobis omnia licere arbitramur. De Wette, t. I, p. 378, n. 201.

1) Christus ist durch alle Jahrhunderte bei seiner Kirche, und läßt nicht zu, daß in solch' einem Konzilium ein, dem Glauben zuwiderlaufender Ausspruch geschehe. Molan Explicatio alt. Method. reunionis ecclesiae; cité par Hœninghaus, p. 145 — 146.

2) Auch das Werk der zu Trient versammelten ehrwürdigen Väter, war die durchaus folgerichtige Festsetzung der katholisch-kirchlichen Glaubenslehre ausgemittelt, aus der heiligen Schrift und apostolischen Ueberlieferung. Geschichten der Ungern, t. VIII, p. 384.

3) Die Protestanten erkannten und haßten in den Jesuiten ihre gefährlichsten Gegner.

Pour éteindre le catholicisme en France, Calvin indique trois moyens : la ruine de la papauté, la sécularisation des couvents et la vente des biens du clergé ; les mêmes, du reste, qu'on avait employés à Wittemberg et à Genève. En Saxe, comme en Suisse, les biens du sacerdoce servaient à l'entretien des écoles protestantes, des ministres, des pasteurs, des prédicants. Luther regardait le moine défroqué comme un auxiliaire puissant de la réforme, qu'il devait féconder par la progéniture nombreuse qu'il laisserait après lui. L'idée d'accroissement de la population, par la race monacale, n'a point échappé à Calvin. Il y a dans ses opuscules diverses exégèses sur le Crescite et multiplicamini, que nos économistes modernes n'ont fait souvent que reproduire, sans indiquer leur source. Dans divers ouvrages, Calvin, en s'appitoyant sur le sort des populations catholiques, conseille, comme mesure d'amélioration des classes pauvres, la vente de nos reliquaires.

Il avait à peine fermé les yeux que ses disciples de France développaient les théories rassemblées dans ses actes du Synode de Trente (1), dans son traité des reliques (2), dans sa Briefve exposition, et appelaient la France à une insurrection contre les prêtres, les nobles, le clergé. Toute notre révolution

1) Acta synodi Tridentinae cum antidoto.

2) Traité des Reliques, ou advertissement très utile du grand profit qui reuiendroit à la chrestienté s'il se faisoit inuentaire de tous les corps saincts et reliques qui sont tant en Italie qu'en France, Allemagne, Espagne et autres royaumes et pays; par J. Calvin.

jusqu'au maximum est dans les dialogues dont nous allons donner quelques extraits. L'auteur, Nicolas de Montand, affirme dans plusieurs endroits de son livre qu'il n'est qu'un modeste ouvrier qui s'est contenté d'enchâsser le diamant poli par maître Jean Calvin (1).

---

a) LES BIENS DU CLERGÉ.

HONORAT. Il s'agit d'incorporer au domaine du roi les duchés, comtés, baronnies, biens et seigneuries du clergé, à mesure que les prélats et autres bénéficiers décèderont, ou bien si on veut beaucoup mieux faire, les déposséder dès à présent.

TUBALCAIN. Tu as frappé au blanc, Honorat, et ne suis esbay si tu as laissé la guerre pour parvenir au plus friand et délicat morceau qui soit en toute notre France...

HONORAT. Venons aux reliques. Estimez-vous

---

(1) C'est le cahier de conférences du diocèse de Lyon (année 1840), rédigé par un ecclésiastique fort versé dans l'histoire des hérésies protestantes (M. Cattet) qui nous a mis sur la trace du livre de Nicolas de Montand, fort rare aujourd'hui, et dont nous avons trouvé un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. En voici le titre: Le Miroir des François, compris en trois livres; par Nicolas de Montand. 1581, in-12. Nous indiquerons comme fort curieuse à consulter pour qui voudrait écrire l'histoire du protestantisme en France, la lettre de Scipion et Milo, commissaires des guerres, à Grégoire, évêque de Rome. L'auteur de l'Essai sur la puissance temporelle des Papes, M. Daunou, s'est évidemment servi de cette pièce pour composer son ouvrage.

qu'on puisse faire le sols de fin de l'argenterie qu'on en tirera?

TUBALCAIN. Pourquoi non! aussi bien qu'on a fait des autres reliques qui ont esté employées en tel usage : mais il faut diligenter et ne perdre de temps pour bien serrer les pièces, crainte qu'elles ne s'envolent.

HONORAT. Que s'il se trouve aucuns détempteurs et receleurs d'icelles reliques qui veuillent opiniastrement persister de n'avoir caché ny retenu les reliquaires, il conviendra seulement octroyer quelques sommes aux délateurs qui les revèleront, et on trouvera facilement le nid et la nichée... Il n'y a si petit chanoine, et du grand jusques au petit, qui aye quelques noyaux, qui aye particulièrement en son cabinet, outre les reliques de leur temple, tout l'appareil qu'il faut pour jouer des gobelets sur l'autel, aussi bien qu'un batteleur peut avoir ses drôleries en sa gibessière. Il est vrai que l'un a sa vaisselle d'argent et l'autre de ferblanc.

TUBALCAIN. Peut-estre en aura-t-on affaire pour l'allier avec l'argenterie des reliques, et n'y faudra rien toucher qu'on ne sache au vray combien il y aura de marcs d'argent en blocs, et de quintaux de cloches et autres métaux, et si on veut employer quelque partie pour servir en la fonte d'artillerie, on ne sauroit trouver meilleure matière que celle-là.

HONORAT. Considérez un peu en vous mesme la quantité de cloches qu'on trouvera à Paris, les reliques qui peuvent y estre, et combien il y a de chanoines qui ont séparément leurs calices et autres béatilles, et faites supputation de ce qu'on trouvera

dans la ville et autres cités, comme à Thoulouse, Narbonne, Carcassonne, Bordeaux et autres villes qui n'ont point encore esté dépucelées, accumulez cela ensemble en un trésor inestimable 1).

Quand donc on fera la recherche des reliques, il conviendra sérieusement regarder sur les autres saincts qui ont esté plus riches que la vierge et bien mondains, et on trouvera que si ceste bonne dame qui avait enfanté le vray Emmanuel dans une cresche, a eu du reste après son trespas, tant d'habillements et de bagues, que les autres doivent bien estre munys des plus beaux meubles au regard d'elle qui était pauvre femmelette ; aussi je crois qu'elle regardait plus haut qu'à ses pignes et patins 2). Alors on cessera de fabriquer ou refaire des saincts et sainctes après qu'on aura mis à la fonte les autres dont le roy se saisira.

---

b) LES COUVENTS.

TUBALCAIN. Vostre dire est bon et salutaire ; mais parlons d'autres choses. Et de fait, je ne says quelle police on pourra faire pour tirer ceste pépinière de peuple qui est dans le cloaque des couvents.

HONORAT. Je crois qu'il ne faudra pas beaucoup tirer l'oreille à la plupart des religieux pour les faire sortir de leur tanière.

TUBALCAIN. Quand ils seront hors de leurs cou-

---

1) Miroir, etc., page 170.
2) Id. page 172.

vents, on leur donnera assez d'occupation s'ils veulent mettre la main à la besogne.

Honorat. Pour faire une bonne économie, il faudroit observer la loi de ces deux empereurs, Valentinien et Valens, par laquelle étoit commandé que ceux qui suivront la vie monastique, fuyant par ce moyen les charges publiques, soient arrachés de leurs cachettes, et contraints, ou de servir au pays, ou frustrez de toutes autres commodités, lesquelles sont transférées à ceux qui portent le labeur et les dangiers pour la république.

Tubalcain. Tu commences à faire un terrible mesnage; mais quoy? il faudroit que les quatre mendians, moines blancs, moines noirs, célestins, mathurins, jésuistes, capuchins, chartreux, bons hommes, chanoines, prebitres et autres gens du clergé, voire mesmes nos maistres de Sorbonne, quittassent l'habit pour aller labourer la terre. Comme se pourroit faire cela? Il y auroit plus d'un tiers du peuple qui ne faisoit rien, seroit contraint de travailler. Et puis, s'ils se marioient (comme de fait ils ne s'en pourroient tenir s'ils fréquentoient librement le monde) il n'y auroit pas à moitié des villes pour soustenir le peuple qui multiplieroit et couvriroit la terre dans vingt années.

Honorat. La terre ne scauroit estre davantage remplie de peuple qu'elle est maintenant; car au lieu qu'un chacun se tiendra à une seule femme, on voit assez apertement que les hommes conventuels et monastiques sont totalement debordez et eschauffez en leurs concupiscences, qu'ils courent impudemment les champs après leurs sensualitez et voluptez, comme

ureaux après les génisses, si bien que la
ut polluée de bastards et bastardes qui
couches impudiques de ces vilains et
e déplait beaucoup de tenir ce
s lecteurs n'ayent horreur en
es si meschantes et abomi-

tout sera bien considéré on
grands desbordements en ceste
qu'il seroit bien requis de permet-
e à ceux qui n'ont le don de continence;
une pure folie aux hommes d'avoir voué le
de chasteté, et promettre de le tenir s'ils ne regardent plus haut que leurs forces : car il n'est pas donné à tous; et tous vœux sont condamnables qui sont hors la parole de Dieu, comme sont ceux des moines et moinesses, ioint que l'autheur aux Ebrieux nous admoneste que le mariage est honorable entre tous, et la couche sans macule : mais Dieu jugera les paillards et les adultères, et à la première epistre de sainct Paul aux Corinthiens, onzième chapitre, il est dit : « Ne vous abusez point : ne les paillards, ne les idolatres, ne les adultères, ne les effeminez, ne les b....., n'hériteront point du royaume de Dieu. » Par ainsi, Honorat, je condescends à ton opinion; et à la mienne volonté qu'elle ne fust ia bien effectuée pourveu qu'on y procédast avec la civilité et honnesteté qui seroit requise en ce fait.

HONORAT. Les moyens qu'il conviendroit tenir en cecy seroient que les gens de bien retirassent leurs frères, sœurs et plus proches parents qui sont aux cloîtres, moineries et couvents, de ceste pépinière où

ils habitent, et les mettre pour un peu de temps avec eux afin de les admonester, resiouir en Dieu, acourager à aprendre quelque honeste métier pour passer ceste vie fresle et caduque, et ne leur donner matière de se contrister pour avoir si mal employé leur temps, mais plutôt leur ramentevoir la grace que Dieu leur aura faicte de les tirer hors des idolatries et pollutions où ils ont esté plongez, pour les amener et réduire à croire en un seul Jésus-Christ et icelui crucifié.

Tubalcain. L'ordre que tu proposes a bien grande apparence d'estre bien ordonné pour le regard des ieunes gens et autres qui n'auront atteint de quarante ans et au dessoubs : car il y aura moyen de leur apprendre quelque art pour gagner leur vie selon leurs qualitez : les uns pour les employer à l'agriculture, les autres en quelques arts honestes où leur naturel les inclinera, et autres pour estre recteurs, principaux ou régens de colléges. Mais ceux qui seront âgés de quarante ans au dessus, et qui auront dès leur enfance esté simples cloistriers il m'est advis que leur vie durant tant seulement on leur pourroit assigner quelque petite rente sur le domaine et rentes de leur couvent, pour avec ce qu'ils pourront faire de leurs mains, estude ou industrie, achever en paix le cours de leur vie.

Honorat. Il s'en trouvera quelques uns de ces anciens qui seront propres pour estre gardiens ou maistres des hospitaux, d'autres qui pourront estudier et profiter au public à l'advenir et qui pourront estre employez aux bonnes universitez, autres qui scavent faire quelques petites singularitez, comme

d'eaux de naphes et cordiales, et la pluspart qui aiment le maniement des maisons champestres où ils travailleroient au nourrissage du bestail, tellement que si cela advient on ne vit jamais une telle harmonie, foison de blé, de vin, et de tous biens qu'on verra en ce temps là, car chacun prendra peine à bien cultiver la terre, et de nettoyer, polir et applanir celles qui sont en frische et qui viennent toutes en buissons faute de trouver des manouvriers.

Tubalcain. Tu oubliois bien encore le principal; c'est que si quelqu'ennemi iuré du pays vouloit entreprendre la guerre contre nostre roy, il pourroit faire la plus belle et grande armée que iamais monarque ait levée en l'Europe.

Honorat. Ancre et papier me défaudroient pour dire tous les biens qui réussiront de ce nouveau changement; car au lieu qu'on ne trouve qu'à drachme et grande difficulté des artisans; on aura à rechange : tellement que les draps de soye, draps de laine, cuirs, et généralement toutes autres marchandises quelconques rabaisseront des pris, et, qui plus est, il se trouvera des cloistriers qui inventeront plusieurs bonnes choses gentilles et honnestes qui n'ont encore esté veues, faictes, ny pratiquées.

---

c) LE MAXIMUM.

Honorat. Je tressailly de joye, de veoir bien acheminer nostre reiglement : mais il faut l'embellir d'une police de toutes les denrées et marchandises quelconques, afin qu'elles soyent coustumièrement à

un mesme prix. Car le désordre des désordres est présentement sur toutes les denrées et marchandises qui se vendent en gros et en détail, et si les choses ne sont amendées et ravallées, il est à craindre qu'il ne faille dans peu de temps aussi gros d'or et d'argent pour la nourriture d'un homme comme il pourroit estre pesant. Pour à quoy obvier, il n'y a rien plus beau, ny plus expédient, que de faire un carcabeau, et taux du prix des bleds, vins, chairs, volailles, qui seront vendus aux marchez, boucheries et hostelleries, et attacher les dits carcabeaux et taux des vivres aux carrefours et plus éminentes places où seront tenus les dits marchez, boucheries et hostelleries, faisant exprès commandemens aux vendeurs et achepteurs, à peine de prison et amende pécuniaire, d'observer les dits taux des vivres et aux estats de la police d'y tenir estroittement la main, afin que sa maiesté soit obey.

TAUX DES VIVRES

ET PREMIÈREMENT.

Faut avoir des greniers communs pour les pauures et faire leur provision en saison bonne et propre.

La charge de blé pesant trois cens liures, au prix de cinq liures t. chacun an pour les pauures, et quand aux riches, ils achepteront à l'evaluation qui en sera faite par les eslus de la police.

Parquoy cy pour la dite charge	v l.
Le quart une liure cinq solz, cy	j. l. v s.
La moitié cinquante solz, cy	ij. l. x s.
Le tiers trente trois solz quatre deniers	j. l. xiij. s. iiij. d.
Le tonneau, muy ou ponson de bon vin tenant six vingts pintes mesure de Paris, douze livres tournois, parquoy cy	xij l.
La pinte deux solz, cy	ij s.
Le pot vng solz, cy	j s.

Vin commun tenant le Lossaut, ou tonneau, six vingts piutes, quarterons, ou telle mesure qu'on voudra nommer, à six liures le tonneau, et la quehue douze liures, qui est pour la pinte, mesure de Paris, vng solz j. s.

Le pot six deniers, cy vj. d.

BOEUFS.

Le plus gras bœuf qu'on pourra trouver aux foires ne se vendra plus haut que de soixante liures t.

Les mediocres cinquante liures.

Les communs trente liures.

La liure du bon bœuf dix-huit deniers.

Le mediocre quinze deniers t. la liure.

Les communs treze deniers.

POURCEAUX.

Le plus gras pourceau vingt liures t.

Les mediocres quinze liures.

Les communs dix liures.

La liure à détail non salé.

La liure du gras pourceau deux solz t.

Les mediocres dix-huit deniers.

Les communs vng solz.

VACHES.

La meilleure et plus grasse vache au prix de vingt-cinq liure t.

La moyenne vingt liures.

La commune quinze liures.

La liure onze deniers t.

La moyenne dix deniers.

La commune neuf deniers.

VEAUX.

Le meilleur et plus gras veau cinq liures t.

Le mediocre trois liures.

Le commun cinquante solz.

Le quartier dernier du plus gras veau vingt sept solz.

Le quartier devant dix huit solz.

La teste cinq solz.

Le mediocre, le quartier dernier dix-sept solz.

Le quartier devant douze solz.

La teste trois solz.

Le commun le quartier dernier treze solz.
Le quartier devant dix solz.
La teste deux solz six deniers.

MOUTONS.

Le meilleur à trois liures t.
Le mediocre à quatre solz.
Le commun à trente cinq deniers.

AGNEAUX.

Le meilleur vingt solz t.
Le mediocre seize solz.
Le commun douze solz.

CHEUREAUX.

Le meilleur douze solz t.
Le mediocre dix solz.
Le commun huit solz.

CHAPPONS.

Le meilleur douze solz t.
Le mediocre dix solz.
Le commun huit solz.

POULES.

La meilleure huit solz t.
La mediocre six solz.
La commune quatre solz.

POULET.

Le meilleur quatre solz.
Le mediocre trois solz.
Le commun deux solz.

DINDES.

Le meilleur trente solz t.
Le mediocre vingt solz.
Le commun quinze solz.

OYES.

La meilleur douze solz t.
La mediocre dix solz.
La commune huict solz.

OYSONS.

Le meilleur huict solz t.
Le mediocre six solz.
Le commun quatre solz.

GIBIER.

La meilleure paire de pigeons six solz, t.
La mediocre quatre solz.
La commune trois solz.

LIEURES.

Le plus gras dix solz t.
Le mediocre huict solz.
Le commun six solz.

LIEUREAUX.

Le meilleur sept solz t.
Le mediocre cinq solz.
Le commun quatre solz.

LAPINS.

Le meilleur sept solz t.
Le mediocre cinq solz.
Le commun quatre solz.

PERDRIX.

La meilleure douze solz t.
La mediocre dix solz.
La commune huict solz.

PERDREAUX.

Le meilleur six solz t.
Le mediocre quatre solz.
Le commun trois solz.

FAISANS.

Le meilleur trois liures t.
Le mediocre cinquante solz.
Le commun quarante solz.

GELINOTS.

Le meilleure quarante solz t.
Le mediocre trente cinq solz.
Le commun trente solz.

GELINOTS.

La meilleure paire cinq solz t.
La mediocre quatre solz.
La commune trois solz.

TOURTERELLES.

La meilleure paire six solz t.
La mediocre cinq solz.
La commun quatre solz.

GRIVES.

La meilleure paire quatre solz t.
La mediocre trois solz.
La commune deux solz six deniers.

MERLES.

La meilleure paire dix solz.
Les mediocres vingt deniers.
Les communs dix-huit deniers.

PRIX ET TAUX SUR LE FOIN ET PAILLE.

La meilleur charrée de foin menée à trois chevaux ou quatre bœufs, trois liures t.
La demie charrée dix sept solz six deniers.

JOURNÉES D'HOMMES A CHEVAL.

Pour la disnée huict solz t.
Pour la souppée douze solz.

JOURNÉE D'HOMMES DE PIED

Pour la disnée quatre solz t.
Pour la souppée cinq solz.

On montrera au troisième livre de ce miroir les moyens qu'il faut tenir pour avoir les victuailles cy dessus au pris qu'elles sont ici taxées.

Tubalcain. Puisque nous avons une mode de

vivre fort propre pour nostre France ie la présenteray à messieurs des trois estats, pour sçauoir leur bonne volonté, et sitost que i'auray apperceu qu'elle sera conforme à la nostre, ie mettray les papiers sur table et leur en feray lecture. »....

Maintenant comprenez-vous les craintes du clergé et du peuple de Lyon, pour leur foi et leur nationalité; les rigueurs du pouvoir, si vous les nommez ainsi, contre ces brouillons politiques qui sortaient de Genève tous pleins de l'esprit de son théocrate, et se répandaient dans nos provinces pour y prêcher la désobéissance aux lois, la révolte contre nos prêtres, le mépris de nos formes liturgiques, le pillage, le meurtre et l'incendie? Genève était le quartier général de tous les mécontents de France. C'est là que s'étaient ourdies la conspiration d'Amboise, l'attaque et la prise par stratagème de Lyon. C'est là qu'on livrait le premier siège des Gaules à un Spifame! Et si Dieu n'eût mis dans le cœur de son peuple une foi si pure, dans le clergé un dévouement si ardent, dans les magistrats une vigilance si prompte, et dans Calvin des germes de mort avant le temps, qui sait quel eût été le sort de nos provinces méridionales? Peut-être auraient elles célébré, en 1835, comme à Genève, leur jubilé de réformation; peut être que la voix d'un disciple de Knox leur aurait crié, comme aux Genevois : « Il n'y a plus chez vous de christianisme. » 1)

---

1) L'ombre de Rousseau à Calvin.

CHAPITRE XX.

MORT DE CALVIN. 1564.

Maladies diverses qui affligent le Réformateur. — Sa lettre aux médecins de Montpellier. — Causes de ses dernières douleurs. — Ses doctrines sont délaissées par Zürich. — Ses adieux au conseil. — Son testament. — Approches de la mort. — Derniers instants. — Funérailles.

A quarante ans Calvin portait déjà toutes les marques de la décrépitude : son dos était courbé, sa face amaigrie, ses lèvres décolorées, son front dépouillé, ses cheveux tout blancs. Son œil seul avait conservé son feu habituel. Dès son enfance il avait été sujet à diverses maladies que le temps n'avait fait qu'aggraver; au collége il se plaignait d'une migraine, qui depuis changée en hémicranie, le surprenait comme un véritable coup de foudre, à table, au conseil, ou dans la chaire. On devinait l'approche de l'affection au bleuissement des lèvres, à la contraction des muscles faciaux, à l'irritation fébrile du cerveau. Il n'est pas même difficile, en lisant les derniers écrits du réformateur, d'indiquer le passage où le mal est venu le

saisir : sa phrase, ordinairement terne, se colore et jette quelques pâles étincelles. Mais cette surexcitation cérébrale trouble bientôt l'intelligence de l'écrivain, qui est obligé de s'arrêter, de cesser de travailler, et de suspendre jusqu'à l'exercice de sa pensée. Luther aussi avait été tourmenté de vertiges pendant lesquels il croyait entendre rouler des montagnes, gronder des tempêtes, et siffler des serpents; mais de bonne heure il s'était raidi contre les assauts du démon dont il se croyait alors visité, et sa parole forcée de traverser des couches épaisses d'argile où Satan voulait la tenir captive, ressemblait à l'éclair qui perce la nue, et tombait sur le papier en torrents de poésies. Calvin qui ne croyait pas comme le moine, à une action dominatrice du mauvais esprit1), s'arrêtait quand la douleur était trop vive. Alors il appelait à lui l'obscurité; il s'enfermait dans sa chambre, tirait d'épais rideaux devant sa fenêtre, se traînait sur son lit de repos et laissait son mal s'affaiblir graduellement. Sur ses derniers jours, tous ces expédients de sédation étaient devenus inutiles. Sa tête restait brûlante des heures entières, et le volcan ne jetait plus de flammes. Un catarrhe suffocant le clouait au lit, lui ôtait le sommeil, le mouvement des jambes et des bras, et jusqu'à la liberté de pensées sérieuses. Dans ses dernières années, en hiver surtout, il passait la nuit, tout couvert de laine, devant un grand feu de bois. Bèze dit que par intervalles il sommeillait doucement du « sommeil d'un enfant ».

---

1) Voyez dans le premier volume le chapitre qui a pour titre : le Diable et l'Antechrist.

Calvin aurait donc échappé au châtiment de ceux qui ont versé le sang! Plus d'une fois il dut être visité par les ombres de Berthelier, de Servet, de Gruet et de tous les patriotes qu'il avait livrés au bourreau. Dieu est juste! et ces coliques, ces spasmes, cette goutte, ces hémorrhoïdes, ce calcul, ces plaies cancéreuses et ce cortège de maladies dont il fut assailli tout à la fois au moment de mourir, n'étaient que l'expiation temporaire de tout ce qu'il avait couté à l'humanité de larmes et de souffrances. Il n'avait plus de joie, parce que la joie, dit saint Thomas, est le fruit de la charité, et qu'il n'avait jamais aimé 1).

Quelque temps avant sa mort, Calvin avait écrit aux médecins de Montpellier une lettre latine pleine de détails sur les tourments divers qu'il endurait à cette époque et que nous traduirons en partie.

« Lorsque Sarasin, mon médecin ordinaire, m'eut dit quels remèdes vous m'aviez conseillés, je lui demandai : « Mais qui donc, à mon insçu, s'est adressé aux docteurs de Montpellier? C'est, me répondit-il, sur la demande expresse de vos colèlgues que j'ai rédigé une consultation où toutes vos infirmités sont relatées. — Votre réponse trahit l'intérêt que vous me portez, et le désir que vous avez de prolonger mon existence.

» Il y a vingt ans que de savants docteurs eurent l'idée que vous avez aujourd'hui : ils voulaient me guérir. Mais à cette époque je n'étais tourmenté ni de la goutte, ni de la pierre, ni de la gravelle, ni de la colique, ni des hémorrhoïdes, ni d'hémorrhagie

1) Gaudium est effectum charitatis.

interne; toutes ces maladies sont venues fondre sur moi comme une horde ennemie. La fièvre quarte m'a à peine quitté, que je sens des crampes dans les mollets, qui me laissent d'abord du répit, puis finissent par se convertir en un tiraillement des muscles du pied au genou. Et me voilà pendant tout l'été en proie à une affreuse névralgie. Le mouvement du cheval m'était devenu insupportable, j'essayai de la chaise à porteur; en revenant d'une promenade à la campagne, je voulus marcher : j'avais à peine fait une lieue que je fus obligé de m'arrêter : mes jambes étaient engourdies. Arrivé à la maison je me couchai et j'éprouvai des crispations nerveuses que les secours de l'art ne purent d'abord qu'affaiblir. Le mal céda quand, après d'affreuses tranchées, j'eus rendu un calcul si gros qu'il lésa les artères et détermina une hémorrhagie que la sonde finit par arrêter. Depuis, plusieurs pierres se sont dégagées et mes douleurs nerveuses se sont un peu calmées; mais je n'ai pas d'espérance de guérison, car je ne puis faire ni exercice à pied, ni exercice à cheval; joignez à tous ces maux une débilité d'estomac telle que les aliments qu'il ingère restent dans leur état normal de solidité. Mais voilà qu'au lieu de vous remercier, je vous chagrine par tous ces détails qui ne peuvent que vous alarmer (1). »

Au moment de quitter cette terre, il voyait périr son œuvre. Le Consensus Tigurinus, et le consensus pastorum genevensium étaient près de se rompre. Zurich revenait aux doctrines de Zwin-

(1) 8 fév. 1564.

gli sur la Cène. Berne repoussait décidément le prédestinatianisme 1). Au dehors, Lyon, grace à ce que la réforme nommait, dans ses pamphlets, la « vermine papale et la prestraille », chassait Viret de ses murs 2). Le sang des cordeliers 3), dont la Saône avait avait été rougie, criait devant Dieu et avait été écouté. Henri d'Albon, Saconay, Auger aidé par la population, arrachaient la ville au joug des sectaires. La conspiration de La Renaudie 4), tramée à Geneve, échouait ; la France conservait son Dieu, sa foi et son roi.

Au mois de février 1564, il monta pour la dernière fois en chaire : au milieu de son discours, il fut surpris par de violents accès de toux.

Le 27 mars, il voulut faire ses adieux au conseil. Deux hommes le soutenaient sur les degrés de l'hôtel de ville. Il ne put articuler que quelques paroles de sympathie : « Je m'en vais mourant, dit-il aux conseillers, la nature n'en peut plûs 5). »

Le 2 avril, jour de Pâques, il assista au service, et reçut, après le sermon, la cène des mains de Bèze 6).

Ses forces s'épuisaient ; Dieu le frappait dans l'or-

1) Schrœckh, t. II, p. 204, t. V, p. 177-181.

2) Voyez Discours de la vermine et prestraille de Lyon déchassés par le bras fort du Seigneur, 1562. — Lyon et la juste punition de Dieu sur la vermine papale.

3) Les Grands Cordeliers de Lyon, par l'abbé Pavy.

4) Epist. XVI, 1561.

5) Vie de Calvin, à l'usage des écoles protestantes, par E. Haag. 1840.

6) Discours de Théodore de Bèze, contenant en bref l'histoire, de la vie et mort de maistre Jean Calvin. 1564, p. 45-49.

gane le plus puissant de l'intelligence. Son cerveau, devenu stérile, ne pouvait plus se prêter aux mouvements de la pensée, sans que le corps souffrît de cuisantes douleurs. La main était paralysée comme la tête : elle n'aurait pu écrire à cette heure, ainsi qu'en 1546 : Que Servet vienne à Genève et il n'en sortira pas vivant. Ses doigts qui avaient broyé tant de calomnies contre le catholicisme, noirci tant de glorieuses réputations, déchiré tant de nobles esprits, remué tant de fiel et d'absynthe, signé tant d'arrêts d'exil et de mort, s'étaient glacés, comme s'ils eussent été surpris par le froid de la tombe. Il ressemblait au malade de Dante qui, en changeant de côté sur son lit de souffrance, cherche en vain à tromper la mort.

E, sè ben ti ricorda, e vedi lume,
Vedrai te simigliante a quell'a'nferma,
Che non puo trovar posa in su'le piume,
Ma con dar volta suo dolore scherma. 1)

Il comprit que sa dernière heure allait venir, et avant de dire adieu à Genève, il songea d'abord à dicter ses suprêmes volontés. Le vingt-cinq avril il fit donc appeler le notaire Chenelat, qui reçut et écrivit les dispositions testamentaires du moribond. Au moment de paraître devant Dieu, ce qui préoccupe Calvin, c'est le jugement du monde qu'il va quitter. Sur son lit de mort, vous retrouvez le despote qui voudrait tromper la postérité comme il a fait de Genève, et nous persuader que, dans le cours de sa vie, il n'usa jamais de « cautelle et de sophis-

---

1) Purgatorio, C. VI.

teries ; mais qu'il procéda toujours rondement à maintenir sa querelle. » Le réformateur a bien fait d'abolir la confession, car le prêtre catholique qui serait venu le visiter n'aurait jamais souffert que l'agonisant mentît ainsi à Dieu et aux hommes. Il aurait ouvert les fenêtres du malade et, du doigt, lui aurait montré cette colline de Champel où, en cherchant attentivement, on aurait trouvé quelque parcelle de la cendre de Servet.

Voici la dernière page que Calvin signa avant de rendre son ame à Dieu 1).

« Au nom de Dieu. A tous soit notoire et manifeste, comme ainsi soit que l'an mil cinq cent soixante-quatre et le vingt-cinquième jour du mois d'avril, moy Pierre Chenelat, citoyen et notaire juré de Genève aye esté appelé par spectable, Jean Calvin, ministre de la Parole de Dieu en l'église de Genève, et bourgeois dudit Genève, estant malade et indisposé de son corps tant seulement, iceluy m'a déclaré vouloir faire son testament et déclaration de sa dernière volonté, me priant de l'escrire selon qu'il seroit par luy dicté et prononcé ; ce qu'à sa dite requeste j'ay fait et l'ay escrit sous luy et selon qu'il me l'a dicté et prononcé de mot à mot sans rien omettre n'y adjouster, à la forme qui s'ensuit. Au nom de Dieu, Je Jean Caluin, ministre de la Parole de Dieu en l'église de Genève, me sentant tellement abattu de diverses maladies que je ne puis autrement penser sinon que Dieu me veut retirer en brief de ce monde, ay advisé de faire et coucher par escrit mon testa-

1) Vie de Calvin, par Bèze.

ment et déclaration de ma dernière volonté en la forme qui s'ensuit.

» C'est, en premier lieu, que je rens graces à Dieu de ce que non seulement il a eu pitié de moi, sa poure créature, pour me retirer de l'abyme de l'idolâtrie où j'estois plongé, pour m'attirer à la clarté de son Evangile et me faire participant de la doctrine de salut, de laquelle j'estois par trop indigne, et que, continuant sa miséricorde, il m'a supporté en tant de vices et de pouretez qui méritoient bien que je fusse rejeté cent mille fois de luy. Mais qui plus est il a estendu vers moy sa mercy jusques-là de se servir de moy et de mon labeur pour porter et annoncer la vérité de son Evangile : protestant de vouloir vivre et mourir en ceste foy laquelle il m'a donnée n'ayant autre espoir ny refuge sinon à son adoption gratuite, à laquelle tout mon salut est fondé : embrassant la grace qu'il m'a faite en notre Seigneur Jésus-Christ, et acceptant le mérite de sa mort et passion afin que par ce moyen tous mes péchez soient ensevelis, et le priant de tellement me laver et nettoyer du sang de ce grand Rédempteur, qui a esté espandu pour tous poures pécheurs, que je puisse comparoistre devant sa face comme portant son image. Je proteste aussi que j'ai tasché, selon la mesure de grace qu'il m'avoit donnée, d'enseigner purement sa Parole tant en sermons que par escrit, d'exposer fidèlement l'Escriture-Sainte. Et mesmes qu'en toutes les disputes que j'ay eues contre les ennemis de vérité, je n'ay poynt usé de cautelle ni sophisterie : mais ay procédé rondement à maintenir sa querelle. Mais hélas! le vouloir que j'ay eu et le

zèle, s'il le faut ainsi appeler, a été si froid et si lasche que je me sens bien redevable en tout et partout; et que si ce n'estoit sa bonté infinie, toute l'affection que j'ay eue ne seroit que fumée, voire mesmes que les graces qu'il m'a faites, me rendroient tant plus coulpable : tellement que mon recours est à ce qu'estant Père de miséricorde, il soit et se monstre père d'un si misérable pécheur. Au reste, je désire que mon corps, après mon décez soit enseveli à la façon accoustumée, en attendant le jour de la résurrection bienheureuse. Touchant le peu de bien que Dieu m'a donné icy pour en disposer, je nomme et institue pour mon héritier unique, mon frère bien aymé Antoine Calvin, toutes fois honoraire tant seulement, luy laissant pour tout droit la couppe que j'ai eue de M. de Varannes; le priant de se contenter, comme je m'en tiens assuré, pour ce qu'il sçait que je ne le fais pour autre raison qu'afin que ce peu que je laisse demeure à ses enfans. En après je lègue au collége dix escus et à la bourse des poures estrangers autant. Item a Janne, fille de Charles Costan et de ma demi-sœur, à sçavoir du costé paternel, la somme de dix escus. Puis après à Samuel et Jean, fils de mon dit frère, mes nepveus chacun quarante escus. Et à mes niepces Anne, Susanne et Dorothée, chacune trente escus. Quant à mon nepveu David leur frère, pour ce qu'il a esté léger et vollage, je ne lui donne que vingt-cinq escus pour chastiment. C'est en somme tout le bien que Dieu m'a donné selon que je l'ay peu taxer et estimer, tant en livres qu'en meubles, vaisselle et tout le reste. Toutes fois s'il se trouvoit plus, j'entends qu'il se distribue entre mes susdits nepveus et

niepces n'excluant point David, si Dieu luy fait la grace d'estre plus modéré et plus rassis. Mais je croy, quant à cet article, qu'il n'y aura nulle difficulté : surtout quand mes dettes seront payées, comme j'en ay donné charge à mon frère sur qui je me repose, le nommant exécuteur de ce présent testament, avec spectable Laurent de Normandie, leur donnant toute puissance et authorité de faire inuentaire, sans forme de justice et vendre mes meubles pour en faire et retirer argent, afin d'accomplir le contenu tel qu'il est ici couché; ce vingt-cinquième d'apvril mil cinq cents soixante-quatre. Il est ainsi.

» Jean CALUIN. »

« Après l'avoir escrit comme dessus, au mesme instant ledit spectable Calvin a soussigné de son seing accoustumé la propre minute dudit testament.

» Et le lendemain qui fut le vingt sixième jour du mois d'apvril, mil cinq cent soixante-quatre, ledit spectable Calvin m'a de rechef fait appeler, ensemble spectables Théodore de Besze, Raymond Chauvet, Michel Cop, Louis Enoch, Nicolas Coladon, Jaques de Bordes, ministres de la Parole de Dieu en ceste église, et spectable Henri Seringer, professeur es arts, tous bourgeois de Genève en la présence desquels il a déclaré m'avoir fait escrire sous luy et à sa prononciation ledit testament en la forme et par les mesmes mots que dessus : me priant de le prononcer en sa présence et desdits témoins à ce requis et demandez; ce que j'ay fait à haute voix de mot à mot. Après laquelle prononciation il a déclaré que telle estoit sa volonté et dernière disposition, voulant qu'elle soit observée. Et, en plus grande approbation de ce, a prié et re-

quis les sus nommez de la souscrire avec moy : ce qu'aussi a esté fait l'an et jour cy-devant escrit, à Genève en la rue appelée des Chanoines et maison d'habitation d'iceluy. En foy de quoy et pour servir de telle preuve que de raison, j'ay mis à la forme que dessus le présent testament pour l'expédier à qui appartiendra, sous le sceau commun de nos honorez seigneurs et supérieurs et mon signet manuel accoustumé.

» Ainsi signé : P. Chenelat. »

Il est un pape que Calvin a traité comme Luther traita Henri VIII, dont il a couvert la face de boue : c'est Paul III qui, en mourant, pardonne à ses ennemis, à l'exemple du Christ sur la croix. Si vous avez assisté aux derniers moments de nos gloires catholiques, vous avez dû voir qu'avec le souffle suprême s'exhale toujours une parole d'amour pour ceux qui les firent souffrir en cette vie ; sans ce souhait évangélique, le prêtre ne dirait jamais à une ame : Proficiscere anima christiana. Calvin, son heure venue, n'a pardonné à personne. Bèze, qui va décrire les suprêmes instants de son ami, aurait-il oublié de rapporter les paroles de miséricorde qu'il aurait entendues ?

Le 27, le mal augmentant, Calvin voulut aller dire adieu aux conseillers; « mais les bons seigneurs, raconte l'historien, firent response, qu'à cause de sa débilité et indisposition si grande, ils le prioient bien fort de ne point prendre cette peine, mais qu'eux-mêmes tous ensemble l'iroient voir, ce qu'ils firent, partant de leur chambre du conseil et allant selon leur ordre

accoustumé jusqu'en son logis. 1) » Alors le réformateur rappelant ses forces qui s'éteignoient à vue d'œil, retraça aux assistants toutes les phases diverses de cette lutte longue et pénible à laquelle ils avaient tous assisté; les dangers qu'ils avaient courus; les graces que Dieu avait répandues sur la cité, et il leur dit: « Persévérez, marchez toujours dans la voie du Seigneur et à la lumière de sa sainte Parole.

Le vendredi, 28 avril 2), les ministres de Genève et des environs s'assemblèrent dans sa chambre à coucher. Calvin les conjura de persévérer dans la voie qu'il leur avait ouverte, sans jamais perdre courage, et en se raidissant contre les assauts que le démon leur livrerait sans doute. « Dieu maintiendra, leur dit-il, la ville et l'église et les doctrines que je vous ai prêchées. Voyez, je suis de ma nature timide et craintif, et pourtant, Dieu aidant, je suis venu à bout des ennemis du dedans et du dehors, car Dieu m'a fortifié pour toujours tenir bon. » Il ajouta que «chacun se fortifiât en sa vocation et à tenir bel ordre; qu'on prist garde au peuple, pour le maintenir toujours en l'obéissance de la doctrine ; qu'il y avoit des gens de bien, mais que ce n'estoit pas qu'il n'y en eût aussi de mutins et de rebelles » 3).

Alors il souleva sa main glacée et la donna à baiser à chacun des assistants.

Le vieux Farel, brisé par l'âge et la souffrance, ayant appris le danger que courait son ami, allait se

---

1) Bèze. Vie de Calvin.
2) Calvin and the swiss Reformation, by John Scott, p. 394.
3) Bèze.

mettre en route pour lui serrer la main, quand il reçut une lettre où il reconnut la signature de celui qu'il avait aimé d'une si vive affection.

« Bien vous soit, très bon et très cher frère, et puisqu'il plait à Dieu que vous demeuriez après moy, vivez, vous souvenant de notre union de laquelle le fruit nous attend au ciel, comme elle a esté profitable à l'Eglise de Dieu. Je ne veux point que vous vous travaillez pour moy. Je respire à fort grand' peine et attends d'heure en heure que l'haleine me faille. C'est assez que je vy et meurs à Christ qui est gain pour les siens en la vie et en la mort. Je vous recommande à Dieu avec les frères de par de là. De Genève, ce 2 de may 1564, le tout vostre Jean Calvin. »

Mais Farel s'était mis en route et était arrivé à Genève, où il n'eut que le temps d'embrasser son ami et de lui dire adieu 1).

Bèze restait à Calvin, qui, par intervalles, levait les yeux au ciel et murmurait: Gemebam sicut columba.

Le 19 mai, veille de la Pentecôte, jour où, selon la coutume de l'église de Genève, les ministres soupaient en commun, Calvin manifesta le désir que ce repas eût lieu comme à l'ordinaire, mais dans sa chambre. On avait préparé un fauteuil où le malade s'assit. « Mes frères, dit-il à ses collégues, je vous viens voir pour la dernière fois, et hormis ce coup, je n'entrerai jamais à table. » Alors sa bouche s'ouvrit et murmura quelques mots de prière. Mais bien-

1) Calvin and the swiss Reformation, p. 395.

tôt il demanda à rester seul. « On va me porter dans ma chambre, leur dit-il ; une paroi n'empêchera pas que je ne sois conjoint d'esprit avec vous. »

La nuit fut mauvaise ; l'air que le malade aspirait péniblement se refoulait dans la poitrine en colonnes de feu, pendant que le froid de la mort gagnait les jambes, le côté droit, la langue, et s'arrêtait autour de cet œil qui avoit si longtemps effrayé le consistoire : c'est le dernier organe qui s'éteignit en Calvin. Le 27, il perdit connaissance et l'agonie commença : à huit heures du matin, il avait cessé de vivre. « Ce jour là, dit Bèze, le soleil se coucha, et la plus grande lumière qui fut en ce monde pour l'adresse de l'église de Dieu fut retirée au ciel. La nuit suivante et le jour aussi, il y eut de grands pleurs par la ville : le prophète du Seiguenr n'étoit plus. » 1)

Bèze ajoute : « Il y eut plusieurs étrangers venus de bien loin qui désiraient merveilleusement le voir, tout mort qu'il estoit, et en firent instance... Mais pour obvier à toutes calomnies, il fut enseveli environ les huit heures au matin, et sur les deux heures après midy, porté à la manière accoutumée, comme aussi l'avoit ordonné, au cemetière commun appelé Plein-Palais, sans pompe ni appareil quelconque, là où il gist aujourd'huy, attendant la résurrection qu'il nous a enseignée et a si constamment opérée. »

Cette calomnie dont Bèze parle ici, c'était la rumeur publique qui racontait d'étranges récits sur les derniers moments du réformateur. On disait qu'il

1) Bèze, Vie de Calvin.

avait été défendu de laisser entrer personne dans la chambre mortuaire, parce que le corps du décédé portait des traces d'une lutte désespérée avec le trépas, et d'une décomposition où l'œil aurait vu ou les signes visibles de la colère divine, ou les marques d'une maladie honteuse ; aussi s'était-on hâté de jeter sur la face du cadavre un linceul noir et de l'ensevelir avant que le bruit de la mort se fût répandu dans la ville , tant on avait peur des regards indiscrets ! Mais il arriva qu'un jeune étudiant, s'étant glissé dans la chambre du trépassé , souleva le drap , et vit des mystères qu'on avait intérêt à tenir cachés. Personne ne lui avait demandé le secret. Il écrivit :

« Calvin est mort frappé de la main d'un Dieu vengeur ; en proie à une maladie honteuse dont le désespoir a été le terme. » 1)

Cet étudiant , c'était Harennius, venu à Genève pour écouter les leçons de Calvin.

Les funérailles furent simples , comme l'avait demandé Calvin. Les conseillers, les pasteurs, les professeurs , une foule d'étrangers , accompagnèrent le cercueil jusqu'à Plein-Palais.

« Il avoit vécu, quant à cette vie mortelle, l'espace de cinquante-cinq ans, moins un mois et treize jours, desquels il avoit passé justement la moitié au saint ministère, parlant et escrivant, sans avoir jamais rien

---

1) Calvinus in desperatione finiens vitam obiit turpissimo et foedissimo morbo quem Deus rebellibus et maledictis comminatus est, prius excruciatus et consumptus, quod ego verissime attestari audeo qui funestum et tragicum illius exitum et exitium his meis oculis praesens aspexi. Joann. Harennius apud Petr. Cutzenum.

changé, diminué ou ajouté à la doctrine qu'il annonça. »

Bèze se trompe, ainsi que l'a reconnu Liebe; Calvin avait, à diverses reprises, revu l'Institution qui renferme sa symbolique tout entière 1).

« Le Seigneur exerça, ajoute son panégyriste, le bienheureux réformateur, en des personnes qui le touchoient de bien près; mais il est pis advenu à Jacob et à David. » Bèze veut parler ici de la famille d'Antoine qui « donna l'exemple d'une désunion complette et de grands écarts. » 2)

---

1) Nous avons déjà fait remarquer au lecteur divers changements opérés par Calvin à son œuvre primitive : ajoutons ici que dans l'édition de 1539, in-fol. : Argentorati, apud Vuendelinum Rihelium, mense augusto, la dédicace à François I[er] est altérée dans divers passages, par exemple page 6, lignes 3 à 19, page 10, lignes 24 à 36.

2) Galiffe, Notices, p. 111, t. III. Voici les détails que donne cet historien sur la famille de Calvin.

Antoine Calvin, reçu bourgeois de Genève, le 3 août 1546, gratis, en considération de son frère; du CC en 1558; des LX en 1570, mort en 1573. Il testa le 28 mars 1569. Il eut pour femmes

1° Anne, femme de Nicolas Le Fert, divorcée pour adultère, et remariée à noble Jean Louis Ramel;

2° Le 14 janvier 1560, Antoinette Commelin, veuve de noble Jean de Saint-André, ministre, fille et héritière de Toussaint Commelin, bourgeois de Douay. Il eut du premier lit :

1° Samuel Calvin, fils désobéissant réduit à un tiers de portion héréditaire, vivant en 1590;

2° David Calvin, encore plus désobéissant, réduit à un sixième, né en 1551;

3° Anne, femme de Firmin Bachelier, qui fut reçu bourgeois de Genève, gratis, en 1565, pour l'amour de son beau père;

4° Suzanne, morte de la peste à 21 ans, en 1571, et du second lit;

5° Jean;

6° Dorothée;
7° Judith;
8° Marie.

Ces trois dernières sont mortes de la peste en 1571.

Jean Calvin du CC en 1590, mourut en 1601, testa, sans enfants, le 10 juillet 1590, en faveur de sa mère à laquelle il substitua Pierre de Saint-André son frère.

CHAPITRE XXI.

CALVIN ECRIVAIN.

Calvin et Luther en chaire. — Causes de l'infériorité oratoire de Calvin. — Il dédaigne l'image. — Les deux auditoires Genevois et Wittembergois. — Le moi dominant en Calvin. — Les Libertins. — A quel degrés divers les deux réformateurs sont maitres de leur style. — Calvin est-il un des créateurs de la langue française? — Procédés syntactiques.

La réforme ne peut se glorifier que d'un grand écrivain. Luther, en chaire, orateur et citoyen, est un type qui n'a point eu de modèle dans le protestantisme. Le docteur avait fait une étude approfondie des livres saints, des pères et des poètes; il savait par cœur Virgile, les prophètes, et le peuple saxon, surtout. Mathésius nous le représente descendant au fond des mines pour écouter la conversation des ouvriers, s'asseyant au milieu des champs pour parler d'agriculture avec un laboureur; s'arrêtant devant l'étal d'un boucher pour connaître toutes les parties d'un animal dépecé; interrogeant le lapidaire pour apprendre le nom des pierres précieuses qui ornent la couronne du-

cale; et les jours de marché, étudiant les dialectes des paysans, des marchands, des nobles et des soldats. A tous ces idiomes divers, il avait pris des vocables techniques, des proverbes de halles, des tropes de cabaret, pour les fondre dans une langue dont lui seul avait le secret. Un jour, il a besoin de frapper vivement l'imagination, il va parler de l'empereur Charles V. Après avoir appelé à son aide le ver de terre, l'argile, la boue, comparaisons qu'emploie l'Ecriture sainte pour peindre notre magnifique néant, il cherche dans le vocabulaire de la charpente une expression que tous les ouvriers connaissent, et il cloue à grands coups de marteaux l'empereur dans sa bière : et l'auditoire, ému d'effroi, regarde à terre, comme si la pierre allait s'ouvrir.

Le Saxon était venu dans un moment où toutes les vérités évangéliques étaient dans leur fleur. De là cette variété inépuisable d'images toutes catholiques qu'il avait à son service pour prêcher l'évangile. Il convoque dans ses sermons les séraphins, que la réforme ne veut plus invoquer depuis qu'elle en a fait de pures allégories; il mande Satan et ses légions qu'elle a relégués dans un monde imaginaire; il sonne la trompette du jugement qu'elle a brisée; il fait crier le mauvais riche qu'elle ne regarde plus que comme un mythe; il ouvre les sépulcres du feu éternel qu'elle a fermés; enfin, il emploie pour remuer les ames endormies des tropes qu'elle a bannis de son langage depuis l'invasion du rationalisme. Quand donc Calvin aurait été aussi admirablement organisé que Luther pour la chaire, son infériorité relative s'expliquerait facilement : lorsqu'il vint la

raison avait prévalu contre la foi ; la source de ces images si puissantes sur les masses par la poésie dont elles sont empreintes, était tarie pour lui ; l'arbre de vie avait été dépouillé. Luther dut ses plus beaux succès à l'abandon du syllogisme. Calvin crut continuer l'œuvre du moine, à l'aide de la formule aristotélicienne, et il se fit logicien en chaire, c'est à dire que pour sacrifier au Seigneur il gravit la montagne avec sa monture, suivant la pittoresque expression de son rival ; tandis que Luther conseillait de faire comme Abraham, et de laisser l'âne dans les champs.

Luther avait un autre avantage sur Calvin. Il opérait sur un idiome qui appartient en toute propriété au premier venu ; qui se ploie à toutes les exigences du philosophe, à toutes les fantaisies du poète, à tous les caprices de l'artiste, toujours neuf dans son travail incessant de transformation. Heureusement pour cette belle langue teutonique, il se trouva que l'homme qui était chargé de la représenter en chaire était tout à la fois théologien, historien, poète et linguiste surtout. Quand on ouvre un sermon de Martin, on se croit à Rome, à Athènes, à Jérusalem : c'est tour à tour une élégie israélite sur les rives du Jourdain, une harangue des Gracques, une satyre de Juvénal. « Le voilà ! il va, vient, brise, brûle les haies qu'il ne peut franchir, roule comme un rocher, escalade monts et vaux à la façon du diable 1). »

---

1) Voyez : Reformations-Almanach für Luthers Verehrer, Erfurth 1817.

La taille de Calvin était souple, sa poitrine étroite, les veines de son cou saillantes, sa bouche bien faite, ses lèvres d'une pâleur bleuâtre, son front large, osseux et sillonné de rides. Rien d'inspiré dans sa figure, mais des rugosités précoces qui accusent un travail extraordinaire. A le voir on devinait une organisation qui avait besoin du silence de la méditation pour se féconder. Aussi, rien d'inattendu dans sa parole. Luther, en montant en chaire, ne savait pas, comme il le raconte, ce qu'il allait dire à ses auditeurs. La Bible ouverte au premier feuillet venu, un nuage qui passe au dessus du temple, un rayon de soleil qui traverse les vitraux, le dernier mot d'un de ses disciples qu'il vient de quitter, sont pour lui autant d'inspirations. Plus d'une fois il lui arriva de prendre pour texte d'une harangue contre la papauté quelques unes de ces figures fantastiques qu'un maçon allemand avait attachées aux murs de l'église. Calvin improvisait aussi, mais il avait besoin de se passer la main sur le front, pour rappeler à son souvenir le discours préparé d'avance. Sa mémoire était merveilleuse ; il disait tout ce qu'il avait pensé, et dans l'ordre de la génération des idées. C'est l'homme de la méthode. Ne lui demandez ni jets, ni flammes, ni couleurs; son rôle n'est pas d'éblouir, de surprendre ou de passionner; mais de raisonner et de convaincre. Comme il n'a jamais pleuré, ce ne sont pas des larmes qu'il cherche à faire répandre, mais le silence qu'il demande et ravit souvent à celui qui l'écoute.

Calvin n'a ni la parole chevaleresque de Luther, ni la période harmonieuse de Mélanchthon, ni l'a-

ventureuse expression de Zwingli; mais il leur est supérieur à tous par la propriété des termes; ôtez ou changez un mot, et vous risquez de lui enlever une idée. Entêté comme maître Martin, il n'a pas les scrupules de conscience de maître Philippe. Une fois qu'il veut, il fait comme le Saxon, et n'a peur ni des rochers, ni des haies; seulement, aperçoit-il son adversaire, il se blottit pour le guetter. Il est de la nature du serpent, sa force est dans la ruse. Jusqu'au moment de paraître devant Dieu il fit de la finesse. Son acte « de candeur » dicté au notaire Chenelat, « son murmure de colombe » devant Bèze, sont des traits profonds de caractère. Peut-être croyait-il tromper Dieu comme il avait trompé ses concitoyens. Il n'y a pas dans l'histoire de la réforme de comédien plus habile; son triomphe est dans le rôle qu'il joua au procès de Servet. Gibbon a dit : « Je suis plus scandalisé de la seule exécution de Servet que de toutes les catacombes d'Espagne et de Portugal 1). » Pour être juste il aurait dû ajouter que jamais l'inquisition vénitienne n'eût joué la mansuétude aussi bien que Calvin.

Calvin comparait le pécheur à un ennemi, le verbe divin à une épée qui doit frapper le coupable sans qu'il ait le temps de deviner ou de parer le coup 2). Sa voix était lente, entrecoupée et s'exhalait péniblement d'une poitrine oppressée par un asthme héréditaire; aussi sa parole se retrouvait-elle tout entière

---

1) I am more deeply scandalized at the single execution of Servetus than at the hecatombes wich have blazed in the Auto-da-Fes of Spain and Portugal.

2) Lettre à Sommerset.

au sortir du sermon dans des cahiers où elle était recueillie par un scribe placé au pied de la chaire de l'orateur, et qui vivait de cette transcription orale 1). L'auditeur avait tout le temps de suivre le prédicateur, de le deviner souvent, et s'il était venu avec un cœur indocile, de retourner dans son cerveau quelque objection contre l'argumentation du ministre. L'avantage reste encore ici à Luther.

L'auditoire saxon ne ressemblait pas à l'auditoire genevois. Quand Martin monte en chaire, vous voyez se presser dans l'église de Tous les Saints des moines apostats qui ont jeté le capuchon pour obéir à de grossiers instincts, des religieuses échappées du cou-

---

1) Vir quidam erat Genevae qui in Calvini concionibus scribendis victum sibi comparabat. Asthmaticus erat et lente loquebatur, ideoque facile erat scribere quae pronunciabat. Multo magis mihi placent Calvini commentarii quam ejus conciones quas nunquam scripsit. Scaligeriana secunda. Les sermons manuscrits de Calvin, au nombre de deux mille vingt-trois, forment 44 vol. in-folio, à la Bibliothèque de Genève. Senebier, hist. litt., t. 1 et 2, p. 256 à 258. Catalogue raisonné, p. 312 à 314. Ces sermons embrassent un espace de onze ans seulement, 1549 à 1560. Ceux qu'il prêcha en 1536, lors de son premier séjour à Genève, à Strasbourg, à l'Eglise française, à Francfort, sont plus nombreux peut-être. Denis Raguenier, qui les écrivait à l'église, a recueilli les discours évangéliques; Jean Budé et Charles de Joinvillers, les leçons à l'auditoire de théologie. Nicolas des Gallars, François Bourgoing et Jean Cousin ont sténographié quelques uns de ses sermons. André Spifame a transcrit les sermons sur l'épître aux Galates (Seneb. cat. 314,) qu'on a depuis imprimés, et ceux sur les épîtres aux Romains, restés manuscrits et qui se trouvent à la Bibliothèque de Berne. Il existe encore de Calvin, Cop et Bèze, une collection de divers sermons ou homélies sur le Vieux et Nouveau-Testament, MSS, n. 15. Les discours qu'il prêchait en France et qui se terminent toujours de la même manière: Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous, n'ont point été recueillis, ou se seront perdus.

vent et qui attendent l'époux qu'on leur a promis, des électeurs qui sortent de l'abbaye où ils ont bu à grandes rasades le vin des presbytères catholiques, des chevaliers qui chassent aux moines sur les grands chemins, des docteurs en travail d'une nouvelle Jérusalem, des juristes qui veulent réédifier la parole écrite, des juifs qui attendent un Messie, des écoliers qui ont brûlé en place publique Aristote et les décrétales, des paysans à qui pèse le joug de leurs seigneurs, de pauvres ames qui sont en quête de la vérité. L'orateur a des paroles et des images diverses pour ces chrétiens bigarrés.

Si vous vous placez dans l'église de Saint-Pierre à Genève, parmi le peuple qui écoute Calvin, vous ne retrouverez pas cette abondance d'individualités qui vous ont frappé dans l'église de Tous les Saints. L'auditoire est en partie composé de marchands qui ont mis beaucoup plus de courage à défendre leurs boutiques que leur foi, et ont adopté la réforme moins par amour pour la symbolique nouvelle que par antipathie pour une maison ducale qui les menaçait dans leur indépendance. Ce peuple ressemble bien au peuple de toutes les communions réformées des grandes cités : il est vain, médisant, indocile, rétif, menteur et libertin, mais il n'est pas gangréné et souillé comme le peuple saxon ; il n'a pas donné ces grands scandales de luxure, d'avarice, d'impiété, qui nous contristent en lisant la lutte des paysans germains contre les électeurs saxons.

Calvin a pris soin de rassembler dans un de ses sermons les traits principaux de la physionomie religieuse de Genève au seizième siècle. Vous allez ju-

ger si les plaies de la société catholique étaient assez profondes pour désespérer de leur guérison.

« Les uns pratiquent le proverbe ancien d'estre près du mouslin et loin de Dieu, les autres ont les oreilles battues et les cœurs nullement touchez. Dieu n'omet nul moyen pour avancer notre salut; craignons donc ceste reproche qu'il fait par son prophète Esaïe au chapitre LXV: J'ay tout le jour espandu mes bras à ce peuple rebelle. Si ceulx qui sont errans par les déserts de la papaulté ne seront point épargnez quand ils n'auront cheminé droit, je vous prie, que sera-ce de nous qui sommes nourris comme en la maison, soubs les yeulx de nostre père céleste! Les uns ont abandonné le pays de leur naissance pour se ranger en une église chrestienne, les aultres ont eu plus de privilèges que Dieu les est venu visiter en leur nid. Maintenant si ceulx qui sont natifs du lieu ne recognoissent un tel bien pour se dédier du tout à Dieu, lequel s'est ainsi approché d'eulx, une telle ingratitude demeurera-t-elle impunie? Plustot qu'ils dient, Seigneur tu as basti ton temple et dressé ton autel au milieu de nous; fay nous doncques la grace de nous purifier afin que nous ne souillions point par nos ordures la sainteté de tes dons et que nous ne tournions point en opprobre la gloire de tes bénéfices 1). »

Voici maintenant le tableau de la nouvelle église : c'est une curieuse étude de mœurs. Ici le prédicateur est historien.

---

1) 4 Sermons de matières utiles pour nos temps.—Sur le Sacrifice d'Abraham. — Sur les Dix Commandements. — Sur la Naissance, Passion, Mort, Résurrection et Ascension de J.-C. — Sur la Providence et l'Election éternelle..

« Quant à ceulx qui sont venus de loing qu'ils advisent de se gouverner saintement, comme en la maison de Dieu. Ils pouvoyent bien vivre ailleurs en desbauches, et ne falloit point qu'ils bougeassent de la papaulté pour mener un train dissolu. Et de fait il y en a aucuns auxquels il vauldroit mieux s'estre rompu le col que d'avoir jamais mis le pied en ceste église pour s'y porter si mal. Les uns s'adjoingnent aux gaudisseurs pour les endurcir en leur malice, les autres seront gourmans et yvrognes, les autres mutins et noiseux. Il y a des mesnages où les maris et femmes sont comme chiens et chats. Il y en a qui haulsent leurs estas et contrefont les seigneurs sans propos, sont addonés ès pompes et superfluités mondaines; les autres deviennent si délicats qu'ils ne savent plus ce que c'est que de travailler et il n'y a nul contentement pour la nourriture. Il y en a des mesdisans et détracteurs qui trouveroyent à redire aux anges de paradis; et d'autant qu'ils crèvent de vices, ils mettent toute leur saincteté à contrerôler leur prochain. Cependant il leur semble à tous que Dieu est bien tenu à eulx, de ce qu'ils ont fait le voyage de Genève, comme s'il n'eût pas mieux valu qu'ils feussent demeurez sur leur fumier que de venir faire tels scandales en l'église de Dieu. » 1)

L'orateur n'a pas tout dit; il a manqué de courage. Il aurait dû prendre cette grande espée du Seigneur, dont il nous parlait tout à l'heure, pour en frapper au visage tous ces banqueroutiers, ces marchands félons, ces chevaliers d'industrie échappés de

1) Etudes littéraires sur les Ecrivains français de la Réformation; par A. Sayous. Genève, 1839, in-8o.

Lyon, non pas pour fuir l'œil de Dieu dont ils ne s'inquiètent guère, mais des créanciers qui n'ont pas comme le Seigneur l'éternité pour attendre, et une justice humaine dont le pied boiteux aurait fini par les atteindre sur la terre de France pour les clouer au gibet ou à la potence.

L'absence de natures fortement accentuées dans le temple réformé, a exercé une funeste influence sur la parole de l'orateur : même quand vous prêteriez à Calvin cette admirable langue allemande, si puissante à créer, vous ne l'élèveriez jamais jusqu'à la hauteur de son rival. Ce que nous louerons en lui, c'est un langage franc, un syle lumineux, une logique serrée, et des saillies plutôt que des mouvements d'éloquence. Parfois le prédicateur semble s'émouvoir, ses lèvres se gonflent, son œil brille, l'auditoire est dans l'attente. Savez-vous qui a pu changer ainsi la nature de Calvin, réchauffer son ame, passionner son style? Regardez, vous trouverez entre les nefs, d'ardents ennemis du réfugié français, connus sous le nom de Libertins. Vous les reconnaîtrez aisément à leur air moqueur, aux sourires qui errent sur leurs lèvres, à leur physionomie empreinte de dédain et de raillerie. Maudits « gaudisseurs» qui écoutent le ministre avec une joie d'écolier, restent froids comme du marbre à ses transports évangéliques, et, au sortir du temple, commentent entre eux le discours de maître Jehan, et se vengent de ses boutades par des quolibets qu'il peut entendre de la vieille sacristie du temple, où il est allé s'essuyer le front et se reposer. Ces rires durent la journée tout entière, et vont se renouveler le soir dans les tabagies genevoises. Calvin est sans pitié

pour ces « jeteurs de brocards », il les presse, il les talonne, il les poursuit de sa colère : sa parole ne ressemble pas à un feu d'étoupe, comme tout à l'heure, quand elle se prenait à cette plèbe mercantile chassée de Lyon pour ses méfaits; mais elle brille comme le buisson ardent; car ces gaudisseurs représentent les mauvais citoyens, les renieurs du ministre. Le rôle de Calvin a grandi, c'est un tribun. Le voici en présence des Libertins, écoutez-le :

« Il ne me chault (importe) des mocqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu, lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siège judicial, là où ils orront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de replicquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront yci trompez en leur compte. Qu'ils soyent stylez tant qu'ils vouldront, à renverser ou obscurcir le droict; leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gaignée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseilliers, juges et advocas, non seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilège de se mocquer de luy : mais en rejetant toute l'Escripture saincte, desgorgent leurs blasphèmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets se-

Nous aussi catholiques, nous vîmes un jour, il y a de cela deux siècles, un prêtre monter en chaire, et, montrant ses cheveux blanchis dans le saint ministère, trembler d'épouvante à la vue du Dieu qui devait bientôt le juger. Mais cet évêque, car c'était Bossuet, ne demande pas à quitter le poste où la Providence l'a placé. Il veut mourir en saluant de son dernier regard cette sainte église que lui a confiée le Seigneur. C'est au milieu de sa carrière que cette parole de douleur tombe des lèvres de Calvin : — « Je désireroye que Dieu m'eust retiré de ce monde et que je ne deusse point vivre trois jours en tel desordre qui y est. » Calvin n'a donc point encore « accompli la régénération morale de tout un peuple et donné à une société nouvelle, formée de tant d'élémens divers, la force et la solidité qui, dans les institutions de ce monde, ne proviennent ordinairement que de la durée et de la tradition ; » 1) autrement que signifierait ce cri de désespoir ?

En lisant ces feuillets où un habile sténographe a recueilli si longtemps la parole du réformateur, le cœur se serre à l'apparition incessante de ce moi qu'on appelle Calvin, ver terrestre qui voudrait vainement sortir de la fange. Et il n'eût tenu pourtant qu'à cet orateur de trouver la lumière, il fallait qu'il cessât de regarder la terre ; cela lui arrive quelquefois, comme dans cette représentation des méchancetés de l'homme :

Gegenparthei in Genf, sieht man unter andern auch, wie es seine Art war, von dem glühenden Zorn zu einer apostolischen Wärme überzugehen. Paul Henry, t. 2, 80, Beilage 9.

1) Etudes littéraires, par Sayous.

« Le salaire de ceux qui auront travaillé pour nostre profit, quand il sera retenu par nous, criera jusqu'au ciel et faudra que toutes créatures rendent tesmoignage du tort et de l'extorsion que nous aurons faits envers nos prochains; ainsi que le prophète Habacuc en parle, que les parois des maisons qui auront esté bâties de fraudes et rapines crieront haut et clair, que elles feront là le chantre et le sous-chantre; qu'elles respondront des deux côtés; que l'une dira : Voici le sang! l'autre, voici meurtre; l'autre, voici fraude; l'autre, voici cruauté; l'autre, voici pillage, voici avarice, voici parjure, voici larrecin, voici malice. »

Nous avons vu que Luther s'était créé un idiome que nul autre après lui n'eut le don de parler, parce qu'il était le reflet intime de l'orateur en qui le peuple saxon aimait à trouver la personnification complète d'un monde idéal. Envoyé de Dieu pour révolutionner la société allemande, le moine avait senti le besoin d'une langue multiple pour parler au prêtre, au moine, au chevalier, au juriste, à l'écolier, au peuple surtout, qui seul peut changer l'accident transitoire en fait historique. Les termes les plus grossiers, il ne les bannit pas de son vocabulaire oratoire, mais il sait en relever l'aspect par des artifices de maître. Ce bonheur arrive rarement à Calvin. Les deux réformateurs vont se rencontrer ici :

« Enfans, dit Luther dans une de ses postilles, il est un lait qui est plus doux que celui de la mère, un bouillon qui vaut mieux que celui que tu mangeais au logis de ton père; c'est le lait de la parole

divine, c'est la manne tombée du ciel que tu trouveras à la table sainte. » 1)

Calvin, par suite de son dédain pour la forme, change souvent la chaire en tabagie.

« Aujourd'hui, si tost que les enfans auront dix ans, ils cuideront estre hommes, il faudroit leur donner des verges quinze ans après qu'ils portent les enseignes d'hommes; car ce ne sont que de petites ordures; et de souffrir nulle correction, nulle doctrine, il n'en est nouvelles : il leur semble qu'on leur feroit tort et injure... Ces petits rustres font les braves et lèvent les cornes : ils ne savent que c'est de discipline en façon que ce soit; ce ne sont que merdailles, et néanmoins ils veulent contrefaire les hommes. Et les fils de Jacob qui estoyent aagez et advisez pour conduire un mesnage, encore voyons-nous qu'ils estoient retenus sous la conduite et l'obéissance de Job. » 2)

Nous comprendrons maintenant qu'avec un mépris si affecté pour l'image, Calvin, comme pamphlétaire, soit resté si inférieur à son rival. Tous deux se sont attaqués, dans leur vie, à des papes et à des empereurs. L'un, avec son style tempéré, n'a pu s'élever qu'à la caricature, tandis que l'autre, avec ses colères poétiques, a produit quelques magnifiques tableaux. Il faut les suivre dans leur lutte avec Clément VII et Paul III. Il s'agit de souiller la papauté dans son humaine personnification. Calvin remue le ruisseau et en jette la lie à la tête du pontife, comme ferait Crespin, le relieur théologien de Genève; tandis que Luther

---

1) Mathesius.
2) Deuxième sermon sur Job. — Paul Henry, t. I, p. 205.

appelle à son aide cette grande figure des livres saints qu'on nomme le diable, et qui entre dans le corps du vicaire de Jésus. Le démon, c'est son second habituel dans tous ses duels, un second qui prend toutes les formes : séraphin, crapaud, serpent, spectre sanglant, ange et homme. Satan apparait aussi dans l'œuvre de Calvin, mais enveloppé de telles obscurités, qu'on ne peut deviner si c'est un être réel, ou une illusion.

Luther, dans ses querelles avec le catholicisme, est resté constamment légendaire; Calvin, semble rejeter toute espèce d'anthropomorphisme : il y a en lui du sang de rationaliste.

La syntaxe elle-même a chez les deux réformateurs un aspect tout différent. Luther est le roi de son style. Dès sa première lutte avec Tézel, obligé, pour se faire comprendre, d'emprunter la langue des couvents, il use d'un rudiment qui est à lui, et n'appartient ni à saint Thomas ni à Cicéron. Il invente et il crée; son Doctorculus, son Sanctulus, son Perdiabolus, ne se trouvent ni dans Varron, ni dans Scot. Plus tard, il se met à étudier le grec et l'hébreu, parle allemand à ses auditeurs, et dans sa diction aux couleurs orientales, reste toujours teuton. Le moine, dans sa syntaxe, est aussi démagogue que dans ses positions affichées sur les murs de l'église de Tous les Saints : il traite le mot comme le pape : pour lui pas de couronne.

Calvin, dans sa vie théologique, a parlé en deux langues; d'abord en latin, puis en français. Dans ce double idiome, sa phrase a presque constamment

des aspects uniformes. On voit qu'il a étudié Rome en scholiaste plutôt qu'en artiste. C'est le sigisbé de Cicéron ; il le suit partout, s'inspire en lui, et par lui pense et écrit : même artifice, même procédé, mêmes allures de style. Plus tard, il délaisse Cicéron pour Augustin, sans que le soleil d'Afrique puisse jamais échauffer son imagination. Il traite la langue comme le sculpteur la pierre, plastiquement.

Même en restant maître du signe matériel, il est ordinairement dominé par le procédé syntactique. Au moment où il comprenait dans les desseins de sa propagande religieuse, la nécessité d'un instrument vulgaire, il subissait l'influence latine. Dans cette dédicace à François Ier, la plus belle page qu'il ait écrite, on sent partout l'écolier qui s'est usé aux grammaires de Mathurin Cordier ; c'est un traducteur qui n'a pas de joie plus vive que, lorsqu'à force de labeur, il a su donner à sa syntaxe une physionomie romaine 1).

Ainsi, malgré toutes ses belles qualités de style, clarté, abondance, richesse, Calvin ne saurait prendre place parmi les créateurs de la langue fran-

---

1) M. Sayous, dans ses belles études littéraires, a donné divers exemples de cet attachement de Calvin à la tournure latine. Nous en citerons quelques exemples.

Vous mesmes nous pouuez estre tesmoin, sire, par combien fausses calomnies, elle est tous les iours diffamée (la Réforme).

C'est fraude et trahison que sans cesse, elle èst notée de sédition et maléfice.

Ici est ôté le congé d'ouurir la bouche.

Et ne pensez pas que je tasche à traiter ici ma défense particulière pour impétrer retour au pays de ma naissance.

çaise. Au lieu de la pousser hors de la voie latine, il l'y maintint. Il ne fut révolutionnaire, ni comme sectaire, ni comme écrivain; son style est gallo-romain, sa symbolique protestante réformée.

nève, avant 1535, était plongé dans les ténèbres de la superstition, quelles vérités Calvin a-t-il donc fait luire? Etudions la lumière qu'il vint apporter à ce peuple déchu. Mais qui nous guidera? Nos frères de la réforme repousseraient le témoignage d'écrivains catholiques; eh bien! appelons-en au protestantisme.

Le livre d'or de Calvin est son Institution chrétienne : ouvrons-le donc.

Et d'abord, que dire de ce symbolisme trinitaire que le réformateur veut imposer à sa communion? Gentilis l'a ouvertement repoussé; mais Gentilis est récusé par Bèze et Drelincourt. Voici venir Hennius, ce pur disciple de l'Evangile, comme on le nomme en Silésie. Hennius n'a-t-il pas dénoncé Calvin comme un docteur qui a judaïsé, corrompu la Bible, dénaturé la parole de Dieu, falsifié les textes scripturaires et blasphémé la Trinité 1)?

Ainsi donc la pierre a menti!—Calvin n'a pas apporté à Genève la vérité touchant le dogme de la Trinité.

Nous connaissons son mythe eucharistique, où le catholicisme n'a pu trouver ni corps, ni ame, ni idéalisme, ni réalité : c'est sa gloire dans l'école genevoise. Il en a poursuivi le triomphe avec une persévérante obstination. Et les luthériens ont traité son

---

1) Calvinus Judaïzans, sive confutatio corruptelarum in explicandis scripturae testimoniis in veteri testamento de trinitate. In-8°. Francfort, 1575.

Paraeus voulut défendre l'honneur de Calvin. Hennius se remit à l'ouvrage et publia : Anti Paraeus, id est refutatio in defensionem corruptelarum quibus Joannes Calvinus scripturae testimonia de trinitate et Christo corrupit. Wittebergae, in-4°, 1594.

système cénique plus mal encore que les catholiques. Le protestant qui l'attaqua le plus vivement n'est point une intelligence obscure; c'est un humaniste qui, à vingt ans, lisait dans cette chaire de Wittemberg que Mélanchthon avait si magnifiquement occupée; qui, à vingt-quatre ans, était principal du collège d'Eisleben, où naquit Luther; à trente-trois, doyen général de Mansfeld; à trente-cinq, professeur de théologie d'Iéna; Grawer, enfin, qui s'est pris à la métonymie de Calvin, comme Martin aux moines de Cologne, et la terrassée, aux applaudissements de ses coreligionnaires 1). Jamais Dominicain de Leipzig ne parla de Hutten aussi irrévéremment que Grawer de Calvin. Croiriez-vous qu'il pose en tête de l'un de ses livres ce titre véritablement intraduisible? **Absurda, absurdorum, absurdissima Calvinistica absurda** 2), et le pamphlet obtint un grand succès.

La pierre a donc menti! Grawer vous dit que la métonymie de Calvin est une absurdité. Pélisson le catholique était plus poli.

Aux yeux du réformateur, le système sur la prédestination est une révélation céleste. A Genève, dire du mal de ce Dieu aristocrate qui damne et sauve suivant son bon plaisir, est un crime puni de l'exil et quelquefois même de la mort. Bolsec, pour avoir ri du fatum païen, est chassé de Suisse; Gentilis, qui a osé dire : « Ce Dieu n'est pas celui de

---

1) Solida et invicta defensio argumentorum quibus Calvinistarum metonymia quam verbis Christi in sacra coena affingunt funditus destruitur. Leipzig, 1611, in-4°.

2) Iena.

l'Evangile », n'a que le temps de s'enfuir, de peur de tomber dans la main du bourreau. Que de belles pages Bèze a écrites pour soutenir que la prédestination est un dogme auquel il faut croire sous peine de damnation éternelle! Il appelait infâmes ceux qui osaient le nier. Jean Weber n'a pas redouté les anathèmes du disciple de Calvin. Il a attaqué la prédestination en termes pleins d'aigreur, en mauvais chrétien peut-être, mais assurément en excellent théologien.

Du vivant même de Calvin, les Bernois défendaient, sous des peines sévères, de prêcher ses doctrines sur la grace 1), et l'universalisme de Bullinger sapait dans sa base le particularisme du réformateur 2).

La pierre a donc menti pour la troisième fois! Montrez-nous donc la lumière qu'apporta Calvin à Genève?

Reluit-elle dans cette justification sans l'œuvre que Mélanchthon avait défendue d'abord, et qu'il abandonna depuis, au grand scandale de toute l'école réformée? ou dans la confession de foi imposée aux Genevois, et où les calvinistes veulent trouver la dogmatique tout entière enfermée dans l'Exomologèse d'Augsbourg! Mensonge que le pseudonyme André Anti Krell a mis à nu dans sa savante dissertation qui émut le monde saxon au seizième siècle 3).

1) In dem Kanton Bern entstanden über Calvin's Lehre von der Prädestination solche Unruhen, daß die Landesobrigkeit verbot, Niemand solle von den unerforschlichen Geheimnissen und Gerichten Gottes weiter reden. Schröckh.

2) Id.

3) Vindiciae Dissertationis de Momento discrepantiae inter Lu-

Si la Trinité quaternaire, si l'Eucharistie sans figure, si le fatalisme païen de Calvin, ne sont pas les vérités dont parle le marbre de l'Hôtel-de-Ville, où les trouver dans la symbolique genevoise? Ce sont là les grandes nouveautés que Jean de Noyon est venu annoncer, au dire de ses panégyristes; encore pourrait-on lui en disputer l'invention; et comme les prédicants de Lausanne faire l'honneur du système prédestinataire à Zwingli et Œcolampade 1); mais qu'elles lui appartiennent, nous les lui laissons; seulement nous tenons à établir, en nous appuyant de témoignages irrécusables, que chacune de ces néologies est un mensonge que l'esprit de Dieu n'a pu inspirer. Si c'est une bouche de réformé qui a porté cet arrêt, que devient cette couronne qu'après trois siècles la vénérable compagnie des pasteurs, dont un antitrinitaire fait partie, a voulu poser sur le front de Calvin!

---

theranos et Calvinianos et calumniis et cavillationibus chris. Krellii, in-4°, Dresde.

De nos jours, on a voulu, dans divers ouvrages, établir la conformité des doctrines luthérienne et calviniste. Il ne sera pas inutile de citer ici, comme nous l'avons fait ailleurs, les titres de quelques ouvrages de controverse où cette alliance des deux confessions est formellement désavouée.

Anti Calvinisti syllogismi. Rostock, 1625, in-8°.

Anti Calvinismus Grundliche, par G. Nigrinus de Battemburg. Francf. S. L. M. 1595.

Plus d'une fois les calvinistes proposèrent la paix aux luthériens dans des traités iréniques, conciliatoires, syncrétistiques (Nicole, Préjugés, ch. XII), mais les luthériens ont toujours refusé de se réconcilier.

1) Die Prediger in Lausanne erklärten, daß sie diese Lehre nicht von Calvin angenommen hätten, indem sie bereits von Zwingli und Oekolampadius vorgetragen worden sey. Schröckh.

S'il est un fait historique irrécusable, c'est que l'apostolat de Calvin fut fatal aux mœurs de la république. « Ah! sans doute, dit M. Galiffe, les anciens Genevois n'étaient pas des anges de pureté céleste, mais au moins ils n'étaient pas hypocrites. Ils n'allaient pas profaner le temple par des démonstrations d'une piété exaltée, en revenant d'exposer le fruit de leur libertinage. Ils étaient vifs dans leurs inimitiés, mais ils n'étaient pas faux témoins, espions et délateurs. Ils avaient besoin d'indulgence, mais ils n'en manquaient pas eux-mêmes, et ne cherchaient pas à cacher leur fragilité naturelle sous des jugements à mort d'une sévérité inhumaine. Ils étaient ce qu'ils redevinrent au dix-huitième siècle, lorsque le calvinisme ne fut plus parmi nous qu'une ballade du temps passé, — des hommes fiers, hardis, indépendants, bons amis, ennemis irascibles, mais faciles à réconcilier, charitables et dévoués, bons patriotes par dessus tout, parce qu'ils avaient une patrie qu'ils pouvaient aimer. » 1)

Au vieux sang genevois resté pur si longtemps, Calvin mêla le sang des réfugiés, sa garde prétorienne; escrocs, frippons, banqueroutiers de leur métier, qui siégent au consistoire, qui entrent aux conseils, sont reçus bourgeois, et pour tant d'honneurs donnent en échange des souillures dont la ville avait à peine l'idée. Pendant toute la durée de la domination du théocrate, l'espionnage fut une dignité lucrative. Que le moraliste essaie de fouiller les archives du gouvernement; M. Galiffe

---

1) Galiffe, Notices gén., t. III, Préface, p. 16-17.

l'accompagnera pour lui montrer des registres couverts d'inscriptions d'enfants illégitimes, qu'on exposait sur le pont de l'Arve; des testaments ou la voix mourante d'un père accuse ses enfants de crimes abominables; des actes pardevant notaires, où une mère constitue une dot aux bâtards de sa fille; des mariages où l'époux passe de l'autel à la prison; des femmes de toute condition qui mettent leurs nouveaux-nés à l'hôpital, pour vivre dans l'abondance avec un second mari 1). Attendons : le puritain réformé qui a passé sa vie dans la poussière des archives, ouvrira bientôt la main, il le promet du moins, et alors il en tombera des feuilles écrites dans une langue morte, car il a peur de faire rougir la pudeur, et il racontera dans l'idiome de Pétrone, les petits soupers des ministres genevois. Beaudoin nous a déjà dit un de ces repas nocturnes où Bèze était le maître du logis; mais on n'a pas voulu croire à sa narration. M. Galiffe, qui veut mourir dans le protestantisme, sera cru du moins! Voyez déjà comme il repousse de toute l'énergie de son ame, toute communion avec cette réforme mesquine, bâtarde, intolérante, que Calvin voulut imposer à ses concitoyens! Grace à ses investigations, quelques noms catholiques, celui de Bolsec entre autres, ont été honorablement réhabilités.

Le vieil athlète de la vérité historique, qui a mérité l'éloge de lord Brougham, ne se laissera pas effrayer par les clameurs de quelques calvinolâtres;

---

1) Galiffe, Notices, t. III, p. 15-16.

Jacob Arminius et Franz Gomar renouvelèrent les disputes de Luther et de Carlstadt. Franz Gomar damnait Arminius, qui soutenait la liberté du moi; Arminius vouait aux flammes Gomar, qui prêchait le serf arbitre. Il y eut des intolérants et des tolérants, des calvinistes rigides et des calvinistes modérés, des lapsaires et des supralapsaires. Quinze ans ne s'étaient pas écoulés qu'on aurait pu écrire sur un ongle tout ce qui restait de cette néologie qu'on avait couronnée. « Toute œuvre divine, a dit Claudius, est de sa nature immuable; il n'y a que l'œuvre humaine qui change de forme et de couleur 1). » La parole de Calvin n'était donc pas une parole de vérité? Et, chose bien remarquable dans ces palingénésies doctrinales, ce n'est jamais le fidèle qui abandonne une opinion qu'on lui a donnée comme une vérité; en sorte que, s'il y a une apostasie nouvelle, vous pouvez être sûr qu'elle sort du sanctuaire. Et comment arrêter ce désordre intellectuel? Quand le souffle de bouche humaine devient tracassier, colère ou désordonné, le pouvoir intervient qui fait l'office de prêtre. Et il se trouve un conseil, comme celui des Deux-Cents, qui dit à ses ouailles : « Assez de disputes! la prédestination calviniste est une vérité évangélique; — un prince, au luthérien : Tu crois à la présence réelle! au calviniste : Tu n'admets qu'un symbole vivifiant; voici la table : venez communier 2)! — et dans le ministère berlinois, un ec-

---

1) Menschliche Werke, wie alle Werke dieser Welt, wanken und verändern Gestalt und Farbe. Die Wahrheit ist nur Eine, die bleibt und wanket nicht.

2) Discussions sur le protestantisme, précédées de l'analyse

clésiastique à la solde du monarque écrira et jurera au besoin — qu'il n'y a plus aujourd'hui de calviniste ou de luthérien; qu'il n'y a que des chrétiens évangéliques.

« Pendant la dernière moitié du seizième siècle, dit un panégyriste de Calvin, les héritiers du législateur de la réforme, sans avoir sa puissance et son génie, adoptèrent son dogmatisme et son inflexible opiniâtreté; ils déclaraient que nul n'était chrétien s'il ne pensait comme Calvin; ils regardaient comme une impiété la recherche de la vérité religieuse faite en dehors du principe du maître, et par l'étroitesse de ces vues, ils faillirent détruire tout l'ouvrage de la réforme à Genève. » 1)

Un siècle et demi après Calvin, ce dogmatisme régnait encore. L'académie fondée par le réformateur était transfigurée en concile œcuménique qui, l'œil sur la confession écrite de Jean de Noyon, emprisonnait, exilait, condamnait au pain et à l'eau tout novateur assez hardi pour en contester les enseignements. Arrivait-il de France quelque haute intelligence, qui venait étudier la symbolique nouvelle, on lui présentait le livre d'or du maître, et il fallait qu'il le révérât comme un évangile apporté du ciel. L'hospitalité était à ce prix. Simonius, après avoir approché ses lèvres de cette exomologèse, se relève, se recueille, et manifeste quelques inquiétudes; on l'emprisonne et on

---

d'une conférence de M. Lacordaire, par l'abbé Chuine, in-8°, p. 16. Metz, 1838.

1) Calvin à Genève, p. 143, 142.

le chasse 1). Quelquefois, au sortir du temple, un chrétien, assailli de doutes, va révéler l'état de sa conscience à un ministre; le ministre est impitoyable: le chrétien est châtié et emprisonné. Il faut croire en Calvin pour être sauvé.

Nous confessons que M. Gaberel a trouvé de nobles paroles pour flétrir ce dogmatisme tracassier, legs de Calvin, et qui, suivant la belle expression de M. Guizot, veut emprisonner la conscience dans les conséquences d'un argument. 2)

Mais M. Gaberel aurait dû savoir que la symbolique calvinienne ne pouvait vivre que par le pouvoir. Que le bras de chair se retire, et l'œuvre de Jean de Noyon mourra dans les convulsions de l'anarchie. Voyez plus tard, quand la pensée, grace aux efforts du synode de Dordrecht, peut scruter la confession genevoise, chaque jour emporte un des articles du formulaire, jusqu'à ce que de toutes les villes réformées, Genève soit la moins calviniste. Et alors le libre examen triomphant, il arrive qu'un ministre qui a nié la Trinité, peut s'asseoir impunément sur le banc qu'occupa pendant vingt ans celui qui fit mourir Servet l'antitrinitaire.

Que la réforme se cache sous la robe de Zwingli, de Luther, de Calvin, d'Œcolampade ou de Knox, elle ne peut exister dogmatiquement que par le bon plaisir des princes: son royaume est de ce monde. Suivez-la à travers l'Allemagne, quand elle part de Wittemberg:

---

1) Senebier, Hist. litt.

2) Préface de l'Histoire constitutionnelle d'Angleterre, par Hallam.

partout où elle voudra s'établir, elle aura besoin d'une main d'homme. Sur quoi donc s'appuierait-elle, quand elle a détruit les souvenirs, la croyance, la foi, les traditions? Toute vie idéale étant éteinte en elle, elle se matérialise alors et se donne corps et ame: en Angleterre, à une femme qui fait l'office de pape; en Prusse, à un monarque qui règle jusqu'à la discipline ecclésiastique, et rédige des liturgies pour les deux communions réunies 1); à Genève, à des laïques transformés en docteurs d'Israël. Il n'y a pas de pays au monde où la foi au pouvoir soit plus aveugle qu'en Prusse, cette terre où fleurit le luthéranisme. 2)

Vous avez dû voir, quand le théocrate qui se nomme à Genève ministre de Dieu, demande l'exil de Gentilis, l'emprisonnement d'Ami Perrin, le sang de Gruet, de Berthelier et de Servet, si le pouvoir marchande, et n'accorde pas tout sans murmure ni remords.

Liberté civile et religieuse, nationalité, poésie, peinture, belles lettres, Calvin, à Genève, a tout flétri, tout décoloré, tout tué. Sans lui, Genève aurait, comme les autres cités, marché à la lumière que Rome, Florence, Venise, avaient fait luire; il pouvait être peintre, poète, orateur, artiste. Ne croyons pas à ce que nous dit la réforme, que le Genevois n'est pas né pour la culture des arts : c'est une calomnie. Il fallait absoudre l'homme qui changea des natures d'élite en théologastres du Bas-Empire. Encore si ces théologiens nés de Calvin, ressemblaient à ces scolastiques

1) Quelques mots sur la dernière conférence de M. l'abbé Lacordaire, Courrier de la Moselle, 18 janvier 1838.

2) Spazier, Revue du Nord.

de la renaissance si décriés, et qui nous amusent souvent par leurs naïvetés ! Les moines de Genève sont pédants et ennuyeux. Au lieu de positions, à la manière de l'école de Cologne, que Hogstraet affiche sur une église, ils produisent d'énormes volumes, sans style et sans vie. Calvin ne leur a même pas laissé le choix de la matière : ils n'ont qu'un cercle. Les malheureux tournent incessamment autour de la grace, du libre arbitre, de la prédestination. Pendant que la cité se fatigue ainsi dans le vide, Rome enfante, au souffle de la papauté, des chefs-d'œuvre d'histoire, d'exégèse, de linguistique, de philosophie. Nous nous trompons. Genève a la prétention de s'être associé au mouvement universel des esprits ; et voici les noms de quelques uns des diamants de sa couronne littéraire : Les théologiens Tagaut, Perrot, La Faye ; le philologue Portus ; le poète latin Beaulieu ; le polygraphe Goulard ; l'humaniste Sarazin 1).

A Wittemberg, ainsi qu'à Genève, la réforme, qui n'a jamais compris les instincts populaires, avait brisé toutes les images matérielles du culte ; mais, à Wittemberg, une fois maîtresse du temple catholique, elle se mit à relever les statues, à restaurer les tableaux, à raccommoder les vitraux, de peur d'être accusée de vandalisme. A Genève, pour plaire à Calvin, elle passa de la couleur sur les murailles de la cathédrale, vendit les statues et fit brûler les cadres.

Calvin n'a jamais compris l'art. Dans tous ses écrits, vous chercheriez vainement une larme de poésie. Il essaya bien un jour de faire des vers la-

1) Senebier, Hist. litt. de Genève.

tins; mais quels vers! Il légua ses tendances prosaïques à sa nouvelle patrie. Si Genève fût resté fidèle au catholicisme, quelle belle place il occuperait aujourd'hui dans l'histoire littéraire! Chaque jour, au seizième siècle, il recevait la visite de nombreux Italiens. Ne semble-t-il pas que ces imaginations méridionales si passionnées pour la forme, devaient réveiller sur les bords du Léman le culte des muses! Mais à peine ont-elles touché les rives du lac, qu'elles cessent elles-mêmes de chanter. L'atmosphère de théologie qui flotte partout, jusque dans l'intérieur des familles, étouffe en elles tous les germes poétiques qu'elles ont apportés de Rome ou de Florence. Il faut de toute nécessité qu'elles se mettent à disputer. Les deux sangs se mêlent, sang lourd et épais que ne peuvent vivifier ni les harmonies du monde musical, ni les fantaisies du monde idéal, ni les merveilles du monde matériel. Avant de mourir, Calvin légua à son pays d'adoption une manie de controverse, que les réfugiés furent obligés de subir. Nationaux et étrangers usent leur intelligence à la poursuite de problèmes ontologiques, autrement ténébreux que ces spéculations scolastiques dont on a fait un si grand reproche aux moines du moyen-âge. Ces problèmes s'agitent au collége, au consistoire et au logis. Genève, entouré de trésors antiques, n'ose pas y toucher. Toutes les sources d'émotions intellectuelles ont été taries par Calvin. Il défend à l'ame de s'occuper de la forme visible, qui pourrait la faire tomber dans l'idolâtrie; de la peinture, qui ne réveillerait en elle que de fausses idées sur la nature divine; de la musique, qui la jetterait dans de paresseuses

rêveries. Ainsi s'accomplissait l'arrêt formulé par Menzel contre le protestantisme saxon. « La réforme fut d'abord un feu dévorant, puis une aurore boréale, signe de refroidissement. » 1)

L'école exégétique même que Calvin créa à Genève, réagit d'une manière funeste sur la culture des esprits. Dans la prévision d'hostilités de la part du catholicisme, la réforme avait continué ses mesquines collations du texte biblique. Ce travail de mots n'était pas fait pour réchauffer l'imagination. Des livres saints, on n'étudiait, ni l'image, ni le trope, ni le souffle inspiré: on laissait l'or pour le plomb. Il faut voir comme ses théologiens sont joyeux quand ils ont ôté ou ajouté un jambage à une lettre grecque; ils annoncent cette bonne fortune, comme nous autres catholiques, quand, à Rome, Raphaël peint le tableau de la Transfiguration, ou qu'Erasme à Basle vient d'achever la préface de son Saint-Jérôme. Ne demandez à toutes ces intelligences des seizième et dix-septième siècles, qui procèdent de Calvin, aucunes découvertes historiques, scientifiques ou morales 2); elles croient avoir rempli leur tâche, quand elles ont noirci quelques feuilles de papier de gloses scripturaires, dont l'idée est aussi barbare que les mots. Cette cité, qui se vante d'avoir reçu en 1535 le don de la foi, n'a pas même un livre ascétique de quelque valeur. Après de longues investigations, Senebier n'a trouvé dignes d'être cités en ce genre,

---

1) Spazier, Revue du Nord.

2) Calvin et ses associés ne purent s'occuper qu'accessoirement de cette science qui a pour objet la vertu, la vie et les mœurs. — Histoire de la Réformation, par W. Meiners, 271, 272.

que le «Mellificium symboli apostolici circa incarnationem;» «l'Ouverture des sceaux de l'Apocalypse de saint Jean », et le « Glaive du géant Goliath. » 1) Aujourd'hui même, telle est la pauvreté parénétique à laquelle l'a réduite Calvin, qu'elle est obligée de nous emprunter « la Voix du pasteur » de notre curé montagnard Régis, mais en en retranchant tout ce qui est de foi, tout ce qui parle à l'imagination: les chapitres dogmatiques. Et si la divinité du Christ est niée dans un livre de l'un des ministres de la vénérable compagnie, c'est un méthodiste, M. Malan, qui ose en prendre la défense.

Nous savons que Genève, en proclamant que le « calvinisme n'est pas le christianisme, » s'est soustrait au joug doctrinal du réformateur. Le libre examen réhabilité, un autre abime s'est ouvert : l'anarchie religieuse; et une voix a été entendue, criant à ses pasteurs : « Vous avez renié le Christ, le Christ vous renie.

Cette voix venait d'Ecosse.

---

1) Senebier, Hist. litt. de Genève.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA DU DEUXIÈME VOLUME.

Page 6, ligne 19, au satan, lisez à satan.
Page 86, ligne 3, worthiest the, lisez thee.
Page 259, ligne 9, après rue Mercière mettez à.
Page 286, ligne 5, et il vint un, lisez il en vint.

anima

B

Basilea

bene

Bucerus

C

Carolus

complectatur

Christo

curam

charissimi

cujus

F

conturbetur

cætera

Jehan Calvin

Jehan Calvin

Ioannes Calvinus

ète.

peuille.

[illegible]

Atelier lithog. de l'Institut [illegible] des Sourds-muets.







